



HAL
open science

L'avenir productif des territoires industriels : analyse de la diversité des trajectoires économiques locales

Marjolaine Gros-Balthazard

► To cite this version:

Marjolaine Gros-Balthazard. L'avenir productif des territoires industriels : analyse de la diversité des trajectoires économiques locales. Architecture, aménagement de l'espace. Université Grenoble Alpes, 2018. Français. NNT : 2018GREAH020 . tel-02061345

HAL Id: tel-02061345

<https://theses.hal.science/tel-02061345>

Submitted on 8 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Spécialité : **Aménagement de l'espace, urbanisme**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par

Marjolaine GROS-BALTHAZARD

Thèse codirigée par **Bernard PECQUEUR, Professeur,
Université Grenoble-Alpes**, et par **Magali TALANDIER,
Professeure, Université Grenoble-Alpes**

préparée au sein du **Laboratoire Pacte (UMR 5194)**
dans **l'École Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et
du Territoire**

L'AVENIR PRODUCTIF DES TERRITOIRES INDUSTRIELS

Analyse de la diversité des
trajectoires économiques locales

Thèse soutenue publiquement le **20 novembre 2018**,
devant le jury composé de :

M., Guy, BAUELLE

Professeur des universités, Université Rennes 2, Rapporteur

M., François, BOST

Professeur des universités, Université de Reims Champagne-Ardenne, Président

M., Gabriel, COLLETIS

Professeur des universités, Université de Toulouse 1 - Capitole, Examineur

Mme, Sylvie, FOL

Professeure des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Rapportrice

M., Bernard, PECQUEUR

Professeur des universités, Université Grenoble-Alpes, Co-directeur

Mme, Magali, TALANDIER

Professeure des universités, Université Grenoble-Alpes, Co-directrice



Remerciements

De nombreuses personnes ont contribué à ce que cette thèse soit une très belle aventure. J'espère ici n'en oublier aucune.

Mes premiers remerciements vont à Magali qui, avant même d'accepter d'encadrer ce travail, m'a transmis l'idée puis l'envie de faire une thèse. Magali, merci pour ta confiance, ton soutien et ta disponibilité tout au long de ces quatre années, jusqu'aux derniers instants. Tes conseils et remarques, toujours pertinents et constructifs, tes nombreuses relectures et ta rigueur d'analyse m'ont été plus que précieux.

Mes remerciements s'adressent aussi à Bernard pour avoir accepté de diriger ce travail. Bernard, merci pour ton accompagnement, en particulier dans cette dernière ligne droite. Nos échanges, tes questions et remarques, m'ont aidée à trouver le fil (parfois bien emmêlé !).

Je tiens ensuite à remercier Guy Baudelle et Sylvie Fol, d'avoir accepté d'être les rapporteur et rapportrice de cette thèse, ainsi que François Bost et Gabriel Colletis, examinateurs, qui ont également bien voulu lire et évaluer ce travail.

Un grand merci à l'ensemble des personnes rencontrées dans le Bocage Bressuirais, à Annonay et à Romans pour leur disponibilité et l'intérêt porté au sujet.

Beaucoup d'échanges scientifiques (colloques, séminaires et autres manifestations) ont jalonné mon parcours de doctorante au laboratoire Pacte comme à l'extérieur. Je remercie toutes les personnes rencontrées pour les avis, questions, remarques, encouragements, qui ont, sans nul doute, influencés ce travail (avec une pensée particulière pour Max Rousseau, Olivier Bouba-Olga, Hélène Roth et Cédric Cabanel). Merci à Manu, Marie-Christine, Sonia, Pierre-Antoine...et tous les membres de l'équipe de recherche Villes et Territoires.

Je remercie les équipes administratives de l'IUGA et du labo qui ont grandement facilité la réalisation de ce travail et, pour certain.e.s (Catalina, Nathalie, Patricia, Valérie...), qui ont activement participé à l'animation de nombre de repas et pauses café / goûter au troisième étage de l'ex-IGA. Alexis, ne te sens pas abandonné, d'autres nous remplaceront !

Parce qu'il y a un lieu que tout le monde peut nous envier, je souhaite aussi remercier l'équipe du Pradel pour son accueil toujours chaleureux : Pascal, les 2 Nicolas, Samya et toute la troupe de doctorant.e.s et de stagiaires. Je pense me souvenir longtemps des séminaires d'intégration, des MéthéoGéo et autres parenthèses de mise au vert.

Trois de ces quatre années ont aussi été pour moi l'occasion d'enseigner. Je remercie tou.te.s les collègues avec qui j'ai eu l'opportunité et le plaisir de travailler. Un immense merci à Seb qui, au-delà de sa casquette de tuteur pédagogique, a été plus qu'inspirant dans la pratique de l'enseignement.

J'en arrive aux docteur.e.s et doctorant.e.s que j'ai eu le plaisir, que dis-je la chance, de cotoyer à l'IUGA (et au Pradel of course !). Merci à tou.te.s pour les multiples discussions en terrasse(s), pour vos encouragements et, peut-être même surtout, de contribuer au climat de bienveillance qui règne sur la Cité des Territoires. Merci aux docteur.e.s d'avoir brillamment montré la voie : Marion, Caro, Pierrot, Marine, Yoann, Sarah, Pierre, Antoine, Sylvestre, Lucas... Et courage à celles et ceux qui suivent, de près ou de loin : Gentiane, Romain, Vaness, Jean, François, Pierre-Louis, Hélène, Quentin,

Baptiste, Marco, Valérie, Flore, Lou, Yann, Lilia, Odile, Lise, Fazo... Une pensée aussi aux doctorant.e.s qui ont finalement décidé de s'épanouir autrement : Ben, Jérém, Solenn, Mérot. Enfin, « *ces deux lignes* » ne suffiront sans doute pas à exprimer ce que je dois à mes extraordinaires cobureaux au soutien infaillible, devenues, au fil du temps, des amies de tous les jours. Merci pour tous les moments partagés, au bureau comme en dehors et pour m'aider à oser espérer un monde différent. Alice, merci pour ta douceur et nos nombreux (et fructueux) échanges de thésardes. Audrey, merci pour ta bonne humeur et pour m'avoir fait si souvent voir les choses autrement. Edith, en plus d'être un fabuleux dup', merci d'avoir partagé avec nous ton charmant *mökki* corpatu.

Je me dois également de remercier une équipe très féminine de relectrices : Clo, Mag, Madeleine, Cece, Fanouch, Clem. Merci à chacune d'entre vous d'avoir pris de votre temps pour relire et corriger ce travail.

Enfin, parce qu'il y a bien sûr une vie hors thèse (et quelle vie !),

Merci à Cece, Fanouch, Mande, Pop, Antoine, Tom, Gaby, qui savent depuis bien longtemps composer avec mes humeurs et restent toujours aussi disponibles quand le besoin se fait sentir, à mes voisin.e.s des Pastières d'être à mes côtés depuis de si nombreuses années, aux volleyeu.r.se.s d'avoir rendu aussi sympathique cet exutoire du mercredi soir et à celles et ceux, non grenoblois.es, que je ne vois malheureusement pas assez souvent.

Merci à mes deux familles, à Clo, Baz, Math, Mag pour les beaux moments partagés à Montch', à ma sœur qui, où qu'elle soit, veille sur moi et à mes parents qui contribuent grandement à ce que je garde, quoiqu'il arrive, les pieds sur terre.

Merci à Camille. Il n'est pas toujours facile de partager le quotidien d'une doctorante, d'autant plus ces derniers mois. Merci pour ta patience et ta gentillesse. Tu as été et restes mon meilleur allié.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION GENERALE.....	9
PREMIERE PARTIE. UNE LECTURE TERRITORIALE DU PROCESSUS DE DESINDUSTRIALISATION	23
CHAPITRE 1. LES FONDEMENTS DU PROCESSUS DE DESINDUSTRIALISATION	27
CHAPITRE 2. DESINDUSTRIALISATION ET TERRITOIRES : CAUSES, EFFETS ET MESURES DE REDEVELOPPEMENT.....	76
CHAPITRE 3. LES TERRITOIRES INDUSTRIELS FACE AU CHANGEMENT : APPROCHES THEORIQUES.....	127
DEUXIEME PARTIE : DES TERRITOIRES INDUSTRIELS EN MOUVEMENT	185
CHAPITRE 4. DIVERSITE ET FRAGILITE CONTRASTEE DES TERRITOIRES INDUSTRIELS.....	189
CHAPITRE 5. LES TRAJECTOIRES DES TERRITOIRES INDUSTRIELS.....	247
CHAPITRE 6. LE RENOUVELLEMENT PRODUCTIF DES TERRITOIRES INDUSTRIELS : PRODUIRE ET INNOVER HORS DES METROPOLES.....	318
CONCLUSION GENERALE.....	355
BIBLIOGRAPHIE.....	367
TABLE DES CARTES.....	390
TABLE DES FIGURES.....	391
TABLE DES TABLEAUX.....	393
TABLE DES ENCADRES	394
ANNEXES.....	395
TABLE DES MATIERES	440

Avant-propos

Financement de la recherche

Cette thèse a été financée par une allocation de recherche de la Région Rhône-Alpes (2014-2017) dans le cadre du dispositif ARC – Communautés académiques de recherche (Arc 7 - Innovations, Mobilités, Territoires et Dynamiques Urbaines). Elle a été réalisée au sein du laboratoire Pacte (UMR 5194) et de l'Ecole Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire (ED SHPT) de l'Université Grenoble-Alpes.



La recherche a bénéficié d'un financement complémentaire sous la forme d'un demi contrat d'ATER sur l'année universitaire 2017-2018 réalisé au sein de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de l'Université Grenoble-Alpes.

Logiciels et fonds de cartes utilisés

Les cartes ont été réalisées exclusivement avec le logiciel libre Qgis. Les fonds de cartes sont issus de la base de données GEOFLA® produite par l'IGN.

Deux logiciels ont été utilisés pour la réalisation des analyses statistiques présentées dans cette thèse : Excel et R.

Sigles utilisés

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

ACP : Analyse en composantes principales

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AFPA : Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

AFR : Aide à finalité régionale

ANR : Agence nationale de la recherche

APE : Activité principale exercée

APEC : Association pour l'emploi des cadres

ASRDLF : Association de science régionale de langue française

BTP : Bâtiment et travaux publics

BV : Bassin de vie

CA : Chiffre d'affaires
CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
CAH : Classification ascendante hiérarchique
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
CDD : Contrat à durée déterminée
CDDRA : Contrats de développements durable Rhône Alpes
CDI : Contrat à durée indéterminée
CGET : Commissariat à l'égalité des territoires
CICE : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
CNI : Conseil national de l'industrie
DARES : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (ou Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale)
DGCS : Direction générale de compétitivité, de l'industrie et des services
DIRRECTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
EIT : Ecologie industrielle et territoriale
ESS : Economie sociale et solidaire
FEDER : Fonds européen de développement régional
FNAU : Fédération nationale des agences d'urbanisme
GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
GREP : Groupe ruralités, éducation et politiques
IDE : Investissement direct à l'étranger
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
IMA : Institut du monde arabe
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
LVMH (groupe) : Louis Vuitton Moët Hennessy
MDE : Maison de l'emploi
MIT : Massachusetts institute of technology
NAF : Nomenclature d'activités française
NEG : Nouvelle économie géographique
NOTRE (loi) : Nouvelle organisation territoriale de la République
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
PAT : Prime à l'aménagement du territoire
PCS : (Nomenclature des) professions et catégories socioprofessionnelles
PDG : Président directeur général
PIB : Produit intérieur brut
PIPAME : Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques
PME : Petites et moyennes entreprises
PS : Parti socialiste

PSA : Peugeot société anonyme
PTCE : Pôle territorial de coopération économique
PUCA : Plan urbanisme construction architecture
R&D : Recherche et développement
RH : Ressources humaines
RP : Recensement de la population
RETI : Région de tradition industrielle
RSA : Regional science association
SA : Société anonyme
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SEM : Société d'économie mixte
SMIC : Salaire minimum de croissance
SPL : Système productif localisé
SPR : Système productivo-résidentiel
TIM : Territorial innovation model
TPE : Très petites entreprises
UE : Union européenne
UNEDIC : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZAU : Zonage en aires urbaines

INTRODUCTION GENERALE

« C'est une première depuis 40 ans ! Après avoir délocalisé à tour de bras il y a plus d'une vingtaine d'années, le secteur textile recrée des emplois. Même si les chiffres sont faibles, le renversement de tendance est bien là. [...] Sur un effectif d'environ 60 000 postes, la croissance a atteint 0,2 % en 2017 pour un chiffre de 13 milliards d'euros. » **Les Echos, 3 avril 2018**

« Au quatrième trimestre 2017, l'emploi salarié progresse de 6 400 dans l'industrie (+0,2 %, après 0,0 %), ce qui constitue sa première hausse depuis 2001. » **INSEE, 13 mars 2018**

« Depuis dix ans, la France s'était habituée au déclin de son tissu industriel et à la longue litanie des fermetures de sites. Mais depuis plusieurs mois, l'industrie tricolore recrée des sites sur tout le territoire. [...] Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous avons recensé 104 inaugurations de nouvelles capacités de production. Il ne s'agit pas uniquement de créations d'usines ex nihilo. Selon nos chiffres, 51 nouvelles usines ont démarré leur production cette année. [...] 30 usines ont augmenté leurs capacités de production en mettant en service de nouvelles lignes de fabrication. [...] Enfin, 23 usines ont entrepris de se moderniser et de se réorganiser de fond en comble pour se transformer en « usine du futur » modèle et prendre le virage de la robotisation. »

L'Usine Nouvelle, 19 décembre 2017

S'il est bien trop tôt pour fermer la parenthèse de la désindustrialisation et ouvrir celle de la réindustrialisation, ces nouvelles sont autant de signaux faibles d'une inversion de tendance dans l'industrie. Elles rompent définitivement avec l'idée d'une France dont le destin socio-économique se serait délié de celui de l'industrie. Celle-ci demeure, comme sur l'ensemble du continent européen, au cœur de vifs enjeux socio-économiques mais aussi géographiques.

Industrie et mutations productives

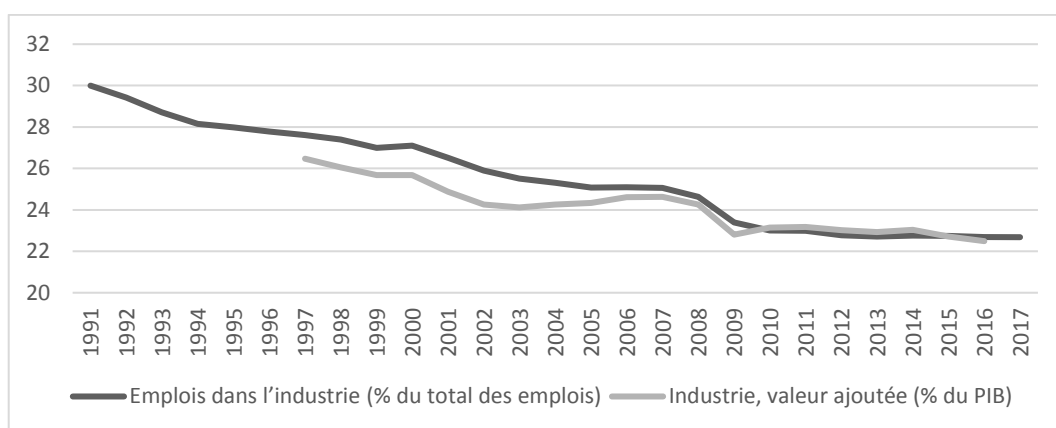
A l'échelle planétaire, depuis 1800, « la population mondiale a augmenté en moyenne de 0,9 % par an, la production totale de 2,0 %, et la production industrielle de 2,9 % » (Veltz, 2017, p.12). Cette évolution n'a pas été sans à-coups. Il y a 10 ans, la crise des *subprimes* se muait en une crise de l'économie réelle, venant marquer un coup d'arrêt à la hausse de la production industrielle mondiale. Cette production est, depuis, repartie à la hausse. Pour ne donner qu'un exemple, la production d'acier annuelle (1,69 milliard de tonnes en 2017) équivaut désormais à l'acier consommé durant la première décennie suivant la Seconde Guerre mondiale¹. L'emploi manufacturier n'a, lui, jamais été aussi élevé : plus de 700 millions d'actifs travaillent dans l'industrie en 2017, selon le Bureau International du Travail, avec une concentration dans quelques pays (dont la Chine). Un véritable redéploiement des activités industrielles s'opère effectivement, depuis les années 1980, à l'échelle mondiale. Il ne se limite pas au phénomène de délocalisations, aussi médiatique et emblématique soit-il (Bouba-Olga, 2009). La production industrielle s'internationalise

¹ D'après la *World Steel Association*.

et les processus de production se complexifient. La chaîne de valeur se trouve désormais découpée en de multiples points du globe (Moati & Mouhoud, 2005).

Si la production industrielle n'a jamais été aussi importante, c'est la place de l'industrie dans l'économie qui s'est atténuée, principalement dans les pays industrialisés. Le processus de désindustrialisation y est, en effet, à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Il peut être défini comme une baisse relative de la part de l'industrie aussi bien en termes de valeur ajoutée que d'emplois [figure 1]. Les emplois industriels passent, pour les pays membres de l'OCDE, de 30 % des emplois en 1991 à 22,7 % en 2017 tandis que la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB recule, entre 1997 et 2016, de 26,5 % à 22,5 %. En France, ce déclin est particulièrement marqué, tant par sa rapidité que par son ampleur (Bost, 2014). Depuis 1968, la France a perdu plus de 2 millions d'emplois industriels. En 2015, ils ne représentent plus que 13 % des emplois totaux à l'échelle nationale (30 % en 1968). La valeur ajoutée industrielle s'établit quant à elle à 14,1 % du PIB (25 % en 1968) alors qu'elle n'a (presque) pas cessé de s'accroître en valeurs absolues.

Figure 1 : La désindustrialisation des pays de l'OCDE



Sources : Données de l'Organisation internationale du travail, de la Banque mondiale et de l'OCDE, élaboration de l'auteur.

Nombreuses sont les recherches menées par les économistes depuis les années 1980 pour comprendre les causes de ce processus de désindustrialisation (Demmou, 2010b; Kollmeyer, 2009; Rowthorn & Ramaswamy, 1997, 1998; Saeger, 1997). Loin de mettre uniquement la focale sur les conséquences de l'exacerbation de la concurrence internationale, elles mettent en relief le caractère structurel de ce déclin. L'industrie continue de désigner l'ensemble des activités qui concourent à la transformation en vue de la production de biens matériels. Mais, au fil de multiples mutations productives, ses emplois et ses fonctions évoluent profondément. Ses fondements s'éloignent progressivement de ceux caractéristiques de l'industrie fordiste du XX^{ème} siècle.

La distinction entre industrie et services devient inopérante (Daniels & Bryson, 2002). Carroué résume les mutations comme suit : « l'automatisation, l'informatisation et de fantastiques gains de

productivité, liés à l'allongement de la durée des études, à l'élévation des qualifications et des niveaux de formation, font que la fabrication purement matérielle ne devient qu'un volet d'une sphère productive qui s'élargit et se diversifie (conception, essais, méthodes, recherche, gestion, commercial, audit...) et où les différentes fonctions s'interpénètrent. » (Carroué, 2015, p.454). Tandis que l'industrie prend une orientation plus servicielle, les services s'industrialisent et jouent un rôle croissant dans la production de l'industrie manufacturière en amont (conception, recherche...) comme en aval (commercialisation...) (Veltz, 2017).

En parallèle de ces mutations, au sein des pays industrialisés, « *mind tasks* » et « *body tasks* » sont peu à peu dissociées géographiquement (Carr & Gibson, 2016), les secondes étant relayées toujours plus loin, des périphéries des villes à d'autres pays (Phelps & Ozawa, 2003; Scott, 1982). Cette dissociation est longtemps allée de pair avec, dans les discours économiques et politiques, une opposition binaire entre économie industrielle, au déclin inéluctable, et émergence d'une nouvelle économie, celle de la connaissance, associée à un futur post-industriel. Pourtant, s'il est nécessaire de comprendre que la production s'est transformée, « *l'économie tertiarisée n'est nullement 'débarrassée' du monde des objets* » (Cohen, 2006, p.13). L'augmentation continue de la production industrielle en témoigne : le déploiement d'une économie des idées caractérisée par des flux de connaissances toujours plus importants coïncide avec un maintien de l'économie des choses. Or, la disparition des activités de production dans les pays industrialisés engendre une perte de savoir-faire (Colletis, 2012), non tenable et non souhaitable au regard des enjeux économiques et environnementaux.

Dans l'économie du XXI^{ème} siècle, tandis que la perspective d'une économie post-industrielle s'estompe, la production de biens matériels se trouve au cœur des problématiques macroéconomiques qui se posent à nos économies développées, en proie à la désindustrialisation. Elle est, en outre, par la transformation des ressources qu'elle implique, au cœur des interactions société / nature, et constitue, en ce sens, une clé de voûte pour surmonter la crise écologique. Mais l'industrie et ses mutations se trouvent également au cœur d'enjeux géographiques majeurs, particulièrement pour les territoires les plus industriels.

Désindustrialisation et territoires

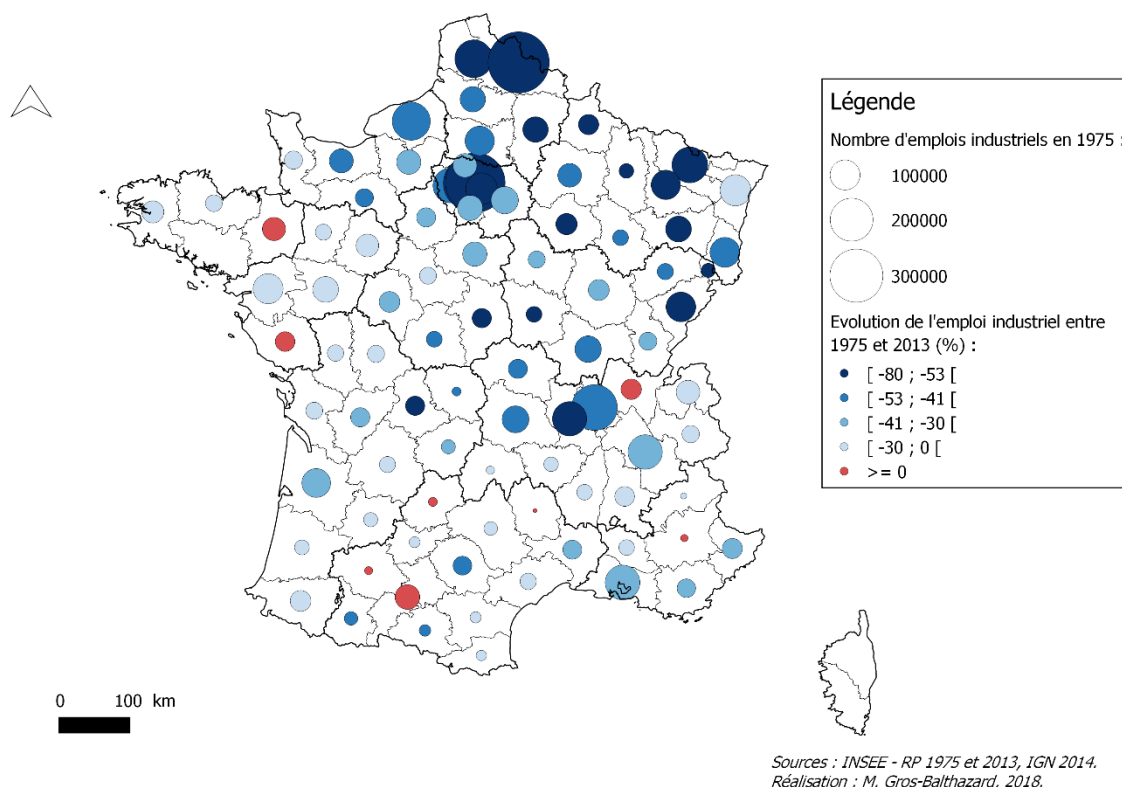
En nous inscrivant dans la lignée d'une approche territoriale, nous considérons le territoire non comme un support d'activités économiques, mais comme un construit à la fois social, historique, économique et culturel. Il s'agit d'un espace approprié par des individus, « *un système constitué d'acteurs liés entre eux par des rapports sociaux, des rapports dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux et avec l'extérieur* » (Courlet &

Pecqueur, 2013, p.15). Les territoires industriels, au cœur de notre recherche, peuvent ainsi être définis comme des entités socialement construites au sein desquelles l'industrie revêt non seulement une fonction économique mais également sociale et culturelle majeure.

Les territoires industriels, que l'on retrouve dans l'ensemble des pays industrialisés, sont bien souvent le fruit d'une histoire industrielle longue établissant des dépendances variées à l'industrie, à un secteur en particulier ou, plus spécifiquement, à une grande entreprise. Contrairement aux emplois de services destinés à la population, l'industrie par sa distribution spatiale fortement différenciée a largement contribué à l'hétérogénéité des lieux (Baudelle & Fache, 2015). En France, après une période de proto-industrialisation marquée par l'ubiquité du travail industriel, la première révolution industrielle crée, au cours du XIX^{ème} siècle, d'importantes disparités géographiques entre l'est et l'ouest du pays (Woronoff, 1998). L'industrie tend à se concentrer géographiquement autour des bassins miniers à la faveur de l'exploitation du charbon puis dans les vallées de montagne, dans les ports maritimes et la région parisienne lors de la seconde révolution industrielle (Baudelle & Fache, 2015). Même si durant les décennies d'après-guerre, les politiques d'aménagement du territoire modifient cette géographie industrielle en favorisant un mouvement de décentralisation, elle conserve « *au moins jusqu'à la crise des années 1970, l'empreinte des deux grandes vagues d'industrialisation* » (Woronoff, 1998, p.578).

Depuis lors, à l'échelle infranationale, le processus de désindustrialisation se déploie de façon non uniforme [carte 1], révélant des causes et des effets profondément spatiaux. Concernant les seconds, si le processus de désindustrialisation revêt un caractère lointain et impalpable lorsqu'il est évoqué à l'échelle des économies nationales, ses retentissements à l'échelle locale, dans les espaces empreints d'industrie, peuvent être brutaux et violents comme le rappellent de nombreuses fermetures d'entreprises industrielles faisant la « *une* » des quotidiens nationaux à l'instar de Whirpool (Amiens), GM&S (La Souterraine) ou encore Tupperware (Joué-les-Tours), à l'automne 2017. La carte 1 montre qu'entre 1975 et 2013, peu de départements enregistrent une hausse de l'emploi industriel. Il recule dans la très grande majorité d'entre eux, notamment ceux qui en concentrent le plus grand nombre, au nord de la diagonale Le Havre - Marseille.

Carte 1 : Evolution de l'emploi industriel dans les départements de France métropolitaine (1975-2013)²



Dans le contexte décrit, de profondes divergences territoriales apparaissent dans l'ensemble des pays industrialisés (Hobor, 2013; Martin et al., 2016; Moretti, 2012; Storper, 2013). En France, l'existence de ces divergences a notamment été mise en évidence lors de la crise économique de 2008 (Davezies, 2010, 2012; FNAU, 2011, 2014). Elles sont, depuis, souvent résumées, de façon binaire, à l'existence d'une grande fracture territoriale (Guilluy, 2011). D'un côté, les métropoles émergent comme la nouvelle forme d'organisation territoriale des activités économiques, notamment productives, et des populations (Krugman, 1991). De l'autre, les mutations fragilisent les espaces historiquement caractérisés par l'important poids de l'industrie dans leur économie. Ces territoires industriels, longtemps essentiels aux économies nationales, voient leur principal moteur de développement et, à travers lui, leurs structures socio-économiques bouleversées. Mais d'un côté comme de l'autre, les recompositions à l'œuvre sont bien plus complexes rendant nécessaire le dépassement du discours fataliste de fracture. Penser la complémentarité et l'interdépendance des territoires nous semble, en ce sens, une piste de recherche fructueuse.

² La faible fiabilité des données Eurostats n'a pas permis de réaliser ces cartes à l'échelle européenne (la région française la plus industrielle était l'Occitanie !).

Question et hypothèse de recherche

Pour Vanier (2015a), l'ouvrage *Le tour de France par deux enfants* (Fouillée & Bruno, 1877), empreint des territorialités de l'époque, montre que l'ensemble des territoires, principalement industriels et agricoles, trouvaient à la fin du XIX^{ème} siècle leur place parmi les autres en raison d'une certaine interdépendance économique. Aujourd'hui, la question de la place des territoires industriels et à travers eux, de leur population, à l'échelle nationale mais aussi internationale, est au cœur des enjeux de développement économique contemporains.

En France, la reconversion des régions de tradition industrielle, du fait de son ancienneté, fait l'objet d'une littérature assez abondante (Beslay et al., 1998; Daumalin et al., 2006; Dézert, 1985; Grosdidier, 1996; Zuideau & Chautard, 2001). Dans celle-ci, le recours à la patrimonialisation et, plus généralement, à la culture comme levier de redéveloppement est largement abordé (Baudelle & Krauss, 2014; Boquet, 2014; Edelblutte, 2008 ;Fagnoni, 2003, 2004; Grelet & Vivant, 2014; Mortelette, 2014). Aussi, la plupart des modèles et paradigmes mobilisés s'inscrivent dans une perspective post-industrielle, telle la ville culturelle (Scott, 1997) ou la ville créative (Florida, 2005). Plus récemment, l'émergence des travaux sur les *shrinking cities* permet de mettre la focale sur le déclin démographique consécutif au déclin économique dans de nombreuses villes industrielles et de réinterroger les leviers possibles de leur redéveloppement (Cusin, 2014; Rieniets, 2009; Wolff et al., 2013), classiques ou plus alternatifs (Béal et al., 2017; Miot & Rousseau, 2017; Miot, 2012). Mais, tous ces travaux, aussi riches soient-ils, ne renseignent que partiellement sur le destin des territoires industriels. La question productive est, le plus souvent et assez paradoxalement, omise.

Face aux divergences territoriales croissantes, cette thèse propose d'interroger l'avenir productif des territoires industriels.

La réponse à cette interrogation ne pourra être complète qu'en appréhendant ce que sont ces territoires industriels aujourd'hui, en dépassant les représentations communes les assimilant uniquement aux régions de tradition industrielle et en les considérant dans toute leur diversité. Bien que caractérisés par une forte fragilité économique en raison des multiples mutations productives, et particulièrement le recul de l'emploi industriel, nous pensons que tous ne s'effondrent pas économiquement. Alors qu'ils sont souvent apparentés à des territoires perdants ou en déclin, cette thèse vise à exposer la pluralité de dynamiques contemporaines qu'ils recouvrent et leur possible avenir productif. Comme pour la plupart des espaces fragiles, il existe une forte tension entre le constat de la puissance des héritages souvent handicapante et explicative de la fragilité et la diversité des trajectoires des espaces (Roth, 2017).

Nous faisons l'hypothèse qu'un renouvellement productif est possible pour les territoires industriels, et que ce renouvellement est influencé par leurs trajectoires passées ou, pour le dire autrement, par leur histoire. Nous faisons cette hypothèse pour tous les territoires industriels en mettant la focale sur ceux, si ce n'est ruraux, a minima situés hors de grandes aires urbaines (notamment les petites et moyennes villes). En effet, la littérature abonde dans le sens d'une concentration métropolitaine des moteurs productifs, qui semble renforcée par les enjeux récents en lien avec la révolution numérique. Les métropoles et régions urbaines sont, de fait, souvent considérées comme les moteurs du développement (Scott, 2001; Veltz, 1997). A l'inverse, l'avenir économique des territoires industriels situés hors de grandes aires urbaines semble plus incertain, d'autant plus lorsque l'on choisit d'aborder cet avenir sous l'angle non pas seulement résidentiel, patrimonial ou touristique mais productif. Or, ces territoires qui sont, depuis les années 1990, moins étudiés par le monde académique constituent l'un des fondamentaux de notre économie. En France, comme en Europe, l'industrie occupe une place importante dans la vie économique des petites et moyennes villes (Hamdouch et al., 2017) : 29 % des petites villes de l'Union européenne ont (encore) un profil industriel.

Outillage théorique

Longtemps, la construction de modèles de localisation optimale des activités productives (agricoles et industrielles) constitue la préoccupation majeure des géographes comme des économistes en matière de problématiques industrielles. Comme l'exprime Mérenne-Schoumaker « *expliquer les distributions des industries dans l'espace et en comprendre les évolutions est sans conteste l'objet premier de la géographie industrielle. A cette fin, les géographes ont cherché dès leurs premiers travaux à identifier les conditions et facteurs de localisation en multipliant les études de cas et en tentant, à partir de leurs observations et de leurs enquêtes, de classer les raisons de ces choix.* » (Mérenne-Schoumaker, 2011, p.150). Dans ces modèles et théories rationnels très abstraits, aucune attention n'est portée aux facteurs socio-culturels de différenciation spatiale.

C'est dans le renouvellement scientifique et épistémologique de la géographie économique et industrielle qui s'opère, à partir des années 1980, que cette thèse trouve ses racines théoriques. Face à ce qui est alors considéré comme une crise du fordisme, différents chercheurs issus de trois écoles de pensée distinctes – GREMI, sociologues et économistes italiens, géographes californiens – cherchent les fondements de la vitalité de certains espaces industriels (Benko, 2008). Des configurations territoriales particulières démontrent alors une certaine efficacité en favorisant la continuité de l'activité industrielle et son renouvellement. Ces travaux, menés en parallèle, conduisent à la réhabilitation des districts industriels marshalliens (Benko & Lipietz, 1992b). Par la

suite, loin de l'idée d'un modèle unique de spécialisation flexible qui aurait succédé au modèle de la grande entreprise fordiste (Piore & Sabel, 1984), une pluralité de configurations est observée avec un point commun : la reconnaissance du rôle du territoire dans la dynamique industrielle et dans le processus d'innovation (Courlet & Pecqueur, 2013; Crevoisier, 2011). L'espace devient territoire tandis que la dimension endogène du développement est considérée.

Dans la continuité des premiers travaux évoqués ici, nous disposons de solides théories que nous détaillerons davantage dans ce manuscrit. En leur adjoignant de nouveaux enjeux que nous pensons centraux pour envisager l'avenir productif (numérique, durabilité, innovation sociale...), ces éléments théoriques permettent, en plus de comprendre les liens réciproques entre territoires industriels et processus de désindustrialisation, d'appréhender la manière dont les processus territoriaux peuvent soutenir un renouvellement productif. Par notre hypothèse, prenant en compte l'influence des trajectoires passées, nous articulons passé, présent et futur. Or, même si en géographie économique le passage de l'espace au territoire a déjà conduit à substituer l'idée de construction de ressources, assez dynamique, à celle d'allocation de ressources, nous pensons qu'il est possible d'aller encore plus loin. Ainsi, les changements vécus par ces territoires sur un temps plus long, les discontinuités dans leur développement économique, ainsi que les réversibilités possibles restent peu appréhendés. Sur ces points, des monographies nous informent mais le résultat reste très fragmenté, puisque retenant la plupart du temps un type de territoires industriels en particulier (districts industriels, régions de tradition industrielle...).

L'ensemble des ruptures, économiques, sociales, environnementales, dont beaucoup sont mondiales, ne se traduisent pas par l'avènement d'un monde plus homogène. Le local n'est pas une simple projection du global (Benko & Lipietz, 2000b). Il apparaît ainsi insuffisant de projeter les différentes temporalités des objets, par exemple économiques (cycles de production, localisation), sur les territoires pour comprendre leurs dynamiques. Chacun d'entre eux possède son propre rythme sur lequel s'exercent des pressions externes (crises économiques...) comme internes (baisse de la coordination entre acteurs, effondrement du modèle organisationnel...). Ces ruptures viennent plus ou moins bouleverser leur développement. Pour lutter contre une vision déterministe et unilinéaire de la transformation des sociétés, et dans notre cas, des territoires industriels, nous proposons de considérer les apports du GREMI, qui contribue à ancrer la dynamique des territoires sur l'innovation (Tabariès, 2005) ainsi que les apports de *l'evolutionary economic geography* (Boschma & Frenken, 2005; Boschma & Martin, 2007, 2010b). En admettant que les origines du changement territorial peuvent être aussi bien exogènes qu'endogènes et que les territoires sont majoritairement dépendants du sentier, nous proposons dans cette thèse une analyse par les trajectoires.

Méthode et terrains

Pour répondre à notre question et construire notre raisonnement à l'échelle de la France métropolitaine, nous déployons une méthode mixte, reconnue troisième paradigme de recherche, en sus de la recherche qualitative et de la recherche quantitative (Kuhn, 1962 cité par Johnson et al., 2007). Nous retenons la définition suivante : « *Mixed methods research is an intellectual and practical synthesis based on qualitative and quantitative research; it is the third methodological or research paradigm (along with qualitative and quantitative research). It recognizes the importance of traditional quantitative and qualitative research but also offers a powerful third paradigm choice that often will provide the most informative, complete, balanced, and useful research results* » (Ibid., p.129). Considérant notre problématique, la combinaison entre analyse quantitative et analyse qualitative est particulièrement fertile pour avoir une vision d'ensemble des tendances nationales, tout en incarnant, illustrant et nuancant nos propos. De plus, l'approche territoriale adoptée rend nécessaire un pan qualitatif pour saisir ce qui ne peut être appréhendé au travers de statistiques, notamment le rôle des acteurs.

Deux volets composent l'analyse quantitative.

Le premier volet vise à dresser un panorama de ce que sont les territoires industriels et de leur fragilité dans un contexte de désindustrialisation. Pour cela, il s'agit d'adopter une définition statistique de ces territoires, en passant par le périmètre des bassins de vie, afin de mettre en évidence leur diversité (sectorielle, spatiale, etc.). Cette diversité rendue visible par la construction d'une typologie, qui guide la suite de notre travail tant quantitatif que qualitatif. Sont ainsi distingués trois types de bassins de vie industriels, les bassins :

- **Ex-industriels** : ils comptaient parmi les bassins de vie les plus industriels en 1975 mais ce n'est plus le cas en 2012 ;
- **Tradi-industriels** : ils étaient et restent marqués par le poids de l'industrie ;
- **Néo-industriels** : ils n'étaient pas parmi les bassins les plus industriels en 1975 mais le sont désormais.

Le deuxième volet de l'analyse quantitative cherche à saisir les dynamiques économiques à l'œuvre au sein de ces territoires et de dégager des tendances communes en termes de trajectoires, sur les quarante dernières années. L'objectif est de comprendre finement ce qui contribue au

développement économique des territoires dans le temps long, en soulignant continuités et discontinuités, réversibilités et irréversibilités³ et pouvant préfigurer leur avenir productif.

Derrière les grandes tendances dégagées à l'aide de l'analyse quantitative, se trouvent des trajectoires spécifiques à chaque territoire industriel. La combinaison à un travail qualitatif, pour lequel ont été menés des entretiens auprès d'acteurs économiques et institutionnels, permet de souligner ces spécificités. Il permet également de révéler les mécanismes territoriaux alimentant tout autant la désindustrialisation que la recherche, le cas échéant, de nouvelles trajectoires de développement. Dans le rendu final, la transversalité du travail qualitatif transparait puisqu'il vient enrichir les différents chapitres, dans une perspective d'exemplification et d'approfondissement.

Trois cas d'étude sont retenus en respectant notre typologie découlant du volet quantitatif, notre intention de mettre la focale sur des territoires situés dans des zones hors d'influence métropolitaine [carte 2] et en étant guidé par l'origine du financement de cette recherche⁴ :

- **Bocage Bressuirais – Néo-industriel**

Le Bocage Bressuirais se situe dans l'Ouest de la France, dans le département des Deux-Sèvres. A proximité de Cholet et des Herbiers, ce territoire se trouve au cœur de la Vendée historique, dans un triangle encore très industriel. Territoire rural, relativement enclavé, il compte 72 600 habitants en 2012 dont 19 000 à Bressuire, la commune la plus peuplée. Longtemps agricole, il s'agit d'un territoire où l'industrie s'est maintenue voire développée durant ces dernières décennies. Le Bocage Bressuirais se caractérise aujourd'hui par un tissu productif industriel diversifié (agroalimentaire, meubles, habillement...). En 2012, d'après les données du recensement de la population, l'industrie représente plus d'un quart (26,7 %) de l'emploi total. Il affiche également un des plus faibles taux de chômage de la Région, même s'il est en hausse ces trois dernières années (7,5 % en 2015).

- **Romans-sur-Isère – Ex-industriel**

Le bassin de vie romanais est situé dans le nord de la Drôme à proximité de Valence. Il compte 75 000 habitants, dont 33 000 dans la ville-centre, Romans-sur-Isère. Dans l'après-guerre, la ville est considérée comme la « *capitale de la chaussure de luxe* ». En 1983, la chaussure fait encore vivre plus de la moitié des habitants de Romans. Aujourd'hui les emplois industriels constituent 18,9 % de

³ Cette analyse s'appuie sur des sources de données variées, la principale source étant l'INSEE et son recensement de la population. Le travail sur une période de temps relativement longue ainsi que la nécessité d'obtenir des données à une échelle communale ont rencontré quelques obstacles. L'accès à des bases de données continues, d'autant plus à une échelle fine, n'a pas toujours été possible. Ces contraintes ont contribué à réorienter, modifier et restreindre nos ambitions par rapport à notre projet de recherche initial.

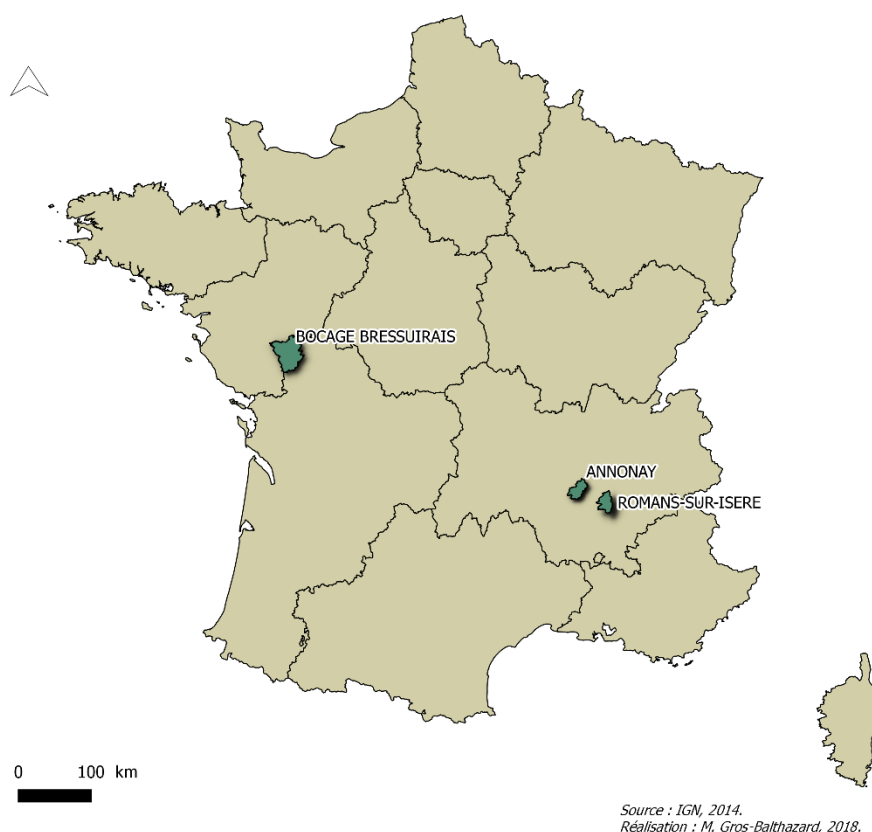
⁴ Ce travail a bénéficié d'une allocation de recherche de la Région Rhône-Alpes, ce qui explique le choix de deux terrains en son sein.

l'emploi total, contre 36,5 % en 1975. Confronté au déclin de sa mono-industrie (cuir et chaussure), le bassin de vie romanais semble avoir assuré le passage à un nouveau modèle de développement qui n'est plus que partiellement basé sur l'industrie. Pour autant, apparaît ces dernières années un redéveloppement d'un tissu productif autour de la chaussure sous des formes bien différentes que celles ayant prévalu lors de l'apogée de la mono-industrie.

- Annonay – Tradi-industriel

Le bassin de vie annonéen se trouve dans le nord de l'Ardèche. Près de 47 000 habitants, dont 17 000 à Annonay. Il s'agit d'un territoire au récit industriel profondément ancré en raison de son histoire marquée par la présence de plusieurs grands inventeurs du XIX^{ème} siècle (Marc Seguin et les frères Montgolfier notamment). Différents secteurs industriels se sont succédés (mégisserie, papeterie...) en parallèle d'un déclin industriel assez important. La part de l'emploi industriel est passé de près de 50 % en 1975 à 25 % en 2012. Le tissu économique actuel est marqué par la présence d'une grande entreprise, Iveco, fabricant de bus, qui emploie plus de 1 200 salariés.

Carte 2: Localisation des cas d'étude



Démarche de la thèse

Ce manuscrit est organisé en deux parties, comprenant chacune trois chapitres.

La **première partie** propose une lecture territoriale de la désindustrialisation. Elle s'appuie sur une explicitation et argumentation du filigrane de cette introduction. Au-delà de l'analyse du contexte, cette première partie esquisse de premières recompositions territoriales en mettant en lumière les nouveaux enjeux productifs et en livrant les principaux éléments théoriques et empiriques contemporains permettant de saisir les dynamiques récentes des territoires industriels. Le premier chapitre explore les fondements du processus de désindustrialisation en soulignant les mutations productives qui modifient les contours de l'industrie, et par là-même ses territoires. Le deuxième chapitre propose une entrée plus géographique et aménagiste des évolutions présentées dans le premier chapitre en étudiant les effets et ressorts territoriaux de la désindustrialisation ainsi que l'évolution du traitement des difficultés des territoires industriels. Il invite à dépasser le discours de la fracture territoriale en montrant de premiers leviers résidentiels de redéveloppement des territoires industriels. Le troisième chapitre expose l'état de l'art qui sous-tend notre raisonnement situé et dynamique. Après avoir présenté ce que nous retenons de l'approche territoriale et la façon dont celle-ci peut évoluer au regard des enjeux productifs récents, les fondements d'une approche dynamique sont posés nous conduisant *in fine* à proposer une analyse par les trajectoires, développée dans la seconde partie du manuscrit.

La **deuxième partie** propose une analyse dynamique des territoires industriels pour saisir leur potentiel avenir productif. Le quatrième chapitre présente notre typologie de bassins de vie industriels, questionne leurs contours ainsi que leur supposée fragilité d'ensemble dans le contexte exposé. Le cinquième chapitre, via un approfondissement de ces premiers résultats, révèle et qualifie les principales trajectoires suivies par les territoires industriels. Leurs grandes caractéristiques sont étudiées, ainsi que celles des territoires qu'elles recouvrent. Ces trajectoires sont illustrées par des exemples concrets à l'aide de nos trois cas d'étude et d'un recours à des monographies existantes. Le sixième et dernier chapitre s'intéresse aux signaux faibles du renouvellement productif dans les territoires industriels situés hors de grandes aires urbaines et aboutit à des pistes de réflexion en matière d'action publique.

**PREMIERE PARTIE. UNE LECTURE
TERRITORIALE DU PROCESSUS DE
DESINDUSTRIALISATION**

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

En France, après une première phase de proto-industrialisation, la révolution industrielle parachève, au cours du XIX^{ème} siècle, l'entrée dans l'ère de la société industrielle (Woronoff, 1998). Cette révolution qui dessine une nouvelle géographie manufacturière induit de profondes disparités géographiques entre les territoires qui demeurent agricoles et les territoires industriels naissants, principalement situés au nord d'une ligne virtuelle Le Havre - Marseille. L'industrie s'immisce dans ces derniers, parfois progressivement, d'autres fois plus brutalement, et marque durant des décennies leur histoire socio-économique, leurs paysages et leur culture. Malgré quelques crises ponctuelles et/ou sectorielles, cette géographie économique demeure relativement stable jusqu'au début des années 1970, décennie à laquelle le processus de désindustrialisation revêt un caractère structurel.

La désindustrialisation est un phénomène le plus souvent traité à travers une entrée macroéconomique (dans la comparaison entre deux pays de la contribution de l'industrie au produit intérieur brut) ou sectorielle (dans l'analyse du dynamisme de secteurs d'activités spécifiques tels la sidérurgie ou le textile) (Colletis, 2018). Pourtant, elle constitue un objet géographique (Bost, 2017) en raison de ses facteurs et de ses effets profondément spatiaux : la désindustrialisation ne s'observe ni partout, ni de façon homogène dans les espaces concernés. La lecture territoriale, que nous proposons d'adopter dans cette partie, vise à dépasser une simple retranscription spatiale des effets macroéconomiques de ce processus de désindustrialisation. Les territoires ne peuvent être réduits à des réceptacles de l'activité économique (Claval, 2008) ou à des regroupements spatiaux infranationaux (Colletis & Pecqueur, 2005). Parce que ces entités socialement construites « *comptent dans l'appréhension du processus de désindustrialisation* » (Colletis, 2018), comme Dalmasso (2017), nous pensons « *[qu'] aborder la désindustrialisation par le territoire, ce n'est [...] pas se cantonner à la déploration des pertes, c'est aussi analyser les dynamiques qui se développent face à des mutations économiques à la fois complexes, profondes et inscrites, au-delà du caractère brutal des fermetures, dans le temps long des sociétés* » (Dalmasso, 2017, p.150).

L'examen attentif porté aux racines du processus de désindustrialisation nous invite à élargir le spectre d'analyse. Ce processus s'inscrit dans un contexte de sortie de la société industrielle telle que nous la connaissions jusqu'alors (Veltz, 2017). Bien que l'industrie continue de renvoyer « *à l'acte productif, autrement dit la transformation de la matière et de biens intermédiaires en produits* » (Le Blanc, 2005, p.6), ses métiers et ses fonctions se transforment en profondeur rendant moins lisible la frontière avec le secteur des services. Les conséquences spatiales de cette transformation sont souvent réduites à l'existence d'une fracture territoriale : essor des métropoles

et fragilité des territoires traditionnels de l'industrie. Cette partie vise à complexifier cette opposition très binaire en soulignant le possible redéveloppement de ces derniers grâce à de nouvelles voies touristiques, patrimoniales ou résidentielles puis en exposant notre socle théorique centré sur la question productive.

Nous suivons le plan suivant :

Après avoir mis en exergue la construction des territoires industriels par deux grandes phases d'industrialisation, que sont la proto-industrialisation et la révolution industrielle, le **premier chapitre** explore la genèse de la désindustrialisation, depuis la reconnaissance de son caractère structurel à partir des années 1970 jusqu'à l'analyse des contours de la nouvelle économie productive, dans laquelle les fonctions péri-productives (en amont et en aval de la phase de production) occupent une place centrale. Nous insistons sur les différents déterminants macroéconomiques communs à l'ensemble des pays industrialisés, que sont la mondialisation et les facteurs structurels (gains de productivité et externalisation), auxquels nous adjoignons certaines caractéristiques spécifiquement françaises. Les mutations industrielles présentées ainsi que les nouveaux défis qui se posent à la production (au premier rang desquels la révolution numérique et l'impératif de durabilité) nous invitent à repenser nos définitions et cadres d'analyse de l'industrie.

Le **deuxième chapitre** propose d'analyser les liens entre désindustrialisation et territoires. Si les territoires industriels apparaissent globalement fragilisés, le déploiement infranational inégal appelle à considérer les facteurs locaux et territoriaux de la désindustrialisation ainsi que les politiques d'aménagement déployés, d'abord par l'Etat puis au niveau local. Alors que les métropoles semblent être les nouveaux territoires productifs, nous appelons, par la suite, à dépasser le discours de fracture territoriale. L'examen des leviers de redéveloppement culturels, patrimoniaux, touristiques et résidentiels mobilisés par certains territoires industriels contribue à ce dépassement.

Le **troisième chapitre** constitue le socle théorique de ce travail de thèse. Il démontre, d'abord, les apports de l'approche territoriale pour comprendre les ressorts locaux de la désindustrialisation. Le territoire est, ainsi, appréhendé comme un coordinateur des activités économiques et un moteur de l'innovation. Cette littérature très marquée par les travaux, et donc par le contexte, des années 1970/1980, permet ensuite de penser les potentiels fondements d'un avenir productif des territoires industriels à condition de prendre en compte les nouveaux enjeux productifs (innovation sociale, numérique, durabilité). L'état de l'art que nous dressons, assez statique, est complété par des outils théoriques, principalement issus des travaux du GREMI et de *l'evolutionary economic geography*, permettant de prendre en compte le caractère irréversible des processus de développement et

d'appréhender l'origine du changement territorial. Ils nous invitent, dans une optique dynamique, à poursuivre l'analyse en termes de trajectoires territoriales.

Chapitre 1. Les fondements du processus de désindustrialisation

Ces dernières années, les images médiatiques liées aux fermetures définitives d'établissements industriels, aux délocalisations d'entreprises ou encore aux programmes de licenciements se sont multipliées, conduisant à inscrire le processus de désindustrialisation dans les esprits (Bost, 2014). Certaines fermetures retentissantes du début des années 2000 (Metaleurop, Daewoo) ont accentué le sentiment d'une accélération du processus de désindustrialisation (Fontagné & Lorenzi, 2005). Certains économistes posent alors des questions telles que « *la France aura-t-elle encore des usines dans dix ans ?* » (*Ibid.*) pendant que d'autres imaginent « *la France sans ses usines* » (Virard & Artus, 2011). Ce processus n'est pourtant pas récent. Après une histoire industrielle dans laquelle les crises, révolutions et autres chocs ont été nombreux, le caractère structurel du processus de désindustrialisation se révèle véritablement pour l'ensemble des pays industrialisés à partir de 1974, à la suite du premier choc pétrolier. En France, en 10 ans, de 1974 à 1984, un million d'emplois industriels disparaissent (Woronoff, 1998).

Afin de comprendre l'origine des fragilités socio-économiques des territoires industriels et cerner les contours actuels de l'industrie au sens large (nécessaires pour saisir les ressorts potentiels de l'avenir productif de ces mêmes territoires), ce premier chapitre étudie, en trois temps, la genèse et les fondements de ce processus de désindustrialisation à l'échelle des économies nationales. Il invite à le replacer dans une perspective de transformation profonde des métiers, des fonctions et des produits de l'industrie commune à l'ensemble des pays industrialisés.

La formation de la géographie industrielle par les deux premières vagues d'industrialisation, à savoir la proto-industrialisation et la révolution industrielle, est présentée dans une première section. Elle nous paraît essentielle pour appréhender la façon dont l'industrie a pu s'immiscer puis progressivement se lier entièrement au destin de certains territoires, villes-usines et bassins industriels notamment. Chocs et autres crises sectorielles se sont manifestés dans ceux-ci avant que n'apparaisse la désindustrialisation structurelle.

Dans une deuxième section, nous explorons les principaux déterminants macroéconomiques de désindustrialisation, partagés par l'ensemble des pays industrialisés. Cette exploration macroéconomique s'attarde spécifiquement sur la situation nationale, replacée aussi souvent que nécessaire dans un contexte international. A la concurrence internationale souvent mise en avant, s'ajoutent d'importantes mutations structurelles (gains de productivité et externalisation) qu'il convient de souligner tant elles viennent modifier l'organisation productive des nations. Outre ces déterminants généraux, le déclin industriel français provient de certaines spécificités parmi

lesquelles la structure sectorielle, le rôle des grands groupes et les choix en matière de politiques industrielles.

Enfin, considérant l'importance des mutations productives dans le processus de désindustrialisation, nous démontrons, dans une troisième section, l'avènement d'une économie non pas postindustrielle mais hyper-industrielle dont nous analysons les contours à l'aide de nouvelles grilles de lecture. Parce qu'ils conduisent à éloigner encore davantage l'éventualité d'une fin de l'industrie en France et contribuent à poser les jalons d'un avenir productif des territoires industriels, sont également étudiés les principaux enjeux (numériques, de durabilité, de relocalisation) qui se posent face à cette nouvelle économie hyper-industrielle.

1.1. Formation de la géographie industrielle française

Jusqu'à ce que la désindustrialisation revête un caractère structurel dans les années 1970, la géographie industrielle française porte la marque des deux grandes vagues d'industrialisation que sont la proto-industrialisation et la révolution industrielle (Woronoff, 1998). Pour comprendre ce que sont les territoires industriels, analysons brièvement les racines de ces deux mouvements aux empreintes spatiales distinctes.

A l'échelle internationale, pour les pays que nous qualifions aujourd'hui d'industrialisés, l'industrialisation ne se produit pas à partir du même moment, ni ne se propage au même rythme. Au niveau infranational, les lieux et rythmes diffèrent également. L'essor de l'industrie bouleverse les économies nationales et leurs moteurs, ainsi que les structures sociales (Polanyi, 1944) et territoriales (Talandier, 2016b) existantes. Tandis que le paysan devient ouvrier, l'économie agricole se mue progressivement en une économie industrielle.

La première phase d'industrialisation correspond à un mouvement de proto-industrialisation, terme proposé par Franklin Mendels (1972) qui voit en l'industrie rurale domestique, non pas le dernier avatar de la fabrication artisanale mais bien une première forme d'industrie. Débutant en France au XVIII^{ème} siècle, voire plus tôt (Woronoff, 1998), elle fonctionne selon le principe suivant : un marchand-fabricant urbain fournit la matière première aux familles rurales qui produisent un produit fini ou en cours de transformation. Les femmes, les enfants mais aussi les paysans, en fonction des saisons, participent à cette activité. Les ateliers proto-industriels sont bien souvent installés à proximité des cours d'eau, dans les vallées, pour bénéficier de l'énergie hydraulique (Edelblutte, 2010). A côté de ces ateliers, deux autres types d'espaces de travail caractérisent cette période : la manufacture royale, dont les dimensions et l'architecture ostentatoire marquent clairement la différence avec les petits ateliers, et les premières forges (Woronoff, 1998). La

géographie industrielle est alors dispersée et de fait, aussi rurale qu'urbaine (Leboutte, 1997). L'ubiquité du travail industriel étant le trait dominant de période proto-industrielle, l'industrie est partout, bien que toutes les industries ne soient pas également réparties sur le territoire national. Denis Woronoff résume : « *chaque industrie a ses places fortes et des pôles d'activités multiples, organisés autour de grande villes - Paris, Lyon, Rouen, Amiens... - sont clairement visibles, mais la diffusion générale demeure la règle* » (Woronoff, 1998, p.160).

La deuxième phase d'industrialisation fait suite à la révolution industrielle, durant le XVIII^{ème} siècle au Royaume-Uni, son berceau, et au cours du XIX^{ème} siècle en France. Le fait marquant de cette révolution industrielle procède de l'invention de la machine à vapeur, faisant évoluer les contraintes de localisation des industries. Les industries étaient jusqu'alors forcées de se localiser à proximité d'une source d'énergie, d'origine hydraulique notamment. Le déploiement de la machine à vapeur, en desserrant la contrainte énergétique, ouvre la voie au développement de formes industrielles concentrées (Dézert & Verlaque, 1978). Et, la baisse des coûts de transports qu'il induit engendre la constitution d'un véritable marché national, inexistant jusqu'alors (Woronoff, 1998). Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, l'exode rural accompagne cette révolution industrielle. Se dessine alors une nouvelle géographie autour de grands bassins industriels. Woronoff dresse le constat que « *dans la France de 1880, la géographie de l'industrie est plus ramassée ; son territoire a été en quelque sorte aménagé par un processus sélectif* » (*Ibid.*, p.324). Pourtant, la révolution industrielle très brutale au Royaume-Uni dans la fracturation entre l'urbain et le rural (Polanyi, 1983) est moins abrupte pour les structures territoriales françaises. Il faut ainsi souligner la persistance relativement longue de la dynamique rurale, en France, principalement en raison de la coexistence des phases d'industrialisation (Talandier et al., 2016).

La deuxième phase d'industrialisation issue de la révolution industrielle, parfois spontanée et « *sauvage* » (Dézert & Verlaque, 1978), a bien souvent participé activement à la construction de territoires. L'une des principales caractéristiques de cette grande phase d'industrialisation tient en effet à la « *création de régions et de villes industrielles, fortement spécialisées économiquement et caractérisées socialement voire politiquement* » (Dalmasso, 2017, p.142). Industrialisation et urbanisation allant de pair pendant la révolution industrielle, de nombreuses villes se développent. Simon Edelblutte (2010) discerne villes-usines et villes industrielles, respectivement qualifiées plus explicitement de villes nées de l'industrie et de villes préexistant au développement industriel par Bernadette Mérenne-Schoumaker (2011). Pour employer le vocabulaire d'Edelblutte (2010), les villes-usines apparaissent entièrement, ou presque, suite à l'arrivée de l'industrie. La ville peut se structurer autour de l'implantation d'une seule grande usine mais l'industrie peut également s'immiscer dans tout le tissu urbain où se mêlent usines et résidences ouvrières (Mérenne-

Schoumaker, 2011). Des villes de ce type fleurissent partout en Europe à l'instar, en France, de Thiéfosse en Lorraine ou encore Decazeville en Midi-Pyrénées. Quant aux villes industrielles, préexistantes à l'industrie, elles sont profondément transformées par son arrivée. Les exemples sont, là-encore, nombreux : Roubaix, Valenciennes, Saint-Etienne (Edelblutte, 2010), ou encore Clermont-Ferrand progressivement modifiée par l'arrivée de Michelin à la fin du XIX^{ème} siècle (Zanetti, 2012). Ce caractère mono-sectoriel que revêtent les villes-usines et, dans une moindre mesure, les villes industrielles, héritage historique, sera à l'origine des impacts négatifs, à la fois puissants et localisés, de la désindustrialisation, nous y reviendrons.

Si l'on change d'échelle, les bassins industriels, comprenant les bassins miniers et houillers, apparaissent profondément marqués par la révolution industrielle. La localisation du développement industriel en leur sein s'explique classiquement par la présence de gisements de matières premières (fer, charbon ou tout autre minerai) qui favorisent l'installation de mines. La présence de celles-ci attire par la suite, à proximité, de nombreuses usines (Edelblutte, 2010). Pendant plusieurs décennies, l'exploitation de ces matières premières façonne grandement l'histoire économique et sociale, les paysages et cultures de ces bassins (Daumalin et al., 2006). Non spécifiques à l'industrialisation française, les bassins industriels sont véritablement caractéristiques du continent européen (Leboutte, 1997) et constituent, du reste, les racines de la construction européenne. Ils sont aussi les premiers exposés aux grandes vagues de désindustrialisation de l'après-guerre, avant même qu'elle ne devienne structurelle.

A travers ces diverses constructions territoriales, qu'il s'agisse de villes ou de régions, la révolution industrielle est fortement créatrice de disparités géographiques. Le centre de gravité industrielle se déplace dans le Nord-Est du pays. Etant donné la pluralité des temporalités et la relative persistance des dynamiques proto-industrielles, il faudra plusieurs décennies pour que les clivages apparaissent véritablement. Des clivages nord-sud et est-ouest, qui n'existaient pas lors de la phase proto-industrielle, se dessinent progressivement. Comme le met en exergue Woronoff, « *la dynamique d'industrialisation [...] ne suit pas un schéma simple et n'adopte pas partout la même chronologie* » (Woronoff, 1998, p.341). Il n'empêche qu'au final, « *la révolution industrielle fut autant une désindustrialisation massive [...] autant une grande dépopulation des campagnes, qu'une grande construction de fabriques et une croissance des villes* » (Mendels, 1986, p.190-191 cité par Judet, 2017, p.193).

L'industrie s'est immiscée souvent progressivement, parfois brutalement, dans l'ensemble de ces territoires, villes et campagnes, empreints d'industrie. Leur histoire industrielle est loin d'avoir été temporellement et spatialement homogène. Depuis les prémices de l'industrialisation, crises,

révolutions et autres chocs ont modelé leur développement et bouleversé leurs structures socio-économiques. Des activités industrielles se sont restructurées, certaines ont décliné quand d'autres sont apparues. Les facteurs de localisation ont progressivement évolué, les contraintes étant de plus en plus lâches (notamment sous l'influence de la baisse des coûts de transport). L'évolution technique a joué un rôle majeur dans la modification de l'organisation de l'espace industriel (Dézert & Verlaque, 1978). Et, en termes de lieux, friches industrielles et bâtiments désaffectés sont apparus à mesure qu'évoluaient l'industrie et sa géographie : « *chaque génération industrielle laissant des traces plus ou moins marquées* » (*Ibid.*, p.46).

C'est à l'ensemble de ces territoires industriels, en les appréhendant dans toute leur diversité, que cette thèse entend s'intéresser. L'industrie ayant construit, au moins en partie, ces villes et bassins industriels, les difficultés industrielles auxquelles ils sont confrontés entraînent déconstructions, destructions, déstructurations économiques et sociales. Jusqu'aux années 1970, les difficultés proviennent toutefois principalement de crises sectorielles.

1.2. Une désindustrialisation structurelle commune aux pays industrialisés

Ce n'est qu'à partir du premier choc pétrolier que le processus de désindustrialisation se généralise véritablement en France et acquiert, de fait, un caractère plus structurel (Beslay et al., 1998). Les données empiriques relatives au déclin industriel depuis les années 1970 révèlent des changements globaux assez similaires dans les pays industrialisés. C'est la raison pour laquelle le propos de cette thèse se situe après à cette date. Le processus de désindustrialisation revêt en France un caractère particulier du fait de sa rapidité et de son ampleur (Bost, 2014). Aux principaux facteurs macroéconomiques à l'origine de ce déclin, communs à tous les pays industrialisés, s'ajoutent certaines spécificités françaises, tant économiques que politiques.

1.2.1. Les marqueurs de la désindustrialisation : production et emploi

Globalement, tous les pays ayant appartenu à la première phase d'industrialisation – ceux que nous retiendrons sous le terme de pays industrialisés – ont connu une trajectoire de désindustrialisation depuis le milieu des années 1970. La différence tient aux proportions de celle-ci. Si la France et les Etats-Unis ont connu une trajectoire industrielle similaire avec des conséquences macro-économiques visibles (pertes d'emplois, déficit commercial, contribution négative à la croissance), les performances allemandes sont indéniables (Colletis, 2012).

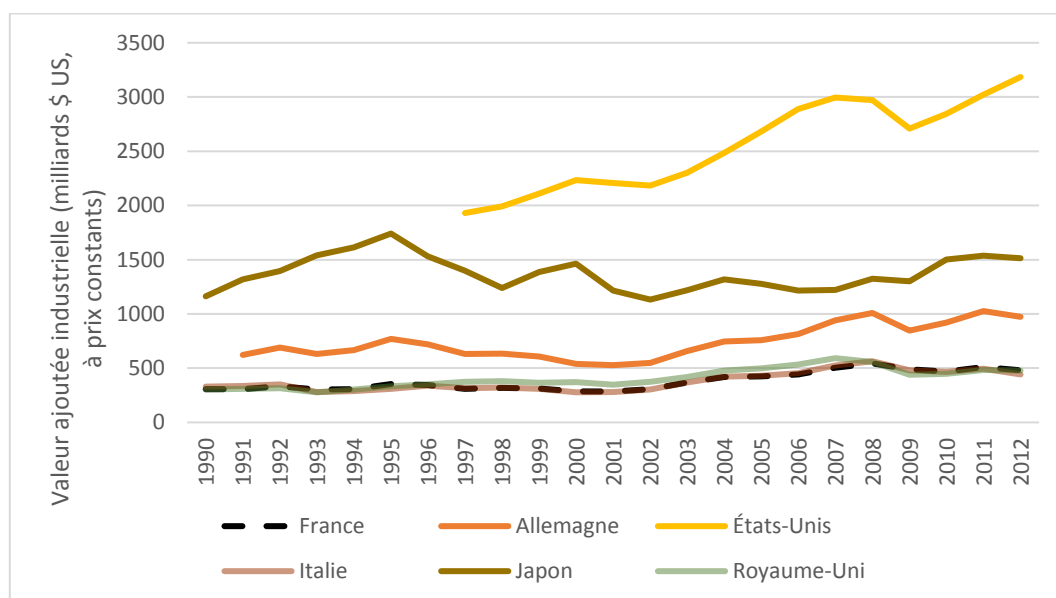
L'évolution de la valeur ajoutée et des emplois sont couramment utilisés pour rendre compte du déclin industriel. Les efforts en recherche et développement (R&D) et la balance commerciale sont également régulièrement mentionnés. Il s'agit là de quatre indicateurs macroéconomiques majeurs

témoignant de la vitalité d'économies nationales⁵. Nous dressons ici un panorama de l'évolution des deux premiers indicateurs, les plus usités, dans quelques pays choisis parmi les pays les plus industrialisés : Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni⁶.

L'évolution de la valeur ajoutée industrielle

Pour rappel, la valeur ajoutée correspond à la production nette soit la production diminuée des consommations intermédiaires. Que l'on considère l'évolution de la valeur ajoutée industrielle en volume ou en termes de poids relatif dans la valeur ajoutée globale, la tendance diffère.

Figure 2 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle (1990-2012)



Source : élaboration de l'auteur d'après Banque Mondiale⁷, 2015.

Les données fournies par la Banque Mondiale renseignant sur l'évolution de la valeur ajoutée industrielle ne remontent qu'à 1990 [figure 2]. Mais les données collectées par Gilles Le Blanc (2005), depuis 1978, livrent le même constat [figure 3]. Nous n'assistons pas à un fort déclin de la valeur ajoutée industrielle depuis le milieu des années 1970. Tous ces pays se caractérisent en effet par une hausse de leur valeur ajoutée industrielle jusqu'à la crise de 2008, venant marquer un coup d'arrêt à cet essor. Les courbes de l'Italie, de France et du Royaume-Uni se confondent presque entièrement. Leur production industrielle croît jusqu'en 2008 puis tend à se stabiliser après la crise. Les Etats-Unis, dont la production industrielle est bien plus importante en termes de valeur, est le

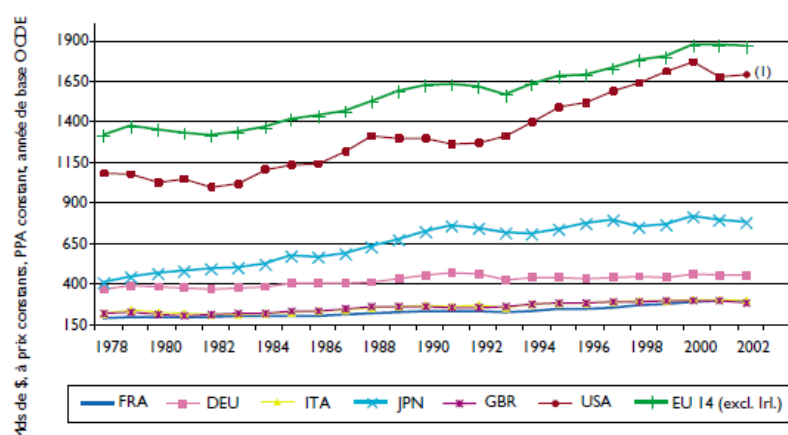
⁵ Et uniquement de la vitalité économique, ils ne donnent que peu de renseignements sur les aspects sociaux du développement.

⁶ La valeur ajoutée industrielle des quatre pays européens retenus représente, en 2000, plus de 70 % du total européen (Le Blanc, 2005).

⁷ Le secteur de l'industrie comprend ici la construction contrairement aux données INSEE.

seul pays parmi l'échantillon à voir sa production repartir à la hausse de façon marquée sur cette dernière période.

Figure 3 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle dans les pays industrialisés (1978-2002)

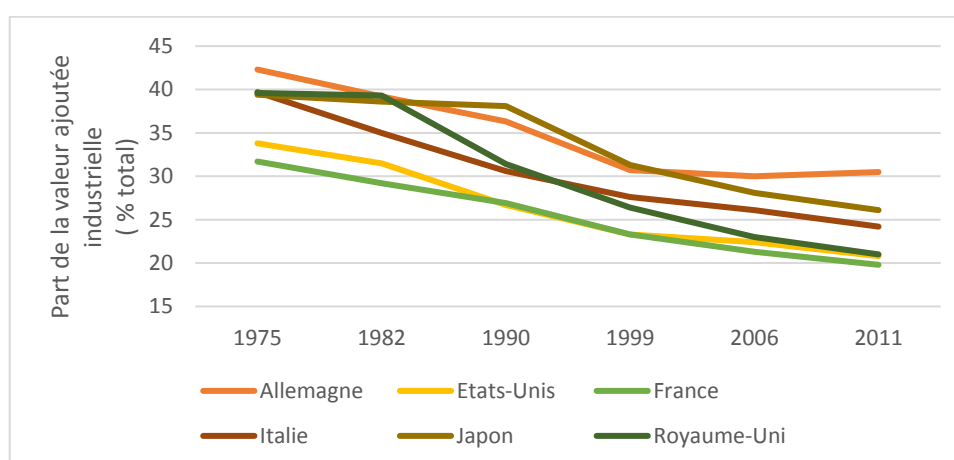


Source : OCDE, STD (SNA, System of National Accounts database).
 (1) USA: la valeur en 2002 est une estimation de l'OCDE.

Source : Le Blanc, 2005.

Nous pouvons également distinguer un soubresaut au début des années 2000, dans l'ensemble de ces pays, correspondant à l'éclatement de la bulle Internet. Comme dans l'ensemble de l'histoire industrielle, durant les dernières décennies, la production industrielle a connu quelques crises conjoncturelles. Il semblerait toutefois qu'après chacune d'entre elles, y compris la dernière, en 2008, l'essor de la production industrielle se poursuive. Ce n'est pas une grande surprise puisqu'au niveau mondial, la population, tout comme ses besoins matériels, ne cessent de s'accroître, demandant une production de biens toujours plus importante. La dématérialisation de l'économie est loin d'être totale.

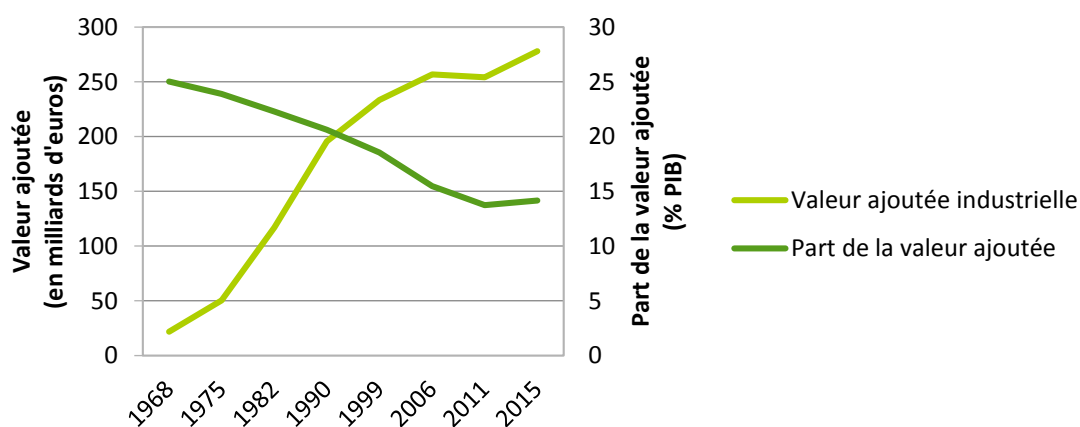
Figure 4 : Evolution de la part de la valeur ajoutée industrielle dans les pays industrialisés (1975-2011)



Source : élaboration de l'auteur d'après Banque Mondiale, 2015.

Quant à la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB, elle diminue depuis 1975 [figure 4]. La tendance observée est similaire dans les différents pays retenus, en témoigne la stabilité de la hiérarchie industrielle sur la période. L'Allemagne et le Japon restent les deux pays les plus industriels alors que la France et Etats-Unis se révèlent être les moins industriels en 1975 et en 2011. Une exception : le Royaume-Uni qui enregistre le plus fort recul (-18,6 points). Notons également que l'Allemagne se distingue puisqu'elle est la seule à enrayer le mouvement sur l'ensemble de la période : la part de la valeur ajoutée industrielle se stabilise dès la fin des années 1990. Dans l'économie de ces pays industrialisés, l'industrie n'occupe donc visiblement plus la place prépondérante qu'elle occupait après la Seconde Guerre mondiale. C'est encore plus vrai pour la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis que pour l'Allemagne. Le Japon et l'Italie sont dans une situation intermédiaire. Ces différents degrés de désindustrialisation démontrent, et nous y reviendrons, que le déclin industriel n'est pas exclusivement une affaire de coûts de production et de concurrence des pays en développement.

Figure 5 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle française (1968-2015)



Source : INSEE, comptes nationaux - base 2010.

L'examen plus détaillé de la situation française témoigne sur une plus longue période d'un effet ciseau [figure 5]. La valeur ajoutée industrielle française enregistre une forte augmentation jusqu'en 1990, allant même jusqu'à doubler sur certaines périodes intercensitaires. L'augmentation devient plus modérée par la suite bien qu'elle soit assez marquée jusqu'en 2006, date à laquelle la crise vient stopper provisoirement cette progression. Elle repart fortement dès 2011. En parallèle, son poids dans la valeur ajoutée totale décroît régulièrement entre 1968 et 2011. Elle passe ainsi de 25 % de la valeur ajoutée totale en 1968 à 13,5 % en 2011, puis repart légèrement à la hausse jusqu'en 2015 atteignant 14,1 %.

Si l'on se place dans une perspective comparative, la situation industrielle française en se référant à la production industrielle, se dégrade plus vite que celle des autres grands pays industriels,

témoignant de l'ampleur du processus : en 20 ans, entre 1980 et 2000, le poids de la valeur ajoutée industrielle française dans le total de la valeur ajoutée des industries manufacturières des pays de l'OCDE à 15⁸ passe de 7,6 % à 6,1 % (Beffa, 2005).

Le recul marqué de l'emploi industriel

Contrairement à la valeur ajoutée, pour les emplois, l'importante décroissance de l'industrie s'observe à la fois en termes absolus et relatifs : le nombre d'emplois industriels et leur part dans l'emploi global chutent considérablement depuis le début des années 1970. Comme pour la valeur ajoutée, si la tendance globale est la même, certains pays apparaissent plus concernés que d'autres. C'est le cas de la France.

Tableau 1 : Evolution de l'emploi industriel dans les pays industrialisés (1991-2010)

Pays	Evolution de l'emploi industriel (en %)
Allemagne	-30,7 %
Etats-Unis	-28,7 %
France	-28,6 %
Italie	-16,7 %
Japon	-32,3 %
Royaume-Uni	-41,1 %

Sources : Base de données AMECO, Commission européenne, d'après Bost, 2014, p.150⁹.

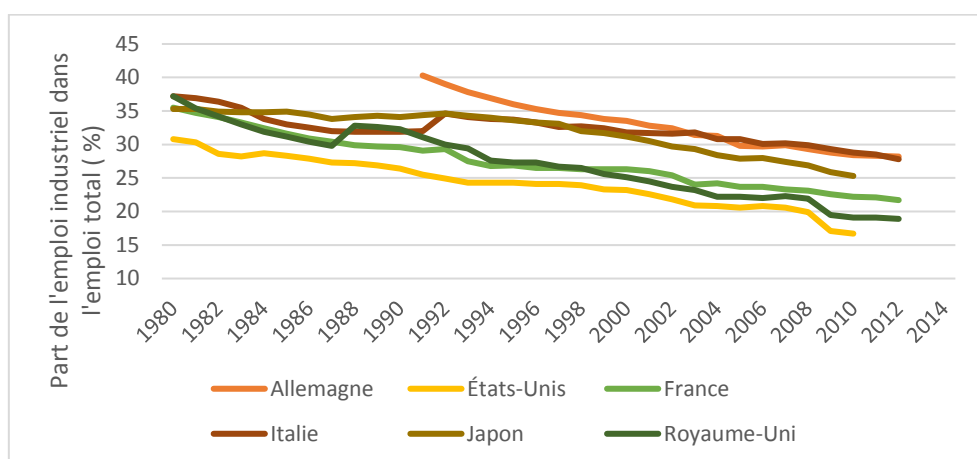
En 30 ans, entre 1991 et 2010, excepté l'Italie, les pays industrialisés retenus perdent plus du quart de leurs emplois industriels [tableau 1]. Le Royaume-Uni en perd presque la moitié, quand l'Allemagne et le Japon en perdent près d'un tiers.

Le déclin des emplois industriels s'observe également en termes relatifs pour l'ensemble des pays retenus [figure 6]. Initialement déjà, les situations n'étaient pas complètement semblables : nous n'avons pas les chiffres concernant l'Allemagne (qui sembleraient au-dessus de la moyenne), mais les Etats-Unis affichent déjà une part de l'emploi industriel plus faible que les autres. La tendance apparaît régulière et continue sauf quelques exceptions (le Royaume-Uni à la fin des années 1980 et l'Italie au début des années 1990). En 2012, l'Italie et l'Allemagne conservent plus d'un quart d'emplois industriels alors que la part de l'emploi industriel aux Etats-Unis avoisine les 15 %.

⁸ Allemagne, Autriche, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Irlande, Portugal, Suède et Royaume-Uni.

⁹ La Banque Mondiale ne dispose pas de donnée relative au nombre d'emplois industriels.

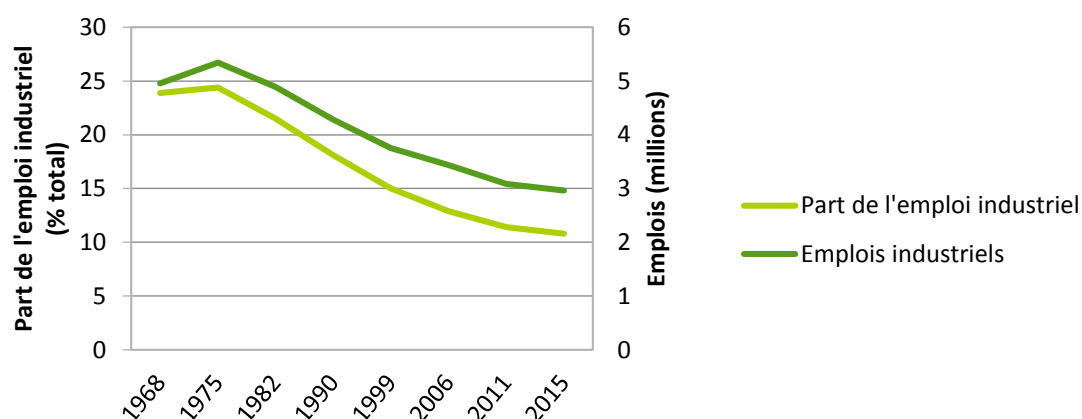
Figure 6 : Evolution de la part de l'emploi industriel (1980-2012)



Source : élaboration de l'auteur d'après Banque mondiale, 2015.

D'après les chiffres de la Conference Board (2004) – *Can manufacturing survive in advanced countries* – (Fontagné & Lorenzi, 2005) qui retracent l'évolution de la part de l'emploi industriel sur un temps beaucoup plus long (entre 1870 et 2001), la part de l'emploi industriel culmine en France, en Allemagne et au Japon en 1973, sans surprise lorsque se révèle le caractère structurel du processus de désindustrialisation. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, elle atteint son maximum antérieurement, en 1950. A partir de ces deux dates et respectivement pour ces différents pays, elle commence à décroître.

Figure 7 : Evolution de l'emploi industriel français (1968-2015)



Source : INSEE, comptes nationaux - base 2010.

L'observation de l'évolution de l'emploi industriel français depuis 1968 corrobore ce constat [figure 7]. Elle témoigne également du parallèle entre déclin relatif et absolu à partir du recensement de 1975. Le nombre d'emplois industriels diminue passant d'environ 5 300 000 en 1968 à 3 400 000 en 2011, soit environ 2 000 000 d'emplois en moins. Quant à la part des emplois industriels dans l'ensemble des emplois de la population active, elle passe dans le même temps de 30 % à 13 %.

Comme le montre le graphique, le déclin continu, assez régulier, accélère à la faveur de la dernière crise économique puis ralentit après 2011. Ces chiffres qui attestent d'un déclin intense de l'emploi industriel ne doivent toutefois pas masquer les difficultés de mesure que nous explorerons plus loin.

L'étude de ces deux indicateurs, valeur ajoutée et emploi, souligne la similarité du processus de désindustrialisation dans les pays industrialisés. Leurs évolutions respectives se désynchronisent peu à peu témoignant des gains de productivité à l'œuvre dans l'industrie. Derrière cette similarité observée se cachent toutefois des spécificités nationales parmi lesquelles nous retenons l'ampleur du processus français. L'analyse de ces indicateurs révèle également l'importance de la question de la mesure de la désindustrialisation puisque selon que l'on regarde la valeur ajoutée ou l'emploi, en termes relatif et absolu, les résultats diffèrent. Souvent, lorsque l'on parle de désindustrialisation, *a fortiori* les économistes, il s'agit du déclin de la part de la valeur ajoutée industrielle, le PIB étant l'indicateur économique de référence. Dans le cadre de cette thèse, nous choisissons de retenir le recul de l'emploi industriel qui est, nous l'avons vu, à la fois relatif et absolu. Ses effets sociaux et spatiaux sont très marqués mais aussi fortement tangibles.

Nombreux sont les économistes se penchant sur ce déclin et tentant de trouver une issue, des solutions, à ce qui ressemble aujourd'hui à un mal dont souffrent tous les pays industrialisés (Colletis, 2012; Fontagné & Lorenzi, 2005; Giraud, 2014; Veltz & Weil, 2015). La plupart des économistes s'accordent sur les principaux déterminants de la désindustrialisation : à l'exacerbation de la concurrence engendrée par la mondialisation, s'ajoutent des mutations structurelles témoignant d'une transformation profonde de l'industrie telle qu'on la connaissait jusqu'alors. Outre ces grandes tendances macroéconomiques communes à l'ensemble des pays industrialisés, la France, du fait de sa structure sectorielle, du rôle joué par les grands groupes industriels et des choix politiques, affiche certaines spécificités qui accentuent le recul de l'emploi industriel.

1.2.2. Mondialisation, concurrence et financiarisation

L'entrée dans une nouvelle phase de mondialisation des économies conduit, dès les années 1980, à une exacerbation de la compétition internationale, caractérisée par l'émergence de nouveaux concurrents (Fontagné & Lorenzi, 2005). Les délocalisations, médiatiques et emblématiques de ce contexte concurrentiel, ne doivent pas occulter la complexité des tenants et aboutissants de cette mondialisation. Elle se distingue de la précédente par les flux qu'elle génère, les interdépendances devenant à la fois commerciales et financières.

Mondialisation, compétitivité et délocalisations

En économie, la mondialisation réside dans l'intensification et la fluidification des échanges économiques à l'échelle de la planète. Déjà entre 1820 et 1914, les économies nationales connaissaient une première forme de mondialisation à travers l'essor des échanges internationaux de biens et de services (Bouba-Olga, 2009).

Si la nouvelle vague de mondialisation, à l'œuvre depuis le début des années 1980, présente des ressemblances avec celle du XIX^{ème} siècle (importance des flux commerciaux et de capitaux, réduction des barrières commerciales (Baldwin & Martin, 1999)), elle ne peut être réduite au seul mouvement d'ouverture des économies nationales en ce sens qu'elle consiste en la « *mise en place progressive d'un système d'interdépendances généralisé, système fondé davantage sur la mobilité des flux de facteurs que sur celle des flux de biens ou de services* » (Colletis, 2012, p.50). La mobilité internationale des ressources, ou facteurs (travail et capital), nécessaires pour produire ces biens et services s'accroît. La multiplication des traités de libre-échange favorise, en plus des échanges stricts de biens et services, l'expansion de l'ensemble de ces mobilités.

Tandis que la production industrielle s'internationalise, les processus de production se complexifient. A l'échelle mondiale, une nouvelle division internationale du travail et, de façon liée, une division internationale du processus de production renouvelée se dessinent. Les chaînes de valeurs se trouvent découpées en de multiples points du globe, les produits sont toujours plus « *Made in Monde* » (Bouba-Olga, 2017) et les firmes transnationales se multiplient (Moati & Mouhoud, 2005). Ces dernières sont les principales preuves et vectrices de cette mondialisation (Coris et al., 2011) marquée par une hausse des échanges internationaux intra-branches (produits similaires ou substituables) et intra-groupes (entre les entreprises et leurs filiales). Justement, signe de l'importance de cette mondialisation pour l'industrie par rapport au reste de l'économie : « *alors que 15 % des emplois enregistrés dans CLAP se situent dans des établissements des secteurs manufacturiers, qu'ils s'insèrent ou non dans des groupes, ils sont environ 41 % dans la base FINANCE recensant les établissements des firmes étrangères en France* » (Finance, 2016, p.249).

Au sein de cette économie mondialisée, les pays font face à une pression concurrentielle accrue venant à la fois des pays en développement et des pays industrialisés. Entre les pays industrialisés et les pays en développement s'exerce, depuis le début des années 1980, une concurrence croissante en termes de prix qui pénalise directement les secteurs manufacturiers intensifs en main d'œuvre, d'autant plus lorsque celle-ci est peu qualifiée. Témoin de l'essor industriel des pays émergents « *la part des BRIC [Brésil, Russie, Inde, Chine] dans la production manufacturière mondiale [est] passée de 11 % à 27 % au cours des dix dernières années* » (Bost, 2014, p. 143). Le rapport de Louis Gallois

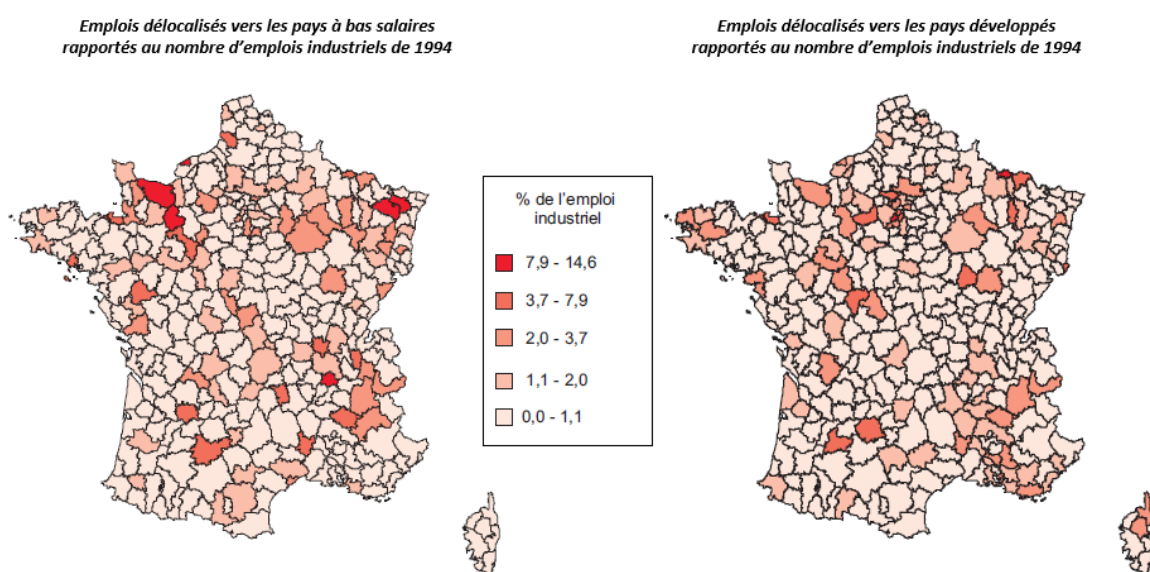
(2012) montre ainsi que la destruction des emplois industriels provient davantage que par le passé de la concurrence jouée par les pays en développement et à plus bas salaires. Mais si les pouvoirs publics tendent à se focaliser sur la problématique de la compétitivité prix des entreprises, la concurrence porte également sur des aspects plus qualitatifs comme en témoigne la compétition se jouant entre les pays industrialisés (Colletis, 2012; Fontagné & Lorenzi, 2005; Gallois, 2012). Il est important de souligner que les effets de ces différentes compétitions sur l'emploi industriel des pays industrialisés diffèrent sensiblement : « *Econometric estimates indicate that even balanced North-South trade can be associated with a contraction in manufacturing employment. [...] In contrast, the relatively small magnitude of coefficients on intra-OECD trade flows imply that changes in intra-OECD manufacturing trade balances have only a minor effect on the structure of employment and production at the aggregate level* » (Saeger, 1997, p.605). La concurrence exercée par les pays industrialisés est moins déstabilisante pour l'emploi que celle provenant des pays à faibles coûts de main d'œuvre. Notons pour prolonger (et nuancer) ce propos qu'il serait restrictif de limiter cette division internationale du travail aux avantages comparatifs offerts par les différences économiques nationales. Elle s'est également mise en place progressivement sous l'effet de mécanismes de domination et de dépendance (colonisation et ses héritages, subordination aux intérêts économiques des pays industrialisés...) (Grasland & Van Hamme, 2010) soutenant un développement inégal (Amin, 1970).

Le déploiement international des firmes, retracés par les flux d'IDE, n'implique pas nécessairement un transfert des activités d'origine (production, distribution, innovation) vers un autre pays (c'est-à-dire une délocalisation absolue) mais seulement la croissance de ses activités à l'étranger (Mouhoud, 2013). Mais il est vrai que la part de la production française délocalisée augmente et concerne peu à peu de nouveaux secteurs peu touchés par les premières vagues de délocalisations, à l'instar de l'aéronautique (Colletis, 2012). Les exemples ne manquent pas (Messaoudi, 2014) mais leur importance à l'échelle nationale est à relativiser (Bouba-Olga, 2009). Malgré leur fort retentissement médiatique¹⁰, elles pèsent relativement peu dans les destructions d'emplois (Aubert & Sillard, 2005; Bonnal & Bouba-Olga, 2012). El Mouhoub Mouhoud, suite à l'analyse de nombreux travaux empiriques ayant trait aux effets des délocalisations sur l'emploi, note que « *globalement et sectoriellement, sans isoler les délocalisations à proprement parler et en prenant l'ensemble des importations en provenance des pays émergents comme variables explicatives, l'effet sur l'emploi demeure faible mais tend à s'intensifier ces dernières années. En outre, sectoriellement, il n'est plus circonscrit à la destruction de l'emploi non qualifié dans l'industrie*

¹⁰ Prenons l'exemple de la délocalisation vers la Pologne de l'usine Whirlpool d'Amiens, produisant des sèche-linge, pendant la campagne présidentielle française de 2017.

[...]. Enfin, l'utilisation de données individuelles [de firmes transnationales] dans la plupart des travaux fait apparaître un résultat récurrent : la production dans les filiales à l'étranger et l'emploi dans les pays d'origine sont davantage complémentaires que substituables » (Mouhoud, 2013, p.86). Soulignons toutefois que les territoires ne sont pas égaux face aux délocalisations, qu'elles soient à destination des pays à bas salaires ou des pays industrialisés [carte 3]. Entre 1995 et 2001, certaines zones d'emplois, qui ne sont pas spécialement parmi les plus fragiles en termes de taux de chômage, ont perdu plus de 10 % des emplois industriels en raison de ces délocalisations (Aubert & Sillard, 2005).

Carte 3 : Zones d'emploi touchées par les délocalisations entre 1995 et 2001



Source : Aubert & Sillard, 2005, p.84.

L'impact de ces délocalisations sur le recul de l'emploi industriel à l'échelle nationale ne doit pas être surestimé. Bouba-Olga (2009) souligne, à juste titre, que les délocalisations ne sont considérées qu'à l'échelle internationale, en prenant comme référence les Etats-nations. Or, l'ensemble des territoires sont désormais mis en concurrence dans ce processus de mondialisation de l'économie (Messaoudi, 2014). Mais, au niveau infranational, les fermetures d'entreprises ou délocalisations avec destructions d'emplois se traduisent par des conséquences socio-économiques souvent spectaculaires (*Ibid.*). Lors des entretiens réalisés dans nos trois terrains, de nombreux interlocuteurs ont évoqué les effets de la concurrence internationale croissante et les risques de délocalisation. Il s'agit d'une réalité éprouvée, comme en témoigne, par exemple, le déménagement progressif de la production de chaussures romaines dans des pays à plus faibles coûts de main d'œuvre au cours des années 1980 et 1990.

Globalisation financière et financiarisation des stratégies industrielles

Cette nouvelle mondialisation inclut un processus de globalisation financière. Alors que le capitalisme financier s'étend, la libéralisation des marchés financiers nationaux et leur intégration à l'échelle internationale sont à l'œuvre depuis le début des années 1980. L'interpénétration entre industrie et sphère financière s'accroît (Holz & Houssel, 2002) et les stratégies industrielles se financiarisent. Les masses financières en circulation s'accroissent comparativement à la circulation en valeur monétaire (contrepartie) des biens réels. Pour souligner le poids de cet essor, Olivier Bouba-Olga compare l'évolution conjointe de quatre indicateurs : « *de 1980 à 2003, la production industrielle a augmenté en moyenne, de 2,3 % par an, le PIB mondial [...] de 2,6 % par an, les exportations mondiales de 4,7 % par an, alors que, sur la même période, les [investissements directs à l'étranger]¹¹ ont connu un taux de croissance annuel moyen situé autour de 11,5 %* » (Bouba-Olga, 2009, p.27). Ces IDE ne reflètent pas une simple opposition entre pays industrialisés et pays en développement, où les seconds seraient destinataires des IDE émanant des premiers. Les IDE émis depuis la France se destinent ainsi principalement aux pays industrialisés tandis qu'elle demeure l'un des pays les plus attractifs au monde, cette attractivité se concentrant dans certains territoires (Finance, 2016).

La sphère financière participe fortement à l'évolution structurelle de l'industrie. La relation entre l'investissement et la finance s'inverse progressivement. Les financements ne sont plus sélectionnés en fonction de l'investissement réalisé (Colletis, 2012). Ce sont souvent les investissements qui sont choisis selon une norme de rentabilité et un revenu promis aux actionnaires. Certains sites ferment non pas parce qu'ils ne sont pas rentables mais parce que cette rentabilité n'est pas assez forte par rapport aux attentes des actionnaires. Cette tendance est accentuée par le fait que, désormais, les intérêts des dirigeants des grands groupes industriels sont souvent alignés sur ceux des actionnaires (via le paiement en actions notamment) (Dutraive, 2011). Les stratégies des firmes transnationales évoluant dans un espace supranational se modifient à tel point que pour Olivier Crevoisier et al., « *les grandes entreprises peuvent être aujourd'hui considérées avant tout comme des groupes financiers, dont les sièges sont systématiquement localisés dans les métropoles financières, et plus comme des groupes industriels* » (Crevoisier et al., 2011).

La financiarisation des stratégies s'exerce au détriment des investissements et des salaires (Colletis, 2012), ainsi que des budgets accordés à la recherche et développement (Dutraive, 2011) avec deux conséquences majeures. Premièrement, dans cette recherche extrême de rentabilité, la

¹¹ D'après la Direction Générale du Trésor, « *les investissements directs à l'étranger (IDE) désignent les investissements par lesquels des entités résidentes d'une économie acquièrent ou ont acquis un intérêt durable dans une entité résidente d'une économie étrangère* ».

finance internationalisée et ses acteurs accentuent la compétition s'exerçant entre l'ensemble des travailleurs et des territoires. Deuxièmement, le manque d'investissement et la primauté accordée aux bénéfices de court terme deviennent incompatibles avec les cycles de développement de long terme de certains secteurs. Les stratégies des groupes industriels s'adaptent à l'évaluation financière (*Ibid.*).

Il apparaît ici nécessaire de distinguer trois niveaux : celui du groupe, celui de la firme (ou encore désignée comme l'entreprise), celui aussi de l'établissement : « *le groupe évolue dans un univers formé autour des questions financières, la firme (ou entreprise) dans un univers marqué par les contraintes concurrentielles de production et de mise en marché de produits différenciés. L'établissement (ou usine) quant à lui doit gérer principalement des contraintes de coût (dans un univers d'optimisation)* » (Colletis, 2008, p.182). La relation à l'espace et au territoire n'est pas la même pour chacun de ces trois niveaux. L'impact de la globalisation financière se situe de fait plutôt au niveau du groupe. Or, ces vingt dernières années, la tendance est à la montée en puissance des groupes dans le tissu productif français (Carré & Levratto, 2013). Nous reviendrons plus loin plus particulièrement sur le rôle joué par les grands groupes français sur le processus de désindustrialisation [section 1.2.4].

Comme le résume Véronique Dutraive, « *alors que l'objectif du développement des marchés financiers était d'améliorer l'allocation des ressources en direction des activités innovantes et de favoriser ainsi la croissance, il semble que les marchés aient surtout obtenu un accroissement de la productivité et une réduction de l'emploi en modifiant profondément l'organisation de la chaîne de valeur industrielle* » (Dutraive, 2011, p.21). La mobilité du capital influencée par la globalisation financière se retrouve donc à grandement modifier la géographie des activités productives. Au niveau territorial, cet impact varie en fonction de l'appartenance ou non d'un établissement à un groupe, ainsi que de l'origine des capitaux. Comme l'expriment Denis Carré et Nadine Levratto, « *on peut en effet s'attendre à ce qu'une PME indépendante soit davantage liée à son milieu dont elle dépend non seulement du point de vue des ressources, humaines notamment, que de ses débouchés [...] On est [...] en droit de considérer que plus la tête de groupe est éloignée du site de production, moins elle sera sensible à l'impact de ses décisions sur le territoire. Quelques exemples récents de fermetures de sites intervenus pendant la crise à Florange (Mittal), Petit-Couronne (Petroplus), etc. suffisent à fonder ce présupposé* » (Carré & Levratto, 2013, p.30-31).

Depuis plusieurs décennies, la mondialisation économique engendre une compétition internationale toujours plus importante. Le redéploiement des activités industrielles à l'échelle mondiale auquel nous assistons, qui ne se limite pas au phénomène de délocalisations, participe à la

désindustrialisation des pays industrialisés. La globalisation financière concoure largement au caractère nouveau de cette mondialisation contemporaine (Mouhoud, 2013). La désindustrialisation ne saurait toutefois s'expliquer uniquement par l'évolution du contexte international. Robert Rowthorn et Ramana Ramaswamy l'expriment de façon extrême : « *deindustrialization is not a negative phenomenon, but is the natural consequence of the industrial dynamism in an already developed economy* » (Rowthorn & Ramaswamy, 1997, p. 22). Des mutations inhérentes à l'industrie elle-même, perçues par ces auteurs comme naturelles, expliquent une partie du recul de l'emploi industriel.

1.2.3. Des mutations structurelles : gains de productivité et externalisation

Le deuxième grand facteur macroéconomique à l'origine du déclin des emplois industriels dans l'ensemble des pays industrialisés, sur lequel les économistes s'accordent, consiste en l'existence d'importantes mutations structurelles. Loin d'entraîner une disparition de l'industrie, des gains de productivité et un recours croissant à l'externalisation contribuent à sa transformation et se traduisent par de forts impacts à la fois sociaux et territoriaux.

Gains de productivité et montée en qualification

Les indicateurs mobilisés précédemment pour témoigner du processus de désindustrialisation démontrent que les emplois industriels diminuent plus que proportionnellement à la production industrielle en volume. Cette désynchronisation dans l'évolution de ces deux indicateurs confirme l'existence d'importants gains de productivité dans le secteur industriel. Comme le relate Christopher Kollmeyer (2009), l'efficacité productive des entreprises industrielles constitue l'une des premières causes de désindustrialisation évoquée assez tôt par Colin Clark (1947) puis popularisée en sociologie plus tard par Daniel Bell (1973), soutenant l'idée de l'avènement d'une société postindustrielle. Le processus de désindustrialisation constituerait une nouvelle étape de développement des pays industrialisés. Ce processus, interne à ces derniers, résulterait ainsi principalement de la combinaison d'effets de demande et d'offre : « *deindustrialization appears to reflect mainly the impact of differential productivity growth between manufacturing and services* » (Rowthorn & Ramaswamy, 1997, p.12). A l'aide d'un panel de données relatives aux pays de l'OCDE, les auteurs montrent que « *the most important factor that accounts for deindustrialization is the systematic tendency for productivity in the manufacturing sector to grow faster than in services* » (*Ibid.*, p. 22).

Le mécanisme de recul de l'emploi industriel résultant du différentiel de productivité entre les secteurs économiques est résumé comme suit par Kollmeyer : « *at the macrolevel of the economy, this means that if one sector consistently outpaces other sectors in productivity growth, and if the*

pattern of demand among these sectors remains constant, then employment growth should contract in the dynamic sector, where demand for labor is shrinking, and expand in the less-dynamic sector, where the demand for labor remains more robust » (Kollmeyer, 2009, p.1647). Les conséquences des gains de productivité sur l'emploi dépendent du comportement de la demande, de sa réorientation ou non, tirée à la fois par un effet de revenu et un effet de substitution : « *un différentiel de croissance de la productivité en faveur de l'industrie doit par ailleurs être accompagné par un surcroît équivalent de croissance de la demande adressée à ce secteur* » (Demmou, 2010, p.14). Les forts gains de productivité relevés dans l'industrie, comparativement au secteur des services, engendrent une baisse des prix relatifs des biens industriels. Si la demande de ces biens ne s'accroît pas, l'emploi industriel recule. Or, la demande marginale pour les biens industriels décroît à partir d'un certain niveau de revenu (Rowthorn & Ramaswamy, 1998). Ce niveau aurait été atteint en France, selon Hervé Bouhlol et Lionel Fontagné (2006), dans les années 1960. Depuis lors, l'élasticité de la demande relative au prix des biens industriels est inférieure à 1. L'augmentation du revenu étant plus rapide que celle de la demande, le poids des biens industriels dans la demande diminue (Demmou, 2010a). En bref, la baisse de l'emploi industriel, si elle est liée à la hausse des gains de productivité, provient mécaniquement du fait que ces gains de productivité sont supérieurs à la croissance économique (Colletis, 2012).

Les causes de cette augmentation de la productivité sont principalement techniques : mécanisation et automatisation des procédés de production. La question de leurs conséquences sur l'emploi est ancienne. Joseph Schumpeter (1939) répondait par l'idée de destruction créatrice soulignant le fait que ces automates devaient à leur tour être produits. Pour Leboutte (1997), l'amélioration de l'efficacité productive et la substitution croissante du capital au travail ont directement contribué à la fin de l'industrie de main-d'œuvre. Aujourd'hui, à la question le « *robot tue-t-il l'emploi ?* », la réponse demeure complexe (Bidet-Mayer, 2015). La fabrication de ces « *robots, logiciels et automates* » nécessite effectivement des emplois qualifiés mais rien n'assure, dans un contexte internationalisé comme celui dans lequel nous évoluons, que ces emplois soient créés sur le territoire national. Par contre leur installation, mise en œuvre et maintenance requièrent des emplois qualifiés nécessairement locaux.

Résulte de ces évolutions techniques une hausse du niveau des qualifications des emplois industriels (Damette & Scheibling, 2003) : la proportion de cadres, d'ingénieurs et de techniciens croît au détriment de celles des ouvriers, principalement non qualifiés. En France, alors que l'emploi industriel diminue et notamment l'emploi des ouvriers non qualifiés, le nombre de cadres s'accroît (APEC, 2013). Entre 1992 et 2010, en parallèle de la disparition de plus d'un million d'emplois salariés dans l'industrie, 90 000 emplois cadres sont créés. Le taux d'encadrement passe ainsi, sur la période,

de 10 % à 17 %. Ce constat pose la question de la place de la classe ouvrière (Leboutte, 1997) et de son avenir ce qui n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations en termes de reconversions professionnelles et au niveau territorial, de modalités de redéveloppement productif.

S'il est vrai que les gains de productivité ont une influence notable sur le recul de l'emploi industriel, il n'en est pas moins impossible de les voir tel l'unique facteur explicatif d'un mouvement de désindustrialisation qui serait pleinement naturel. Le recours à l'externalisation de certaines activités, auparavant incluses dans le secteur industriel, même s'il a désormais ralenti, a également fortement contribué au recul statistique de l'emploi industriel dans l'ensemble des pays industrialisés.

Externalisation : recentrage des entreprises

À la recherche de flexibilité et de souplesse suivant des motivations principalement stratégiques et financières, les entreprises font appel à des prestataires externes pour réaliser un certain nombre de tâches. Ces derniers, grâce à des économies d'échelles et des gains de productivité permis par une optimisation des procédés de production sont en mesure de proposer des prix intéressants tout en partageant les risques pris par l'entreprise (Hoarau, 2007). Il s'agit ainsi d'une véritable variable d'ajustement pour des entreprises qui, entrées dans une logique de compétitivité toujours plus importante, cherchent à maîtriser au mieux leur « *charge de personnel* » (Roustan, 2004). Elles peuvent ainsi se recentrer sur leur cœur de métier notamment en matière d'investissement (Halbert, 2004). Les prestataires étant bien souvent classés dans la branche de services aux entreprises, le mouvement d'externalisation provoque un transfert toujours plus important de valeur ajoutée et d'emplois vers le secteur des services. Les limites entre services et industries deviennent plus floues, les frontières se brouillent.

En France, le recours à l'externalisation émerge à partir des années 1980 et se limite, initialement, à des activités à faible valeur ajoutée et qualification (nettoyage, restauration, sécurité...), des activités non stratégiques (Gallois, 2012; Halbert, 2004). En s'accélégrant au cours des années 1990, il s'élargit progressivement à de nouvelles fonctions incluant peu à peu des fonctions plus complexes et stratégiques (finances, systèmes d'information, conseil juridique, ingénierie...) (Le Blanc, 2012). Dans cette même logique d'externalisation, s'inscrit le recours aux personnels intérimaires justifié par « *la durée de vie de plus en plus courte des produits, la saisonnalité de certaines productions (climatiseurs, jouets), les exigences de réactivité des entreprises* » (Roustan, 2004, p.18).

La lecture statistique se complexifie. D'après la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), l'industrie comptait environ 240 000 intérimaires en 2015. Mais il est difficile d'estimer la fraction des services marchands aux entreprises directement liés à

l'industrie¹². D'après Le Blanc (2008), les services marchands aux entreprises représentent 70 % de la production totale des services marchands et 40 % de la valeur ajoutée des services marchands aux entreprises serait réalisée auprès de clients des branches industrielles. Sur cette base, plus de 3,5 millions d'emplois dans le secteur des services marchands dépendraient de l'industrie. Nous rejoignons le constat dressé dans le rapport présenté par Alain Chatillon, sénateur : « *en tenant compte de l'intérim et des services marchands rendus aux entreprises du secteur (prestations, informatique, conseils, publicité, location de matériels, etc.), l'industrie [représenterait] en réalité, environ 30 % de l'emploi total en France* » (Chatillon, 2011). Le phénomène de tertiarisation de l'économie doit donc être nuancé mais force est de constater que la nomenclature de l'INSEE est désormais obsolète pour rendre compte des chiffres de l'industrie que ce soit en termes d'emplois, d'investissements ou de valeur ajoutée. Nous reviendrons plus loin sur cette obsolescence et l'apport de nouvelles grilles de lecture [section 1.3].

L'externalisation n'engendre pas de réelle perte d'emplois ni de qualifications. Géographiquement, le résultat est plus complexe. Au niveau international, mondialisation et externalisation sont étroitement liées dans une restructuration organisationnelle dans laquelle « *the activities making up the commodity chain are disaggregated across more and more independent firms. The key difference in this process, however, is that some jobs are relocated overseas (globalization), while others are relocated within the domestic economy (outsourcing)* » (Kollmeyer, 2009, p.1670). Il ne s'agit dans ce cas-là, non pas d'une délocalisation d'activité, mais d'une contractualisation. Celle-ci peut s'opérer entre deux entreprises indépendantes ou entre deux entreprises du même groupe situées dans deux pays distincts. L'ensemble des entreprises, et particulièrement celles appartenant à des groupes, arbitrent et fractionnent spatialement leurs activités : « *Northern manufacturers will likely respond by outsourcing their routine production jobs to low-cost subcontractors in the South, while redoubling their attention to the more challenging domestic jobs that remain* » (*Ibid.*, p.1652). Quant au niveau infranational, le recours croissant à l'externalisation suscite la constitution d'entreprises de services dédiées et participe pleinement en cela, nous le verrons, au processus de métropolisation des activités (tertiaires et supérieures notamment).

Par ailleurs, ce mouvement signifie que plus aucune entreprise ne dispose de toutes les compétences en interne pour réaliser seule sa production. Comme le souligne Colletis (2012), la dépendance des entreprises à leur écosystème qui en découle constitue un enjeu central d'ancrage territorial. En effet, la mobilité des entreprises, qu'elle soit infranationale ou

¹² Précisons ici que les entreprises de services sont également concernées par l'externalisation.

extranationale, peut-être limitée par les difficultés à retrouver des compétences spécifiques dans des domaines de compétences externalisés. Notons ici que nous situons notre propos au niveau des entreprises, et non pas des groupes, peu concernés par ces logiques d'ancrage territorial. Dans ce contexte, « *les territoires qui sauront proposer, en les identifiant et en les organisant en réseau, les compétences complémentaires dont les entreprises ont besoin, sauront préserver l'ancrage des firmes concernées, et cela bien mieux qu'en se lançant dans une concurrence par les coûts* » (Ibid., 2012, p.134).

Au final, l'externalisation induit davantage une réallocation des tâches, tant à l'échelle internationale qu'à l'échelle infranationale dans des chaînes de valeur de plus en plus complexes, qu'un réel déclin de l'activité industrielle (Kollmeyer, 2009). Avec les gains de productivité, elle contribue à modifier l'industrie et ses frontières. Leur poids dans le recul de l'emploi industriel n'est toutefois pas le même.

Contribution des trois déterminants au déclin de l'emploi industriel

Les trois facteurs macroéconomiques que sont la concurrence internationale accrue, les gains de productivité et l'externalisation des services, bien qu'énoncés successivement, sont totalement entremêlés. Leur contribution au déclin de l'emploi industriel évolue au fil du temps.

Pour dépasser l'analyse de Rowthorn et Ramaswamy (1997) ayant longtemps fait figure de référence, Kollmeyer (2009) a étudié simultanément l'effet de ces trois causes dans le processus de désindustrialisation pour 18 pays de l'OCDE (dont la France) entre 1970 et 2003. Ses résultats confirment que chaque facteur contribue à la désindustrialisation et que le commerce international exerce des effets à la fois directs et indirects sur l'emploi des pays industrialisés. Ces effets s'amplifient parallèlement à l'intensification des flux commerciaux Nord-Sud. La mondialisation expliquerait ainsi 24 % de la désindustrialisation des pays de l'OCDE et plus de 30 % pour les Etats-Unis. Cette étude tempère l'importance accordée au différentiel de gains de productivité qui était pour Rowthorn et Ramaswamy (1997) le premier facteur de déclin de l'emploi industriel. Selon Kollmeyer (2009), il est à l'origine de seulement 15 % de celui-ci qui s'explique plutôt par l'élévation du niveau de vie des pays industrialisés, entraînant une transformation de la structure de la demande telle que nous l'avons vu. Comptant pour 34 % des destructions d'emplois industriels, elle constituerait le principal facteur explicatif du recul de l'emploi industriel dans ces pays. A ces facteurs structurels, s'ajoutent des effets conjoncturels (environ 15 % du déclin).

En France, Lilas Demmou a effectué un travail similaire pour la Direction Générale du Trésor en tentant de dresser statistiquement la répartition des causes du recul de l'emploi industriel national entre 1980 et 2007 [tableau 2]. Sur cette période, ce sont près de deux millions d'emplois industriels

qui disparaissent. Selon ses calculs, l'externalisation serait à l'origine de 20 à 25 % des pertes d'emplois dans l'industrie c'est-à-dire principalement dues à une transformation des frontières de l'industrie et ne correspondant qu'à une désindustrialisation apparente. Elle qualifie ensuite de « *déterminant interne* » l'impact des gains de productivité sur l'emploi industriel qui dépend, comme nous l'avons souligné, de la sensibilité de la demande en biens industriels à la variation des prix relatifs et du revenu. Sur la période, cette déformation de la structure de la demande aurait entraîné près de 30 % des pertes d'emplois dans l'industrie. Enfin, l'ampleur de l'impact de la concurrence étrangère, principalement à travers la substitution entre production domestique et importations qu'elle génère apparaît particulièrement difficile à évaluer. Selon la méthode employée (comptable ou économétrique), le poids de ce déterminant externe est évalué à 13 à 40 % du déclin de l'emploi industriel.

Demmou (2010) a également cherché à mesurer les différences de contribution de ces trois grands déterminants sur la période la plus récente de l'étude, soit entre 2000 et 2007. Il en ressort que l'effet de l'externalisation ralentit beaucoup après cette date, alors que l'impact des gains de productivité domine très fortement et que l'effet de la concurrence commerciale internationale double. En d'autres termes, sur la période la plus récente, la part de la désindustrialisation réelle est bien plus importante. Le mouvement d'externalisation, déjà très avancé, ne progresse plus à la même vitesse.

Tableau 2 : Répartition du recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007

	Volume annuel moyen d'emplois détruits	Effet de l'externalisation vers le secteur des services	Effets des gains de productivité	Effet de la concurrence commerciale internationale	
				Approche comptable	Approche économétrique
1980-2007	71 000	25 %	29 %	13 %	39 %
2000-2007	65 000	5 %	65 %	28 %	45 %

Source : Demmou (2010), d'après données INSEE (comptes nationaux), CEPII (Chelem), OCDE (Stan).

L'auteur met toutefois en garde le lecteur face à deux limites. D'une part, l'étude met en évidence les trois principaux déterminants sans toutefois garantir l'exhaustivité et l'exactitude de l'estimation du rôle de chacun, notamment en ce qui concerne la concurrence internationale. D'autre part, l'emploi est appréhendé de façon homogène alors même que le progrès technique et la concurrence internationale affectent différemment les travailleurs selon leur niveau de qualification. L'apport de ce travail n'en reste pas moins notable puisqu'il permet de souligner l'importance de la prise en compte simultanée des trois facteurs ainsi que l'évolution de leur contribution jusqu'à la crise de 2008. Après celle-ci, nous ne disposons pas d'information quant à l'évolution de la contribution des différents déterminants et la méthodologie complexe utilisée ne nous permet pas de prolonger ce

travail. Nous pouvons néanmoins faire l'hypothèse que la tendance s'est poursuivie : ralentissement des effets d'externalisation et renforcement des effets de gains de productivité et de concurrence internationale.

Comme en témoignent à la fois les résultats de Kollmeyer (2009) et de Demmou (2010), les trois grands déterminants (mondialisation, gains de productivité, externalisation) exposés précédemment sont communs à l'ensemble des pays industrialisés. Pourtant, les différences nationales observées entre les marqueurs de désindustrialisation (évolution de la production industrielle et des emplois industriels) suggèrent l'existence de particularités nationales face au déclin.

1.2.4. Des déterminants spécifiquement français

Le déclin industriel français apparaît assez marqué comparativement à celui d'autres pays industrialisés, notamment l'Allemagne. En France, nous assistons à un « *effondrement de la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB national* » (Bost, 2014, p.149). Signe de cet effondrement, la balance commerciale est devenue structurellement déficitaire au cours des années 2000. Un examen attentif des spécificités françaises révèle le rôle joué par d'autres facteurs que les déterminants précédemment cités dans le processus de désindustrialisation. Nous relevons notamment l'influence de la structure sectorielle, des stratégies des grands groupes français ainsi que celle des choix effectués en matière de politique industrielle.

Structure sectorielle et rôle des grands groupes

La France se distingue des autres pays industrialisés par deux caractéristiques structurelles historiques. L'industrie française présente un profil généraliste pouvant être perçu comme une absence de spécialisation(s) importante(s) (Le Blanc, 2008) auquel s'ajoute un positionnement de milieu de gamme, contrairement à l'Allemagne et à l'Italie (Artus & Broyer, 2013 ; Gallois, 2012). Elle se caractérise également par un poids significatif des biens intermédiaires (verre, ciment, plastique, composants électriques et électroniques...). Ces deux caractéristiques semblent avoir pénalisé sa performance dans un environnement mondialisé toujours plus concurrentiel. Ce positionnement sectoriel français n'est, en outre, pas un atout du point de vue géographique (Colletis & Lung, 2006). Les biens produits ne sont que peu destinés aux marchés des pays en développement, en forte croissance. Il s'agit là encore d'une différence majeure avec l'Allemagne, bien positionnée sur le marché des biens d'équipement.

La France se démarque également par le comportement de ses grands groupes (Colletis, 2012). Alors que les entreprises françaises ont rapidement préféré l'extraversion (internationalisation de la production, investissement étranger direct à grande échelle, élargissement de leur base

d'actionnaires), les groupes allemands ont fait un choix différent : tout en investissant à l'extérieur, ils ont choisi de consolider leur production nationale à partir de laquelle ils exportent. Cette différence résulte, sans doute, en partie, de l'effet de structure décrit ci-dessus. Mais d'autres facteurs peuvent soutenir ces choix : la baisse des coûts recherchée peut alimenter une baisse des prix à la vente ou une amélioration de la rentabilité, chère aux actionnaires. Pour les groupes français, si les investissements directs et les exportations ont pu être complémentaires pendant un temps, leur substitution est désormais évidente.

Mythe d'une économie postindustrielle et lacunes de la politique industrielle française

Parallèlement à cet effet de structure et à l'influence du rôle des grands groupes, il semble que la politique industrielle française, après avoir longtemps été négligée en raison de la persistance du mythe de l'avènement d'une économie postindustrielle, n'ait pas répondu pleinement aux défis posés par la désindustrialisation.

Ce sont les sociologues Daniel Bell, américain, et Alain Touraine, français, qui emploient en premier le terme « *postindustriel* » pour mettre en lumière les transformations sociales qu'ils observent dans les années 1970 (Bost, 2014). Les structures socio-culturelles existantes se trouvent alors bouleversées principalement par l'existence de ruptures dans l'organisation du travail, ainsi que par la fin d'un certain « *holisme industriel* » (Cohen, 2006). La classe ouvrière autour de laquelle s'articulait jusqu'alors l'organisation sociale disparaît à mesure que les ouvriers d'usine deviennent progressivement minoritaires dans la société.

Parallèlement, cette fois strictement dans la sphère économique, le déclin de l'industrie qui s'amorce dans les années 1980 semble inéluctable, voire naturel : les pays industrialisés se tertiarisent. Conformément à la théorie du déversement sectoriel d'Alfred Sauvy (1980), le progrès technique avec l'évolution de la demande doit engendrer une destruction d'emplois industriels, destruction compensée à l'échelle nationale par une création d'emplois de services. Le changement que constitue le recul de l'industrie suggère que nos économies développées opèrent leur passage vers une nouvelle économie « *postindustrielle* » au sein de laquelle les services succèdent à l'industrie.

De fait, les deux décennies 1980 et 1990 correspondent à une phase d'acceptation du processus de désindustrialisation, particulièrement aux Etats-Unis et en France. Hommes politiques et décideurs se laissent convaincre qu'une économie peut se passer d'industrie. En France, l'industrie semble sortir du débat politique à la fin des années 1980 : rares sont alors les rapports ou les travaux qui s'y intéressent (Colletis & Lung, 2006). Au début des années 2000, le constat de la désindustrialisation ne fait toujours pas consensus, la presse économique parle de « *fantasme* »

(expression réemployée par le Ministère du travail en 2005) ou encore du « *mythe* » de la désindustrialisation (Bost, 2014). Mais durant cette décennie, l'idée de déclin naturel de l'industrie est progressivement réfutée (Veltz & Weil, 2015). Le débat autour de la politique industrielle se renouvelle (Colletis & Lung, 2006).

Pour Daniel Cohen (2007), le « *réveil soudain* » des politiques français provient de trois facteurs : la réalité croissante de la menace des délocalisations, les limites de l'action européenne ainsi que le décrochage des PME françaises en termes d'innovation, malgré les politiques menées en faveur des qualifications. A cela s'ajoute le constat de l'importance de l'industrie dans la balance commerciale, devenant structurellement déficitaire, comme nous l'avons vu, ainsi que celui de sa place dans les dépenses de recherche et développement. Ces trois facteurs participent conjointement à la redécouverte du rôle majeur de l'industrie dans l'économie. Témoignant de ce regain d'intérêt pour l'industrie, à partir de 2004, les rapports d'experts abondent avec un changement de perspective en comparaison de ceux de la décennie précédente. Les deux principaux rapports des années 1990 ayant trait à l'industrie portaient sur l'évaluation de dispositifs concernant les zones ou aides à reconversion¹³. L'objectif n'était pas véritablement de réfléchir aux modalités de relance de l'activité industrielle mais plutôt d'étudier les effets des dispositifs cherchant à pallier les difficultés des territoires industriels. Si certains rapports des années 2000 concernent également l'évaluation de dispositifs, cette fois liés à la revitalisation territoriale, de nombreux rapports portent directement sur de l'information quant au processus de désindustrialisation¹⁴ et sur la formulation de recommandations voire même de propositions pour une nouvelle politique industrielle.

La politique industrielle redevient progressivement un enjeu politique prioritaire. Cinq principaux rapports participent à sa redéfinition :

- le rapport de la DATAR « *La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires* » (2004);
- le rapport de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, remis au Président de la République (2005);
- le bilan de la concertation des Etats Généraux de l'industrie (2010);

¹³ Citons le rapport remis par Bury en 1994 au Conseil économique, social et environnemental intitulé « *La politique d'aides à la localisation des activités dans les zones de conversion* » et le rapport au Premier Ministre remis par Grosdidier en 1996 « *Les dispositifs d'aide à la reconversion des régions mono-industrielles en restructuration* ».

¹⁴ Citons le rapport d'information commandé par l'Assemblée Nationale « *Désindustrialisation du territoire* » à la Délégation à l'Aménagement et au Développement Durable en 2004, le rapport au Conseil d'Analyse Economique « *Désindustrialisation, délocalisations* » des économistes Fontagné et Lorenzi en 2005 ou encore le rapport remis au Sénat par la mission commune d'information sur la désindustrialisation des territoires en 2011.

- le rapport de Louis Gallois, haut fonctionnaire et dirigeant d'entreprise, sur la compétitivité remis au Premier Ministre (2012) ;
- le rapport d'information dressé par la mission d'information sur les coûts de production en France (présidée par le député Daniel Goldberg) remis à l'Assemblée Nationale (2013).

L'idée ici n'est pas de comprendre en finesse les ressorts de cette nouvelle politique industrielle centrée sur l'innovation et la compétitivité. Pour cela, il est préférable de se reporter à la thèse d'Antoine Grandclément (2012). Il s'agit plutôt de mettre en relief les raisons pour lesquelles les choix politiques effectués ne sont pas réellement parvenus à enrayer le processus de désindustrialisation à l'œuvre. Rappelons que la politique industrielle française est contrainte par l'appartenance à l'Union Européenne : les aides directes aux entreprises sont interdites comme les ciblage sectoriels.

La politique industrielle française s'est longtemps appuyée sur un soutien privilégié aux grands groupes, plutôt qu'aux PME (Colletis & Lung, 2006), alors même qu'ils ne font plus corps avec l'économie et société françaises comme nous l'avons explicité. Ce soutien ciblé est encore recommandé dans le rapport remis par Beffa (2015). Outre le fait que ces groupes ne soient plus fortement liés au destin de l'économie française, ce choix laisse transparaître une vision de l'industrie comme somme d'entreprises et non comme un système productif global (Colletis, 2012). Par ailleurs, l'un des objectifs principaux de la politique industrielle tient à l'amélioration de la compétitivité des entreprises françaises pour qu'elles puissent se maintenir dans l'économie mondialisée. Le rapport remis par Gallois en 2012 prône la « *création d'un choc de compétitivité en transférant une partie des cotisations sociales patronales et salariales sur la fiscalité* » dans l'optique de restaurer les marges des entreprises et de relancer l'investissement. Deux mesures phares mettent en application les principales recommandations : l'instauration du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) début 2013 et le Pacte de responsabilité en 2014. Dans une note de la Fabrique de l'Industrie¹⁵, Gilles Koléda pointe le fait qu'il s'agit de mesures visant essentiellement à alléger le coût du travail sur les bas salaires. S'il est difficile d'en connaître les retombées exactes, pour Koléda, l'impact se mesure davantage au niveau des emplois que de la compétitivité. D'après cette même note, une réorientation vers les salaires intermédiaires serait plus appropriée. Plus généralement, ces mesures sont à l'image de la politique industrielle française qui, pour Colletis (2012), est enfermée dans une logique de compétitivité coûts, difficilement tenable. Il conviendrait selon lui d'établir des stratégies hors-prix visant la qualité et la différenciation des produits. Enfin,

¹⁵ La Fabrique de l'industrie est un *think tank* français créé en 2011 par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, le Cercle de l'industrie et le Groupe des Fédérations Industrielles, rejoints par la suite par le Groupe des Industries Métallurgiques et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales.

depuis longtemps est entretenue une illusion technologique conduisant à ce que les secteurs portés par les haute-technologies (informatique, espace, aéronautique, biotechnologies...) soient jugés comme prioritaires, en opposition, aux secteurs dits traditionnels (sidérurgie, textile, bois...) dont le déclin serait inéluctable (*Ibid.*). Cette illusion a contribué à l'accentuation des financements publics en soutien à la recherche alors que l'amélioration des compétences nécessaires dans ces évolutions technologiques, semblant tout aussi importante, a été davantage négligée.

Le processus de désindustrialisation peut être vu, partiellement, comme un trompe l'œil en raison des gains de productivité lorsque l'on se réfère à la production industrielle, et du fait de l'externalisation, lorsque l'on se focalise sur l'emploi industriel. Mais il revêt un caractère bien réel quand est souligné l'impact de la mondialisation. Aux sources du processus de désindustrialisation, s'ajoutent les déterminants macroéconomiques que sont la mondialisation, les gains de productivité et l'externalisation ainsi que les déterminants spécifiquement français (structure sectorielle, stratégies des grands groupes, échec de la politique industrielle) qui contribuent à expliquer un recul industriel plus marqué que celui des autres pays industrialisés.

Dans les années 1990, dans un contexte de désindustrialisation, l'émergence d'une « *nouvelle économie* » observée est perçue comme un substitut à l'industrie, comme un synonyme d'économie postindustrielle. Or, si le terme société postindustrielle peut recouvrir une certaine réalité sociologique, le terme d'économie postindustrielle n'est qu'un terme lâche qui désigne simplement ce qui n'est plus mais en aucun cas ce qui est. Au sein de cette nouvelle économie, les (nouvelles) technologies de l'information et de la communication apparaissent comme les nouveaux leviers de la croissance. Économie de l'information, basée sur les connaissances, elle modifie radicalement le paradigme économique habituel puisque c'est désormais la première unité du bien fabriqué qui coûte cher, en raison de l'importance des dépenses de recherche et développement (Cohen, 2006). L'innovation se positionne au centre des enjeux pour une production semblant toujours plus immatérielle. Pourtant, malgré les changements qu'elle induit, cette nouvelle économie ne conduit pas à la fin de l'industrie. Elle participe à remodeler en profondeur ses fondements.

1.3. L'avènement d'une économie « *hyper-industrielle* »¹⁶

Le processus de désindustrialisation ne peut être pleinement appréhendé s'il n'est pas remis en perspective face à l'ensemble des mutations productives qui se jouent depuis plusieurs décennies. L'économie, loin de ne plus être industrielle, se révélerait être hyper-industrielle (Veltz, 2017). En

¹⁶ Expression empruntée à Veltz (2017).

d'autres termes, le nouvel univers productif qui se dessine s'inscrit dans la continuité de l'histoire longue de l'industrie. La distinction entre industrie/services qui nous permettait de saisir les contours de l'économie productive tout au long du XX^{ème} siècle n'est, toutefois, plus valable. Si ce n'est une perte de pertinence de la notion d'industrie, c'est au moins une perte de sa netteté que nous proposons d'éclairer ici à l'aide de nouvelles grilles de lecture.

1.3.1. L'obsolescence de la frontière industrie / services

Longtemps distingués, industrie et services, ou secteur secondaire et secteur tertiaire, ne peuvent plus l'être. Après avoir repris les fondements de ces distinctions, les principales raisons de leur remise en cause sont exposées.

Trois principaux auteurs ont travaillé sur la séparation du système économique en trois secteurs (Lichtenstein, 1993) : Allen Fischer, Colin Clark puis Jean Fourastié. Dans les années 1930, en se basant sur les habitudes de dépenses des individus, Fischer dissocie trois étapes successives et complémentaires par rapport au développement économique, la dernière survenant lorsque les problèmes de production manufacturière sont résolus. C'est ainsi qu'il parvient à l'établissement de trois catégories : « *La première catégorie comprend le travail agricole et minier qui a pour objet direct la production des aliments et des diverses matières premières. La seconde recouvre les industries de transformation sous toutes leurs formes. La troisième, enfin, est composée du reste, c'est-à-dire d'un vaste ensemble d'activités consacrées à la fourniture de « services » allant des transports au commerce, en passant par les loisirs, l'instruction, la création artistique et la philosophie.* » (Ibid., p.12). Fischer établit un lien entre le niveau de revenu national et la part de la population dans les différents secteurs, aboutissant aux conclusions telles que décrites précédemment sur les chemins de développement économique des nations. Clark, souvent perçu comme l'inventeur de ces trois catégories, les reprend dans les années 1940. Il complète les définitions en attribuant des lois économiques différentes pour chacun des secteurs. Selon lui, le secteur primaire regroupe les activités utilisant directement et immédiatement les ressources naturelles tandis que le secteur secondaire rassemble des activités qui produisent sur une grande échelle et de façon continue des biens transportables. Le secteur tertiaire inclut le reste des activités. Quant à Fourastié, ce n'est pas par la fonction qu'il propose de distinguer les trois secteurs, mais par l'intensité du progrès technique. Le secteur secondaire se caractérise par de forts gains de productivité contrairement au secteur tertiaire.

Ces définitions, quelles que soient leurs fondements, ne tiennent plus. Industrie et services convergent (Veltz, 2017) tant par les méthodes de production et les métiers mobilisés que par les produits finaux, ce que suggèrent les notions « *d'économie industrielle de service* » (Veltz, 2008),

« *tertiarisation de l'industrie* » (Bost, 2014) ou encore de « *tertiaire industriel* » (Mérenne-Schoumaker, 2011).

Perçu comme une catégorie résiduelle sans réelle définition pour Fischer et Clark ou comme une catégorie caractérisée par de faibles gains de productivité, pour Fourastié, le secteur des services se révèle finalement très hétérogène. De nombreuses spécificités lui ayant été généralement attribuées doivent être reconsidérées : immatérialité, intangibilité, forte valeur ajoutée, faible intensité en capital et faible productivité (Lichtenstein, 1993). Et, à l'inverse, des caractères jusqu'alors exclusivement accordés au secteur industriel s'appliquent de façon progressive aux services. Les services s'industrialisent. La rationalisation des tâches, dans laquelle le déploiement des technologies de l'information et de la communication joue un rôle important, se fait croissante dans les services. D'ailleurs, longtemps pensées comme protégées des délocalisations ou des externalisations à l'étranger, les sociétés de services, à l'instar des centres d'appels, y sont de plus en plus confrontées. En outre, la tertiarisation a été, et est encore, alimentée par l'industrie suivant plusieurs canaux. Deux d'entre eux ont déjà été exposés : la stimulation de la demande de services engendrée par les gains de productivité issus de secteur industriel (conformément à la théorie du déversement) ainsi que le recours à l'externalisation, comprenant l'intérim, accroissent l'emploi dans le secteur des services. A ces canaux s'ajoute le développement des services directement engendré par la production de biens, c'est-à-dire les effets d'entraînement en amont et en aval (Perroux, 1969). Pierre Veltz (2017) pour les effets situés en aval parle de la mise en place de « *systèmes* » et donne l'exemple de l'essor des services engendrés par l'automobile : élaboration de guides Michelin, création de garages pour la réparation et l'entretien des véhicules, construction de routes...

A contrario, l'orientation servicielle de l'industrie ou tertiarisation de l'industrie entraîne un décloisonnement des deux grands secteurs. Il s'agit peut-être même du changement le plus important, en tout cas, le plus récent. Soulignons deux tendances principales : l'apparition de l'économie de la fonctionnalité et la vente croissante de packages.

- En se définissant comme le fait de vendre l'usage d'un bien plutôt que le bien lui-même, l'économie de la fonctionnalité privilégie l'usage à la possession (Buclet, 2014; Van Niel, 2014). L'entreprise qui fabrique et/ou commercialise le bien, cherche *a priori* à le conserver en bon état le plus longtemps possible. L'économie de la fonctionnalité est en outre créatrice d'emplois de services (en partie non délocalisables) liés à l'entretien des produits, à la livraison/gestion des produits et services fournis. C'est en cela que se conjuguent, dans cette économie de la fonctionnalité, biens et services. Deux grands exemples sont souvent cités :

la vente de solution d'impression à la page éditée (Xerox) ou encore la vente de kilomètres de pneumatiques Michelin.

- De nombreux produits vendus aujourd'hui sont des packages incluant à la fois bien(s) et service(s). Les services inclus peuvent être aussi bien des garanties, des facilités financières que des engagements d'après-vente (Veltz, 2017). Citons l'exemple des smartphones, un bien nécessitant *a minima* le service offert par un opérateur mobile. François Bost (2014) note, à ce propos, que ce sont principalement dans le domaine des hautes technologies que se trouvent ces packages.

Ces différentes tendances témoignent d'un rapprochement entre produit et processus de production initialement vus comme strictement industriels ou strictement serviciels. La DARES, au milieu des années 2000, dresse le constat suivant à propos des métiers : « *l'industrie fait appel à de nombreux métiers non industriels, tandis que les métiers industriels s'exercent aussi dans le secteur tertiaire. De 1982 à 2002, l'emploi relatif aux métiers industriels dans l'industrie a fortement diminué. Au contraire, les métiers industriels hors de l'industrie se sont développés à partir des années 1990* » (DARES, 2005, p.1). La DARES indique que les métiers industriels sont même minoritaires dans trois secteurs industriels (industrie de la pharmacie-parfumerie-entretien, des produits minéraux et de l'édition-imprimerie-reproduction).

L'interpénétration industrie et service se fait croissante depuis une vingtaine d'années, s'accéléralant même à la faveur d'évolutions très récentes. A mesure de ce processus de reconfiguration structurelle, la mobilisation de la grille de lecture s'appuyant sur le découpage sectoriel tripartite devient de plus en plus obsolète. Pour comprendre cette nouvelle économie hyper-industrielle qui recompose le paysage productif, de nouvelles grilles de lecture, plus récentes, peuvent nous éclairer.

1.3.2. De nouvelles grilles de lecture

L'idée n'est pas pour nous de faire l'examen exhaustif de l'ensemble des grilles de lecture s'étant développées pour cerner plus finement les ressorts de notre économie. Nous n'abordons pas, par exemple, celles qui proposent de différencier plusieurs types de services afin de scinder la catégorie tertiaire devenue au fil du temps fourre-tout, telle que celle de Johannes Glückler et Ingmar Hammer (2011). Celles qui retiennent notre attention sont plutôt celles qui s'attachent à refondre totalement la distinction secondaire / tertiaire et qui permettent ainsi d'analyser plus en détails les emplois concourant à la production de biens. Voyons successivement ce que peuvent apporter une lecture fonctionnelle (Damette & Beckouche, 1993; Halbert, 2004, 2005), une analyse en termes d'emplois

abrités et exposés (Frocrain & Giraud, 2016) et une prise en compte de la sphère d'intermédiation (Béhar et al., 2015; Talandier, 2016b, 2016a).

L'essor des emplois péri-productifs

Au début des années 1990, l'équipe Strates (Stratégies Territoriales et Dynamiques des Espaces, Université Paris-I) propose la construction d'une grille structuralo-fonctionnelle associant, comme son nom l'indique, analyses sectorielle et fonctionnelle (Damette & Beckouche, 1993). Félix Damette et Pierre Beckouche souhaitent, d'une part, se détacher de l'analyse par les professions et catégories socio-professionnelles afin de tenir compte de la complexification de l'organisation du travail. Ils s'orientent pour cela vers la définition des fonctions. Ils désirent, d'autre part, outrepasser l'analyse par les secteurs pour distinguer les services aux ménages de ceux aux entreprises et plus globalement, pour dépasser le découpage en grands secteurs d'activité. Leur grille est construite en deux temps.

L'économie est d'abord décomposée en deux grandes sphères, dans lesquelles sont répartis les individus à partir du secteur d'activité¹⁷ auquel ils sont rattachés. D'un côté, se trouve la sphère de la « *reproduction sociale* » comprenant les activités permettant la création et la re-création des forces de travail (éducation, santé, administration publique...). Elle se recoupe, de fait, fortement avec la géographie de la population. De l'autre côté, la sphère de la « *production* » regroupe essentiellement les activités créatrices de valeur ajoutée. Ces activités comprennent à la fois la production de biens et les services d'intermédiation et de circulation à géographie plus discriminante. Cette sphère est elle-même composée de deux ensembles, à savoir la production matérielle et la sphère péri-productive.

Ils complètent ensuite cette scission sectorielle du système production par une entrée fonctionnelle. Grâce aux professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), les emplois sont répartis en 5 fonctions, elles-mêmes sous-divisées en 15 sous-fonctions.

- Les fonctions d'autorité regroupent les actifs travaillant dans l'administration publique, la sécurité publique ou encore la justice.
- Les fonctions relatives au développement humain réunissent les métiers liés au médico-social, au culturel et à la formation.
- La production abstraite est constituée des activités relevant de la conception-recherche, de la gestion et de la commercialisation.

¹⁷ Nomenclature des Activités et Produits (NAP) datant de 1973.

- La production concrète se compose des tâches de fabrication, de logistique et des services pratiques banals tels que coiffure, restauration ou gardiennage.
- Les fonctions aval (à la production) rassemblent la distribution, l'entretien-réparation ainsi que le nettoyage.

Cette grille présente pour nous plusieurs intérêts, qui tous convergent vers une meilleure appréciation de la complexité accrue du système productif. De façon inhérente aux tenants ayant guidé sa construction, le niveau de finesse de la grille, permis par le croisement entre analyses sectorielle et fonctionnelle, y est pour beaucoup. Elle permet d'éclairer les processus de hiérarchisation urbaine et ainsi de polarisation du territoire national. Loin des discours ambiants des années 1990, elle ne distingue pas de sphère ou fonction attachée à une économie d'excellence mais témoigne plutôt de l'interdépendance entre les secteurs (les activités de reproduction rendent possibles celles de production) et de fait, entre les territoires. La logique de complémentarité prime sur celles de substitution et de supériorité, ce qui est bien plus pertinent dans une optique analytique. Enfin, et spécifiquement pour notre travail, la distinction opérée entre productions concrète et abstraite nous semble particulièrement opératoire pour comprendre les tendances à l'œuvre tant d'un point de vue économique que géographique, tout en soulignant la finalité productive, qu'elle soit matérielle ou immatérielle, des activités qui les composent.

Cette grille n'est pas exempte de défauts (Halbert, 2004). L'opposition schématique entre sphère productive et sphère de reproduction sociale masque l'importance croissante de cette dernière pour l'économie des territoires, comme en attestent les travaux sur l'économie résidentielle (Talandier & Davezies, 2009). Les choix opérés pour répartir les métiers dans la grille sont, de plus, parfois discutables. Mais le plus gênant reste la difficulté à utiliser cette grille puisque sur une longue période, il devient aventureux de « *gérer à la fois des croisements entre activités et professions et les changements de nomenclature qui interviennent régulièrement* » (Paulus, 2004, p.161). L'INSEE propose effectivement une analyse fonctionnelle incomplète par rapport à la grille structuralo-fonctionnelle de l'équipe Strates. Elle s'appuie exclusivement sur le classement des professions occupées par les actifs en 15 fonctions¹⁸. Malgré son incomplétude, elle permet d'enrichir la lecture sectorielle notamment en offrant la possibilité de dissocier les fonctions de production abstraite et concrète, pour reprendre le vocabulaire de l'équipe Strates.

Le principal enseignement que livre l'analyse fonctionnelle de l'évolution des emplois tient au développement des activités péri-productives à partir des années 1990-2000, développement

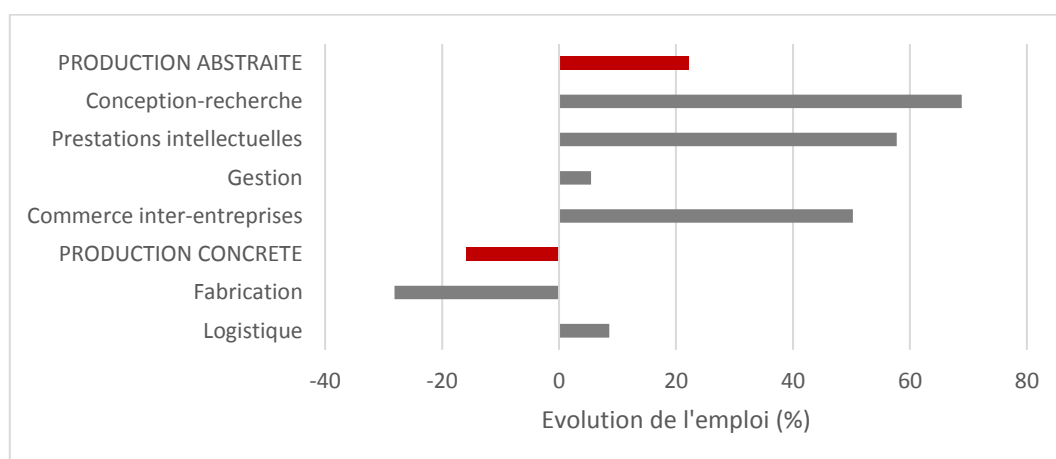
¹⁸ Administration publique, Agriculture, Bâtiment-Travaux Publics, Commerce Inter-entreprises, Conception-Recherche, Culture-Loisirs, Distribution, Education-Formation, Entretien-Réparation, Fabrication, Gestion, Prestations Intellectuelles, Santé-Action Sociale, Services de Proximité, Transports, Logistique.

démonstré par les travaux de l'équipe Strates (1993) puis, dans la continuité, par Ludovic Halbert (2004, 2005). Le terme péri-productif recouvre essentiellement les activités périphériques à la production, les services d'accompagnement de la production (Halbert, 2004). Nous rejoignons ici pleinement l'idée de tertiarisation de l'industrie. Au sein de ces activités péri-productives, se trouvent notamment en amont de la production, les fonctions de « *conception-recherche* » et de « *prestations intellectuelles* », qui peuvent être rattachées à la production abstraite telle que définie par Damette et Beckouche (1993). Les fonctions de commercialisation se situent en aval tout comme les activités de transport, d'information et communication, les activités financières et d'assurance ou encore les services administratifs et de soutien. Elles représentent désormais deux fois plus d'emplois que l'industrie traditionnelle, soit près d'un quart de l'emploi national (Carroué, 2013). Ce développement s'explique à la fois par l'exacerbation de la concurrence internationale, reléguant les activités de production à moindre valeur ajoutée et par « *la mutation du schéma productif, des stratégies de gestion et d'organisation des firmes (externalisation, recours au travail intérimaire [...]) et du redéploiement sectoriel et fonctionnel du capital aux échelles régionales, nationales et internationales* » (Ibid., p.173). De façon plus précise encore, l'analyse d'Halbert (2004, 2005), centrée sur la croissance des activités d'intermédiation (les services consommés par les entreprises), à partir d'une version actualisée de la grille de Strates, permet de voir au-delà d'une tertiarisation de l'économie, ou de l'industrie, une dématérialisation de l'économie.

Notre analyse réalisée à partir des données INSEE (donc quelque peu différente) montre que l'essor des emplois péri-productifs se poursuit jusqu'à présent. Pour reprendre les termes de l'équipe Strate, nous distinguons les fonctions relevant de la production abstraite et les fonctions relevant de la production concrète. Nous retenons comme faisant partie de la production abstraite principalement les fonctions de « *conception-recherche* » et de « *prestations intellectuelles* » et, dans une moindre mesure, celles de « *gestion* » et de « *commerces inter-entreprises* ». Pour la production concrète, nous retenons les fonctions de « *fabrication* » et de « *logistique* ». Les figures suivantes retracent leur évolution au niveau national entre 1982 et 1999 [figure 8Figure 7figure 7] puis entre 1999 et 2012 [figure 9].

Les chiffres témoignent d'une évolution fortement disparate de la production abstraite et de la production concrète, rejoignant l'idée de dématérialisation de l'économie (Halbert, 2004). Jusqu'à la fin des années 1990, tous les emplois liés à la fonction de production abstraite au sens large croissent fortement (exceptés les emplois dans la fonction de gestion). Après 1999, les emplois dans les prestations intellectuelles apparaissent comme le principal moteur de cette croissance. Quant aux emplois liés à la production concrète, ils reculent sur les deux sous-périodes entraînés par le déclin de la fonction de fabrication, représentant l'industrie au sens le plus strict.

Figure 8 : Evolution des emplois dans les fonctions de production (1982-1999)



Sources : INSEE – RP 1982-2012, calculs de l'auteur.

Figure 9 : Evolution des emplois dans les fonctions de production (1999-2012)



Sources : INSEE – RP 1999-2012, calculs de l'auteur.

A rebours des analyses pointant uniquement la désindustrialisation du système productif français, cette grille souligne la prégnance du rôle de l'industrie au sens large. Elle se présente néanmoins sous des formes moins traditionnelles, les activités amont et aval prenant le pas sur les fonctions de production concrète (fabrication notamment).

La contraction des emplois exposés

Pour la Fabrique de l'Industrie, Philippe Frocrain et Pierre-Noël Giraud (2016) proposent une nouvelle grille basée sur l'exposition à la concurrence internationale des emplois. D'après ces auteurs, certains emplois sont exposés quand d'autres ne le sont pas. Les premiers en participant à la production de biens et services qui peuvent s'échanger par-delà les frontières se trouvent en concurrence avec des emplois situés ailleurs dans le monde. Ce sont des biens et services pour lesquels les lieux de production et de consommation peuvent différer. Les seconds, abrités, servent à la satisfaction d'une demande exclusivement domestique et se trouvent, ainsi, en concurrence

directe uniquement avec des emplois situés à proximité géographique. La différence tient au fait que les emplois exposés peuvent être transférés dans un autre pays en continuant à satisfaire les clients initiaux alors que les emplois abrités doivent nécessairement être recréés dans le territoire où se trouvent les clients.

Du point de vue méthodologique, la distinction trouve sa justification dans les travaux de Paul Krugman (1991). La liberté d'installation des activités exposées, qui sont par définition en capacité de servir leurs clients à distance, les conduit à se concentrer géographiquement dans l'optique de bénéficier d'économies d'échelle. Ce n'est pas le cas pour les activités abritées qui ont tout intérêt à se situer à proximité immédiate de leurs clients. Le classement des secteurs dans les deux types d'économies se base ainsi sur la concentration géographique de chaque secteur relativement à la demande qui lui est adressée. A grands traits, les emplois exposés correspondent aux secteurs manufacturiers, agricoles ainsi qu'aux services livrables à distance.

Les résultats obtenus sont intéressants pour comprendre les dynamiques d'emplois liées à la mondialisation et les risques de délocalisations, au niveau national comme infranational. De la même façon que la grille structuralo-fonctionnelle, ils permettent de mettre en relief la complexité du système productif en complétant l'analyse sectorielle. L'emploi exposé est minoritaire passant de 30 % à 26,8 % entre 1999 et 2013 tandis que le secteur abrité, contre-intuitivement, constitue le véritable moteur de la croissance de l'emploi. En termes sectoriels, le recul de l'emploi manufacturier explique 75 % des pertes d'emplois dans le secteur exposé sur la période. Désormais, les emplois exposés de services représentent plus d'un emploi exposé sur deux. Géographiquement, ils correspondent à un nombre restreint de bassins d'emplois (espaces métropolitains, façade atlantique, pourtour méditerranéen). Comme la grille structuralo-fonctionnelle, cette distinction ne conduit pas à une opposition mais bien à une articulation, l'emploi exposé exerçant un effet d'entraînement sur l'emploi abrité.

Le poids de l'économie d'intermédiation

A la suite de travaux menés pour le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) révélant l'existence d'une économie métropolitaine ordinaire (Béhar et al., 2015), Magali Talandier (2016b) démontre la présence et le poids des activités d'intermédiation économique. Prenant naissance dans la nécessité de comprendre les flux et interdépendances essentiels à l'économie métropolitaine, soit une entrée clairement géographique, l'intermédiation économique désigne « *l'ensemble des activités qui assurent une circulation des richesses productives à l'échelle d'une grande région urbaine* » (*Ibid.*, p.157). Elle correspond en ce sens à des échanges inter et intra-sectoriels qui répondent principalement aux besoins des entreprises exportatrices. Notamment en raison du

déploiement du recours à l'externalisation décrit précédemment, l'ensemble de ces activités constitue une sphère économique notable en termes d'emplois encore peu investiguée par les chercheurs.

Pour en tracer les contours, l'auteur s'appuie sur son caractère intermédiaire en termes d'exportation et de couverture spatiale. 700 secteurs sont ainsi analysés. Ils se répartissent en trois sphères :

- L'économie exportatrice fortement concentrée spatialement et marquée par sa capacité à exporter, répondant à une demande internationale ;
- L'économie de la consommation, diffuse spatialement et non exportatrice, qui répond à une demande locale (résidents, touristes, ménages de passage...) ;
- L'économie d'intermédiation à la position intermédiaire ni exportatrice, ni présenteielle. Elle « comprend des activités de services plutôt dédiés aux entreprises, plutôt peu exportatrices et peu diffuses dans le territoire, à l'exception de certains métiers situés au plus près de leurs clients, que l'on inclut aussi dans cette économie (commerces de gros, nettoyage des bâtiments, transport routier et fret, réparation de matériel agricole, traducteur, interprète et comptable) ; » (Ibid., p.165)

Les chiffres présentés dans le tableau 3 permettent de souligner le poids de l'économie d'intermédiation. En 2013, elle fournit la plus importante contribution au PIB national (40,5 %) et représente 37,4 % des emplois nationaux. Les activités exportatrices se trouvent au troisième rang tant pour la valeur ajoutée que pour les emplois.

Tableau 3 : Données économiques par sphère économique (2013)

	Economie exportatrice	Economie de la consommation	Economie d'intermédiation	Total
Répartition de la valeur ajoutée	20,8 %	38,7 %	40,5 %	100 %
Répartition des emplois (équivalent temps plein)	19 %	43,7 %	37,4 %	100 %

Source : d'après Talandier, 2016b.

A partir de 1993, la sphère d'intermédiation est en plein essor jusqu'à la crise de 2008. Après la crise, les emplois dans cette sphère diminuent légèrement avant de se stabiliser. La dynamique des activités exportatrices est toute autre. Ce n'est pas la crise qui inverse la tendance : après un maintien jusqu'au début des années 2000, elles déclinent. Nous rejoignons ici la contraction des emplois exposés mise en évidence par Frocrain et Giraud (2016). Quant aux activités de consommation, elles croissent régulièrement sur l'ensemble de la période.

L'apport de cette nouvelle grille tient à la mise en évidence de l'importance de la sphère d'intermédiation oubliée des grilles sectorielles existantes. Il est intéressant pour nous de comprendre que l'industrie au sens large n'est pas uniquement synonyme d'économie exportatrice. Elle trouve également largement ses appuis dans l'économie d'intermédiation, c'est-à-dire dans des secteurs appartenant plutôt à la grande famille des services. Tout comme pour les deux grilles précédentes, l'idée ici n'est pas d'opposer les différentes sphères mais de souligner leur complémentarité : pas d'économie exportatrice sans économie d'intermédiation. Cette grille est également riche d'enseignements lorsqu'elle est analysée au niveau territorial [section 2.2.1].

Ces trois nouvelles grilles de lecture soulignent les transformations à l'œuvre dans cette nouvelle économie hyper-industrielle. Mais elles s'appliquent surtout à redessiner les contours de l'industrie en incluant des fonctions ou emplois, non perçus initialement comme industriels, qui participent d'une production plus abstraite. Elles ne nous disent que peu de choses sur les enjeux qui peuvent bousculer les processus de production concrète c'est-à-dire l'industrie au sens le plus strict du terme.

1.3.3. De nouveaux enjeux pour la production

Dans les années 2000 sont apparus les *fabless*, un modèle de firme sans usine. La firme, localisée dans les pays industrialisés, se concentre sur les activités de conception tout en externalisant les activités de production dans les pays en développement. Sans aller jusqu'à cet extrême, nous assistons à une séparation géographique croissante entre activités de conception et de fabrication, y compris au sein d'une même firme. Mais cette tendance à un découpage du monde de façon duale, la production au « *Sud* », le haut de gamme et les services au « *Nord* » ne fonctionne pas (Virard & Artus, 2011). La disparition des activités de production dans les pays industrialisés engendre une perte de savoir-faire : « *les trois espaces que constituent le savoir, le savoir-faire et le faire ne sont pas disjoints* » (Colletis, 2012, p.17). Peter Marsh (2012), en mettant en évidence les enjeux du *manufacturing*, insiste sur la relégation progressive de la production au second plan, parce que pensée comme sans intérêt stratégique, contrairement à son amont et son aval. La créativité importe pourtant à tous les niveaux, et pas uniquement dans les activités de conception (Colletis, 2012). Prenant le contrepied de cette tendance, la nouvelle révolution industrielle proviendrait, selon Marsh (2012) de méthodes de production renouvelées par l'incorporation des progrès technologiques permettant une réintégration des activités de production dans les économies développées, notamment via l'automatisation de la production de produits personnalisés. Pour Jeremy Rifkin (2012, 2014), la troisième révolution industrielle devrait naître de la convergence entre technologique de l'information et de la communication et énergies renouvelables. Sans soutenir une vision plutôt qu'une autre, tant les propositions de nouvelles révolutions industrielles abondent,

nous posons ci-après les enjeux que nous considérons comme étant les plus saillants dans la réinvention de la production dans les pays industrialisés. Révolution numérique et nécessité d'une plus grande durabilité peuvent venir entraver la dualité du monde telles que le montrent les relocalisations industrielles à l'œuvre.

Les bouleversements de la révolution numérique

Certains parlent de rupture numérique (Cohen, 2006), quand d'autres préfèrent employer le terme de révolution du numérique (Holz & Houssel, 2002; Rifkin, 2012) ou de transition numérique (Veltz, 2017). Quel que soit le terme retenu, l'idée d'un bouleversement dans le fonctionnement des entreprises industrielles transparaît clairement. Ce bouleversement provient d'une transformation profonde des manières de produire, d'échanger, de consommer et de communiquer engendrée par le numérique (*Ibid.*, 2017). Loin d'être cantonné à quelques filières, le numérique se propage à l'ensemble de l'économie et contribue à accentuer le décloisonnement industrie / services.

Les classifications varient d'un auteur à l'autre pour marquer les différentes ères ou périodes industrielles. Globalement, pour résumer, la machine à vapeur a marqué la première tandis que l'électricité caractérise la deuxième. Si la troisième, datée des années 1990, s'appréhende comme celle de l'informatisation et de l'automatisation des chaînes de production, la dernière, et quatrième, est celle de la robotisation intelligente intégrant tous les progrès réalisés dans le domaine du numérique (Bidet-Mayer, 2016). Celle-ci est pleinement liée à l'essor de l'intelligence artificielle qui va plus loin dans l'automatisation en mobilisant les données de l'Internet des objets et bouleverse les modes d'organisation des entreprises industrielles¹⁹.

La robotisation se situe dans la continuité des processus, déjà entamés depuis plusieurs décennies, de mécanisation et d'automatisation des procédés de production, à l'origine de forts gains de productivité. Des robots, autrement dit des machines capables de se mouvoir par elles-mêmes, se substituent aux humains pour la réalisation de tâches manuelles mais également, de plus en plus, intellectuelles. La véritable nouveauté dans cette dernière étape de robotisation tient à la connectivité. Comme l'exprime Veltz, « *toutes les tâches, tous les acteurs, tous les processus peuvent désormais être reliés entre eux, à de multiples échelles géographiques, créant au passage des masses considérables de données qui sont la matière première de nouvelles chaînes de valeur* » (Veltz, 2017, p.42). Grâce au numérique, la circulation des idées atteint sa vitesse maximale : la synchronicité. L'extension géographique devient tout à la fois rapide et considérable. Les enjeux productifs sous-jacents s'inscrivent de fait pleinement dans la dialectique territoire / réseau et questionnent

¹⁹ « *Intelligence artificielle : les industriels doivent affirmer leur raison d'être* », Les Echos, 20/06/2018.

l'ancrage territorial des nouveaux modèles industriels. Au-delà des processus de production, la connectivité permise par le numérique se retrouve également dans les produits mis sur le marché. Ils ne sont plus seulement intelligents mais surtout toujours plus connectés : « *products have become complex systems that combine hardware, sensors, data storage, microprocessors, software, and connectivity in myriad ways* » (Porter & Heppelmann, 2014, p.4).

En raison des opportunités productives apportées par le numérique et de son déploiement massif à tous les stades des procédés de production, du plus amont au plus aval, les modèles industriels traditionnels se trouvent peu à peu dépassés en termes d'approvisionnement, de variété des produits, de débouchés ou encore de lieux de production (Hardy, 2015). Le numérique se trouve effectivement au cœur de tous les modèles visant aujourd'hui à réinventer l'industrie tels que l'économie de la fonctionnalité, dont nous avons déjà parlé, la fabrication additive dans les fab labs, ou encore l'industrie du futur. L'industrie de demain sera transformée par le numérique. Malgré la diversité des termes employés (industrie du futur, usine du futur ou industrie 4.0), l'enjeu est toujours le même. Il s'agit d'intégrer à l'industrie les technologies multiples liées au numérique (big data, fabrication additive, réalité augmentée, robotisation intelligente, intelligence artificielle, etc.), qui paraissent nombreuses et éclatées (Bidet-Mayer, 2016). Si l'on devait donner une définition, nous pourrions retenir la suivante : « *l'usine du futur sera plus agile et flexible, moins coûteuse et plus respectueuse de ses travailleurs et de l'environnement, grâce à un fort niveau d'automatisation et une intégration numérique de l'ensemble de la chaîne de production* » (Ibid., p.2).

Dans un contexte de désindustrialisation et de compétition internationale exacerbée, l'industrie du futur est perçue comme une opportunité, dans tous les pays industrialisés, pour le maintien industriel (dans une optique défensive) voire pour un mouvement de relocalisation (dans une optique plus offensive). Ainsi, après la plateforme Industrie 4.0 allemande (faisant référence à la 4^{ème} révolution industrielle), sont apparus des programmes relativement comparables dans tous les pays industrialisés : initiative Industrie du Futur en France, *Made Different – Factories of the Future* en Belgique, cluster *Fabbrica Intelligente* en Italie, etc. (Blanchet, 2016). L'encadré 1 détaille le programme français.

Encadré 1 : Le programme Industrie du Futur en France

« L'initiative française en faveur de l'industrie du futur s'inscrit dans le projet de la « Nouvelle France industrielle ». Lancé le 12 septembre 2013 par le président de la République et le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, ce projet est le résultat d'un travail préparatoire d'un an mené par le Conseil national de l'industrie (CNI). La détermination des priorités a pour sa part été confiée à la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCS) et au cabinet McKinsey, en lien avec les pôles de

compétitivité et les comités stratégiques de filières au sein desquels les chefs d'entreprises, les partenaires sociaux, les administrations concernées et les fédérations professionnelles sont représentés.

Depuis le mois de mai 2015, la Nouvelle France industrielle est entrée dans sa deuxième phase afin de faire gagner le projet en lisibilité et de le mettre en phase avec les grands défis d'avenir. Concrètement, cela s'est traduit par une réorganisation des 34 plans initiaux en neuf « solutions » et un programme transversal intitulé « Industrie du futur ». L'ambition de ce dernier a été élargie : outre la modernisation de l'outil productif, son objectif est aujourd'hui d'accompagner la transformation numérique des entreprises.

Le pilotage du programme a été confié à différents représentants du monde économique, qui auront pour charge de définir la feuille de route. Aux côtés des groupes Fives et Dassault Systèmes, les deux co-pilotes de l'ancien plan « Usine du futur », on retrouve aujourd'hui des membres du CNI, des représentants des pouvoirs publics, des industriels ainsi que des représentants de l'Alliance pour l'industrie du futur. Présidée par Philippe Darmayan, président d'ArcelorMittal France et du Groupe des fédérations industrielles, cette dernière a pour mission de mettre en œuvre et de coordonner les actions définies par la feuille de route. Elle associe de nombreux acteurs du monde industriel et du numérique (FIM²⁰, UIMM²¹, Syntec Numérique, etc.), du monde de la recherche et de la formation (CEA²², Cetim²³, CNAM²⁴, Institut Mines-Télécom, etc.) et est ouverte à l'ensemble des syndicats et fédérations professionnelles souhaitant s'impliquer dans le projet. »

Source : Bidet-Mayer, 2016, p.11.

Pour accompagner les entreprises « dans un monde où les outils numériques font tomber la cloison entre industrie et services »²⁵, le programme Industrie du futur s'appuie sur cinq piliers pour transformer l'outil industriel par le numérique : développement de l'offre technologique, accompagnement des entreprises, formation des salariés, promotion, renforcement de la coopération européenne et internationale. Dans la même optique, le Ministère de l'Economie a lancé à l'automne 2013 l'initiative French Tech. Visant à désigner et promouvoir les startups françaises, elle s'est accompagnée d'une campagne de labellisation des « Métropoles French Tech », recouvrant parfois plusieurs villes (Lor'NTech regroupe par exemple Metz, Nancy, Thionville et Epinal) [carte 4].

²⁰ Fédération des Industries Mécaniques

²¹ Conservatoire National des Arts et Métiers

²² Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives

²³ Centre Techniques des Industries Mécaniques

²⁴ Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

²⁵ <https://www.economie.gouv.fr/lancement-seconde-phase-nouvelle-france-industrielle> [consulté le 15 septembre 2018]

Carte 4 : Les métropoles French Tech (2016)



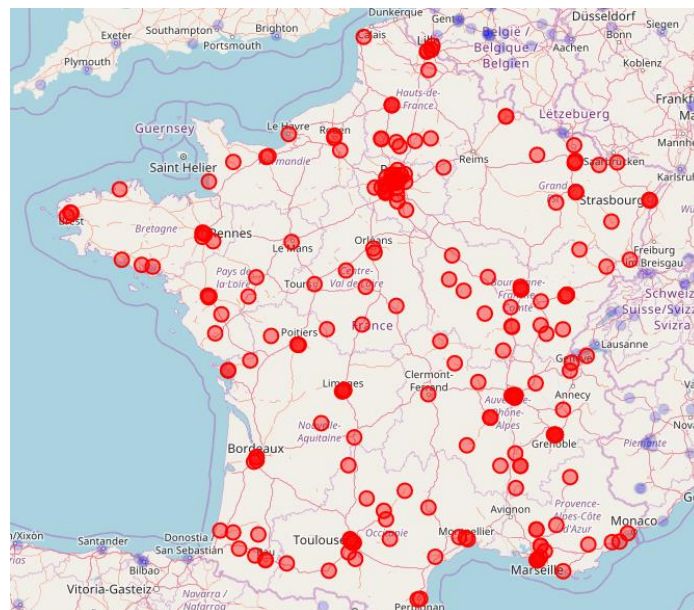
Source : Mission French Tech, Juillet 2016.

Cette labellisation se traduit par la création d'écosystèmes numériques locaux à laquelle s'adjoint une mise en réseau nationale dont l'enjeu est, *in fine*, la reconnaissance internationale des startups françaises. Sans qu'il n'y ait automatiquement de fonds dédiés, une fois labellisés, les écosystèmes peuvent candidater à des appels à projets dédiés visant à favoriser l'attractivité internationale et accélérer la croissance des entreprises. L'Etat pilote à distance ce nouveau pan de la politique industrielle, les projets étant portés par les acteurs territoriaux. Plus récemment, à l'automne 2017, suivant le modèle de la French Tech, le Ministère de l'Economie a lancé le label French Fab. Il a pour but de fédérer l'industrie française et offrir ainsi une vitrine des savoir-faire industriels français, sans qu'il ne soit pour l'instant possible d'en dire davantage sur son déploiement.

Cette nouvelle industrie renouvelle les fondements de la concurrence qui se joue entre les entreprises (Porter & Heppelmann, 2014), le coût marginal de production se rapprochant toujours plus de zéro (Rifkin, 2014). Le paradigme de la stratégie industrielle se transforme (Blanchet, 2016). Après les biens standardisés de la période fordiste, c'est une ère de possibilités de personnalisation infinies qui s'ouvre (Porter & Heppelmann, 2014). En ne s'appuyant plus sur des effets d'échelle et de volume, mais sur une production flexible et localisée près de la demande, l'industrie du futur peut se déployer dans de petites structures plus proches des centres d'habitation (Blanchet, 2016). A l'opposé de l'usine fordiste, caractérisée par une superficie et un nombre d'employés importants, typique de l'ère de la production de masse, apparaissent, ces dernières années, des ateliers de fabrication numérique.

Les fab labs (littéralement en anglais *fabrication laboratories*) s'apparentent à des plateformes « de prototypage rapide d'objets physiques, 'intelligents' ou non » (Eychenne, 2012). Le numérique se trouve au cœur des procédés de production puisque chaque atelier met à disposition de ses membres différentes machines à commandes numériques (imprimantes 3D, découpeuses lasers, découpeuses vinyles, fraiseuses numériques...) ainsi que des composants électroniques multiples et les outils de programmation nécessaires. Les fab labs peuvent également se définir comme des « ateliers ouverts et collaboratifs autour desquels gravitent des communautés de makers » (Astolfi et al., 2016, p.20). En effet, outre cet équipement en machines, le trait distinctif de ces ateliers tient à leur accessibilité et leur ouverture à tous, sans distinction de diplômes, de besoins, d'envies... (Eychenne, 2012). Ils constituent de fait « de nouveaux opérateurs de l'innovation en tant que foyers localisés où sont produits et où s'assemblent des connaissances et des savoir-faire » (Suire, 2016, p.83). Nés au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), les fab labs, après s'être déployés dans un premier temps aux Etats-Unis, ont rapidement connu un fort écho international. Ils se sont développés fortement ces dernières années en France [carte 5], particulièrement dans les grandes villes, se libérant peu à peu du cadre fixé par le MIT au gré des appropriations locales.

Carte 5 : Localisation des fab labs français



Source : <https://www.gotronic.fr/ins-carte-des-fab-labs-50.htm> [consulté le 19/03/2018]

Ces fab labs provoquent un abaissement des barrières à l'innovation en proposant une appropriation plus personnelle de la fabrication numérique. Ils ne brisent néanmoins pas totalement les fondements des processus de production puisqu'ils soutiennent plutôt un prototypage (en amont du cycle de produit), voire une production en toute petite série qu'une production de type industrielle (Eychenne, 2012). Plus généralement, la fabrication numérique permet de (re)créer une

chaîne intégrée de la conception à la production (*Ibid.*) et offre, en cela, un potentiel de rapprochement géographique entre les deux grands pans composant l'industrie. Ces enjeux aussi importants soient-ils pour une relance productive ne doivent néanmoins pas masquer celui, encore plus grand, de durabilité dans l'industrie.

La nécessité d'une plus grande durabilité

Depuis plusieurs décennies, les scientifiques s'accordent sur la non soutenabilité de notre modèle de développement économique, notamment en raison de la finitude des ressources et du changement climatique provoqué par les activités humaines. S'il fallait dater cette prise de conscience, cela pourrait être 1972 et le premier rapport du Club de Rome, explicitement intitulé « *The Limits to Growth* ». Les pressions environnementales exercées par nos sociétés industrielles déjà considérables à cette époque n'ont, depuis, cessé de croître. Face aux enjeux écologiques, toujours plus prégnants, nos modes de production et de consommation, étroitement liés, sont appelés à se modifier vers plus de durabilité.

Côté production, entre contraintes réglementaires et opportunités dans le sens d'une plus grande durabilité, l'industrie se transforme. D'après Geneviève Féron-Creuzet²⁶ (interrogée dans Veltz & Weil, 2015), les principales motivations dans la prise en compte des enjeux d'un développement plus durable dans les entreprises, sont d'ordre économique. Et, justement, les opportunités dont peuvent se saisir les entreprises industrielles, sont nombreuses que ce soit en termes de nouveaux modèles d'affaires, de nouveaux segments de marché ou encore de nouvelles filières, pour une économie plus « verte ». Eco-industries, éco-conception, éco-filières se déclinent largement. Ces opportunités économiques ne signifient pas qu'il n'existe pas d'entrepreneurs engagés, souhaitant œuvrer directement en faveur d'un développement plus durable. Les motivations, souvent entremêlées, restent difficiles à distinguer. Un chef d'entreprise ne peut plus être perçu comme un agent économique mais bien comme un acteur, au comportement complexe. Pour encourager les entreprises industrielles vers une moindre consommation de ressources et une moindre génération de rejets, tout en favorisant une optimisation des procédés industriels, des pressions techniques et réglementaires apparaissent. La mesure la plus emblématique, largement discutée et critiquée, au niveau européen tient à l'instauration d'un marché du carbone. Cependant, il existe pléthore d'autres mesures internationales, européennes et nationales. Par exemple, au niveau français, en 2015, la loi sur la transition énergétique d'août 2015 introduit un délit d'obsolescence programmée définie comme « *le recours à des techniques par lesquelles le responsable de la mise sur le marché*

²⁶ Fondatrice de la première agence française de notation sociale et environnementale, ancienne directrice du développement durable de Veolia Environnement et vice-présidente de la Fondation Nicolas Hulot.

d'un produit vise à en réduire délibérément la durée de vie pour en augmenter le taux de remplacement ». De façon plus générale, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire²⁷ promeut à la fois une économie verte et une économie circulaire. L'économie verte résulte de la création d'emplois et de croissance générée par la prise en compte des enjeux environnementaux (apparition de nouveaux marchés). Quant à l'économie circulaire, elle invite à rompre avec l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) en limitant le gaspillage des ressources et la production de déchets. Pour Colletis (2012), la première est un leurre. La prise en compte de la nécessité d'une plus grande durabilité n'induirait pas la création de nouvelles activités mais engendrerait la transformation des activités économiques existantes.

Ce débat renvoie à l'opposition entre deux grands types de durabilité. Selon que l'on s'inscrive dans une logique de durabilité faible ou forte, la prise en compte des enjeux environnementaux ne se traduira pas de la même façon en termes industriels. La durabilité forte suit les trois conditions suivantes (Figuière et al., 2014) : faible substituabilité entre capital créé par les hommes et patrimoine naturel ; reconnaissance de seuils d'irréversibilité, construits scientifiques et/ou sociaux ; valeur des biens environnementaux non nécessairement monétarisable. La durabilité faible se traduit par le négatif de ces conditions, ou leur version atténuée, laissant percevoir une confiance dans le marché et dans le progrès technique pour que l'activité économique puisse être en adéquation avec les enjeux environnementaux. En d'autres termes, la durabilité faible se caractérise par des corrections à la marge du développement économique et industriel actuel tandis que la durabilité forte nécessite de profondes ruptures induisant un ré-encastrement des cycles économiques dans les cycles écologiques. L'économie verte, les éco-industries tout comme la plupart des modèles cités précédemment se situent plutôt dans la déclinaison faible de la durabilité.

Alors adaptation du modèle économique existant ou véritable transition écologique ? Selon la réponse à cette question, les formes prises par une industrie plus durable, voire plus globalement par des sociétés industrielles plus durables varieront. Il est possible que les grands enjeux présentés successivement, numérique et durabilité, ne puissent être associés dans l'émergence de nouveaux modes de production. Ainsi, si l'on s'engage dans une durabilité forte, provoquant une rupture des modèles de développement économique face à la prise en compte de la finitude des ressources et la charge écologique de la terre, la transition conciliera difficilement écologie et numérique. Pour l'instant, il semblerait que nous soyons davantage engagés dans une logique de durabilité faible, à laquelle peut contribuer la nouvelle vague de relocalisations.

²⁷ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/> [consulté le 4 Octobre 2017]

La quatrième vague de relocalisations industrielles

Ces dernières années, le retour sur le territoire français de la production (partiellement ou totalement) d'Attol (lunettes), de Geneviève Lethu ou de Sullair (linge de maison), de Smoby ou Meccano (jouets), a conduit à un renouveau de l'attention portée au phénomène de relocalisation (PIPAME, 2013). Les relocalisations peuvent se définir comme le retour d'activités productives, de montage ou d'assemblage précédemment délocalisées. Dans une acception plus large, elles peuvent même être perçues comme un ralentissement du mouvement de délocalisations (Mouhoud, 2008).

Face aux multiplications des délocalisations largement médiatisées, les relocalisations sont porteuses d'espoir puisqu'elles amorcent le retour, en France, ou plus généralement dans les pays industrialisés, d'emplois précédemment délocalisés. C'est pour cette raison qu'elles retiennent toute notre attention. Pourtant, la question des relocalisations, comme celle des délocalisations, est plus complexe qu'il n'y paraît. Elle est particulièrement documentée en France par Mouhoud (Mouhoud, 2008, 2013; PIPAME, 2013). Selon lui, nous assistons, depuis le début des années 2000, à la quatrième vague de relocalisations après celles :

- De la fin des années 1970 aux Etats-Unis : retours d'activités délocalisées principalement dans l'industrie électronique en Asie grâce au déploiement des procédés de production automatisés et à la réduction des coûts de transports.
- Des années 1980 / 1990 en Allemagne : relocalisations dans l'industrie électronique pour les mêmes raisons.
- De la première moitié des années 1990 en Europe : activités relocalisées par différentes firmes européennes de l'informatique et des télécommunications visant une optimisation du cycle du produit.

Cette quatrième vague de relocalisations apparaît dans un contexte d'accélération des délocalisations qui ne concernent plus uniquement l'industrie manufacturière. Suite à une étude menée pour le PIPAME²⁸, Mouhoud (2013) relève trois types de relocalisations venant réinterroger la définition posée. S'il existe bien des relocalisations consécutives à des délocalisations, elles sont minoritaires par rapport à celles d'arbitrage (entre différents sites de production pour les grands groupes) et celles de développement compétitif. Ces dernières constituent une découverte importante dans le cadre de cette étude en ce qu'elles « *témoignent de trajectoires d'entreprise comportant une phase obligée d'apprentissage à l'étranger avant que la relocalisation puisse être envisagée dans une étape de maturité et d'approfondissement des positions de marché ainsi*

²⁸ PIPAME : Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques.

établies » (*Ibid.*, p.3). Sont également révélées, grâce à l'étude, plusieurs logiques qui sous-tendent ces différents types de relocalisations :

- Une logique d'optimisation des capacités de production ou de recherche visant à saturer les sites existants souvent dans le contexte de déploiement d'un nouveau projet. La compétitivité du site visée est alors essentielle.
- Une logique de repositionnement dans la chaîne de valeur (renouvellement des gammes, différenciation, innovation, amélioration de la rentabilité...) correspondant souvent à une montée en gamme.
- Une logique de sécurisation d'un écosystème qualitatif et créatif, écosystème composé de sous-traitants, de fournisseurs de matières premières et plus généralement de compétences externes en tout genre concernant des marchés d'excellence ou à haute valeur ajoutée pour lesquels les coûts fixes sont supérieurs aux coûts variables.
- Une logique de valorisation et de communication jouant sur la valeur spécifique de la production française avec l'argument montant du Made in France.
- Une logique de coûts regroupant l'ensemble de coûts associés à une production lointaine : coûts de transport, de logistique, parités monétaires, coûts de reprise de la qualité, coûts de financement (taux d'intérêts différents) ...

Ces différentes logiques se combinent bien souvent dans des décisions de relocalisation complexes, qui s'inscrivent dans une dimension territoriale volontairement éludée ici. Dans la lignée des réflexions précédentes relatives à la politique industrielle française, nous voyons, d'une part, que les coûts sont loin d'être les seuls motifs des décisions de relocalisations et, d'autre part, que les coûts salariaux ne représentent qu'un coût parmi d'autres.

L'existence même de ces relocalisations démontre le caractère non inéluctable des délocalisations. Néanmoins, il importe de souligner leur caractère marginal par rapport à l'ampleur des délocalisations ainsi que le décalage temporel par rapport à ces dernières. Il reste pour l'heure difficile de savoir si ces relocalisations pourraient être généralisées. Les enjeux pointés précédemment, révolution numérique et nécessaire prise en compte de la durabilité, pourraient favoriser l'étendue du mouvement. Par exemple, à l'extrême, si le caractère non soutenable de la fragmentation actuelle des chaînes de valeur était clairement remis en cause, il pourrait appeler à des relocalisations massives.

Eu égard à l'ensemble des mutations économiques contemporaines évoquées, il est clair que la distinction historique industrie / services n'est plus opératoire. Les services s'industrialisent et occupent une place toujours plus importante dans la production manufacturière tandis que

l'industrie se tertiarise. Cette convergence appelle à proposer un autre terme pour qualifier l'économie qui se dessine. Loin d'être postindustrielle, sauf si c'est-à-dire qu'elle vient après l'industrie telle que nous la connaissons, cette économie est hyper-industrielle. Elle n'a désormais que peu à voir avec les paradigmes productifs fordistes. Les firmes ressemblent désormais à « *des nébuleuses mouvantes de prestataires, à tous les niveaux de qualification* » (Veltz, 2017, p.70). Dans ce contexte, l'évolution de nos grilles de lecture est indispensable pour qu'apparaisse l'économie d'intermédiation et ses spécificités (Talandier, 2016b) ou la distinction entre production abstraite et production concrète. Loin de s'opposer à l'économie de la connaissance ou à l'économie du numérique, qui seraient venues se substituer, l'économie industrielle repose pleinement à la fois sur les bousclements induits par la révolution numérique et sur d'immenses stocks et flux de connaissances.

Conclusion du chapitre 1

Suite aux deux principales vagues d'industrialisation, la proto-industrialisation puis la révolution industrielle, le caractère industriel de nombreux territoires se forge progressivement. Au fil des décennies, l'industrie imprègne, outre l'histoire économique et sociale, les paysages et cultures de ces territoires. Parmi eux, nous retrouvons aussi bien des villes-usines, que des villes industrielles ou encore, à plus petite échelle, des bassins industriels. Nous retrouvons également des territoires plus ruraux au sein desquels la révolution industrielle n'a pas complètement bouleversé les structures productives héritées de la proto-industrialisation. L'ensemble de ces territoires forme la géographie industrielle jusqu'aux années 1970, décennie au cours de laquelle apparaît le caractère structurel du processus de désindustrialisation.

S'il est commun à l'ensemble des pays industrialisés, le processus de désindustrialisation est particulièrement marqué en France. Entre 1968 et 2012, la part des emplois industriels dans l'emploi total passe de 30 % à 13 % tandis que le poids de la valeur ajoutée industrielle dans l'ensemble de la valeur ajoutée passe de 25 % à 14,1 %. Autre signe de l'importance du processus, la balance commerciale devient structurellement déficitaire à partir du début des années 2000. Un grand facteur est généralement évoqué pour expliquer cette désindustrialisation : l'entrée dans une nouvelle mondialisation, incluant une globalisation financière, provoquant une compétition internationale exacerbée. Bien qu'il soit difficile d'en estimer le poids, les estimations disponibles (entre 13 % et 40 % des pertes d'emplois entre 1980 et 2007 (Demmou, 2010)) démontrent qu'elle n'est pas l'unique cause de cette désindustrialisation. Le recul assez intense en France comparativement aux autres pays industrialisés s'explique aussi par une structure industrielle peu favorable, des stratégies des grands groupes déliant leur destin à celui du pays ainsi qu'à des choix politiques discutables. Après deux décennies caractérisées par une croyance tenace en l'avènement d'une économie postindustrielle éloignant toute mise à l'agenda des enjeux industriels, nous assistons à un retour depuis le début des années 2000 de vifs intérêts pour l'édification d'une politique industrielle plus efficiente, bien que non exempte de critiques.

Les chiffres exposés doivent être nuancés. Alors que le poids de l'emploi et de la valeur ajoutée diminue depuis 1968, la production industrielle s'accroît sur la période passant de 22 milliards d'euros à 278 milliards d'euros. Ces tendances différenciées résultent de profondes mutations productives parmi lesquelles de puissants gains de productivité (permis notamment par une automatisation croissante des procédés de production) et un recours à l'externalisation. La grille de lecture classique distinguant industrie et services devient obsolète. L'économie des idées ne se substitue pas à l'économie des choses mais les paradigmes de production évoluent en profondeur.

Ces mutations nous invitent à repenser nos définitions et cadres d'analyse de « *l'industrie* ». Certains auteurs choisissent, nous l'avons vu, de s'inscrire dans la filiation des travaux de Damette et Beckouche (1993) pour penser le système productif de façon globale : l'économie productive recouvrant à la fois production concrète et production abstraite ou encore à la fois économie exportatrice et économie de l'intermédiation. Dans la suite du travail, nous emploierons ce terme tout comme celui de péri-productif et réserverons la notion d'industrie à une acception stricte c'est-à-dire aux activités concourant directement à la production de biens matériels.

Il importe de rester prudent avec l'ampleur du processus de désindustrialisation puisque la place de l'économie productive (perçue à travers la création de valeur ajoutée, les exportations, la recherche et développement) reste déterminante dans l'économie française. Cette économie productive se trouve dans des lieux largement variés. Ils ne se réduisent plus aux usines mais s'étendent aux pôles de recherche, aux centres de développement, aux centres logistiques, aux data centers... (Veltz, 2017). Notons à titre d'exemple que le plus gros site français de Renault est le Technocentre de Guyancourt qui emploie 10 000 ingénieurs, techniciens et employés (*Ibid.*). Si la désindustrialisation est en partie un trompe-l'œil, ces considérations ne doivent pas occulter ou atténuer la modification de la position dans les chaînes de valeur productive. Ces dernières décennies correspondent malgré tout à une tendance à la sous-traitance de la production, à sa relégation géographique toujours plus lointaine en parallèle d'une concentration toujours plus importante sur l'amont et l'aval de la production (autrement dit sur les activités péri-productives). De nouveaux enjeux pourraient toutefois redistribuer les cartes : révolution numérique et prise en compte de la durabilité peuvent participer au retour de la production en France. Des relocalisations, même peu nombreuses, existent.

Loin des indicateurs macroéconomiques, la désindustrialisation ne s'observe ni partout, ni de façon homogène dans les espaces concernés. Quelques bribes de considérations géographiques ont été présentées au cours de ce chapitre. Mais il importe pour nous d'aller plus loin puisque, si nous avons besoin de comprendre les fondements du processus de désindustrialisation, ce sont bien les territoires de l'industrie qui sont au cœur des préoccupations de cette thèse. Nous proposons dans le chapitre suivant un examen des tenants et aboutissants locaux de l'ensemble des mutations vues au cours de ce premier chapitre.

Chapitre 2. Désindustrialisation et territoires : causes, effets et mesures de redéveloppement

Ce deuxième chapitre déplace le cadre d'analyse en offrant une lecture territoriale du processus de désindustrialisation et, plus généralement, des mutations productives présentées à l'échelle macro nationale tout au long du premier chapitre. Nous reviendrons en détail sur les ressorts du tournant territorial dans le chapitre suivant [section 3.1.2] mais retenons, pour lire ce chapitre, que l'entrée par le territoire intègre de multiples facteurs sociaux, politiques, économiques et culturels (Daviet, 2005). Le territoire ne peut être vu comme un fragment infranational, réceptacle des activités industrielles. Il résulte de l'impulsion de jeux d'acteurs, s'articulant aux logiques industrielles.

L'émergence et l'accélération du processus de désindustrialisation dans l'ensemble des pays industrialisés bouleversent la géographie industrielle héritée des deux siècles d'ère industrielle, tandis que les métropoles apparaissent comme les nouveaux moteurs productifs nationaux. Pour examiner ces bouleversements, ce chapitre s'organise autour de trois sections.

La première section entend rendre compte de la fragilité des territoires industriels. Elle invite à dépasser une simple retranscription spatiale des effets macroéconomiques de la désindustrialisation. Comme le résume Colletis : « [...] *la dimension territoriale du processus de désindustrialisation est fréquemment occultée. Ce, alors que l'on peut considérer que, dans de nombreux cas, cette dimension est essentielle. Observons [...] qu'une même activité, un même secteur peuvent prospérer dans un territoire particulier et dépérir dans d'autres, autre manière de dire que « le territoire compte » dans l'appréhension du processus de désindustrialisation* » (Colletis, 2018, p.180). Nous démontrons que le déclin industriel infranational résulte d'une confrontation entre mécanismes macroéconomiques et spécificités locales. Face aux difficultés rencontrées par certains territoires industriels, notamment les régions de tradition industrielle dès l'après-guerre, les politiques de redéveloppement territorial se sont progressivement substituées aux mesures de reconversion menées par l'Etat dans une optique d'aménagement du territoire. La substitution d'une activité à l'autre est effectivement apparue non suffisante à mesure que se révélait le caractère structurel de la désindustrialisation (Beslay et al., 1998).

Dans la deuxième section, nous montrons que les nouveaux contours de l'économie productive invitent, d'une part, à repenser les territoires productifs, ses moteurs se concentrant depuis plusieurs décennies dans les métropoles. Ils nous incitent, d'autre part, à interroger la profondeur

des divergences territoriales entre ces nouveaux territoires productifs et les territoires industriels fragilisés, pour dépasser la lecture binaire se posant en termes de fracture territoriale, largement répandue dans le débat public.

Enfin, la troisième section donne à voir les leviers de redéveloppement résidentiels qui ont pu permettre aux territoires fragilisés par le déclin industriel de se détourner de la voie de développement dans laquelle ils étaient engagés. Dans de nombreux territoires industriels, les acteurs territoriaux se sont emparés de la culture, à travers la patrimonialisation ou l'installation de grands équipements culturels.

2.1. Des territoires industriels fragilisés

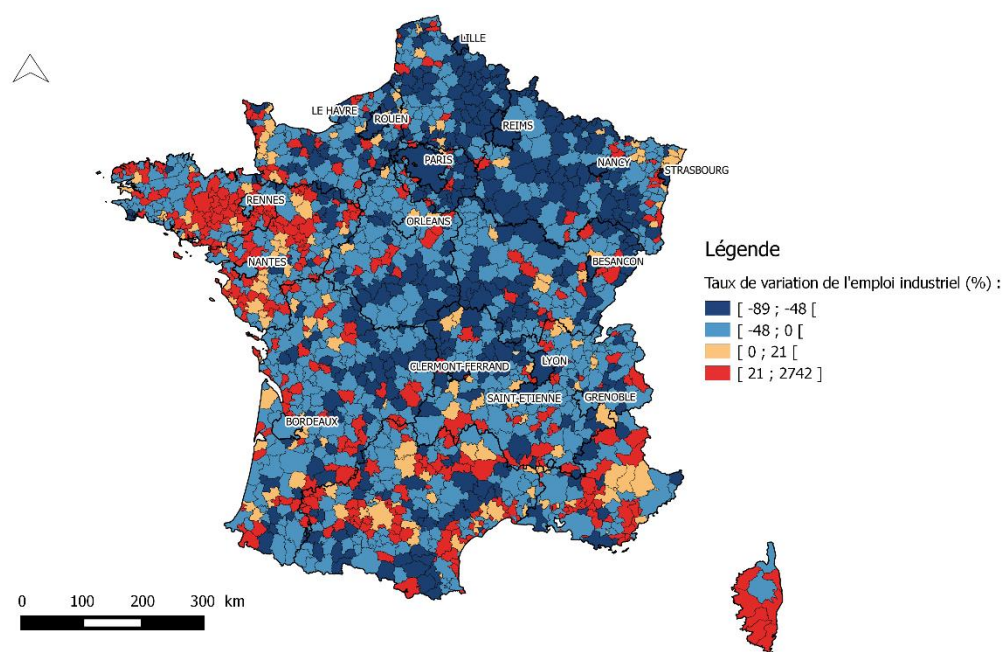
Les territoires industriels s'avèrent fragilisés par le processus de désindustrialisation. Le recul localisé de l'emploi industriel est, en effet, à l'origine d'importantes difficultés socio-économiques pour ces derniers, particulièrement pour les régions de tradition industrielle. Leur sort fait l'objet, dès la moitié du XX^{ème} siècle, de politiques d'aménagement du territoire qui se muent peu à peu en des politiques de redéveloppement territorial. Celles-ci se traduisent par une prise en charge par les acteurs locaux de leur propre destin, que l'Etat continue de piloter en partie et à distance.

2.1.1. Les facteurs locaux et territoriaux du recul de l'emploi industriel

L'évolution de l'emploi industriel est loin d'être uniforme au niveau infranational [carte 6]. Entre 1975 et 2012, certains territoires enregistrent des pertes d'emplois industriels bien plus fortes que d'autres. Des bassins de vie, situés principalement dans l'ouest et le sud, voient même l'emploi industriel s'accroître sur la période.

Pour Francis Aubert, « *toutes les régions [sont affectées] selon les spécialisations sectorielles de leur tissu économique et la capacité locale d'adaptation aux changements incessants des conditions de marché et de technologie* » (Aubert, 2016, p.53). De façon similaire, de notre côté, nous distinguons deux principaux déterminants locaux de désindustrialisation. D'une part, de la même façon que la structure sectorielle française la singularise face à la désindustrialisation, comparativement aux autres pays industrialisés, la composition des tissus industriels locaux peut justifier, en partie, le recul de l'emploi industriel au niveau local. D'autre part, de façon plus endogène, la perte de spécificité au fil du temps peut entraîner l'entrée du territoire dans une logique de concurrence par les coûts et par là-même, une désindustrialisation fortement probable. Nous n'entrons pas ici dans l'examen approfondi des relations entreprises / territoires pouvant influencer le recul industriel sur lesquelles nous reviendrons au cours du troisième chapitre [section 3.1].

Carte 6: Evolution de l'emploi industriel dans les bassins de vie entre 1975 et 2012



Sources : Recensement de la population - INSEE 1975 et 2012, IGN 2014.

L'influence de la structure sectorielle

Chaque territoire possède sa propre structure sectorielle, une composition spécifique de secteurs industriels qui influence le processus local de désindustrialisation. En France, à l'occasion de la crise économique de 2008, l'influence des logiques sectorielles a largement été démontrée (Carré & Levratto, 2011, 2013; FNAU, 2014) mais elle importe également hors période de crise.

Jusqu' alors nous avons parlé d'industrie largement comme s'il s'agissait d'un ensemble homogène. Or, c'est loin d'être le cas, le monde industriel est très divers (Holz & Houssel, 2002). Outre les biens produits, de multiples caractéristiques productives permettent de distinguer les secteurs industriels. Par exemple, en 2012, le taux d'encadrement varie de 9 % dans l'industrie agro-alimentaire à 29 % dans le secteur des équipements électriques et électroniques, la moyenne étant de 17 % dans l'ensemble de l'industrie (APEC, 2013). Le taux d'encadrement n'est qu'une caractéristique parmi d'autres, nous pouvons citer comme autres traits distinctifs l'intensité en travail, le degré capitaliste, l'effort en recherche et développement, la propension à l'innovation, la destination des exportations, etc. En fonction de ces traits majoritairement interdépendants, les effets des mutations structurelles diffèrent largement et l'influence de la concurrence internationale varie.

Reflétant ces disparités, à partir d'un ensemble de variables économiques, Mouhoud (2013) propose une classification des secteurs industriels en quatre types :

- Secteurs domestiques peu délocalisables (secteurs contraints par la proximité de la demande et plutôt tournés vers le marché domestique tel l'agroalimentaire) ;
- Secteurs exportateurs peu délocalisables (secteurs peu exposés aux délocalisations et performants à l'exportation, des secteurs plutôt pondéreux, comme la métallurgie ou l'automobile) ;
- Secteurs à délocalisations défensives (secteurs plutôt tayloriens tels l'habillement et le textile) ;
- Secteurs à délocalisations offensives (secteurs internationalisés avec exportations élevées et importance notable de la compétitivité hors-coûts comme l'aéronautique ou le luxe).

Les territoires industriels pâtissent bien souvent de leur spécialisation initiale dans des secteurs désormais majoritairement en décroissance, notamment des secteurs à délocalisations défensives. A l'inverse, certaines spécialisations peuvent favoriser une hausse de l'emploi, à l'instar de l'industrie agroalimentaire en plein essor depuis le début des années 1990, un secteur domestique peu délocalisable selon la typologie de Mouhoud (*Ibid.*).

Le rapide examen historique de quelques secteurs permet d'étayer notre propos [encadré 2] et de comprendre l'effet que peut avoir, pour certains territoires, une très forte spécialisation dans l'un de ces secteurs.

Encadré 2 : Spécificités sectorielles
Exemples de la sidérurgie, du textile-habillement et de l'automobile

* La **sidérurgie**, industrie structurante, constitue le fondement de la première révolution industrielle. Géographiquement, « *très peuplante, [elle engendre] de véritables régions industrielles* » (Fache, 2006, p.66). Après une apogée au milieu du XX^{ème} siècle, la sidérurgie est confrontée à de multiples mutations de la production conduisant à une crise structurelle dès les années 1970. Les ressources s'épuisent progressivement. De nouveaux matériaux (plastiques ou composites) concurrencent l'acier et de nouveaux marchés et sites de production apparaissent en Asie. Les bassins sidérurgiques sont fortement affectés par cette crise sectorielle, que ce soit en France, notamment en Lorraine (Raggi, 2014), au Royaume-Uni ou encore en Allemagne (Ruhr). René Leboutte parle à ce propos de « *mauvais créneaux* » puisque « *les secteurs industriels qui ont fait la richesse des bassins sont aujourd'hui les moins porteurs d'avenir* » (Leboutte, 1997, p.62). Nous verrons effectivement dans le cinquième chapitre l'effondrement industriel de nombre de bassins sidérurgiques dès les années 1970 [section Partie 2.5.2.1].

* Le **textile-habillement**, secteur ancien et omniprésent sur le territoire national (Fache, 2006), est considéré dès les années 1970 comme un secteur sinistré, en voie de disparition (Ternaux, 2006). La concurrence des

pays industrialisés dans les années 1960 laisse progressivement place à celle des pays en développement (Maghreb et pays d'Europe centrale et orientale) à partir des années 1980, principalement sur la base du différentiel de coût de main d'œuvre. Des segments du processus de production sont délocalisés, d'autres restructurés (*Ibid.*) suivant les logiques d'internationalisation de la production vues précédemment. Comme pour la sidérurgie, les territoires historiquement spécialisés dans le textile souffrent largement de ces crises successives. Citons l'exemple de la ville de Roubaix en France ou Manchester en Angleterre. Aujourd'hui, le développement des textiles de haute-technologie, des fibres et vêtements très perfectionnés (vertus cosmétiques, médicales, thermiques, ludiques), demandant plus de conception, de recherche et d'innovation (Fache, 2006) crée des marchés de niche, souvent dans des territoires historiques du textile.

* L'**automobile**, a toujours été une industrie d'avant-garde en termes de modèles de production. Au début du XX^{ème} siècle, le fordisme, apparu dans l'industrie automobile, devient l'archétype de l'organisation industrielle moderne. L'externalisation de la production par les firmes de l'industrie automobile se développe également très tôt conduisant au développement des équipementiers (*Ibid.*). Au niveau international, c'est une logique de régionalisation plutôt que de mondialisation qui prévaut tant pour les constructeurs que pour les équipementiers (Frigant et al., 2006). Du fait de la pression concurrentielle mais également des contraintes réglementaires, il s'agit d'un secteur caractérisé par la recherche permanente d'innovations, premier en termes de dépenses de recherche et développement depuis 1999. Géographiquement, l'industrie automobile, avec ses grands établissements, a activement participé au développement de certaines villes. Citons les exemples de Sochaux (Peugeot) en France, Turin (Fiat) en Italie ou Detroit (General Motors, Ford et Chrysler) aux Etats-Unis. Après une période faste durant les 30 Glorieuses, l'industrie automobile française – PSA et Renault – rencontre de fortes difficultés économiques dans les années 1980. Elle retrouve sa vigueur au début des années 2000 (*Ibid.*) mais la crise économique de 2008 touche violemment l'industrie automobile affectant, dans le même temps, les villes de l'automobile. C'est le cas à Annonay, l'un de nos cas d'étude, où Iveco, fabricant de bus et principal employeur du territoire, a largement pâti de la crise et du repli du commerce international.

Les différents types d'espaces (rural, urbain ou périurbain) ne sont pas égaux vis-à-vis de l'influence de la structure sectorielle (Gaigné et al., 2012). Sur la période 1990-1999, les auteurs montrent effectivement que l'effet structurel est significativement négatif sur les emplois industriels ruraux tandis qu'il est positif sur les emplois industriels urbains, d'autant plus, lorsqu'ils se situent dans des espaces urbains de grande taille. En d'autres termes, sur la période, la structure sectorielle de l'industrie dans les espaces ruraux apparaît comme défavorable à l'emploi industriel. Elle contient, davantage que la structure sectorielle des espaces urbains, des secteurs exposés à la désindustrialisation. Les auteurs notent toutefois que les différences sur les dynamiques d'emplois sont limitées par l'effet géographique ou local (positif dans les espaces ruraux, négatif dans les espaces urbains).

Par ailleurs, de nombreuses discussions en géographie économique portent sur les avantages ou désavantages relatifs d'une structure spécialisée ou d'une structure plus diversifiée, sans que le débat ne soit pleinement tranché (Martin et al., 2016). Nos calculs montrent que certains bassins de vie affichent en 1975 des spécialisations sectorielles supérieures à 50 % et qu'il ne s'agit pas nécessairement des bassins ayant enregistré les plus importantes décroissances de l'emploi industriel, même lorsqu'il s'agit de spécialisations *a priori* peu favorables (fonderie, travail des métaux...). Au-delà de la simple spécialisation, des recherches sont menées sur l'influence des liens entre les secteurs en présence sur un même territoire. Koen Frenken et al. (2010) cherchent ainsi à savoir si la *related variety*, définie comme « *complementary capabilities among sectors* » (Boschma & Frenken, 2005, p.286), a un effet plus positif que l'*unrelated variety* sur la croissance économique régionale en effectuant des analyses sur les données des Pays-Bas. Leurs résultats montrent, d'une part, que la première favorise la croissance de l'emploi rejoignant les théories économiques évolutionnistes et de cycle de vie urbain « *that predict new employment stemming from product innovation and new firm creation will emerge in diversified cities, while labour-saving productivity growth is more likely to be realized by large established firms located in more rural areas.* » (Frenken et al., 2010, p.696). Ils révèlent toutefois, d'autre part, que l'*unrelated variety* en réduisant les risques face aux chocs (notamment de baisse de la demande) atténue l'essor du chômage.

Dans leurs travaux sur la résilience régionale, Ron Martin et Peter Sunley (2015) identifient six types de structures économiques allant de la diversité structurelle à la spécialisation diversifiée et dressent leurs effets hypothétiques sur la résilience [tableau 4]. La structure est analysée selon son influence sur la vulnérabilité d'une région aux chocs (robustesse) mais aussi en fonction de son influence sur la reprise si un choc se produit (adaptabilité).

Au regard des différentes hypothèses posées, il ne semble pas qu'il y ait de structure sectorielle totalement optimale face à des chocs. Notons à ce propos, qu'à rebours des études récentes s'attardant sur les atouts de la *related variety* (Frenken et al., 2010), les auteurs en pointent les limites et ambiguïtés. En revanche, en termes d'adaptabilité aux mutations productives, une structure diversifiée, telle que celle dont dispose la plupart des métropoles, offre davantage de possibilités de réorientation économique qu'une structure économique mono-sectorielle caractérisant de nombreux bassins issus de la révolution industrielle.

Tableau 4 : Structure économique et résilience régionale

Dimension structurelle	Effet hypothétique sur la résilience
Diversité structurelle	La diversité économique régionale est généralement considérée comme renforçant la robustesse et la possibilité d'une réorganisation adaptative, alors que la spécialisation sectorielle réduit la robustesse en augmentant la vulnérabilité et en limitant les possibilités de récupération.
Modularité	La modularité la mesure dans laquelle les différentes composantes sectorielles ou organisationnelles de l'économie et des fonctions d'une région sont séparables ou faiblement interconnectées peut constituer un mécanisme efficace pour contenir localement les chocs, en minimisant les effets sur l'économie régionale entière et donc en renforçant sa robustesse.
Redondance structurelle	La robustesse d'une région est influencée à la fois par la possibilité de remplacement de secteurs ou entreprises si certains échouent et par la possibilité d'affectation des ressources d'une région à des utilisations connexes ou alternatives.
« Effet de rivet »	Plus la structure économique d'une région est dominée et dépendante d'un secteur particulier ou d'une grande entreprise, plus la défaillance ou le déclin de ce secteur (ou entreprise) en réponse à un choc pourrait entraîner un effondrement ou un déclin généralisé de l'économie de la région.
Variété liée (related variety)	L'idée est que les complémentarités entre sous-ensembles de secteurs (par exemple connaissances similaires ou intrants matériels) améliorent l'adaptabilité (à long terme) de l'économie locale en facilitant la transférabilité des ressources d'un sous-ensemble à l'autre et en encourageant l'innovation. Cependant, les implications sont ambiguës, puisque la « parenté » peut réduire la modularité et augmenter la propagation d'un choc à travers des sous-ensembles (connexes) de secteurs.
Spécialisation diversifiée	En se spécialisant dans un certain nombre de secteurs (au lieu d'un ou deux), la « spécialisation diversifiée » combine supposément les avantages plus élevés de productivité et d'innovation de la spécialisation étroite (meilleure récupération des chocs) à la propagation du risque associée à une structure diversifiée (meilleure résistance aux chocs).

Source : d'après Martin et Sunley (2015), traduit par l'auteur.

Outre la structure sectorielle, d'autres variables relatives aux entreprises permettant de qualifier le tissu industriel local (la taille des entreprises, leur dépendance ou non à un groupe, la nationalité et l'ancrage territorial de l'éventuel groupe auquel l'entreprise appartient) peuvent influencer sur le processus de désindustrialisation. Ainsi, les zones d'emploi dominées « à la fois par des groupes étrangers et des groupes nationaux, ainsi que les [zones d'emploi] denses et multiformes ont connu en moyenne une baisse importante de l'emploi industriel sur la période 1989-1996 » (Hecquet & Lainé, 1999). Les structures industrielles denses dominées par des groupes régionaux et marquées par la présence de nombreuses PME indépendantes ont connu une baisse de l'emploi industriel plus limitée.

L'étude des caractéristiques du tissu industriel local (secteurs, liens entre ces secteurs, caractéristiques des entreprises...) livre des éléments primordiaux pour comprendre le recul local de

l'emploi industriel. Il nous semble, toutefois, essentiel de retenir qu'il n'existe pas de fatalité sectorielle. L'influence de la structure sectorielle est inconstante géographiquement et temporellement, difficile donc de désigner des spécialisations comme meilleures que d'autres, si ce n'est à un instant t, en un lieu précis. Martin et al., à propos de l'évolution de l'emploi au Royaume-Uni et de l'influence de la structure sectorielle sur celle-ci, livrent le constat suivant : « *While economic structure has had some influence on how particular regions have responded to the last four economic cycles, its impact has not been consistent, either geographically or temporally. Furthermore, the influence of economic structure appears to have declined over time, especially in the recessionary phases of each successive cycle* » (Martin et al., 2016, p.581).

La fragilité des territoires industriels n'est pas le résultat mécanique du déploiement du processus de désindustrialisation à l'échelle locale suivant les seules logiques sectorielles. Elle résulte d'une confrontation entre ce processus et les spécificités territoriales. Montrons l'effet produit par une entrée dans une concurrence par les coûts dans un processus de désindustrialisation local.

La mise en concurrence par les coûts et la déspécification

Si des processus territoriaux peuvent soutenir le développement industriel territorial comme nous le verrons dans le troisième chapitre [section 3.1.3], des facteurs d'ordre territorial peuvent, *a contrario*, expliquer le recul de l'emploi industriel. Le territoire, en s'enfermant dans une production à caractère générique, peut entrer dans une logique de mise en concurrence par les coûts. Cette logique, difficilement tenable dans le contexte mondialisé présenté, correspond à une probabilité très forte de désindustrialisation locale.

Pour comprendre ce risque, revenons en premier lieu sur la distinction opérée entre actifs génériques et actifs spécifiques²⁹ (Colletis & Pecqueur, 1993, 2005). Les actifs sont des facteurs en activité tels que la main d'œuvre, le capital ou l'information. La valeur des actifs génériques est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production ou de leur appartenance à une dynamique sociale ou entrepreneuriale particulière (Pecqueur, 2005). Selon cette définition, la production agroalimentaire du Bocage Bressuirais possède un caractère générique puisque basée principalement sur un actif générique qu'est la nombreuse main d'œuvre disponible non qualifiée. Les actifs génériques font partie intégrante du marché en ce sens qu'en s'acquittant de leur prix, ils sont immédiatement disponibles, ce qui n'est pas le cas pour les actifs spécifiques. La valeur de ceux-ci est, en effet, pleinement fonction des conditions de leur usage. C'est le contexte local dans lequel ils sont mobilisés qui leur confère leur valeur. Leur spécificité résulte

²⁹ Nous verrons ultérieurement la problématique de construction de ressources.

d'une combinaison de stratégies d'acteurs, c'est-à-dire d'une coordination entre acteurs. Leur transfert ne se limite donc pas à la question du prix. Par conséquent, alors que les actifs génériques sont susceptibles d'être transférés, les actifs spécifiques assurent à un territoire une différenciation durable. Dans cette situation, en effet, la concurrence ne se joue plus au même niveau : elle passe de la firme au territoire.

Dans un contexte de concurrence spatiale forte telle que nous l'avons décrite, la maîtrise des coûts demeure un avantage concurrentiel mais peut rapidement se révéler insuffisante. La présence d'actifs spécifiques, en permettant de s'extraire de la concurrence par les coûts ou les prix, garantirait un avantage concurrentiel plus durable. L'offre de spécificité peut toutefois s'atténuer au fil du temps. Le processus de désépécification entraîne alors le territoire dans une logique de concurrence par les coûts, qui l'expose particulièrement à une potentielle baisse de l'emploi industriel. Etant donné les caractéristiques présentées, la désépécification proviendrait avant tout d'une baisse de la qualité de la coordination locale. La proximité entre les acteurs se délite, conduisant à un retour à des actifs génériques. Le territoire adopte alors un nouveau mode de développement territorial, l'agglomération ou la spécialisation, que nous détaillerons ultérieurement. Par exemple, à Romans-sur-Isère, le délitement de l'organisation territoriale et l'entrée dans une concurrence par les coûts, dont le territoire était relativement préservé durant la période d'après-guerre grâce à la spécificité des savoir-faire, des chaussures produites et des échanges entre acteurs, se combinent pour réduire l'ancrage territorial et mener au déclin de la mono-industrie de chaussures de luxe. Nous examinons plus amplement ce processus de désépécification dans la deuxième partie du manuscrit [section Partie 2.5.3.2].

Notre troisième chapitre permettra d'explorer plus en finesse l'influence du territoire dans la dynamique industrielle. Retenons ici que le déploiement infranational du processus de désindustrialisation s'effectue à travers une confrontation de mécanismes macroéconomiques et de spécificités locales et territoriales qui expliquent la fragilité différenciée des territoires industriels et donc, leurs plus ou moins grandes difficultés socio-économiques. Historiquement, c'est dans un premier temps l'Etat central qui, à travers d'importantes politiques d'aménagement du territoire, répond à ces difficultés et cherche les possibles reconversions. Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1980 que les acteurs locaux se saisissent des mesures de redéveloppement.

2.1.2. Des politiques d'aménagement pour répondre aux difficultés des territoires industriels

Au fil du temps, les politiques à destination des territoires industriels en difficulté, au premier rang desquels les régions qualifiées de tradition industrielle, évoluent. L'aménagement du territoire piloté par l'Etat central et les mesures de reconversion montrent leurs limites lorsque la

désindustrialisation acquiert un caractère structurel. La seule substitution d'un secteur industriel par un autre ne suffit plus. Les mesures de redéveloppement territorial, caractérisées par une plus grande prise en compte des spécificités des contextes locaux et une implication d'autres acteurs, leur succèdent. Elles ouvrent la voie à des actions de plus long terme et ne visent plus toujours un redéveloppement par l'industrie (ou par l'économie productive dans son ensemble).

De l'aménagement du territoire aux logiques de reconversion

Dès les années 1950, sous l'influence conjointe d'une nécessité industrielle et d'une volonté politique visant à résorber le déséquilibre apparent entre Paris et province, la géographie industrielle commence à évoluer (Woronoff, 1998). De nouvelles régions industrielles se développent tandis que de premières mesures de soutien aux régions de tradition industrielle sont prises.

Comme le notent Bernard Dézert et Christian Verlaque (1978), avant la Seconde Guerre mondiale, à de rares exceptions près, la localisation industrielle relève d'une décision prise par des entreprises industrielles privées à la recherche des meilleures conditions de production possibles, souvent à proximité des matières premières. Après la guerre, en France, comme dans la plupart des pays industrialisés, le constat d'un déséquilibre croissant entre les régions marque le besoin d'une intervention des gouvernements dans l'optique d'une planification régionale du développement économique. L'industrie est alors considérée comme la clé d'un développement régional satisfaisant (Woronoff, 1998). La nécessité de correction de ces déséquilibres signe l'expansion des politiques d'aménagement du territoire visant à « *une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques* », tel que l'explique en 1950 Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, dans une communication intitulée « *pour un plan national d'aménagement du territoire* » (Albertini, 2006).

L'OCDE, dans un rapport paru en 1970 intitulé « *Le facteur régional dans le développement économique* », souligne les déséquilibres spatiaux propres à chacun des pays industrialisés. La France est marquée par :

- Une excessive concentration parisienne aussi dénoncée par Jean-François Gravier (1947) dans le fameux « *Paris et le désert français* » ;
- Une situation de crise des régions de tradition industrielle ;
- Une sous-industrialisation de l'Ouest et du Midi.

Pour pallier ces déséquilibres, le pouvoir central agit à travers une « *direction de l'aménagement du territoire* », présente au sein du Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, avant que ne soit créée la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) en 1963. Son

action s'appuie sur des freins à l'industrialisation parisienne ainsi que sur une stimulation de celle de la France plus fragile (Woronoff, 1998). Des mesures à la fois incitatives et restrictives en direction des entreprises industrielles sont déployées à partir des années 1950 (Albertini, 2006; Baudelle & Fache, 2015; Dézert, 1985; Dézert & Verlaque, 1978). Côté restrictions, à partir de 1955, est instauré un agrément préalable à toute extension ou création industrielle supérieure à 500 m² en région parisienne, complétée par la suite, par l'institution d'une redevance et d'une taxe de transports. Côté incitations, des primes pour l'implantation en province en fonction des emplois créés font leur apparition à la même date : d'abord, est instituée une prime spéciale d'équipement puis en 1964 sont instaurées des primes de développement industriel, d'adaptation industrielle ainsi que des indemnités de décentralisation. Les primes au développement régional suivent en 1972 (Baudelle & Fache, 2015). Pour ces primes sont délimitées des zones d'aides différenciées que Dézert et Verlaque (1978, p.159-160) regroupent en trois catégories :

- « des zones dans lesquelles les créations et extensions d'établissements permettent l'obtention de primes » avec d'un côté les zones de développement industriel (correspondant grossièrement à l'ouest du pays) et, de l'autre, les zones d'adaptation ou conversion (les bassins houillers et sidérurgiques auxquels s'ajoutent d'autres zones où l'activité industrielle dominante est en crise) ;
- « des zones sans aucune aide » que sont la région parisienne et l'agglomération lyonnaise ;
- « des zones dans lesquelles l'aide consiste essentiellement en allègements fiscaux plus substantiels » recoupant le reste du pays.

Cette décentralisation industrielle volontariste génère des effets spatiaux non négligeables. Les 500 000 emplois industriels créés entre 1955 et 1975 le sont en province (Albertini, 2006). Les régions bénéficiaires se situent plutôt à proximité de la région parisienne : le Centre et la Normandie, des régions au développement industriel récent. Entre 1961 et 1970, la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de Loire concentrent plus de 65 % de ces créations (Woronoff, 1998). Le tableau 5 témoigne de la désindustrialisation de Paris simultanément à l'industrialisation de l'Ouest du pays.

Tableau 5 : Evolution de la part de l'emploi industriel entre 1954 et 1975 par grandes zones géographiques

	Paris	Ouest-Sud-Ouest	Nord-Nord-Est
1954	38,2	18,2	34,7
1975	29,5	24,6	33,9

Source : Woronoff, 1998 d'après Caron.

Le poids de l'influence étatique est toutefois à tempérer puisque cette politique ne fonctionne véritablement qu'à partir des années 1960 lorsque la stratégie décentralisatrice devient aussi celle des entreprises (Guglielmo, 1985). La décentralisation va alors fréquemment de pair avec une segmentation géographique du processus de production, qui caractérise encore aujourd'hui en partie la géographie productive nationale : production abstraite en région parisienne, production concrète en province. Woronoff rejoint ce constat : « *une telle ambition aurait eu peu d'effet, sauf sur le secteur nationalisé, si elle n'avait pas rencontré les besoins objectifs de certaines industries d'équipement à la recherche d'espace et plus encore d'une main-d'œuvre docile et bon marché* » (Woronoff, 1998, p.578). La main d'œuvre disponible et les différentiels de salaires rendent les zones rurales attractives, les plus attractives étant les petites villes et espaces ruraux se situant dans un rayon de 150 à 200 km autour de Paris (Dézert & Verlaque, 1978).

Les décennies d'après-guerre voient ainsi de nouveaux territoires industriels émerger, principalement dans l'Ouest du pays, en partie sous l'impulsion de la politique d'aménagement du territoire. Nous les retrouverons dans notre typologie présentée dans le quatrième chapitre [section Partie 2.4.1.3.]. Cette politique d'aménagement du territoire tente, dans le même temps, par les zonages créés, de gérer les difficultés qui commencent à apparaître dans les régions de tradition industrielle.

La crise des régions de tradition industrielle

Assez rapidement dans l'après-guerre, les régions de tradition industrielle³⁰, que l'on retrouve en France comme dans d'autres pays industrialisés (Midwest américain, Midlands britanniques, Ruhr allemande...) font face à une désindustrialisation précoce et massive due à la crise structurelle de leur tissu productif. La crise qui caractérise ces régions se situe aux prémices de la prise de conscience du caractère structurel de la désindustrialisation. Comme l'exprime Anne Dalmaso, « *leur désagrégation a été un des points marquants des mutations industrielles depuis les années 1971 : la fermeture des grands bassins miniers, l'effondrement de la sidérurgie lorraine, des chantiers navals, la faillite de Creusot Loire ou la fermeture de Billancourt ont été perçus comme l'effondrement d'autant de mondes industriels qui annonçait la fin du monde industriel* » (Dalmaso, 2017, p.142).

³⁰ Au début des années 1980, le terme de régions de tradition industrielle apparaît lors d'un séminaire de la Communauté Economique Européenne (CEE), à Lille, intitulé « *La reconquête des villes dans les régions européennes de vieille industrie* » (Mons, 2008). A travers cette nouvelle terminologie, l'objectif est d'éviter la stigmatisation de l'industrie tout en reconnaissant l'accumulation de savoir-faire et le caractère historique de la présence industrielle dans ces régions. En 1984, l'association des régions de tradition industrielle (RETI), qui deviendra l'association des régions de technologie industrielle en 1990, se constitue pour échanger sur les expériences de sortie de crise au niveau européen et américain (Plan urbain Ministère de l'équipement, 1994). Ce vocable est régulièrement employé tout au long du manuscrit.

Dans ces régions, les politiques de reconversion menées par l'Etat, soutenues principalement par des mesures financières et réglementaires, s'avèrent rapidement insuffisantes.

Forgé suite à la première révolution industrielle, leur tissu productif possède des caractéristiques communes (Quévit, 1994) :

- Important héritage du passé en termes d'activités économiques, de formations, de savoir-faire techniques et d'expériences scientifiques ;
- Surreprésentation des activités industrielles concentrées sur les stades amont de la production, souvent à faible valeur ajoutée, et sous-représentation des services aux entreprises ;
- Proportion élevée d'emplois dans les entreprises de grande taille où la propriété du capital est pour l'essentiel régionale ou nationale.

En termes sectoriels, le tissu économique des RETI se caractérise par une surreprésentation de la filière métallurgique ou charbonnière et, à l'aval, des biens d'équipement et de transport, combinée à une sous-représentation de la chimie et de l'électronique. Or, en raison de causes techniques et/ou concurrentielles, telles que celles déjà présentées, le déclin de l'industrie charbonnière s'amorce dès la fin des années 1950. Celui des bassins sidérurgiques continentaux suit (parfois en concurrence directe avec des bassins sidérurgiques maritimes nationaux). Ensuite, *« c'est par dizaines ou centaines de milliers d'emplois que se comptent les pertes dans les années 1970/1980, avant même l'émergence d'une mondialisation industrielle »* (Holz & Houssel, 2002). Les RETI entrent alors dans une spirale négative : *« la crise industrielle du modèle fordiste, et, au-delà, paternaliste, remet en cause les hiérarchies régionales. Des régions autrefois valorisées et attractives, économiquement et démographiquement, perdent ces avantages et s'enfoncent dans un déclin aux multiples facettes »* (Edelblutte, 2010, p.168).

La spirale négative est d'autant plus grande que ces régions ont généralement en commun la prédominance de grandes entreprises. Contrôlant de nombreuses activités annexes, qui seraient aujourd'hui probablement externalisées, elles assurent aussi des missions non économiques, des services pouvant être qualifiés de sociaux (logements, loisirs, crèches) (Edelblutte, 2009, Holz & Houssel, 2002). Pour les régions de tradition industrielle, le cumul entre pertes d'emplois et fermeture de la grande entreprise, essentielle pourvoyeuse d'emplois du territoire, constitue de fait un choc très violent : *« Lorsqu'un territoire perd son activité principale, il perd tout à la fois, de très nombreux emplois directs et indirects, de la population, des ressources financières, mais aussi l'identité sur laquelle il s'était construit. »* (Edelblutte, 2009, p.169).

Pendant longtemps, la substitution d'une activité productive est pensée comme pouvant assurer la pérennité de l'industrie dans ces régions. Seulement, la politique étatique volontariste se voulant facilitatrice de ces reconversions se heurte rapidement à des résultats non probants. Malgré les primes au développement régional (favorisant l'implantation d'activités industrielles) évoquées, le déclin de l'emploi industriel se poursuit. Au début des années 1960, Pierre Georges soulève déjà que « [la décentralisation industrielle] *n'a pu jouer le rôle de facteur de réanimation des régions dont les industries traditionnelles sont en déclin* » (Georges, 1961, p.36). L'économie de ces régions se diversifie légèrement grâce à la réimplantation d'activités économiques la plupart du temps non liées à l'activité en crise. Cependant, sur le plan quantitatif, par exemple pour les bassins houillers, ces implantations n'enrayent qu'en partie les effets de la récession minière (Benko & Lipietz, 2000a). De plus, dans de nombreux cas, les reconversions ne sont pas réellement réussies dans le sens où le réemploi des travailleurs se fait au prix d'une déqualification voire ne se fait pas (emploi d'une main-d'œuvre différente ou moins nombreuse). L'objectif initial de reconversion industrielle se mue donc progressivement en un enjeu de limitation des conséquences sociales et politiques de l'abandon de ces régions par le capital (Guglielmo, 1985).

De la reconversion au redéveloppement territorial

Dans les processus de reconversion touchant les régions de tradition industrielle, l'État occupe une place importante via les aides offertes aux entreprises s'y maintenant ou s'y installant (Edelblutte, 2010). Il s'agit pour l'État de proposer un traitement social des crises et de tenter de conserver des secteurs dont l'intérêt national est reconnu ou au caractère symbolique notable (Grosdidier, 1996).

Lorsque la crise s'amplifie et affiche un caractère plus structurel, au cours des années 1970/1980, de nouvelles branches industrielles sont touchées et les possibilités de (re)conversions deviennent plus limitées. La prise de conscience de cette évolution majeure a lieu dans un contexte institutionnel bouleversé : les années 1980 sont marquées par les premières lois de décentralisation, accordant une plus grande autonomie aux collectivités territoriales en matière de vie économique et sociale, et par un mouvement de déconcentration, en parallèle d'un développement de la politique de coopération au niveau européen. S'observe alors un changement de paradigme dans le traitement des difficultés économiques des territoires industriels à travers le passage à des logiques de redéveloppement territorial. Des actions concertées viennent se substituer aux mesures d'urgences.

Jusqu'alors, le traitement visait « *les conséquences du désengagement brutal ou progressif d'un acteur productif unique de la zone qu'il dominait* » (Grosdidier, 1996, p.20) sans que l'ensemble du système économique territorial concerné, avec toutes ses spécificités, ne soit suffisamment pris en

compte. Désormais, « *on vise toujours à compenser les pertes d'emplois subies en essayant de créer des activités nouvelles. Mais on s'efforce de prendre en compte l'ensemble du territoire concerné, avec toutes ses composantes et ses activités, en mettant au point des programmes globaux d'intervention* » (*Ibid.*, p.22-23). L'objectif est toujours le même, à savoir compenser les pertes d'emplois industriels en créant de nouvelles activités. Ce sont les moyens employés ainsi que les acteurs engagés qui renouvellent l'approche ayant prévalu jusqu'alors pour mettre davantage en valeur « *les potentialités professionnelles et culturelles locales et régionales* » (Guglielmo, 1985, p.393). La modification du contexte institutionnel conduit à l'engagement d'acteurs plus locaux aux côtés de l'État (Edelblutte, 2010). Pour Grosdidier (1996), ce tournant est consacré par l'institution des 14 pôles de conversion en 1984, correspondant à des bassins d'emploi en crise industrielle (principalement spécialisés dans la sidérurgie, le charbonnage, les chantiers navals), et par-là, culturelle et identitaire (Nancy, Caen, Decazeville, Fos-sur-Mer...).

À côté de ces politiques de reconversion, à tendance plutôt défensives voire palliatives, puisqu'ayant avant tout un désir de maintenir, de cicatriser, ou de remplacer, d'autres politiques industrielles axées sur le soutien des dynamiques fondées sur l'innovation se développent au cours des années 1990. Il ne s'agit alors plus uniquement de sauver les territoires industriels. La redécouverte du rôle de l'industrie dans l'économie appelle à une relance de l'industrie, sans qu'il ne soit forcément fait mention de ses territoires traditionnels. Les nouvelles politiques industrielles s'orientent vers une recherche accrue de compétitivité : la politique des pôles de compétitivités est souvent citée comme l'archétype de celles-ci (Grandclément, 2012). Géographiquement cela se traduit par un déplacement de l'attention vers les territoires économiques les plus performants. Cette concentration des regards et moyens à l'échelle nationale vers la formation et le développement d'un tissu productif autour d'activités innovantes et de systèmes productifs réticulaires renforce le rôle des acteurs territoriaux dans la prise en charge du traitement des héritages des systèmes productifs fordistes et paternalistes (Edelblutte, 2014).

Ce bref panorama historique de la gestion des difficultés économiques des territoires industriels, et particulièrement des régions de tradition industrielle, révèle le passage, entre 1950 et 1980, de politiques d'aménagement du territoire et de reconversions à des politiques de redéveloppement territorial. Il semble important de noter que ce passage n'est pas spécifique à cette problématique. Les modes d'intervention de l'Etat dans les territoires évoluent sur la période, quel que soit l'objet concerné (Epstein, 2005). Le modèle de gestion centralisée du local fondé sur des techniques de normalisation dans l'après-guerre (correspondant à notre période d'aménagement du territoire) laisse place à un mode négocié de gouvernement appuyé sur le projet territorial et le contrat global dans les années 1980. Les contractualisations territoriales se généralisent donc au moment où

s'opère le passage à des politiques de redéveloppement territorial pour les territoires industriels en difficulté. Depuis, nous sommes entrés dans une ère de gouvernement à distance qui s'appuie sur des procédures renouvelées transposant dans la sphère publique des techniques issues de la gestion privée (Epstein, 2005, 2009). La marginalisation de l'État dans la gestion publique des territoires s'accompagne d'un profond renouvellement de ses instruments d'intervention visant à renforcer ses capacités d'orientation à distance des acteurs locaux. Cette nouvelle forme d'action publique étatique transparait clairement dans la politique des pôles de compétitivité, ainsi que, plus globalement, dans la plupart des dispositifs offensifs en matière industrielle, centrés sur la recherche et l'innovation. Elle caractérise également les outils défensifs proposés pour lutter contre la désindustrialisation bien que des politiques d'aménagement du territoire persistent.

Les outils territorialisés face au processus de désindustrialisation

Les politiques d'aménagement du territoire pilotées directement par l'Etat central n'ont pas totalement disparu et visent encore, en partie, le soutien aux territoires industriels en difficulté. La prime d'aménagement du territoire (PAT) qui, à travers une politique de zonage, procède d'une géographie prioritaire, atteste de leur pérennité. Si l'Union Européenne interdit les aides directes aux entreprises, elle octroie la possibilité à ses Etats-membres de définir des zones d'aides à finalité régionale (AFR). La dernière carte du zonage AFR, valable pour la période 2014-2020, recouvre des territoires en difficulté, parmi lesquels se trouvent de nombreuses communes touchées par le processus de désindustrialisation. L'ensemble de nos cas d'étude est ainsi, au moins partiellement, inclus dans ce zonage. Dans ces zones, considérées comme prioritaires pour l'aménagement du territoire, la prime à l'aménagement du territoire se matérialise par une aide directe à l'investissement destinée à promouvoir l'implantation et le développement d'entreprises porteuses de projets créateurs d'emplois et d'activités durables réservée aux projets situés dans les communes AFR.

Parallèlement, le paradigme de redéveloppement territorial qui prévaut désormais dans le traitement des difficultés des territoires industriels s'appuie sur deux outils principaux : la convention de revitalisation et le contrat de site. Ces outils, en laissant la place à l'adaptation à la spécificité des configurations et contextes locaux, s'inscrivent pleinement dans une logique de territorialisation de l'action publique dans la mesure où « *chaque territoire devient un espace problématique, c'est-à-dire un espace de production d'actions et de politiques publiques, et non plus seulement une circonscription administrative et politique investie par les logiques d'intervention* » (Linossier, 2006, p.77).

Depuis 2002, les entreprises de plus de 1 000 salariés concernées par une fermeture totale ou partielle de leurs activités sont contraintes de contribuer à l'effort de revitalisation des sites³¹, celles ayant entre 50 et 1 000 salariés peuvent le faire de façon facultative (Brassens et al., 2007). A partir de 2005, sont exemptées du dispositif les entreprises faisant l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation. Il s'agit pour le législateur de responsabiliser les décisionnaires face aux dommages territoriaux induits par la fermeture, tout en favorisant le soutien de l'activité économique d'un territoire affaibli. Le principe de la convention de revitalisation est le suivant : *« l'entreprise doit contribuer à la création d'activités et au développement des emplois, selon une contribution proportionnée au volume d'emplois supprimés et en fonction de ses moyens, en sus des obligations découlant du plan de sauvegarde de l'emploi »* (Ibid., p.2). Entre 2002 et 2014, 1 402 conventions sont signées pour un total de 717 millions d'euros de fonds privés (Cour des comptes, 2015). Les régions de tradition industrielle sont les principales concernées par ce dispositif (en plus de l'Île-de-France, qui concentre les sièges sociaux), sans étonnement puisque ce sont les entreprises appartenant au secteur de l'industrie manufacturière qui signent la majorité de conventions. Dans un contexte de crise des finances publiques à laquelle s'ajoute la baisse des recettes fiscales due au déclin économique, l'un des atouts de ces conventions tient à la mobilisation de fonds privés pour œuvrer spécifiquement au redéveloppement économique territorial dans des territoires qui ne sont plus toujours attractifs pour les capitaux.

Trois rapports permettent de souligner les forces et faiblesses du dispositif (Brassens et al., 2007; Cour des comptes, 2015; Grimault et al., 2011), retenons celles qui nous permettent d'éclairer la teneur de la revitalisation territoriale qui en découle. Du point de vue des acteurs, l'Etat est en première ligne puisque le dispositif est piloté par le préfet (Grimault et al., 2011). Malgré leur exclusion du processus initial, les collectivités territoriales sont souvent associées au dispositif, soit directement par le préfet, soit indirectement par le prestataire externe mobilisé par l'entreprise concernée. Emerge alors bien souvent une action collective territorialisée. Ce dispositif se traduit principalement par des aides directes à l'emploi (50 % des aides) dans une logique de compensation des emplois détruits (Cour des comptes, 2015). Bien qu'il soit difficile d'établir l'effet levier des actions sur le développement économique, le rapport de Bertrand Brassens et al. (2007) démontre que l'obligation de revitalisation a jusqu'alors contribué à recréer la moitié des emplois détruits. Néanmoins, au-delà de cet aspect quantitatif assez satisfaisant, les actions sont globalement peu diversifiées, avec notamment un faible intérêt pour la reconversion des friches aux enjeux pourtant majeurs (Cour des comptes, 2015).

³¹ Voire depuis 2005, dans le cas d'un licenciement collectif.

Deuxième outil territorialisé, les contrats de site sont mis en place en 2003 par un Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT). Leur mise en œuvre est confiée à la DATAR puis sa successeuse, la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires). S'étalant sur une durée de 3 ans, les contrats de site cherchent à « susciter un ensemble d'actions collectives visant à soutenir la création d'emplois, à faciliter les projets de développement des entreprises locales, à dynamiser la création d'entreprises et à diversifier le tissu économique, de faciliter l'implantation et le développement d'activités nouvelles (actions de promotion, aménagement de zones d'activités, de pôles logistiques, et d'immobilier d'accueil...) et à améliorer l'environnement du tissu économique local, au travers d'actions d'appui à l'innovation, à la recherche-développement, le renforcement des services aux entreprises et l'amélioration de l'appareil de formation initiale et continue » (Albertini, 2006, p.424). D'abord instaurés dans des bassins touchés par un violent choc économique et social, ils s'élargissent par la suite aux bassins gravement affectés par les mutations économiques (Brassens et al., 2007). 34 contrats de site ont ainsi été signés, recouvrant notamment des bassins d'emplois spécialisés dans le textile (Saint-Dizier, Roanne, Vosges...) et dans la métallurgie (Longwy, Saint-Etienne, Châtellerauld...) (Baudelle & Fache, 2015).

L'Etat est un grand contributeur, si ce n'est le principal, notamment à travers le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). De façon assez similaire aux conventions de revitalisation, les contrats de site sont pilotés par les préfets de département mais font l'objet d'une gouvernance partenariale dans laquelle les acteurs locaux sont fortement impliqués. Ces contrats explicitent le rôle et les engagements financiers de chacun des partenaires, auxquels s'ajoutent, les financements apportés par les entreprises au titre de leurs obligations légales en matière de revitalisation. L'ensemble des actions, largement multiformes, concourent à la même finalité de revitalisation³² (bien que le lien soit parfois ténu) (Brassens et al., 2007). Leurs effets, bien que difficiles à isoler, semblent globalement positifs sur l'emploi mais depuis 2012, ces contrats ne font plus l'objet d'engagement.

Conventions de revitalisation et contrats de site se rejoignent, de fait, en termes d'objectifs. Tous deux visent à atténuer les conséquences locales en termes de pertes d'emploi suite à un choc économique en favorisant l'émergence d'actions jugées favorables au développement économique territorial, elles-mêmes souvent caractérisées par une volonté de maintien des compétences et savoir-faire. Ces deux dispositifs sont également guidés par la même logique d'action publique. Loin

³² Nous mobilisons ici ce terme étant donné sa présence dans l'expression « *convention de revitalisation* », et dans le principal rapport ayant trait à ces deux dispositifs (2007) mais nous lui préférons ailleurs celui de redéveloppement, moins empreint de représentations négatives pour les territoires concernés.

d'une politique d'aménagement du territoire, ils témoignent d'un traitement des territoires en difficulté suivant une logique territorialisée. S'ils sont réglementés et pilotés par l'Etat, les spécificités locales sont largement prises en compte à travers une certaine souplesse des actions retenues. De plus, les démarches sont *in fine* le plus souvent partenariales incluant les acteurs locaux, qui s'impliquent de fait dans le processus de revitalisation.

Ces dispositifs ne sont toutefois pas mobilisables dans n'importe quel contexte : la mise en œuvre des contrats de site a pris fin, celle des conventions de revitalisation obéit à un certain nombre de critères. De nombreux territoires se confrontent donc au processus de désindustrialisation qui les affecte et fragilise hors de tout dispositif étatique spécifique. Ils ont à charge, notamment d'un point de vue financier, de déployer mesures et actions en faveur d'un redéveloppement territorial. Celles-ci ne vont pas toujours, à première vue, directement dans le sens d'un redéveloppement via l'économie productive. Nous y revenons dans la troisième section du présent chapitre [section 2.3]. Or, dans le même temps, les politiques étatiques industrielles plus offensives se concentrent vers les territoires qui seraient les plus performants en matière productive : les métropoles. Cette dualité renvoie à l'idée d'une fracture territoriale que nous questionnons dans la section suivante.

2.2. Une fracture territoriale ?

Doreen Massey, en 1984, soutenait l'idée d'un passage, au Royaume-Uni, d'une division spatiale du travail fondée sur un système régional de spécialisation sectorielle, hérité de l'ère industrielle, à un système régional de spécialisation fonctionnelle (Martin et al., 2016). Une nouvelle division spatiale du travail semblait alors se dessiner conduisant à la séparation spatiale du siège social, des fonctions de conception et des fonctions de production. C'est aujourd'hui, en effet, davantage la spécialisation fonctionnelle qui permet de saisir les vecteurs du processus de métropolisation qu'une quelconque spécialisation sectorielle. Dans cette section, après avoir exploré les ressorts de la concentration métropolitaine des nouveaux moteurs productifs, nous appelons à dépasser le discours de fracture territoriale que nous jugeons trop restrictif.

2.2.1. Les métropoles, une concentration des moteurs productifs

Face aux mutations du système productif, les dynamiques semblent être les mêmes dans l'ensemble des pays industrialisés : les activités économiques, notamment les plus stratégiques, les richesses et le capital humain tendent à se concentrer dans les grandes aires urbaines. La nouvelle économie géographique (Krugman, 1991) explore les causes de ce processus de métropolisation. Sans nier l'existence de ce processus, nous cherchons ici à nous défaire de toute obsession métropolitaine en matière productive.

Le processus de métropolisation

Aujourd'hui, pour certains, « *l'industrie est dans les métropoles* » (Veltz & Moatti, 2015). La dématérialisation de la production et le développement des activités péri-productives contribueraient à ce que les métropoles soient les nouveaux territoires productifs. La littérature nous renseigne abondamment sur les raisons de l'agglomération de ces nouveaux moteurs productifs et sur ses conséquences.

Krugman (1991) et sa nouvelle économie géographique sont les références en matière d'explication des processus de métropolisation commençant à être observés au début des années 1990. Cette nouvelle économie géographique (NEG) s'appuie sur une construction hybride entre la théorie des échanges (ou du commerce international), et la théorie de la localisation (Martin & Sunley, 2000). Le modèle de Krugman (1991) montre une interdépendance entre processus de spécialisation industrielle géographique et échanges : l'inégal développement régional, à travers les processus d'urbanisation et d'agglomération qui se jouent dans les métropoles, constitue l'élément central entretenant les échanges d'une nation, et donc sa richesse économique. Porter soulignait alors le même principe en soutenant que la concentration géographique industrielle déterminait en grande partie les secteurs jouissant d'un avantage concurrentiel sur la scène du commerce international (Martin & Sunley, 2000).

Selon Krugman (1991), l'agglomération des activités économiques provient d'une interaction entre économies d'échelle externes et coûts de transport. Des coûts de transport élevés limitent la concentration géographique de la production. A l'inverse, des coûts de transport moindres favorisent cette concentration dans la mesure où les entreprises vont chercher librement la localisation qui maximise les économies d'échelle dont elles peuvent bénéficier. La redécouverte des travaux de Marshall, entamée dans les années 1980 par les auteurs ayant marqué le tournant territorial (Benko & Lipietz, 2000b), alimente la réflexion de Krugman. L'agglomération des industries à petite échelle repose sur les externalités externes marshalliennes classiques, à savoir la mise en commun du marché du travail, la disponibilité de fournisseurs spécialisés et, dans une moindre mesure, l'existence d'effets d'entraînement des connaissances techniques (Martin & Sunley, 2000). Des auteurs français, encore aujourd'hui, inscrivent directement leurs travaux dans la lignée de la NEG (Jacques-François Thisse, Gilles Duranton, Pierre-Philippe Combes, Miren Lafourcade...) en s'intéressant aux causes et/ou effets de l'agglomération. Par exemple, récemment, pour la Société du Grand Paris, Combes et Lafourcade (2012) soulignent les effets d'agglomération sur la productivité du travail, les salaires, la croissance, l'innovation, etc.

Si nous recontextualisons, les années 1990 marquées par des coûts de transport relativement faibles, notamment du fait de l'essor du paradigme économique lié à la « *nouvelle économie* », voient les coûts de transaction primer dans les choix de localisation (Veltz, 1997). Les entreprises et travailleurs à la recherche de conditions de localisation idéales se concentrent dans les grandes villes. Le processus de métropolisation est à l'œuvre. Les métropoles accueillent les nouvelles formes de production de connaissance et d'innovation issues du déploiement dans l'industrie des technologies de l'information, de la communication ou plus largement du numérique. Elles concentrent les emplois en amont et en aval de la production : conception, commercialisation, etc.

« *The new economy is propelled by a set of still-innovative sectors or functions that have strong agglomeration economies – activities like information technology, life sciences, and financial service. They favour particular city-regions and within them central locations.* » (Storper et al., 2016).

Dans cette nouvelle économie, l'avantage métropolitain provient de trois éléments (Veltz & Moatti, 2015) :

- Un effet « *hub* » consistant en la capacité de ces espaces à ramener les flux à un point central et à les ré-éclater ;
- Un effet « *taille* » notamment du marché de talent ;
- Un « *spill over* » des idées prenant la forme d'une vive circulation de connaissances.

De nombreuses études empiriques ont approuvé et illustré l'ensemble de ces théories relatives à la métropolisation, mettant en évidence la concentration croissante des « *compétences* » de connaissances dans les grandes villes du monde dans les années 1980-1990 (Cavailhes & Thisse, 2013; Florida, 2002, 2014; Gabe & Abel, 2016; Scott, 2008). La concentration spatiale du capital humain se positionne effectivement comme un nouvel élément des économies d'agglomération (Cavailhes & Thisse, 2013). Nombre d'entreprises lui accorde désormais la primauté en matière de localisation. Issu du champ de l'économie néoclassique, ce terme peut paraître antinomique puisqu'en termes de facteurs de production le capital s'oppose généralement au travail. Il offre pourtant une perspective analytique intéressante. Dans une acceptation large, ce terme ne réduit pas les individus à leurs fonctions productives puisqu'il peut recouvrir « *l'ensemble des potentialités d'action des individus, activées ou non, pouvant participer à la création de valeur pour un territoire* » (Deraëve, 2014, p.12), et pouvant stimuler la capacité d'innovation des entreprises en présence. Lorsque le prisme s'élargit à l'échelle territoriale, le capital humain peut même désigner « *un stock de compétences et de connaissances des individus en présence à un moment donné, mais aussi comme un système de variables en interactions : capital social, culturel, économique* » (Ibid., 2014, p.12). Or, c'est bien ce stock et ce système qui entrent, de plus en plus, en compte dans les choix et

stratégies d'entreprises. La concentration du capital humain voire d'une classe créative, pour reprendre les termes de Richard Florida (2002, 2014), a une lourde répercussion, à tendance homogénéisante, sur les représentations des décideurs en matière de développement économique. Celui-ci serait favorisé par l'attraction d'individus qualifiés ou talentueux suffisamment nombreux.

C'est également l'agglomération de ce capital humain qui contribue à faire de l'essor du numérique un potentiel soutien au processus de métropolisation. Le label « *French Tech* » a d'ailleurs dans un premier temps été attribué à des métropoles, reconnues pour leur écosystème de *start-up* (par la suite, le lancement de réseaux thématiques à partir de 2016 a ouvert la labellisation à d'autres types de territoires). De la même façon, les ateliers de fabrication numérique émergent plutôt dans les grandes villes où se trouveraient l'essentiel des communautés créatives et des *makers*. La majeure partie d'entre eux se localisent dans les espaces urbains des pays industrialisés (Ferchaud & Dumont, 2017). Ceci pourrait être le signe d'un changement de paradigme important : alors que la métropolisation s'est principalement appuyée sur l'essor des fonctions péri-productives et d'intermédiation, ce sont désormais les fonctions de production, de fabrication, qui pourraient revenir au cœur de ces mêmes villes. Même si elles n'avaient pas totalement disparu des villes, la tendance était à la relégation de ces fonctions et ateliers correspondant de plus en plus loin : d'abord en périphérie des villes puis, à l'étranger. Aujourd'hui, les ateliers de fabrication numérique et, plus généralement, l'ensemble des tiers-lieux, peuvent permettre d'établir une reconnexion entre lieux de production et de consommation, et encore plus, entre le « *faire* » et l'usage (Talandier, 2016b). Ils ouvrent le champ des possibles pour ces économies métropolitaines.

Alors que les chaînes de valeurs deviennent toujours plus globales, la polarisation se renforce autour des grandes régions urbaines. Les technologies de l'information et de la communication anéantissant l'importance des distances physiques pour l'innovation. Les flux économiques s'organisent au sein de ce réseau-archipel de grands pôles, rendant caduque l'analyse économique centrée sur les Etats-Nations. Les tissus métropolitains « *constituent des environnements particulièrement favorables pour rapprocher des parties disjointes du système productif et fournir toutes sortes de ressources relationnelles dont l'économie se nourrit* » (Veltz, 2015, p.9). Voyons ce que renseigne un rapide examen de la localisation des fonctions de production et de l'économie d'intermédiation.

Localisation des fonctions de production et de l'économie d'intermédiation

Selon Laurent Davezies (2016), la localisation des activités économiques stratégiques n'a jamais été aussi discriminante. Pour reprendre ses termes, la géographie de la production immatérielle ne

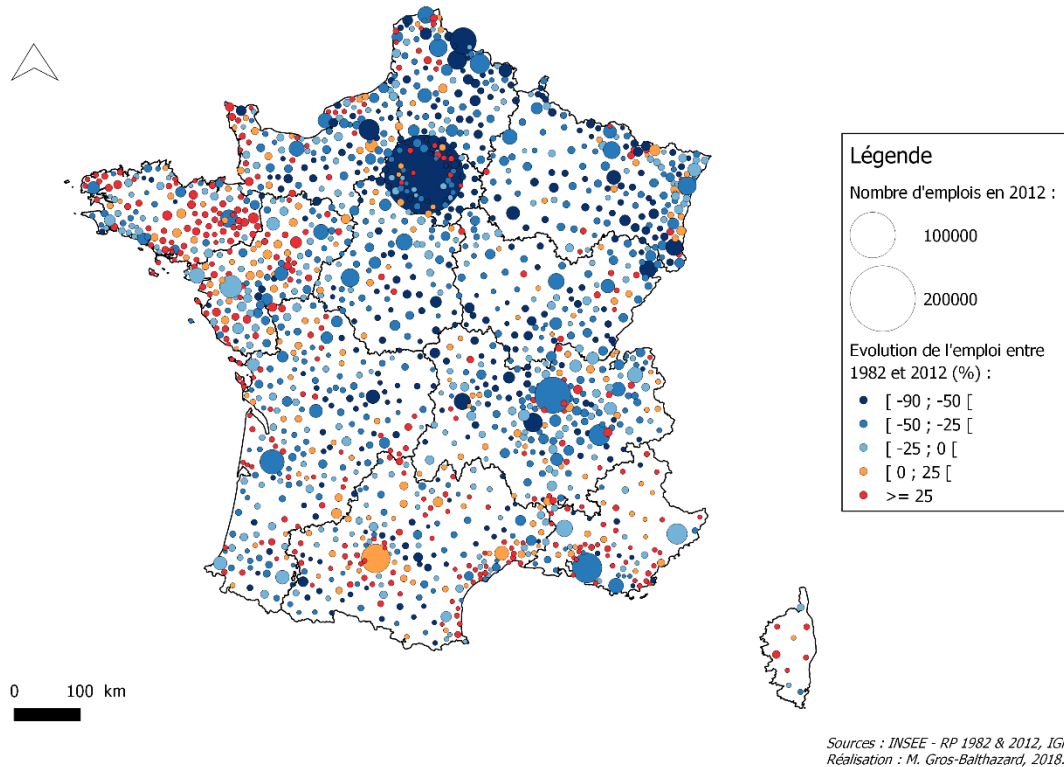
se substitue pas à la géographie de la production matérielle, elle se caractérise par une concentration géographique beaucoup plus importante.

Les lieux de production abstraite et de production concrète se déconnectent progressivement. La production concrète s'établit souvent à l'étranger dans le cadre d'un découpage des chaînes de valeurs optimisé, au sein de la même firme ou entre firmes différentes. Mais au niveau infranational, cette déconnexion tient effectivement principalement à la géographie plus discriminante des fonctions de production abstraite. Durant ces dernières décennies, les fonctions de production abstraite³³, et particulièrement celles de conception-recherche et de prestations intellectuelles se sont concentrées dans quelques pôles correspondant aux espaces les plus métropolitains. Pour synthétiser ces dynamiques infranationales différenciées, la comparaison des cartes suivantes [carte 7 et carte 8] parle d'elle-même.

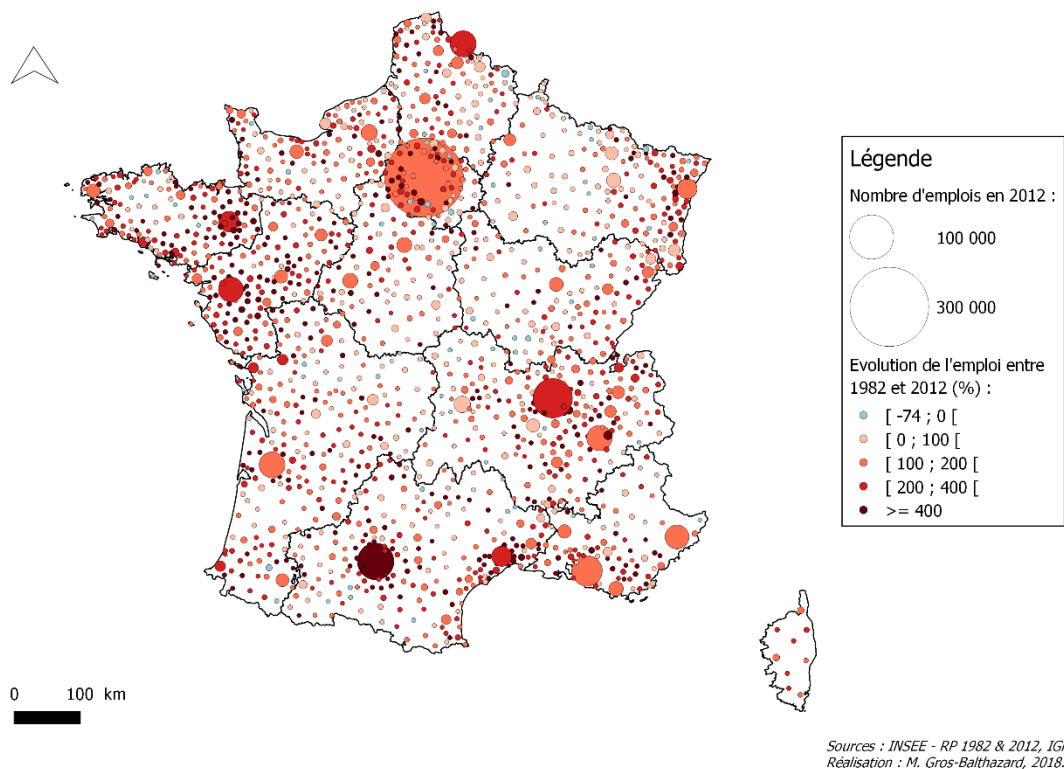
Géographiquement, la concentration des emplois de production abstraite, déjà importante en 1982, s'accroît en 2012 [annexe I-]. Les emplois dans la fonction de fabrication diminuent globalement mais demeurent plus éparpillés. En 2012, les métropoles possèdent les parts les plus élevées d'emplois dans les fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles. Mais lorsque l'on s'attarde sur l'évolution, nous remarquons qu'elles ne sont pas les seules à afficher de forts taux de progression sur la période et que toutes n'en affichent pas. Sur la même période, en revanche, elles se voient des emplois relatifs à la fonction de fabrication. Ceux-ci progressent dans de petits bassins de vie dans l'ouest et le sud de la France ainsi qu'à Toulouse et Rennes, faisant figure d'exception en termes de dynamiques métropolitaines. Pourtant, la fabrication, bien qu'elle ait diminué sur la période, est loin d'avoir totalement disparu des métropoles. Leur économie en dépend certainement moins, mais elles concentrent encore la plupart de ces emplois. Prenons l'exemple du bassin de vie grenoblois : les emplois dans la fonction de fabrication passent d'environ 39 000 à 21 500 entre 1982 et 2012. Le recul est certes important, mais cela signifie que, malgré le contexte présenté, il demeure plus de 20 000 personnes (8,5 %) œuvrant à la production concrète.

³³ Nous ne retenons pas les données relatives aux fonctions métropolitaines de l'INSEE puisqu'elles-mêmes sont construites à partir de critères géographiques.

Carte 7 : Evolution de l'emploi dans la fonction de fabrication dans les bassins de vie entre 1982 et 2012



Carte 8 : Evolution de l'emploi dans les fonctions de conception-recherche et prestations intellectuelles dans les bassins de vie entre 1982 et 2012



L'approche par grandes sphères économiques proposée par Talandier (2016b) apporte quelques compléments à cette lecture fonctionnelle. Le tableau 6 résume les spécialisations en distinguant cinq types de territoires :

- Les grands pôles urbains : unités urbaines de plus de 10 000 emplois ;
- La couronne périurbaine des grands pôles urbains : communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- Les moyens et petits pôles urbains : unités urbaines de 1 500 à 10 000 emplois ;
- La couronne des moyens et petits pôles : communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- Les communes de l'espace rural : ensemble des autres communes restantes.

Tableau 6 : Répartition des emplois salariés par sphère et par type de territoires en 2014

	Exportation	Intermédiation	Consommation	Total
Grand pôle urbain (GPU)	13,5 %	39,9 %	46,6 %	100 %
Périphérie GPU	19,3 %	33,7 %	46,9 %	100 %
Moyens et petits pôles (MPP)	17,4 %	33 %	49,7 %	100 %
Périphérie MPP	27,6 %	31,2 %	41,2 %	100 %
Rural	25,2 %	27,9 %	46,9 %	100 %
TOTAL	15,6 %	37,5 %	46,9 %	100 %

Source : d'après Talandier, 2016b.

Si l'on se focalise sur les deux sphères productives, ces données livrent deux principaux résultats. L'économie d'intermédiation est surreprésentée dans les grands pôles urbains tandis que l'économie exportatrice est surreprésentée hors de ces grands pôles, et particulièrement dans la périphérie des petits et moyens pôles urbains ainsi que dans le rural. Derrière ces moyennes se trouvent quelques exceptions, parmi lesquelles Grenoble et Toulouse qui affichent une part importante d'emplois dans la sphère exportatrice (*Ibid.*). Mais globalement, les métropoles dépendent moins des emplois de la sphère exportatrice, en déclin depuis le début des années 2000, que les territoires plus ruraux. Et à l'inverse, elles semblent être un lieu de localisation privilégié pour les activités relatives à l'intermédiation. Ces activités organisatrices de flux s'épanouissent dans ces îlots constitutifs d'une économie d'archipel.

Finalement, les métropoles apparaissent effectivement comme des lieux de concentration productive (aussi bien concrète qu'abstraite) mais la tendance au développement des activités de production abstraite n'est pas un fait strictement métropolitain, ni vérifié pour toutes les métropoles. Aussi, les territoires de l'industrie, qu'elle soit perçue par la fonction de fabrication ou

à travers la sphère exportatrice, demeurent multiples. Ces constats invitent à nuancer le discours du tout métropolitain en termes de développement économique.

Une obsession métropolitaine

La vision selon laquelle les métropoles concentreraient l'intégralité des moteurs productifs, ne fait pas l'unanimité, notamment en raison des méthodes employées pour le démontrer.

Les travaux de Bouba-Olga et Grossetti (2014, 2015) remettent en cause ce qu'ils appellent « *l'obsession métropolitaine* ». Selon eux, l'indicateur largement retenu pour démontrer les disparités de production de richesse, à savoir le PIB par habitant, ne tient pas lorsqu'il est régionalisé. En France, l'inversion des disparités serait ainsi entièrement provoquée par l'évolution du PIB par habitant de l'Ile-de-France, en raison d'un effet de composition (concentration des branches où la valeur ajoutée est élevée et des emplois à très hauts salaires) et d'un effet d'interdépendance (entre la valeur ajoutée et les emplois franciliens et le reste du pays). Outre ce problème d'indicateur, les auteurs appellent à une relecture des travaux de la NEG. Comme l'attestent les travaux empiriques de Combes et al. ou encore de Duranton et al. (cités par Bouba-Olga & Grossetti, 2015, p.135), les gains d'un renforcement de la concentration existante seraient très modestes, sauf au prix d'une concentration extrême. Il s'agit de bien mesurer le rapport entre les forces de concentration et celles de dispersion, liées aux problèmes de congestion, aux effets prix sur les logements et salaires, etc. En analysant l'activité des territoires à travers la croissance de l'emploi local, Bouba-Olga et Grossetti soulignent, enfin, l'inexistence d'un effet taille : que ce soit à l'échelle des zones d'emplois, ou à celle des aires urbaines, il n'existe aucun effet significatif du nombre d'emploi initial sur l'évolution de l'emploi. A l'inverse, ils insistent sur l'importance des effets de spécialisation, des effets d'inertie (impact de la croissance passée) et du contexte macro-régional et appellent donc, à « *reconnaître l'existence de potentialités hors métropoles* » (*Ibid.*, p.142). Prenons l'exemple des villes moyennes et intermédiaires. Elles ont pu apparaître, au cours des années 1990, reléguées dans une hiérarchisation urbaine (Pumain, 1999) alors renforcée par les mutations économiques et industrielles à l'œuvre. Mais elles se sont finalement progressivement intégrées dans la mondialisation (Baudelle & Tallec, 2008) et certaines ne sont pas en reste en matière d'économie productive et de capacités d'innovation (Deraëve, 2014; Tallec, 2014).

S'il est nécessaire de ne pas restreindre les termes du débat productif à une opposition entre les métropoles et le reste du territoire national, il est vrai que loin d'un lissage du monde, d'un monde ayant tendance à s'aplatir (Friedman, 2010), notre monde globalisé se caractérise par des tendances contradictoires : toujours plus homogène, toujours plus fracturé. Suite au processus de

désindustrialisation, sont apparues des divergences territoriales en France, comme dans l'ensemble des pays industrialisés.

2.2.2. De multiples divergences territoriales

L'industrie ne meurt pas, elle se transforme entraînant avec elle une restructuration de la géographie productive nationale : alors que les métropoles semblent privilégiées par ces transformations, les territoires traditionnels de l'industrie paraissent fragilisés. Ces divergences territoriales, mises en exergue en France lors de la crise économique de 2008 et observées dans d'autres pays industrialisés, ne peuvent pourtant se réduire à une lecture en termes de fracture territoriale.

La crise économique de 2008, révélatrice des divergences territoriales françaises

Le déclin de l'emploi industriel, fortement engagé depuis le début des années 1970 en France, s'avère très irrégulier. Il s'accélère ou ralentit à la faveur de dynamiques conjoncturelles. Cela a notamment été le cas lors de la dernière crise économique, en 2008. En accélérant le processus de désindustrialisation, cette crise est venue rappeler la vulnérabilité des territoires industriels (Davezies, 2010, 2012; FNAU, 2011, 2014).

La dernière crise de l'économie réelle est apparue, en 2008, consécutivement à la crise des *subprimes*. Son impact est intense sur le secteur industriel, mais d'autres secteurs sont affectés : sur la période 2008-2013, des pertes d'emplois sont aussi enregistrées dans le secteur de la construction et de la logistique. La différence provient du fait qu'il s'agissait jusqu'alors de secteurs en croissance d'emplois (sur la période 2000-2008). L'industrie est le seul secteur touché de façon durable et dont les pertes d'emplois sont amplifiées par la crise (FNAU, 2014). Davezies (2010, 2012), en comparant les effets de cette crise économique et de celle de 1993 sur les métropoles, met en lumière un changement de régime territorial. En 1993, comme en 1984, au niveau du PIB et de l'emploi, les grandes métropoles mondiales (Londres, New-York...) avaient été sévèrement touchées par les conséquences économiques des crises, plus que le reste des territoires nationaux. En France, le choc avait été puissant sur les métropoles, et particulièrement sur l'Île-de-France. A l'inverse, la crise de 2008 témoigne d'une capacité de résistance des métropoles alors que les territoires productifs plus traditionnels sont fortement impactés. Comme le résume Davezies, « *cette crise a plutôt frappé les emplois et les territoires modestes et industriels et en large partie protégé les secteurs modernes, à haute valeur ajoutée et métropolitains* » (Davezies, 2010, p.31). Jusqu'alors les métropoles françaises présentaient des performances médiocres par rapport à celles qui étaient attendues depuis les années 1980-1990, notamment comparativement aux éléments théoriques déjà soulignés. Or, « *il*

faut attendre la crise de 2008-2009 pour que ces métropoles grâce à leurs tissus productifs modernes, « fassent mieux » que le reste du pays en termes de revenus ou d'emploi » (Davezies 2012, p.89).

Dans un dossier réalisé en 2014, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme a décomposé les causes des évolutions de l'emploi industriel au sein des zones d'emplois (FNAU, 2014). L'effet national, fonction des conditions macroéconomiques, est identique sur l'ensemble du territoire français. L'effet structurel permet de révéler les liens entre l'évolution de l'emploi salarié dans la zone et les évolutions sectorielles observées au niveau national. Et, l'effet géographique, qui n'est pas issu d'un calcul résiduel, met en relief l'effet d'appartenance à un territoire autrement dit la façon dont celui-ci favorise ou pénalise certains secteurs industriels indépendamment de leur évolution à l'échelle nationale. Sur la période 2008-2012, les résultats montrent que l'effet structurel est « *significatif (positif ou négatif) dans les trois quarts des principales zones d'emploi industrielles* » (*Ibid.*, p.10). L'effet géographique influence seulement 23 d'entre elles, sur les 120 étudiées, soit 20 %. Cela signifie que les pertes d'emplois industriels des territoires sont principalement liées à la structure sectorielle de leur industrie, soulignant la rareté des effets strictement locaux (*Ibid.*). La crise a donc impacté les territoires de façon relativement homogène. La différence provient de la spécialisation ou non de ces territoires dans l'industrie, et notamment dans certains secteurs plus fragiles. L'absence ou la faiblesse de la diversification de leur tissu économique n'a pas permis d'atténuer la crise. Les métropoles n'ont pas été moins épargnées que les autres territoires durant la crise. Leur avantage tient principalement à leur positionnement sectoriel et, peut-être plus encore, fonctionnel. A l'inverse, les territoires les plus industriels ont été les plus affectés : ils ont enregistré 30 % des pertes d'emplois alors même qu'ils ne regroupent que 15 % de la population (Davezies 2012).

La dernière crise économique, véritable accélérateur du processus de désindustrialisation déjà à l'œuvre, atteste de l'existence d'importantes divergences territoriales. La France n'est pas un cas isolé, des divergences territoriales sont observées dans l'ensemble des pays industrialisés.

Des divergences territoriales dans l'ensemble des pays industrialisés

Les éléments contextuels présentés (désindustrialisation, mutations productives, avènement d'une nouvelle économie, etc.) étant dans une large mesure communs aux pays industrialisés, les divergences territoriales apparues dans ceux-ci, largement étudiées dans la littérature académique, peuvent éclairer la lecture du cas français. Plus que les divergences entre territoires industriels et métropoles, ce sont celles traversant les différentes villes industrielles qui ont été les plus étudiées (Hobor, 2013; Martin et al., 2016; Moretti, 2012; Storper, 2013). Les deux ne doivent pas être

diamétralement opposées : pensons, par exemple, au cas des grandes villes de la Rust Belt telles Chicago ou Detroit.

Après avoir été marqué par des visions de déclin inéluctable, le destin des villes industrielles, notamment américaines et britanniques, est, depuis peu, appréhendé de façon plus hétérogène (Martin et al., 2016).

Enrico Moretti (2012) met en lumière la nouvelle géographie des emplois aux États-Unis. Il affirme que la désindustrialisation a produit « *a great divergence* » entre les villes ayant adopté l'économie de la connaissance, devenant des centres d'innovations et d'idées, et celles qui dépendent encore de l'industrie au sens de la production de biens matériels. Géographiquement le résultat est inégal : si le déclin de l'industrie manufacturière est commun à l'ensemble du pays, toutes les villes ne bénéficient pas d'une croissance des industries qu'il appelle à forte intensité de capital humain. Pour celles qui ne sont pas concernées par cette croissance, un effet indirect s'ajoute au déclin de l'industrie manufacturière (Moretti, 2010). Pour chaque emploi dans l'industrie manufacturière perdu, plus d'1,5 emploi supplémentaire disparaît à l'extérieur de ce secteur dans la même ville au cours des 10 années qui suivent en raison de la diminution de la demande adressée aux services locaux. Plus les emplois perdus sont qualifiés, plus l'effet multiplicateur est élevé. Par conséquent, là encore assez schématiquement, d'un côté se trouvent des villes bénéficiant d'une spirale vertueuse basée sur les forces d'agglomération (San Francisco, Boston) : les écosystèmes d'innovation attirent une main d'œuvre fortement qualifiée dont la présence attire en retour toujours plus d'entreprises innovantes. De l'autre, se trouvent les anciennes capitales manufacturières, situées notamment dans la Rust Belt, qui perdent emplois et résidents, devenant des *shrinking cities*. Entre les deux, le reste des États-Unis évolue en ordre disparate.

A une autre échelle, et en se concentrant spécifiquement sur des espaces industriels, George Hobor (2013) analyse les trajectoires socio-économiques variées que connaissent les petites et moyennes villes de la Rust Belt. Si le déclin de l'industrie manufacturière concerne toutes les villes, l'ampleur variable de celui-ci ne parvient pas à expliquer entièrement le succès dans la transformation économique des villes. Certaines sont parvenues à diversifier leur tissu économique, devenant des producteurs « *postindustriels* » spécialisés dans ce que nous qualifions d'emplois péri-productifs. D'autres se sont spécialisées de façon accrue dans des productions plus traditionnelles, pas nécessairement sur des créneaux à haute valeur ajoutée. Mais les résultats montrent également qu'il existe effectivement des villes n'ayant pas réussi cette transformation, dont l'économie tient désormais essentiellement au maintien de services de santé.

Encore plus récemment, Martin et al. (2016) examinent les divergences entre les villes du Royaume-Uni. De la même façon qu'aux Etats-Unis (Moretti, 2012), leurs résultats démontrent que ces divergences revêtent un large aspect géographique pouvant être, à long terme, déséquilibrant pour le pays. En effet, lors des trois dernières décennies, l'essentiel des villes à forte croissance se situait dans le sud du pays, tandis que les villes du nord, pour beaucoup marquées par l'industrie au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, affichaient une faible croissance.

Pour tous ces auteurs, les divergences récentes proviennent essentiellement du fait que certaines villes sont parvenues à s'adapter aux « *major transformation and reorientation of Western economies from an industrial model of economic growth and employment to one dominated by service activities, particularly knowledge-intensive services* » (Martin et al. 2016, p.295), en se spécialisant dans ces secteurs. Comme facteur explicatif, le rôle de la structure sectorielle initiale est avéré, même si le degré de diversification souhaitable fait encore l'objet de vifs débats. Pour autant, Martin et al. (*Ibid.*) démontrent, en utilisant une analyse structurelle-résiduelle, que la structure économique des villes britanniques n'explique que partiellement, et en faible proportion, les différences dans les taux de croissance de l'emploi. D'autres facteurs sont à l'origine de ces divergences, l'occasion pour nous de souligner une nouvelle fois l'intérêt de mobiliser une lecture territoriale dans ce travail de thèse, pour aller chercher les effets spécifiques aux territoires, ici villes, considérés.

Les travaux de Moretti (2013, 2010) et de Martin et al. (2016), en démontrant la dualité des destins des villes industrielles, invitent à reconsidérer l'homogénéité métropolitaine. Ceux d'Hobor (2013) introduisent l'idée d'une variété de trajectoires empruntées par les petites et moyennes villes industrielles : de l'orientation vers la nouvelle économie productive à un déclin industriel plus prononcé, atténué par la présence de services publics en passant par un maintien industriel. *In fine*, l'ensemble de ces travaux révèle l'évolution du prisme de recherche depuis les années 1970/1980. A l'époque, la focale était uniquement mise sur les régions de tradition industrielle et leurs difficultés. Or, il paraît désormais admis le fait que, dans les pays industrialisés, la désindustrialisation n'a pas produit un déclin uniforme, spécialement dans les villes, mais plutôt des divergences dans leurs performances selon qu'elles aient pu se réinventer ou non (Martin et al., 2016).

Dépasser la lecture en termes de fracture territoriale

En France, comme pour le reste des pays industrialisés, derrière la fracture territoriale se cachent des divergences territoriales beaucoup plus complexes.

La thèse de Christophe Guilluy (2011), relative à l'existence d'une fracture territoriale, a trouvé un fort écho médiatique. Selon lui, d'un côté se trouverait une France métropolitaine, intégrée à

l'économie-monde et moins touchée par la crise. De l'autre, il y aurait une France périphérique caractérisée par des territoires de nature diverse espaces périurbains, ruraux et industriels ayant pour caractéristique commune leur éloignement des marchés de l'emploi les plus actifs et les mieux rémunérés. Cette distinction permet la mise en évidence des recompositions territoriales qui se jouent sous l'effet de la mondialisation et des mutations productives. La lecture offerte apparaît néanmoins beaucoup trop binaire et, de fait, réductrice, offrant une analyse trop schématique de la géographie économique française (et dans son sillon des analyses socio-culturelles qui en découlent). Cette analyse géographique ne peut se réduire à une simple opposition entre des métropoles gagnantes et le reste des territoires, auquel appartiendraient les territoires industriels.

La distinction entre France métropolitaine et France industrielle n'est pas si aisée que cela. Tout dépend de ce que renferme le terme de territoires industriels. Tout dépend également des villes que l'on décide de recouvrir sous le terme de métropoles. Si l'on s'en tient à une acception large, métropoles et territoires industriels peuvent se recouper, à l'instar de Lille ou encore Saint-Etienne, rappelant les villes industrielles américaines dont Moretti (2012) interroge le destin. Lorsque l'on parle de la France métropolitaine qui fonctionne, ces deux villes comptent-elles parmi les métropoles ou parmi les territoires périphériques ? Les résultats des études britanniques et américaines citées montrent que, parmi les villes industrielles, certaines ont réussi à se transformer en s'adaptant aux mutations productives (Hobor, 2013; Martin et al., 2016). En transposant au cas français, cela signifierait que certaines villes industrielles auraient pu s'adapter, quand d'autres seraient encore en peine. Lille et sa bifurcation métropolitaine (Paris & Stevens, 2000) peuvent être la preuve d'une adaptation réussie. La deuxième partie du manuscrit proposera d'autres exemples.

L'homogénéité des territoires industriels doit de fait être reconsidérée. Ils peuvent être ruraux, urbains, périurbains, montagnards, littoraux mais aussi être caractérisés par des spécialisations très variées allant de la métallurgie à l'agroalimentaire. Tout un ensemble de caractères, propres à chacun, est à la base d'une grande diversité de territoires industriels, d'autant plus lorsque nous varions nos échelles d'analyse. Les régions de tradition industrielle, les anciennes villes industrielles ou encore les districts industriels, que nous présenterons dans le troisième chapitre, sont constitutifs de cette grande diversité. Cette dernière, qui ne se réduit pas à ces trois grandes catégories, questionne grandement sur l'unicité de destin de ces territoires industriels largement relayée par le discours de fracture.

Par ailleurs, comme Hobor (2013) le montre pour les espaces non métropolitains de la Rust Belt, le maintien de services publics peut permettre d'atténuer la crise industrielle. Cela nous rappelle qu'une redistribution économique s'opère entre les territoires. L'économie résidentielle, que nous

présenterons dans la section suivante, en atteste (Davezies, 2008; Talandier & Davezies, 2009). Des mécanismes de transferts publics ou privés peuvent se révéler pour certains territoires comme une nouvelle voie de développement, choisie ou subie, face au déclin industriel. Dans cette économie d'archipels, les métropoles concentrent effectivement une large partie des richesses productives créées, mais ne sont pas des îlots totalement indépendants et autonomes vis-à-vis du reste des territoires (Davezies & Talandier, 2014).

Enfin, si Veltz insiste sur les indicateurs qui montrent la force et les effets positifs de la métropolisation (concentration des qualifications et des emplois par exemple), il admet également que « *les possibilités de développement endogène existent et s'expriment dans d'innombrables territoires, qui ne sont pas condamnés à attendre des effets de redistribution* » (Veltz, 2015, p.17). Dans la même lignée, Georges Benko et Alain Lipietz relèvent que « *Krugman ignore le rôle des mœurs, de la culture, des rapports sociaux, des institutions* » (Benko & Lipietz, 2000a, p.13). L'économie géographique ne considère pas l'espace comme dimension matérielle des rapports sociaux et en ce sens, omet la potentialité de l'enracinement des activités économiques. Elle ne prend donc pas en compte le fait que ces activités puissent être secrétées par le contexte social et culturel (Martin & Sunley, 2000). C'est tout l'apport d'une prise en compte du caractère situé de la problématique industrielle [section 3.1.2].

Face aux mutations productives et aux difficultés qu'elles engendrent pour les territoires industriels, nous avons présenté ici deux principales clés de lecture très présentes dans la littérature académique. L'économie productive serait désormais une affaire métropolitaine. Et, dans le sillon de ce constat, il existerait une fracture territoriale. De ces clés de lecture, intimement liées, découle une analyse territoriale trop schématique que nous souhaitons d'approfondir. Nous avons exposé pour cela, ci-dessus, brièvement, plusieurs pistes. Le point suivant explore les leviers de redéveloppement non productifs dont ont pu se saisir certains territoires industriels. Puis par la suite, nous nous focalisons davantage sur la question du devenir spécifiquement productif de ces derniers, en nous appuyant sur une grille théorique détaillée dans le troisième chapitre et en prenant en compte toute la diversité de ces territoires (quatrième chapitre).

2.3. Des leviers de redéveloppement culturels et résidentiels pour les territoires industriels

Dans notre propos relatif à l'après aménagement et reconversion, nous sommes volontairement restés vagues quant au contenu des mesures de redéveloppement territorial. Derrière la grande

diversité de mesures prises, le renouveau des territoires industriels s'appuie souvent sur la mobilisation des leviers culturels et résidentiels, parfois articulés autour d'enjeux plus productifs.

2.3.1. De multiples voies pour un renouveau résidentiel des territoires industriels

Pendant longtemps, le développement économique territorial a été pensé uniquement dans sa dimension productive. L'absence de croissance de la sphère productive correspondait à l'assurance d'être exclu des principaux flux économiques (Polèse et al., 2014). Au cours des années 2000, la réactualisation de la théorie de la base renouvelle la vision du territoire (de facteur de production il devient également cadre de vie de la population) et partant, permet de revisiter les mécanismes de développement territorial (Davezies, 2008; Talandier & Davezies, 2009). Le fait que l'économie territoriale ne puisse plus être résumée aux moteurs productifs offre de nouvelles perspectives pour le (re)développement des territoires industriels. Après les avoir présentées, nous nous attardons spécifiquement sur les enjeux induits par la mobilité résidentielle.

Les leviers de l'économie résidentielle

D'après la théorie de la base, fondée par Werner Sombart (1916, cité par Davezies, 2008), deux secteurs composent l'économie locale : « *l'un contribuant à capter les revenus extérieurs [appelés basiques], l'autre travaillant à satisfaire la demande locale* » (Talandier & Davezies, 2009, p.67). Les revenus basiques induisent le développement avec des effets multiplicateurs sur le revenu, l'emploi et le peuplement. Dans les travaux de réactualisation de cette théorie, quatre familles de revenus basiques sont discernées (Davezies, 2008; Talandier & Davezies, 2009) :

- La base productive privée : revenus issus de la contrepartie marchande des ventes de biens et services à l'extérieur du territoire ;
- La base publique : montant des salaires des fonctionnaires versés par un agent extérieur, l'Etat ;
- La base sanitaire et sociale : ensemble des revenus de transferts hors retraite (allocations chômage, logement & familiales, minima sociaux...);
- La base résidentielle : revenus extérieurs captés grâce à la résidence et à la présence de certains agents (retraités, migrants alternants, touristes).

Cette distinction opérée, les auteurs démontrent que la base productive privée n'alimente qu'une faible proportion du total de la base économique des territoires alors que l'ensemble formé par la base publique et la base sanitaire et sociale représente en moyenne 25 % et la base résidentielle 50 %. La diffusion de ces revenus dans les territoires explique le désajustement constaté entre création de richesse et amélioration des conditions de vie depuis les années 1980. Revenons

successivement sur les enjeux induits par la découverte des contributions autres que productives pour les territoires industriels.

Que ce soit à travers des transferts sociaux ou les salaires des fonctionnaires, les mécanismes de redistribution publique assurent une certaine forme de solidarité entre les territoires. Ils soutiennent la réduction continue des disparités interterritoriales de revenus par habitant qui s'opère depuis plusieurs décennies. Bien qu'ils assurent un équilibre en termes de développement territorial en participant à répartir les fruits d'une croissance toujours plus concentrée géographiquement, ils ne font l'objet que d'une faible évaluation et d'un faible intérêt de la part de la littérature scientifique (Davezies, 2012). Or, cette fonction assez structurelle se renforce en périodes de crise lors desquelles ils constituent de véritables amortisseurs pour les territoires les plus fragilisés. Dans son ouvrage *La crise qui vient*, Davezies (*Ibid.*) esquisse une typologie des zones d'emplois françaises et ce faisant, souligne le nombre de zones d'emplois en difficulté, qu'elles soient marchandes ou non. Il note que l'on retrouve parmi ces dernières particulièrement « *les territoires qui, dans les décennies passées, ont à la fois le plus souffert du déclin de leur système productif et le moins bénéficié d'une reconversion* » (*Ibid.*, p.72). Au sein des territoires industriels fragiles, les prestations sociales ou encore les emplois publics ont pu venir pallier le déclin de l'emploi productif privé. Mais aujourd'hui, dans un contexte de crise des finances publiques, la réduction des dépenses publiques déjà amorcée questionne directement la pérennité de ces mécanismes de redistribution, et par-delà, la cohésion territoriale qu'ils soutiennent.

La redistribution n'est pas uniquement issue de mécanismes de transferts publics, elle s'opère également par des flux de revenus privés, moins intentionnels. Ces flux sont réunis au sein de la base résidentielle. Celle-ci résulte directement de l'essor d'une société mobile caractérisée par des mobilités multiples et complexes au quotidien comme tout au long de la vie (Talandier, 2012). Fait relativement nouveau à l'échelle de nos sociétés industrielles, ces mobilités conduisent à une déconnexion spatiale entre lieux de consommation et lieux de production, autrement dit entre économie productive et économie résidentielle. Cette dernière, en irrigant les territoires indépendamment de leur capacité productive, constitue un puissant moteur de développement territorial, jusque-là ignoré par des analyses trop statiques des territoires. Via ses différentes composantes, elle réinterroge les leviers potentiels de redéveloppement des territoires dont les moteurs économiques étaient principalement industriels.

Les mobilités domicile-travail apparaissent comme l'un des premiers leviers. Ces dernières décennies, leur extension, aussi bien quantitativement qu'en termes de distance, ont alimenté le mouvement de périurbanisation. A travers celui-ci, certains espaces bénéficient directement de

revenus liés à la résidence de personnes actives travaillant hors de ces espaces. Cette tendance est renforcée par le processus de métropolisation. Richard Shearmur et al. (2013) montrent ainsi que les localités françaises qui croissent (en termes d'emplois) ont tendance à se situer près des grandes métropoles (surtout jusqu'en 1999). Les métropoles régionales dynamiques possèdent effectivement une capacité de redistribution via l'irrigation de leur périphérie, de leur *hinterland* résidentiel grâce aux navetteurs (Davezies & Talandier, 2014). L'existence de ces systèmes productivo-résidentiels (SPR) témoigne des liens d'interdépendance entre les métropoles et leurs périphéries. Quelle que soit leur taille ou l'importance des flux qu'ils génèrent, tous attestent de la complémentarité entre espaces productifs et résidentiels. Ces SPR, et plus largement l'ensemble des mobilités pendulaires, peuvent constituer un vecteur d'ajustement, potentiellement temporaire, pour les territoires industriels fragilisés, comme en témoigne l'exemple lorrain. Les mobilités pendulaires induites par l'attractivité du Luxembourg sur le Nord lorrain ont pu soutenir le développement d'une économie résidentielle, venue se substituer à l'économie productive en déclin : « *le dynamisme exogène qui embrasse les cantons septentrionaux de la Lorraine a permis d'atténuer partiellement les difficultés liées à la désindustrialisation par les nombreux emplois offerts de l'autre côté de la frontière et ainsi d'infléchir favorablement les statistiques démographiques* » (Gingembre, 2016, p.16).

Un deuxième levier caractéristique de l'économie résidentielle regroupe les activités touristiques. Leur effet multiplicateur sur l'emploi local est supérieur à celui des activités traditionnelles de production (Talandier & Davezies, 2009). Il peut sembler, *a priori*, que les territoires industriels soient des espaces peu propices à l'attractivité touristique. Pourtant, leur diversité est telle qu'il serait erroné de s'enfermer dans ces préjugés. Pensons notamment aux aménités offertes par les vallées montagnardes. La reconversion de L'Argentière-la-Bessée, située au cœur des Alpes, est en ce sens exemplaire. Ancien territoire de l'aluminium, marqué par la présence d'une usine Péchiney jusqu'en 1986, L'Argentière-la-Bessée entreprend dès les années 1990 le développement d'activités sportives de montagne, via notamment la construction ou transformation d'infrastructures (Combal, 2017). Il ne s'agit que d'un axe de son redéveloppement, puisque la ville s'inscrit, en parallèle, dans une démarche patrimoniale. Or, justement, y compris en l'absence d'aménités naturelles, l'utilisation du levier culturel que nous présenterons plus loin s'inscrit directement dans cette volonté d'augmentation de la fréquentation touristique [section 2.3.2].

Enfin, la question des mobilités résidentielles, troisième levier de l'économie résidentielle, est approfondie dans les points ci-dessous, d'abord en interrogeant leur influence dans les territoires industriels, puis en nous attardant spécifiquement sur le cas des *shrinking cities*, souvent industrielles, précisément définies par leur déclin démographique.

L'influence des mobilités résidentielles

L'existence de l'économie résidentielle montre la nécessité, dans notre société mobile, de réintroduire les flux dans l'analyse du développement territorial.

Dans les pays industrialisés, les liens entre mobilités résidentielles et emplois se distendent peu à peu sous l'influence croissante des aménités (Biagi et al., 2011; Hoogstra et al., 2005). C'est le cas en France. La mobilité des actifs n'est plus aussi étroitement liée au dynamisme du marché du travail régional qu'autrefois (Gonnard, 2006; Gonnard & Vignal, 2005). Sur une relative courte distance, d'un département à l'autre, la qualité de vie est le facteur prédominant dans le choix d'un lieu de résidence (Debrand & Taffin, 2005). Au contraire, sur de plus longues distances, les facteurs liés au travail restent le déterminant majeur d'un déménagement, bien que d'autres facteurs (logement, famille, environnement) jouent un rôle non négligeable. Aujourd'hui, les régions à faible croissance économique mais dotées d'un cadre de vie agréable deviennent attrayantes pour les individus y compris lorsqu'ils sont actifs.

Dans les territoires industriels, les changements socio-économiques, culturels et politiques ne sont pas sans influencer la mobilité résidentielle. Une caractéristique assez singulière des villes industrielles françaises est celle d'un déclin démographique limité qui s'explique par l'ancrage résidentiel et territorial de populations confrontées à la suppression ou à la délocalisation de leur emploi (à la différence des États-Unis) et, souvent, par un solde naturel positif (à la différence de l'Allemagne) (Cusin, 2014). L'(im)mobilité n'est pas seulement une question de choix. La mobilité peut être imposée aux individus, telle que dans le cas d'un plan de licenciement (Vignal, 2003) et, à l'inverse, l'immobilité peut être subie. La mobilité reflète de grandes inégalités sociales. Les catégories socioprofessionnelles les plus aisées (cadres et professions intellectuelles supérieures notamment) y voient souvent une opportunité, une ressource sociale. Au contraire, pour les classes populaires, elle peut représenter une contrainte, voire une injonction (Fol et al., 2014). Le poids des configurations résidentielles, les logiques familiales et professionnelles sont déterminantes lorsqu'il est question de mobilité (Vignal, 2003). L'ancrage local s'apparente à une ressource en vue de l'accès à l'emploi pour les classes populaires des territoires désindustrialisés, dans une logique de sécurisation. Pour les plus démunis, la mutation est en effet souvent trop coûteuse en termes affectifs et financiers, par rapport aux bénéfices auxquels ils pensent pouvoir prétendre. Par ailleurs, de nombreux obstacles entravent la mobilité résidentielle en France, notamment en matière de logement (taxe sur la vente d'une maison, réglementation de la location du secteur privé, faible rotation des logements locatifs, attribution de logements sociaux) (Davezies, 2012). Cette barrière à la mobilité peut paraître surprenante dans une perspective d'atténuation du *spatial mismatch*,

compte tenu des niveaux élevés de chômage dans certains territoires industriels en difficulté. Toutefois, dans une étude récente, Thomas Sigaud souligne que « *les chiffres incitent à la prudence quant aux effets de la mobilité géographique sur le chômage et l'emploi* » (Sigaud, 2015, p.1), ses effets étant loin d'être directs. L'auteur affirme ainsi qu'en 2012 les chômeurs les moins qualifiés qui ont choisi de déménager étaient deux fois moins susceptibles de trouver du travail que ceux n'ayant pas quitté leur lieu de résidence.

François Cusin (2014) a étudié spécifiquement les dynamiques des villes industrielles, au prisme des mobilités résidentielles longues. Les multiples peines qu'elles combinent – travail peu qualifié, taux de chômage élevé, déficit d'image lié à leur passé industriel, au caractère très urbanisé et à leur situation géographique – les rendent peu attractives, particulièrement pour les cadres et les retraités et limitent, de fait, la possibilité de compenser le déclin productif par le développement d'une économie résidentielle. La causalité entre déclin des emplois industriels et solde migratoire négatif n'est néanmoins plus aussi évidente que dans le passé (Gros-Balthazard & Talandier, 2017). Des populations continuent de quitter ces espaces mais d'autres, au contraire, s'y installent, d'où la nécessité de sortir des idées reçues que véhiculent ces espaces. Reste que lorsque faible attractivité et fortes mobilités au départ de ces territoires se conjuguent, le déclin démographique devient une réalité.

Déclins urbain et industriel : les shrinking cities

Les phénomènes de décroissance urbaine font l'objet d'un regain d'intérêt ces dernières années, notamment depuis la crise des *subprimes*, aux effets ravageurs sur les villes déjà très fragiles aux plans économique et social, à l'instar de Detroit, Cleveland ou encore Youngstown (Wolff et al., 2013). Après l'Allemagne et les Etats-Unis, des travaux émergent récemment en France (Baron et al., 2010; Fol & Cunningham-Sabot, 2010; Wolff et al., 2013). Le déclin démographique concernant souvent des territoires industriels, ces travaux peuvent éclairer les dynamiques qui les animent mais aussi réinterroger le sens et les sources du développement.

Alors que les phénomènes de décroissance urbaine ne sont pas nouveaux, c'est au cours des années 2000 que le terme de *shrinking cities* prend le pas sur celui d'*urban decline* (Baron et al., 2010). Nous n'entrerons pas ici dans les tenants de la distinction sémantique, notons simplement la difficulté de traduire en français le terme de *shrinking cities*. Parmi la profusion de traductions (villes rétrécissantes, villes en déclin, villes perdantes, ...), nous retiendrons celle de villes en décroissance pour l'objet, décroissance pour le processus, en soulignant la démarcation avec les approches économiques de la décroissance.

Le terme *schrumpf* (équivalent allemand de *shrink*) apparaît à la fin des années 1980 en Allemagne, en référence à la décroissance urbaine des villes de la Ruhr, avant d'être repris pour les villes est-allemandes. Ces situations de déclin urbain, loin d'être spécifiquement allemandes, se révèlent être largement répandues dans l'ensemble des pays industrialisés. Trois grands facteurs explicatifs peuvent être distingués (Baron et al., 2010; Rieniets, 2009) :

- Le desserrement urbain ou périurbanisation touchant les villes-centres de tous les pays industrialisés ;
- Le contexte post-socialiste en Allemagne de l'Est (Leipzig) et autres pays de l'ancien bloc soviétique ;
- La désindustrialisation pour de nombreuses villes industrielles dans le nord du Royaume-Uni (Glasgow, Liverpool, Manchester), dans la Ruhr comme dans la Rust Belt américaine.

S'ajoute un jeu scalaire puisque souvent les villes en décroissance se situent dans des régions en décroissance, comme l'attestent une étude réalisée par la Commission Européenne en 2007 (Wolff et al., 2013) et le cas des villes de la Rust Belt. Par ailleurs, ces facteurs loin d'être exclusifs peuvent se combiner. Citons l'exemple de la ville de Détroit, emblématique des *shrinking cities*. La ville est passée de 1,8 million d'habitants en 1960 à 713 000 en 2010, soit une perte de plus de la moitié de ses habitants (Paddeu, 2012). Si la crise est d'abord advenue par le processus de désindustrialisation, les effets de la périurbanisation sont également puissants, la population métropolitaine s'étant accrue de 10 % sur la même période.

A ces facteurs communément admis, Myriam Baron et al. (2010) ainsi que Sylvie Fol et Emmanuelle Cunningham-Sabot (2010) ajoutent la globalisation qui, par la mise en compétition internationale des territoires, se traduit par une accélération du déplacement des investissements d'un territoire à l'autre. Ce faisant, elle condamnerait certains d'entre eux tandis que d'autres, notamment les plus métropolitains, seraient privilégiés. Pour nous, les effets de la désindustrialisation et de la globalisation sont difficilement dissociables.

Le lien ainsi établi entre déclin industriel et urbain rejoint le constat dressé précédemment. Le premier peut effectivement entraîner le second dans le cas où les actifs partent à la recherche d'opportunités d'emplois ailleurs, pour surmonter le problème du *spatial mismatch* (Reckien & Martinez-Fernandez, 2011). C'est la raison pour laquelle le déclin devient fréquemment cumulatif, suivant le schéma ci-après : le faible dynamisme économique entraîne l'émigration de jeunes actifs qui engendre un déclin du taux de natalité et un vieillissement de la population, celui-ci conduit à un déclin de la population qui mène à son tour à un déclin de l'activité économique, etc. (Baron et al., 2010). En matière d'espaces vacants, aux conséquences du déclin industriel s'adjoignent celles du

déclin urbain. L'abandon de vastes espaces commerciaux et résidentiels accompagnent les friches industrielles entraînant en corollaire, une diminution des recettes publiques (Reckien & Martinez-Fernandez, 2011).

En France, comme dans les autres pays industrialisés, le déclin industriel est lié aux processus de décroissance démographique régionale : « *cette dynamique régionale de la décroissance urbaine va de pair avec une spécialisation des villes en décroissance dans des secteurs d'activités économiques en récession* » (Wolff et al., 2013, p.7). Les villes en décroissance se trouvent principalement dans les bassins miniers et industriels, soit les régions de tradition industrielle. Les auteurs pointent également l'effet taille de la population. Les aires urbaines de petite taille se trouvent particulièrement concernées. Cela résulterait à la fois de leur spécialisation économique, de leur isolement géographique et d'une concurrence des métropoles. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de distinguer deux grands types d'espaces touchés par la décroissance (pouvant parfois se recouper), à savoir les petites villes isolées et les aires urbaines spécialisées dans les activités économiques en récession. Enfin, comme nous l'avons souligné précédemment, contrairement à de nombreux pays européens dans lesquels les villes pâissent largement d'un déficit naturel, les auteurs démontrent la primauté du facteur migratoire pour le cas français. Pour illustrer notre propos, citons le cas exemplaire de la ville de Saint-Etienne (Baron et al., 2010). Malgré un solde naturel positif, la ville-centre a enregistré une perte équivalente à un cinquième de sa population entre 1968 et 2006, d'abord sous l'effet de la désindustrialisation induite par la disparition de grands employeurs et la fragilisation du réseau de sous-traitance. Puis, l'étalement urbain a pris le relais entraînant une sélectivité de la population et par-là, une paupérisation de la ville-centre.

Face à la décroissance urbaine, deux grandes catégories de stratégies peuvent être différenciées, celles relevant d'une approche plutôt classique et celles plus alternatives (Baron et al., 2010). Les premières visent à inverser la tendance de déclin démographique en renouant avec la croissance à travers des politiques d'attractivité résidentielle. Dans la compétition qui se joue entre les territoires, l'enjeu de captation des flux devient prégnant. Il s'agit, pour ces territoires en déclin, d'attirer de nouveaux habitants issus notamment des classes moyennes pour diversifier la population présente, souvent paupérisée du fait de la sélectivité des mobilités au départ de ces territoires, en accentuant la mixité sociale (Fol et al., 2014). Pour y parvenir, ces politiques passent par des mesures de reconversion du tissu économique hérité de la période industrielle dans les activités tertiaires supérieures ou créatives (Baron et al., 2010), par la rénovation des espaces publics, une mise en valeur du patrimoine ainsi que des politiques culturelles (Fol et al., 2014). Ce levier culturel et patrimonial fait l'objet de la sous-section suivante. Outre la classe moyenne, les individus créatifs et talentueux sont ciblés suivant la théorie de la classe créative floridienne : la croissance

démographique réamorçée devrait, par la suite, conduire à une reprise économique. A l'inverse, les secondes font le choix d'accepter leur situation de décroissance, perçue comme une opportunité (Baron et al., 2010). Ces stratégies dites de « *smart shrinkage* » émergent récemment outre-Atlantique directement en opposition au paradigme de la croissance. Elles « *se caractérisent par un souci de redimensionner les villes, et par la mise en place d'outils spécifiques dans les domaines de l'urbanisme opérationnel et des stratégies foncières* » (Béal et al., 2016). Un des piliers du redimensionnement ou « *right-sizing* » tient aux démolitions. Si la réutilisation des espaces vacants est assez consensuelle, le choix des démolitions peut être davantage conflictuel : faut-il privilégier la concentration ou la réduction de la densité ? (*Ibid.*). Les espaces vacants délaissés ou libérés par la démolition sont réappropriés par de nouveaux usages, souvent dans une perspective de développement communautaire. L'agriculture urbaine en est l'exemple phare (Paddeu, 2012).

En France, la décroissance urbaine étant largement absente de l'agenda politique, ce sont plutôt les premières qui prévalent, des politiques « *anti-décroissance* » (Wolff et al., 2013). Dans sa thèse, Miot (2012) étudie les politiques d'attractivité résidentielle mises en œuvre par trois villes de tradition industrielle : Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne. Elles présentent comme objectif commun la densification de la ville existante en assurant une production de logements supérieurs aux logements détruits avec diverses méthodes de mises en œuvre : rénovations, démolitions, créations de quartiers (Dieterich, 2014; Miot, 2012). En parallèle, toutes s'appuient sur une stratégie de valorisation du patrimoine industriel (Cité du Design à Saint-Etienne, Musée de l'automobile à Mulhouse, classement aux Monuments historiques de bâtiments industriels à Roubaix...). Mais dans ces contextes de décroissance urbaine, et donc de dépression des marchés immobiliers locaux, la commercialisation des logements est délicate. De plus, ces politiques, en visant essentiellement l'attraction des classes moyennes et supérieures et des promoteurs immobiliers, favorisent directement la gentrification (Miot, 2012; Rousseau, 2008). L'intérêt porté aux catégories populaires présentes n'est que marginal. Par ailleurs, outre les problèmes de gentrification, d'exclusion et d'exacerbation des inégalités sociales engendrés (Baron et al., 2010), en termes de redéveloppement, Miot (2012) démontre que la réussite de ces politiques dépend de la santé économique des territoires concernés. Il ne semble pas, en tout cas pour l'instant avec le faible recul que nous avons, qu'elle l'influence grandement.

Dans les villes ou territoires industriels en situation de décroissance démographique, les vides et creux laissés par des entreprises et une population en partance peuvent inviter à repenser le développement parce qu'ils constituent de véritables opportunités à saisir (disponibilité foncière, faibles prix...) face aux enjeux de durabilité ainsi que dans une optique de recherche de bien-être ou bien vivre. Ces vides et creux, dans un contexte de crise des finances publiques, peuvent également

être le lieu privilégié pour l'essor des pratiques économiques alternatives entendues comme « *conscious practices oriented toward a use value economy* » (Castells et al., 2012). Aussi, bien que marginales, les stratégies axées sur le redimensionnement ne sont pas inexistantes en France (Béal et al., 2017). Plus ou moins silencieusement, quelques villes reconnaissent leur décroissance et l'acceptent. Prenons deux exemples. A Vitry-le-François, ville industrielle du Grand-Est de 13 000 habitants, le bailleur social, confronté à un taux de vacance important, a fait le choix de la démolition (Béal et al., 2017; Miot & Rousseau, 2017). La municipalité a, dans le même temps, adopté une stratégie de développement axée sur la transition énergétique et la préservation environnementale. Bien que les deux ne soient pas, pour l'instant, totalement intégrées dans une stratégie de redéveloppement global, et que le redimensionnement ne soit pas pleinement assumé par la municipalité, il s'agit de signes intéressants en ce qu'ils portent une « *dynamique locale visant un redéveloppement endogène et poursuivant des objectifs environnementaux et sociaux* » (Miot & Rousseau, 2017, p.4). Loos-en-Gohelle, ancienne ville minière située dans les Hauts-de-France, d'aujourd'hui 6000 habitants, mise également sur la transition énergétique et le développement durable comme levier de redéveloppement (Caron, 2013; Chibani-Jacquot, 2015).

Ces stratégies opérationnelles plus alternatives ne doivent cependant pas être considérées comme la panacée. En plus des limites budgétaires qui peuvent entraver leur mise en œuvre (Baron et al., 2010), des analyses critiques, centrées sur les exemples américains, que Vincent Béal et al. (2016) présentent en détail, interrogent leur véritable caractère innovant et progressiste, leur dimension militante et le degré de rupture par rapport à la croissance. Sans aller aussi loin, Flaminia Paddeu (2017) questionne les bénéfices réels pour les résidents des villes en déclin de ce type de politique, en prenant le cas des projets d'agriculture urbaine à Detroit. Les recherches au sujet des *shrinking cities* françaises en sont à leur début³⁴, elles mettront sans doute en évidence d'autres exemples pour alimenter ce débat.

Reste que pour l'instant, il semble que la plupart des territoires industriels choisit de s'engager dans une voie plutôt classique d'attractivité résidentielle, au sein desquels la culture occupe une place centrale.

2.3.2. La culture, au cœur de nombreux projets de redéveloppement

En France, comme dans l'ensemble des pays européens industrialisés, « *pour améliorer la qualité de vie dans les villes ayant souffert du déclin industriel [...], la culture a été un des piliers de nombreux projets de rénovation urbaine, en plus de la valorisation de l'économie, de la création d'emplois, des*

³⁴ Dont le projet ANR Altergrowth - <https://alterpo.hypotheses.org> [consulté le 15 septembre 2018]

améliorations environnementales et de la reconversion de friches urbaines » (Plaza & Haarich, 2015, p.46). Le levier culturel se déploie à travers deux principaux pans. D'une part, les héritages, notamment matériels, issus du passé industriel font souvent l'objet d'une patrimonialisation, de l'échelle du site à celle du territoire. D'autre part, recherchant l'effet Bilbao, de grands équipements culturels sont implantés dans des villes plus ou moins grandes. Revenons successivement sur ces deux pans, qui s'entremêlent parfois, avant de voir leurs implications en termes de développement économique pour les territoires industriels.

La valorisation du patrimoine industriel

Le fait que l'industrie laisse derrière elle des traces n'est pas en soi un fait nouveau, ces traces étant intrinsèquement liées à l'évolution de l'industrie, de ses techniques et de ses lieux. La nouveauté saillante de ces dernières décennies tient à l'ampleur de ces traces, conséquences de l'ampleur du processus de désindustrialisation. La croissance du nombre de sites industriels désaffectés apparaît effectivement comme l'une des résultantes de la civilisation industrielle (Gannac, 2013). Le patrimoine peut être défini comme « *un ensemble de représentations, d'attributs fixés sur un objet non contemporain (œuvre, bâtiment, paysage, site...) dont est décrétée collectivement l'importance intrinsèque qui exige qu'on le conserve* » (Lévy & Lussault, 2003). Au niveau industriel, l'ensemble du bâti, les cités ouvrières, les diverses infrastructures liées à la présence de l'industrie, le matériel industriel ou encore les témoignages des différents acteurs de l'industrie sont autant de composantes de ce patrimoine (Edelblutte, 2010). Le concept de patrimoine industriel permet, de fait, de regrouper l'ensemble de ces traces, matérielles comme immatérielles. Suivant une amorce de sa préservation au Royaume-Uni, berceau de la révolution industrielle, et après s'être progressivement débarrassé des perceptions négatives qui y sont attachés, la prise en compte de ce patrimoine dans la reconversion des territoires industriels s'étend à l'ensemble du continent.

En France, l'histoire du traitement des friches industrielles est marquée par le rapport Jean-Paul Lacaze, paru dans les années 1980, décennie durant laquelle le nombre de friches explose (Lacaze, 1986). Au-delà de la préconisation d'une adaptation des modes d'intervention à la diversité et à la potentialité des sites, le rapport, faisant le constat d'une expansion des besoins d'une société de services et de loisirs, propose d'abandonner l'idée d'un avenir industriel pour de nombreux sites. Le député François Grosdidier, dans son rapport consacré aux dispositifs d'aide à la reconversion, constate de façon similaire qu'il « *ne faut pas systématiquement chercher à réhabiliter des bâtiments anciens souvent inadaptés aux attentes actuelles des entreprises* » arguant plus loin qu'il « *vaut mieux parfois verdir les friches industrielles et équiper des terrains agricoles* » (Grosdidier, 1986,

p.122). Signalons que ces rapports s'appuient largement sur des considérations financières, loin des considérations environnementales qui nous préoccupent désormais fortement. Ils ouvrent la voie à la patrimonialisation. Celle-ci prend des formes diverses : de la reconversion intégrale à la reconversion indirecte, en passant par des formes plus hybrides (Edelblutte, 2010).

La reconversion patrimoniale intégrale se caractérise par la « [conservation de] *la vocation industrielle initiale du site en la mettant en valeur dans le cadre d'une activité pédagogique avec des retombées culturelles, voire touristiques* » (*Ibid.*, p.233). Elle se concrétise principalement par des musées industriels fondés sur du bâti et du matériel industriels, et ce, davantage à des fins de mémoire que de reconversion économique. La reconversion patrimoniale indirecte se définit comme l'intégration du patrimoine, plus ou moins préservé, « *dans des opérations à finalité commerciale, administrative, culturelle (autre que le but pédagogique [...]), sportive, de loisirs, résidentielle, etc.* » (*Ibid.*, p.221). Dans ce cas-ci, le patrimoine industriel reste davantage vivant sans qu'il n'y ait nécessairement de lien entre le patrimoine et l'activité qui se le réapproprie, les exemples ne manquent pas. Dans notre propos axé sur la culture, cela peut prendre la forme d'un musée sans lien évident avec l'activité industrielle qui l'a précédé dans les lieux, à l'instar de l'ancienne minoterie de Newcastle transformée en musée d'art contemporain, le *Baltic Museum* (Bailoni, 2008), ou de façon moins institutionnelle telles les nombreuses friches réinvesties par des artistes et de nouvelles pratiques culturelles (Ambrosino & Andres, 2008).

Loin de se limiter à l'échelle du site, les enjeux de la patrimonialisation sont multi-scalaires, de l'objet au paysage dans son ensemble. Elle peut s'établir à l'échelle de la ville comme à l'échelle régionale, voire induire une mise en réseau. Contrairement aux villes-usines type Le Creusot, dans la plupart des villes industrielles, le patrimoine industriel occupe une place secondaire se concrétisant par la préservation d'une faible partie du bâti (Edelblutte, 2010). A l'échelle régionale, deux exemples sont particulièrement significatifs : l'*Emscher Park* et le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Au sein du plus vaste bassin industriel européen, la Ruhr, de 1989 à 1999, une zone désormais désignée comme parc paysager, l'*Emscher Park*, a fait l'objet de plus de 120 projets largement variés, du traitement des eaux à de l'implantation de logement en passant par la création de commerces et lieux culturels (Edelblutte, 2010; Navarre & Talandier, 2017). L'objectif de création d'un attrait paysager à la région en redonnant sa place à la nature semble avoir été atteint comme en témoigne le million de visiteurs par an. L'inscription en 2012 du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais à l'UNESCO au titre de « *patrimoine culturel vivant* » s'inscrit dans cette même logique. Le caractère exceptionnel de ce « *paysage culturel évolutif vivant* » tient à sa continuité, sa qualité, sa diversité et son homogénéité, à l'image des terrils non arasés et de la cohérence architecturale des cités minières. « *De territoire purement productif, le Bassin minier ambitionne de devenir lieu culturel et*

de vie » (Fagnoni, 2015) questionnant directement la transition vers une économie culturelle, qui ne se pose pas en rupture vis-à-vis du passé mais propose de le reconnaître.

Enfin, de façon plus réticulaire, nous retrouvons le cas de la route européenne du patrimoine industriel (« *European Route of Industrial Heritage* »). Calquée sur le modèle de la Route *der Industriekultur* qui relie les principaux anciens sites industriels de la Ruhr, elle traverse 7 pays (Edelblutte, 2010). Edith Fagnoni, à propos de la mise en itinéraire touristique des anciens bassins ferrifères lorrains, explique que « *le développement des itinéraires à thème [...] coïncide avec une diversification de l'offre touristique en répondant à une aspiration croissante des visiteurs à découvrir l'histoire, le patrimoine, le paysage et les identités d'un territoire* » (Fagnoni, 2003, p. 27).

Avant d'aborder le cas spécifique des grands équipements culturels, nous pouvons nous interroger sur les enjeux économiques sous-jacents à ces diverses réappropriations du patrimoine industriel. Industrie et patrimoine ne se sont pas toujours conjugués de la sorte (Fagnoni, 2015). Aujourd'hui, l'indifférence à l'égard du patrimoine industriel a définitivement cédé la place à un véritable intérêt. Ce vif intérêt interroge en ce sens que l'abondance de l'offre à l'échelle continentale crée une réelle concurrence entre les sites et peut conduire à nier la spécificité de la ressource territoriale activée. Edelblutte insiste d'ailleurs sur le fait que « *la préservation du patrimoine industriel ne peut réussir que par une réutilisation à d'autres fins et non par un statu quo muséifié* » (Edelblutte, 2010, p.253). Quant aux sites plus exceptionnels telle la mise en valeur du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, leurs effets varient largement en fonction des contextes et des projets (Navarre & Talandier, 2017). Dans les territoires productifs en déclin, ils n'inversent pas la tendance en matière de dynamiques socio-économiques. Ils permettent en revanche à la fois une démarcation des modes de production antérieurs et l'amorce d'une mise en tourisme. Leur contribution au développement territorial s'appuie, en outre, sur l'histoire de ces territoires, ce qui n'est pas le cas des grands équipements culturels.

Les grands équipements culturels

D'autres sites culturels, regroupés sous le terme de grands équipements culturels, ont fleuri dans les territoires industriels ces dernières décennies (Pfirsch & Reitel, 2014), sans qu'il n'y ait nécessairement de liens avec le patrimoine industriel, dans la double optique de reconversion du tissu économique et de requalification urbaine. Bilbao, à travers l'installation du musée Guggenheim, constitue l'exemple paradigmatique de ces implantations de sorte que l'effet Bilbao a été considéré comme l'effet à reproduire dans nombre de villes industrielles (Baudelle & Fache, 2015). En 1997, l'installation du musée Guggenheim à l'emplacement des anciens chantiers navals participe au changement de l'image de la ville en apparaissant comme le symbole d'un nouveau cycle

économique (Bernard, 2015). Dans le contexte des années 1980/1990, marqué par les nombreuses tentatives de régénérations urbaine et économique pour des régions de tradition industrielle, cette installation semble une réussite et devient si ce n'est un modèle, une posture, un pari politique tant les mises en œuvre qui vont suivre divergent (Pfirsch & Reitel, 2014). Par la suite, cherchant à reproduire cet « *effet Bilbao* », aménageurs et politiques s'emparent effectivement des équipements culturels comme outil de régénération urbaine ou (ré-)activateurs économiques (Plaza & Haarich, 2015). Or, si l'on s'en tient à la réussite, en s'extrayant des vives critiques dont il fait l'objet (Pfirsch & Reitel, 2014), Guggenheim n'est que le point d'orgue d'un long processus de réaménagement (Bernard, 2015). Ce processus complexe et multidimensionnel prend appui sur une série de conditions et de stratégies non nécessairement coordonnées, donc difficile à imiter (Plaza & Haarich, 2015).

Pour autant, de multiples exemples illustrent un engouement pour les grands équipements culturels, notamment ceux relatifs aux musées d'art. Nous proposons de nous attarder sur les trois grands cas français : le Louvre à Lens, le Centre Pompidou à Metz ainsi que l'Institut du Monde Arabe (IMA) à Tourcoing. Ces trois installations découlent directement d'une politique de décentralisation culturelle à travers laquelle l'Etat souhaite améliorer l'accessibilité à la culture sur l'ensemble du territoire métropolitain. Après plusieurs phases de construction des projets (lancement d'appels à candidatures, négociations des règles de fonctionnement), l'antenne du Centre Pompidou ouvre ses portes à Metz en 2010, celle du Louvre à Lens en 2012 (Boquet, 2014). Avec une négociation plus directe entre la Région et la direction de l'IMA, le processus précédant l'ouverture d'une antenne de l'IMA, en 2012, diffère quelque peu dans sa forme mais procède d'une même logique, l'installation d'une antenne d'un établissement parisien prestigieux au cœur d'une requalification urbaine (Grelet & Vivant, 2014). Dans chacun des cas, les antennes bénéficient d'une autonomie culturelle et financière totale par rapport à l'établissement « *original* » grâce au financement des collectivités territoriales (Baudelle, 2015; Grelet & Vivant, 2014; Hélie & Krauss, 2015). Si l'agglomération messine est la principale contributrice de l'antenne du Centre Pompidou (Boquet, 2014), la contribution de la région Nord-Pas-de-Calais est majeure dans le financement des deux autres antennes. Celles-ci s'inscrivent pleinement dans la stratégie, non pas strictement urbaine, mais régionale (Baudelle, 2015) d'ouverture culturelle comme l'atteste en parallèle le classement à l'UNESCO du bassin minier déjà cité.

La multiplication de ces projets d'implantation de grands équipements culturels dans d'anciennes villes industrielles interroge sur les effets d'un renouveau par le modèle unique de la culture (Pfirsch & Reitel, 2014). Pour les collectivités, régions ou villes, l'objectif affiché est clairement de reproduire l'effet Bilbao (Boquet, 2014 ; Grelet & Vivant, 2014). Bien qu'il soit difficile de connaître leurs effets

en termes de régénération urbaine, il est plus aisé de percevoir les répercussions économiques (Pfirsch & Reitel, 2014). Mathias Boquet (2014) a ainsi analysé l'impact touristique du Centre Pompidou-Metz et du Louvre-Lens en croisant une enquête relative aux comportements des publics et une enquête auprès des commerces, restaurants et hébergements marchands dans la ville ou à proximité. La même stratégie produit des résultats différents. Metz, métropole de taille modeste au patrimoine architectural et historique riche, tend à devenir une destination touristique. Au contraire, à Lens, les résultats s'évaluent davantage au niveau régional dans la mesure où les visiteurs du Louvre s'orientent plutôt vers d'autres pôles touristiques et commerciaux, internes ou externes au bassin minier. Ces résultats, qui reflètent la logique des financements, suggèrent, selon l'auteur, la tendance consécutive à l'arrivée des nouveaux musées à renforcer la structuration territoriale existante. Dans le cas de l'IMA, aucune étude similaire n'a été menée, mais il semblerait que sa pérennité soit précaire (Grelet & Vivant, 2014). La programmation se déroule essentiellement hors les murs en raison de la modestie du site d'installation (rez-de-chaussée d'un hôtel d'entreprise, localisation dans une zone de chantier) et de son statut juridique fragile. Ces résultats invitent à réfléchir à ces stratégies voire à les repenser entièrement. Leurs impacts diffèrent largement selon les contextes locaux alors même qu'un paradigme similaire semble guider ces installations, dans des territoires qui finalement n'ont que peu de similitudes excepté la confrontation à un déclin industriel (Pfirsch & Reitel, 2014).

D'après les exemples abordés, les effets indirects générés semblent mitigés. La question de la circulation des modèles et de leur reproductibilité se pose de fait dans des contextes locaux relativement différents. Mesurer les impacts durables sur les territoires industriels de ces processus de patrimonialisation et/ou de ces implantations relativement récents nécessitera du temps (*Ibid.*). Outre les effets culturels et éducatifs attendus, ils se traduisent généralement directement par des créations d'emplois et induisent une hausse de la fréquentation touristique. Mais plus indirectement, ils ambitionnent aussi la régénération urbaine des villes industrielles dans lesquels ils prennent place, une revalorisation de leur image ainsi que l'affirmation d'une nouvelle identité locale (Plaza & Haarich, 2015), venant parfois bouleverser l'identité territoriale historique.

D'autres projets visant l'attractivité résidentielle s'inscrivent davantage dans l'histoire longue des territoires et cherchent à articuler les différents leviers de développement territorial.

2.3.3. Au croisement du résidentiel et du productif

Economie productive et économie résidentielle ne s'opposent pas. Talandier souligne que « *ces deux leviers d'action n'ont d'ailleurs rien d'antagoniste et [que] c'est bien la présence et l'articulation de ces deux moteurs qui constituent aujourd'hui le soubassement d'un développement équilibré* »

(Talandier, 2011, p.92). Certains territoires bénéficient ainsi d'une combinaison entre activités touristiques et activités industrielles spécifiques (produits AOC et produits du terroir plus largement) : « *les images positives associées à ces produits peuvent participer à l'attrait touristique, entretenir la venue de résidents secondaires ou de retraités qui pourront être, à leur tour, catalyseurs de la production locale.* » (Talandier, 2007, p.297). Quelques exemples choisis montrent que les deux leviers peuvent être réunis dans une optique de redéveloppement des territoires industriels.

Le projet de la Cité du Design à Saint-Etienne s'inscrit entre les deux pans culturels présentés, à savoir patrimonialisation d'un site et implantation d'un grand équipement culturel et, au carrefour entre projets de développement économique productif et résidentiel [figure 10]. Il vise à réinvestir et mettre en valeur le patrimoine de l'ancienne Manufacture d'Armes située au cœur de la ville (Zanetti, 2011). Cette mise en valeur ne passe pas par un musée mais par un projet plus hybride. Une partie des bâtiments est détruite, d'autres sont réhabilités ou créés (Mortelette, 2014). Au cours des années 2000, en lieu et place de la Manufacture d'Armes stéphanoise ou à proximité, l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE) pilote l'installation d'une « *pépinière d'entreprises dans le bâtiment de l'Imprimerie au sein de la Cité du Design, l'Ecole Nationale d'Arts et de Design, la plateforme International Rhône-Alpes Médias (IRAM), le pôle Optique Vision, la scène de musiques actuelles du Fil, le Zénith (autre équipement culturel d'envergure conçu par Norman Foster) et le parc François Mitterrand qui occupe un terrain auparavant destiné au stationnement automobile* » (Mortelette, 2014). La friche industrielle se transforme peu à peu en un écosystème créatif. Il constitue l'« *emblème d'un second souffle pour la ville* » (Mortelette, 2014), second souffle auquel participent également l'organisation des Biennales du design (depuis 1998) et l'entrée de Saint-Etienne dans le réseau des villes créatives de design (en 2010). Les attentes que placent les décideurs dans cette nouvelle image valorisante sont multiples : fréquentation touristique, régénération urbaine et attractivité au sens large.

A travers ce projet, si l'idée d'un développement économique productif (à tendance abstraite), articulé autour du design, demeure, la continuité n'est que partiellement assurée avec l'histoire industrielle de la ville. Le processus de patrimonialisation propose, en effet, une relecture et une réécriture sélectives de l'histoire stéphanoise (Zanetti, 2011). Le potentiel de la Manufacture est retenu dans ce qu'il peut véhiculer de valeurs perçues comme positives dans le contexte actuel (créativité, technologie, innovation, esthétisme). La mémoire ouvrière est en partie évincée, non sans conflits, quand la Cité du Design devient le « *vecteur de diffusion le plus efficace et visible d'une « culture design » dans l'ensemble de la société locale* » (Ibid.).

Figure 10 : La Cité du Design à Saint-Etienne



Source : *intramuros.fr* [consulté le 29 août 2018]

D'autres exemples, articulant leviers résidentiels et productifs, s'appuient plus sur le renouvellement de l'activité productive ancrée que sur l'émergence d'une nouvelle activité productive pour assurer le redéveloppement. C'est le cas en Espagne de la Vallée Salada ou de la Chaux de Fonds en Suisse (Navarre & Talandier, 2017). Dans la Vallée de Salada, la mise en tourisme et les tentatives d'inscription à l'UNESCO contribuent à relancer et valoriser la dynamique productive existante autour du sel. A la Chaux de Fonds, les entreprises horlogères locales, dans un contexte de crise due à l'émergence des montres digitales, se sont orientée vers une production très haut de gamme alors que la municipalité cherchait, dans le même temps, à faire reconnaître la figure de l'urbanisme horloger et ce faisant, à attirer de nouveaux habitants.

Nous passons relativement rapidement sur ce point, l'enjeu n'étant pas, pour nous, de dévoiler, les ressorts des renouveaux productifs, puisque cela sera fait par la suite, mais d'apporter une nuance aux arguments avancés dans cette section : les projets de redéveloppement des territoires industriels s'appuyant sur les différents leviers résidentiels pointés n'excluent pas toujours, voire même s'articulent efficacement, aux leviers productifs.

Cette section a permis d'interroger et de présenter les voies qu'empruntent, de façon choisie ou plus subie, les territoires industriels hors activités productives. Grâce à l'élargissement du spectre des modèles de développement territorial permis par les travaux relatifs à l'économie résidentielle, il est désormais admis qu'il peut être nourri par des moteurs résidentiels ou touristiques, axés directement sur la population et non plus uniquement sur les entreprises. Ces travaux invitent à penser les relations, interdépendances et complémentarités, entre les territoires, plus fidèles à la réalité de la société mobile dans laquelle nous évoluons désormais. Ils permettent ainsi de penser

les liens qui peuvent exister entre territoires résidentiels et territoires plus dynamiques d'un point de vue productif, particulièrement les métropoles. Dans le temps comme dans l'espace, ces différents modèles de développement peuvent se combiner ou se succéder réinterrogeant le devenir des territoires industriels.

Conclusion du chapitre 2

En offrant une lecture territoriale de la désindustrialisation, ce deuxième chapitre donne à avoir davantage qu'une analyse des effets du recul de l'emploi industriel dans les territoires marqués par le poids de l'industrie. L'analyse des recompositions territoriales qui se jouent sous l'effet des mutations productives dans leur ensemble ne peut être réduite à une opposition entre des métropoles gagnantes et le reste des territoires, auquel appartiendraient les territoires industriels.

En raison de l'ensemble des mutations productives à l'œuvre, il existe, en France comme dans les autres pays industrialisés, des divergences entre les territoires les plus industriels et les autres. Elles ont été accentuées et révélées lors de la dernière crise économique. Les métropoles concentrent les nouveaux moteurs de l'économie productive, et particulièrement les activités de production abstraite. Pour autant, les territoires industriels recouvrent une telle diversité de situations qu'il serait erroné de les enfermer dans une catégorie unique de territoires en difficultés économiques. Nous avons insisté sur l'influence de la structure sectorielle locale et de l'exposition à la concurrence par les coûts dans le déploiement de la désindustrialisation au niveau infranational. Ces territoires affichent d'importantes spécificités de par leur histoire, leur spécialisation, leur caractère plus ou moins rural, etc., qui, en se conjuguant aux mécanismes macroéconomiques, appellent à reconsidérer l'unicité de leur destin. La plupart des régions de tradition industrielle, regroupant à la fois bassins miniers et villes-usines, a effectivement rencontré des difficultés socio-économiques avant même que la désindustrialisation ne revête un caractère structurel. Mais tous les territoires industriels ne s'apparentent pas à celles-ci et nombre d'entre elles ont pu surmonter ces difficultés.

Depuis plusieurs décennies, le traitement des difficultés économiques des territoires industriels s'est profondément transformé. Les régions de tradition industrielle, et particulièrement les bassins miniers, dont les difficultés économiques sont assez anciennes, ont été au premier plan de ces transformations. L'aménagement du territoire piloté, par l'Etat dans l'après-guerre s'appuyant sur des mesures de conversion, a progressivement laissé place aux mesures de redéveloppement territorial. L'Etat semble moins présent. Il met à disposition des outils de revitalisation, tels que les conventions de revitalisation ou les contrats de site, parfois accompagnés d'un financement mais ne pilote plus qu'à distance le redéveloppement des territoires industriels, loin de son rôle d'aménageur d'après-guerre. Alors que l'industrie a été longtemps perçue comme la solution aux maux de ces territoires portant parfois lourdement les stigmates de la désindustrialisation, les acteurs territoriaux ne cherchent plus nécessairement à pérenniser un tissu et une identité industriels.

La déconnexion qui s'opère entre géographie de la croissance et géographie du développement (Talandier & Davezies, 2009) offre de nouvelles perspectives aux territoires fragilisés par le recul de l'emploi industriel qui peinaient à trouver les ressorts d'un redéveloppement productif. Des mesures de développement territorial adoptées par certains d'entre eux, présentées dans la troisième section du chapitre, en attestent : certains territoires industriels empruntent de nouvelles voies de développement hors industrie, résidentielles ou touristiques, notamment via la mobilisation du levier culturel. Bien qu'elle soit un puissant vecteur de développement, l'attractivité ne peut être perçue comme la seule clé du développement résidentiel tant les mécanismes qui la sous-tendent peuvent être déstabilisants pour la population en présence. Perte de l'identité territoriale, exclusion et gentrification sont autant de risques que nous avons soulignés. Spatialement, les vides et creux laissés par une population et des entreprises en partance, ainsi que les besoins sociaux générés par la désindustrialisation, constituent de réelles opportunités pour repenser le développement et ses enjeux. La crise des finances publiques parachève ce constat. Certains acteurs territoriaux se saisissent déjà de ces opportunités, comme il l'a été montré dans quelques *shrinking cities*, mais d'autres travaux seront nécessaires pour alimenter et approfondir ces hypothèses.

Quid d'un avenir plus productif ? Deux éléments nous semblent prioritaires, à l'issue de ce chapitre, pour guider la suite de notre réflexion et comprendre le potentiel avenir productif de ces territoires industriels. D'une part, il ressort que l'ensemble de ceux-ci ne subissent pas un recul inexorable de l'emploi industriel. L'analyse des raisons pour lesquelles l'industrie se maintient (y compris relativement), se développe ou se mue vers une économie productive plus abstraite, nécessite que nous approfondissions notre compréhension des relations existantes entre industrie et territoire. D'autre part, nous avons insisté dans la troisième section de ce chapitre sur le fait que des territoires confrontés à d'importantes pertes d'emplois industriels ont pu s'engager dans la voie de l'économie résidentielle, de façon plus ou moins intentionnelle. Ces changements territoriaux signifient qu'économie productive et économie résidentielle peuvent se succéder dans le temps et, plus largement, que les voies de développement empruntées peuvent être modifiées et de nouvelles peuvent apparaître. C'est la raison pour laquelle nous jugeons utile d'intégrer une composante temporelle et dynamique à l'analyse du développement économique des territoires industriels.

Le socle théorique présenté dans le chapitre suivant apporte des éléments de réflexion à la fois situés et dynamiques pour alimenter la réponse à notre problématique.

Chapitre 3. Les territoires industriels face au changement : approches théoriques

Le processus de désindustrialisation, s'il est lié à des mutations structurelles notables, ne participe pas à la fin de l'ère industrielle. Il contribue, par contre, à transformer en profondeur les moteurs de développement des territoires industriels. Alors que certains se sont engagés dans de nouvelles voies de développement résidentielles tel que nous l'avons montré dans le deuxième chapitre, la question de l'avenir productif de ces territoires, dont l'histoire économique et sociale, les paysages et la culture sont imprégnés d'industrie, reste en suspens. Pour alimenter la réponse à cette problématique, nous construisons tout au long de ce chapitre un socle théorique articulé autour de deux grandes entrées :

- Une approche territoriale permettant la prise en compte du caractère situé des activités productives ainsi que des spécificités socio-culturelles locales ;
- Une lecture dynamique du changement territorial permettant d'appréhender ce qui fonde le rythme des territoires industriels.

Ce chapitre s'articule pour cela autour de trois sections :

La première section propose de démontrer la façon dont s'est opérée la nécessaire substitution de la notion de territoire à celle d'espace au cours du XX^{ème} siècle. Face à la crise des années 1980, augurant une désindustrialisation puissante, la mise en lumière d'espaces démontrant une certaine vigueur productive, qu'aucun modèle théorique ne peut alors expliquer, induit de nouvelles réflexions sur le rôle que peut jouer le contexte territorial dans la dynamique industrielle. Dans l'optique de dépasser les modèles territoriaux très spécifiques mis en évidence à la suite de la redécouverte du district industriel marshallien, nous posons les fondements d'un développement territorial productif.

Dans la deuxième section, l'entrée par le territoire que nous adoptons pour répondre notre question centrale est interrogée à la lumière des nouveaux enjeux productifs exposés dans le premier chapitre. Après avoir démontré l'intérêt d'appréhender la dimension sociale de l'innovation dans des théories centrées sur leur dimension technologique, nous considérons que l'impératif de durabilité, concrétisé au sein des démarches d'écologie industrielle et territoriale, appelle à réinsister sur la place du territoire dans les dynamiques productives contemporaines tout en prenant en compte les flux matériels et énergétiques liés à l'activité industrielle.

Notre troisième section entend, enfin, présenter notre proposition pour saisir le changement dans les territoires industriels. Après avoir mis en évidence le nécessaire passage d'une conception statique des héritages à une lecture évolutionniste plus dynamique des territoires, nous nous éloignons du concept de résilience pour nous focaliser sur la littérature du GREMI et de *evolutionary economic geography* nous livrant des clés de compréhension sur les origines et la nature du changement territorial.

3.1. Le territoire dans la dynamique industrielle

L'objectif de cette section est de mettre en lumière l'apport de l'entrée territoriale pour saisir les ressorts de la désindustrialisation différenciée à l'échelle infranationale et, plus largement, la place du territoire au sein de la dynamique industrielle, que ce soit dans les activités de production ou d'innovation. Il faut attendre les années 1980 pour voir ces travaux émerger. Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, dans un contexte où l'industrie se déploie plus qu'elle ne se rétracte dans les territoires, l'espace est effectivement majoritairement pensé comme un simple support des activités productives. Les théories économiques intégrant l'espace (peu nombreuses) construisent des modèles formels de localisations optimales. A partir des années 1960, la science régionale commence à repenser les liens entre géographie et économie sans qu'elle ne soit, toutefois, en mesure de répondre aux nouvelles questions posées dans les années 1980 : la crise, interprétée comme révélatrice du passage du fordisme au post-fordisme, dévoile de nouveaux espaces industriels particulièrement résistants aux difficultés industrielles. Le tournant territorial qui s'opère alors dans la littérature permet d'envisager le caractère situé des activités industrielles (Pecqueur, 2006). Nous nous appuyons sur les premières lectures du développement endogène (districts industriels, milieux innovateurs) qui en découlent avant d'explorer les fondements d'un développement territorial productif.

3.1.1. La naissance du dialogue entre espace et économie

A partir de la fin du XVIII^{ème} siècle en Angleterre, plus tardivement en France, la diffusion de la révolution industrielle bouleverse profondément les structures sociales et territoriales existantes. A l'exception de Polanyi (1944), rares sont pourtant les auteurs (géographes comme économistes) à étudier finement les rouages et les incidences de cette « *grande transformation* »³⁵. Ceux qui

³⁵ Pour appuyer sa thèse centrale sur le double mouvement, Polanyi (1944) démontre les origines et les conséquences sociales (et par-là locales) de la création d'une société industrielle : construction progressive d'une économie de marchés intégrés, émergence de l'Etat-nation, marchandisation du travail, de la terre et de la monnaie, déploiement de la pauvreté, etc. Lentement, l'ouverture de l'ère industrialiste (et capitaliste) s'imisce dans les territoires et notamment les régions qualifiées aujourd'hui de tradition industrielle.

s'intéressent à l'espace économique se concentrent plutôt sur les enjeux de localisation des activités productives.

Alors que l'espace est considéré comme une véritable catégorie de réflexion chez les économistes préclassiques, il disparaît peu à peu chez les auteurs classiques puis néoclassiques, à de rares exceptions, notamment en raison de l'expansion de la modélisation des théories économiques (Thisse, 1997). Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle qu'une véritable géographie économique scientifique se développe, principalement à travers la naissance de la science régionale (Benko, 2008). Le dialogue noué permet de répondre aux principales questions qui se posent à l'époque. Mais comme dans les conceptions de l'espace économique qui précèdent, il n'est fait aucune mention de l'essence socio-culturelle des différences spatiales.

L'intégration marginale de l'espace dans la pensée économique ou l'exception marshallienne

Historiquement, en économie, les préoccupations temporelles priment sur les considérations spatiales (*Ibid.*). L'espace apparaît, en effet, de façon ponctuelle et marginale dans la pensée économique jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, période à laquelle des travaux précurseurs, notamment ceux de Marshall et de Weber, se distinguent par leur rapport à l'espace.

Au sein des travaux des mercantilistes, physiocrates et économistes classiques, l'espace n'est pas totalement absent dans la recherche des principes guidant le développement des activités matérielles (Claval, 1979). Chez les mercantilistes, l'espace est à la base de la nécessaire compréhension de la diversité du territoire dominé par l'Etat puisqu'il apparaît utile de décrire le peuplement et la répartition des villes, tout comme celle des activités économiques (centres de négoce, manufactures et ateliers de l'avant révolution industrielle). Pour les physiocrates, il est perçu comme l'unique facteur de production dépendant de la diversité naturelle qu'il renferme ou, plus exactement, la terre est la seule source de richesses car elle produit tous les biens alimentant la société. Quant aux économistes classiques, ils ne réduisent plus l'espace aux différences naturelles. Il devient universel dans la mesure où les hommes sont créateurs de besoins tout en étant partout aptes à participer à la division du travail. Les coûts de distance commencent à apparaître comme un élément clé de l'analyse géographique et l'espace à constituer l'un des éléments des combinaisons productives, sa rareté expliquant la rémunération des propriétaires fonciers.

Nous pouvons chez ces auteurs percevoir des bribes d'une conception de l'espace comme support des activités productives. Mais, plus encore chez les économistes classiques (puisque à l'origine des premières théories du commerce international) que chez les préclassiques, la dimension spatiale dominante, dans une Europe des Nations relativement récente, apparaît être l'Etat-nation, pensé comme une entité spatiale homogène (Thisse, 1997). Par ailleurs, en rupture avec l'économie

préclassique, l'économie politique classique tend à adopter une posture hypothético-déductive (*Ibid.*). Elle se concentre sur les facteurs généraux de production supposés être identiques dans tous les lieux. Les facteurs particuliers sont relégués au domaine monographique. Bernard Lepetit, explicitant la vision de l'espace par les classiques, note que « *l'espace se présente à la manière des poupées russes : le désempolement des niveaux n'amène au jour aucune originalité, mais prouve au contraire la reproduction à l'identique de principes de fonctionnement semblables* » (Lepetit, 1988, p.370, cité par Thisse, 1997). Ce réductionnisme naissant chez les classiques s'accroît par la suite à la faveur de la modélisation croissante adoptée par les économistes néoclassiques.

Le développement du courant néoclassique, dans le courant du XIX^{ème} siècle, conduit à l'abandon de l'économie politique telle qu'exercée jusqu'alors. Bien que Léon Walras accorde un statut spécial à la terre parmi les facteurs de production (Claval, 1979), l'abstraction qui réside dans la construction de son modèle d'économie pure engendre une évacuation des considérations spatiales (Géneau de Lamarlière & Staszak, 2006). L'idée d'une relation entre activité économique et environnement ou encore de gestion nécessaire du milieu disparaît à mesure que l'économie se désencastre (Polanyi, 1944). Un économiste néo-classique se distingue toutefois par sa prise en compte de l'espace : Alfred Marshall. Connu principalement à l'époque pour son équilibre partiel, il est l'un des seuls à ne pas avoir négligé les aspects spatiaux dans l'organisation des activités économiques (Benko, 2008).

Dès 1890, à partir d'observations faites en Angleterre sur des formes d'organisations industrielles, Marshall va à l'encontre de l'idée dominante selon laquelle l'efficacité de la production provient uniquement de la division du travail et de la croissance au sein de la firme. En effet, bien qu'il admette l'existence de l'organisation sous commandement unique de la division technique du travail, intégrée au sein d'une grande entreprise, il reconnaît l'existence d'une division sociale du travail désintégrée entre des firmes plus petites, réunies au sein d'une aire géographique donnée, se spécialisant dans un segment du processus productif (Benko et al., 1996). Cette forme d'organisation industrielle est reconnue sous le terme de district industriel. En son sein, selon Marshall, les entreprises baignent dans une atmosphère industrielle. Il décrit ainsi les avantages de la concentration et de la spécialisation industrielle :

« Lorsqu'une industrie a ainsi choisi une localité, elle a des chances d'y rester longtemps, tant sont grands les avantages que présente pour des gens adonnés à la même industrie qualifiée, le fait d'être près les uns des autres. Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux. On sait apprécier le travail bien fait ; on discute aussitôt les mérites des inventions et des améliorations qui sont apportées aux machines, aux procédés, et à l'organisation générale de l'industrie. Si quelqu'un trouve une idée

nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres, et combinée avec des idées de leur crû ; elle devient ainsi la source d'autres idées nouvelles. Bientôt des industries subsidiaires naissent dans le voisinage, fournissant à l'industrie principale les instruments et les matières premières, organisant son trafic, et lui permettant de faire bien des économies diverses.

De plus, l'emploi économique de machines coûteuses peut être parfois possible à des conditions très avantageuses dans une région où se trouve groupée une grande production d'une certaine espèce, alors même que les capitaux individuels qui y sont employés ne seraient pas très considérables.

[...] De plus, toujours, sauf aux époques primitives du développement économique, une industrie localisée tire un grand avantage du fait qu'elle est constamment un marché pour un genre particulier de travail. » (Marshall, 1890, p.119)

L'atmosphère industrielle permet de montrer que l'histoire compte à travers l'importance de la sédimentation des connaissances et des savoir-faire. Mais elle souligne également les effets d'économies externes pour les firmes, liés à cette organisation particulière. Marshall met au jour la distinction entre économies internes et économies externes, largement reprise et enrichie depuis :

« Nous pouvons diviser en deux catégories les économies résultant d'une augmentation de la production dans une branche quelconque : premièrement, celles qui tiennent au développement général de l'industrie et, secondement, celles qui tiennent aux ressources des entreprises individuelles s'occupant de cette branche de production, à leur organisation et à l'excellence de leur direction. Nous pouvons appeler les premières économies externes, et les secondes économies internes. » (Ibid., p.155).

Enfin, il décrit les forces qu'exercent les coûts de transport, à la fois centrifuges et centripètes :

« Toute diminution de prix des moyens de communication, toute facilité nouvelle d'échanger librement des idées entre lieux éloignés, font obstacle aux forces qui tendent à localiser les industries. En nous plaçant à un point de vue général, nous pourrions dire qu'une diminution des tarifs de transport ou des frets tend à pousser chaque localité à acheter au loin beaucoup plus de choses ; elle tend ainsi à concentrer les industries particulières dans certaines localités. Mais, d'un autre côté, tout ce qui permet aux gens d'émigrer plus facilement d'un lieu à un autre amène les ouvriers spécialisés à travailler près des consommateurs qui achètent leurs marchandises. » (Ibid., p.121)

Marshall apparaît de fait comme un précurseur dans la façon dont il appréhende le rôle de l'espace dans la dynamique industrielle. Il faudra attendre plusieurs décennies pour que ses travaux soient repris et complétés. Ce sera chose faite d'abord au sein des fondements de la science

régionale dans les années 1950 (Isard, 1975), mais aussi et surtout au cours des années 1980, lorsque plusieurs auteurs réactualisent ses travaux sur les districts (Becattini, 1979, 1992).

Avant cela, si l'on se resitue au début du XX^{ème} siècle dans la continuité chronologique de ce que nous venons d'exposer, ce sont essentiellement les travaux de Johann Heinrich Von Thünen, un économiste allemand, ainsi que, dans une moindre mesure, la vision adoptée de l'espace au sein de l'économie classique qui constituent le principal héritage de ce qui va constituer l'économie spatiale jusqu'à l'entre-deux-guerres. C'est, en effet avec Von Thünen que naît, au début du XIX^{ème} siècle, la « *première véritable théorie économique spatiale* » (Benko, 2008, p.24). En améliorant une théorie de l'usage des sols préexistante, il élabore sa propre théorie relative à la localisation des activités agricoles, tenant compte de la contrainte de la distance et des coûts de transport (Géneau de Lamarlière & Staszak, 2006). Il explique les formes concentriques d'usages différenciés des sols, observées autour des grandes zones de peuplement par les liens entre coûts de transport, prix agricoles et rente foncière (Benko, 2008). Les coûts de franchissement de la distance, plus ou moins importants, en fonction des denrées produites participent à justifier le choix des spécialisations. À travers la prise en compte de ces coûts, l'influence de l'espace est donc considérée dans l'organisation des activités agricoles, bien qu'elle n'aille pas jusqu'à expliquer la raison d'être des villes (Thisse, 1997).

Les différentes théories spatiales élaborées dans la première moitié du XX^{ème} siècle ont un point commun avec le modèle de Von Thünen : leur appréhension de l'espace à travers un prisme géométrique. Il est soit distance, soit surface. Un groupe d'économistes allemands, regroupés *a posteriori*, dans ce qui a été qualifiée d'école des spatialistes allemands, contribue largement à la construction de cette économie spatiale, bien que leurs travaux n'aient été diffusés qu'en un cercle restreint de spécialistes (Benko, 2008). A la manière de Von Thünen, Alfred Weber (1909) cherche à comprendre la localisation des activités industrielles comme facteur des bouleversements de la répartition de population à l'œuvre dans les pays industriels (Géneau de Lamarlière & Staszak, 2006). Son modèle permet de trouver le point où les coûts de transport des inputs et outputs sont minimisés, la localisation optimale étant infléchiée par les bassins de main d'œuvre, les sources d'énergie ou encore les économies externes d'agglomération (Benko, 2008; Courlet & Pecqueur, 2013). Dans les années 1930, Walter Christaller (géographe) et August Lösch (économiste) cherchent à expliquer la répartition géographique des centres de marché, lieux d'échange de biens et services où se déplace la population agricole. Leurs postulats de base étant les mêmes, leurs résultats se rejoignent pour former une théorie des lieux centraux, schéma régulier de villes fondé sur le comportement des consommateurs qui visent à minimiser leurs coûts (Benko, 2008).

Ces débuts de théorisation de la géographie économique s'inscrivent dans un contexte de querelle méthodologique dont les conséquences imprégneront, dans le temps long, la façon d'appréhender le rôle de l'espace dans les dynamiques économiques, qu'elles soient productives (agricoles et industrielles) ou marchandes.

La querelle de méthode oppose, à la fin du XIX^{ème} siècle, les défenseurs de l'application de concepts abstraits et de méthodes déductives aux sciences humaines (école autrichienne) aux tenants d'une approche historique se voulant plus réaliste et désirant réserver ces concepts et méthodes aux sciences de la nature (école historique allemande) (Lamarlière, 2008). Bien qu'allemands, les spatialistes positionnent leurs travaux du côté de l'école autrichienne et construisent leurs modèles de localisation en s'appuyant sur des démarches hypothético-déductives, mathématiques et très abstraites, inscrivant, de fait, leurs travaux dans une tradition néoclassique d'économie pure. Pourtant, Weber tente de concilier les deux approches. Le deuxième volet de son analyse propose de compléter le premier volet, mobilisant exclusivement des facteurs explicatifs de localisation technico-naturels, par une approche plus réaliste. Pour lui, certaines localisations industrielles de l'époque ne peuvent être expliquées uniquement par une théorie pure et appellent à l'étude de facteurs qualifiés de « *socio-culturels* » c'est-à-dire des facteurs de localisation liés à la culture, à l'histoire, à des formes de relations socio-économiques particulières. Ce deuxième volet resté longtemps méconnu bien qu'il ne soit pas exempt de critique (Sombart, 1910, cité par Nussbaumer 2005) apporte une autre vision de l'espace dont la modélisation des travaux des spatialistes ne peut se saisir. En sortant vainqueurs de cette querelle méthodologique, les tenants des approches hypothético-déductives continueront d'ignorer « *le rôle de la proximité, la dimension historique des localisations industrielles, la construction sociale et culturelle d'un territoire, le rôle des institutions locales dans le développement local* » (Talandier, 2007, p.146).

Dans le même temps côté géographie, en parallèle de cette prise en compte croissante de l'espace par les économistes, dans le sillon de la tradition idiographique primant alors, les géographes décrivent, plus qu'ils n'expliquent, la répartition des activités économiques à la surface de la terre (Benko, 2008). A partir des années 1930, la géographie économique s'oriente toutefois vers davantage de théorisation. Nous avons cité le travail de Christaller, citons également l'école de Lund (Hägerstrand, Törnqvist) dont les travaux s'appuient comme ceux de ce dernier sur l'économie spatiale et les méthodes quantitatives. Ignorant l'hétérogénéité de l'espace, tout comme l'économie spatiale, la géographie économique est alors une science de la distance.

Depuis les premières théories économiques préclassiques, l'intégration de l'espace en économie révèle une conception de l'espace économique comme distance qui vise la recherche des modèles

optimaux de localisation des activités économiques. Ils répondent aux préoccupations centrales de l'époque dans un contexte d'industrialisation. Exception faite des travaux de Marshall et d'une partie oubliée des travaux de Weber, l'espace se réduit souvent à une lecture géométrique s'exprimant en termes de coûts sans que l'histoire et les spécificités socio-culturelles des lieux ne soient prises en compte. En plus d'être peu satisfaisante puisque bien trop réductrice, cette intégration reste assez ponctuelle tant l'économie néoclassique évacue les considérations spatiales dans son recours croissant aux modélisations. L'émergence de la science régionale sous l'impulsion de Walter Isard dans les années 1950 impulse un renouveau des travaux liant espace et économie.

L'émergence de la science régionale

Face au constat de quasi oubli de l'espace par l'économie, pointant un « *wonderland of no spatial dimensions* » (Isard, 1956, p.25), Isard fonde, avec d'autres collègues de l'Université de Pennsylvanie, la *Regional Science Association* en 1954, puis ouvre, quelques années plus tard, un département de science régionale dans cette même université. La science régionale se veut discipline hybride combinant éléments de géographie et d'économie (Scott, 2000). A ce titre, l'accent est mis dès le début sur les questions de méthodes et d'interdisciplinarité (Derycke, 2001)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le constat d'inégal développement au sein des pays industrialisés donne lieu à une relecture de la macroéconomie keynésienne au prisme régional (Benko, 2008). Devant la nécessaire consolidation économique et politique, dans l'optique d'une homogénéisation spatiale, les méthodes d'analyses qui éclairent les dynamismes nationaux sont appliquées aux régions (Claval, 2010). Ce sont là les bases de la science régionale qui apparaît, de fait, fortement utile pour les gouvernements des pays industrialisés. Parce qu'il la voit capable de réfléchir aux localisations stratégiques des entreprises et des ressources dans un contexte de guerre froide, le gouvernement américain lui apporte ouvertement son soutien (Baillly, 2009).

Au-delà des méthodes, la science régionale se caractérise par son objet, à savoir l'espace et son rôle dans l'analyse économique (Derycke, 2001). Elle se nourrit des résultats de la macroéconomie mais aussi de l'économie spatiale, notamment des travaux des spatialistes allemands vus précédemment, et de la théorie de l'échange international. La coexistence de ces trois branches relativement différentes rend complexe la construction d'une théorie d'ensemble ou même plus simplement d'une définition unique comme en témoigne le nombre de définitions (13) données par Isard (1975) dans son ouvrage de référence *Introduction to Regional Science*. Retenons cette définition très large : « [...] *regional science as a discipline concerns the careful and patient study of social problems with regional or spatial dimensions, employing diverse combinations of analytical*

and empirical research » (Isard, 1974, p.2). La spécificité de l'objet régional tiendrait de fait, au cadre de perception d'un problème social (Benko, 2008).

7 ans après la création de la RSA, l'Association de science régionale de Langue Française (ASRDLF) est fondée, en 1961, par Isard et deux économistes français, François Perroux et Jacques Boudeville. Ses objets et méthodes s'inscrivent directement dans la lignée de la RSA. Le cloisonnement académique restant important en Europe, l'ouverture est toutefois plus restreinte que dans les pays anglo-saxons, (Benko, 2008).

A l'origine de la théorie des pôles de croissance ou croissance polarisée, Perroux (1961) est un des premiers économistes français à prendre en compte les questions spatiales en économie, notamment dans l'étude de l'essor des villes. Il lance ses réflexions théoriques dès 1950, avec un article intitulé « *les espaces économiques* ». Quelques années plus tard, sa théorie des pôles de croissance s'appuie sur des observations empiriques que la théorie classique ne parvient pas à expliquer. Il constate que la croissance économique ne se produit pas partout en même temps. Ponctuelle et dynamique, elle se diffuse en fonction de canaux avec des effets terminaux variables (Benko, 2008). Il n'y aurait pas de mécanisme national de croissance. Celle-ci dépendrait de la performance économique des régions. Perroux explique la polarisation par la présence de firmes motrices. Selon lui, leur croissance se transmet aux régions où sont implantées les industries ou secteurs entraînés via des échanges interindustriels. La traduction en termes de politiques publiques est la suivante : il s'agit de choisir une localisation stratégique puis d'y attirer ou d'y créer une firme puissante dont les effets d'entraînement bénéficieront à l'économie de l'ensemble du secteur géographique (Claval, 2010). Le succès de cette théorie des pôles de croissance est considérable. Elle conduit à de multiples travaux et inspire les politiques économiques régionales de nombreux pays (Benko, 2008). En France, elle contribue à la définition des nouvelles localisations industrielles, appuyées par la politique d'aménagement du territoire [section 2.1.2], et sous-tend la politique des métropoles d'équilibre (Bailly, 2009). Chez les économistes, Ponsard, Boudeville et Jean-Claude Perrin participent également de ce mouvement d'essor de la science régionale française (Benko, 2008).

Du côté des géographes, c'est principalement Claval qui permet l'ouverture à l'analyse économique, dans une période où l'intérêt des géographes, à l'instar de Georges, tient principalement aux descriptions de la répartition géographique des différentes activités économiques (Benko, 2008). Il œuvre pendant plusieurs décennies, à travers ses ouvrages ainsi que par une chronique annuelle dans la Revue de géographie de l'est (de 1966 à 1985), à faire connaître l'apport des travaux d'économie aux géographes (Claval, 1969, 1979), tels que les modèles des

spatialistes. En parallèle, les années 1960 signent l'avènement d'une révolution quantitative en géographie, en opposition avec les traditions idiographiques de la discipline. La construction théorique et l'abstraction prennent le pas. L'analyse spatiale quantitative, aussi appelée « *nouvelle géographie* » devient rapidement hégémonique en Amérique du Nord (Benko, 2008). Le mode de pensée et les méthodes affectent non seulement la géographie économique, mais aussi la géographie sociale et la géographie urbaine. La diffusion, plus lente en Europe, s'opère à partir de la fin des années 1960. En France, Roger Brunet, Denise Pumain ou encore Thérèse Saint-Julien participent à ce mouvement de diffusion, notamment avec leurs travaux sur les systèmes urbains.

Dans les années 1950/1960, cette nouvelle géographie et la science régionale sont parfois difficiles à distinguer. En effet, la science régionale, du fait de son fort héritage disciplinaire économique, est dominée dès son émergence par l'abstraction et la modélisation (*Ibid.*) et mobilise les concepts de l'analyse spatiale (Derycke, 2001). Mais la géographie comme science spatiale fait face à des critiques grandissantes en raison du caractère rationnel et positiviste de ses théories. Se développe en réaction une géographie critique et radicale d'inspiration marxiste (Harvey, 2008). En parallèle, la diversification s'accroît au sein de la science régionale : travaux, thèmes de recherche et méthodes se multiplient avec pour similitude leur considération spatiale. Le champ couvert devient de plus en plus vaste et évolue à la faveur des transformations du contexte socio-économique.

L'émergence de la science régionale témoigne d'un effort notable d'intégration de l'espace aux théories économiques. Néanmoins, l'application de modèles et outils macroéconomiques à la compréhension des dynamiques locales, et dans ce cas précis, régionales, est loin d'être pleinement satisfaisante. Elle ne permet pas d'appréhender les nouvelles problématiques industrielles qui se posent dans le contexte de crise des années 1970/1980. Comprendre les spécificités locales qui façonnent les dynamiques industrielles locales nécessite des outils et modèles géographiques spécifiques passant par une conception renouvelée de l'espace.

3.1.2. Vers une conception renouvelée de l'espace : le tournant territorial

Dans les années 1970/1980, alors que le processus de désindustrialisation revêt un caractère plus structurel, la crise des régions de tradition industrielle devient manifeste [section 2.1.2]. Mais d'autres espaces industriels, favorisés par la redistribution des activités, affichent une certaine vigueur productive (Soulage et al., 1993). Alors que les théories existantes ne permettent pas de comprendre les mécanismes locaux d'industrialisation et de désindustrialisation à l'œuvre, trois écoles de pensée, qui émergent en parallèle (sociologues italiens, géographes californiens, groupe de recherche sur les milieux innovateurs), s'attachent à comprendre l'endogénéité des dynamiques

de développement (Aydalot, 1986a; Becattini, 1992; Scott, 1992). Cette décennie sera perçue, a posteriori, comme celle du tournant territorial de l'économie globale révélant le nécessaire caractère situé des activités industrielles dans le contexte postfordiste (Pecqueur, 2006). Depuis lors, les travaux, notamment en économie industrielle, révèlent le rôle du territoire comme coordinateur des activités et réinterrogent les fondements de l'innovation.

Le territoire comme coordinateur des activités économiques : du district industriel au système productif localisé

Les premiers travaux relatifs à l'étude de ces nouveaux espaces industriels qui jouiraient d'une dynamique interne particulière sont le fruit des recherches menées par un groupe de sociologues italiens, reprises et approfondies par la suite par des économistes italiens (Benko, 2008; Claval, 2008).

L'origine de ces travaux tient à l'observation, à la fin des années 1970, d'une renaissance industrielle dans un espace situé en Italie du Nord-Est et du centre, qualifié de Troisième Italie (Benko & Lipietz, 1992a). Entre le triangle industriel Milan-Turin-Gênes, issu d'une industrialisation classique, et les régions du Mezzogiorno, peu développées, les régions de Vénétie, de Toscane ou encore d'Emilie-Romagne se caractérisent par une industrialisation spécifique, jusque-là non étudiée. Au sein des villes et vallées de ces régions, se côtoient de nombreuses firmes de petite taille qui s'engagent dans le marché mondial alors même que sont presque absentes les grandes unités de production de type fordiste. Les sociologues, dont Alfredo Bagnasco, premiers à s'intéresser à ces espaces, se concentrent sur leurs caractéristiques sociales, et particulièrement sur les mécanismes de construction sociale du marché. Ensuite, Giacomo Becattini (1979) rattache le type d'organisation industrielle mis en exergue, un système de petites et moyennes entreprises, aux districts industriels marshalliens. Plus d'une centaine de cas de districts industriels sont dénombrés en Italie (Garofoli, 1992).

Les caractéristiques strictement productives des districts révèlent l'endogénéité de leur développement économique. Dans ces « *intenses agglomérations d'entreprises* [petites et moyennes], *fabriquant le même produit ou gravitant autour d'une production typique* » (Garofoli, 1992, p.58), aucune ne domine. Co-localisées, elles sont spécialisées dans une, ou quelques-unes, des phases des processus productifs spécifiques aux districts (Becattini, 1992). La division locale du travail est, de fait, assez forte et les interdépendances productives intra-sectorielles et intersectorielles nombreuses (Becattini, 1992 ; Garofoli, 1992). Dans le temps, un système d'information efficace à l'échelle de l'aire géographique se forme progressivement favorisant les échanges entre entreprises (Garofoli, 1992) et les connaissances relatives au cycle de production et

techniques utilisées se sédimentent peu à peu enrichissant le professionnalisme des travailleurs. Ces constructions historiques localisées expliquent les capacités remarquables d'innovation technologique et organisationnelle des districts, et donc, leurs performances. Mais celles-ci émanent également du modèle, spécifique à ce type d'organisation industrielle, combinant concurrence, émulation et coopération (Benko & Lipietz, 1992a). Le district associe en effet « *une attitude très concurrentielle chez ses différents membres à une solidarité forcée entre eux, conséquence de la manière unique dont le système socio-culturel infiltre et structure le marché au sein même du district* » (Becattini, 1992, p.47).

Aux caractéristiques proprement économiques proches de celles relevées par Marshall, Becattini (1992) ajoute au district des traits se rapportant au fonctionnement social de la communauté locale. Il le définit comme une « *entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* » (Becattini, 1992, p.36). L'existence d'une communauté locale confère aux districts une identité socio-culturelle forte (Garofoli, 1992) provenant d'un système de valeurs et de pensées partagé dont la transmission et le respect sont assurés par des institutions (marché, entreprise, école, église...) et règles communes (Becattini, 2012).

La localisation de ces districts dans des zones plutôt rurales n'est pas due au hasard. Deux voies d'émergence, spécifiques à l'Italie et plus largement aux pays méditerranéens, coexistent (Garofoli, 1992). Elles diffèrent largement de celles des régions de tradition industrielle. L'industrialisation provient soit d'une transformation progressive d'une tradition artisanale, soit d'une décentralisation territoriale de la production. Dans ce dernier cas, l'espace, d'abord réceptacle, se transforme au fil du temps en entité socio-économique telle que nous venons de la décrire. Dans le premier cas, des territoires marqués par la proto-industrialisation affichent une certaine permanence de l'industrie, l'existence d'un district témoignant alors d'une évolution historique (Becattini, 1992). Nous comprenons que ces localisations industrielles ne peuvent être saisies à travers d'uniques considérations de coûts et de distances, dominantes dans la littérature scientifique de l'époque. Dans cette redécouverte italienne des travaux marshalliens, l'espace commence à se muer en territoire dont la substance ne peut être appréhendée qu'à travers une prise en compte des facteurs socio-culturels construits dans un temps long.

La redécouverte des travaux marshalliens, à travers la mise en lumière de l'existence de districts industriels, en Italie puis, dans d'autres régions et pays, conduit certains auteurs (Piore & Sabel, 1984; Scott & Storper, 1986) à faire de ces cas particuliers, une tendance plus générale, caractéristique de l'avènement d'une ère postfordiste. A la production de masse fordiste, rigidement

structurée, succède un régime fondé sur la spécialisation flexible, dont la forme spatiale est le district (Piore & Sabel, 1984). Cette proposition suggère une vision manichéenne du contexte : d'un côté, une critique du fordisme et de sa rigidité, de l'autre, une idéalisation de la production flexible, présentée comme inéluctable. Les processus socio-historiques sont en réalité bien plus complexes et chaotiques que ce qu'ils laissent entendre. L'accumulation flexible ne génère pas une ère sociale historiquement nouvelle (Amin & Robins, 1992). Les situations locales diffèrent beaucoup trop pour qu'un quelconque modèle universel et transférable puisse exister (Benko et al., 1996). D'ailleurs, les trajectoires (origines et constitution) des regroupements de petites entreprises familiales et artisanales s'apparentant aux districts marshalliens dans la Troisième Italie diffèrent largement (Amin & Robins, 1992). Le principal intérêt de la lecture en termes de districts industriels n'est pas l'aboutissement à un modèle généralisable de réorganisation de la vie économique. Il procède plutôt de l'appréhension de l'environnement économique dans les performances d'une firme, occulté jusqu'alors, autrement dit de la (re)découverte des dynamiques régionales endogènes. Derrière ces dynamiques, il demeure des territoires industriels largement différents.

Sans affirmer que le monde industrialiste aurait été totalement hermétique au contexte géographico-culturel, nous pouvons soutenir que la lecture académique l'était presque entièrement jusqu'aux années 1980. Ensuite, l'espace devient territoire. La redécouverte du district industriel marshallien dans la Troisième Italie inspire de nombreuses autres études, relatives à d'autres régions et pays. L'élargissement de l'analyse à d'autres contextes conduit à l'identification d'organisations productives localisées relativement similaires mais induit, dans le même temps, un changement nécessaire de notion : du district industriel aux systèmes productifs localisés.

A la fin des années 1980, une pluralité d'études est menée dans l'optique de mettre en lumière des organisations productives localisées (Courlet, 2002). Certaines se situent dans des pays industrialisés, dont la France, d'autres dans des pays d'industrialisation plus tardive d'Europe du Sud ainsi que dans des pays en développement. S'il y a toujours concentration sectorielle et géographique de petites et moyennes entreprises, certaines caractéristiques inhérentes aux districts industriels ne sont plus vérifiées. Les organisations observées dépendent fortement des trajectoires industrielles des pays considérés (Guillaume, 2008).

Prenons le cas français. Dans une première approximation, Claude Courlet et Bernard Pecqueur (1992) retiennent 44 bassins d'emplois répondant aux critères quantitatifs de concentration. Parmi ceux-ci, se trouvent des expériences de développement industriel localisé souvent évoquées telles le Choletais (production de chaussure et confection), la vallée de l'Arve (décolletage) ou encore Thiers (coutellerie). A partir de ces 44 cas, les auteurs identifient trois caractéristiques majeures à ce

qu'ils nomment « *systèmes industriels localisés* » français. Comme dans les districts italiens, le travail est divisé entre petites et moyennes entreprises spécialisées alimentant d'intenses collaborations entre celles-ci. Ces districts résultent pour la plupart d'un processus d'industrialisation diffuse dans des « *zones à prépondérance agricole et ayant cultivé longtemps une relative autonomie économique et culturelle par rapport au reste des territoires français* » (Courlet & Pecqueur, 1992, p.88). Les collaborations sont à la base d'une importante flexibilité productive et d'économies d'agglomérations, caractéristique également soulevée dans le cas italien. Posant ouvertement la question de leur reproductibilité, Courlet et Pecqueur (1992) notent qu'ils résultent d'une longue tradition artisanale et manufacturière, un patrimoine historique socio-culturel, difficile à transposer, comme l'était la communauté locale des districts italiens.

A travers l'exemple français, transparait la perte de rigidité (Guillaume, 2008) voire de rigueur théorique (Courlet, 2002) consécutives aux élargissements du champ de recherche. Progressivement, les études conduites s'éloignent de l'homogénéité économique et des caractéristiques socioculturelles très spécifiques qui fondaient le district industriel. La notion de district continue de faire référence aux travaux marshalliens et à la situation italienne. Pour qualifier les autres situations observées, une nouvelle notion, plus souple, apparaît : celle de système productif localisé. Il se définit comme un « *ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherches et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte* » (Courlet, 2002, p.31). Au-delà du critère de concentration, l'élément fondamental des systèmes productifs localisés réside « *dans leur capacité d'adaptation aux contraintes d'un marché de moins en moins standardisé grâce à l'externalisation de fonctions assurées par un réseau de sous-traitants beaucoup plus flexibles* » (Guillaume, 2008, p.298).

La mise en lumière des SPL, de leur organisation et de leur fonctionnement, influence les politiques industrielles. Elle permet de souligner la variété de possibilités de développements industriels qui ne sont, de fait, pas toujours marqués par la polarisation exercée par une ou plusieurs grandes entreprises (cas de figure qui restent toutefois plus nombreux). En France, en 1997, la DATAR est chargée de « *favoriser au niveau local la constitution ou la consolidation de réseaux de petites et moyennes entreprises et renforcer les structures locales qui s'y consacrent* ». Deux appels à projets, lancés en 1998 et 1999, se traduisent par un soutien à la dynamique de coopération au sein d'une centaine de SPL (Carré & Levratto, 2009). Ce repérage et cette définition des SPL permettent, en outre, d'insister sur l'existence de « *modes d'organisation de la vie sociale et de la production qui sont ancrés territorialement c'est-à-dire pour lesquels le contexte socio-culturel et historique (la spécificité des territoires) importe* » (Gumuchian & Pecqueur, 2007, p.5).

Plus récemment, Michel Grossetti et al. notent que « *dans de nombreux espaces économiques locaux, on observe l'émergence de relations transversales aux secteurs d'activités, sur la base de similarités des compétences requises* » (Grossetti et al., 2006, p.1). Ces systèmes localisés de compétences (SLC), en transcendant les approches sectorielles, à l'inverse des SPL, découplent les approches de compétences et celles de produits. Ils prolongent ainsi la perspective ouverte face à la perte de pertinence de la caractérisation par le produit final (par exemple, le besoin en compétences dans les domaines de l'électronique, informatique et systèmes se généralise dans nombre d'entreprises principalement en raison du bouleversement numérique). Emerge l'idée de concentrations spatiales particulières qui ne sont fondées ni sur un produit ni sur un secteur spécifique mais sur un type de compétences (Bouba-Olga et al., 2012), une spécialisation territoriale plus cognitive que productive.

Grossetti et al. (2006) révèlent l'existence à Toulouse d'un pool local de compétences en électronique et informatiques appliquées à la conception et réalisation des systèmes embarqués. Après s'être développés dans le secteur de l'aéronautique, au gré des transformations et de la diffusion du numérique, les compétences et savoir-faire liés aux activités de systèmes embarqués (logiciels et systèmes) se retrouvent dans plusieurs secteurs (aéronautique, aérospatial, automobile). Ils circulent via les salariés au sein du marché du travail et font l'objet de collaborations entre entreprises et instituts de recherche. Bien que le cas toulousain fonde la mise en lumière des SLC, il ne constitue pas un cas unique. Bouba-Olga et al. (2012) identifient dans le bassin industriel de Châtelleraut, situé dans le département de la Vienne, un SLC. Fruits d'une trajectoire cognitive spécifique, les savoir-faire locaux autour de la mécanique (tournage et fraisage) ont été perpétués dans le temps. Ils sont aujourd'hui transversaux à différents secteurs en présence et circulent à travers le marché du travail local, que ce soit dans les entreprises des deux importants secteurs implantés (automobile et aéronautique) ou chez leurs sous-traitants.

Entre une absence totale de spécialisation et une spécialisation importante dans un produit ou secteur, le SLC décrit une situation plus intermédiaire. Celle-ci se caractérise par une faible dépendance à un secteur en particulier ou à un gros donneur d'ordre, caractéristiques qui ont pu affaiblir les systèmes productifs localisés lors de difficultés ou chocs sectoriels [section 2.1.1]. La spécialisation relative des SLC offre, de fait, des perspectives de résistance notables via les transferts potentiels de compétences et de salariés entre entreprises situées sur le même marché du travail. Ces SLC ne sont pas nouveaux puisque districts et SPL étaient déjà en quelque sorte des SLC très spécialisés. Toutefois, Grossetti et al. font l'hypothèse que « *ceux-ci tendent à devenir plus nombreux, au fur et à mesure de l'accroissement de la part des activités qui ne sont pas spécifiques à un secteur, comme la conception et certains types de commercialisation* » (Grossetti et al., 2006, p.9). Ils

s'inscrivent, en outre, pleinement dans la logique d'externalisation des entreprises dans la mesure où les sociétés de services, proposant les compétences centrales du SLC, peuvent offrir leurs services à toute une variété d'entreprises issues de différents secteurs.

Colletis résume l'enjeu territorial qui en découle pour éviter (ou limiter) la désindustrialisation : « *L'enjeu pour les territoires qui veulent ancrer territorialement les activités présentes sur leur espace est de continuer de produire les compétences et savoir-faire dont les entreprises ont et auront besoin en partant du constat que celles-ci sont, globalement, sur un mode dominant qui est celui du recentrage/externalisation et qu'elles doivent et devront davantage encore à l'avenir recourir à des compétences qui leur sont extérieures.* » (Colletis, 2018, p185). Selon lui, cette mise en réseau peut-être le fait de différents acteurs : des firmes pivots aux acteurs publics en passant par les laboratoires de recherche.

Excepté les SLC décryptés récemment, ces « *régions qui gagnent* » (Benko & Lipietz, 1992b) dotées d'organisations territoriales particulières n'ont pas totalement résisté ces dernières décennies face à la désindustrialisation rampante. Des entreprises ont disparu, des systèmes productifs localisés se sont presque effondrés quand nombre d'entre eux ont été déstabilisés par l'arrivée de capitaux étrangers. Néanmoins, les approches dans la lignée des travaux marshalliens sont extrêmement stimulantes, en ce qu'elles permettent de comprendre les ressorts locaux du processus de désindustrialisation en exposant les raisons intrinsèquement territoriales qui permettent à certains espaces industriels de s'adapter aux mutations productives. Elles induisent également une relecture des fondements de l'innovation.

Le territoire, au cœur des processus d'innovation

L'approche territoriale appelle la mise en lumière de nouveaux processus d'innovation³⁶. Elle s'éloigne de l'entrepreneur schumpétérien solitaire (1911) et complète les travaux de l'école évolutionniste (Dosi, 1988; Dosi & Nelson, 1994; Nelson & Winter, 1982) par une approche plus spatialisée de l'apprentissage cumulatif et interactif. Ce sont en particulier les travaux menés par le Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) dans les années 1980, constitué autour de Philippe Aydalot, qui ouvrent la voie à l'étude du rôle de la concentration géographique dans les dynamiques d'innovations industrielles, avant que ne se multiplient les études sur les « *systèmes territoriaux d'innovation* » (Moulaert & Sekia, 2003).

³⁶ Nous retenons une définition de l'innovation telle que l'introduction d'un changement, qui sera ici circonscrite à sa dimension technique ou technologique et à son application dans le champ de la production.

Face au constat d'un retournement des hiérarchies spatiales lié au renversement de la dynamique industrielle (Aydalot, 1984), les chercheurs du GREMI ambitionnent de comprendre la raison pour laquelle certains territoires se développent et innovent, alors qu'ils ont été longtemps « *sous-développés* », tandis que des territoires très industrialisés traversent une crise qu'ils ne parviennent pas à surmonter (Chabault, 2006). Observant que « *l'innovation n'apparaît pas de manière uniforme dans l'espace* » (Crevoisier, 2012, p.147), Aydalot pose comme hypothèse centrale le rôle déterminant joué par les milieux comme incubateurs à l'innovation : « [...] *l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est sécrétée par eux. Les comportements innovateurs dépendent essentiellement de variables définies au niveau local ou régional. En effet, le passé des territoires, leur organisation, leur capacité à générer un projet commun, le consensus qui les structure sont à la base de l'innovation* » (Aydalot, 1986a, p.10). A contre-courant de la conception dominante de l'époque pour laquelle l'innovation technologique est considérée comme ayant un caractère universel dont il faut essentiellement étudier la diffusion, Aydalot s'intéresse aux modalités d'émergence de l'innovation. L'accent est mis sur les dynamiques locales dans l'innovation plutôt que sur le rôle des grandes entreprises qui jusqu'alors intégraient ce processus d'innovation, dans une logique d'organisation industrielle fordiste.

Le milieu est « *fondé sur le rôle joué par le contexte territorial et la capacité de celui-ci à valoriser la proximité des acteurs de manière spécifique par rapport à l'environnement externe [...]* » (Maillat, 2006, p.68). L'unité et la cohérence témoignent de la dimension territoriale de l'ensemble spatial et se traduisent par des comportements identifiables et spécifiques et une culture technique, rappelant la communauté locale des districts industriels. Tous les milieux ne sont pas innovateurs. Un milieu innovateur doit être capable de s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés ou d'incorporer dans de nouveaux produits, des ressources constituées par le passé. Cette capacité d'adaptation découle directement d'une dynamique d'apprentissage faisant référence à la capacité des acteurs, constituée au cours du temps, à modifier leur comportement et à mettre en œuvre de nouvelles solutions en fonction de leur environnement.

Au fil des programmes de recherche successifs, combinant étroitement théorie et travail de terrain, le GREMI démontre un intérêt croissant pour des filières moins industrielles au sens classique, plus immatérielles (Crevoisier, 2012; Tabariès, 2005). Reste qu'il continue à explorer la genèse et le fonctionnement des milieux innovateurs. Il ancre peu à peu la dynamique territoriale sur l'innovation (Matteaccioli, 2004) et démontre que cette dernière peut naître dans des contextes très variés (Tabariès, 2005). Dans le même temps, suite au succès de territoires comme la Silicon Valley et à l'émergence des théories du développement territorial sur lesquels nous reviendrons ensuite, la région émerge progressivement comme l'échelle d'analyse privilégiée des systèmes

productifs et des processus d'innovation, sous différentes formes telles que les *learning regions* ou systèmes régionaux d'innovation (Grandclément, 2012).

Ces recherches s'inscrivent dans le prolongement des travaux de l'école nordique de l'innovation et de l'apprentissage, organisée autour de Bengt-Ake Lundvall et Peter Maskell, fondateurs des concepts d'économie apprenante, de région innovante et de système national d'innovation. La connaissance étant perçue comme une ressource stratégique, la capacité d'apprentissage des parties prenantes devient un processus clé du développement économique. L'apprentissage par interaction se trouve au cœur de l'économie, désignée comme apprenante et définie comme « *une économie dans laquelle les capacités d'apprentissage sont cruciales pour le succès des entreprises et des économies régionales et nationales. 'L'apprentissage' se réfère à la construction de nouvelles compétences, de nouvelles capacités et pas seulement à l'obtention des informations accessibles* » (Lundvall et Borrás, 1997, p.35 cités par Grandclément, 2012).

Partant de l'importance de l'innovation pour la compétition qui se joue dans un monde globalisé, et prenant appui sur les travaux de l'école nordique, Florida introduit le concept de « *learning regions* » qui constituent des « *collectors and repositories of knowledge and ideas, and provide an underlying environment or infrastructure which facilitate the flow of knowledge, ideas and learning. Learning regions are increasingly important sources of innovation and economic growth, and are vehicles for globalization* » (Florida, 1995, p.598). Une région apprenante est à la fois dynamique et évolutive : dynamique en raison des interactions constantes entre chaque acteur et son environnement ; évolutive dans la mesure où chaque acteur est un apprenti (Maillat & Kebir, 1999).

L'expression de « *système régional d'innovation* » est introduite à la même période. Il désigne soit un sous-système régional du système national, soit une version réduite du système national avec sa propre dynamique (Legendijk, 1998 cité par Moulaert et Sekia, 2003). Nous retenons cette deuxième version qui se caractérise par « *cooperative innovation activities between firms and knowledge-creating and diffusing organizations, such as universities, training organizations, R&D institutes, technology transfer agencies, and so forth, and the innovation-supportive culture that enables both firms and systems to evolve over time* » (Doloreux & Parto, 2005, p.135). Les relations de coopération entre les membres du système (firme ou autre organisation à laquelle l'entreprise est liée par la structure) favorisent un apprentissage collectif. Les échanges latéraux d'information sont intenses et nécessaires à la création de nouvelles connaissances, et par conséquent, d'innovation. De la même façon que pour le GREMI, le milieu d'implantation des entreprises (c'est-à-dire leur environnement) influence leur capacité d'apprentissage interactif puisqu'il peut faciliter les rapports entre l'entreprise (innovatrice) et les apports externes nécessaires pour innover. Les

nombreuses études de cas ayant trait à ces systèmes régionaux d'innovation révèlent que toutes les régions possèdent une forme de système d'innovation, y compris les régions périphériques, rurales ou d'industries traditionnelles et régions en crise (Doloreux et Parto, 2005). Elles tendent également à montrer l'importance de la capacité des acteurs régionaux, publics et privés, à améliorer la compétitivité grâce à leurs interactions (Doloreux & Bitard, 2005). Le système régional d'innovation constitue, en somme, « *a normative and descriptive approach that aims to capture how technological development takes place within a territory* » (Doloreux et Parto, 2005, p.148), un préalable à la mise en œuvre de politiques régionales d'innovation.

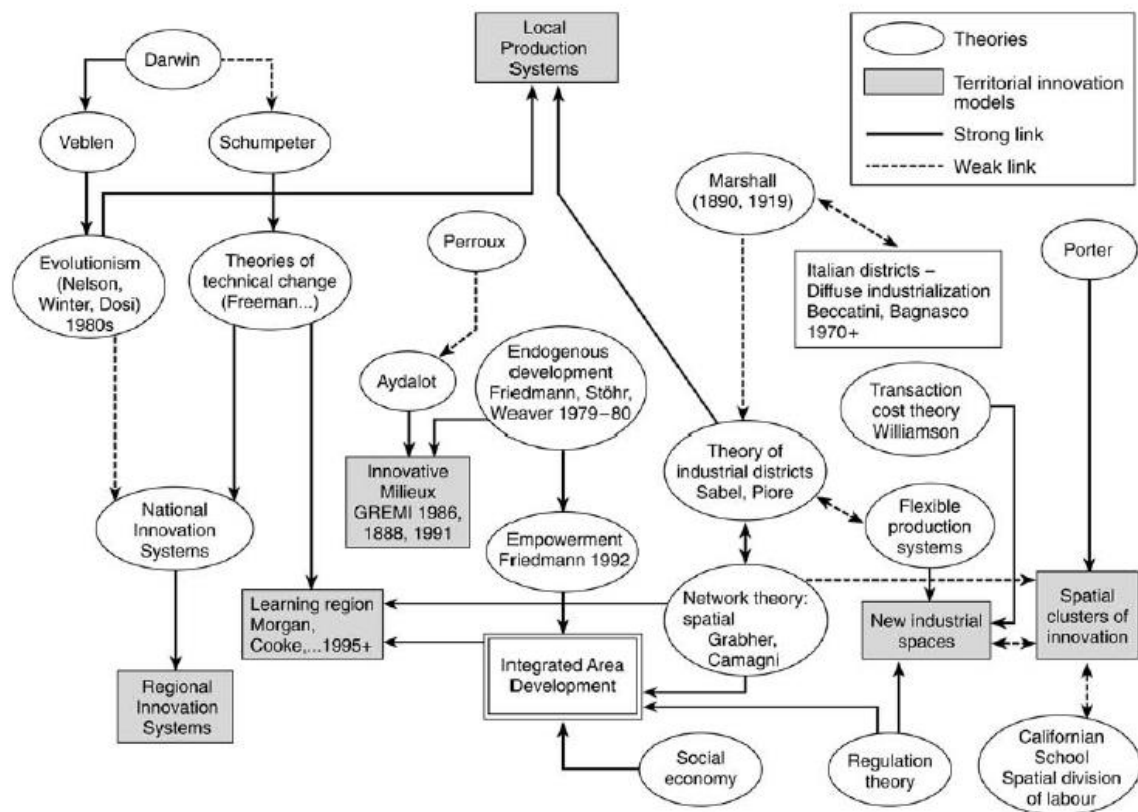
Ces travaux retiennent l'innovation comme processus territorialisé, avec un intérêt particulier pour l'échelle régionale. Celle-ci conduit à envisager les relations entre les systèmes productifs, leurs marchés et les consommateurs mais aussi entre les différents clusters et secteurs industriels d'une région. Mais elle permet également de questionner la place de l'échelon de gouvernance entre l'échelle nationale et l'échelle des clusters (Grandclément, 2012). Inscrits dans le modèle de la triple hélice (Etat, université, entreprises), ces travaux perçoivent le développement des connaissances et de l'innovation comme clé du développement régional. Au début des années 2000, leurs retentissements sont notables en termes de politiques publiques d'innovation comme en témoigne, en France, la mise en place d'une politique des pôles de compétitivité (Darmon, 2004).

Franck Moulaert et Farid Sekia dressent un bilan rétrospectif de ce qu'ils appellent les modèles territoriaux d'innovation, à savoir « *models of regional innovation in which local institutional dynamics play a significant role* » (Moulaert & Sekia, 2003, p.291). Ils regroupent les milieux innovateurs, les districts industriels, les nouveaux espaces industriels de Scott et Storper, les systèmes régionaux d'innovations ainsi que les *learning regions*. Alors que nous avons insisté pour certains d'entre eux uniquement sur l'entrée productive au sens strict, les auteurs proposent une comparaison de leurs vues sur l'innovation. Derrière la relative unité sémantique (économies d'agglomération, développement endogène...), leurs racines théoriques divergentes [figure 11] alimentent des interprétations différentes à propos des dynamiques d'innovation.

D'après les auteurs, ces modèles ne s'accordent pas totalement sur ce qui constitue le cœur de l'innovation, le rôle des institutions, la place de l'innovation dans le développement régional, la culture et le type de relation avec l'environnement [annexe II-]. Aucun n'est réellement clair sur l'objectif de l'innovation et s'ils le sont davantage sur le processus d'innovation, celui-ci diffère. Pour les milieux innovateurs, il s'agit de la capacité des firmes à innover alors qu'il s'agit plus strictement du processus de recherche et développement dans les recherches sur les nouveaux espaces industriels. En bref, bien qu'ils constituent un champ commun, ces modèles territoriaux d'innovation

sont davantage complémentaires qu'analogues. Mais à travers eux, l'innovation devient progressivement un élément structurant « *rendant compte par ses cycles des processus de territorialisation, de dynamique et de déclin des espaces et territoires* » (Fache & Hamdouch, 2014, p.25).

Figure 11 : Racines théoriques des modèles territoriaux d'innovation



Source : Moulaert et Sekia, 2003, p.295.

Le territoire insoupçonné à l'ère fordiste se révèle à la faveur du changement de contexte des années 1970/1980 marquant l'installation dans le paysage économique du processus de désindustrialisation. Suivant l'évolution du contexte historique, l'enjeu n'est plus de saisir les facteurs de localisation optimaux des activités industrielles mais bien les ressorts de ce processus. En rupture avec la littérature liant espace et économie, l'espace n'est plus seulement géométrique mais fait système. A la fois actif et contexte (Courlet & Pecqueur, 2013), il devient territoire. Ce territoire résulte d'une histoire longue, d'un construit social. Les différents modèles présentés constituent un outillage théorique nécessaire pour comprendre, à l'heure où la désindustrialisation acquiert un caractère structurel, les raisons pour lesquelles certaines « *régions gagnent* ». Pour autant, nous l'avons souligné, cela ne dure pas nécessairement dans le temps et plus encore, ce premier outillage, en s'attardant sur les « *success stories* », néglige la majorité des territoires

industriels alors en crise (Lung, 1995), non concernés par ces situations particulières. Une lecture plus transversale de ce qui constitue les fondements d'un développement territorial productif, que l'on peut rencontrer hors d'une « *configuration pure de système productif local* » (Pecqueur, 1989, 2e éd. 2000, p.96), peut nous éclairer davantage à comprendre l'évolution différenciée de l'emploi industriel à l'échelle infranationale.

3.1.3. Les fondements d'un développement territorial productif

En parallèle des évolutions du contexte économique, le contexte politico-institutionnel évolue comme explicité précédemment [section 2.1.2]. Les décennies 1970/1980 sont marquées par la fin d'un modèle de développement par le haut, volontariste et normatif, l'Etat éprouvant des difficultés à mener une politique cohérente et efficace de développement régional (Benko, 2008) Le premier acte de décentralisation a lieu en France en 1982. Dès lors, l'objet d'étude que constitue le développement, après être passé de la nation aux régions à la faveur de l'émergence de la science régionale, s'oriente vers l'échelon local. Puis, la notion de développement local laisse peu à peu la place à celle de développement territorial mettant en relief l'adoption progressive du concept de territoire. Si certains reprochent toujours au territoire son caractère pluri-sémantique (Lévy & Lussault, 2003), nous l'envisageons comme « *une organisation, un système d'acteurs liés entre eux par des rapports sociaux* » (Courlet & Pecqueur, 2013, p.15). Prenant en compte le fait que « *le développement s'inscrit dans un territoire, sa culture et son histoire* » (Courlet, Pecqueur, 1992, p.81), la finalité du développement territorial « *est la même que celle de tout type de développement : améliorer le bien-être et éventuellement la richesse des populations, avec le choix d'un intérêt étendu jusqu'aux territoires aux fonctions industrielles réduites, par prédilection ou manque de ressources* » (Torre, 2015, p.279).

Les apports des travaux liés à l'économie résidentielle pour la question du redéveloppement des territoires industriels ayant été abordés lors du chapitre précédent [section 2.3.1], notre propos se concentre ici sur le développement territorial circonscrit à sa dimension productive.

De l'allocation à la construction de ressources territoriales

Le territoire résulte d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs. L'apparition de cette considération nouvelle engendre un changement de paradigme : la géographie dynamique de l'organisation succède à la géographie statique des coûts (Veltz, 1993). Les agents deviennent des acteurs de leur propre développement et ceux-ci « *ne visent plus l'allocation optimale de ressources dont seraient dotés initialement les territoires, mais la création de ressources territoriales* » (Koop et al., 2010, p.4).

Dans ce paradigme, en termes concurrentiels, la compétitivité passe non plus par la recherche de réduction des coûts mais par la capacité différenciatrice de l'offre proposée par l'organisation, atténuant ou effaçant totalement l'existence d'une quelconque concurrence. A contre-courant de l'approche par les dotations factorielles, dominante en économie, Colletis et Pecqueur (1993, 2005) proposent de distinguer ressources et actifs, génériques ou spécifiques, mobilisées dans le processus de construction territoriale, d'une industrie par exemple. La première étape de cette construction tient à l'activation de ressources, c'est-à-dire leur transformation ou leur révélation pour en faire des actifs. Contrairement à l'analyse économique courante, où les facteurs de production, capital et travail, sont directement présents et disponibles pour être combinés au sein d'une opération productive, une étape amont supplémentaire est nécessaire pour repérer les ressources (Pecqueur, 2006). Celles-ci peuvent préexister (tel qu'un gisement de matières premières) ou être latentes (par exemple lorsqu'elles sont cognitives). Elles deviennent des « *actifs* » lorsqu'elles sont valorisées sur le marché. La seconde étape consiste en la spécification des actifs. Le caractère générique d'une ressource ou d'un actif signifie que leur valeur est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production, ce qui les rend totalement transférables. Elles s'apparentent de fait aux facteurs traditionnels de localisation des activités économiques. A l'inverse, un caractère spécifique peut leur être conféré par le contexte local dans lequel elles sont mobilisées, en fonction des conditions d'usages. C'est à travers ce processus de spécification que le territoire peut identifier son avantage différenciatif. Cette distinction étant opérée, il apparaît qu'une « *différenciation durable, c'est-à-dire non susceptible d'être remise en cause par la mobilité des facteurs, ne peut naître véritablement que des seules ressources spécifiques, lesquelles ne sauraient exister indépendamment des conditions dans lesquelles elles sont engendrées* » (Colletis & Pecqueur, 2005, p.56). Donc, dans une optique productive, l'enjeu des stratégies de développement territorial tient à la recherche d'un avantage différenciatif et donc des ressources les lui conférant. Celles-ci résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire, d'un apprentissage collectif cognitif.

Les trois logiques de développement territorial productif

Dans la continuité directe des travaux sur la spécification des ressources, trois logiques de développement territorial sont distinguées (Colletis et al., 1999; Courlet & Pecqueur, 2013; Pecqueur, 2005; Perrat & Zimmermann, 2003) :

- L'agglomération repose sur la concentration géographique d'activités économiques hétérogènes qui, par essence, produit des économies externes d'agglomération à savoir des économies d'échelle via le partage de ressources. Cette simple juxtaposition d'activités est parfois incitée par les politiques publiques, par exemple lorsqu'elles visent

la création de zones d'activités, de pépinières d'entreprises ou d'incubateurs. Elle n'est pas issue d'un processus de construction territoriale et entend l'espace comme réceptacle des activités économiques.

- La spécialisation renvoie à la maîtrise par le territoire d'un certain nombre de savoir-faire liés à un secteur d'activité ou un produit. Elle correspond d'une certaine manière aux districts industriels et plus largement aux systèmes productifs localisés. Aux externalités purement pécuniaires s'ajoutent de puissantes externalités technologiques modifiant à la fois les coûts et les conditions de production. Il peut également exister des effets de polarisation autour d'une ou quelques entreprises dominantes. Cette dépendance à un secteur ou produit rend le territoire extrêmement vulnérable en cas de crises sectorielles.
- La spécification réside dans la « *capacité du territoire à organiser ou réorganiser le déploiement de ses ressources et de ses actifs* » (Colletis et al., 1999, p.31). L'entrée n'est plus celle d'un secteur mais celle de technologies ou savoir-faire à caractère transversal. Elle repose essentiellement sur la qualité de coordination des acteurs assurant la souplesse et la flexibilité des combinaisons productives. Ce sont les ressources spécifiques qui distinguent le territoire au sein du domaine industriel considéré. Par le caractère non transférable à l'identique des ressources spécifiques, dû notamment à l'importance de la coordination et des proximités entre acteurs, il s'agit du mode de développement territorial caractérisé par le plus grand ancrage des acteurs. Il entre pleinement en résonance avec le processus de désépécification évoqué comme déterminant local de désindustrialisation [section 2.1.1], dont il est le miroir. Si l'intérêt pour les acteurs à s'engager dans un processus de spécification apparaît clairement, cet idéal-type nécessite d'importants investissements publics. Il constitue, en outre, un processus de long terme qui n'est pas toujours compatible avec les situations d'urgence faisant suite par exemple à un recul de l'emploi industriel local massif et brutal.

Face au déploiement de ces théories du développement territorial démontrant la place potentiellement occupée par le territoire dans les dynamiques productives, dans les années 1990, des chercheurs, appartenant à ce qui sera nommée a posteriori « *l'école de la proximité* », viennent nuancer le rôle exclusif de la proximité géographique.

Proximités géographiques et proximités organisées

De la même façon que la genèse des relations sociales explique que les réseaux individuels aient toujours une part locale importante (Grossetti, 2004), la proximité spatiale n'est pas sans effet sur les coordinations entre organisations. Les travaux de l'école de la proximité appellent, néanmoins, à

s'éloigner du schéma associant de manière mécanique proximité physique, savoir tacite et externalités locales de connaissances. Dans la mesure où « *les dispositifs de coordination ne peuvent relever de la seule dimension géographique de la proximité mais de sa conjonction avec les autres formes non essentiellement spatiales* » (Pecqueur & Zimmermann, 2004, p.36), les auteurs s'accordent sur la distinction essentielle entre proximité physique et proximité organisée. La première fait référence à « *la distance kilométrique entre deux entités (individus, organisations, villes...), pondérée par le coût temporel et monétaire de son franchissement* » (Rallet & Torre, 2004, p.26). Il s'agit de fait d'une notion purement géographique ayant trait à la séparation relative dans l'espace. La seconde n'est pas, au contraire, par essence géographique mais relationnelle. Elle peut être définie comme « *la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres* » (*Ibid.*, p.27), l'organisation pouvant être une entreprise, une administration, un réseau social...

A partir de cette première grande distinction, rapidement reconnue comme insuffisante, les membres de l'école de la proximité en fonction de leur filiation théorique poursuivent l'analyse dans des voies différentes (Bouba-Olga et al., 2008). D'une part, les interactionnistes (Gilly & Torre, 2000; Rallet & Torre, 2004) différencient au sein des proximités organisées celles qui relèvent d'une logique d'appartenance de celles qui relèvent d'une logique de similitude. La logique d'appartenance renvoie à l'idée selon laquelle l'appartenance à une organisation engendrerait des interactions entre ses membres, facilitées par règles et routines inhérentes à celle-ci. Quant à la similitude, elle suggère le partage d'un système de représentations et de savoirs entre membres d'une organisation. Les deux rendent, *in fine*, plus aisée la coopération entre personnes appartenant à la même organisation. D'autre part, les institutionnalistes (Pecqueur & Zimmermann, 2004; Talbot, 2008) décomposent les proximités organisées en proximités organisationnelles et institutionnelles. Alors que les premières font référence aux échanges directs d'informations ou de flux divers permis par l'appartenance à une même organisation, les secondes englobent les interactions indirectes induites par le partage de codes, de règles de conventions (par exemple, les standards techniques).

Si la grille de lecture des proximités organisées n'est pas stabilisée (Bouba-Olga & Grossetti, 2010), force est de constater que la nécessité de dissocier proximité spatiale et proximité organisée est désormais actée. Si l'on reprend les trois logiques de développement territorial, l'agglomération repose exclusivement sur une proximité spatiale tandis que la spécialisation est fondée sur une conjonction des proximités géographique et organisationnelle. Quant à la spécification, elle correspond à une articulation forte des trois types de proximités, géographique, organisationnelle et institutionnelle (Colletis et al., 1999). Aussi, Olivier Bouba-Olga et Jean-Benoît Zimmermann (2004) suggèrent-ils de réserver le terme d'espace lorsqu'il s'agit de proximité physique, celui de réseau en

présence uniquement d'une proximité organisée et enfin, celui de territoire lorsque les deux coexistent.

L'intérêt de la dissociation entre espace et territoire est alimenté par ces différents travaux. L'agglomération fait référence à l'espace tandis que la spécialisation, et encore davantage la spécification, renvoient à l'idée d'un espace construit ou en construction, un territoire qui fait sens pour faire face aux problématiques productives rencontrées par les acteurs. Cette géographie en mouvement permet de ne réduire aucun espace à un type de développement territorial, sauf à un instant précis. En l'absence d'irréversibilités profondes, les processus d'agglomération, de spécialisation et de spécification peuvent se succéder. Bien qu'en termes de vigueur du développement économique, il n'y ait pas, *a priori*, de supériorité d'un processus sur l'autre, dans une optique de développement économique territorial, la marche vers plus de cohérence c'est-à-dire la « *construction territoriale* » s'appuie sur le passage de l'agglomération à la spécialisation puis à la spécification, telle que Pecqueur (2005) l'observe à Grenoble dans le domaine des semi-conducteurs. La spécification n'est pourtant pas toujours un rempart face au processus de désindustrialisation tant les déterminants peuvent se mêler. L'exemple de Romans-sur-Isère est, en ce sens, exemplaire (Gros-Balthazard, 2018). Après des années de résistance à la concurrence grâce à une spécification toujours plus importante, advient une crise des grands noms de la mono-industrie de la chaussure de luxe, les principaux employeurs du territoire. Cette crise provient principalement des problèmes de transmission des entreprises et de leur vente à des investisseurs peu soucieux du destin de la chaussure, et par-delà, du territoire romanais, mais elle s'opère dans un contexte précis d'essor de la mondialisation, associée dans les entreprises à une exigence de rentabilité financière toujours plus grande.

Finalement, après l'émergence d'une véritable géographie économique scientifique dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le tournant territorial opéré dans les années 1980 offre une conception renouvelée de l'espace économique, loin de l'espace passif de la théorie économique standard. L'espace se forme et se déforme sous l'action des stratégies d'acteurs (Pecqueur & Zimmermann, 2004). C'est justement par la prise en compte de ces dernières que l'approche territoriale se différencie fortement d'approches de géographie économique d'inspirations plus néoclassiques où les acteurs se réduisent à des agents au comportement mu par un intérêt purement individuel (Crevoisier, 2011). Tout en étant centré sur le local, elle ne nie pas la réalité de l'économie mondialisée dans laquelle s'inscrivent les processus productifs. Au cœur de la dialectique local / global, elle induit une relecture des problématiques de mobilité et d'ancrage des firmes et de l'ensemble des facteurs de production (Colletis, 2008). Sans avancer naïvement un total ancrage de ces derniers, elle permet de reconsidérer leur mobilité totale en fonction du seul critère des coûts

en saisissant plus en finesse les relations entre entreprises et territoires. Les « *modèles territoriaux d'innovation* » (Moulaert & Sekia, 2003), s'ils peuvent paraître redondants, leurs différences étant parfois ténues, permettent de révéler l'existence de territoires industriels qui résistaient économiquement tandis que les régions de tradition industrielle s'effondraient dans un contexte où la désindustrialisation devenait un élément structurant du paysage économique. En approfondissant, le paradigme du développement territorial met en lumière les mécanismes, attachés aux spécificités de chaque territoire, pouvant alimenter une dynamique industrielle endogène.

De la même façon que l'approche territoriale permet de comprendre les ressorts territoriaux de la dynamique industrielle dans un contexte de désindustrialisation, elle peut aujourd'hui nous permettre de comprendre les racines de l'avenir productif des territoires industriels à condition de prendre acte des nouveaux enjeux et nouveaux questionnements procédant des mutations productives présentées dans le premier chapitre [section 1.3.3].

3.2. Le territoire face aux nouveaux enjeux productifs

Comme le suggère Dalmasso, « *envisager la pérennité de l'industrie dans un contexte désindustrialisé demande [...] un effort pour se dégager du modèle antérieur notamment dans ses modalités territoriales* » (Dalmasso, 2017, p.142). C'est la raison pour laquelle cette section entend étudier la façon dont les dynamiques territoriales peuvent permettre un avenir productif au sein des territoires industriels en actualisant l'approche territoriale face aux nouveaux enjeux productifs posés. Si l'innovation constitue toujours un levier du changement économique, les travaux relatifs aux tiers-lieux ainsi que ceux portant plus directement sur l'innovation sociale invitent à dépasser sa seule dimension technologique sur laquelle se concentrent les modèles territoriaux d'innovation. Et, en lien avec l'impératif de durabilité, nous verrons que l'écologie industrielle et territoriale peut constituer une opportunité nouvelle pour les territoires encore marqués par les flux matériels et énergétiques générés par l'activité industrielle.

3.2.1. De l'innovation technologique à l'innovation sociale

Le Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES) définit l'innovation sociale comme « *une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles* ». Le local constitue un lieu privilégié d'émergence de ces innovations sociales et les actions territorialisées son principal moteur (Klein et al., 2014). Alors que dans les modèles territoriaux

d'innovation apparus successivement (Moulaert & Sekia, 2003), l'innovation est perçue principalement dans sa dimension technologique, le développement des travaux relatifs à son sujet invite à repenser non seulement les enjeux de l'innovation, mais aussi les processus qui la guident, dans les territoires industriels.

La ville créative est, depuis le début des années 2000, régulièrement interrogée comme alternative à la ville industrielle (Miot, 2015; Vivant, 2009). Dans ce paradigme, la créativité, envisagée comme « *mode de production d'idées nouvelles pouvant ou non donner naissances à des innovations* » (Liefoghe, 2015), est au cœur des processus d'innovation. Nous explorons ici, dans un premier temps, le potentiel de renouvellement productif des territoires industriels soutenus par les moteurs constitutifs de cette ville créative, parmi lesquels systèmes urbains cognitifs (SUC) et tiers-lieux. Plus que les SUC, ces tiers-lieux appellent à considérer l'innovation dans sa dimension sociale. Nous élargissons cette perspective, dans un deuxième temps, par un questionnement relatif aux formes d'organisations productives originales irriguées par l'innovation sociale.

Les systèmes urbains cognitifs

Les systèmes cognitifs urbains (SUC) émergent « *au cœur des villes, suite à des politiques publiques fortes de revitalisation socioéconomique et urbaine, sur des sites d'environ 200 hectares et emblématiques de l'époque fordiste* » (Besson, 2014, p17). Ils sont le fruit de grands projets urbains stimulant les activités innovantes et cherchant à attirer des talents, suivant la logique de Florida (2002, 2014). L'exemple de la Cité du Design à Saint-Etienne en lieu et place de la Manufacture d'Armes, évoqué précédemment [section 2.3.3], constitue l'archétype même de ces projets urbains (que l'on retrouve également dans d'autres pays industrialisés).

Ces SUC enrichissent les modèles territoriaux d'innovation existants (Besson, 2017a, 2014). Ils cristallisent, d'une part, un grand nombre de facteurs favorables à l'innovation, dont certains sont totalement absents des modèles territoriaux d'innovation à l'instar de l'ouverture à des acteurs informels ou des proximités virtuelles. D'autre part, en leur sein, la ville et ses ressources, économiques, spatiales, socio-culturelles sont pleinement intégrées au processus d'innovation alors qu'elles n'étaient jusque-là, bien souvent, qu'un cadre (par exemple dans les technopôles).

Si ces SUC semblent pouvoir constituer un élément de redéveloppement pour les villes industrielles en proie à la désindustrialisation, Besson souligne la faible diffusion des innovations qui y sont produites. Selon lui, « *les programmes de diffusion d'innovations susceptibles d'intéresser l'urbanisme ou l'économie des villes sont rares et ne bénéficient pas de la masse critique suffisante pour induire un réel effet levier* » (Besson, 2017a, p. 475). Les SUC n'induisent pas, par eux-mêmes, à travers les innovations technologiques auxquelles ils aboutissent, un développement urbain, ni

économique. Les liens tissés semblent souvent plus intenses avec d'autres SUC ou plus largement d'autres métropoles qu'avec les acteurs territoriaux. Rares sont ainsi les exemples de diffusion d'innovations vers le tissu économique traditionnel. L'effet d'entraînement pourrait bien être inexistant donnant lieu à une coexistence de deux économies parallèles plutôt qu'à leur hybridation.

Les tiers-lieux et fab labs

En parallèle de l'essor des SUC, à une plus grande échelle, les tiers-lieux se multiplient. Le concept fait référence à « *un espace hybride qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes* » (*Ibid.*, p.2) s'épanouissant grâce aux aménités présentes au cœur des villes. Il inclut, de fait, les fab labs qui, nous l'avons vu, renouvellent les opportunités productives urbaines [section 1.3.3]. Contrairement aux SUC, même s'ils peuvent se nourrir des écosystèmes locaux, rien n'indique que les territoires industriels ne soient un lieu d'installation de prédilection pour les tiers-lieux. En revanche, tout comme les SUC, le caractère urbain des territoires investis, par leurs ressources latentes ou déjà révélées, fait partie intégrante des processus d'innovation (quelle que soit la diffusion locale qui s'ensuit). Mais si ce caractère est inhérent aux SUC, il est intéressant de noter que la tendance récente est au développement des tiers-lieux dans les territoires périurbains et ruraux (Besson, 2017b), notamment pour retenir ou attirer des télétravailleurs et/ou de nouveaux actifs : « *ces tiers-lieux ne se limitent pas à la fonction entrepreneuriale des espaces de co-working, mais agrègent un ensemble d'aménités et de services mutualisés : connexions très haut débit, centres de ressources et de formation, pépinières d'entreprises, médiathèques, plateaux de création artistique, services publics, espaces café, etc.* » (*Ibid.*, p.3). A travers le cas des tiers-lieux creusois, Besson (*Ibid.*) témoigne de la capacité régénérative de ces tiers-lieux non urbains. Celle-ci passe par différentes fonctions (Caisse des dépôts et consignations, 2016, cité par *Ibid.*, p.7) :

- Une fonction d'avant-garde ou de catalyseur d'idées nouvelles : « *une tête chercheuse qui va au-devant des idées nouvelles et les fait entrer sur le territoire* » ;
- Une fonction de capteur, « *un espace d'accueil positif des idées, de tests, d'essais, d'erreurs, de synthèse créative* » ;
- Une fonction d'amplificateur, « *une plateforme d'offres de services aux créateurs et entrepreneurs (réseaux d'entreprises, d'accompagnement, de financement...)* » ;
- Une fonction thématique « *qui positionne la vocation du territoire et qui fait référence à un capital territorial matériel ou immatériel* ».

Malgré ces multiples fonctions, ces tiers-lieux ruraux éprouvent des difficultés à nouer des liens avec le tissu socio-économique local (*Ibid.*) Dans le cas creusois, les entreprises industrielles les perçoivent ainsi comme des espaces éloignés de leurs préoccupations. Ce n'est, toutefois, pas

toujours le cas puisqu'ils peuvent être directement articulés, dès leur conception, aux problématiques industrielles locales, tel que le montre l'exemple du projet de Cycling Lab dans l'Oisans [encadré 3].

Encadré 3 : Projet Cycling Lab Oisans

En s'appuyant sur les spécificités du territoire, la communauté de communes de l'Oisans cherche à renforcer l'activité cycle. A côté de mesures d'aménagement de voies vertes et de promotion touristique, l'action engagée comprend un volet plus productif organisé autour de la création du « *Cycling Lab Oisans* ». Celui-ci vise à regrouper les fonctions suivantes, rappelant les fonctions régénératives pointées plus haut :

- Lieu de rassemblement de la communauté cycle ;
- Lieu d'exposition de nouvelles technologies ;
- Possibilité de présenter à l'essai une vitrine de l'innovation et des nouvelles technologies autour du cycle (drones, applis performantes, vélos électriques, ...) ;
- Offre globale pour les usagers, adaptée selon leur niveau (proposition de stages, formation des touristes loisirs aux consignes de sécurité) ;
- Pépinière d'entreprises.

Source : site Internet Leader Alpes Sud Isère [consulté le 16/08/2018].

Penchons-nous plus spécifiquement sur le cas des fab labs, plus directement ancrés sur les enjeux productifs et en lien direct avec la révolution numérique [section 1.3.3]. Raphaël Suire (2016) souligne que leurs capacités d'innovation dépendent en partie de l'interaction avec leur environnement proche et notamment l'écosystème dans lequel ils peuvent s'inscrire. En partie seulement, car leur capacité créative provient également des interactions nouées avec des acteurs plus diversifiés et périphériques aux écosystèmes locaux déjà institués. L'appropriation locale dont ils font l'objet découle également de leur intégration et leur participation à la société locale en ce sens qu'ils offrent la possibilité de répondre matériellement aux besoins et aspirations locaux. Ils peuvent, en cela, incarner de réelles innovations sociales. Prenons deux exemples à la frontière des nouveaux modes de production et de consommation urbains : le cas des « *Usinettes* » étudié par Nicolas Buclet (2012) et le projet Fab City de Barcelone proposé par Raphaël Besson (2017b).

A la frontière entre fab labs et hackerspaces, Buclet explique sur le cas des « *Usinettes* » :

« D'après les promoteurs du projet, il s'agit à la fois d'un outil de production et d'un lieu de diffusion des savoirs entre disciplines diverses. L'objectif est de permettre la réalisation et la fabrication d'objets tangibles (bois, métal, plastique...) à l'aide d'outils mutualisés et notamment de

logiciels de conception d'objets en trois dimensions qui seront ensuite produits par l'utilisateur. En particulier, le projet vise à permettre à chacun de (re)produire des machines (de petite taille et donc aisément transportables), abordables financièrement et techniquement, lui permettant de produire les objets dont il a besoin. » (Buclet, 2012, p.923).

A propos du projet Fab City, Besson déclare :

« [...] l'intention finale est que les Barcelonais produisent par eux-mêmes « de l'énergie, des aliments, des biens et des connaissances, dans des quartiers autosuffisants » (Tomás Diez, directeur de Fab Lab de Barcelone). Ce projet est porté par le Fab Lab de Barcelone, la IAAC (Institute for Advanced Architecture of Catalonia) et la ville de Barcelone. Il vise à créer une quinzaine de « micro-usines de proximité » qui s'appuieront sur le potentiel des fab labs. Les caractéristiques de ces usines (matériaux, machines, configurations spatiales) seront adaptées aux besoins et aspirations des habitants des différents quartiers de Barcelone. Chaque fab lab sera thématiqué sur des problématiques socio-économiques, culturelles, urbaines ou environnementales et bénéficiera de compétences spécifiques (fabrication, réparation, formation, recyclage, réhabilitation urbaine, recherche, etc.). » (Besson, 2017b, p.14).

Ces deux projets se rejoignent par l'opportunité qu'ils offrent aux usagers de se réapproprier outils et méthodes de fabrication matérielle, via la promotion de micro-usines adaptées aux besoins locaux, et dans le cas de Fab City, autogérées. Ils peuvent sembler anecdotiques. Pourtant, comme le rapporte Suire, « dans le propos fondateur de Neil Gershenfeld (2005) [à l'origine du premier fab lab au MIT], il y a l'idée de décentraliser des moyens de production et de permettre à chacun de répondre à des problématiques et des besoins locaux en favorisant la production de petites séries » (Suire, 2016, p.105). Bien que les ateliers de fabrication numérique ne constitueront probablement pas l'essentiel des lieux de production de demain, le changement d'échelle profond qui peut s'opérer à la faveur des mutations permises par le déploiement du numérique, nous interpelle.

Ces tiers-lieux et autres fab labs semblent, *in fine*, pouvoir offrir une perspective plus stimulante que les SUC pour régénérer ou redévelopper les territoires industriels dans les années à venir. Face au fort déterminisme technologique contenu dans les SUC, comme l'ont montré les exemples des « Usinettes » et de la Fab City, ils semblent plus aptes, par leurs caractéristiques, à questionner leurs finalités sociales, urbaines ou culturelles. L'appropriation locale, même si elle n'est pas toujours réussie, en est un élément central tandis que l'innovation y est davantage le fruit d'interactions avec la société locale, notamment via la plus grande présence d'acteurs informels.

Hors de ces tiers-lieux, la réponse aux besoins sociaux peut également passer par des formes d'organisation productive originales pouvant soutenir l'activité industrielle.

Gouvernance et innovation sociale

De prime abord, il ne semble pas aisé de mettre en lien innovations sociales et entreprises. Dans les entreprises en général, non spécifiquement industrielles, les innovations sociales se manifestent par des nouvelles formes d'organisation du travail pouvant améliorer la qualité de vie au travail (Cloutier, 2003). Ces formes d'organisation de travail peuvent s'apparenter à des formes élargies de production, davantage de partage, de contribution et de transmission dans le travail pouvant s'inscrire pleinement dans les statuts des associations, coopératives ou entreprises commerciales à finalité sociale. Constitutives de l'économie sociale et solidaire, fondées sur des principes et valeurs communes, leur histoire s'étale sur le temps long. Mais la loi relative à l'ESS de 2014 renforce leur potentiel rôle dans la redynamisation des territoires. Elle institutionnalise les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) qui permettent, au sein des territoires lauréats, en fonction des différentes réalités socio-économiques, de concentrer les organismes d'ESS dans une logique « *collaborative et de mutualisation, de coopération ou de partenariat entre divers acteurs au service de projets économiques et sociaux innovants* » (Perret & Gagnon, 2016). A Romans-sur-Isère, le Pôle Territorial de Coopération Economique « *Pôle Sud* » né en 2007, précurseur de ce modèle d'organisation territoriale, fait partie des 23 projets lauréats de l'appel à projets. Ce sont au total 25 organisations (acteurs de l'ESS, acteurs privés, acteurs de la formation et acteurs des collectivités territoriales...) qui œuvrent au sein de ce pôle. En imaginant les actions collectives à mener, elles participent à la renaissance et à la promotion de l'activité de production de chaussures (*ibid.*). L'action de ce PTCE sera détaillée dans la deuxième partie de ce manuscrit [section Partie 2.6.2].

Le rôle que peut jouer l'innovation sociale, dans l'assurance d'un avenir productif pour les territoires industriels, à travers une gouvernance renouvelée peut également être illustré par le cas du Mile-End à Montréal (Klein et al., 2010) [encadré 4].

Encadré 4 : L'exemple du Mile-End

A partir des années 1980, le déclin du secteur textile / habillement se traduit à l'échelle montréalaise par de forts enjeux économiques et urbains, notamment dans le quartier du Mile-End (à proximité du centre-ville) dans lequel le secteur était fortement implanté. Face à ce constat, un acteur social (plus exactement communautaire), la Corporation de Développement Economique Communautaire (CDEC) du quartier, déploie une action visant à la fois à revitaliser le quartier et à reconverter le secteur. En collaboration avec un groupe de designers, elle participe à la création, en 2004, d'un cluster de designers, le LABORatoire créatif. Composé de nombreux petits producteurs issus de l'aire montréalaise, le principe premier est celui de la mutualisation qui se matérialise dans

un premier temps par le partage d'un espace de production ainsi que d'équipements de production. Par la suite, le nombre de services offerts par le LAB s'accroît, toujours dans l'optique de réduire les coûts de production et de promotion des designers membres. Le LAB devient un centre de ressources en offrant à ses membres « *various services pertaining to design and creation, production, management, distribution, promotion, and financing* » (Ibid., p.132).

Aujourd'hui, loin du modèle fordiste, nous pensons néanmoins qu'il serait erroné de restreindre l'innovation sociale aux entreprises appartenant au champ de l'économie sociale et solidaire. Sans aller jusqu'aux modèles cités, de nouveaux rapports au travail émergent dans les entreprises classiques, dans une gestion du management plus souple, moins hiérarchisée. A ce titre, Richard Gordon (1989) élargit encore davantage le prisme. Selon lui, l'organisation sociale serait nécessaire à la production technologique. S'éloignant d'une conception linéaire de l'innovation technologique, il considère cette dernière indissociable de l'innovation sociale, définie comme la capacité d'inventer et d'adopter de nouveaux modèles de coopération, rejoignant ainsi la littérature sur les milieux innovateurs.

Les espaces organisés au caractère créatif décrits, SUC et tiers-lieux, sont éclatés et pas toujours territorialisés comme en témoigne parfois le manque d'osmose avec la communauté locale. Reste que la question des lieux et des relations qui se nouent, particulièrement dans les tiers-lieux, devient essentielle pour fonder la spécification de la production des choses comme des idées. L'opposition entre innovation sociale et innovation technologique ne semble plus tenir face aux nouvelles perspectives industrielles.

La prise en compte de l'influence des innovations sociales élargit le paradigme technologique sur lequel est principalement fondée l'approche territoriale. Cécile Perret juge ainsi l'innovation sociale tout aussi importante que l'innovation de produits dans la dynamique territoriale puisque « *nouvelles formes d'entreprises (SCOP, SCIC...), de coopération (achats groupés...) et de financement de l'activité économique (crowdfunding...), les espaces de rencontre et d'échange permettent un renouveau des pratiques* » (Perret, 2015, p.13). Cette prise en compte est d'autant plus nécessaire lorsque l'on s'intéresse à des territoires fragilisés par le processus de désindustrialisation qui concentrent de nombreux besoins sociaux. Comme le pointe Juan-Luis Klein, « *au niveau des territoires, l'innovation sociale devient [...] une option face à une action étatique insuffisante pour combler les besoins sociaux en partie engendrés par les mutations du système économique* » (Klein, 2014, p.117). Des besoins sociaux peuvent ainsi naître de nouvelles façons de produire, ancrées localement. L'innovation qui émane du territoire reste perçue comme le levier fondamental du changement économique en ce qu'elle permet aux acteurs de répondre aux enjeux posés par les

mutations du contexte socio-économique. De fait, ce n'est pas tant le rôle du territoire que nous appelons à reconsidérer que l'angle d'analyse non exclusivement centré sur les innovations technologiques comme unique facteur de la compétitivité des entreprises en présence. L'analyse de nos cas d'étude dans la deuxième partie de cette thèse sera l'occasion d'approfondir ce constat [section Partie 2.6.5].

Outre les besoins sociaux, nous pensons que ce sont aussi les besoins environnementaux qui peuvent soutenir l'avenir productif des territoires industriels, un angle que l'écologie industrielle et territoriale nous permet d'investir.

3.2.2. L'écologie industrielle et territoriale

Face à l'impératif que pose la soutenabilité des processus de production, l'écologie industrielle et territoriale, par sa prise en compte des flux d'énergie et de matières, peut constituer une nouvelle voie pour maintenir l'activité industrielle au sein des territoires industriels.

L'écologie industrielle et territoriale s'affilie directement aux travaux menés en écologie industrielle. Bien qu'il y ait plusieurs courants au sein de l'écologie industrielle, l'approche classique est relativement proche de l'économie circulaire, largement portée par les acteurs institutionnels à l'échelle locale et nationale. Toutes deux affichent la même volonté d'accroître la durabilité des sociétés industrialisées (Buclet, 2015). D'après l'ADEME, l'économie circulaire « *vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits* ». Côté écologie industrielle, l'exemple emblématique est celui de Kalundborg au Danemark où, au sein d'une zone portuaire, les acteurs ont optimisé les échanges de flux de matière et d'énergie.

Adjoindre à l'écologie industrielle l'adjectif « *territorial* » contribue à mettre en relief le fait que la réussite des projets ne provient pas exclusivement de la technique, à savoir d'une optimisation des flux et des procédés. Elle provient également des jeux d'acteurs au sein desquels les collectivités territoriales jouent un rôle déterminant, que ce soit en tant qu'expertes, en tant que porteuses du projet ou en tant que relais entre les différents niveaux de décisions (Beaurain & Brulot, 2011). A vocation très opérationnelle, l'EIT s'appuie sur l'outil du métabolisme territorial qui consiste à saisir l'ensemble des flux matériels et énergétiques contribuant au fonctionnement du territoire étudié (Herbelin & Buclet, 2017). Les démarches d'EIT provoquent des changements à l'échelle locale puisque l'objectif attendu est celui d'un métabolisme cyclique, caractérisé par un bouclage des flux, soutenu par une gestion collective des ressources.

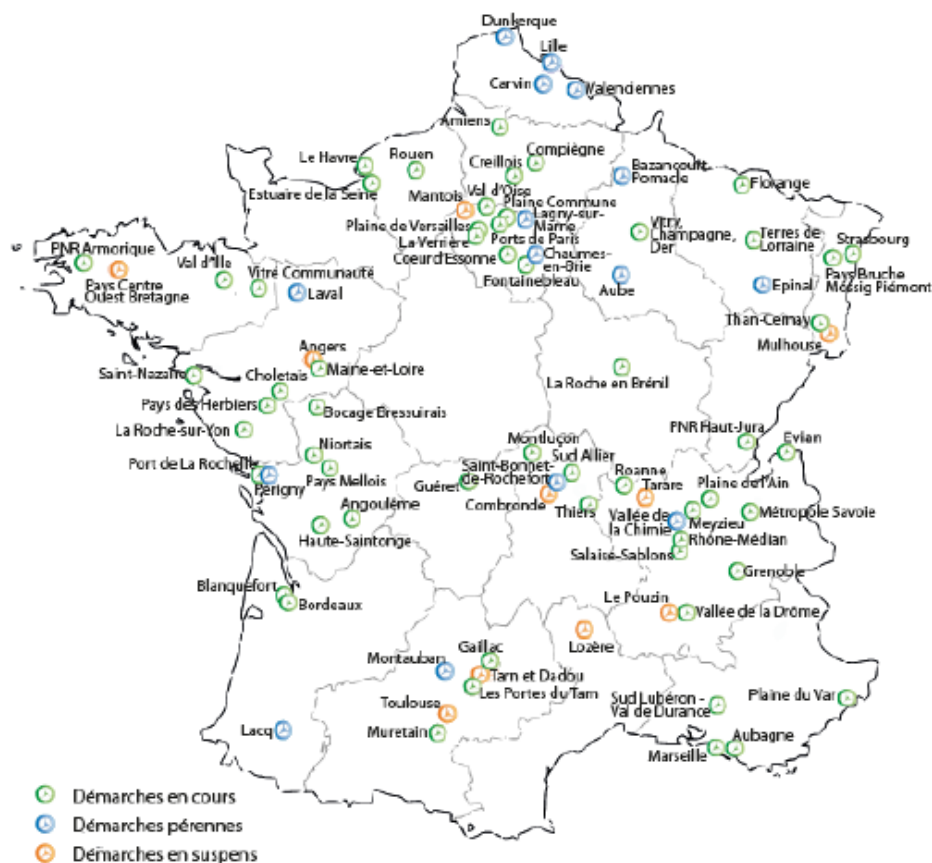
La priorité ou l'effet premier de la mise en place de démarches d'EIT est la réponse aux enjeux de durabilité puisqu'elles renforcent la soutenabilité des processus de production (Beurain & Brulot, 2011). Mais, les enjeux qu'elles soulèvent varient selon les contextes territoriaux. Si pour certains territoires, une primauté est accordée à la baisse des nuisances environnementales générées par les entreprises industrielles, pour d'autres, c'est la redynamisation économique possiblement induite qui prévaut. C'est le cas de la démarche conduite dans l'Aube rapportée par Beurain et Brulot (*Ibid.*). Dans ce département caractérisé par un tissu économique à dominante industrielle, la démarche d'EIT apparaît comme un levier pertinent pour améliorer la compétitivité des entreprises, pour beaucoup de taille petite et moyenne, faisant face à d'importantes difficultés tant en raison du processus de désindustrialisation que du fait des réglementations toujours plus contraignantes. A travers cet objectif, elle « *devient [...] un élément structurant de la stratégie de développement économique du territoire* » (*Ibid.*, p.332). A l'inverse, les auteurs démontrent que dans le cas de Dunkerque, l'atténuation des pollutions émises par les entreprises locales (dont Total et Arcelor-Mittal) occupe une place centrale dans la mise en place de la démarche. Au final, les deux enjeux se mélangent toujours dans une optique globale de dynamiser le territoire dont il est question dans une perspective d'amélioration de la durabilité.

Aujourd'hui, parmi les multiples démarches d'EIT qui sont conduites partout en France [carte 9], il est intéressant de voir, outre les métropoles, tous les noms présents qui résonnent comme des territoires industriels bien connus : Florange, Roanne, Vallée de la Chimie, Choletais, etc. Le rapport d'OREE démontre également à quel point ces démarches se sont multipliées depuis la fin des années 2000.

Le fait que les démarches s'inscrivent pour beaucoup dans des territoires où l'industrie occupe une place importante retient toute notre attention. Dans un contexte où il semble essentiel de tenir compte des enjeux de durabilité, ce sont des territoires où la double perspective de l'EIT, à savoir diminuer les désagréments environnementaux et redynamiser le tissu, prend tout son sens. Penser la durabilité dans ces territoires où l'industrie est parfois très lourde et polluante n'est pas chose aisée. Par ailleurs, en termes de développement économique territorial, même si l'EIT peut viser l'attractivité, les démarches s'appuient essentiellement sur l'endogène : dans les territoires dont le tissu industriel n'a pas encore totalement disparu, il s'agit de partir de l'existant pour stimuler le développement économique. Pour les territoires industriels, les démarches d'EIT incarnent donc un potentiel de développement territorial. Plus encore, pour Christophe Beurain et Sabrina Brulot (2011), ces démarches permettent de dépasser la simple agglomération et d'inscrire le territoire concerné dans un processus de construction d'une spécification territoriale. Celle-ci se base sur des apprentissages partagés ainsi que sur la définition d'un projet commun entre les acteurs territoriaux,

tant économiques qu'institutionnels. Grâce à cette spécification, les démarches d'EIT pourraient ainsi favoriser un maintien de l'industrie dans les territoires industriels, y compris en difficulté. Cela demande réflexion et action de la part des acteurs territoriaux, mais il semble, au vu de la carte, que nombreux sont les territoires où les acteurs se sont déjà emparés de l'opportunité que constituent ces démarches.

Carte 9 : Les démarches d'écologie industrielle et territoriale en 2016



Source : OREE, 2016.

D'après le rapport d'OREE (2016), ces démarches sont le plus souvent portées par les collectivités territoriales, voire par une structure créée spécifiquement, mais rarement par les acteurs économiques, reflétant la prédominance de l'enjeu territorial sur l'enjeu économique, au moins dans un premier temps. Pour autant, derrière les perspectives attendues, les démarches initiées aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, n'affichent pas de résultats aussi tangibles qu'à Kalundborg (Buclet, 2011). Aux problèmes de coordination s'ajoute la difficulté de réintroduire une circularité des flux étant donné le positionnement des entreprises souvent dans des créneaux très spécifiques. Les questions de spécification et d'ancrage restent à ce stade, plus de l'ordre de l'objectif que du résultat.

Face aux mutations productives, la plupart des théories sur lesquelles notre propos s'appuie nous aident à saisir la place du territoire dans la dynamique industrielle et, à travers lui, les différents moteurs du développement économique productif. Mais elles ne s'intéressent que peu, nous semble-t-il, aux changements et évolutions de ces moteurs dans un temps plus long. Les territoires et leur structure économique ne sont pourtant pas des entités statiques. Comme l'expriment James Simmie et Ron Martin, « *regional and local economic development is far from a smooth and incremental process but is subject to all sorts of interruptions and disruptions: periodic economic recession, the unpredictable rise of major competitors elsewhere, unexpected plant closures, the challenges arising from technological change and the like* » (Simmie & Martin, 2010, p.27). Ce sont les éléments théoriques essentiels pour cerner l'origine et les formes du changement, nécessaires à l'étude de l'avenir productif des territoires industriels, que nous présentons dans la section suivante.

3.3. Le territoire en mouvement : des héritages au changement territorial

Le passage d'une logique d'allocation de facteurs à celle de construction de ressources induit une première étape vers une vision dynamique du développement économique. Néanmoins, l'approche territoriale en se focalisant sur des observations à un « *instant t* » demeure globalement assez statique et apparaît, de fait, insuffisante pour saisir les changements à l'œuvre dans les territoires industriels. Pour appréhender leurs dynamiques différenciées et comprendre la façon dont le changement s'opère, nous pensons le passage d'une prise en compte des héritages à une analyse en termes de trajectoires territoriales indispensable.

3.3.1. Prendre en compte le temps : de la géographie statique à l'économie évolutionniste

Afin de cerner ce qui influence la dynamique du développement économique des territoires industriels, nous interrogeons la conception du temps dans nos disciplines. Si les termes y faisant référence sont largement répandus, nous pensons qu'il est nécessaire de dépasser une lecture statique s'exprimant en termes d'héritages pour nous orienter vers une lecture plus dynamique s'inscrivant dans une logique événementielle de la temporalité.

Géographie, temps et héritages

Bien que les mouvements temporels n'aient jamais été totalement ignorés par la géographie, la façon dont la discipline les conçoit évolue, traduisant l'abandon d'une conception linéaire et déterministe du temps. Elle demeure toutefois dans une approche du temps comme sédimentation des traces passées laissant, nous semble-t-il, peu de place à l'avènement du changement.

Après l'abandon de la géographie historique, la tradition idiographique de la géographie conditionne pendant longtemps son rapport au temps. La discipline est à la recherche de facteurs

explicatifs de l'état des organisations territoriales. François Durand-Dastès rapporte que Peter Haggett (1965) pose « à la base d'une géographie « classique » un lien entre le point de vue idiographique et le privilège accordé à la diachronie, lien logique puisque ce que tout individu a de plus propre est son histoire » (Durand-Dastès, 2001, p.6). Haggett parle, en conséquence, de géographie biographique. Pour chaque espace étudié, le récit rétrospectif, qui retrace son évolution dans le temps, doit permettre de comprendre la façon dont ses spécificités se sont forgées. Paul Vidal de la Blache introduit une perspective cumulative : « l'espace régional, comme toute autre configuration spatiale, donne l'impression d'avoir « sédimenté » les traces du passé. » (Elissalde, 2000, p.228). Le présent géographique traduit l'accumulation des périodes passées. L'espace est perçu comme un produit de l'histoire.

Outre cette diachronie, le rapport au temps est influencé par les fondements naturalistes de la géographie vidalienne perceptibles dans le *Tableau de la géographie de la France*, paru en 1903. L'analogie est forte entre évolution des espèces et évolution des civilisations puisque sont mis en perspective milieu physique, ou « conditions géographiques », et capacités d'adaptation des groupes humains (*Ibid.*). L'adaptation progressive de l'homme aux conditions naturelles guide alors la compréhension des ensembles spatiaux (Lévy & Lussault, 2003). Dans *Principes de Géographie Humaine*, Vidal de la Blache, en comparant les « genres de vie » autour du monde, note que certaines civilisations « se sont arrêtées en route, que la série des progrès s'est interrompue » (1921, p.202, cité par Elissalde, 2000, p.228). La géographie classique adopte, de fait, une vision du temps qui procède d'une flèche unique de l'évolution de l'humanité, proche du modèle intellectuel scientifique et européen de l'époque.

L'introduction au milieu du XX^{ème} siècle du terme de « géohistoire » par Fernand Braudel signe pour l'espace un changement de statut en géographie : de produit, il devient producteur de l'histoire (Elissalde, 2000). Dans sa thèse consacrée à la Méditerranée, le milieu méditerranéen n'est pas qu'un cadre, il constitue un élément explicatif majeur. Le rôle de l'espace devient incontournable « pour comprendre le basculement de centres de gravité ou révolution des positions relatives des différents territoires au cours du temps » (*Ibid.*, p.230). A travers ses travaux, Braudel s'applique également à promouvoir un structuralisme historique en construisant une histoire non événementielle (Bessin et al., 2010), point sur lequel nous reviendrons.

Inspirée de la géohistoire braudélienne et de la Nouvelle Géographie des années 1960, qui rapproche la géographie des disciplines plus formalisatrices [section 3.1.1], la géohistoire se définit aujourd'hui comme « l'étude géographique des processus historiques » (Grataloup, in Lévy, Lussault, 2003, p.438). Considérant les découpages spatiaux comme historiques et les découpages temporels

comme situés dans l'espace, elle lie pleinement temps et espace (Djament-Tran, 2011). Elle abandonne ainsi le partage temporel valable jusqu'alors laissant à l'histoire l'étude du passé et à la géographie celle du présent (Grataloup, 2015). Et finalement, elle situe « *la dimension géographique dans les causalités multiples et pas seulement dans les contingences* » (Grataloup, in Lévy, Lussault, 2003, p.438).

Les courants de la géographie contemporaine sont si variés qu'il nous paraît impossible de dresser un état exhaustif de leur rapport au temps. Cela n'aurait qui plus est, pas grand intérêt dans la construction de notre réflexion. Retenons que la « *problématique du temps ne fut jamais abordée frontalement par la plupart des courants géographiques, qui se rejoignent dans une conception standard du temps considéré comme un flux linéaire*³⁷ » (Lussault, in Lévy & Lussault, 2003, p.989). Bernard Elissalde (2000) distingue, chez les géographes, deux postures épistémologiques extrêmes du temps qui influencent leur interprétation du changement spatial. D'un côté, se trouve la géographie postmoderne à la logique culturelle caractérisée par un certain relativisme. L'auteur rapporte que, pour Edward Soja, le passage de la modernité à la postmodernité conduit à la fin de l'hégémonie des interprétations historiques de la vie sociale – la diachronie étant atrophiée par l'accélération du temps. De l'autre, l'analyse spatiale tente d'élaborer une théorie évolutive des entités spatiales qui s'inscrit dans une tradition nomothétique des changements des structures géographiques.

Si l'on s'extrait de ces deux extrêmes, il semble que la plupart des courants de géographie retiennent l'idée que l'espace garde trace du passé, idée qui s'exprime notamment à travers la notion d'héritages. L'espace est perçu comme une sédimentation des périodes passées, davantage dans une conception de l'espace produit de l'histoire que producteur de l'histoire. Nous rejoignons Michel Lussault qui invite à dépasser la stabilité des héritages et à insister sur « *les processus permanents de réinterprétation, d'hybridation, de réinvention des formes et structures anciennes qui sont constitutifs des dynamiques spatiales* » (Lussault in Lévy & Lussault, 2003, p.990), ce que la littérature économique, grâce aux travaux relativement précoces sur l'innovation, permet davantage.

En économie, l'innovation comme levier du changement

L'économie classique reste longtemps marquée, comme les autres sciences sociales, par une vision évolutionniste du changement social (Bessin et al., 2010). La transformation économique de la société est perçue de façon déterministe et linéaire. Suivant un sens de l'histoire, marxistes ou

³⁷ Lussault note l'exception de la *Time Geography* développée par Hägerstrand qui prend en compte la variable temporelle mais dont la saisie théorique reste faible.

malthusiens considèrent qu'elle est irréversible. Mais cette vision n'est pas l'apanage des classiques. Elle sous-tend également, jusqu'à récemment, les modèles d'étapes du développement (pré-industrialisation, sous-industrialisation, industrialisation, post-industrialisation) ou de déversement sectoriel (primaire, secondaire, tertiaire).

Après les classiques, la question de la possible réversibilité des phénomènes économiques demeure saillante. Il est possible de distinguer deux grandes visions opposées du temps, à savoir linéaire et cyclique. Cette dernière est essentielle pour penser l'existence même d'une dynamique économique.

Dès les années 1910, Schumpeter, avec sa théorie de l'évolution économique (1912) puis avec son ouvrage sur les *Business Cycles* (1939), marque une rupture avec la vision du temps neutre et réversible des économistes néoclassiques (Zimmerman, 2010). Dans l'optique de comprendre les transformations majeures qui éloignent de l'équilibre général et ainsi percer les secrets du caractère dynamique des processus économiques, il inscrit ses recherches dans une démarche moins théorique. En se basant sur des évidences empiriques, il établit que l'évolution résulte de l'exécution de nouvelles combinaisons, au nombre de cinq, qui constituent autant d'innovations (ouverture d'un nouveau débouché, fabrication d'un bien nouveau, introduction d'une nouvelle méthode, conquête d'une nouvelle source de matière première, réalisation d'une nouvelle organisation).

Selon lui, ces innovations impliquent une discontinuité de l'évolution économique en fonction de leur apparition par grappe, que ce soit dans le temps ou dans l'espace, et de leur portée différenciée. Elles sont responsables des cycles économiques qui peuvent être définis comme un « *changement de phases, d'amplitude identique ou proche, et de périodicité régulière, chacun des retournements prenant de surcroît son origine dans le processus de la phase précédente* » (Bosserele, 2005, p.196). Après avoir distingué trois principaux cycles (Kitchin d'environ 10 ans ; Juglar d'environ 42 mois ; Kondratieff de plus de 40 ans), Schumpeter abandonne l'hypothèse d'unicité des cycles d'affaires pour retranscrire au mieux les dynamiques qu'il observe. Les différences dans les périodes de gestation et d'absorption des innovations par le système économique ainsi que dans la diffusion de l'innovation le conduisent à construire un schéma multi-cycles. Les cycles longs, d'une durée supérieure à 40 ans, font suite à l'introduction et au déploiement d'une innovation radicale. Historiquement, il en discerne trois durant l'ère industrielle :

- 1787 – 1840 : machine à vapeur ;
- 1843 – 1897 : chemins de fer ;
- 1898 – 1939 : industries motrices (automobile, chimie, électricité).

Les autres cycles se superposent et témoignent de l'évolution d'autres variables économiques (investissements, stocks).

Avec l'introduction de l'innovation, l'analyse développée par Schumpeter renoue avec l'existence d'un caractère irréversible des phénomènes économiques. Elle permet également de réfuter les thèses d'exogénéité des crises et autres évolutions de l'activité économique en situant l'origine des cycles au sein-même du processus de production (Quilès, 1998).

Dans les années 1980, l'économie évolutionniste prolonge et enrichit ces perspectives (Dosi, 1988; Dosi & Nelson, 1994; Nelson & Winter, 1982).

S'inspirant librement des travaux de Schumpeter et Simon (Arena & Lazaric, 2003), les économistes fondateurs du courant de l'économie évolutionniste approfondissent les recherches sur les processus et mécanismes endogènes de transformations de l'économie (Boschma & Martin, 2007). L'innovation, perçue comme endogène, prend la forme d'un changement continu dans un processus incrémental. A la recherche de ses fondements microéconomiques, l'accent est mis sur l'étude des processus dynamiques qui engendrent des changements économiques irréversibles, sensibles à la trajectoire suivie. Richard Nelson et Sidney Winter (1982) soulignent, en effet, le poids du passé et ses effets décisifs sur les décisions microéconomiques. Avec une forte analogie biologique (Arena & Lazaric, 2003), ils livrent une analyse de l'innovation composée de processus imparfaits d'apprentissage et de découverte ainsi que de mécanismes de sélection. Les agents économiques essaient de nouvelles façons de faire, apprennent de leurs erreurs (et de celles des autres) et contribuent à l'évolution endogène de leur environnement. L'innovation étant basée sur des sources de connaissances variées, l'apprentissage est complexe, incertain, cumulatif et fortement interactif (Dosi, 1988). Les économistes évolutionnistes s'éloignent de l'entrepreneur schumpétérien pour aller vers le collectif innovateur inspirant les travaux du GREMI.

Quelle signification pour l'attention portée au temps ? Pour Zimmermann, au sein de l'approche évolutionniste, « *l'attention sur la marque du temps se porte sur les trajectoires et plus particulièrement sur les effets de cumulativité, lesquels fondent les processus de dépendance du sentier* » (Zimmermann, 2010, p.56). Ces derniers « *traduisent des situations dans lesquelles l'équilibre de long terme peut être modifié (radicalement) par des événements historiques, de faible importance, tout au long du chemin* » (*Ibid.*, p.58). Les économistes évolutionnistes démontrent que l'histoire compte. Nous rejoignons l'idée de traces du passé présente en géographie, en lui adjoignant une approche plus dynamique due aux potentielles innovations qui rendent le processus irréversible.

Vers une temporalité évènementielle

Notre travail s'inscrit pleinement dans une conception évènementielle de la temporalité (Sewell, 2010). Celle-ci refuse les deux hypothèses fondamentales de la conception expérimentale³⁸ à savoir la constance des lois causales au cours du temps et l'indépendance causale de chaque séquence d'occurrence par rapport aux occurrences précédentes et suivantes. Elle fait, au contraire, l'hypothèse que les évènements sont majoritairement dépendants du sentier. L'évènement est défini comme « *sous-catégorie relativement rare des faits qui transforment significativement les structures* » (*Ibid.*, p.129). Elle présente en cela un point commun avec la temporalité téléologique³⁹ mais en diffère par ailleurs en considérant la causalité temporellement hétérogène. William Sewell (*Ibid.*) résume la conception évènementielle ainsi :

« *L'histoire présente à la fois des stabilités tenaces et des ruptures soudaines, et même les bifurcations historiques sont entrelacées avec de remarquables continuités. Dire que les évènements transforment les structures implique précisément que les structures qui émergent des évènements sont toujours des transformations de structures préexistantes, et donc qu'elles sont à la fois dans la continuité de celles-ci et différentes.* » (*Ibid.*, p.131).

Sans être dans une approche totalement déterministe de l'évolution des territoires, nous reconnaissons l'importance de l'histoire : les trajectoires des territoires sont en partie dépendantes de leur passé. En partie seulement car ces trajectoires sont faites d'histoires d'hommes et de contingences qui peuvent parfois transformer profondément le développement économique territorial. A ce titre, les innovations, qu'elles soient technologiques ou sociales, apparaissent comme des évènements, c'est-à-dire des ruptures venant potentiellement modifier le destin des territoires. Nous nous extrayons par ailleurs d'une quelconque linéarité du développement tant nous supposons que la diversité des contextes et spécificités territoriales peut être source de trajectoires variées. Nous nous rapprochons ainsi de l'idée de rythme. Pour Pierre Dockès et Bernard Rosier (1983), le rythme revêt la forme de ce qui n'a pas de forme et le temps est perçu comme une composition de mouvements ondulatoires ou comme une succession périodique de conjonctures multiples.

³⁸ Dans une conception expérimentale de la temporalité, les chercheurs sont à la recherche de facteurs causaux pour des évènements historiques comparables. Cela consisterait, en géographie économique, à « *chercher les facteurs qui produiraient inmanquablement, en tout temps et en tous lieux, le développement économique* » (Bouba-Olga, 2017, p.79). Cette conception paraît très proche de celle adoptée par les recherches portant sur la résilience régionale.

³⁹ Suivant une temporalité téléologique, l'histoire résulte de lois transhistoriques du progrès : « *l'orientation et la signification de l'histoire étaient une conséquence, non des évènements en grande partie contingents qui en constituaient la surface, mais de forces causales anonymes de long terme, dont les évènements historiques étaient au mieux des manifestations* » (Sewell, 2010, p.112). L'histoire est considérée comme un accomplissement temporel d'une logique inhérente du développement, d'un « *sens de l'histoire* ».

Rappelant que l'économie constitue un fait social, ils considèrent que « *les rythmes qui scandent l'activité économique sont fondamentalement liés au processus même de changement technique et du changement social* » (Dockès & Rosier, 1983). Selon nous, les territoires, en tant que construction sociale, possèdent leur propre rythme, non cyclique.

Parce qu'il semble *a priori* approprié à la lecture dynamique du développement économique territoriale que nous proposons d'adopter, la question de l'emploi du concept de résilience se pose ouvertement.

3.3.2. Dépasser la résilience

Eu égard à notre question de recherche, le récent, et non moins puissant, déploiement en sciences régionales du concept de résilience semblait le rendre incontournable. En examinant ici son application à des contextes socio-économiques ainsi que les principales méthodes retenues et leurs résultats, nous motivons notre choix de ne pas le retenir comme structurant dans notre travail de thèse.

Le concept de résilience appliqué à des contextes socio-économiques

Issu du champ de la physique puis développé en écologie, le concept de résilience fait référence à la « *capacité d'un système à pouvoir intégrer dans son fonctionnement une perturbation, sans pour autant changer de structure qualitative* » (Aschan-Leygonie, 2000, p.65). S'il semble difficile de transposer un concept élaboré dans le cadre de l'analyse d'un matériau inerte puis d'un système vivant à un système aussi complexe qu'un territoire, certains géographes tels que Guy Baudelle et Philippe Pinchemel (1986) puis Christina Aschan-Leygonie (2000) ont étudié la question avant que le concept ne soit à la mode (Hamdouch et al., 2012). La diffusion en géographie s'opère notamment via les cindyniques où la résilience se substitue progressivement à la vulnérabilité (Barroca et al., 2013). D'après Simmie et Martin (2010), le développement de l'étude des politiques émergeant, dans un monde devenu incertain, face à une multiplication de changements – qu'ils soient économiques, technologiques, géopolitiques ou encore environnementaux – explique l'intérêt croissant qui lui est porté en sciences régionales. Dans ce cadre, ce concept en émergence ne fait pas encore l'objet d'un consensus en termes de définition (Boschma, 2015). Certains auteurs soulignent ainsi son caractère « *fuzzy* » (Pendall et al., 2010) ou de « *buzzword* » (Martin et Sunley, 2015).

Dans l'ensemble des disciplines qui le mobilisent, trois grandes acceptions peuvent être distinguées. La première acception de la résilience suggère un retour à l'équilibre ou « *return to conditions before a shock* » (Pendall et al., 2010, p.71). Cette définition renvoie à une vision

traditionnelle de la stabilité. La résilience d'un système s'apparente à sa stabilité proche d'un état d'équilibre permanent (Aschan-Leygonie, 2000). Principalement employée en physique (résistance d'un matériau) mais aussi parfois en écologie, elle est qualifiée d'« *engineering resilience* ». La focale est mise sur la vitesse et l'étendue du retour à l'état initial (Martin & Sunley, 2015). La deuxième acception du concept de résilience, nommée « *ecological resilience* », découle directement des travaux de Crawford Stanley Holling. Elle est, comme son nom l'indique, principalement mobilisée en écologie et écologie sociale. La résilience d'un système se traduit, ici, par un maintien de ses fonctions et structures essentielles sans que ne soit nécessairement préservé un état d'équilibre unique (Aschan-Leygonie, 2000). Martin et Sunley (2015) l'appréhendent comme l'habilité à absorber un choc. Si l'idée d'un unique équilibre disparaît, cette acception se situe encore dans une perspective d'équilibres, désormais multiples. Le système résilient passerait d'un équilibre à l'autre. Enfin, la troisième acception de la résilience, plutôt présente en psychologie et dans les théories organisationnelles, renvoie à l'idée de « *positive adaptability* », pouvant être définie comme « *capacity of a system to maintain core performances despite shocks by adapting its structure, functions and organization* » (Martin & Sunley, 2015, p.4). S'éloignant de l'idée d'un retour à un quelconque équilibre, il s'agit ainsi de la capacité d'un système à adapter sa structure interne en réponse à un choc externe ou en réaction à des défis internes (Martin & Sunley, 2007).

Nous le comprenons, la question la plus saillante pour recourir à l'usage de ce concept en géographie économique est celle de la référence à l'équilibre. Les acceptions considérant la résilience comme une réponse aux perturbations externes par un retour à l'équilibre initial ou par le biais de la fixation d'un nouvel équilibre tendent à être rejetées en géographie économique évolutionniste dans la mesure où les systèmes économiques régionaux sont rarement, si ce n'est jamais, en équilibre (Boschma, 2015). Qui plus est, la réaction face à un choc est perçue de façon trop binaire par les deux premières acceptions : « *Resilience analysis tends to portray systems as responding dichotomously to shocks, either recovering to original state or pushed to a new state, whereas in reality response is a complex mix of continuity and change* » (Martin & Sunley, 2015, p.8). La résilience doit intégrer une certaine complexité loin de l'équilibre, ce que propose la troisième acception, qui permet d'appréhender la résilience comme un concept évolutionniste (Simmie et Martin, 2010). De la sorte, elle se situe à la frontière entre adaptation et adaptabilité (Martin & Sunley, 2015; Pike et al., 2010) permettant de considérer différentes temporalités. L'adaptation fait référence à la capacité de résistance à court terme à une perturbation. Quant à l'adaptabilité, elle traduit la capacité à trouver de nouvelles trajectoires de développement davantage sur un temps long. Nous proposons de retenir la définition suivante :

« *the capacity of a regional or local economy to withstand or recover from market, competitive and environmental shocks to its developmental growth path, if necessary by undergoing adaptive changes to its economic structures and its social and institutional arrangements, so as to maintain or restore its previous developmental path, or transit to a new sustainable path characterized by a fuller and more productive use of its physical, human and environmental resources* » (Martin & Sunley, 2015, p.13).

Défini ainsi, les principaux questionnements qu'apporte ce concept entrent pleinement en résonance avec les préoccupations centrales de ce travail de thèse.

Martin et Sunley (2015) considèrent qu'il pose quatre questions auxquelles nous ajoutons celles identifiées par Alessandra Faggian et al. (2017). En premier lieu, se pose la question « *of what* » qui suggère de circonscrire l'unité spatiale étudiée. Ensuite, ce concept conduit à s'interroger sur « *to what* » : la nature de la perturbation, sa durée, son intensité. Sur ce point, le débat est encore largement ouvert. La plupart des auteurs s'accordent sur le caractère soudain de la perturbation venant affecter le système étudié, celle-ci pouvant néanmoins être aussi bien locale que globale. La troisième question amenée par la résilience est celle des moyens, « *by what means* » : Quels mécanismes et processus soutiennent la capacité de résilience ? Quatrième question soulevée par la résilience est celle de l'après formulée par Martin et Sunley comme « *with what outcome* ». L'unité spatiale retourne-t-elle à un état de pré-choc ou a-t-elle construit de nouvelles trajectoires de croissance ? Enfin, l'ultime question posée par Faggian et al. (2017) est celle de la temporalité – « *over what period* ». Certaines unités spatiales peuvent être plus rapides que d'autres à absorber le choc ou à trouver de nouveaux chemins de développement. Dès lors, quelle échelle temporelle retenir ?

Parmi ces différentes questions que permet de poser la résilience, certaines attendent une réponse en amont puisqu'elles contribuent à circonscrire le sujet d'un point de vue spatial et temporel. C'est le cas de « *of what* », « *to what* » et « *over what period* ». Les autres (« *by what means* », « *with what outcome* ») appellent des réponses pouvant être apportées uniquement via la mise en place d'une méthodologie précise.

Mesures et déterminants de résilience économique régionale

Martin (2012) puis Martin et Sunley (2015) distinguent quatre dimensions de la résilience régionale qui, selon la priorité qui leur est accordée, orientent les choix méthodologiques. Pour Martin (2012, p.11), ce sont :

- « resistance, that is the vulnerability or sensitivity of a regional economy to disturbances and disruptions, such as recessions. »
- « the speed and extent of recovery from such a disruption. »
- « the extent to which the regional economy undergoes structural re-orientation and what implications such re-orientation has for the region's output, jobs and incomes. »
- « the degree of renewal or resumption of the growth path that characterized the regional economy prior to the shock »

Martin et Sunley (2015) enrichissent ces dimensions en mettant l'accent sur le caractère processuel et séquentiel de la résilience (Martin et al., 2016). Ces dimensions sont autant d'étapes qui se succèdent dans le temps. Ils insistent également sur le fait que ces étapes dépendent de la nature, de la profondeur et de la durée du choc. Ils les réorganisent et les définissent ainsi (Martin & Sunley, 2015, p.13) :

- « vulnerability (the sensitivity or propensity of a region's firms and workers to different types of shock) »;
- « resistance (the initial impact of the shock on a region's economy) »;
- « robustness (how a region's firms, workers and institutions adjust and adapt to shocks, including the role of external mechanisms, and public interventions and support structures) »;
- « recoverability (the extent and nature of recovery of the region's economy from shocks, and the nature of the path to which the region recovers) ».

Plusieurs méthodes sont utilisées pour analyser la résilience régionale. La plupart d'entre elles, basées sur des modèles économétriques, visent à la mesurer. Le tableau 7 détaille les quatre méthodes principalement mobilisées.

Tableau 7 : Les différentes méthodes d'analyse de la résilience régionale

Method	Focus	Examples
1. Case study based	Mainly narrative based, may involve simple descriptive data and interviews with key actors, interrogation of policies.	Munich (Evans and Karecha, 2014); Cambridge and Swansea (Simmie and Martin, 2010); Buffalo and Cleveland (Cowell, 2013)
2. Resilience indices	Singular or composite, comparative, measures of (relative) resistance and recovery, using key system variables of interest.	UK regions (Martin, 2012); US cities and counties (Augustine et al., 2013; Han and Goetz, 2013)
3. Statistical time series models	Impulse response models; error correction models. These estimate how long it takes for impact of shock to dissipate (how much of the impact is subsequently eliminated per unit time period).	US regions (Blanchard and Katz, 1992); UK regions (Fingleton et al., 2012)
4. Causal structural models	Embedding resilience in regional economic models to generate counterfactual positions of where system would have been in the absence of shock.	US metropolitan areas (Doran and Fingleton, 2013); EU regions (Fingleton et al., 2014)

Source : Martin et Sunley, 2015, p.17.

Selon Martin et Sunley (*ibid.*), s'il y a plusieurs possibilités pour mesurer le degré et la forme d'une résilience régionale face à un choc économique, son appréhension complète requiert une phase d'enquête qualitative. Pourtant de nombreuses recherches s'arrêtent à l'analyse des résultats des modèles économétriques déployés. Elles mettent en général la focale sur une ou deux dimensions de la résilience : la résistance (*resistance*) et la reprise (*recoverability*). A partir d'une variable liée à l'emploi (principalement taux de chômage), ces recherches visent à mesurer la résilience dans différentes régions, cela afin de déterminer des facteurs de résilience (à titre d'exemple : Faggian et al., 2017; Clark et al., 2010; Giannakis & Bruggeman, 2017 ; Martin & al, 2016). L'approche comparative permet, face au même choc (souvent la crise économique de 2008), par le biais d'un modèle économétrique de tester l'influence de différents déterminants. En cela, elle répond à la question « *by what means* » en révélant les « *mechanisms and processes by which a regional or local economy reacts and adjusts to a shock* » (Martin & Sunley, 2015, p.12). Généralement, pour la résistance, est analysé l'impact du choc sur le taux de chômage et pour la reprise le retour au taux de chômage initial (ou son recul).

En raison de l'expansion des travaux sur la résilience régionale, de nombreux déterminants ont été étudiés. Parmi eux, comme nous l'avons exprimé dans le deuxième chapitre, une large place est accordée à la structure industrielle sans que le débat relatif à la spécialisation n'ait été tranché [section 2.1.1]. Citons d'autres déterminants :

- L'effet macro-régional, la vocation industrielle régionale ainsi que l'effet-taille (Faggian et al., 2017) ;
- Le niveau d'éducation et les migrations (Giannakis & Bruggeman, 2017) ;

- L'innovation régionale (Clark et al., 2010) ;
- Les politiques nationales et régionales (Kakderi & Tasopoulou, 2017) ;
- Le facteur « *region-specific* » (Martin et al., 2016) qui rejoint l'effet local.

Il nous est impossible de dresser la liste exhaustive de ces déterminants, retenons simplement qu'il est souvent difficile d'évaluer exactement le poids de chacun et leur rôle exact tant il peut varier d'un contexte local à l'autre.

Se démarquer de la résilience régionale

Explorer la résilience régionale permet de poser des questions pertinentes sur les perturbations qui viennent modifier le développement des territoires et la façon dont ceux-ci y répondent. Les six questions énoncées ainsi que les différentes dimensions de la résilience ne sont pas éloignées de l'objectif que s'est fixé ce travail de thèse. Mais comme le remarquent Susan Christopherson et al. (2010), ce ne sont pas véritablement de nouvelles questions. Dans le passé, les sciences régionales ont déjà cherché à étudier la façon dont les régions ont répondu aux récessions économiques comme à la crise du fordisme. Pour Robert Hassink (2015), la plus-value apportée par le concept de résilience en géographie économique et en particulier dans la géographie économie évolutionniste, est relativement faible. Pour Christopherson et al. (2010), le succès du concept tient à sa malléabilité ainsi qu'à sa rapide et facile appropriation par tous les acteurs du développement économique : chercheurs, praticiens et politiques. Pour Martin et Sunley, l'apport du concept proviendrait plutôt du fait qu'il nous encourage « *to recognize the potential impact that major shocks can play in the process of uneven regional development, and to explore how regions, localities and cities differ in vulnerability and reaction to shocks.* » (Martin & Sunley, 2015, p.12).

Effectivement, les perturbations étudiées dans la plupart des recherches sur la résilience s'apparentent à des chocs économiques tels que des crises ou de courtes périodes de récession. De nombreux chercheurs plaident d'ailleurs pour limiter la mobilisation de la résilience à des perturbations au caractère soudain. Or, notre travail de thèse en s'intéressant à l'avenir productif des territoires industriels porte principalement sur le processus de désindustrialisation et, plus généralement, sur l'ensemble des mutations industrielles. Celles-ci peuvent se traduire brutalement au niveau territorial mais ce sont davantage des perturbations de long terme. En outre, les recherches sur la résilience appréhendent les perturbations comme des chocs externes. Cela peut être justifié par leur concentration sur des crises économiques conjoncturelles. Comme nous l'avons démontré tout au long de cette partie, désindustrialisation et mutations ne sont pas des éléments perturbateurs exogènes. Ce n'est donc pas qu'une affaire de résistance puisqu'ils s'entremêlent aux dynamiques locales de développement et se confrontent aux spécificités territoriales.

Par ailleurs, dans les méthodes déployées pour mesurer la résilience, les modèles économétriques dominent. Ils visent à mettre en lumière les différents déterminants de résilience. En cela, ils se rapprochent de recherches de liens de causalité propres à la temporalité expérimentale (Sewell, 2010). L'idée que sous-tendent ces recherches est effectivement de trouver les facteurs de résilience qui constitueraient des éléments à reproduire ailleurs pour améliorer la résilience des régions les plus en difficulté. Or, les facteurs sont fortement dépendants des contextes territoriaux et des spécificités territoriales construites dans le temps long comme le reconnaissent certains auteurs : « *regional resilience is the outcome of a complex of factors, some of a general system-wide nature, but which vary in relative importance and influence from region to region and from city to city, and others that are locally specific* » (Martin & Sunley, 2015, p. 25). Sans approfondissement plus qualitatif, les études économétriques ne peuvent mettre en évidence toute la complexité des mécanismes de résilience régionale. Ceci est d'autant plus valable lorsque l'on considère que, dans de nombreux cas, la mesure de la résilience se borne à l'étude de l'évolution du taux de chômage. Pour le dire autrement, il nous semble périlleux de parler de meilleure ou plus grande capacité de résilience uniquement à partir d'un indicateur quantitatif. La concentration sur un indicateur, et particulièrement sur celui du taux de chômage, nous paraît très (trop) restrictive pour mettre en lumière des facteurs pouvant soutenir un horizon désirable. Ceci nous amène à une autre critique adressée, non au concept, mais à son utilisation : sa trop grande normativité. Si l'on s'en tient à une définition à la frontière de l'adaptation et de l'adaptabilité : Un territoire dont le taux de chômage recule est-il nécessairement résilient ? A l'inverse, un territoire perdant population et emploi ne pourrait-il pas l'être ? Comme l'envisage Christine Liefooghe, « *un territoire [pourrait] être résilient en adaptant sa structure et son fonctionnement à une certaine forme de décroissance* » (Liefooghe, in Hamdouch et al., 2012, p.25).

Finalement ce n'est pas tant la définition du concept de résilience ni les questions qu'il pose qui nous sont problématiques. Ce sont plutôt les méthodes qui sont employées pour y répondre et les recommandations qui peuvent en découler qui nous paraissent éloignées d'une approche territoriale. Pour répondre à la question centrale de ce travail de thèse et saisir le rythme des territoires industriels, nous choisissons de nous focaliser plus largement sur une analyse du changement territorial.

3.3.3. Le changement territorial

Pour comprendre les origines et l'intensité du changement territorial, nous complétons les jalons posés tout au long de cette section en mobilisant principalement deux courants situés à la croisée de l'économie et de la géographie : l'*evolutionary economic geography* et le GREMI.

A la recherche d'explications alternatives aux différences de croissance régionale, les auteurs de l'*evolutionary economic geography* considèrent les processus historiques comme producteurs de l'inégale répartition de l'activité économique dans l'espace (Frenken & Boschma, 2007). Ils s'inspirent de l'économie évolutionniste dont ils appliquent les principaux concepts et méthodes à des processus et contextes spatiaux (Boschma & Frenken, 2005). Ils plaident en faveur de l'élaboration de théories traitant avec les processus irréversibles et couvrant l'impact de l'innovation comme la source ultime d'auto-transformation (Boschma & Martin, 2010a). Les auteurs adoptent pour cela une double entrée : « *our concern is both with the ways in which the forces making for economic change, adaptation and novelty shape and reshape the geographies of production, distribution and consumption, and with how the spatial structures and features so produced themselves feedback to influence the forces driving economic evolution* » (Boschma & Martin, 2007, p.539). L'espace est perçu simultanément comme produit et producteur de l'histoire. Mais, fondé sur la distribution spatiale des routines (expériences et connaissances tacites) (Boschma & Frenken, 2005) cet espace est initialement « *neutre* », totalement séparé des acteurs et façonné par l'innovation des firmes (Crevoisier, 2011). Ce courant plutôt microéconomique est, de plus, marqué dans ses méthodes par une prédominance de la modélisation formelle. D'un point de vue épistémologique, l'espace de la géographie économique évolutionniste est donc loin de notre territoire. Pourtant, nous le verrons, certaines propositions théoriques sont extrêmement stimulantes pour alimenter notre réflexion.

A l'inverse, le GREMI présente l'avantage de s'inscrire directement dans la filiation territoriale considérant « *le territoire [...] à la fois extérieur, hérité par les acteurs, et interne, produit par ces interactions d'acteurs institués* » (*Ibid.*, p.977). S'il n'est pas entièrement focalisé sur une perspective dynamique du développement régional, son quatrième programme de recherche est explicitement intitulé « *Dynamics of innovative regions* » (Ratti et al., 1997).

Irréversibilité et dépendance de sentier

Evolutionary economic geography, GREMI et approche territoriale au sens plus large se rejoignent sur la prise en compte de l'existence de phénomènes de dépendance de sentier qui traduisent « *l'influence durable de moments-clés, d'événements qui scandent l'histoire des tissus et y produisent des bifurcations ou des cristallisations, créant chaque fois de nouvelles irréversibilités* » (Mendez & Mercier, 2005, p.360).

Le concept de *path dependence*, lorsqu'introduit par Paul David et Brian Arthur dans les années 1980, peut être défini comme « *a way of characterizing the evolution of technologies and technological standards* » (Martin, 2010). Dans cette optique, ces auteurs le mobilisent dans des

modèles qui s'expriment en termes d'équilibres multiples, la trajectoire menant à la reproduction de la technologie ou de l'industrie choisie. En économie, cette situation résulte de phénomènes de rendements décroissants : la probabilité de maintien sur une trajectoire s'accroît si à mesure que l'on avance, les rendements croissent (en corollaire, les coûts de sortie s'accroissent). Pour l'appliquer à des économies régionales, Martin et Sunley (2010) soulignent l'enjeu de s'éloigner de l'idée d'un quelconque équilibre dans la mesure où les économies régionales suivent des trajectoires largement évolutives dans le temps.

Le concept de *path dependence* est largement repris en géographie économique mais plus rarement conceptualisé et non nécessairement mis en lien avec les autres concepts évolutionnistes (Boschma & Martin, 2010a). D'après Hassink (2010a), il est, avec celui de verrou (*lock-in*), incontournable pour comprendre les différences dans l'adaptabilité régionale économique, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles certaines économies régionales parviennent à se renouveler alors que d'autres s'enferment dans le déclin. Les régions de tradition industrielle constituent, à ce titre, un cas d'étude intéressant puisqu'intrigant tant les différences d'adaptation semblent importantes (Greco & Di Fabbio, 2014; Hu & Hassink, 2015). La même remarque s'applique, selon nous, à l'ensemble des territoires industriels.

Si elles ne transparaissent pas clairement lors de leur redécouverte, ces considérations dynamiques ne sont pas absentes des fondements théoriques marshalliens comme le montre Bruno Lecoq :

« L'équilibre d'un système économique et sa trajectoire d'évolution sont non seulement sensibles aux conditions initiales, mais dépendent surtout du chemin qui a été parcouru dans le passé, c'est-à-dire de la chronique des aléas du système et de petits événements initiaux ou « accidents historiques », pouvant être fortuits, mais qui se trouvent considérablement amplifiés par la dynamique de mécanismes cumulatifs spécifiques conduisant à des situations d'irréversibilité. Ces mécanismes, qui ont trouvé dans la littérature économique contemporaine d'inspiration évolutionniste des développements importants associés à une formalisation rigoureuse, n'étaient pas étrangers à A. Marshall » (Lecoq, 1993, p.222).

Le GREMI insiste de la même façon sur l'influence de l'histoire en reconnaissant l'importance du phénomène de dépendance de sentier pour les trajectoires d'évolution des milieux. L'histoire conditionne effectivement *« le développement des savoir-faire, des règles, du capital relationnel et de l'ouverture sur l'extérieur et influence ainsi la capacité du milieu à imaginer de nouvelles solutions et à réagir aux stimuli extérieurs »* (Tabariès, 2005). Muriel Tabariès poursuit : *les contraintes héritées*

du passé limitent souvent les sentiers d'évolution possible, du fait de la prégnance (ou pesanteur) de règles, routines, institutions ou comportements difficiles à changer » (Ibid., p.11-12).

Le concept de verrou, mobilisé par le courant de l'*evolutionary economic geography*, complète celui de dépendance de sentier dans l'idée d'une relative stabilité des économies régionales puisqu'il « *captures the idea that the combination of historical contingency and the emergence of self-reinforcing effects, steers a technology, industry or regional economy along one 'path' rather than another* » (Hassink, 2010b). Gernot Grabher (1993) distingue trois grands types de verrous :

- Les verrous fonctionnels font référence aux liens hiérarchiques pouvant exister entre des grandes entreprises et leurs fournisseurs qui, du fait de ces liens, limitent leurs efforts dans le développement de certaines fonctions (recherche et développement, marketing...)
- Les verrous cognitifs caractérisent un système partagé de valeurs et de représentations n'étant pas sans rappeler les communautés présentes dans les districts.
- Les verrous politiques correspondent à des tissus institutionnels (administrations politiques, unions de commerces, etc.) qui cherchent à préserver les structures traditionnelles existantes et limitent de fait, la restructuration industrielle et le développement d'autres activités.

Ces trois verrous peuvent être considérés comme des verrous régionaux définis par Hassink comme « *a set of interrelated lock-ins that manifest themselves at the regional level, but are influenced and affected by both intra-regional and extra-regional factors* » (Hassink, 2010a, p.452). Depuis Grabher (1993), ces verrous ont souvent été repris notamment dans l'optique d'étudier leur rôle comme entrave aux processus de restructuration dans les vieilles régions industrielles (Hassink, 2010b). En s'appuyant sur les résultats d'autres auteurs, Hassink (2010a) souligne les principaux résultats de ces recherches : les verrous régionaux semblent particulièrement prégnants dans les régions marquées par une mono-industrie, particulièrement lorsque celle-ci est intensive en capital (acier, mines de charbon, construction navale), autrement dit dans les bassins industriels issus de la révolution industrielle. Il insiste également sur l'encastrement de ces verrous dans des contextes institutionnels nationaux et internationaux devant de fait, être considérés.

Malgré l'existence de ces verrous et des irréversibilités construites sur un temps long, la complexité du changement territorial nécessite de dépasser la « *dépendance de sentier* » comme seul guide de ses traces. Certains éléments peuvent venir rompre les trajectoires de développement en cours.

Les origines du changement territorial

Dans les années 1990, Véronique Peyrache-Gadeau (1995) observe l'évolution différenciée de la structure des systèmes locaux sous l'influence simultanée de conditions externes et des transformations cumulatives au sein de leur système productif. De la même façon, nous pensons que le changement territorial des territoires industriels procède d'une combinaison de facteurs exogènes et endogènes. Le point de départ de ce travail se situe d'ailleurs dans l'analyse du processus de désindustrialisation élargie à l'ensemble des mutations productives. Ces éléments semblent contextuels et *a priori* extérieurs aux territoires considérés. L'approche territoriale adoptée dans ce travail invite pourtant à ne pas considérer le territoire comme un simple support de ces perturbations qui lui seraient entièrement externe. Comme nous l'avons montré, elles se confrontent aux spécificités de chacun des territoires et font l'objet d'une appropriation variée de la part de l'ensemble des acteurs en présence. Mais lorsque l'on interroge l'avenir productif des territoires industriels, l'idée sous-jacente est celle de la recherche des sources pouvant impulser un renouveau venant rompre le cercle vicieux de la désindustrialisation. Principal levier de changement économique, l'innovation apparaît comme un puissant facteur de changement territorial.

En éclairant le rôle du territoire dans la dynamique industrielle, nous avons insisté sur la mise en évidence du caractère endogène de l'innovation par l'approche territoriale. Mais en retour, seul le GREMI s'est véritablement intéressé à la capacité des territoires à se renouveler qu'induit l'innovation. Les milieux innovateurs ne constituent pas un modèle mais une source de trajectoires territoriales différenciées puisqu'au « *au sein de ces trajectoires dépendantes du passé, [ils] sont alors l'expression de ces phénomènes aléatoires (les comportements d'innovation étant par nature peu prévisibles) qui viennent rompre les déterminismes antérieurs et infléchissent le sens du parcours des systèmes locaux* » (*Ibid.*, p. 276)

Aydalot (1986b) met en lumière différentes trajectoires d'innovation :

- La rupture-filiation fait référence à la reconversion d'un tissu industriel passant par un réemploi des savoir-faire locaux. Elle implique une bifurcation du milieu local (Tabariès, 2005).
- L'attraction se caractérise par la capacité d'attraction d'entreprises extérieures au territoire. Celle-ci s'appuie sur des aménités et externalités construites ou fournies par celui-ci.
- Quant à la trajectoire de polarisation, elle provient de la création d'entreprises innovatrices directement issues de la recherche, sans qu'il n'y ait de continuité avec les

expériences territoriales passées. Ces entreprises deviennent les centres de production de connaissance.

Cette diversité de trajectoires révèle l'absence de logique mécaniste dans l'évolution puisque celle-ci résulte à la fois de conditions initiales spécifiques à chaque territoire et de petits événements uniques, non prédictibles et non reproductibles. Contrairement à la croyance selon laquelle les changements n'interviennent que de l'extérieur des milieux locaux, les milieux innovateurs apparaissent comme des économies territoriales qui secrètent leur propre dynamique, via l'innovation (Peyrache-Gadeau, 1995). Le système local détient alors une capacité à construire chemin faisant de nouvelles options productives et s'engager dans un processus global de changement.

Récemment, approfondissant encore davantage la façon dont l'innovation forge le territoire, Jacques Fache et Abdelillah Hamdouch émettent l'hypothèse que « *l'espace géographique et les territoires sont des organisations potentiellement instables, en fonction du type d'innovation qui les structure* » (Fache & Hamdouch, 2014, p.26). Selon eux, « *l'innovation introduit une différenciation fondamentale entre les espaces qui la produisent, ou sont touchés par elle, et ceux qui en sont écartés. Ce différentiel se retrouve très régulièrement pour expliquer l'émergence et l'affirmation de certains lieux.* » (*Ibid.*, p.28). Considérant les mécanismes renouvelés de diffusion de l'innovation du fait de la constitution de réseaux d'entreprises, ils considèrent le rythme des territoires en fonction de l'innovation et de sa diffusion.

Si l'on en revient à la théorie de la dépendance de sentier, les créations de trajectoires appliquées à un contexte économique régional ne peuvent être apparentées à celles des trajectoires technologiques moins complexes qui, selon David, font exclusivement suite à des chocs exogènes ou des événements hasardeux. A l'extrême, pour Hu et Hassink, « *this concept [of path creation] indicates that the emergence of new industries and paths in old industrial areas is by no means without foundation, which is usually (pre)conditioned by the previous localized legacies and pre-existing paths* » (Hu & Hassink, 2015, p.5). Sans considérer que l'origine des nouvelles trajectoires est toujours endogène, Martin et Sunley (2010) suggèrent leur grande diversité [tableau 8].

Tableau 8 : La diversité dans la création de trajectoires

		Origins of new path of development	
		Deliberate and intentional	Chance and accidental
Place and path effects	Enabling new paths	Agents search for opportunities, re-use resources, transfer competences as basis of new growth	Agents gain assets and experience, but accidents and events trigger new path
	Constraining to existing path	Designed interventions to break path or switch location to overcome lock-in	Unpredictable external shocks and random events old trajectory and launch new path

Source : Martin & Sunley, 2010, p.80.

Ils discernent quatre scénarii possibles de création/apparition de nouvelles trajectoires de développement selon que les trajectoires passées soient favorables ou contraignantes (renouant avec l'idée de dépendance de sentier et de verrous) et selon que les origines soient intentionnelles et délibérées ou accidentelles. Cette intentionnalité guidant le changement rappelle l'importance d'appréhender le rôle des acteurs territoriaux, qu'ils soient économiques ou politiques, dans les ruptures qui peuvent apparaître. Ce rôle a été souligné à plusieurs reprises dans cette première partie. Le deuxième chapitre a été l'occasion d'exposer le passage à une logique de redéveloppement territorial dans les territoires industriels en difficulté et les choix politiques effectués dans certains d'entre eux pour s'orienter vers des voies de développement plus résidentiel. Au début du présent chapitre, en matière productive, nous avons également insisté sur les mécanismes productifs du développement territorial pouvant être, eux-aussi, soutenus par des choix politiques : favorisant certains modes de développement territorial, cherchant la construction de ressources territoriales...

Conclusion du chapitre 3

Jusqu'aux années 1970/1980, rares sont les théories liant espace et économie s'intéressant aux spécificités socio-culturelles locales. Ces théories, dont l'économie spatiale et la science régionale, utiles face aux questions d'industrialisation et d'essor régional inégal se révèlent rapidement insuffisantes pour comprendre les raisons pour lesquelles certains espaces industriels résistent mieux que d'autres à l'évolution générale du contexte économique. Des districts industriels aux systèmes productifs localisés, différents modèles alimentent un outillage théorique pour appréhender ces « *régions qui gagnent* » (Benko & Lipietz, 1992b). Un tournant territorial s'opère alors (Pecqueur, 2006). L'espace devient le territoire, se construisant sous l'action des acteurs. Il apparaît progressivement comme coordinateur des activités économiques et renouvelle les fondements des processus d'innovation admis jusqu'alors. Aux configurations locales particulières mises en exergues, pour saisir l'entièreté des ressorts territoriaux du processus de désindustrialisation, nous avons adjoint une lecture plus transversale des fondements du développement territorial dans sa dimension productive : la construction de ressources faisant advenir une géographie plus dynamique, les trois logiques de développement territorial (agglomération, spécialisation et spécification) et la tension entre proximité géographique et proximité organisée.

Ces fondements restent d'actualité mais peuvent être nourris par les questionnements relatifs aux nouveaux enjeux productifs via deux grandes entrées. Parmi les moteurs généralement admis de la ville créative, les tiers-lieux, plus que les SUC, peuvent participer à une régénération du tissu productif. C'est notamment le cas des fab labs, directement issus de la révolution numérique. Ces tiers-lieux ne sont plus nécessairement l'apanage de l'urbain et font l'objet d'appropriations locales différenciées. Tout comme les nouvelles formes d'organisation productives, ils appellent à souligner le rôle que peut jouer l'innovation sociale dans le redéveloppement productif des territoires industriels et, ainsi, à réinterroger les processus d'innovation et leurs enjeux admis dans l'approche territoriale, souvent centrés sur la dimension technologique de l'innovation. Par ailleurs, les enjeux de durabilité appellent à une prise en compte des flux matériels et énergétiques qui semble pouvoir contribuer à un maintien de l'activité industrielle dans nombre de territoires. De nombreuses démarches d'écologie industrielle et territoriale ont ainsi fleuri ces dernières années, sans que nous n'ayons pour l'instant le recul nécessaire pour juger de leur contribution effective à l'ancrage territorial de l'industrie. Toujours est-il que l'approche territoriale au sens strict ne s'est que peu intéressée jusqu'ici aux questions de durabilité et de matérialité, pourtant essentielles, induites par les activités industrielles.

Si l'on perçoit les nouveaux enjeux pouvant alimenter l'avenir productif des territoires industriels, reste à connaître les mécanismes pouvant soutenir leur engagement dans ces voies de renouvellement industriel. Le local ne constitue pas une simple projection du global. Il apparaît insuffisant de projeter les différentes temporalités des objets, dans notre cas, principalement d'ordre économique, sur les territoires pour comprendre leurs dynamiques. Chacun d'entre eux possède son propre rythme sur lequel s'exercent des pressions externes comme internes qui viennent plus ou moins bouleverser leur développement. Le propos développé dans la troisième section soutient la nécessité d'une prise en compte du temps long pour comprendre les transformations vécues par les territoires industriels et nourrit la compréhension de l'origine, tant endogène qu'exogène, du changement territorial. Comme Pecqueur l'exprime, le territoire constitue « *une construction socio-spatiale qui permet au collectif concerné de produire des trajectoires de développement (au sens de l'économie industrielle), de bifurquer, de réagir* » (Pecqueur, 2013, p.316).

Si l'on considère que les dynamiques territoriales sont déterminées en partie par la propriété de dépendance du passé, l'analyse menée doit permettre de « *saisir le contexte historique, c'est-à-dire institutionnel, social, culturel du fonctionnement des activités industrielles, afin de reconstituer les logiques d'évolution et les processus historiques qui sont à l'origine de la dynamique productive de longue période* » (Lecoq, 1993, p.202). C'est la raison pour laquelle, nous faisons le choix, pour la suite de notre travail, d'explorer les trajectoires des territoires industriels.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Dans cette première partie, nous avons insisté sur la complexité des mutations productives dans lesquelles s'insère le processus de désindustrialisation. Elles participent à redessiner les contours de l'industrie et des services, et à travers eux, de la géographie productive. Nous ne reviendrons pas ici sur ces mutations qui, soulignons-le, ne conduisent pas à l'avènement d'une économie postindustrielle.

En offrant une lecture territoriale de la désindustrialisation, cette première partie donne à voir davantage qu'une analyse des effets du recul de l'emploi industriel dans les territoires marqués par le poids de l'industrie. Pour synthétiser l'apport de ces trois chapitres, nous proposons de retenir trois éléments-clés imbriqués qui ressortent particulièrement avant d'exposer la suite du travail à laquelle ils nous conduisent.

Premièrement, la désindustrialisation ne peut se résumer aux effets de la mondialisation et, en son sein, à la concurrence qui s'exerce en termes de coûts. Pour le cas français, Demmou (2010) propose une quantification du rôle de l'externalisation et des gains de productivité, facteurs « *naturels* » et statistiques, ainsi que du rôle de la concurrence internationale, englobant celle provenant des pays industrialisés. Mais pour comprendre le déploiement de la désindustrialisation à l'échelle infranationale, ce sont les déterminants locaux et territoriaux qui retiennent notre attention. La découverte de dynamiques de développement endogène, au cours des années 1980, dans ce qui est qualifié de tournant territorial de la géographie économique, participe au dépassement des théories de localisation fondées sur la seule géographie des coûts. L'entrée par le territoire intègre une pluralité de facteurs (sociaux, politiques, économiques, culturels) (Daviet, 2005) permettant de mesurer la complexité de ce qui se joue dans les territoires industriels face à la désindustrialisation. Ils ne subissent pas un recul inexorable de l'emploi industriel et ce, quelle que soit leur structure sectorielle.

Deuxièmement, les divergences territoriales appellent à une analyse plus complexe que celle s'exprimant en termes de fracture territoriale entre les territoires métropolitains et les autres. En raison du processus de désindustrialisation, il existe évidemment, en France comme dans d'autres pays industrialisés, des divergences entre territoires industriels et territoires non industriels. Elles ont notamment été révélées lors de la crise économique de 2008. Pour autant, les territoires industriels recouvrent une telle diversité de situations qu'il serait erroné de les enfermer dans une catégorie unique de territoires en déclin économique. Les régions de tradition industrielle regroupant à la fois des bassins miniers et des villes-usines, les (ex) villes industrielles recoupant

certaines des métropoles les plus dynamiques, ou encore les systèmes productifs localisés découverts dans les années 1980/1990, sont autant de territoires industriels aux dynamiques variées. Et, au sein de ces grandes catégories, tous les territoires affichent des spécificités de par leur histoire, leur spécialisation, leur caractère plus ou moins rural, etc., qui appellent à ne pas les considérer comme un tout homogène.

Troisièmement, et dans la continuité de l'élément précédent, la déconnexion qui s'opère entre géographie de la croissance et géographie du développement (Talandier & Davezies, 2009) offre de nouvelles perspectives aux territoires fragilisés par le recul de l'emploi industriel. Des mesures de développement territorial adoptées par certains d'entre eux présentées dans le deuxième chapitre le montrent : certains territoires industriels empruntent de nouvelles voies de développement hors industrie, résidentielles ou touristiques, notamment via la mobilisation du levier culturel. Néanmoins, l'hypothèse que nous portons, à savoir qu'il peut exister un avenir productif dans ces territoires, est soutenue par l'apparition de nouveaux enjeux industriels. En bref :

- La révolution numérique offre la possibilité de reconnecter lieux de consommation et lieux de production et celle d'une réindustrialisation à petite échelle ;
- L'impératif de durabilité invite à repenser les modes de production en incitant au bouclage des flux matériels plutôt que leur linéarité ;
- Les innovations sociales, dans ces territoires en difficulté, peuvent soutenir un redéveloppement productif sur de nouvelles bases ;
- La mise en réseau de compétences et de savoir-faire permet d'ancrer les activités productives dans un contexte d'externalisation intense.

Pour répondre à notre ambition d'adopter un éclairage dynamique de cette hypothèse, la dernière section de notre troisième chapitre nous a, *in fine*, conduit à considérer les fondements théoriques nous permettant de saisir les origines et l'intensité du changement territorial. Principalement issus de *l'evolutionary economic geography* et du GREMI, ces fondements nous invitent à appuyer l'approfondissement de ces trois éléments-clé, dans la deuxième partie, sur une analyse des trajectoires des territoires industriels.

Ce recours aux trajectoires permet, dans le cadre de ce travail de thèse, de considérer le passé pour apprendre du présent avec un objectif très analytique : qualifier et caractériser les trajectoires empruntées par les territoires industriels. Ce n'est donc pas à proprement parler de trajectoires dans l'espace dont il s'agit mais plutôt de trajectoires dans le temps d'entités spatialisées. Si les continuités seront mises en évidence, c'est aussi le regard porté aux sinuosités, incurvations, ruptures révélées qui nous permettra de souligner l'origine du potentiel avenir productif des territoires industriels.

DEUXIEME PARTIE : DES TERRITOIRES

INDUSTRIELS EN MOUVEMENT

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

La désindustrialisation et, de façon plus globale, les mutations industrielles qui se sont opérées ces dernières décennies ainsi que leur transcription territoriale ont été étudiées tout au long de la première partie. Ces éléments sont essentiels pour commencer à construire le fil de la réponse à notre hypothèse (pour rappel : un renouvellement productif serait possible pour les territoires industriels en fonction de leur trajectoire passée). L'analyse de l'évolution du contexte macro-économique en matière productive présenté dans le premier chapitre permet d'objectiver les raisons de la fragilité socio-économique des territoires industriels, tout en invitant à considérer les nouveaux enjeux productifs venant réinterroger les fondements-même de l'industrie. Grâce au deuxième chapitre, les enjeux territoriaux de la désindustrialisation dépassent le discours réducteur de fracture territoriale, notamment par la mise en lumière des mesures de redéveloppement existantes dans les territoires industriels, en particulier celles nourries par les différents leviers résidentiels. Si nous sortons peu à peu du discours fataliste pour ces territoires, reste que leur avenir productif demeure à ce stade du manuscrit en suspens. Le troisième chapitre, après avoir posé les bases d'une approche territoriale de l'économie productive ainsi que ses nécessaires élargissements actuels, nous invite à y répondre par une prise en compte de leur mouvement. Cette prise en compte fait l'objet de cette deuxième partie.

L'approche territoriale n'a jamais nié l'importance du temps long. Le territoire, par définition, en tant que construit enferme savoirs et savoir-faire historiques. Mais nous souhaitons franchir un pas supplémentaire en passant d'une perception statique des héritages à une vision dynamique en termes de trajectoires tant l'histoire compte pour saisir les potentialités productives futures. Cette ambition et ce parti pris transparaissent dans ce que formule Bouba-Olga : « *Les technologies d'aujourd'hui sont le produit de l'hybridation et de l'amélioration, plus souvent incrémentale que radicale, des technologies d'hier, conduisant à l'existence d'une dépendance au sentier. Il en va de même des modes d'organisation, des savoirs, des savoir-faire, plus généralement de l'ensemble des ressources mobilisables par les acteurs. Comme les ressources ont une géographie, les trajectoires économiques des territoires dépendent elles-mêmes de leur passé.* » (Bouba-Olga, 2017, p.79).

Selon le dictionnaire Larousse, la trajectoire est « *une ligne décrite par un point matériel en mouvement définie par son origine, sa flèche et son point d'impact* ». Cette acception, issue de la physique et de l'astronomie, renvoie à l'idée d'une mesure et d'un calcul possibles de la trajectoire en fonction d'un certain nombre de variables. Mais depuis les années 1980, la mobilisation de la notion de trajectoire par divers courants des sciences humaines concourent à une évolution de ses usages et par-là de son sens. C'est d'ailleurs la mobilisation de la notion de trajectoire technologique

par les économistes évolutionnistes qui a conduit à insister sur l'importance des processus cumulatifs, de l'irréversibilité et de dépendance de sentier. L'idée défendue est celle de la difficulté, pour une firme ou une industrie, engagée sur une trajectoire technologique, de développer une trajectoire alternative (Arena & Lazaric, 2003; Dosi, 1988). En géographie, la trajectoire est régulièrement mobilisée mais assez peu conceptualisée. L'espace y est intrinsèquement mêlé au temps : la trajectoire est appréhendée dans le sens de route ou d'itinéraire afin de souligner l'importance du trajet pour comprendre le point final (« *l'atterrissage* »), souvent privilégié dans les analyses plus statiques (Jolivet, 2007). Nous comprenons à travers cette idée de trajet entre deux points dans le temps, combien tout en intégrant les caractères évolutionnistes, la trajectoire peut être utile pour révéler les sinuosités, les incurvations, les ruptures dans l'histoire du territoire. En bref, tout au long de cette partie, nous souhaitons éclairer le présent à la lumière du passé pour comprendre le potentiel futur productif des territoires industriels.

Pour atteindre cet objectif, cette deuxième partie repose sur l'articulation entre une analyse quantitative et une analyse qualitative, soit une méthode mixte. Celle-ci nous semble être la plus pertinente pour saisir les tendances générales des territoires industriels prévalant à l'échelle nationale, c'est-à-dire pouvoir dresser un tableau d'ensemble de la situation globale, tout en puisant, grâce à quelques cas d'étude, nuances et exemplifications. Mais l'analyse qualitative n'est pas uniquement déployée de façon complémentaire dans l'optique d'un enrichissement de la compréhension de l'analyse quantitative. Elle permet d'adopter un angle d'approche différent et de mener plus loin notre recherche, notamment concernant ses ressorts territoriaux : stratégies et jeux d'acteurs sont difficilement perceptibles à travers des données statistiques.

La méthodologie employée relève donc de deux volets mobilisant matériaux et outils distincts :

- Le volet quantitatif s'appuie sur le traitement d'un grand nombre de données, issues de sources variées, le plus souvent à une échelle relativement fine. Sa méthodologie sera précisée lors des chapitres 4 et 5 qu'il alimente fortement.
- Le volet qualitatif se base sur un recours aux monographies existantes ainsi que sur l'exploration de nos trois cas d'étude : le Bocage Bressuirais, Romans-sur-Isère, Annonay. Présentés dans le quatrième chapitre, chacun fait l'objet de plusieurs formes d'investigation comprenant notamment une appropriation de la littérature grise et des entretiens locaux. Le guide d'entretien utilisé (commun à tous les cas) se trouve en annexe III-, la liste des personnes interrogées en annexe IV-. Ce volet qualitatif est mobilisé dans le cinquième chapitre en complément du volet quantitatif et constitue l'essentiel du matériau alimentant le sixième chapitre.

Cette partie s'organise autour de trois chapitres.

Le **quatrième chapitre** vise à éclairer ce que sont aujourd'hui les territoires industriels, dans toute leur diversité : où sont-ils ? Quelles sont leurs caractéristiques sectorielles, spatiales, démographiques, etc. ? Il s'inscrit dans la continuité des deux chapitres précédents en soulignant leur fragilité différenciée et permet, en ce sens, de rompre définitivement avec l'idée de fracture territoriale. Après avoir exposé notre méthodologie pour passer des territoires industriels aux bassins de vie industriels, nous présentons notre typologie distinguant trois types de bassins de vie industriels. Cette typologie guide, en partie, le choix de nos cas d'étude qui sont présentés à la suite.

Dans le **cinquième chapitre**, sont exposées les principales trajectoires suivies par les bassins de vie industriels à partir d'une lecture approfondie et dynamique de ce premier triptyque. La méthodologie suivie est explicitée avant que notre grille de lecture caractérisant les quatre formes de trajectoires découvertes ne soit présentée. Chaque forme fait l'objet d'un examen synthétique au sein de sections distinctes : les principales dynamiques qu'elles recouvrent sont détaillées et examinées à l'aide d'un panel d'analyses quantitatives puis exemplifiées grâce à la mobilisation de notre analyse qualitative. De ces trajectoires, ressortent différents indices quant à l'avenir productif des bassins de vie industriels.

La focale est mise dans le **sixième chapitre** sur le renouvellement productif au sein des territoires industriels situés hors de grandes aires urbaines. Comme vu dans la première partie, la littérature abonde dans le sens d'une concentration métropolitaine des moteurs productifs, y compris les remous récents faisant suite à la révolution numérique tels que les ateliers de fabrication numérique. A cela s'ajoute, nous le verrons dans le cinquième chapitre, des trajectoires de mutation plus évidentes pour les bassins métropolitains ou situés à proximité. A l'inverse, pour les territoires industriels situés hors de grandes aires urbaines, l'avenir économique paraît source de plus d'incertitudes, d'autant plus lorsque l'on choisit d'aborder cet avenir sous l'angle productif. Ces territoires présentent également l'avantage d'une moindre densité d'hommes et d'activités livrant une meilleure lisibilité et visibilité des frémissements des modèles en émergence. Pour percevoir quelles pourront être les modalités de renouvellement productif, dans la continuité des chapitres précédents, nous mettons donc dans ce chapitre, la focale sur « *ressources matérielles, immatérielles, humaines, accumulées dans le temps, qui permettent aux entreprises et aux territoires de s'adapter aux évolutions* » (Bouba-Olga, 2017, p. 92). Sont étudiés successivement les ressources à mobiliser, les modes de gouvernance à mettre en œuvre, les lieux à inventer ou à réinvestir ainsi que les hommes et femmes avec qui il faudra compter pour agir dans ces territoires.

Chapitre 4. Diversité et fragilité contrastée des territoires industriels

Dans le contexte dépeint dans le premier chapitre de ce manuscrit, les territoires caractérisés par un poids important de l'industrie, telle qu'on la connaissait jusqu'alors, apparaissent comme les plus vulnérables. Le deuxième chapitre a commencé à nuancer le constat de difficultés économiques généralisées dans ces territoires, en faisant état des mesures de redéveloppement déployées hors industrie alors que le troisième a démontré les spécificités, mises en lumière depuis les années 1970, pouvant leur permettre de « résister » du point de vue productif. L'objet de ce chapitre est de poursuivre ce travail en proposant une analyse statistique détaillée de la diversité des territoires industriels soutenant une mise en évidence de leur fragilité socio-économique contrastée.

L'histoire industrielle, ancienne comme plus récente, a forgé une pluralité de territoires industriels. Mais ce sont les régions de tradition industrielle auxquels s'apparentent bassins miniers et villes usines qui imprègnent essentiellement nos représentations. Comme l'indique Dalmasso, « *les représentations communes de l'industrie demeurent en effet fortement liées au modèle des territoires industriels, à laquelle la patrimonialisation de l'industrie a d'ailleurs largement contribué* » (Dalmasso, 2017, p.142). Le Blanc poursuit en affirmant que « *ces représentations continuent aujourd'hui de structurer largement les représentations intuitives de l'industrie, [alors qu'elles] correspondent de moins en moins à la réalité car ses formes, ses lieux, ses manifestations sont devenues plus variées et diffuses* » (Le Blanc, 2012, p.26). Dans la lignée de ces propos, il s'agit pour nous d'adopter un large prisme d'analyse n'occultant pas toute cette variété.

Récemment, Le Blanc (*ibid.*, p.83), dans le cadre de la démarche Territoires 2040 de la DATAR, recense trois types de territoires industriels, sans échelle géographique définie a priori:

- Les territoires dits bases industrielles, marqués par une « *forte proportion d'emplois industriels [...], l'industrie conserve un poids important dans les activités économiques* » (Dunkerque, Loire-Atlantique, Vallée de l'Arve) ;
- Les territoires en désindustrialisation caractérisés par un « *recul continu et marqué des emplois et de la valeur ajoutée de l'industrie depuis plusieurs décennies à partir d'un niveau initial élevé dans les années 1970 et 1980* » (Lorraine, Nord) ;
- Les territoires de nouvelles industries qui « *accueillent et développent des activités industrielles, qui pèsent encore un poids relativement faible dans l'économie locale, mais sont en croissance rapide avec de forts enjeux d'innovation et de création de futurs marchés* » (Essonne, Toulouse et sa périphérie, Montpellier).

Cette classification retient notre attention en raison de son caractère évolutif, moins figé que peuvent l'être les régions de tradition industrielle et reconnaissant, de fait, une certaine diversité des territoires industriels. Elle inspire la typologie présentée dans ce chapitre, guidant la suite de notre travail.

Dans ce chapitre, après avoir exposé la méthodologie sur laquelle s'appuie notre propre typologie, nous présentons les principales caractéristiques des trois catégories de bassins de vie industriels qui en sont issus. Leur fragilité socio-économique est ensuite finement examinée avant que ne soient présentés les trois cas d'étude retenus, reflétant notre typologie.

4.1. Des territoires aux bassins de vie industriels

Nous proposons, dans les pages qui suivent, un exposé de la méthodologie adoptée pour la construction de notre typologie basée sur le constat d'évolution des territoires les plus industriels au cours de ces dernières décennies. L'étude des caractéristiques des différents types de territoires industriels, aussi bien sectorielles que spatiales, met en lumière toute leur diversité.

4.1.1. Localiser les territoires industriels : exposé d'une démarche

Pour saisir les territoires industriels en termes statistiques, plusieurs choix relatifs à l'échelle ainsi qu'à la mesure du fait industriel ont dû être opérés. La question du maillage auquel nous travaillons est un point méthodologique important pour une analyse spatiale mais celle de la mesure du fait industriel, pour un sujet relatif à des faits éminemment économiques, l'est tout autant.

L'échelle : le bassin de vie

Le caractère multi-scalaire de nos sociétés modernes, des individus qui les composent ainsi que des organisations qui les structurent est désormais avéré (Vanier, 2015a, 2015b). Pour appréhender l'avènement de cette société mobile (Cattan, 2010), aucune échelle ne saurait être pleinement satisfaisante tant le fonctionnement spatial de nos sociétés se complexifie. De plus, comme le souligne Le Blanc (2012), le territoire de l'industrie n'a pas de périmètre géographique unique. Il aurait été possible de construire des aires fonctionnelles adoptant des périmètres variables, faisant fluctuer dans le temps les limites des aires définies en fonction d'un modèle de référence. Mais la construction de ces aires est une tâche complexe tout autant que leur compréhension et appréhension par les lecteurs. En outre, si nous souhaitons effectivement remonter dans le temps pour la suite de ce travail de thèse, c'est bien la situation actuelle des territoires étudiés qui retient notre attention. Nous avons donc fait le choix d'un périmètre fixe sur des bases actuelles.

Parmi ces périmètres fixes, deux types de zonages peuvent-être distingués : les zonages de pouvoir et les zonages de savoir (Terrier, 1998). Les premiers font référence à des zonages institutionnels. Bien que ceux-ci, souvent anciens, conditionnent désormais en partie le fonctionnement spatial de la société en s'inscrivant dans la vie quotidienne des habitants, il n'en reste pas moins qu'ils ne sont que rarement à l'origine de l'explication de l'implantation des entreprises et de la population (Talandier, 2007). Face à ce décalage, les statisticiens, notamment au sein de l'INSEE, construisent des zonages de savoir. Ils constituent des entités homogènes censées permettre l'étude des territoires sur des bases adaptées à la réalité actuelle. Citons par exemple les aires urbaines, unités urbaines, zones d'emploi ou encore les bassins de vie. A cette distinction nette, il faut toutefois mentionner le fait que les communes servent fréquemment de référence lors de la construction de zonages de savoir alors même qu'elles constituent un zonage de pouvoir (Bord, 2013). Toujours est-il que le nombre important de communes en France en fait une maille relativement fine, qui ré-agrégées, permet effectivement de construire des zonages de savoir.

Afin de refléter le plus possible la réalité économique spatiale, nous choisissons de nous extraire des périmètres administratifs, ou zonages de pouvoir. Par définition, ils ne coïncident pas avec les périmètres sur lesquels se prennent et s'appliquent les politiques publiques locales. Mais ces dernières décennies ayant vu l'évolution de la quasi-totalité des périmètres administratifs (sauf ceux des départements) et/ou de leurs compétences, ce n'est que peu dommageable.

Deux choix principaux s'offrent à nous : bassins de vie et zones d'emplois, tous deux définis par l'INSEE. D'après l'INSEE, « le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, et transports ». La France métropolitaine compte 1644 bassins de vie variant de moins de 2 000 habitants à plus de 10 000 000 pour le bassin de vie parisien. Toujours d'après l'INSEE, la zone d'emploi est « l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent ». L'INSEE dénombre 321 à l'échelle de la France métropolitaine, sur la base des mobilités domicile-travail. Elles sont cinq fois moins nombreuses que les bassins de vie, donc beaucoup plus grandes. Ces deux aires fonctionnelles ont pour point commun d'être définies à partir de la pratique des habitants et, plus précisément, de leurs mobilités.

Aujourd'hui, la zone d'emploi, de par sa méthode de construction fondée sur les mobilités domicile-travail, paraît la plus cohérente lorsqu'il s'agit d'étudier les dynamiques d'emploi. Elle est souvent préférée pour appréhender l'ensemble des dynamiques économiques. Nous avons cependant opté pour le bassin de vie, pour deux raisons principales, fortement liées. Premièrement,

le bassin de vie, construit à partir de l'accès aux services et équipements, offre une plus grande cohérence si l'on remonte dans le temps. Nous faisons l'hypothèse d'une plus grande stabilité des aires de chalandise (commerces-services) que des aires de bassins d'emplois lors de ces quarante dernières années. En effet, l'accès aux services et équipements rejoint la géographie des pôles, qui aurait relativement moins évolué dans le temps que celle des bassins d'emplois. Le nombre de ceux-ci, dans un contexte de concentration de l'emploi et de périurbanisation qui s'accompagne de mobilités domicile-travail toujours plus importantes, se serait peu à peu réduit. Deuxièmement, la relative petite taille des bassins de vie limite le risque d'hétérogénéité interne des territoires qu'ils recouvrent. Les zones d'emploi, souvent beaucoup plus grandes, englobent en général plusieurs bassins de vie. Or, les zones d'emploi les plus industrielles (selon la part de l'emploi industriel) incluent des bassins de vie qui ne le sont pas et, à l'inverse, elles n'apparaissent pas, dans certains cas, comme très industrielles alors qu'elles regroupent des bassins de vie qui le sont [annexe V-]. Les bassins de vie sont loin d'être complètement homogènes mais leur petite taille limite ce risque.

Prenons l'exemple de la zone d'emploi grenobloise. Les communes qui la composent sont réparties dans plus de vingt bassins de vie, dont celui de La Mûre. Si Grenoble et La Mûre ont effectivement en commun un passé industriel, celui-ci diffère largement, tout comme leurs trajectoires. Alors que La Mûre est un ancien bassin minier, l'industrie grenobloise était et, est toujours en partie, principalement orientée vers la mécanique et l'électronique. Au-delà de ces considérations sectorielles, le bassin de vie grenoblois est aujourd'hui métropolitain, celui de La Mûre demeure assez rural. Les caractéristiques sociodémographiques sont également bien différentes. Les considérer de concert n'aurait que peu de sens pour étudier leurs dynamiques économiques sur un temps long.

Le fait industriel : la part de l'emploi industriel

L'étape suivante consiste à cerner ce qui confère aux bassins de vie un caractère industriel. A l'échelle nationale, pour étudier le processus de désindustrialisation, nous avons vu qu'étaient principalement utilisés la valeur ajoutée et les emplois.

Concernant la spatialisation de la valeur ajoutée, plusieurs remarques peuvent être établies (Talandier & Davezies, 2009). Cette spatialisation est complexe en raison de l'existence d'entreprises multi-établissements qui nécessitent une répartition de la valeur ajoutée, passant par des choix qui ne peuvent qu'être imparfaits. Il résulte de cette difficulté l'absence de données à une échelle fine. Au mieux, il est possible d'accéder aux données relatives à la valeur ajoutée régionale. En choisissant de travailler à l'échelle du bassin de vie, nous avons besoin d'accéder à des données communales ré-agrégées par la suite. Mais hors de cette contrainte de disponibilité, se pose aussi la question de

la pertinence de l'indicateur valeur ajoutée à l'échelle locale. Ces ventes nettes des consommations intermédiaires rémunèrent le capital et le travail (les salaires) et alimentent les prélèvements obligatoires (locaux et nationaux). Par conséquent, seule une fraction du revenu généré par la valeur ajoutée locale vient irriguer le territoire dans lequel se trouve l'activité considérée. Une remarque similaire peut être adressée à la variable emploi, dans une mesure toutefois moindre, puisque cette fois seuls les revenus du travail sont concernés. L'emploi est, de plus, reconnu comme étant un instrument de mesure courant pour refléter l'industrialisation d'un territoire (Dézert & Verlaque, 1978). Et, élément notable, en termes de données disponibles, l'emploi ne souffre d'aucun problème de spatialisation et peut être, selon les sources, disponible sur un temps long. Différents organismes fournissent en effet la donnée emploi au lieu de travail, soit à partir de renseignements fournis par la population, soit à partir des déclarations d'entreprises : INSEE via le recensement de la population (RP) depuis 1968⁴⁰ ou la connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) depuis 2003 ; UNEDIC pour la période 1993-2010 ; ACOSS depuis 2007.

Dans le chapitre précédent, la porosité croissante des frontières entre industrie et services a été soulignée, tout comme l'obsolescence de cette distinction pour comprendre les mutations productives et leur traduction géographique. Toutefois, puisque nous souhaitons, dans cette thèse, mettre la focale sur les territoires les plus vulnérables face à la désindustrialisation, nous faisons le choix de nous borner aux limites classiques de l'industrie. La définition de l'industrie retenue est celle de l'INSEE : « *En première approximation, relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché.* ». Nous optons pour une prise en compte du caractère industriel des territoires via le poids que représente l'emploi industriel dans l'emploi total.

Le choix de la variable emploi industriel soulève deux principales limites liées à l'existence des gains de productivité [section 1.2.3]. En effet, la croissance de l'emploi industriel ne correspond pas nécessairement à une bonne dynamique, ou en d'autres termes, à une bonne santé de l'industrie. Les gains de productivité, particulièrement forts dans certains secteurs, ont engendré une baisse du nombre d'emplois industriels sans qu'il n'y ait forcément baisse de la production de biens. Dézert et Verlaque avaient déjà pointé cette limite, « *les effectifs de salariés ne rendent qu'imparfaitement compte de l'importance d'un établissement industriel, ou d'un espace industrialisé, car ils sont fonction d'une productivité qui varie avec la branche industrielle, avec le degré de mécanisation des fabrications, et de façon générale avec le temps* » (Dézert & Verlaque, 1978, p.12). De plus, toujours

⁴⁰ Rappelons que les résultats du recensement de la population, notamment ceux de nature socio-économiques, sont issus des déclarations des individus. Même si l'INSEE réalise un travail de consolidation, les erreurs ne sont pas impossibles.

en raison de ces gains de productivité, les secteurs intensifs en main d'œuvre sont surreprésentés. Soulignons ainsi aujourd'hui le poids de l'industrie agroalimentaire.

Notons ici que nous nous sommes également interrogés sur la pertinence de la mobilisation des fonctions, évoquées dans la première partie, dans la lignée des travaux de Damette et Beckouche (1993) pour dépasser les limites de l'analyse sectorielle [section 1.3.2]. Disponibles via l'INSEE et l'analyse du recensement de la population, les fonctions sont transversales aux secteurs d'activité, au statut (salarié ou non, public ou privé), aux niveaux de qualification. Plus précisément, « *l'analyse des fonctions remplies par les actifs [résulte] de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population* ». Nous avons testé l'utilisation des emplois dans la fonction de fabrication. Ils recourent les emplois industriels et nous paraissent trop restrictifs, loin des mutations qu'a subies l'industrie. Nous avons également réuni des fonctions faisant référence à la production concrète et, d'un autre côté, à la production abstraite. Des éléments qui nous semblent opératoires aujourd'hui ne l'étaient pas nécessairement dans les années 1980 (premières données fonctionnelles disponibles en 1982) et, souvent, nous retombons sur des résultats obtenus avec la part de l'emploi industriel. Nous laissons donc de côté ces données, que nous mobilisons ultérieurement pour caractériser les trajectoires des territoires industriels.

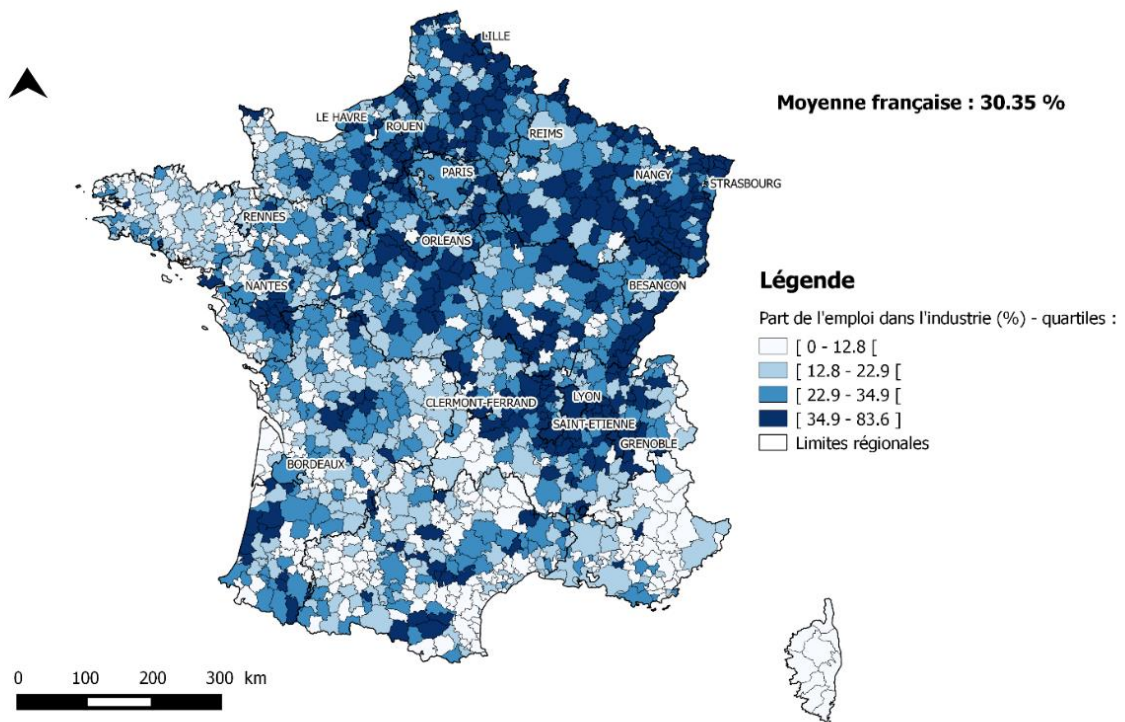
Par ces deux critères, les territoires industriels deviennent des bassins de vie industriels, dans lesquels le poids de l'industrie est mesuré par la part de l'emploi industriel dans l'emploi total.

4.1.2. Les bassins de vie industriels en 1975 et en 2012

Nous explorons les résultats de ces choix en 1975, aux prémices du processus de désindustrialisation et, en 2012, les dernières données dont nous disposons.

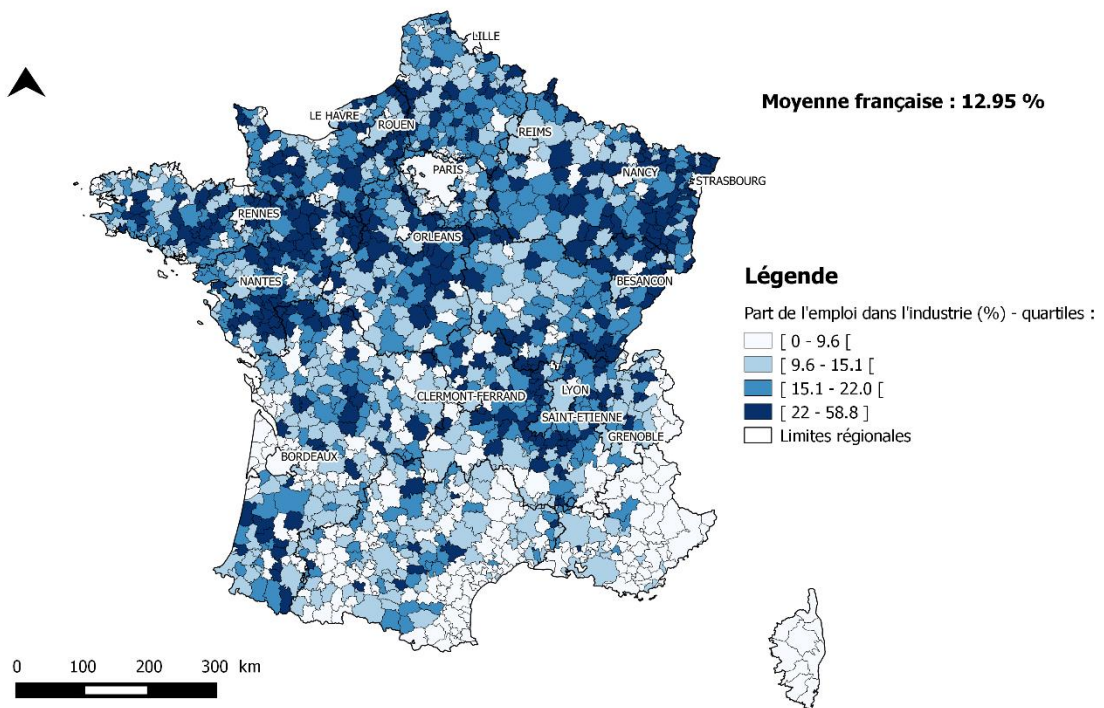
En 1975, la France métropolitaine compte plus d'un tiers de ses actifs dans le secteur industriel. Géographiquement, les bassins de vie les plus industriels se trouvent majoritairement dans l'Est, excepté en Provence-Alpes-Côte-D'azur [carte 10]. Les régions de tradition industrielle ressortent fortement, dans le Grand Est et les Hauts-de-France. Les bassins miniers, les vallées alpines apparaissent ainsi que de grandes villes industrielles comme Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne ou encore Lille. Cela ne signifie pas que les bassins de vie industriels soient totalement absents à l'Ouest. Nous voyons par exemple le Choletais à proximité de Nantes ainsi que des bassins de vie ariégeois.

Carte 10 : L'emploi industriel dans les bassins de vie en 1975



Sources : INSEE - Recensement de la population 1975, IGN 2014.

Carte 11 : L'emploi industriel dans les bassins de vie en 2012



Sources : INSEE - Recensement de la population 2012, IGN 2014.

En 2012, le constat de désindustrialisation globale est manifeste⁴¹. A l'échelle nationale, désormais ce ne sont plus que 13 % des actifs qui travaillent dans l'industrie au sens strict. Si le déclin industriel n'est pas homogène, on constate que la valeur des bornes des quartiles, qui répartissent en quatre groupes équivalents les bassins de vie industriels, a fortement chuté [carte 11]. Le quartile supérieur, dans lequel se situent les bassins de vie les plus industriels, affiche une part d'emploi industriel égale à 22 %, quasiment équivalente à la médiane de 1975. La tendance spatiale n'est plus la même : les bassins de vie les plus industriels sont majoritairement à l'ouest.

Partant de l'observation du changement dans l'hétérogénéité spatiale de l'emploi industriel, nous dressons une typologie basée sur l'évolution des bassins de vie industriels.

4.1.3. Proposition de typologie de territoires industriels

La distribution équilibrée des taux d'emploi industriel de l'ensemble des bassins de vie ne permet pas de fixer un seuil naturel pour retenir les plus industriels d'entre eux. Nous conservons, en 1975 et en 2012, les bassins de vie appartenant au quartile supérieur en termes de part de l'emploi industriel dans l'emploi total que nous considérons comme étant les plus industriels. Autrement dit, le critère est établi pour chaque date en fonction du niveau d'emploi industriel. La désindustrialisation est prise en compte. Ainsi, les bassins de vie les plus industriels en 1975 possèdent plus de 34,9 % d'emplois industriels quand les bassins de vie les plus industriels en 2012 affichent un taux supérieur à 22 %. Grâce à la comparaison entre ces deux résultats nous établissons quatre types de bassins de vie [tableau 9]⁴²:

- **186 bassins ex-industriels** : ils comptaient parmi les bassins de vie les plus industriels en 1975 mais ce n'est plus le cas en 2012. L'emploi industriel pèse désormais près de 15 % de l'emploi alors que ce taux était de 41 % en 1975.
- **224 bassins tradi-industriels** : ils étaient et restent marqués par le poids de l'industrie, qui représente encore 29,4 % de l'emploi local (50,5 % en 1975).
- **186 bassins néo-industriels** : ils n'étaient pas parmi les bassins les plus industriels en 1975 mais le sont désormais. L'industrie représente 26,7 % de l'emploi local en 2012 (24,5 % en 1975). A contre-courant de la tendance nationale, la part de l'emploi industriel s'accroît en moyenne dans ces bassins de vie.
- **1048 autres bassins** : ils ne figurent pas parmi les plus industriels ni en 1975, ni en 2012. L'emploi industriel ne pèse que 10 % de l'emploi local, ce taux étant de 25 % en 1975.

⁴¹ En ANNEXE VI - , nous retrouvons la carte de 2012 avec les mêmes seuils qu'en 1975. La désindustrialisation est encore plus flagrante. 64 bassins de vie appartiennent au quartile supérieur (c'est-à-dire affichent une part de l'emploi industriel supérieure à 34,9 %) contre 411 en 1975, et ce ne sont pas toujours les mêmes.

⁴² La typologie est détaillée pour chacun des bassins de vie industriels en ANNEXE VII - .

Dans la suite de notre travail, nous nous concentrons sur les trois premiers types. Ils représentent environ 47 % de l'emploi industriel en 1975 et 44 % en 2012. Nous excluons les « autres » bassins de vie de l'analyse. Au sein de cette catégorie résiduelle, les bassins de vie sont relativement moins industriels qu'au sein des autres types, en 1975 et en 2012. Mais il s'agit d'un constat relatif : ils peuvent l'être ou l'avoir été jusqu'à une certaine mesure. Ce choix d'exclusion, opéré en raison de l'absence de seuils de démarcation véritable, est à retenir pour la lecture de nos résultats.

Tableau 9 : Récapitulatif - Part de l'emploi industriel en fonction du type de bassins de vie

	Ex-industriels	Tradi-industriels	Néo-industriels	Autres
1975	41,4 %	50,5 %	24,6 %	24,5 %
2012	15,1 %	29,4 %	26,7 %	10,2 %

Sources : INSEE – RP 1975 & 2012, calculs de l'auteur.

Un rééquilibrage régional s'opère entre 1975 et 2012 [carte 12] : l'industrie se déplace vers l'ouest de la France. Les contours des régions de tradition industrielle se dessinent sur la carte, à travers les bassins de vie tradi-industriels et ex-industriels. Nous remarquons aussi derrière les bassins néo-industriels des territoires industrialisés plus tardivement en lien avec les politiques de décentralisation industrielle menées par la DATAR dès les années 1960 (dans le pourtour de la région parisienne) ou encore des territoires où l'industrie se développe à la faveur de l'émergence de nouveaux secteurs. Il existe, en effet, derrière ce mouvement d'importantes logiques sectorielles à l'instar de l'industrie agroalimentaire, fortement pourvoyeuse de main d'œuvre, qui se développe en Bretagne et dans les Pays de la Loire à partir des années 1990, expliquant en partie la présence de bassins néo-industriels dans l'ouest.

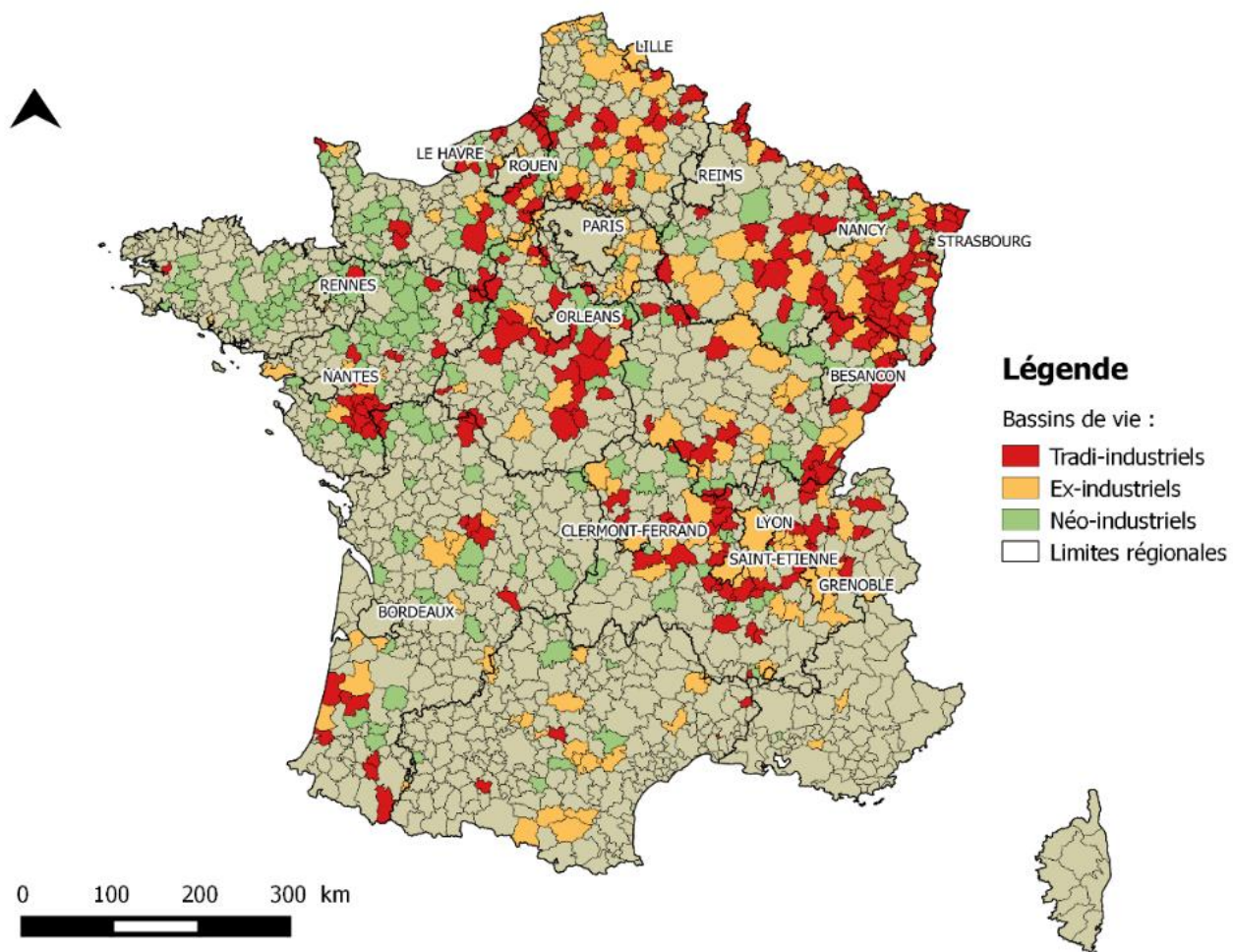
Si nous reprenons les différents types de territoires industriels présentés tout au long de la première partie de cette thèse, nous pouvons dire qu'ils se situent principalement comme suit :

- Villes industrielles parmi les bassins de vie ex-industriels ;
- Villes-usines et bassins miniers/houillers parmi les bassins de vie ex et tradi-industriels ;
- Systèmes productifs localisés parmi les bassins de vie tradi-industriels.

Le tableau 10 recense les principales caractéristiques en termes de spécialisation économique des trois types de bassins de vie industriels. Les secteurs de spécialisation varient largement d'un bassin à l'autre à l'intérieur de ces catégories. Comme dans l'ensemble de cette section, sauf mention contraire, les données présentent les résultats issus du calcul de la moyenne des données relatives à chaque entité géographique pour éviter l'influence d'un éventuel effet taille⁴³. Nous notons lorsque ce dernier modifie grandement les résultats.

⁴³ L'autre possibilité est de calculer la somme des données relatives aux entités géographiques composant chaque type de territoires industriels puis d'effectuer les calculs de moyenne.

Carte 12 : Typologie des bassins de vie industriels



Sources : INSEE - Recensement de la population 1975 & 2012, IGN 2014.

Tableau 10 : Principales caractéristiques des trois types de bassins de vie industriels

Bassins de vie...	Ex-industriels	Tradi-industriels	Néo-industriels
Spécialisations industrielles spécifiques en 1975	Industrie du cuir et de la chaussure ; Production minerais, métaux ferreux ; Production combustibles minéraux solides ; Bois, meuble Industrie du verre ; Industrie textile et habillement ; Production minerais, métaux non ferreux ;	Production minerais, métaux non ferreux ; Industrie du cuir et de la chaussure ; Industrie du verre ; Fonderie et travail des métaux ; Production minerais, métaux ferreux ; Industrie textile et habillement ; Industrie du papier et du carton ; Caoutchouc et matières plastiques ; Bois, meuble	Industrie de la viande et du lait
Spécialisation dominante, hors industrie, en 1975	12,2 % Agriculture 11,8 % Services non marchands	13,6 % Agriculture	34,1 % Agriculture
Spécialisations industrielles spécifiques en 2012	Industries extractives	Métallurgie et produits métalliques ; Fabrication produits en caoutchouc et plastique ; Fabrication textiles, habillement, cuir et chaussure ; Equipements électriques ; Travail du bois, industries du papier ; Industrie chimique ; Fabrication de machines et équipements ; Industries extractives	Fabriques de denrées alimentaires ; Fabrication produits en caoutchouc et plastique ; Industries extractives ; Fabrication de machines et équipements ; Travail du bois, industries du papier ; Fabrication textiles, habillement, cuir et chaussure ; Métallurgie et produits métalliques
Spécialisation dominante, hors industrie, en 2012	13,1 % Commerce	10,6 % Commerce	10,7 % Commerce
Spécialisation fonctionnelle dominante en 1982	26,7 % Fabrication	32,8 % Fabrication	27,5 % Agriculture
Spécialisation fonctionnelle dominante en 2012	11,4 % Fabrication 11,3 % Services de proximité	20 % Fabrication	17,8 % Fabrication
Densité de population en 2012	174 hab/km ²	79 hab/km ²	49 hab/km ²

Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 2012, calculs de l'auteur.

Notes de lecture : Les spécialisations industrielles spécifiques correspondent à un indice de spécialisation (rapport entre la spécialisation économique territoriale et la spécialisation économique nationale) supérieur à 2. L'ensemble des spécialisations sectorielles est disponible en annexe VIII- (1975) et VIII- (2012).

Les données fonctionnelles ne sont pas disponibles en 1975. Pour consulter l'ensemble des spécialisations fonctionnelles en 1982 et 2012, se référer à l'annexe VIII-.

En 1975, c'est à la fois le type de spécialisation industrielle et l'importance de l'agriculture, dans une France encore très agricole, qui différencient le plus les bassins de vie.

Les bassins de vie ex-industriels affichent un indice de spécialisation important (2,4) dans la production de combustibles minéraux solides c'est-à-dire le charbon et le lignite. La fermeture progressive, jusqu'au début des années 1990, de ces activités d'extraction dépendantes de l'accès aux matières premières, fortement concentrées dans un petit nombre de bassins miniers (par ex. Forbach, La Mûre, Carmaux), expliquent la puissance du processus de désindustrialisation dans ceux-ci et leur présence dans cette catégorie « ex ». Mais les bassins de vie ex-industriels sont également caractérisés par leur diversification hors industrie aussi bien dans les services marchands que non marchands, dont l'essor a pu soutenir une désindustrialisation relative par rapport aux autres bassins de vie industriels. Les bassins tradi-industriels sont eux marqués par un fort indice de spécialisation dans les secteurs de la fonderie et travail des métaux, de l'industrie du papier et du carton, du caoutchouc et matières plastiques. Notons également une forte spécialisation dans l'industrie automobile dans des bassins de vie d'assez grande taille, comme celui de Montbéliard (63 % des 75 000 emplois que compte le bassin). Pour le reste, les spécialisations industrielles de l'ensemble des bassins qui étaient fortement industriels en 1975 (ex-industriels et tradi-industriels) sont relativement similaires. Il s'agit de spécialisations dans des secteurs emblématiques de l'histoire industrielle française : industrie du cuir et de la chaussure ; production minerais, métaux ferreux ; bois, meuble ; industrie du verre ; industrie textile et habillement ; production minerais, métaux non ferreux. L'indice de spécialisation (supérieur à 2) témoigne de leur relative concentration à l'échelle nationale. Dans ces secteurs, les bassins de vie ex-industriels se distinguent globalement par leur moindre spécialisation. Quant aux bassins néo-industriels, l'agriculture y occupe une place prépondérante, en représentant plus de 30 % des emplois, tout comme l'industrie de la viande et du lait dont les emplois sont trois fois plus nombreux que dans le reste du pays. Cette spécialisation, ainsi que le déclin agricole à venir, préfigure, au moins en partie, le (relatif) développement industriel de ces bassins.

S'il n'existe pas de totale fatalité sectorielle, l'évolution globale favorable de quelques secteurs a pu bénéficier à certains territoires, quand le recul plus inexorable de la plupart des secteurs en a pénalisé d'autres [section 2.1.1]. Du fait du changement de nomenclature entre 1975 et 2012, nous n'avons pu retracer sur l'ensemble de la période cette évolution à l'échelle de la France métropolitaine. L'encadré 5 présente, en revanche, la répartition spatiale des emplois dans les six secteurs industriels les plus pourvoyeurs d'emplois en 1975 puis en 2012. Soulignons que la totalité des secteurs les plus spécifiques aux bassins de vie les plus industriels en 1975 sont en déclin en termes d'emplois sur la période 1975 – 1990 (d'après les données du recensement de la population,

NAP40). Seuls trois secteurs industriels voient l'emploi progresser : parachimie, industrie pharmaceutique (+20,8 %) ; imprimerie, presse, édition (+17,2 %) ; industrie de la viande et du lait (+16,35 %). Et, entre 1993 et 2007 (d'après les données UNEDIC relatives à l'emploi salarié privé, NAF 88), ce sont à nouveau uniquement trois secteurs industriels qui affichent une croissance de l'emploi : fabrication d'autres matériels de transport (+23,61 %), industrie alimentaire (+2,49 %) ; fabrication de produits en caoutchouc et plastique (+2,33 %). Ces chiffres confortent l'idée selon laquelle la spécialisation dans l'industrie agro-alimentaire a été un atout pour les bassins néo-industriels. Ils expliquent, de fait, en partie la trajectoire d'industrialisation/désindustrialisation de nos trois types de bassins de vie. Pourtant, comme expliqué dans le deuxième chapitre, ils ne peuvent en aucun cas suffire : les analyses structurelles-résiduelles effectuées démontrent l'importance des résidus soulignant à nouveau l'intérêt d'appréhender les mécanismes territoriaux à l'œuvre.

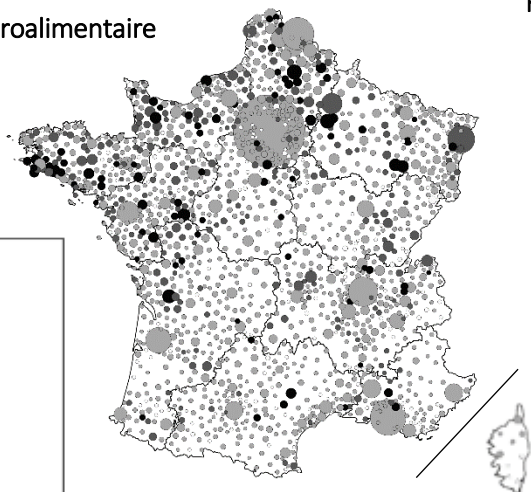
Encadré 5 : Répartition spatiale des secteurs industriels les plus pourvoyeurs d'emplois en 1975 et 2012

Comme le montrent les cartes ci-après, en 1975, le textile / habillement (683 610 emplois) est assez dispersé bien que quelques pôles se détachent : l'Île-de-France, le Nord, les Vosges-Alsace, le pôle lyonnais (incluant Roanne et Saint-Etienne), le Choletais (Baudelle & Fache, 2015). La construction mécanique (604 040 emplois) ainsi que la fonderie et le travail des métaux (555 905 emplois) se trouvent principalement au nord de la ligne Le Havre / Marseille dans les régions de tradition industrielle, leurs bastions historiques. L'industrie agroalimentaire (englobant l'industrie de la viande et du lait ainsi que les autres industries agricoles et alimentaires - 601 415 emplois) est beaucoup plus dispersée. Elle est présente dans de nombreux petits bassins de vie, particulièrement dans l'ouest de la France. La construction électrique et électronique (586 470 emplois) est également dispersée géographiquement mais relativement concentrée dans les pôles urbains. Quant à l'automobile (495 515 emplois), elle est présente dans quelques pôles correspondant à ses berceaux historiques ou nés de la décentralisation d'après-guerre (dans l'ouest).

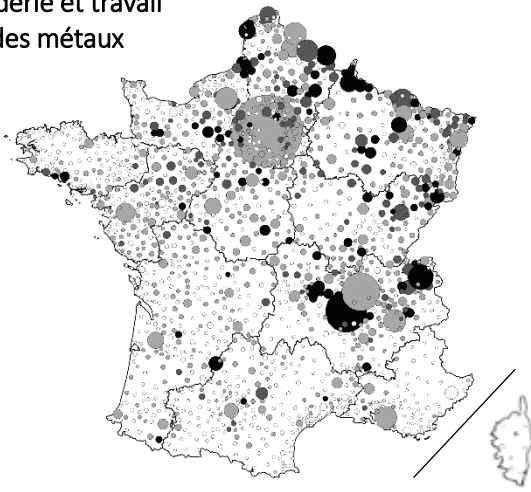
En 2012, les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois, hors influence de l'évolution de la nomenclature sectorielle, ne sont plus les mêmes. La présence de l'industrie agroalimentaire (588 425 emplois) s'accroît à l'ouest, dans les petits bassins de vie, bien qu'elle reste très diffuse. La métallurgie et les produits métalliques (401 938 emplois) se situent principalement au nord de la ligne virtuelle Le Havre / Marseille, plutôt dans les régions de tradition industrielle. La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (286 637 emplois), le travail du bois et les industries du papier (225 119 emplois) ainsi que la production de machines et équipements (182 360 emplois) sont dispersés sur l'ensemble du territoire national. Quant à la fabrication de matériels de transport (351 996 emplois), elle se concentre toujours dans les principaux pôles de l'industrie automobile (auxquels s'ajoute Valenciennes, accueillant depuis les années 1990 une usine Toyota) et inclut le pôle aéronautique toulousain.

REPARTITION SPATIALE DE L'EMPLOI DES PRINCIPAUX SECTEURS INDUSTRIELS EN 1975

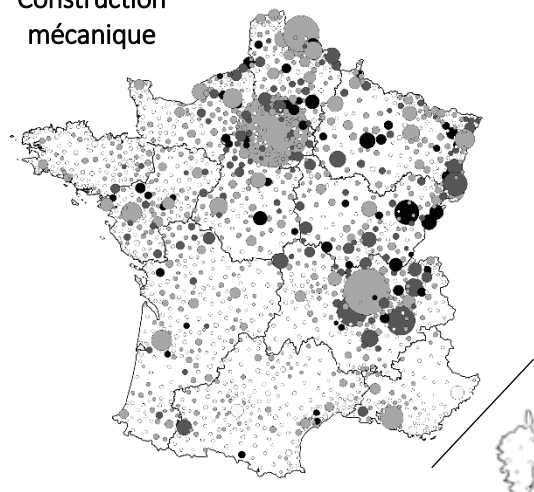
Agroalimentaire



Fonderie et travail des métaux

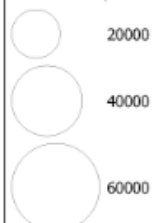


Construction mécanique

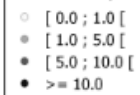


Légende

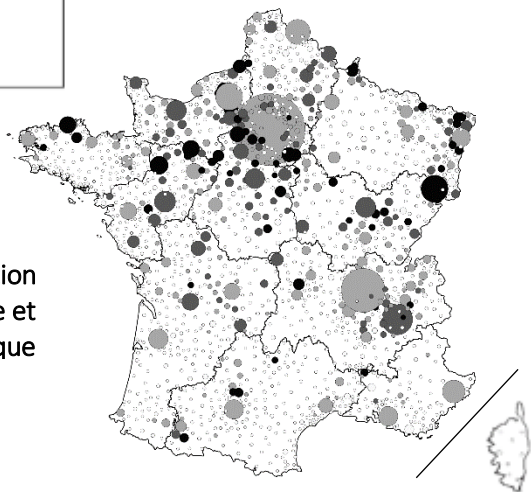
Nombre d'emplois :



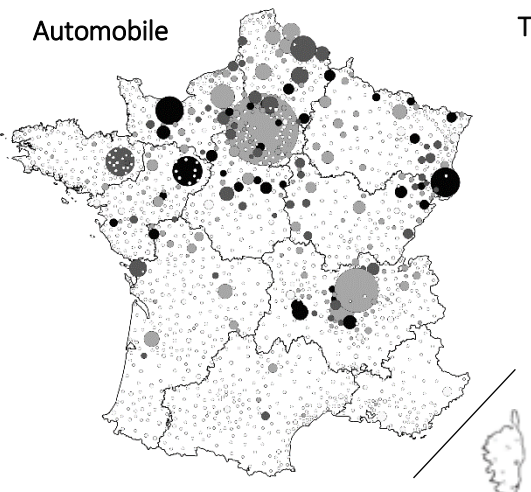
Part dans l'emploi total (%) :



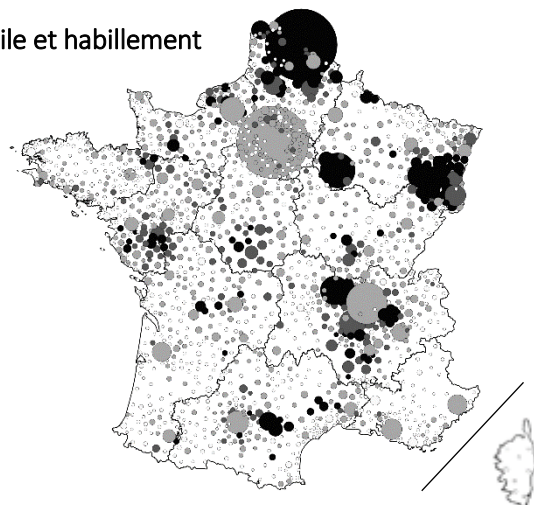
Construction électrique et électronique



Automobile



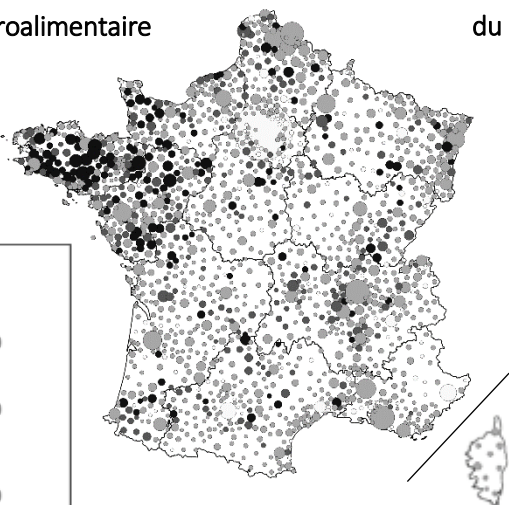
Textile et habillement



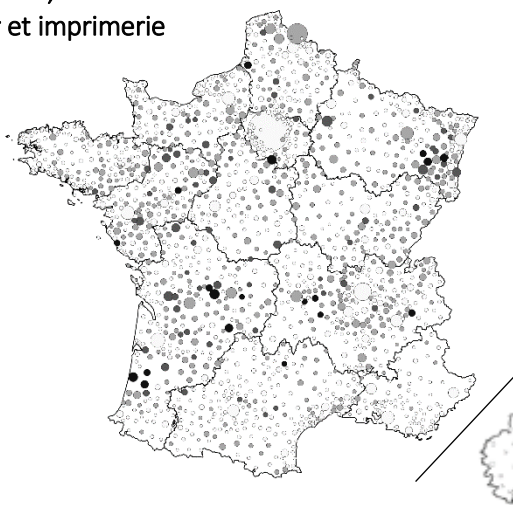
Sources : INSEE - RP 1975, IGN 2014.
Réalisation : M. Gros-Balthazard, 2018.

REPARTITION SPATIALE DE L'EMPLOI DES PRINCIPAUX SECTEURS INDUSTRIELS EN 2012

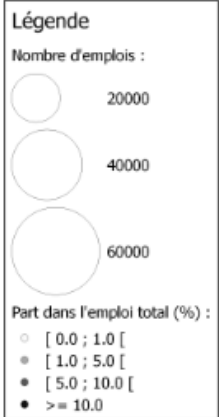
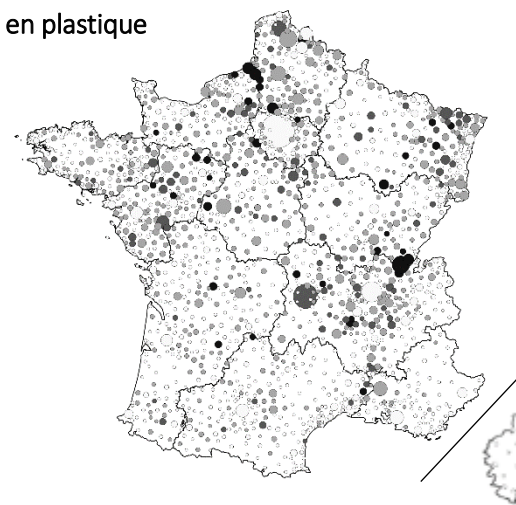
Agroalimentaire



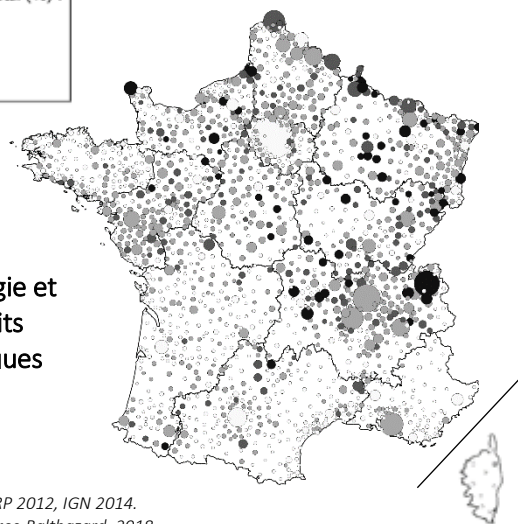
Travail du bois, industries du papier et imprimerie



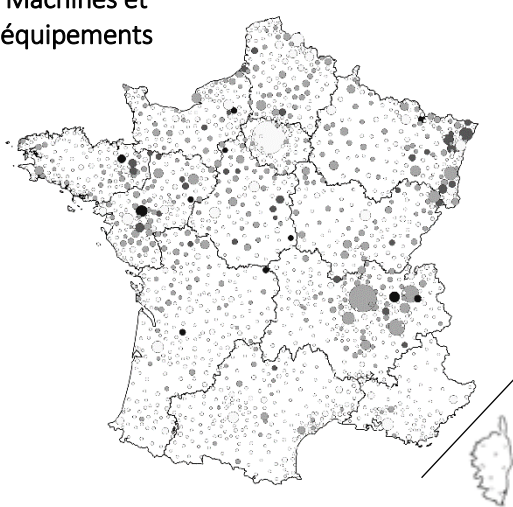
Produits en caoutchouc et en plastique



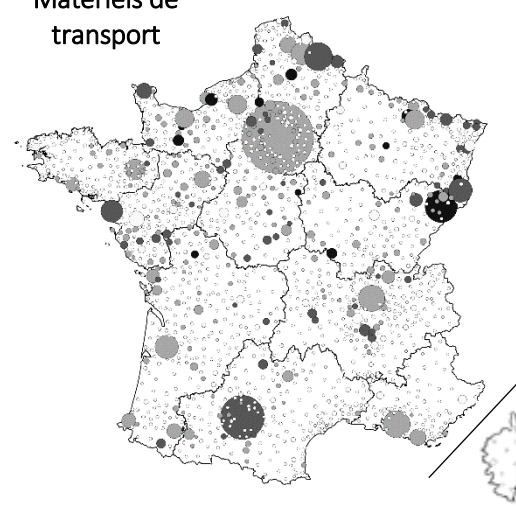
Métallurgie et produits métalliques



Machines et équipements



Matériels de transport



Sources : INSEE - RP 2012, IGN 2014.
Réalisation : M. Gros-Balthazard, 2018.

En 2012⁴⁴, l'industrie agroalimentaire et la métallurgie apparaissent comme les secteurs industriels les plus pourvoyeurs de main d'œuvre. En revanche, d'autres secteurs, tels que l'industrie textile/habillement, marquent le pas. Dans les bassins ex-industriels, seules les industries extractives apparaissent comme spécifiques notamment parce qu'elles sont très peu diffuses. Malgré les fermetures, elles demeurent dans quelques bassins. Si le recul de l'emploi industriel est apparent, nous n'assistons pas à une disparition totale de l'industrie dans ces bassins. Aussi, l'industrie restante, ses emplois, ses entreprises, ses savoir-faire peuvent constituer la base d'un renouvellement. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant. Mais dans ces bassins, la mutation est visible comme le montre l'importante spécialisation dans les services non marchands (pour reprendre la terminologie de 1975), tels que l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine. En données relatives, il est possible que cette forte spécialisation ne soit que l'effet d'un balancier suite au déclin industriel mais elle rejoint le constat de diversification initiale. Par ailleurs, au-delà des fortes similitudes concernant les secteurs industriels spécifiques dans les bassins les plus industriels en 2012 (néo et tradi), les bassins néo-industriels apparaissent clairement très spécialisés dans l'industrie agroalimentaire (9,2 %) tandis que les bassins tradi-industriels présentent globalement une structure industrielle beaucoup plus diversifiée (avec toutefois un poids important de la métallurgie). Notons également que les bassins néo-industriels restent les plus agricoles (9 % des emplois). Quel que soit le type de bassins de vie, le commerce représente le secteur le plus pourvoyeur d'emplois.

L'évolution du poids de l'emploi dans la fonction de fabrication conforte cette lecture sectorielle : il domine en 1975 dans les bassins ex et tradi-industriels puis domine en 2012 dans les bassins tradi et néo-industriels. Là encore, nous pouvons noter la plus grande diversification fonctionnelle des bassins ex-industriels.

L'étude de la densité moyenne éclaire la spécialisation de ces bassins de vie industriels. Elle est trois fois plus importante dans les bassins ex-industriels (174 hab/km²) que dans les bassins néo-industriels (49 hab/km²). La classification des bassins de vie en trois catégories⁴⁵ (urbain, périurbain, rural) permet de poursuivre l'analyse. Les bassins tradi-industriels sont majoritairement ruraux (53 %). C'est également le cas des bassins néo-industriels : 64 % d'entre eux sont ruraux, expliquant de fait, l'importante spécialisation agricole par le passé ; seuls 5 % d'entre eux sont urbains. Au

⁴⁴ La nomenclature d'activité n'est plus la même qu'en 1975.

⁴⁵ Les détails de cette classification sont disponibles en ANNEXE XI - . Rappelons la difficulté actuelle à définir ce qu'est le rural, souvent d'ailleurs défini par opposition à l'urbain. Les spécificités sociologiques, un système de valeurs particulier, et économiques, la prévalence des agriculteurs, s'étant atténués, la définition du rural tient à un critère purement géographique, celui de faible densité de population. Notons néanmoins que ce critère ne correspond pas véritablement au zonage effectué par l'INSEE, à la base de notre distinction urbain/rural/périurbain.

contraire, les bassins ex-industriels sont davantage urbanisés (22 % urbains et 42 % périurbains) mettant en évidence le lien historique entre urbanisation et industrialisation (Cantaroglou, 2000). La tertiarisation de l'économie ayant été plus soutenue dans les espaces urbanisés que dans les autres, elle peut, mécaniquement, expliquer le fait qu'ils ne se retrouvent que peu parmi les bassins les plus industriels en 2012 (tradi et néo). Notons que les résultats présentés ci-dessus ne sont pas influencés par la présence des métropoles (Lille, Grenoble, Lyon...). Il s'agit de situations très particulières qui auraient pu, par leur poids, modifier fortement l'ensemble des résultats tant les bifurcations métropolitaines ont été importantes dans ces anciennes villes industrielles. Elles sont en effet passées d'une structure sectorielle assez diversifiée, mais dans laquelle le poids de l'industrie était notable, à une structure marquée par les services marchands et les emplois périproductifs (gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles...) [section 2.2.1].

Pour clore ce premier aperçu des caractéristiques des territoires industriels, il nous faut souligner que les bassins de vie les plus industriels en 2012 sont, selon notre classification, majoritairement ruraux. Il semblerait que les usines soient à la campagne (GREP, 2016). Pourtant, en termes absolus, l'emploi industriel demeure majoritairement urbain. Toutes catégories confondues, les bassins de vie urbains regroupent plus de 700 000 emplois industriels, contre plus de 400 000 pour les bassins de vie ruraux et légèrement moins de 300 000 pour les périurbains. Du fait de la forte présence de bassins urbains voire métropolitains, les bassins ex-industriels concentrent toujours en 2012, malgré leur désindustrialisation relative, plus d'emplois industriels que les autres catégories. Ils accueillent ainsi 21 % de l'emploi industriel national, contre 15 % pour les bassins tradi-industriels et seulement 8 % pour les bassins néo-industriels, nous l'avons dit largement ruraux. Mais, la signification et la résultante des valeurs absolues et relatives diffèrent : l'emploi industriel est dilué dans les espaces urbains alors que son poids est très fort dans certains bassins de vie ruraux, qui apparaissent, de fait, fortement dépendants. Côté urbain, Aubert (2016) note que selon la taille des pôles urbains, la part de l'emploi industriel varie fortement. En 2012, elle s'élève à 21 % dans les petits pôles, 17 % dans les pôles moyens et seulement 11 % dans les grands pôles.

Cette typologie guide l'ensemble de la suite de notre travail.

4.2. La fragilité contrastée des bassins de vie industriels

La typologie adoptée démontre des caractéristiques largement différentes d'un type de bassin de vie industriel à l'autre appelant, dans la continuité de notre première partie, à reconsidérer leur fragilité socioéconomique d'ensemble. Nous avons choisi de retenir le terme de « *fragilité* » aux dépens de « *défavorisés* », « *en difficulté* », « *en crise* », etc. Il paraît moins stigmatisant et moins

discriminant, peut-être parce qu'il inclut une part de politiquement correct et de non-dits (Roth, 2017). Il n'empêche que la fragilité recouvre un « *état complexe, évolutif, hiérarchisé, relatif* » (Chignier-Riboulon, 2017, p.254), n'enfermant pas le territoire dans un destin irréversible et, tout en pointant le risque, n'omet pas d'incarner les possibilités de redéveloppement.

4.2.1. Des dynamiques économiques variées

La confrontation de facteurs macroéconomiques et locaux voire territoriaux génère un déploiement du processus de désindustrialisation loin d'être uniforme à l'échelle infranationale [section 2.1.1]. L'étude du recul de l'emploi industriel ainsi que des tendances d'évolution de l'emploi total révèlent une fragilité économique très contrastée.

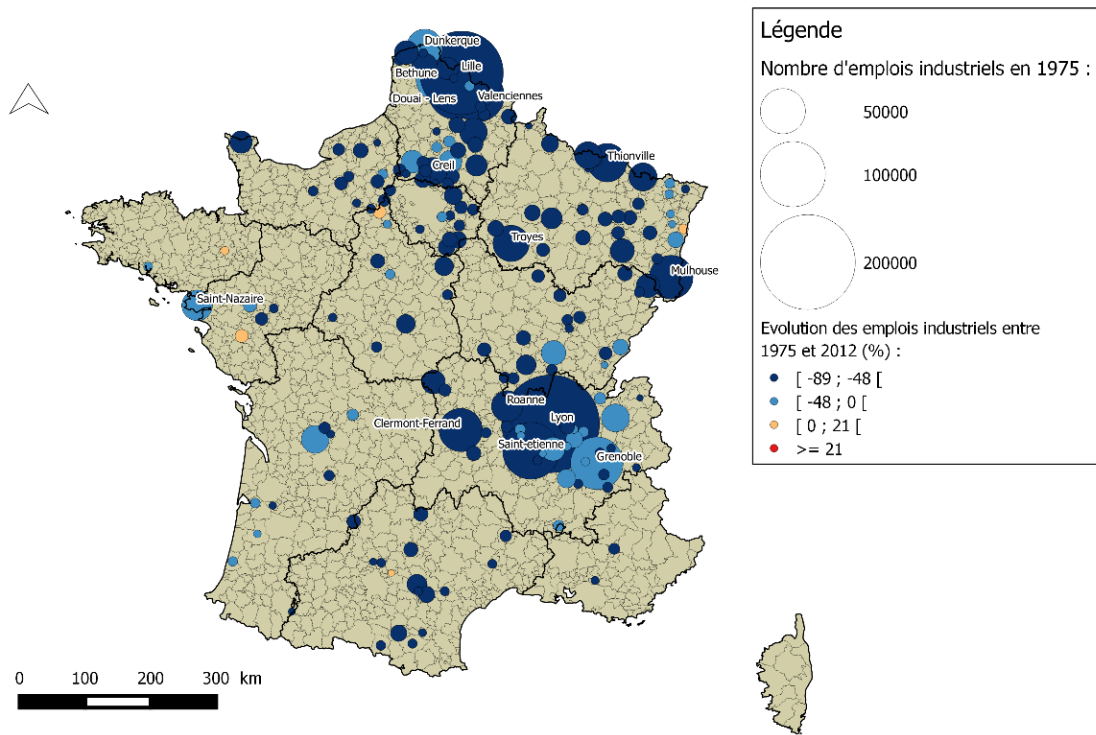
Un déclin industriel inégal, mais de même ampleur dans le rural et l'urbain

Le déclin peut être de nature variée. Absolu lorsqu'il s'agit d'une perte nette, il peut également s'entendre de façon relative. Déclin signifie par exemple décrochage dans le cadre de l'étude d'un système de villes (Pumain, 1999). Mais il peut aussi faire référence à une dimension temporelle, c'est-à-dire par rapport aux dynamiques antérieures ou encore en référence à une norme en termes de développement territorial. Pour ce qui est du déclin industriel, nous nous en tiendrons principalement à la première acception.

Alors que l'emploi industriel recule, en termes absolus et relatifs au niveau national ces dernières décennies [section 1.2.1], les cartes [carte 13, carte 14 et carte 15] démontrent de profondes divergences entre nos trois types de territoires industriels et en leur sein.

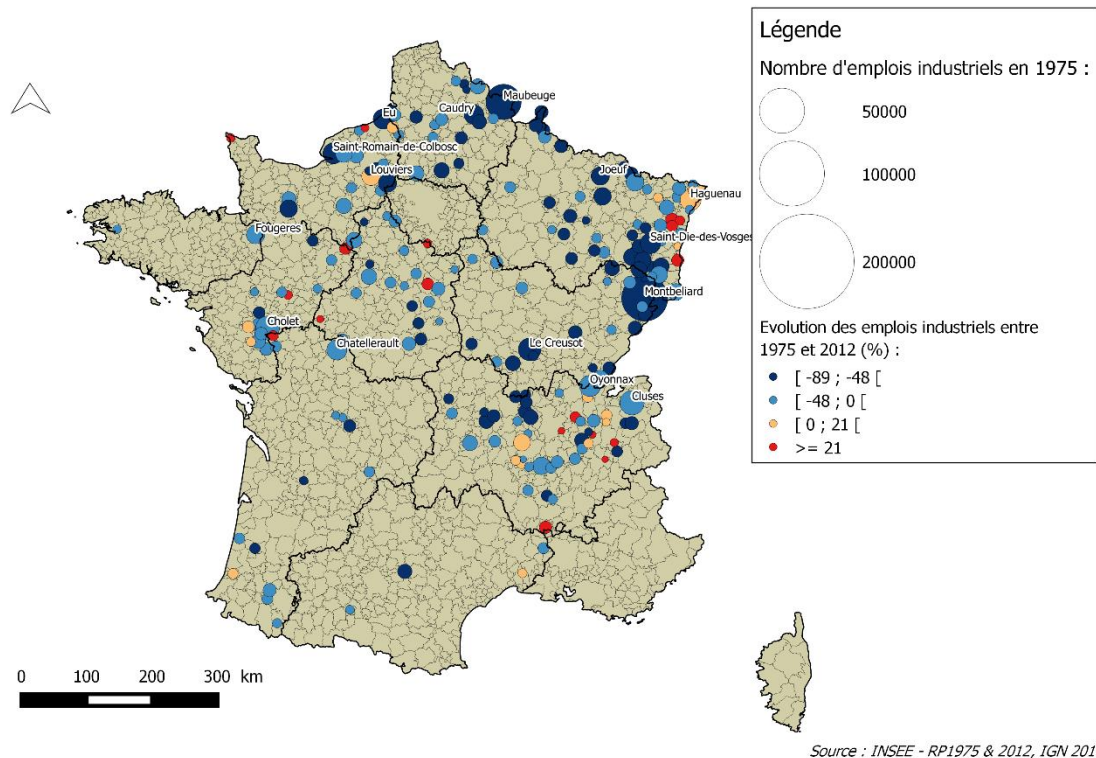
L'emploi industriel progresse dans certains bassins de vie, principalement néo-industriels. Notamment localisés dans l'ouest et dans le sud de la France, ce sont des bassins de vie où la part de l'emploi industriel était relativement faible en 1975. A l'extrême inverse, un quart des bassins (en bleu foncé sur les cartes) est marqué par un recul très important de l'emploi industriel, qui diminue de plus de moitié durant ces quatre décennies. Parmi ces bassins ressortent les bassins appartenant aux régions de tradition industrielle fortement marquées par la présence de secteurs « traditionnels » tels que la sidérurgie, la fonderie ou encore le textile. Ces secteurs et ces territoires ont été durement touchés par les difficultés structurelles (Minni et al, 1990).

Carte 13: Evolution de l'emploi industriel dans les bassins ex-industriels (1975-2012)

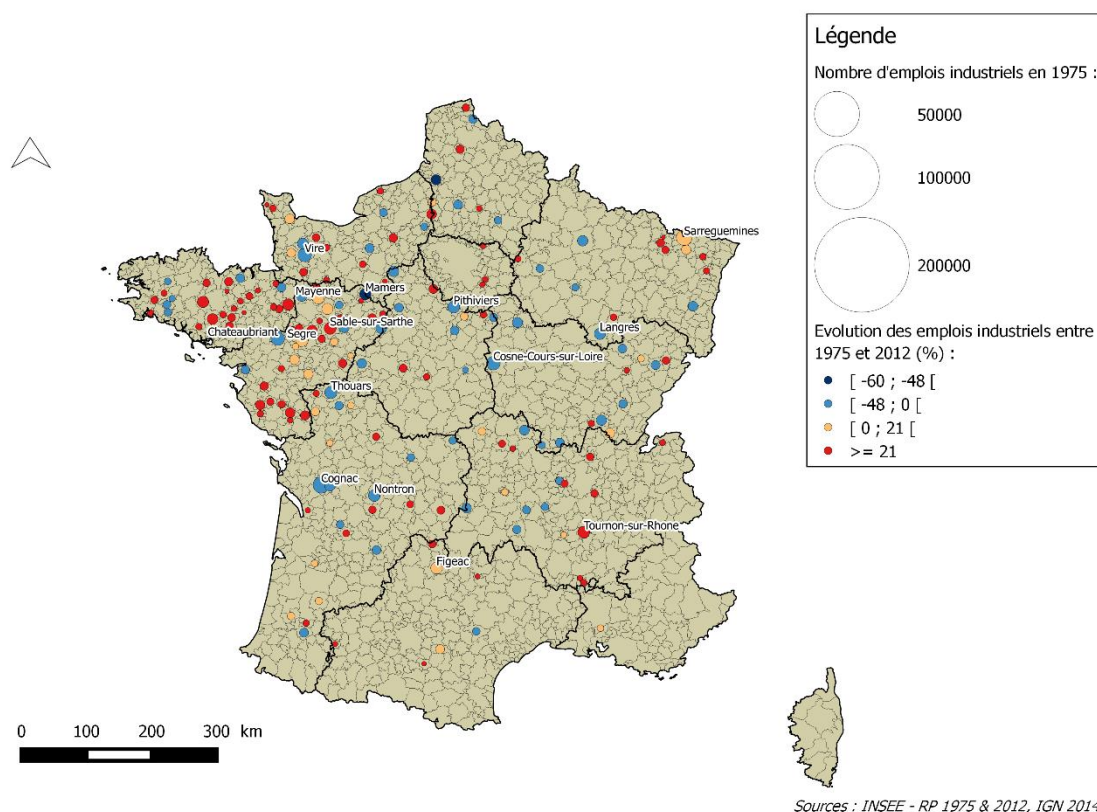


Note de lecture : Les classes reflètent les quartiles de la variable considérée calculés sur l'ensemble des bassins de vie.

Carte 14 : Evolution de l'emploi industriel dans les bassins tradi-industriels (1975-2012)



Carte 15 : Evolution de l'emploi industriel dans les bassins néo-industriels (1975-2012)



Nous constatons par ailleurs qu'il n'existe pas de corrélation entre évolution de l'emploi industriel et nombre d'emplois industriels initial, souvent lié à la taille du bassin de vie. Une exception, les très grandes villes, principalement parmi les bassins ex-industriels, comme le montre la carte, toutes caractérisées par un fort recul rappelant la bifurcation métropolitaine déjà évoquée. Par exemple, l'emploi industriel a diminué de près de 50 % à Lyon sur la période, et de 72 % à Lille, soit plus de 100 000 emplois industriels en moins pour chacune de ces deux villes. On imagine l'impact de ces profondes transformations sur l'identité de ces villes industrielles ainsi que leurs effets sur la population.

Entre 1975 et 2012, l'emploi industriel décline fortement dans les bassins de vie ex-industriels (- 55 %) et tradi-industriels (-26 %). Au total, ce sont 1 000 000 d'emplois industriels qui disparaissent dans les premiers, 500 000 dans les seconds. Le recul de la spécialisation industrielle des bassins ex-industriels est donc loin d'être uniquement relative. De la même façon, l'appartenance des bassins néo-industriels aux bassins les plus industriels en 2012 n'est pas qu'un résultat mécanique puisque sur la même période, l'emploi industriel progresse en moyenne de 92 %. Ce chiffre cache toutefois d'importantes disparités tirées par la progression des emplois dans les bassins de petite taille. Cette industrialisation représente au total 50 000 emplois industriels supplémentaires. Certes, il ne s'agit pas des mêmes ordres de grandeur puisqu'il s'agit de bassins plus ruraux mais force est de constater

que l'emploi industriel ne diminue pas partout. Il est par ailleurs important de noter que si les gains de productivité sont un facteur de désindustrialisation à l'échelle macroéconomique, au niveau local, l'emploi chute le moins dans les régions où la croissance est soutenue et les gains de productivité importants (sur la période 1979-1986) (Minni et al, 1990).

Le recul de l'emploi industriel peut être très brutal s'il se concentre sur une période restreinte. C'est le cas par exemple dans certains bassins de vie pour lesquels, entre certaines périodes intercensitaires, l'emploi industriel diminue de plus d'un tiers, voire pour certains de plus de moitié. Dans le bassin sidérurgique de Longwy (ex-industriel), l'emploi industriel passe de 18 835 en 1975 à 10 648 en 1982 avant de tomber à 4 300 en 1990. L'intervention de l'Etat à travers des plans nationaux de sauvetage de cette industrie longtemps caractérisée comme stratégique ainsi que les restructurations successives se sont traduites localement par une désindustrialisation assez brutale. Au vu de son impact social, il s'agit d'un « *phénomène déstructurant historique d'une violence inédite* » (Raggi, 2014, p.23) sans aucune mesure avec les différentes périodes de désindustrialisation/réindustrialisation qui ont précédé. La plupart des fermetures d'entreprises sont violentes mais l'impact diffère selon leurs poids dans le tissu local. Le plus souvent, à l'échelle des bassins de vie, le processus de désindustrialisation est plus insidieux s'étalant sur plusieurs décennies.

La présentation des principales caractéristiques de la typologie a révélé le poids des bassins ruraux dans les bassins de vie les plus industriels en 2012. En termes de dynamiques, est-ce dû à un moindre recul de l'emploi industriel dans ces derniers ? Le tableau 11 présente, selon le type de bassins de vie et leur caractère rural ou non, la part des emplois industriels en 1975 et en 2012 ainsi que l'évolution de l'emploi industriel et non industriel entre 1975 et 2012.

Tableau 11 : Evolution de l'emploi industriel selon le type de bassins de vie – rural, périurbain, urbain

		Part des emplois industriels		Evolution 1975-2012	
		1975	2012	Emploi industriel	Emplois hors industrie
Ex-industriels	Ruraux (66)	41 %	17 %	-61 %	29 %
	Périurbains (79)	45 %	16 %	-50 %	103 %
	Urbains (41)	41 %	16 %	-56 %	53 %
Tradi-industriels	Ruraux (118)	48 %	31 %	-32 %	29 %
	Périurbains (82)	51 %	30 %	-17 %	94 %
	Urbains (24)	50 %	28 %	-30 %	73 %
Néo-industriels	Ruraux (119)	23 %	27 %	89 %	2 %
	Périurbains (62)	24 %	26 %	103 %	41 %
	Urbains (5)	30 %	27 %	36 %	47 %

Sources : INSEE – RP 1975 & 2012, calculs de l'auteur.

Le cas des bassins de vie ruraux ex et tradi-industriels est à distinguer de celui des bassins de vie ruraux néo-industriels. Pour les premiers, les bassins de vie ruraux n'apparaissent pas comme étant les plus industriels en 1975 parce que comme nous l'avons dit, historiquement urbanisation et industrialisation sont allées de pair, mais également en raison du poids élevé des emplois agricoles. A l'inverse, en 2012, ce sont eux qui affichent en moyenne la part la plus élevée d'emplois industriels. Le processus de désindustrialisation semble y avoir été relativement moins puissant. Mais, face au recul intense de l'emploi industriel, c'est le moindre essor des autres emplois qui explique ce résultat, qui n'est finalement que mécanique. Le recul de l'emploi industriel est relativement similaire sur la période 1975-2012 dans les bassins de vie ruraux et urbains tandis que dans les bassins de vie périurbains, le déclin industriel est plus faible et la hausse des autres emplois plus importante.

La situation est différente dans les bassins néo-industriels. Initialement, ils sont en moyenne moins spécialisés dans l'industrie que les bassins urbains et périurbains et, au contraire, affichent une spécialisation industrielle identique en 2012. Cette industrialisation relative plus importante résulte là encore (en partie) d'un effet mécanique puisque l'essor de l'emploi industriel y est, certes plus fort que dans les bassins de vie urbains (mais moins que dans les bassins périurbains), mais est adjoint d'une faible progression des autres emplois.

Il n'est donc pas possible d'affirmer que les territoires industriels ruraux ont été plus épargnés que d'autres types d'espaces par le déclin de l'emploi industriel. Globalement, la forte spécialisation industrielle qui ressort dans ces derniers est davantage liée à un moindre essor d'autres activités économiques, lui-même en partie lié au déclin des emplois agricoles. Il s'agit donc d'un « *déclin* » masqué par la moindre progression du reste des activités économiques. Il n'empêche que ce maintien relatif de l'industrie rurale va à rebours de la tendance à la concentration des moteurs productifs sur lesquels certains se focalisent [section 2.2.1]. Quelles en sont les racines ?

L'industrie rurale actuelle prend souvent la forme de systèmes productifs diversifiés (n'allant pas jusqu'aux districts) forgés dans le temps par un artisanat de production, s'appuyant sur la main d'œuvre spécialisée, son savoir-faire et l'organisation professionnelle locale, et dans lesquels les « *relations interindustrielles ont permis de créer des avantages localisés* » (Aubert & Diallo, 2017, p.60). Ces caractéristiques relatives à une industrie territorialisée ressortent plutôt dans les bassins tradi-industriels. L'essor industriel des bassins de vie ruraux néo-industriels s'explique plutôt par la décentralisation industrielle menée dans l'après-guerre ainsi que par des logiques sectorielles.

Différents auteurs proposent de répartir les espaces ruraux en plusieurs catégories pour mieux comprendre la permanence de l'industrie (Gagné & Goffette-Nagot, 2008; Holz & Houssel, 2002).

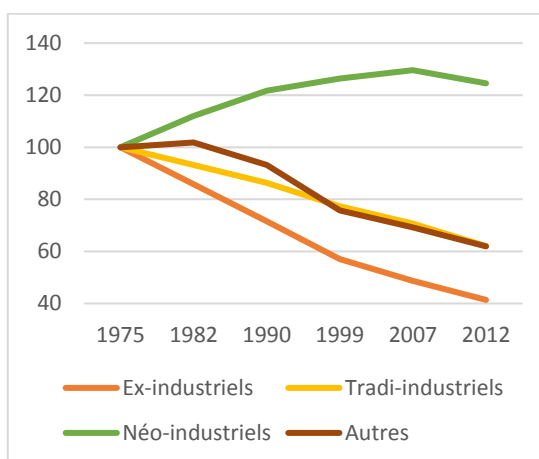
Selon eux, les zones rurales sous influence urbaine bénéficient de logiques foncières favorables agissant directement sur la localisation des entreprises industrielles. Comme pour le périurbain, ces zones profitent des avantages de l'agglomération sans en subir tous les coûts. La présence industrielle dans des zones qu'ils qualifient de rurales autonomes ou isolées (montagnes industrielles, vallées de tradition industrielle...) est davantage à mettre en lien avec le fonctionnement des marchés locaux du travail relevé précédemment (*Ibid.*). Mais pour Aubert (2016), l'ensemble des dynamiques de l'industrie rurale, quel que soit son éloignement physique aux espaces urbains, seraient dépendantes aux relations villes-campagnes, les villes combinant ressources stratégiques et places de marché.

Les avantages comparatifs des bassins industriels ruraux sont, de fait, multiples et complexes : « Certains bassins profiteraient du développement des industries agroalimentaires, d'autres combinerait tourisme et activités industrielles spécifiques (produits AOC et produits du terroir plus largement), d'autres enfin se maintiendraient grâce à leurs atouts en termes de prix du foncier et en termes de stabilité et savoir-faire de la main-d'œuvre » (Talandier, 2007, p.295). Quels qu'ils soient et bien qu'ils n'expliquent pas nécessairement une meilleure résistance de l'industrie rurale, force est de constater que la question industrielle est cruciale dans ces espaces fortement dépendants économiquement de ces emplois.

Une accélération à la faveur de la crise économique de 2008

Sur l'ensemble de la période considérée, le déclin est loin d'être régulier. Des logiques conjoncturelles l'accélèrent ou l'atténuent, comme l'a montré la crise économique de 2008. Le graphique ci-dessous [figure 12] livre les données relatives à l'évolution de l'emploi industriel, pour chaque type de bassins de vie, pour les 5 périodes intercensitaires.

Figure 12 : Evolution de l'emploi industriel entre 1975 et 2012 (base 100 en 1975)



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

Les bassins de vie ex-industriels sont confrontés, dès les années 1970, à un recul intense de l'emploi industriel. Après un pic (-20 %) entre 1990 et 1999, il ralentit à partir du début des années 2000 et replonge légèrement à partir de la crise alors même qu'on peut imaginer qu'il ne reste plus beaucoup d'emplois industriels au vu de la puissante dynamique de désindustrialisation à l'œuvre depuis 1975. Dans les bassins tradi-industriels, pour lesquels le recul de l'emploi industriel était plus limité, bien qu'il se soit également accru jusqu'à la fin des années 1990, la crise économique marque une forte accélération. Enfin, une inversion de tendance s'observe pour les bassins néo-industriels. Jusque-là épargnés par le déclin industriel, même si l'emploi industriel progressait de moins en moins fortement, ils enregistrent, entre 2007 et 2012, un recul de près de 4 % de l'emploi industriel. En regardant plus en détail la situation de ces bassins de vie, nous pouvons souligner toutefois qu'il s'agit presque toujours d'une amplification du mouvement de désindustrialisation, en d'autres termes, une baisse de la moyenne, qui devient alors négative. Les cas d'inversion de tendance sont extrêmement rares.

Ces chiffres doivent être considérés avec précaution. Ils ne tiennent pas compte de l'emploi intérimaire, qui nous l'avons vu s'est fortement développé dans l'industrie, devenant une variable d'ajustement particulièrement employée en période de crise [section 1.2.3].

Tableau 12 : Evolution de l'emploi industriel et intérimaire entre 2007 et 2014⁴⁶

Bassins de vie...	2007-2012		2012-2014	
	Industrie	Intérim	Industrie	Intérim
Ex-industriels	-13,2 %	-31,1 %	-3,6 %	4,5 %
Tradi-industriels	-10,7 %	-31,8 %	-3,3 %	4,5 %
Néo-industriels	-6,6 %	-19,8 %	-1,5 %	11,7 %
Autres	-9,0 %	-23,8 %	-2,6 %	0,1 %

Source : ACOSS (emploi salarié privé), calculs de l'auteur.

Note de lecture : L'emploi intérimaire correspond au code 78 de la nomenclature NAF88 – activités liées à l'emploi. L'ensemble de ces activités n'appartiennent donc pas à proprement parler au secteur industriel (d'après Pôle Emploi (2016), 45 % des intérimaires travaillent dans l'industrie) mais cela donne une idée de la tendance.

Entre 2007 et 2012, le recul de l'emploi intérimaire est supérieur à celui de l'emploi industriel quel que soit le type de bassin de vie considéré [tableau 12]. Inversement, entre 2012-2014, l'emploi intérimaire repart à la hausse alors que l'emploi industriel continue de décroître, mais de façon plus limitée. Ces évolutions comparées pendant la crise puis lors de l'amorce de la reprise rappellent le rôle d'ajustement de l'emploi intérimaire. Nous constatons également que l'emploi intérimaire tout comme l'emploi industriel empruntent les mêmes trajectoires dans les bassins ex-industriels et tradi-

⁴⁶ Etant donné le nombre trop important de bassins au très faible nombre d'emplois intérimaires voire sans, nous avons choisi de considérer les catégories dans leur ensemble (moyenne des sommes des entités).

industriels. Les bassins néo-industriels se distinguent par un moindre recul de l'emploi industriel mais encore plus de l'emploi intérimaire. La reprise y est également beaucoup plus vive.

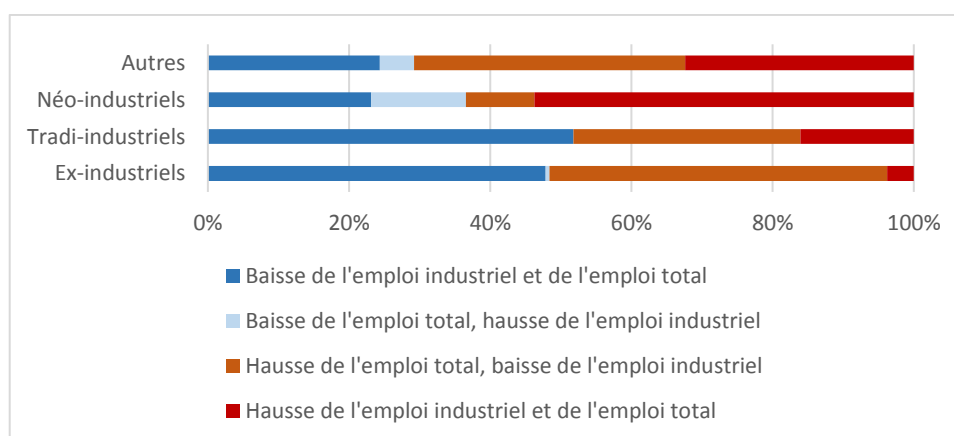
Les chiffres concernant l'emploi intérimaire accentuent le constat d'accélération du processus de désindustrialisation. La prise en compte de l'emploi intérimaire est essentielle pour comprendre les dynamiques économiques actuelles des territoires, d'autant plus lorsque ceux-ci sont industriels, tant il est prégnant aujourd'hui. Citons le cas de l'entreprise Iveco à Annonay qui emploie, selon les périodes, jusqu'à plusieurs centaines, voire un millier d'intérimaires dans un bassin de vie comptant 13 000 emplois. Au niveau individuel, si ce statut peut être choisi, il est bien souvent gage de précarité. Et, collectivement, cette précarité se traduit, au niveau territorial, en cas de chocs conjoncturels, par une fragilité économique importante.

Finalement, les chiffres en attestent : le déclin industriel n'est en rien uniforme, ni géographiquement, ni temporellement. Si ce déclin de l'emploi industriel pénalise le développement de la plupart des bassins de vie industriels, l'étude comparée de l'évolution de l'emploi total permet d'apporter certaines nuances en questionnant les signaux d'un redéveloppement sur de nouvelles bases.

L'emploi total majoritairement en hausse : un signe de redéveloppement ?

Les trois types de bassins de vie industriels affichent en moyenne une croissance de l'emploi total entre 1975 et 2012 mais elle est plus rapide dans les bassins de vie néo-industriels que dans les bassins de vie tradi et ex-industriels. Il existe toutefois d'importants écarts de situation au sein de chaque catégorie, les plus grands écarts étant observés parmi les bassins de vie tradi-industriels. Le graphique ci-dessous offre une synthèse de la situation [figure 13]. Les cartes correspondantes sont disponibles en annexe XII-.

Figure 13 : Part des bassins de vie industriels selon l'évolution de l'emploi industriel et de l'emploi total entre 1975 et 2012



Sources : INSEE – RP 1975 et 2012, calculs de l'auteur.

Pour près de la moitié des bassins de vie ex-industriels (48 %) et plus de la moitié des bassins de vie tradi-industriels (52 %), la baisse de l'emploi industriel se traduit par une baisse de l'emploi total. Ces bassins situés globalement au nord de la diagonale virtuelle Le Havre / Marseille sont, de fait, les plus fragilisés économiquement par le processus de désindustrialisation. A l'inverse, plus de la moitié des bassins de vie néo-industriels (54 %) se caractérise par une hausse conjuguée de l'emploi industriel et de l'emploi total. Entre ces deux situations extrêmes, de nombreux bassins de vie sont marqués par un essor de l'emploi total malgré le recul de l'emploi industriel. Cette situation d'apparent redéveloppement concerne 48 % des ex-bassins de vie industriels et 32 % des bassins de vie tradi-industriels principalement localisés, comme le montrent les cartes, dans le pourtour francilien ou à proximité d'autres métropoles, à côté de la frontière suisse, ainsi que dans les ex Régions Rhône-Alpes et Alsace. Cela ne signifie pas que tous les bassins de vie industriels localisés de la sorte soient dans des situations favorables. Mais, dans certains cas, ces situations géographiques spécifiques leur permettent de s'associer à des dynamiques plus globales de type macrorégionales ou métropolitaines. Ils ne dépendent plus, dès lors, uniquement de dynamiques socio-économiques internes, mais aussi de celles des territoires voisins. Une économie plus résidentielle peut se substituer à l'ancienne économie industrielle en déclin [section 2.3.1].

Finalement, la fragilité économique résultant du processus de désindustrialisation est réelle pour de nombreux bassins de vie industriels (principalement ex et tradi-industriels), dans des proportions relativement variées. Pourtant le fait que la majorité des bassins de vie industriels voient l'emploi total s'accroître sur la période permet de relativiser ce constat, et de déconstruire l'idée d'une fragilité économique globale des bassins de vie industriels. Beaucoup d'entre eux paraissent avoir trouvé des voies de redéveloppement. Mais, il s'agit là d'une analyse économique strictement quantitative. Rien n'est dit sur la nature des emplois, les qualifications requises, etc., alors même que derrière ces territoires, c'est bien le destin de la population qui est la source de nos préoccupations. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons en proposant quelques indicateurs révélant la fragilité sociale de ces bassins de vie.

4.2.2. Population des territoires industriels

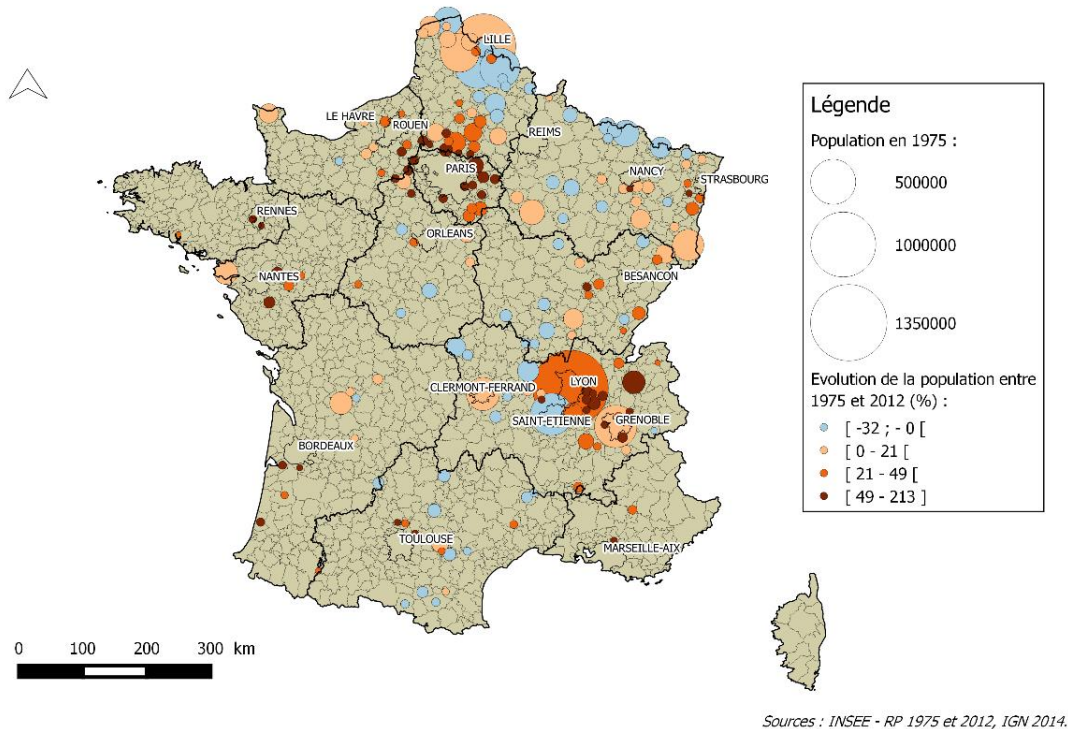
Pour témoigner de la fragilité sociale d'un territoire, de multiples indicateurs peuvent être retenus (Chignier-Riboulon, 2017). Nous avons mobilisé ceux étant le plus directement en lien avec notre objet d'étude : les tendances démographiques, le taux de chômage, la situation des ouvriers.

Tendances démographiques

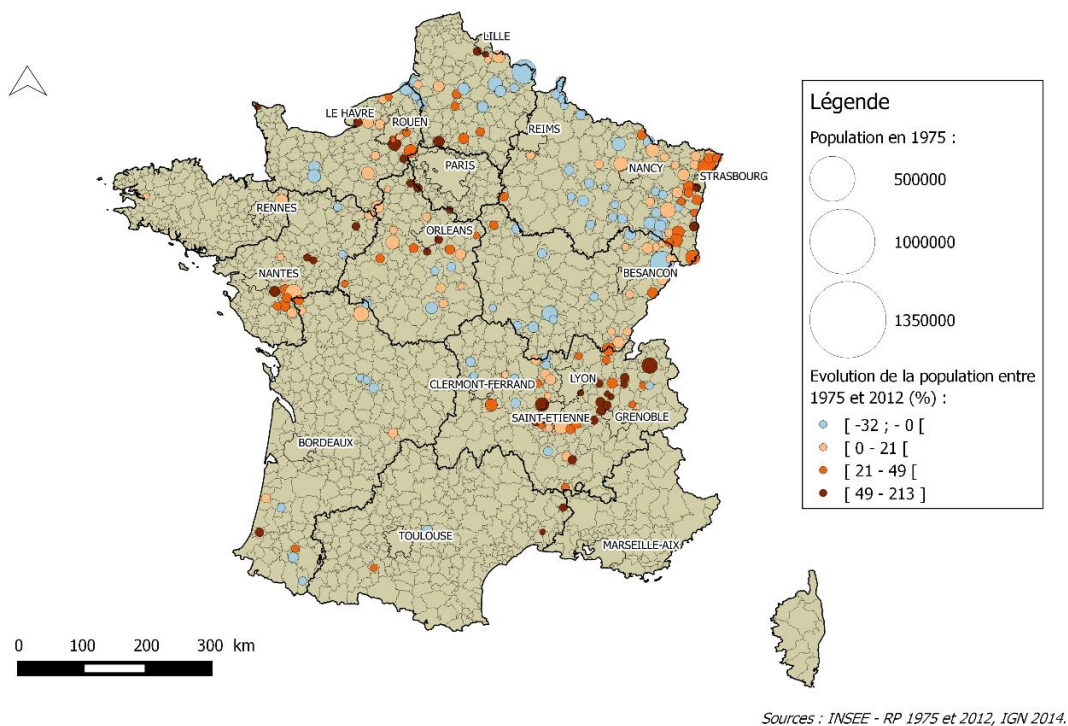
Comme explicité dans le deuxième chapitre [section 2.3.1], la baisse de l'emploi industriel peut se traduire dans certains territoires par un déclin de la population du fait d'un solde migratoire

négatif, bien qu'il soit en France souvent compensé par un solde naturel positif. Les cartes qui suivent [carte 16, carte 17 et carte 18] rendent compte de l'évolution de la population entre 1975 et 2012 dans les trois types de bassins de vie industriels.

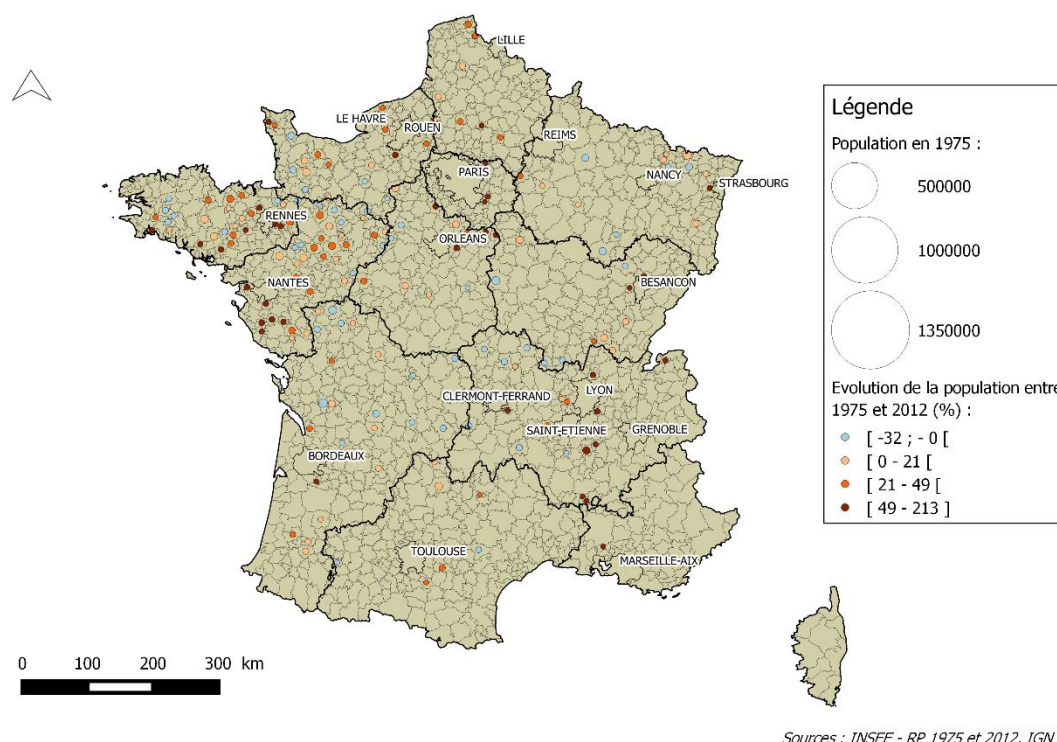
Carte 16: Evolution de la population dans les bassins ex-industriels (1975-2012)



Carte 17 : Evolution de la population dans les bassins tradi-industriels (1975-2012)



Carte 18 : Evolution de la population dans les bassins néo-industriels (1975-2012)



Environ un tiers des bassins de vie industriels, quel que soit le type, perd de la population entre 1975 et 2012, soit davantage que l'ensemble des bassins de vie français (20 %). Si l'on regarde l'évolution moyenne sur l'ensemble de la période, les bassins de vie ex-industriels apparaissent comme les plus dynamiques (+28 %), suivis des néo-industriels (+24,1 %) et enfin, des tradi-industriels (+20,8 %). Ces différentes données parlent d'elles-mêmes concernant la variabilité interne à chaque catégorie : le déclin démographique est loin d'être une réalité pour l'ensemble des bassins. En bleu sur les cartes, il semble que les bassins de vie confrontés à une perte de population se retrouvent principalement sur une diagonale sud-ouest/nord-est recoupant celle des pertes d'emplois. Mais plus qu'un lien à la dynamique industrielle, nous voyons à nouveau ressortir sur ces cartes des dynamiques macro-régionales (vigueur de l'Ouest et de certaines régions telles Rhône-Alpes, Alsace) et métropolitaines (pourtour francilien, lyonnais, etc.).

Pour aller plus loin, nous proposons de résumer les tendances démographiques générales dans ces bassins de vie en tenant compte des contributions migratoires et naturelles grâce à une classification en six catégories proposée par Talandier (2007) :

- **En crise** : Déficit naturel et migratoire négatifs, la population diminue ;
- **En transition** : Le solde migratoire positif ne compense pas le déficit naturel, la population diminue ;

- **Attractif** : Le solde migratoire positif compense le déficit naturel, la population augmente ;
- **En déclin** : Le solde naturel positif ne compense pas le déficit migratoire, la population diminue ;
- **Saturé** : Le solde naturel positif compense le déficit migratoire, la population augmente ;
- **Dynamique** : Excédent naturel et migratoire, la population augmente.

Le tableau 13 résume les tendances démographiques en fonction du type de bassins de vie industriels⁴⁷. Plus de 40 % des bassins de vie industriels apparaissent comme dynamiques sur la période 1975-2012.

Tableau 13 : Part des bassins de vie industriels selon leur tendance démographique (1975-2012)

	En crise	En transition	Attractifs	En déclin	Saturés	Dynamiques
Autres	5 %	12 %	32 %	3 %	6 %	42 %
Néo-industriels	10 %	12 %	20 %	6 %	8 %	45 %
Ex-industriels	8 %	5 %	10 %	15 %	16 %	46 %
Tradi-industriels	8 %	4 %	8 %	20 %	14 %	46 %

Sources : INSEE – RP 1975 et 2012, calculs de l’auteur.

Les bassins tradi et ex-industriels affichent de grandes similitudes. Ils sont pour beaucoup en déclin ou saturés, c’est-à-dire, confrontés à un déclin migratoire, qu’il soit compensé ou non par le solde naturel. Il est toutefois difficile de dire à quel point cette situation est liée au déclin industriel, à un desserrement des villes dans le sens d’une périurbanisation ou à d’autres raisons. L’étude des variations intercensitaires révèle toutefois que, durant des décennies, leur déclin économique a alimenté une perte de population due aux flux migratoires négatifs. Cette causalité entre déclin des emplois industriels et solde migratoire négatif s’est peu à peu étendue rappelant que les écarts de développement n’expliquent plus, comme par le passé, les migrations (Gonnard, 2006). Aujourd’hui des populations continuent de quitter ces bassins de vie mais d’autres au contraire s’y installent (Gros-Balthazard, Talandier, 2017). A l’inverse, les bassins néo-industriels témoignent d’une certaine attractivité qui peut être en partie due à leur localisation géographique. Les cartes révèlent, là encore, d’importantes dynamiques macro-régionales puisque la démographie des bassins de vie industriels du sud-ouest, quels qu’ils soient, est stimulée par leur solde migratoire contrairement à celle des bassins du nord-est principalement stimulée par leur solde naturel. Comme explicité dans le deuxième chapitre, ces mobilités résidentielles peuvent être perçues comme autant de facteurs exogènes pouvant contribuer à modifier la trajectoire de développement et donc, le destin de ces territoires.

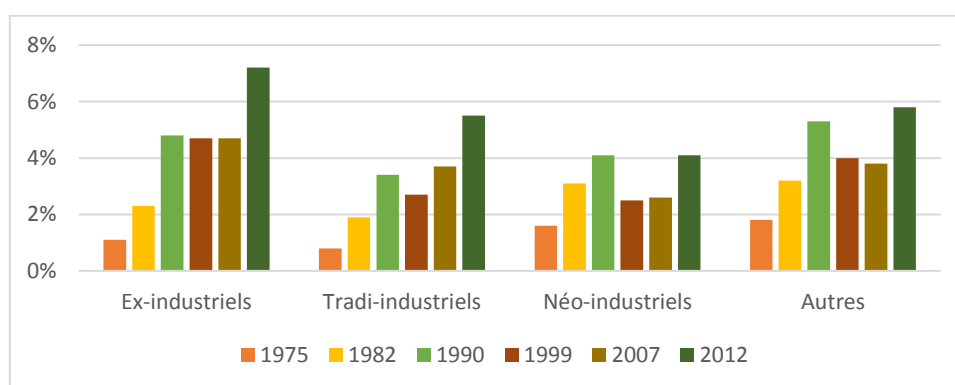
⁴⁷ Les cartes correspondantes sont disponibles en ANNEXE XIII - .

Taux de chômage

Les taux de chômage globaux ont également été étudiés⁴⁸. Il est nécessaire de considérer ces résultats avec précaution puisqu'il s'agit d'une variable de stock ne prenant pas en compte, de fait, les mouvements de population qui viennent d'être rapportés. Pour le dire autrement, un taux de chômage élevé dans un bassin de vie attractif n'a pas la même signification que ce même taux de chômage dans un bassin de vie confronté à un déclin de sa population. En 2012, les chiffres révèlent que le taux de chômage est en moyenne plus élevé dans les bassins de vie ex-industriels (environ 11,5 %) suivis des bassins de vie tradi-industriels (10,5 %). Au contraire, les bassins de vie néo-industriels affichent un taux de chômage moyen de 8,4 %, soit inférieur à la moyenne nationale, performance d'autant plus remarquable que majoritairement leur population croît. Ces chiffres masquent une nouvelle fois d'importantes variabilités internes, comme en témoignent les cartes. La situation des bassins de vie industriels du quart nord-est, qu'ils soient ex ou tradi-industriels, apparaît une nouvelle fois comme plus fragile puisque malgré le déclin de population des dernières décennies, les taux de chômage enregistrés sont assez élevés.

Dans la mesure où, longtemps, classe ouvrière et dynamique économique de ces bassins ont été intimement liées, nous proposons de porter un regard spécifique à l'évolution de leur taux de chômage. En raison de la hausse du niveau de qualification dans l'industrie ainsi que de l'apparition de voies de redéveloppement plus résidentielles qui appellent de nouvelles compétences, il nous semble légitime de s'interroger sur la place des ouvriers dans les recompositions vécues par ces territoires⁴⁹.

Figure 14 : Evolution du différentiel entre le taux de chômage des ouvriers et le taux de chômage des autres PCS selon le type de bassins de vie (1975-2012)



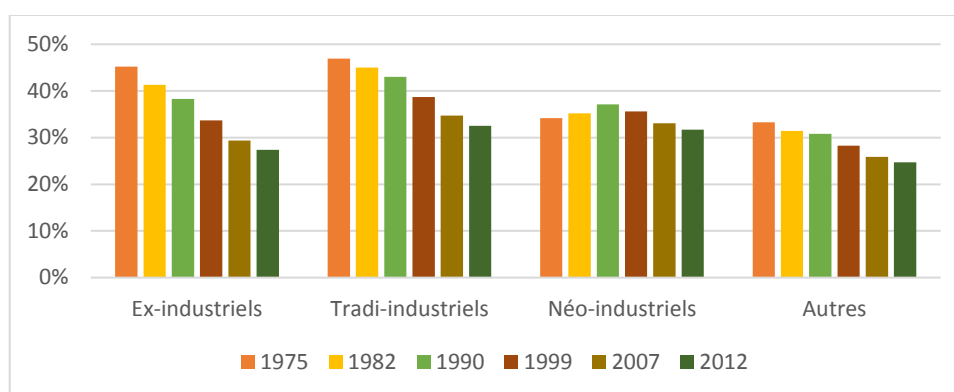
Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

⁴⁸ Le taux de chômage est calculé d'après les données du recensement de la population sur la base de la population des 25 à 54 ans par catégorie socioprofessionnelle et activité au lieu de résidence. Les cartes correspondantes sont disponibles en ANNEXE XIV - .

⁴⁹ Les données complètes sont disponibles en ANNEXE XV - .

D'après la figure 14, le différentiel entre le taux de chômage des ouvriers et le taux de chômage des autres catégories socio-professionnelles (agriculteurs, artisans, cadres, professions intermédiaires, employés) se creuse dans le temps quel que soit le type de bassin de vie, et s'accroît fortement après la crise de 2008. L'écart le plus important s'observe dans les bassins ex-industriels (7 points) tandis que dans les bassins néo-industriels, il reste relativement faible (4 points, soit inférieur aux autres bassins de vie), les bassins tradi-industriels étant dans une situation intermédiaire (5,5 points).

Figure 15 : Evolution de la part des ouvriers dans la population active selon le type de bassins de vie (1975-2012)



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

En parallèle de la hausse de ce différentiel, dans les bassins ex-industriels et les bassins tradi-industriels, la part des ouvriers dans la population active diminue fortement passant respectivement 45,2 % à 27,4 % et de 46,9 % à 32,5 % [figure 15]. Cette baisse, qui rejoint la tendance générale, reflète l'évolution du niveau de qualification des emplois, y compris dans l'industrie et n'est donc pas nécessairement synonyme de désindustrialisation. En revanche, dans les bassins néo-industriels, la relative stabilité de la part des ouvriers dans la population active (34,2 % en 1975, 31,7 % en 2012) semble refléter leur industrialisation. En d'autres termes, dans les ex-bassins de vie industriels, dont le destin économique semble s'être délié de celui de l'industrie, la situation des ouvriers peut être révélatrice d'une certaine fragilité : malgré leur diminution dans la population active, leur taux de chômage s'accroît fortement. Le redéveloppement de ces territoires, lorsqu'il a lieu, semble souvent mobiliser des populations et niveau de qualification ne correspondant pas nécessairement à l'ancien monde industriel. Pour reprendre le cas de Longwy, Raggi note par exemple qu'au « *cours de l'année 1983, sur les 280 emplois créés dans le bassin de Longwy, seuls sept étaient occupés par d'anciens sidérurgistes* » (Raggi, 2014, p.56). Ce n'est toutefois pas toujours le cas. Comme le souligne Raimbault : « *les phénomènes croisés de développement logistique et de désindustrialisation ont pour conséquence qu'une part croissante des ouvriers des économies avancées travaille dans le secteur logistique, tout particulièrement dans les grandes métropoles* » (Raimbault, 2014, p.12).

Cette analyse de la fragilité économique et sociale témoigne d'un certain contraste entre les dynamiques des trois types de bassins de vie industriels et nous permet *in fine* de dresser trois constats majeurs.

Les bassins de vie ex-industriels et tradi-industriels paraissent plus fragiles, que ce soit économiquement ou socialement, que les bassins néo-industriels, et encore davantage que l'ensemble des bassins de vie. Cela signifie que ce sont les bassins de vie qui étaient parmi les plus industriels en 1975 qui sont le plus fragilisés par le processus de désindustrialisation. Ils recourent, au moins partiellement, les régions de tradition industrielle dont les difficultés économiques ont été abordées dans la première partie de ce travail [section 2.1.2]. Parmi eux, certains, situés notamment dans le nord-est, cumulent les signes de fragilité, ou les multiples peines pour reprendre les termes de Cusin (2014) : recul de l'emploi industriel, déficit de population (ou a minima solde migratoire négatif), taux de chômage élevé. Cette remarque peut paraître quelque peu tautologique dans la mesure où les bassins néo-industriels, par la construction même de la typologie, ont connu une industrialisation ou une moindre désindustrialisation. Mais elle permet de s'opposer aux représentations communes pointées en introduction : les territoires industriels ne se résument pas uniquement à des régions de tradition industrielle marquées par un important déclin de l'emploi. Par ailleurs, ces résultats permettent de souligner que si l'analyse sectorielle n'est pas suffisante pour éclairer l'ensemble de ces dynamiques différenciées, elle demeure une clé de lecture nécessaire.

Aujourd'hui, les bassins de vie les plus spécialisés dans l'industrie sont majoritairement ruraux (237 sur 410, soit 58 %, en ajoutant les tradi et néo-industriels). Ce résultat n'est pas dû à une résistance plus forte de l'industrie en milieu rural (même si les mécanismes de maintien spécifiquement ruraux explicités ont toute leur importance) puisqu'en moyenne le déclin de l'emploi industriel a été aussi marqué, sur la période 1975-2012, dans les bassins de vie ruraux qu'urbains (plus puissant que dans le périurbain). Le fait qu'il découle d'un moindre essor d'autres activités économiques, qu'elles soient résidentielles ou productives, traduit plutôt l'idée d'une dépendance sectorielle. Leur diversification ayant été plus limitée, elle pourrait être davantage le signe d'une vulnérabilité que celui d'un atout.

Si près de la moitié des bassins de vie ex-industriels cumulent des signes de fragilité, la même proportion (48 %) semble avoir assuré une mutation vers un développement moins industriel comme la hausse de l'emploi total combiné au recul de l'emploi industriel le suggère. Alors que cette mutation traduit l'idée d'un rebond, l'inclusion de l'ensemble de la population de ces bassins dans ce processus nous interroge. Certains partent quand d'autres restent, l'une comme l'autre des

situations pouvant être tout aussi subie que choisie : il est difficile d'en connaître les motifs. Par contre, le cas des ouvriers est assez parlant : depuis 1975, leur part dans la population active n'a cessé de décroître tandis que leur taux de chômage s'envolait. Les emplois nouvellement créés ne sont pas nécessairement adaptés aux compétences et qualifications des anciens salariés de l'industrie. Il nous semble difficile de creuser davantage le questionnement à l'aide d'outils quantitatifs. Mais cela nous renvoie aux questions de gentrification et d'inclusion soulevées dans notre deuxième chapitre et conforte l'idée de rester prudent avec l'emploi du concept de résilience lorsque sont seulement étudiées des variables quantitatives. Cela nous rappelle également l'intérêt d'adopter une méthode mixte incluant une analyse qualitative s'appuyant sur des cas d'étude.

4.3. Présentation des trois cas d'étude

Plusieurs critères ont présidé le choix de nos trois cas d'étude. Les dynamiques socio-économiques des bassins de vie industriels ruraux rejoignent l'introduction générale de ce manuscrit et celle de cette deuxième partie pour concourir à asseoir la pertinence d'un choix de cas d'étude parmi des territoires situés hors de grandes aires urbaines (hors des 12 aires métropolitaines et 29 grandes aires urbaines définies par l'INSEE)⁵⁰. Ensuite, dans l'optique de recouvrir des dynamiques passées relativement différenciées, nous avons retenu un cas d'étude parmi chaque type de bassins de vie industriels (néo, ex, tradi). Et, cette thèse étant financée par l'ancienne Région Rhône-Alpes, le choix des cas de bassins tradi et ex-industriels au sein même de cette Région, au passé et au présent industriel marqués, nous semblait légitime. S'y est ajouté un cas plus emblématique de la situation des bassins néo-industriels dans l'ouest du pays.

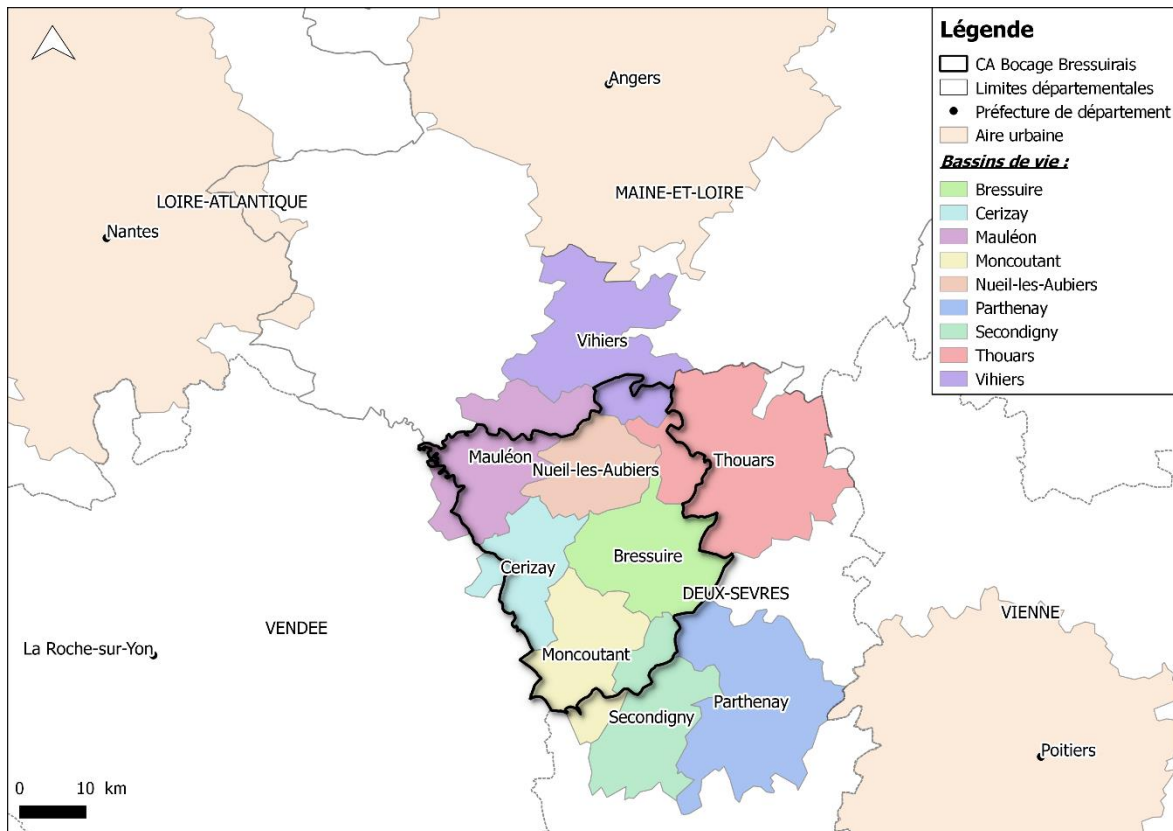
De nombreuses situations locales pouvaient correspondre à ces critères. La définition finale de nos cas d'étude s'est ensuite opérée sur la base de discussions et d'échanges avec d'autres chercheurs, de lectures complémentaires, de compléments statistiques : ont été retenus le Bocage Bressuirais, Romans-sur-Isère et Annonay présentés dans la suite de notre propos.

4.3.1. Le Bocage Bressuirais (néo-industriel)

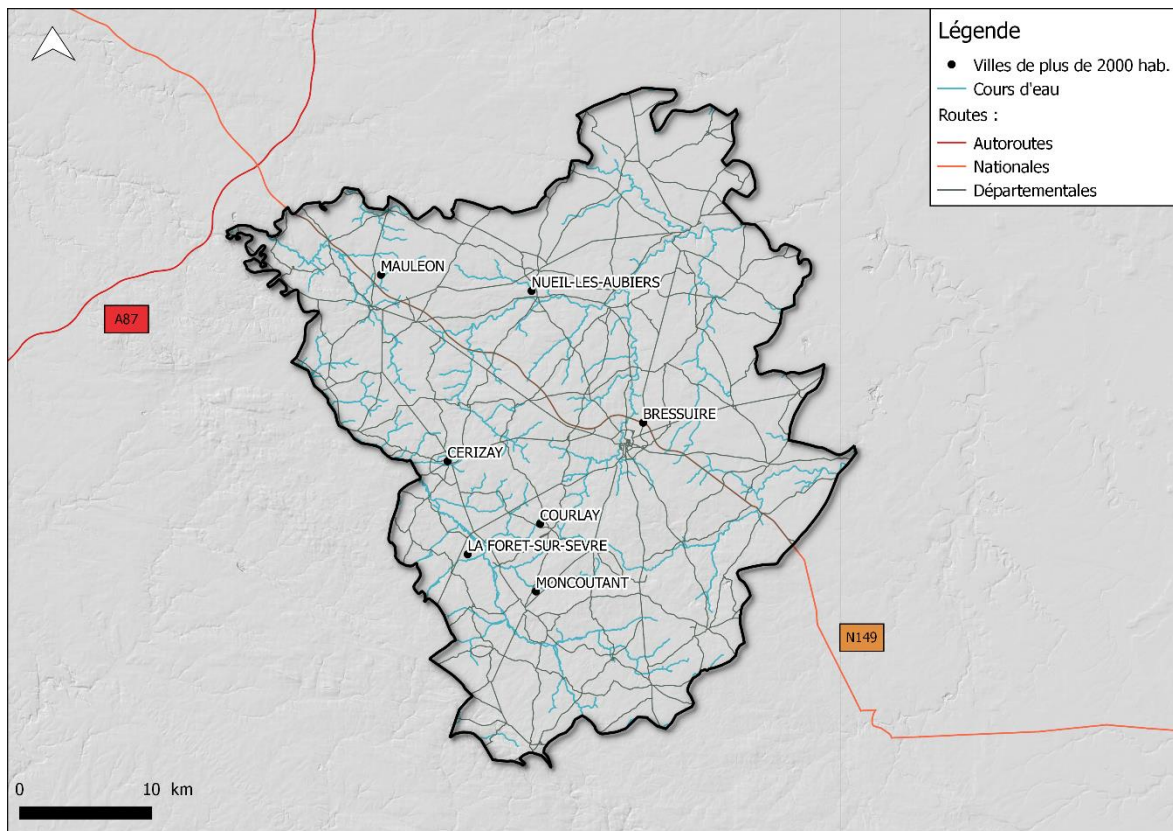
Le Bocage Bressuirais se situe dans l'ouest de la France, dans le département des Deux-Sèvres. Initialement, nous pensions circonscrire ce cas au bassin de vie de Nueil-les-Aubiers, bassin néo-industriel. Mais après confrontation avec le terrain, nous avons fait le choix de retenir l'échelle de la communauté d'agglomération actuelle (correspondant également au Pays) semblant davantage correspondre à la réalité industrielle et au vécu des acteurs [carte 19].

⁵⁰ Déterminées en fonction de la population, du nombre d'emplois et des emplois des cadres des fonctions métropolitaines.

Carte 19 : Localisation du Bocage Bressuirais



Carte 20 : Villes, routes et cours d'eau principaux du Bocage Bressuirais



Sa position géographique lui confère un caractère enclavé [carte 20]. Elle est, en effet, éloignée des grands centres de formation (Niort, Poitiers...), des grands axes de communication (absence d'autoroute et de gare) ainsi que de la nouvelle capitale régionale. L'arrivée récente d'un nouvel axe de circulation à deux fois deux voies vient toutefois rompre quelque peu cet enclavement. Territoire rural avec une densité de 54,8 hab/km², il compte 72 600 habitants en 2012. La ville-centre Bressuire, représente, avec ses 19 000 habitants, plus du quart du poids démographique de la communauté d'agglomération. Du fait de l'éloignement aux grandes villes, Bressuire est un véritable pôle de services pour la population du Bocage avec son complexe « *Bocapôle* » (incluant cinéma, salle de spectacle et de congrès, auditorium, halle d'exposition...) et ses équipements sportifs (piscines, golf...).

Entre 1975 et 2012, la population du territoire s'est accrue de 9 % essentiellement grâce à la dynamique naturelle. Après trois décennies de déficit migratoire, la fin des années 1990 marque un tournant, le territoire devient attractif, cette évolution étant assez emblématique des tendances démographiques des bassins néo-industriels.

Récemment, le territoire a été confronté à deux grandes évolutions institutionnelles. En 2014, la communauté d'agglomération est née de la fusion de 4 communautés de communes (Cœur du Bocage, Delta-Sèvre-Argent, Terre de Sèvre, dix communes de l'Argentonnois) et de trois communes isolées. Encouragé par l'Etat, l'enjeu pour les acteurs locaux était d'ordre financier, mais aussi et peut-être même surtout, d'établir une collectivité rurale de taille gagnant visibilité et poids dans le dialogue avec les autres territoires, notamment dans le contexte de la deuxième grande évolution institutionnelle : la création de la nouvelle Région. En 2016, la Nouvelle Aquitaine a été créée suite à la fusion des Régions Poitou-Charentes (dont faisait partie le Bocage Bressuirais), Limousin et Aquitaine. Déjà à l'extrême nord du Poitou-Charentes, le Bocage Bressuirais est situé loin du cœur de la Région, et notamment de sa capitale Bordeaux. Les acteurs ne trouvent que peu de cohérence à ce rattachement notamment du fait de leur proximité historique avec la Vendée : « *avec le Nord Vendée, aujourd'hui il y a des limites administratives mais historiquement on retrouve la même dynamique et les mêmes tissus socio-économiques* » (B6).

Il résulte de ces changements majeurs une restructuration des politiques économiques. Les trois Régions menaient des politiques différentes adaptées aux particularités de leur tissu économique. Lors de notre enquête de terrain, la Région Nouvelle Aquitaine finalisait l'écriture du schéma régional de développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation (SRDII). Bien que la Région soit reconnue comme chef de file des politiques d'aides envers les entreprises depuis la loi NOTRE d'Août 2015, il demeure une certaine latitude pour la communauté d'agglomération. En plus

des conventions de la plupart des actions à établir avec la Région, elle a entrepris, depuis sa création, de construire une politique économique issue d'une harmonisation de celles menées par les communautés de communes disparues en matière de gestion des zones d'activité, de locations de bâtiments à vocation économique, de tarification, d'aides aux entreprises, d'animation économique.

Politiquement, ce territoire dont les résultats électoraux indiquent un fort ancrage à droite, révèle un faible clivage politique comme en témoigne la longévité du député PS Jean Grellier. La capacité à travailler ensemble, quelles que soient les étiquettes, est évoquée par la plupart des acteurs rencontrés et présentée comme significative de l'esprit d'entreprendre caractéristique du territoire.

A proximité de Cholet et des Herbiers, ce territoire se trouve au cœur de la Vendée historique, dans un triangle encore très industriel. En 2012, d'après les données du recensement de la population, l'industrie représente 7800 emplois ce qui équivaut à plus d'un quart (26,7 %) de l'emploi total. Il affiche également un des plus faibles taux de chômage de la Région même s'il est en hausse ces trois dernières années (7,5 % en 2015 ; 6,6 % en 2012).

Nous proposons de retracer rapidement sa trajectoire sur laquelle nous reviendrons finement dans le cinquième chapitre avant de décrire les caractéristiques actuelles du tissu économique (secteurs, entreprises, fonctionnement...).

Sa trajectoire économique reflète le passage d'un territoire agricole à un territoire industriel au cours du XX^{ème} siècle. Le qualificatif néo-industriel semble donc parfaitement approprié.

Ce territoire rural à l'agriculture très développée et fortement pourvoyeuse d'emplois s'est peu à peu orienté vers l'industrie suivant une trajectoire que Bouba-Olga et al. (2010) qualifient de cognitive, à tendance quasi exclusivement endogène. L'agriculture se développant a donné naissance à une industrie orientée vers la mécanique agricole, celle-ci entraînant l'essor d'autres industries mécaniques.

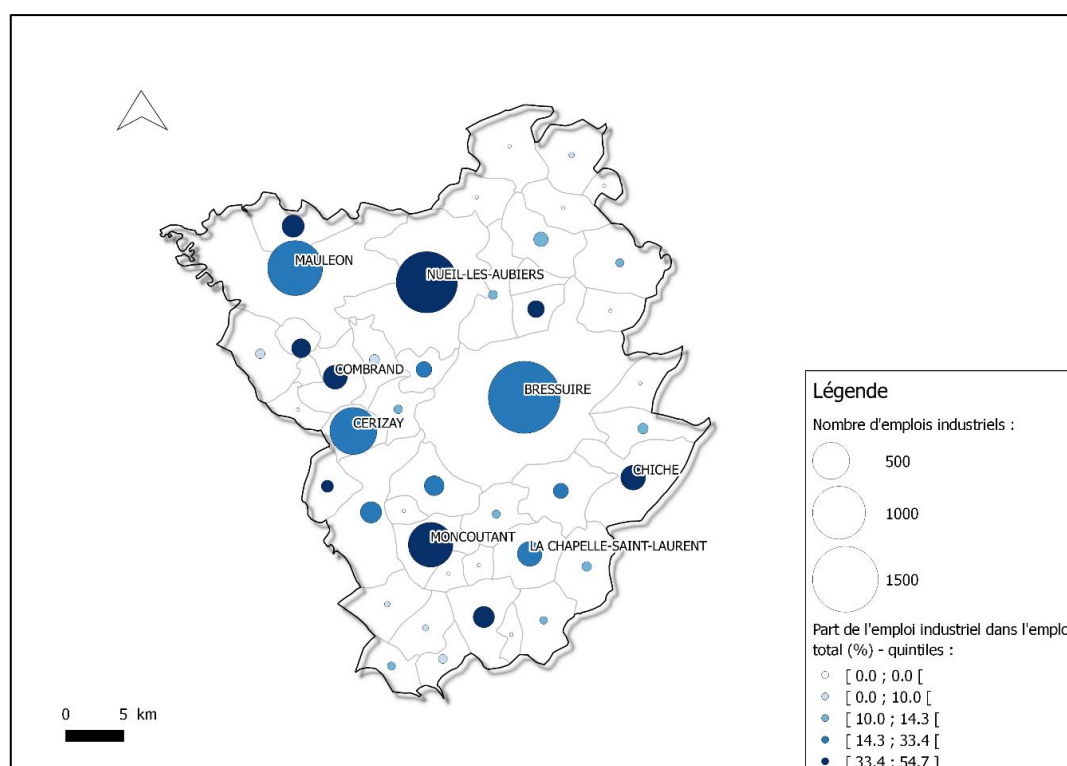
« Dans les années 60, eh bien les forgerons, enfin certains forgerons ont migré vers tout ce qui est machinisme agricole. Donc machinisme agricole, donc certains sont devenus, se sont tournés vraiment la métallurgie et machinisme agricole. Un autre plus connu s'est tourné vers les cars, les voitures, c'était la famille Heuliez. On est devenu un territoire industriel autour de la métallurgie. Et puis à la même époque, est venu tout ce qui est la confection, le Choletais qui a rayonné jusqu'à sur Bressuire avec la construction de nombreuses usines de confection » (B4)

L'entreprise Heuliez est emblématique de ce mouvement auquel elle a fortement contribué à travers un phénomène d'essaimage d'entreprises. De nombreux salariés d'Heuliez ont créé leur propre entreprise, d'abord en tant que sous-traitant jusqu'à, parfois, une émancipation complète.

« Il y a eu un essaimage. Farnier-Périn qui est devenu ACS maintenant. Malheureusement ça existe plus mais BRM, qui était une entreprise qui faisait du mobilier scolaire, a eu jusqu'à pratiquement 500/600 employés était d'origine aussi Heuliez. Et puis il y avait comme ça...une usine de moteurs électriques à Saint Laurent sur Sèvres, une usine d'ambulances également à Saint-Laurent, un centre de recherches au Pin. » (B7)

Le Bocage Bressuirais n'a jamais connu de mono-industrie. Aujourd'hui, même si le poids de l'industrie agroalimentaire est assez important (1 800 emplois – 10,8 %), d'autres secteurs industriels sont encore bien présents tels que l'automobile (900 emplois, soit 5,2 %), le meuble (620 emplois, soit 3,6 %) ou la fabrication de produits métalliques (500 emplois, soit 3 %) ⁵¹. Le poids des emplois intérimaires est également notable (1 340 en 2014), 8 % le plus fort de Nouvelle Aquitaine. La carte 21 démontre la relative dispersion de l'emploi industriel au sein du Bocage ainsi que le poids de certaines villes.

Carte 21 : Répartition de l'emploi industriel au sein du Bocage Bressuirais (2012)

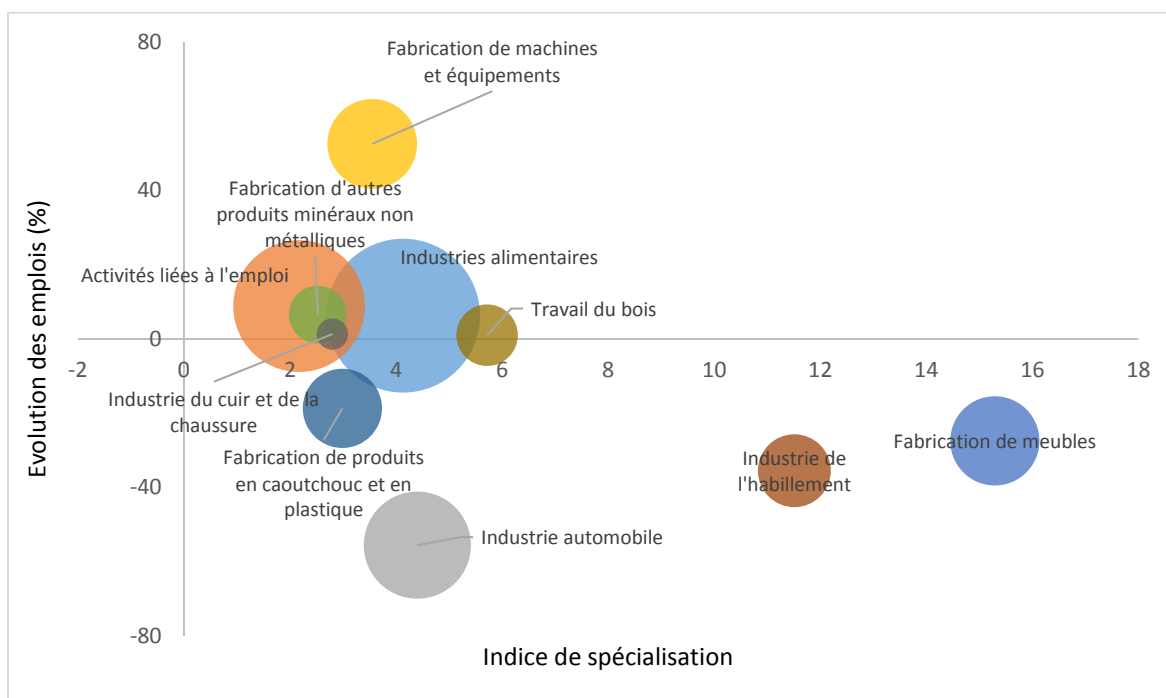


Le graphique ci-après témoigne de la dynamique récente des activités industrielles les plus spécifiques à ce territoire ⁵² [figure 16figure 17].

⁵¹ Données ACOSS, 2014.

⁵² Le degré de spécificité est déterminé en comparant la spécialisation économique territoriale à la spécialisation économique nationale. Après avoir conservé les 10 secteurs spécifiques en 2007 et 2014, nous avons retiré ceux qui n'étaient pas liés à l'activité industrielle.

Figure 16 : Dynamiques des activités industrielles spécifiques du Bocage Bressuirais⁵³ (2007-2014)



Source : ACOSS (2007 et 2014), calculs de l'auteur.

Lecture : La taille des cercles représente le nombre d'emplois en 2014. A titre d'exemple, la fabrication de meubles équivaut à 619 emplois.

Entre 2007 et 2014, les secteurs industriels les plus spécifiques (habillement, meubles, automobile) enregistrent des pertes d'emplois. Sur des marchés extrêmement compétitifs en termes de prix, les entreprises situées dans les deux premiers secteurs se spécialisent dans des créneaux de niches pour résister à la concurrence : « On a vu la confection, le meuble quelque part parce que là aussi seules les entreprises qui ont innové, qui ont pris des niches, ont sauvé » (B7). Seule la fabrication de machines et d'équipements se dégage véritablement par son dynamisme (plus de 50 % d'emplois supplémentaires sur la période).

Le tissu industriel, très dense, se compose essentiellement de très petites, petites et moyennes entreprises. Plus de 90 % des établissements comptent moins de 10 salariés. Leur portefeuille clients assez diversifié les préserve d'une trop importante dépendance à un acteur en particulier. Le capitalisme est plutôt familial dans le sens où le patron dirigeant est le plus souvent également le propriétaire des entreprises.

L'industrie agroalimentaire constitue en quelque sorte une exception sur le territoire de par son positionnement et son origine. Principale pourvoyeuse d'emploi, elle se matérialise par la présence

⁵³ Sont retenus les secteurs industriels (auquel nous avons adjoint les activités liées à l'emploi) dont l'indice de spécialisation, en 2014, est supérieur à 2

de très gros abattoirs notamment à Nueil-Les-Aubiers et Moncoutant, rassemblant plus de 500 salariés sur chacun des sites. La concurrence se joue plutôt sur les prix, la plupart d'entre elles étant marquées par une main d'œuvre peu qualifiée et des conditions de travail difficiles. La production tendrait toutefois actuellement à gagner en qualité. Côté origine, malgré l'histoire agricole du territoire, l'industrie agroalimentaire vient plutôt de l'extérieur à l'instar de Galliance, principal groupe implanté sur le territoire (groupe coopératif Terrena).

Pour terminer cette rapide présentation du Bocage Bressuirais, présentons deux organisations structurantes pour le développement économique territorial, un dispositif expérimental marquant ainsi que la démarche amorcée récemment d'écologie industrielle et territoriale.

Si aujourd'hui les clubs d'entreprises sont relativement courants, celui du Bocage Bressuirais existe depuis plus de 25 ans. Fédérateur, il compte 220 membres, représentatifs du tissu économique. L'objectif affiché est de « *favoriser les rencontres et les échanges entre les entreprises du Bocage Bressuirais ainsi qu'avec les autres acteurs de la vie économique et institutionnelle* »⁵⁴. Pour atteindre cet objectif, 4 à 5 réunions plénières sont organisées chaque année pour rassembler les membres autour d'un thème (par exemple, récemment, la problématique des formations). Dans ce territoire enclavé, quel que soit le secteur, les petites entreprises cherchent à centraliser la demande pour mutualiser et faire venir des formations de base (1^{er} secours, CACES...). Autre exemple, à l'initiative du club, a été créée une WebTV⁵⁵ pour communiquer autour du développement économique et des entreprises du Bocage. La majorité des actions sont élaborées en partenariat avec la communauté d'agglomération et la Maison de l'Emploi. Là encore, si les maisons de l'emploi sont aujourd'hui répandues, celle du Bocage existe depuis 1995 (auparavant comité de bassin d'emploi réuni avec la mission locale en 2009). Son conseil d'administration réunit élus, représentants des employeurs, organisations syndicales, structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), service public de l'emploi (DIRECCTE et Pôle Emploi). Animatrice et centralisatrice sur le territoire, elle a contribué à construire depuis plusieurs décennies de forts liens entre tous les acteurs du développement économique concernant « *toutes les questions d'emplois, de qualifications, de faire travailler les acteurs au profit de l'insertion professionnelle, au profit de l'emploi* » (B4).

Mauléon a été retenu pour l'expérimentation du dispositif « *territoire zéro chômage de longue durée* ». Portée par Atd Quart-Monde, la loi d'expérimentation a été votée en 2016. Ce dispositif vise à employer en CDI tous les demandeurs d'emplois (depuis plus d'un an) au sein d'une entreprise

⁵⁴ http://entreprises-bocage.com/page_club,entreprise,bocage_Presentation-du-Club_2.html [consulté le 15 septembre 2018]

⁵⁵ <http://entreprises-bocage.com/ClubEco.tv> [consulté le 15 septembre 2018]

dont le modèle économique repose sur le chiffre d'affaires réalisé grâce à la vente de biens ou services ainsi que sur la réaffectation des coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, CMU, coût de l'accompagnement...). Nous l'avons souligné le taux de chômage du Bocage Bressuirais est particulièrement bas, ce qui facilite l'expérimentation. Le dispositif est piloté par Bernard Arru, ancien directeur de la structure d'insertion des Ateliers du Bocage située sur la commune de Le Pin.

Enfin, la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, lauréate en 2015 d'un appel à projet lancé par l'ADEME et l'ancienne Région Poitou-Charentes, porte une démarche d'écologie industrielle et territoriale depuis la fin de l'année 2016. Suivant la logique de ces démarches [section 3.2.2], l'objectif est de « *faire travailler les entreprises ensemble pour sortir du principe où on extraie une ressource, on l'utilise, on la transporte, on la vend et ensuite on la jette* » (B10). Dans les faits, les actions menées ne portent que partiellement sur la question des flux matériels. D'autres besoins ont été identifiés en termes d'actions communes : achats en fournitures, formation des salariés, mobilités, etc. A l'automne 2017, les rencontres avec les entreprises se poursuivent tandis qu'est amorcée une phase d'identification plus précise des déchets produits par les entreprises impliquées dans la démarche.

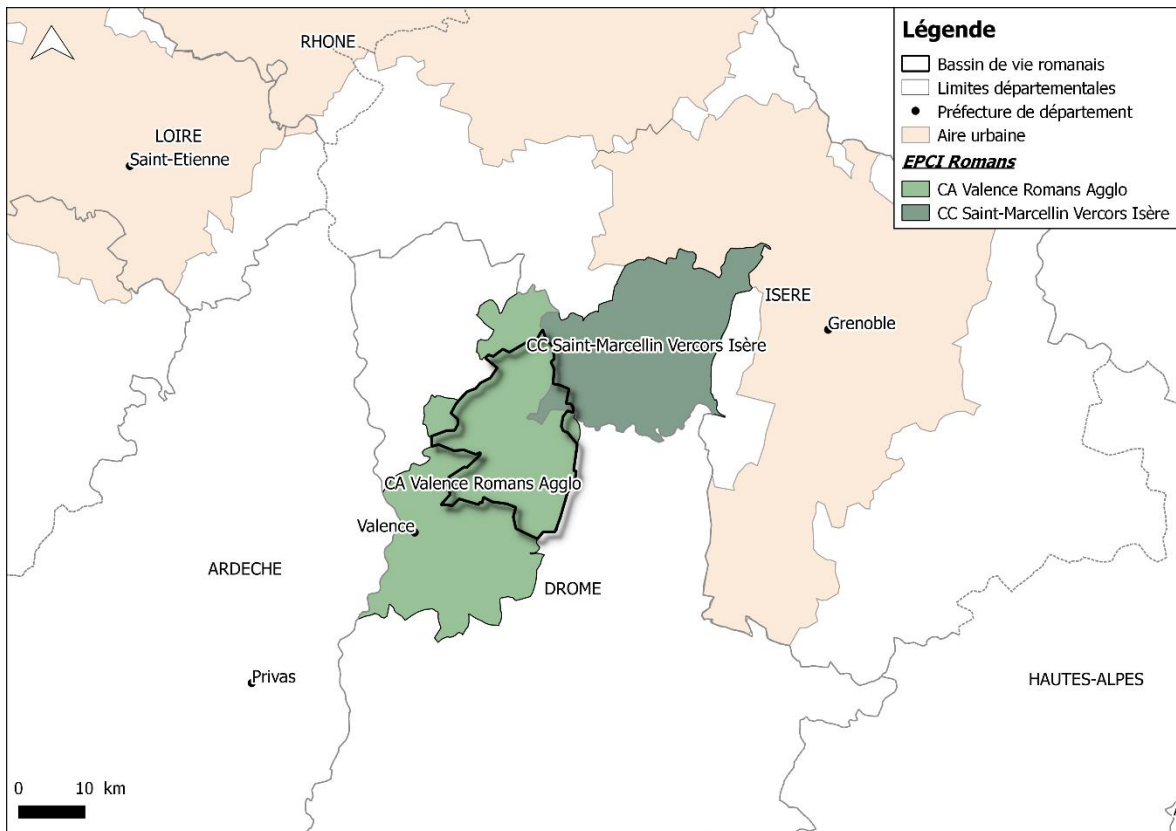
4.3.2. Le bassin de vie de Romans-sur-Isère (ex-industriel)

Le bassin de vie de Romans-sur-Isère est situé dans le nord de la Drôme à proximité de Valence, au sein de la Région Rhône-Alpes-Auvergne [carte 22]. Il occupe une position géographique stratégique au cœur de la vallée du Rhône, à proximité de l'autoroute A7 et de la gare TGV (localisée dans le parc d'activités de Rovaltain) [carte 23]. Malgré la récente création de la communauté d'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes et les intenses mobilités pendulaires au sein de celle-ci, la distinction des bassins de vie Valentinois et romanais reste opératoire tant leur histoire et leur tissu économique actuel diffèrent.

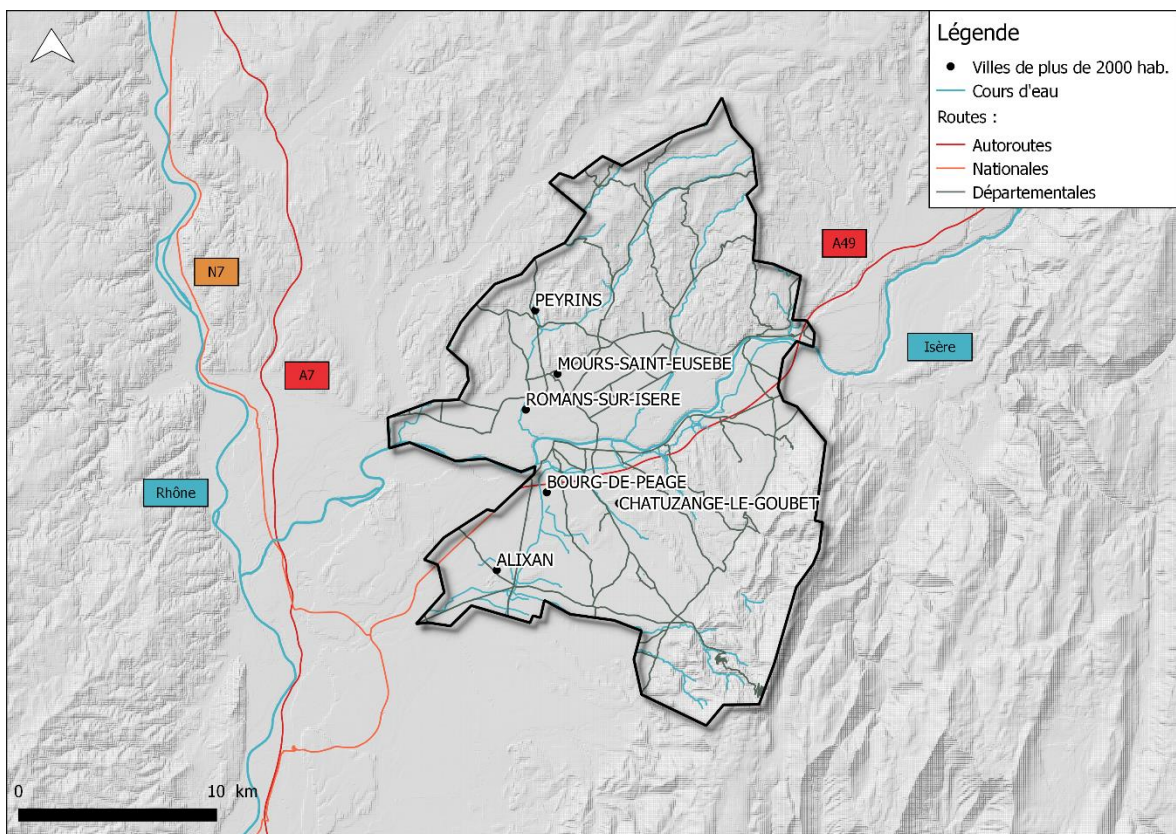
Le bassin de vie romanais compte, au total, 75 000 habitants dont plus de 40 % (33 000) dans la ville-centre, Romans-sur-Isère. Avec une densité de population de 141 hab/km², il n'apparaît pas, à première vue, comme rural. S'il est relativement éloigné des zones d'influence métropolitaine, ce sont surtout son histoire et sa culture qui attestent de son caractère rural : « *ce qui est aussi assez spécifique à ce territoire, c'est qu'on est dans un territoire qui est un territoire rural, qui a une vraie culture rurale. Par ses traditions, par cet état d'esprit, on est sur un territoire qui a longtemps vécu replié sur lui-même.* » (R3).

Entre 1975 et 2012, la population s'est accrue de près de 25 %, soit près de 20 000 habitants supplémentaires sous l'influence combinée de l'essor naturel et migratoire.

Carte 22 : Localisation du bassin de vie romansais



Carte 23 : Villes, routes et cours d'eau principaux du bassin de vie romansais



D'un point de vue institutionnel, la communauté d'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes a été créée en 2014. Alors que la ville de Valence se trouve séparée de son bassin ardéchois, le mariage avec Romans-sur-Isère n'a pas été sans soulever de questions et de difficultés pour ces deux territoires non habitués à coopérer. S'il ne s'agit pas de concurrence, « *c'est plus de la méconnaissance des bassins que de l'opposition frontale* » (R1), l'harmonisation des politiques antérieures et la fédération autour d'un projet commun constituent des enjeux saillants. Plus récemment encore, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est née de la fusion entre les Régions Auvergne et Rhône-Alpes. Le territoire romanais y occupe toujours une place géographiquement centrale. Comme pour le Bocage Bressuirais, la recomposition de ces deux piliers du développement économique entraîne une phase d'harmonisation et de redéfinition des politiques publiques, phase non achevée aujourd'hui.

Classé parmi les bassins de vie ex-industriels, le bassin de vie romanais a été confronté au déclin progressif de sa mono-industrie : l'industrie du cuir et de la chaussure. En 2012, les emplois industriels s'élèvent à 5 300, soit 19 % de l'emploi total, contre 8 200 en 1975 (36,5 %). Le déclin est encore plus net lorsqu'on se concentre sur la ville de Romans-sur-Isère où l'emploi industriel représentait 6 100 emplois en 1975, soit 41 % de l'emploi total, contre 3 300 aujourd'hui (20,3 %).

Nous proposons de retracer son passé industriel et sa confrontation au processus de désindustrialisation avant de décrire les caractéristiques actuelles du tissu économique (secteurs, entreprises, fonctionnement...).

L'activité de la chaussure émerge comme une proto-industrie à Romans-sur-Isère au milieu du XIX^{ème} siècle. Mais c'est à partir de l'entre-deux-guerres que la ville s'affirme véritablement comme capitale internationale de la chaussure de luxe. Si l'industrie se pense alors dans une économie caractérisée par la mondialisation, notamment à travers ses débouchés, cette même mondialisation sera aussi partiellement responsable, à travers l'exacerbation de la concurrence sur les coûts, du déclin de la mono-industrie romanais.

Avec une proximité immédiate aux tanneries, présentes dès le Moyen-Age, des ouvriers disponibles suite à la crise du négoce et de la production de draps auxquels se conjuguent d'autres facteurs (innovation technique, arrivée du chemin de fer...), l'activité de la chaussure émerge à Romans-sur-Isère aux alentours de 1850. Prenant la forme d'une proto-industrie, (Mendels, 1972), elle se traduit non pas par la naissance de grandes entreprises telles qu'engendrées par la révolution industrielle, mais par la coexistence de nombreux petits ateliers : une industrie rurale domestique.

A partir de la fin du XIX^{ème} siècle, la concurrence avec d'autres pôles de production de chaussures français (Limoges, Fougères...) appelle à une modernisation de l'activité de la chaussure. Le

nécessaire développement de la mécanisation conduit à l'émergence d'une production plus industrielle dans un contexte d'expansion des usines de type fordiste. La Première Guerre mondiale, par la hausse des ventes de brodequins militaires qu'elle induit, correspond à une phase de concentration de l'industrie romanaise. Les petits ateliers disparaissent au profit de plus grandes entreprises. C'est à cette période qu'apparaissent plusieurs grands noms de la chaussure, parmi lesquels deux capitaines d'industrie, Joseph Fenestrier et Charles Jourdan. La maison Fenestrier, créée avant 1900, compte en 1926 plus de 800 salariés répartis dans 3 usines. Quant à Charles Jourdan, après un compagnonnage et une activité salariée dans un atelier romain (Grenier), il crée sa propre usine, qui deviendra très rapidement un emblème de la chaussure romanaise.

Malgré les crises conjoncturelles traversées, à partir de l'entre-deux-guerres, Romans-sur-Isère s'affirme progressivement comme la capitale internationale de la chaussure de luxe. 42 fabriques de chaussures sont dénombrées en 1938, ce qui en fait le troisième centre de production aux côtés de Limoges (derrière Paris et Fougères) (François, 1939). Mais c'est véritablement après la Seconde Guerre mondiale que l'activité de la chaussure connaît son apogée. La forte reprise économique amorcée à la fin de la guerre engendre une demande importante de chaussures que prend en partie en charge l'industrie romanaise. Elle réalise alors 12 % de la valeur des chaussures produites en France (Bouchardeau, 2016). Entre 1945 et 1949, le nombre d'ateliers passe de 130 à 195, dont 13 emploient plus de 50 salariés. L'entreprise Charles Jourdan devient une référence mondiale pour la chaussure de femmes avec plus de 900 paires de chaussures produites chaque jour en 1948. Les exportations se font croissantes tandis que Roland Jourdan propose de se concentrer sur un nombre de modèles réduit mais une pluralité de coloris. L'entreprise Kélian fait son apparition dans les années 1960, son savoir-faire très caractéristique, le tressage main, propulse ses ventes et fonde sa réussite.

Jusqu'aux années 1970, le mouvement de concentration qui s'opère entre les entreprises ainsi que l'abandon des fabrications de faible qualité n'empêche pas un accroissement du nombre d'emplois dans la chaussure ainsi qu'un essor de l'ensemble des acteurs de la filière. Si la présence des tanneries est antérieure à celle de l'activité de chaussures, une variété d'entreprises produisant des lacets, du cirage, des équipements en lien avec l'industrie de la chaussure se développent : « [...] *il y avait l'ensemble de la filière sur place. Il y avait les tanneries, il y avait les fournisseurs d'accessoires, il y avait les fournisseurs de machines, il y avait les chausseurs et les maroquiniers* » (R4). Apparaissent également des formations pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée après la Seconde Guerre mondiale : une section de techniciens des industries et commerces de la chaussure s'ouvre au lycée Bouvet de Romans-sur-Isère (aujourd'hui Lycée du Dauphiné). Le savoir-

faire spécifique se construit peu à peu tandis que la qualité de la chaussure de luxe romanaise acquiert une notoriété internationale.

Alors que l'industrie de la chaussure romanaise est souvent présentée comme recouvrant les traits d'un système productif localisé (Bot & Perrin, 2011; Perret, 2015), ses caractéristiques dans l'après-guerre appellent à rester prudent avec l'emploi de ce concept. S'il est certain que les entreprises spécialisées dans le même secteur sont concentrées d'un point de vue géographique, la question de la qualité et de l'intensité de la coordination entre les acteurs en présence reste ouverte. Il semble difficile de répondre à cette question *a posteriori* tant les avis des personnes interrogées divergent. Pour certains, l'organisation territoriale était effectivement proche d'un SPL dans le sens où les entreprises étaient concurrentes en termes de prix mais coopéraient pour le processus de production au sujet des connaissances et des compétences. Pour d'autres, l'industrie de chaussure de luxe était intrinsèquement marquée par de nombreux secrets de production. En outre, le tissu initialement dense de PME, caractéristique des SPL, laisse progressivement place à un tissu marqué par le poids des trois grands noms de la chaussure (Kélian, Jourdan, Clergerie). Il n'empêche que le positionnement sur un segment de marché très ciblé, la chaussure de luxe pour femmes, permet l'essor de compétences spécifiques ainsi qu'une identification forte entre le territoire et l'activité industrielle. En cela, l'industrie de la chaussure romanaise prend la forme d'une organisation territoriale bénéficiant d'un ancrage territorial dans sa forme traditionnelle (Zimmermann, 2005).

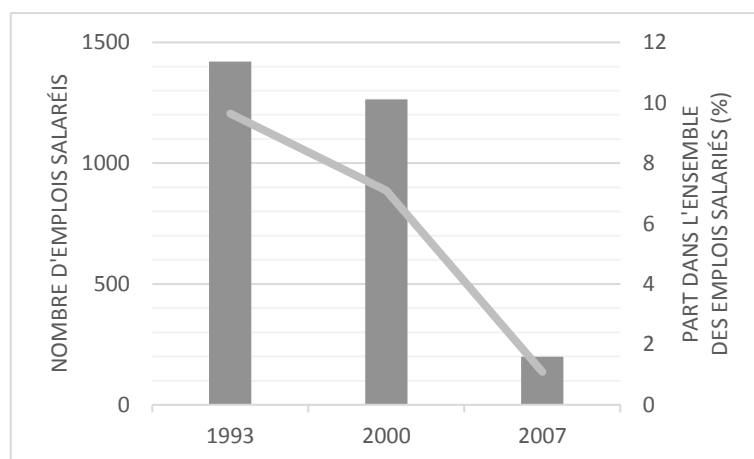
En 1983, d'après le musée, la chaussure faisait encore vivre plus de la moitié des habitants de Romans-sur-Isère. Pourtant, les premières difficultés économiques pointent dès les années 1960, et le déclin arrive par vagues successives jusqu'aux fermetures de Jourdan et Kélian dans les années 2000.

Entre 1964 et 1970, dix entreprises de taille moyenne ferment. L'émergence de pays concurrents à faibles coûts de main d'œuvre joue un rôle indéniable. Des entreprises romaines commencent à sous-traiter la fabrication de leurs chaussures en Italie. L'Espagne et le Portugal deviennent aussi des centres de fabrication et les échanges se multiplient avec leur entrée dans la Communauté Economique Européenne en 1986. La concurrence provient de toujours plus loin, pays de l'Europe centrale et orientale, Maghreb et plus récemment, Asie. La nécessité de rentabilité financière se faisant toujours plus prégnante, délocalisations et fermetures d'entreprises se multiplient. Cette concurrence par les coûts n'est toutefois pas inéluctable. Le savoir-faire spécifique ainsi que la qualité de la chaussure romanaise préservent certaines entreprises dont, au moins pour un certain temps, les grands noms de la chaussure. Ils résistent alors mieux que d'autres en investissant dans des outils de production modernes, dans la recherche et développement et dans l'innovation.

Par la suite, cependant, pour les entreprises Charles Jourdan et Kélian, le départ à la retraite des dirigeants conduit au rachat des entreprises par des investisseurs étrangers, éloignés du métier de chausseur. L'attention portée au savoir-faire spécifique n'est plus la même. Comme l'exprime le PDG de Veyret Techniques Découpe, « ces entreprises-là ont été rachetées par des groupes financiers qui n'étaient pas des chausseurs, qui n'étaient pas des godassiers, au sens noble du terme, et qui n'étaient intéressés que par le résultat et le retour sur investissement qu'ils pouvaient avoir sur leur placement financier » (R11). Le Bot et Perrin complètent ce constat en faisant l'hypothèse que les « investisseurs s'avèrent plus intéressés par les marques et les boutiques que par l'outil de production » (Bot & Perrin, 2011, p. 219). Le luxe, qui aurait pu sembler moins fragile dans un contexte de concurrence internationale (contrairement à une production de moindre qualité comme dans le Choletais par exemple), attire les investisseurs désintéressés par l'activité de production en elle-même.

Au début des années 1980, Charles Jourdan est encore le numéro un mondial de la chaussure de luxe et le deuxième employeur de Romans-sur-Isère (750 personnes). Mais dès 1987, les licenciements se multiplient. En 2003, l'entreprise est rachetée par la holding Lux Diversity SA qui licencie près de 50 personnes. En 2007, suite à trois redressements judiciaires en 5 ans, elle est liquidée et ses 200 salariés sont licenciés. Pour Kélian, la période difficile débute également autour des années 1990 entraînant de premiers allègements d'effectifs. Après plusieurs changements d'actionnaires et de dirigeants, l'entreprise dépose le bilan en 2005.

Figure 17 : Evolution de l'emploi salarié privé dans le secteur de la fabrication de chaussures dans le bassin de vie de Romans-sur-Isère



Sources : UNEDIC, 1993, 2000, 2007, calculs de l'auteur.

La figure 17, centrée sur le secteur de la fabrication de chaussures, atteste du déclin des emplois passant d'environ 1 400 en 1993 (soit 9,5 % de l'emploi salarié privé du bassin de vie) à moins de 200 en 2007 (soit 1 % de l'emploi salarié privé). Autre signe de cet important déclin en 1999,

l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) reprend l'AFPIC, le centre de formation du cuir alors en difficulté, et ferme les formations liées à la chaussure : coupe, montage, patronage, bureau d'étude, piquage.

Le délitement de l'organisation territoriale combiné à l'entrée dans une concurrence par les coûts, dont elle était jusque-là préservée par la spécificité des savoir-faire et des chaussures produites, se combinent pour réduire l'ancrage territorial et mener au déclin de la mono-industrie romanaise. Le début de ce délitement est difficilement datable. Il est possible qu'il soit antérieur à la vente de Kélian et Jourdan dans la mesure où de nombreux ateliers avaient déjà commencé à délocaliser tout ou partie de leur production à l'étranger dès les années 1960, se rapprochant de fait d'une concurrence par les coûts. La vente des grands noms de l'industrie, qui étaient les principaux employeurs du territoire, à des investisseurs, attirés par la notoriété des marques mais peu soucieux du destin de la chaussure, et par-delà, du territoire romain, parachève ce délitement. L'attention portée à la production, aux savoir-faire et compétences, ainsi qu'aux investissements n'est semblait-il plus suffisante pour résister dans un contexte très concurrentiel.

A partir des années 1990, la crise de l'industrie devient une crise du territoire, une crise sociale. Face aux difficultés économiques et sociales rencontrées, le bassin de vie de Romans-sur-Isère chemine progressivement vers une diversification économique à la fois industrielle et commerciale.

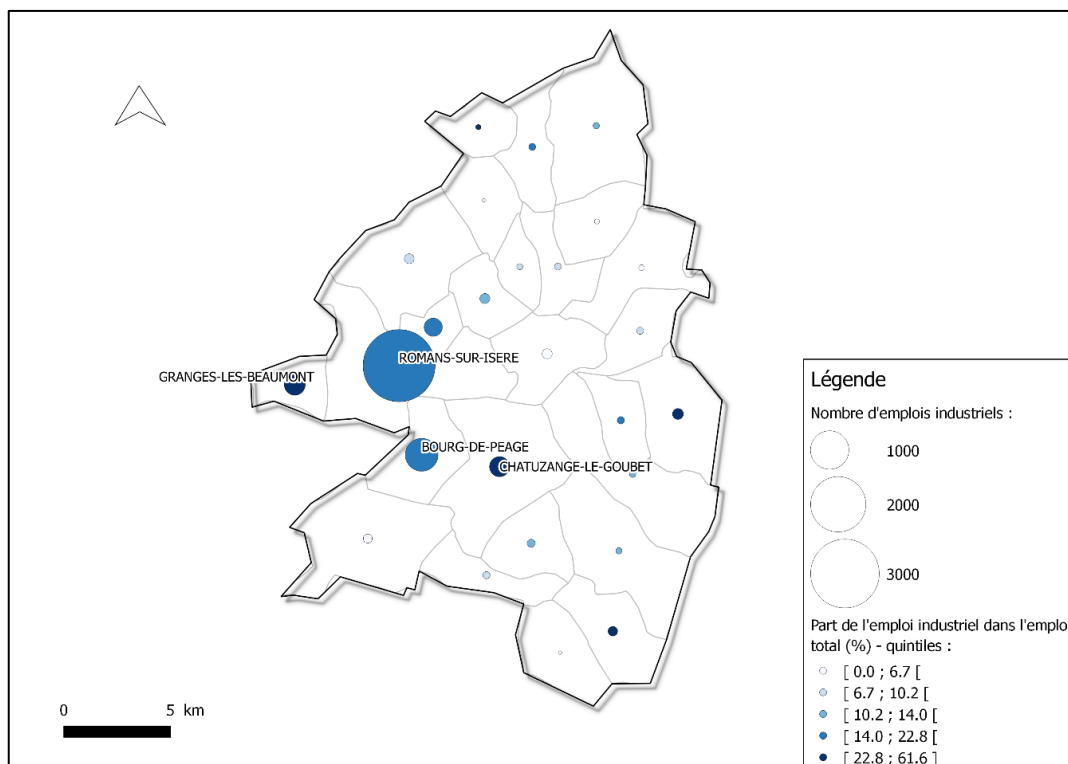
Après un siècle de mono-industrie, le tissu économique romain est aujourd'hui assez diversifié. Le commerce y occupe une place prépondérante avec 4000 emplois (14,5 % de l'emploi total)⁵⁶. En plus de répondre aux besoins des résidents, le bassin, en raison de l'implantation du centre commercial Marques Avenue, constitue un pôle d'attraction commerciale. Récemment, il a vu s'implanter le siège de la société SFAM, spécialisée dans les assurances de biens. Plus de 400 emplois sont prévus à terme. Côté industrie, la ville de Romans continue de concentrer l'essentiel de l'emploi industriel du bassin de vie [carte 24].

Trois secteurs ressortent quelque peu. La métallurgie/fabrication de produits métalliques regroupe 4,2 % des emplois. La société FBCF, filiale d'AREVA, est effectivement le plus grand employeur industriel du territoire. 830 salariés travaillent à la fabrication de combustibles nucléaires. Ce chiffre devrait s'accroître puisque récemment la décision a été prise de conforter l'unité de production romaine en rapatriant les activités d'autres sites. Ensuite, l'industrie agroalimentaire rassemble 3,4 % des emplois. Son poids n'est pas particulièrement important comparativement à d'autres territoires (néanmoins 2 fois plus important que dans l'ensemble du

⁵⁶ Données INSEE, 2012.

territoire français) mais elle présente ici la particularité de s'être développée autour des spécialités locales (ravioles, pognes). Dernier secteur industriel relativement important, le textile/habillement emploie toujours plus de 800 personnes (3 %), signe qu'il n'est pas totalement éteint. Pour autant, ce n'est nullement comparable à ce qu'il a été dans le passé.

Carte 24 : Répartition de l'emploi industriel au sein du bassin de vie romansais (2012)

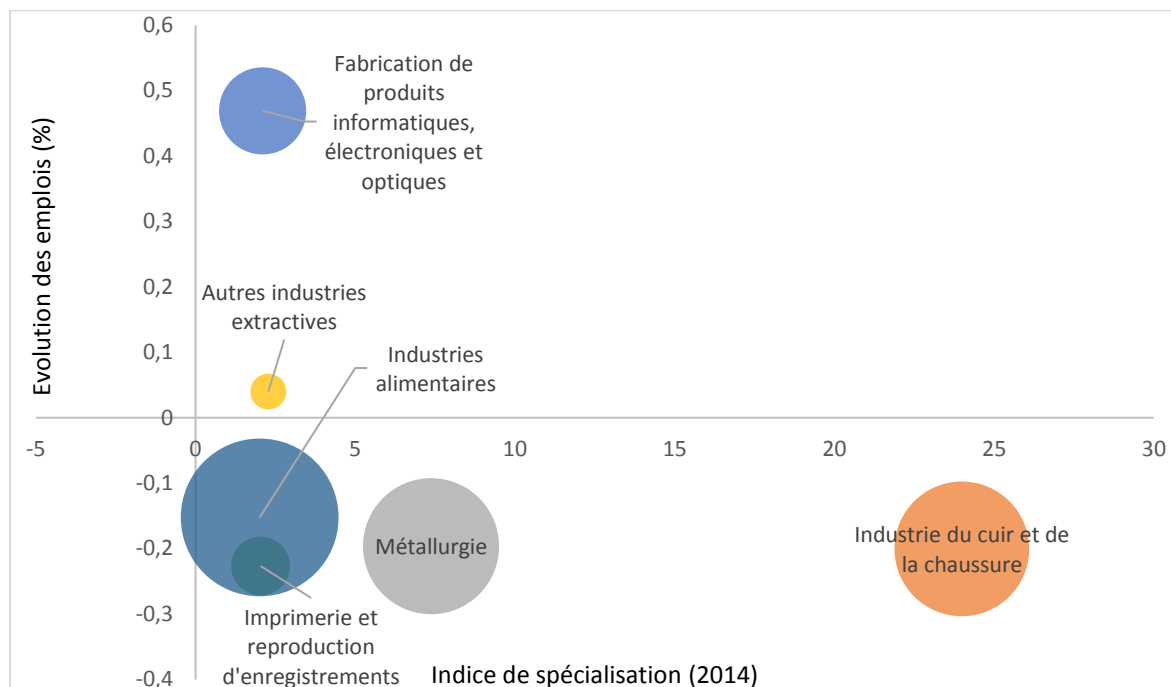


Le graphique ci-après révèle les dynamiques récentes des activités industrielles spécifiques. Nous voyons que les plus spécifiques (métallurgie et cuir/chaussure) sont également celles qui enregistrent les plus fortes pertes d'emplois entre 2007 et 2014 [figure 18]. Les emplois dans les industries alimentaires ainsi que dans l'imprimerie ont également reculé. Force est donc de constater que cette dernière période suivant la crise économique de 2008 a été plutôt difficile pour le tissu industriel local.

Malgré ce renouvellement du tissu économique, Romans-sur-Isère et son bassin restent aujourd'hui encore associés à l'image d'une chaussure de qualité. Les designers du monde entier viennent toujours s'inspirer de la chaussothèque adossée au musée de la chaussure. En termes quantitatifs, à l'échelle du bassin de vie, le secteur cuir/chaussure emploie, en 2014, plus de 700 personnes (3 %), dont plus de 300 personnes sur la commune de Romans-sur-Isère. Le secteur reste surreprésenté dans ce territoire, comparativement à la moyenne nationale, comme en témoigne l'indice de spécificité sectoriel (23,2) ainsi que sa part dans l'ensemble des emplois français (2,7 %). Ces chiffres, bien qu'ils soient sans commune mesure avec la mono-industrie du XX^{ème} siècle,

attestent du maintien de la filière cuir sur le territoire mais également, dans une moindre mesure, de la pérennité de la production de chaussure.

Figure 18 : Dynamiques des activités industrielles spécifiques du bassin de vie de Romans-sur-Isère (2007-2014)



Source : ACOSS (2007 et 2014), calculs de l'auteur.

Lecture : La taille des cercles représente le nombre d'emplois en 2014. A titre d'exemple, la métallurgie équivaut à 749 emplois.

Aujourd'hui, Clergerie est la seule entreprise rescapée des grands noms de la chaussure romaine (qui subsistent néanmoins à l'état de marques). Rachetée en 2011 par un fond d'investissement chinois, First Heritage Brands, elle emploie encore une centaine de salariés et allie sous-traitance à l'étranger et fabrication sur place à Romans. D'autres petites entreprises spécialisées dans des marchés de niche, intemporels, maintiennent leur production à Romans ou à proximité : Max Vincent (sandales), Magic Feet (danse de salon), 3B Andrea Baldini (chaussons escalade), Romans Industrie (chaussures post-opératoires). Certaines petites entreprises généralistes, aux collections saisonnières, mais à la clientèle très ciblée, telles que Laure Bassal, demeurent également.

A celles-ci s'ajoutent depuis quelques années de nouvelles initiatives qui émergent dans le sillon de Made in Romans. En 2008, en rachetant une ligne de production à l'entreprise Jourdan, Archer, pilier local de l'économie sociale et solidaire à travers ses activités d'insertion par l'activité économique, crée Made in Romans qui sous-traite la production de grandes marques et produit en

son propre nom. Made in Romans emploie aujourd'hui une dizaine de salariés. Depuis, d'autres petites entreprises se sont créées :

- Insoft créée en 2012 à Châteauneuf (chaussons légers puis sneakers) ;
- 1083 créée en 2013 (jeans puis sneakers);
- Milémil créée en 2014 (chaussures foot 100 % drômoise) ;
- Soulier Français créée en 2015 (production pour la marque Ellips et offre d'une plateforme multiservices pour créateurs indépendants).

Le tournant pris par Archer au cours des années 2000 de l'insertion à la promotion d'un développement plus endogène a conduit, outre la création d'une unité de production, à la naissance d'un Pôle Territorial de Coopération Economique « *Pôle Sud* » en 2007. Précurseur de ce modèle d'organisation territoriale, il fait partie des 23 projets lauréats institutionnalisés par la loi ESS⁵⁷ en 2014. Acteurs de l'ESS, acteurs privés, acteurs de la formation et acteurs des collectivités territoriales œuvrent au sein de ce Pôle à la promotion d'une activité industrielle locale.

« C'est un peu à travers ce PTCE qu'on fait un peu avancer la question de la mobilisation autour de la chaussure puisque d'abord Archer lui-même a créé un atelier qui aujourd'hui fonctionne très bien, qui est en pleine expansion » (R1)

A ce titre, le Pôle est à l'origine de deux associations de chefs d'entreprises : l'association Entreprise Romans Bourg de Péage (ERB) et l'association Romans cuir. Cette dernière, qui rassemble une quinzaine d'ateliers de production, essentiellement des artisans, a pour objectif de renforcer la dynamique de coopération entre les entreprises appartenant au secteur du cuir et de la chaussure sur le bassin. Elle apparaît en cela comme le réel fédérateur de cet écosystème. En 2013, l'association est lauréate de l'appel à projets de soutien et de mise en valeur des produits de fabrication française lancé par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (Ministère du Redressement Productif), en proposant de développer un programme d'actions intitulé « *accompagner le nouveau modèle économique des chausseurs romanais* ». Les membres traitent, au sein de l'association, de divers sujets allant d'un travail sur les achats à la mise en place de services

⁵⁷ Les Pôles territoriaux de coopération économique sont inscrits dans l'article 9 de la loi ESS (ou loi Hamon) de juillet 2014, « [ils] sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1^{er} de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable ».

communs création d'une crèche inter-entreprises. Ils ont également mis en place un label commun « *Véritable chaussure de Romans-sur-Isère* » (7 marques labellisées).

Figure 19 : Site de l'ex-entreprise Jourdan



Source : site internet de la ville de Romans-sur-Isère [consulté le 29/05/2018].

En 2016, deux autres nouvelles apparaissent comme des symboles forts de ce renouveau productif :

- 1083 remporte l'appel à projet pour le rachat de la friche Jourdan [figure 19].
- L'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ré-ouvre une formation fabrication de chaussure. Elle va, cependant, sans doute clore ses portes très prochainement, non faute de candidats, mais en raison des baisses de subventions régionales.

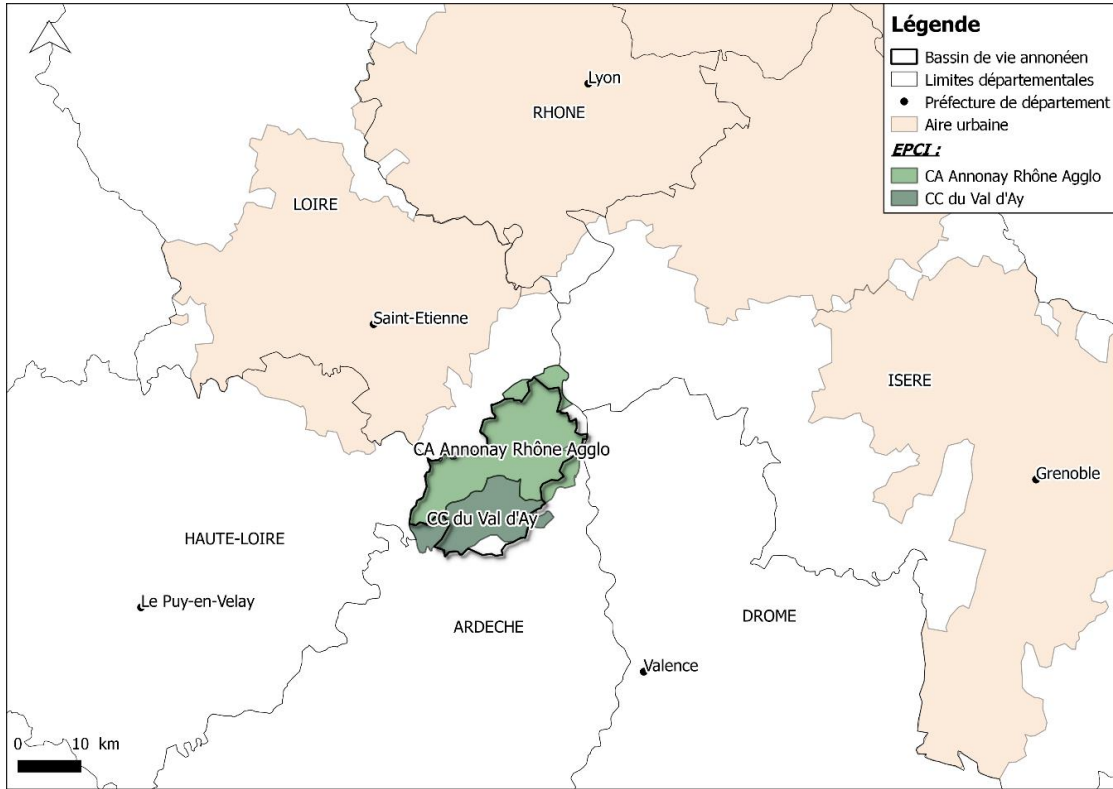
Pour l'instant, l'ensemble des entreprises du cuir et de la chaussure, si dynamiques soient-elles, ne représentent qu'un petit nombre d'emplois sur le territoire – environ une centaine.

4.3.3. Le bassin de vie d'Annonay (tradi-industriel)

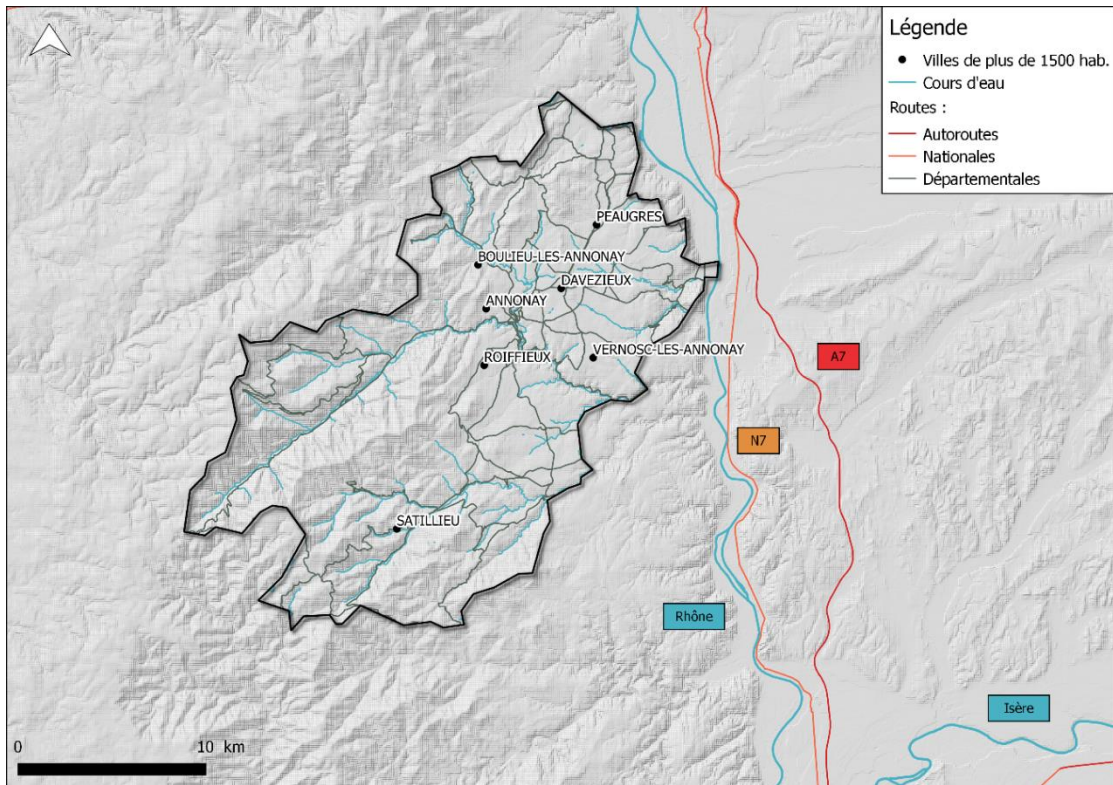
Le bassin de vie annonéen se situe dans le nord de l'Ardèche, au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à plus d'une heure des métropoles régionales [carte 25]. Dans un département assez peu tourné vers l'économie productive (exception faite du Cheylard), il fait figure d'exception par son fort caractère industriel. A proximité de l'autoroute A7 et de la vallée du Rhône, il n'en reste pas moins assez enclavé du fait d'une absence d'infrastructures de transports importantes en son sein (gare, nœuds autoroutiers) [carte 26]. Dans un espace aux reliefs marqués, la question de l'offre de foncier à des coûts abordables se pose, de plus, actuellement, particulièrement par rapport à la vallée du Rhône voisine. Sa densité de population, moins de 100 hab/km², témoigne de son caractère rural. Le bassin de vie compte au total près de 47 000 habitants, dont 16 000 (soit un tiers) dans la

ville-centre Annonay. Celle-ci, traversée par deux rivières, la Cance et la Deûme, est le véritable cœur de l'histoire industrielle du bassin mais aussi la ville la plus peuplée du département.

Carte 25 : Localisation du bassin de vie annonéen



Carte 26 : Villes, routes et cours d'eau principaux du bassin de vie annonéen



En termes de dynamiques de population, entre 1975 et 2012, la population du bassin s'est accrue de 19 % (7 500 habitants) principalement sous l'effet de la croissance naturelle. Deux périodes intercensitaires, 1990-1999 et 2007-2012, présentent un recul migratoire.

La communauté d'agglomération, Annonay Rhône Agglo, dans son périmètre actuel, est née au 1^{er} Janvier 2017, de l'extension de l'ancienne par ajouts de la communauté de communes Vivarhône et des communes d'Ardoix et de Quintenas (issues d'une autre communauté de commune). Elle englobe la plupart des communes du bassin de vie. Avant cette fusion, la communauté de communes, créée en 1999, a connu plusieurs élargissements successifs ainsi que le passage à une communauté d'agglomération en 2013. L'acculturation actuelle nécessaire au sein d'Annonay Rhône Agglo est moindre que celle initiée par les intercommunalités recouvrant nos deux autres territoires puisque son nouveau périmètre résulte d'une extension plus que d'une fusion.

Ce territoire, dont le récit industriel est profondément ancré, a été lourdement touché par la dernière crise économique, notamment en raison du poids de l'industrie automobile dans son tissu économique. En 2012, l'industrie représente encore plus du quart des emplois (4 750 emplois contre 6 000 en 2007). Certes, le déclin suite à la crise économique (moins 1 000 emplois industriels) est indéniable tout comme la désindustrialisation depuis 1975, date à laquelle l'industrie représentait plus de la moitié des emplois. Le maintien relatif n'en est pas moins manifeste, d'autant que la dernière crise économique n'a été, semble-t-il, que conjoncturelle, l'industrie annonéenne ayant depuis rebondi. Il en ressort une appartenance du bassin de vie annonéen aux bassins traditionnels industriels.

Souvent qualifié de terre d'inventeurs en raison de la présence d'inventeurs notables tels que les frères Montgolfier (premier engin volant, innovations papetières) ou Marc Seguin (pont suspendu), le territoire annonéen jouit d'une histoire industrielle longue. La tradition d'innovation pérenne sur ce lieu géographique limité explique, au moins en partie, la succession de grandes industries (Maillot & Schulmann, 1979). Après une période de cohabitation de deux grands secteurs, le papier et le cuir, tous deux attirés par la qualité des eaux siliceuses, la carrosserie a pris le relais au cours du XX^{ème} siècle :

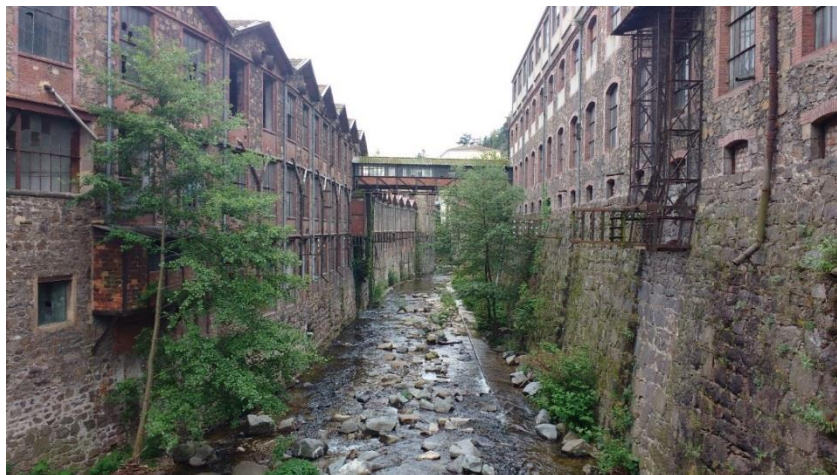
« A la fin du XVII^{ème} siècle, le déclin commercial d'Annonay est compensé par la création de l'industrie papetière, après la stabilisation du développement des papeteries la mégisserie prend le relais, la grande crise de la mégisserie en 1870 est en partie surmontée par la révolution technologique de la tannerie en 1872. Après la Seconde Guerre mondiale et la crise des industries traditionnelles, c'est le secteur de la carrosserie industrielle qui assure le relai du développement économique. Enfin, depuis quelques années, ce sont les secteurs de l'agro-alimentaire et des

produits pharmaceutiques qui assurent le relais. Ces industries ont pour constante d'être nées à Annonay, développées par leur créateur sur la base d'innovations et de découvertes personnelles. »

(Maillot & Schulmann, 1979, p.168).

En termes d'emplois, les bouleversements qu'ont connu les deux premières industries majeures annonéennes ont été compensés par le fort développement d'un établissement de carrosseries de cars intégré d'abord à la SAVIEM (Société Anonyme de Véhicules Industriels et d'Equipements Mécaniques) en 1958 puis à RVI (Renault Véhicules Industriels) en 1978. En 1975, l'établissement regroupe plus de la moitié des salariés de l'agglomération (Ganne, 1984). Les traces laissées par ces bouleversements sont importantes. Il s'agit surtout d'anciens bâtiments industriels devenus friches (Vidalon et Faya pour la papeterie ; Cance pour la tannerie). Vidalon a depuis été réinvestie, celle de Faya est en cours de reconversion mais pour l'instant, aucun projet ne porte sur celle de Cance [figure 20].

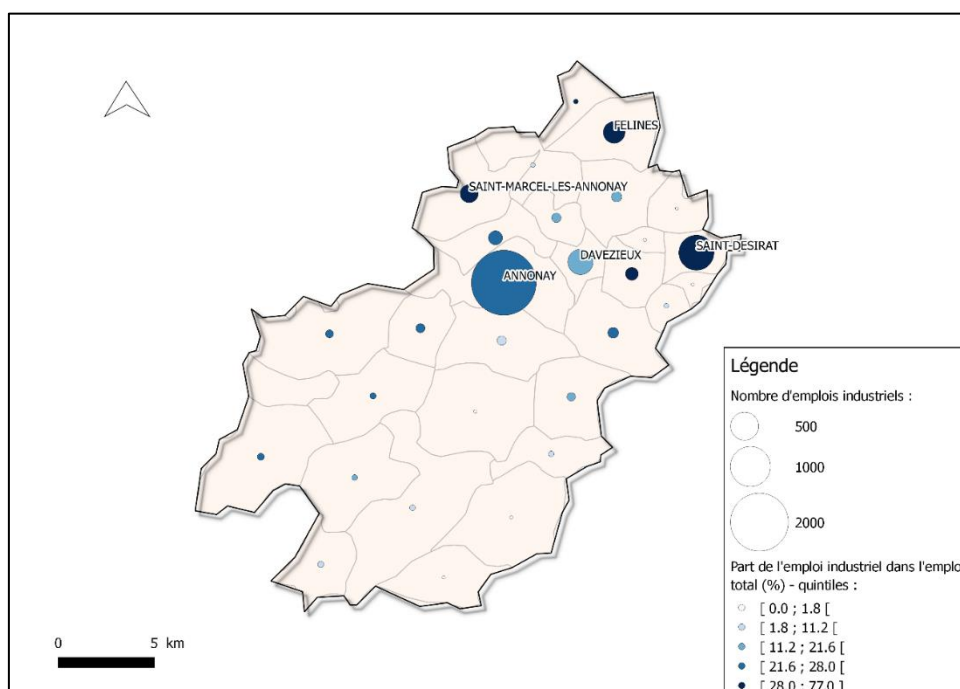
Figure 20 : Quartier de Cance à Annonay



Source : Photo de l'auteur, 2017.

Aujourd'hui, le tissu économique annonéen demeure industriel mais plus diversifié qu'il y a 40 ans avec une grande entreprise donneuse d'ordre et de multiples PME dynamiques intervenant dans des secteurs variés. Annonay concentre la majorité des emplois industriels du bassin, le reste se dispersant dans les communes du nord-est [carte 27].

Carte 27 : Répartition de l'emploi industriel au sein du bassin de vie annonéen (2012)



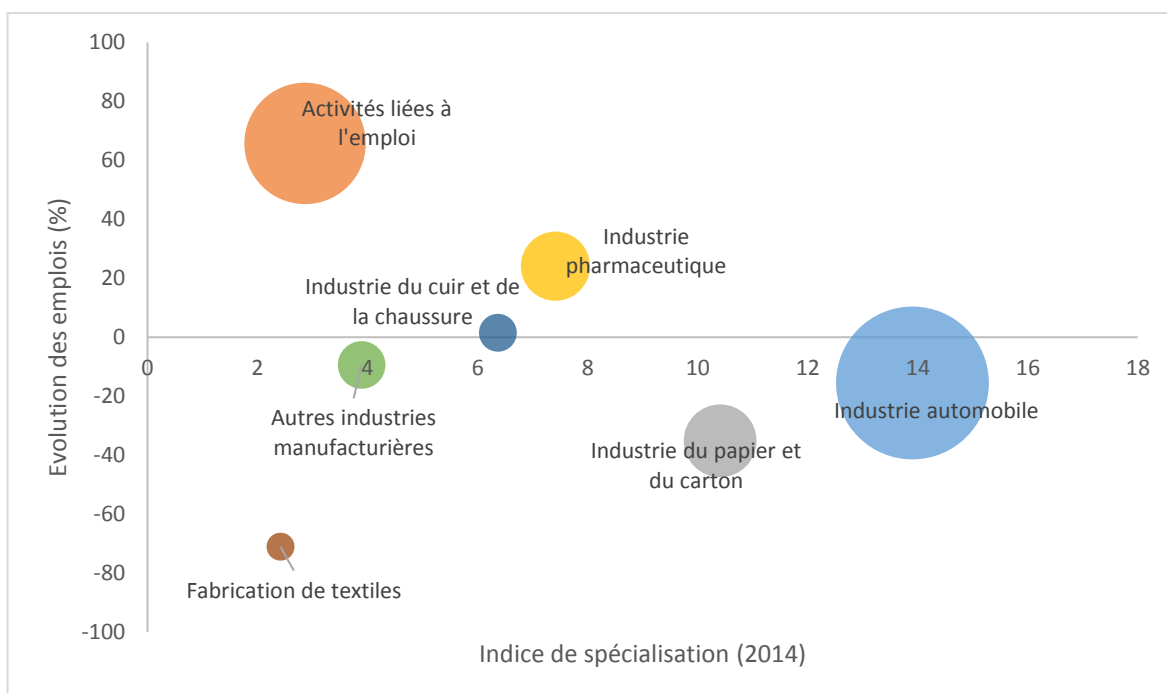
Iveco, situé à Annonay, est le principal employeur du territoire, avec plus de 1000 salariés, et confère à l'industrie automobile, la première place sectorielle puisqu'elle concentre 17 % des emplois du territoire⁵⁸. Iveco irrigue de nombreux sous-traitants tant industriels que tertiaires à tel point qu'une formule répandue à Annonay indique : « *quand Iveco tousse, Annonay s'enrhume* ». L'industrie automobile compte aussi des entreprises sans lien avec Iveco, telle que Frappa, fabricant de camions frigorifiques. A ce propos, une association, nommée Vilesta, regroupe les entreprises ardéchoises liées à la production de véhicules industriels et de loisirs, d'équipementiers et de sous-traitants, dont beaucoup sont localisées dans le bassin annonéen. Initiée à la suite des Etats Généraux de l'Industrie, en lien avec différents acteurs publics (collectivités territoriales, CCI...), l'association vise « à constituer une véritable filière sous forme d'un système productif local »⁵⁹. De multiples actions collectives sont conduites pour y parvenir : visites d'entreprises, petits déjeuners, conférences-ateliers, participation à des salons professionnels... Si la portée n'est pas certaine, ou en tout cas varie selon les acteurs impliqués, il permet a minima « de se connaître en tant qu'acteurs économiques dans un bassin » (A8). La dynamique de Vilesta dépend aussi de la conjoncture dans la mesure où « ils se sont réunis à un moment où ça allait mal pour aller sur de la recherche de solutions quand ça allait mal » alors qu'aujourd'hui, dans une conjoncture économique moins dégradée, « le collectif devient plus compliqué » (A2).

⁵⁸ Données ACOSS, 2014.

⁵⁹ <http://vilesta.com/qui-sommes-nous> [consulté le 15 septembre 2018]

L'industrie du papier/carton regroupe encore 4 % des emplois. Loin des effectifs historiques, Canson est toujours présent avec plus de 200 salariés, répartis sur deux sites : l'usine de Moulin du Roy à Saint Marcel les Annonay et un centre logistique à Annonay. Son rachat récent par le groupe italien Fila (auprès du groupe français Hamelin) semble lui assurer son développement à venir dans la mesure où le groupe spécialisé dans les fournitures beaux-arts l'a désigné comme son fournisseur officiel de papier. Toujours dans le papier, mais cette fois essuyage, l'entreprise MP Hygiène a inauguré en 2013 sa papeterie à Annonay dans un ancien bâtiment de Canson. De plus, les secteurs dont Maillot et Schulmann (1979) mentionnaient déjà l'essor à la fin des années 1970 sont effectivement pourvoyeurs d'emplois : le bassin de vie compte 4 % des emplois dans le secteur agroalimentaire et 3 % dans le secteur pharmaceutique (Luquet-duranton, Excelvision, TétraMédical). Comme à Romans-sur-Isère, certaines entreprises agroalimentaires se sont développées en valorisant les spécialités locales telles que Concept Fruits (produits à bases de châtaignes/marrons). Enfin, de même qu'au sein du Bocage Bressuirais, nous devons souligner le poids des emplois intérimaires (10 %), que l'on sait largement employés chez Iveco.

Figure 21 : Dynamiques des activités industrielles spécifiques du bassin de vie d'Annonay (2007-2014)



Source : ACOSS (2007 et 2014), calculs de l'auteur.

Lecture : La taille des cercles représente le nombre d'emplois en 2014. A titre d'exemple, l'industrie automobile équivaut à 2 184 emplois.

La figure 21 présente les dynamiques récentes des activités industrielles spécifiques. Nous voyons que les activités les plus spécifiques, à savoir l'automobile et le papier/carton, perdent des emplois

entre 2007 et 2014, respectivement 400 et 260. Après une période de creux, l'activité automobile est repartie en témoigne notamment la vigueur des « *activités liées à l'emploi* », autrement dit l'intérim, véritable variable d'ajustement. Ce graphique témoigne par ailleurs de la vitalité de l'industrie pharmaceutique assez spécifique au territoire.

Revenons aux friches issues des grandes industries historiques annonéennes. En lieu et place de l'ancienne Manufacture Royale Canson de Vidalon, se trouvent désormais le musée du papier et des papeteries Canson et Montgolfier mais également de nouvelles activités productives : MP Hygiène (mentionnée précédemment) ainsi qu'un pôle entrepreneurial depuis 2013. Ce dernier, après d'importants travaux de réhabilitation du site⁶⁰, accueille une pépinière d'entreprises (faisant partie du réseau Rhône-Alpes), un hôtel d'entreprise et depuis peu, un espace de co-working. L'hôtel d'entreprise n'est pas une priorité étant donné les locaux vacants disponibles à proximité. Pour le reste, le pôle entrepreneurial fait l'objet d'un travail d'animation par la communauté d'agglomération, à l'écoute des besoins des entrepreneurs locaux. Ainsi, l'espace de co-working a pu être expérimenté parce qu'un réseau d'entrepreneurs du numérique, Digitales Solutions, s'est créé sur le territoire. Le pôle accueille en outre une permanence des partenaires de la création d'entreprises (chambres consulaires et autres).

Concernant Faya, l'autre friche papetière, la reconversion en centre commercial, auquel s'ajouteront des espaces publics et une gare routière, est en cours. Un itinéraire doux doit également voir le jour pour relier les deux sites. A chaque reconversion de sites, la ville d'Annonay et la communauté d'agglomération sont fortement impliquées tout comme l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora) qui assume, entre autres, les coûts de désamiantage et de déplombage.

Pour terminer cette présentation de notre troisième cas d'étude, il nous faut mentionner le projet d'écologie industrielle et territoriale Rhône-Médian, porté par le SCOT Rives du Rhône⁶¹. Lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes en 2015, le grand projet Rhône-Alpes (GPRA) « *Rhône-Médian* », conclu pour 5 ans, rassemble des acteurs publics et économiques (entreprises ou institutionnels) à une échelle dépassant les limites administratives. L'objectif attendu du projet s'inscrit dans la logique de ces démarches [section 3.2.2], à savoir soutenir un développement économique local plus durable en favorisant les synergies industrielles et la circularité des flux de matières et d'énergie. Son périmètre s'étend autour de la zone industrialo-portuaire Salaise-Sablons et recouvre au total 146 communes, dont celles du bassin de vie annonéen, et donc ses entreprises.

⁶⁰ 2000m² ont été réhabilités sur les 3000m² disponibles.

⁶¹ Depuis la fin des CDDRA, le syndicat mixte Rhône-Pluriel qui portait initialement le projet a disparu.

Conclusion du chapitre 4

Le processus de désindustrialisation ne se traduit pas uniquement et irrémédiablement par un déclin des régions de tradition industrielle. La lecture territoriale adoptée, grâce à des outils d'analyse adaptés, appelle à dépasser les représentations généralement associées à l'industrie mais également à complexifier le discours traduisant l'existence d'une grande fracture territoriale.

Notre typologie permet de considérer la coexistence de trois grands types de bassins de vie industriels :

- Des bassins de vie dans lesquels l'emploi industriel a relativement décliné entre 1975 et 2012 (ex-industriels) ;
- Des bassins de vie dans lesquels l'emploi industriel s'est relativement maintenu entre 1975 et 2012 (tradi-industriels) ;
- Des bassins de vie dans lesquels l'emploi industriel s'est relativement accru entre 1975 et 2012 (néo-industriels).

Cette typologie, par sa construction-même, révèle le caractère non uniforme du processus de désindustrialisation au niveau local : l'emploi industriel ne recule pas partout à la même vitesse (voire-même progresse) et ne se traduit pas nécessairement par un déclin de l'emploi total. Ce que nous avons qualifié de « *fragilité* » économique n'est donc pas un caractère partagé par l'ensemble des bassins de vie industriels. Ce résultat demande à considérer la diversité de ces derniers pour mettre en lumière de premières logiques guidant ces contrastes.

L'analyse menée révèle l'influence des effets structurels qu'ils soient relatifs aux secteurs de spécialisation ou à la localisation. Les premiers ne sont pas une inconnue en géographie économique, nous l'avons déjà indiqué dans le deuxième chapitre (Carré & Levratto, 2011, 2013; FNAU, 2014). Sans aller jusqu'à une analyse fine de la structure économique (Martin & Sunley, 2015), l'impact qu'ont pu avoir certaines spécialisations sectorielles ressort clairement dans cette brève présentation de notre typologie à l'instar, aux deux extrêmes, de l'extraction de minerais et de l'agroalimentaire. Si les territoires ne sont pas de simples réceptacles de l'activité économique, il ne faut pas s'abandonner à l'idée d'une totale déconnexion entre leurs dynamiques économiques et les évolutions sectorielles générales. De nombreux bassins de vie industriels pâtissent de leur spécialisation initiale dans des secteurs désormais majoritairement en déclin.

Quant aux effets de localisation, ils renvoient à la fois au type d'espace (rural, périurbain, urbain) et à l'influence macro régionale (localisation dans des régions globalement dynamiques ou à proximité des frontières). Alors que les anciennes grandes villes industrielles ont connu

d'importantes bifurcations diminuant leur dépendance à l'industrie, les bassins de vie ruraux ont fait face à des changements tout aussi profonds puisque le déclin industriel s'est souvent opéré en parallèle du déclin agricole qu'il n'a comblé que de façon relative. Cette question de localisation renvoie à l'idée de société de flux : les bassins de vie industriels doivent être appréhendés comme des espaces en liens avec d'autres, voisins ou plus lointains. Bien que les dynamiques endogènes aient toute leur importance comme nous l'avons souligné dans le troisième chapitre, ces bassins ne peuvent être appréhendés tels des îlots isolés. La mobilité des individus, qu'elle soit pendulaire ou résidentielle, participe pleinement aux dynamiques observées, comme en témoigne l'attractivité migratoire de l'ouest de la France ou encore le processus de périurbanisation. Dans de nombreux bassins de vie, en raison de ces mobilités, le développement de l'économie résidentielle a pu se substituer à l'économie productive en déclin. La population ne peut donc pas être seulement perçue comme exposée aux dynamiques économiques (comme nous le percevons derrière l'étude du taux de chômage) puisqu'elle en est aussi un puissant moteur. Cette population en mouvement, qui recouvre compétences et savoir-faire, participe de façon tant endogène qu'exogène au redéveloppement des territoires industriels.

Au-delà de ces grandes logiques, il nous faut aussi insister sur tout ce qui participe de la diversité de ces territoires et qui ne peut ressortir dans cette première analyse quantitative, à savoir l'ensemble des spécificités territoriales. C'est la raison pour laquelle trois cas d'étude ont été retenus, parmi les trois types de bassins de vie industriels : le Bocage Bressuirais (néo-industriel), Romans-sur-Isère (ex-industriel) et Annonay (tradi-industriel). Désormais présentés, ils permettront, par la suite, de mêler analyses quantitative et qualitative.

Finalement, l'analyse développée dans ce chapitre donne à voir de premières recompositions qui se jouent dans l'ensemble des territoires imprégnés d'industrie. Mais ces premières réflexions découlant directement de notre typologie ne doivent pas occulter la grande hétérogénéité interne à chaque catégorie, laissant transparaître des dynamiques largement variées. Parmi les bassins de vie ex-industriels, par exemple, les anciens bassins miniers côtoient les métropoles. S'ils ont en commun la très forte baisse de la part de l'emploi industriel entre 1975 et 2012, nous imaginerons que leurs dynamiques ne sont en rien comparables. Notre typologie demeure, à ce stade, trop restrictive pour véritablement mettre en lumière ces dynamiques différenciées. C'est la raison pour laquelle nous proposons, dans le chapitre suivant, un approfondissement de cette typologie, via une étude des trajectoires, expliquant ce qu'il se passe entre deux points dans le temps. Ces trajectoires permettent de mieux appréhender la situation actuelle de l'ensemble de ces territoires et leur potentiel renouvellement productif.

Chapitre 5. Les trajectoires des territoires industriels

Comme souligné dans le troisième chapitre, nous pensons qu'appréhender l'organisation productive contemporaine des territoires industriels ainsi que leur potentiel avenir productif appelle à éclairer leur passé afin de prendre en compte leur histoire. Comme l'exprime Tallec, « *un équilibre productif observé à un moment donné n'est [...] qu'éphémère, ou du moins résulte d'une combinaison de ressources socialement située dans le temps qui définira, en retour, une base sur laquelle pourront (ou non) s'appuyer de nouvelles séquences d'agencements productifs (ex: savoir-faire, ressources naturelles, essaimage, création de nouvelles activités etc.)* » (Tallec, 2014, p.369). C'est la raison pour laquelle le présent chapitre vise tout à la fois à identifier et qualifier les trajectoires de ces territoires en creusant la typologie présentée dans le chapitre précédent.

Nous savons que l'influence du paysage macroéconomique global varie dans l'espace (selon les territoires) et dans le temps (temporalités différentes selon les territoires). Les trajectoires des territoires industriels dépendent, en effet, de spécificités locales ainsi que d'évènements ou de ruptures imprévisibles. Les évènements imprévisibles peuvent provenir, de façon non exhaustive, d'innovations (technologiques ou sociales) engageant une réorientation des savoir-faire accumulés, d'une recombinaison des ressources mobilisées dans le processus productif par les entreprises présentes (financières, matérielles...) ou émaner d'actions des acteurs locaux. De nombreux exemples ont été apportés à ce propos au fil du deuxième chapitre. En menant une analyse territoriale, l'enjeu est de comprendre la façon dont tous ces facteurs de changement, des plus exogènes aux plus endogènes, se conjuguent pour tracer les trajectoires des bassins de vie industriels, ainsi que la façon dont elles peuvent préfigurer un potentiel avenir productif.

Dans ce chapitre, nous mobilisons une méthode mixte pour saisir au mieux ces trajectoires et mettre en relief de premiers indices de renouvellement productif. L'approfondissement de l'analyse quantitative conduit à complexifier les représentations globales portant sur les trajectoires économiques empruntées par des territoires industriels à l'échelle nationale. Différentes formes de trajectoires sont ainsi mises en évidence et décryptées. L'analyse qualitative permet d'exemplifier et de nuancer ces résultats quantitatifs en mobilisant des exemples pour illustrer les trajectoires relevées. Nous explorons ainsi les trajectoires de nos trois cas d'étude à propos desquelles nous disposons d'éléments suffisamment nombreux pour mettre en exergue les moments de rupture ainsi que leurs mécanismes territoriaux. Dans d'autres cas, nous recourons à des monographies existantes pour illustrer nos résultats quantitatifs.

5.1. Saisir les trajectoires économiques

5.1.1. Eléments méthodologiques

La construction des trajectoires économiques des bassins de vie industriels nécessite l'utilisation de données existantes au niveau communal, pouvant être ré-agrégées ensuite, et disponibles sur une période relativement longue (idéalement depuis les années 1970, aux prémices de l'apparition du caractère structurel de la désindustrialisation). Les données fournies par l'UNEDIC puis l'ACOSS relatives aux emplois salariés privés sont produites chaque année à un grand niveau de détail sectoriel (plus de 700 secteurs) mais uniquement depuis le début 1993 et avec une césure en 2007 lors du passage à l'ACOSS. Quant à la base CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) établie par l'INSEE, dont les données annuelles relatives à l'emploi salarié sont également disponibles à niveau sectoriel fin, elle n'existe que depuis le début des années 2000. Les données concernant les emplois au lieu de travail (tout type confondu) du recensement de la population sont disponibles tous les sept à neuf ans (et tous les ans depuis 2012). Le changement de nomenclatures sectorielles (NAP 40 de 1975 à 1990, puis NES 36 jusqu'en 2006, puis NA 38) empêche néanmoins toute continuité d'autant que les données ne sont pas disponibles à un niveau de détail assez fin pour que nous puissions reformer nos propres grilles. Etant donnée l'amplitude temporelle offerte, nous retenons tout de même les données du recensement de la population en nous appuyant sur le découpage de l'économie effectué par l'INSEE en deux grandes sphères :

- La sphère présentielle regroupe les « *activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes* ».
- La sphère productive rassemble les « *activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère* ».

Cette séparation permet d'opérer une distinction notable entre deux puissants moteurs de l'activité économique territoriale, aujourd'hui potentiellement disjointes géographiquement. Nous outrepassons la composante tertiaire issue du découpage sectoriel classique qui n'est plus opératoire, nous l'avons dit, pour la compréhension des moteurs productifs [section 1.3.1]. Sans considérer que ces deux moteurs ne s'excluent l'un et l'autre, d'autant plus dans une perspective temporelle longue, cette distinction met en exergue les sources du dynamisme de l'emploi sur un territoire donné. Cela permet de prendre en compte le rôle des activités économiques soutenues par les dépenses des personnes présentes (Davezies, 2008; Talandier, 2013; Terrier, 2007), localisées en fonction de la demande locale, devenues premières sources d'emplois pour nombre de

territoires. Mais la sphère productive, dont la localisation est bien plus discriminante, reste trop diverse en l'état pour notre analyse. Elle englobe agriculture, industrie au sens strict (activités de production de biens matériels) et services productifs (commerce de gros, activités juridiques et comptables, programmation informatique...). Dans l'optique d'un approfondissement de la première séparation opérée, nous dissociions donc emplois industriels et emplois productifs non industriels au sein de cette sphère⁶². Les emplois industriels sont issus de l'exploitation complémentaire du recensement de la population qui distingue au lieu de travail les emplois selon un découpage sectoriel en quatre classes : agriculture, industrie, BTP, services. Pour résumer, nous avons :

- Emploi total = emploi productif + emploi présentiel
- Emploi productif = emploi industriel + emploi productif non industriel

Les données ayant été sélectionnées et consolidées, l'élaboration de la typologie des trajectoires des bassins de vie industriels repose sur une comparaison de l'évolution de l'emploi total et de ses différentes composantes depuis 1975. La méthode est appliquée à chaque type de territoire industriel afin d'éviter de retrouver la typologie ex-, tradi-, néo- déjà explicitée ainsi que pour révéler des trajectoires spécifiques à chaque type de bassin de vie industriel (qui n'existent pas pour d'autres). Pour cela, nous réalisons une analyse en composantes principales (ACP) suivie d'une classification ascendante hiérarchique sur les variables d'évolution de l'emploi (total, industriel, productif non industriel, présentiel) sur 5 sous-périodes (1975-1982, 1982-1990, 1990-1999, 1999-2007, 2007-2012), soit un total de 20 variables.

La méthode adoptée vise à dégager des axes de différenciation à partir des variables corrélées les unes avec les autres puis à exposer la structure de différenciation des bassins de vie au regard des variables d'emplois disponibles.

5.1.2. Premiers résultats de l'analyse

A partir des 20 variables retenues, les trois analyses en composantes principales menées aboutissent à une première différenciation des bassins de vie avant que ne soient effectuées des classifications ascendantes hiérarchiques mettant en relief des groupes de bassins de vie aux trajectoires proches. Précisons que les résultats de l'ensemble des ACP et CAH sont disponibles en annexe XVI- (ex-industriels), XVII- (tradi-industriels) et XVIII- (néo-industriels).

Quel que soit le type de bassin de vie industriel, le premier axe factoriel - avec la variance expliquée la plus élevée (comprise entre 21 et 24 %) - oppose les bassins de vie industriels dont

⁶² Les données relatives aux sphères et celles relatives à l'emploi industriel ne proviennent pas de la même base de données de l'INSEE mais étant issues de l'exploitation du recensement, elles ont pu être croisées.

l'évolution des variables témoigne d'une croissance de l'emploi à ceux dans une situation de décroissance de l'emploi. L'interprétation des axes suivants diffère selon le type. Pour synthétiser, outre les dynamiques de croissance ou de décroissance de l'emploi, c'est l'influence de la dynamique industrielle qui distingue principalement l'ensemble des bassins de vie industriels jusqu'aux années 1990, période à laquelle certains bassins enregistrent des pertes d'emplois industriels rapides et considérables quand d'autres voient l'emploi industriel progresser, ainsi que la résistance à la crise économique perceptible sur la période 2007-2012. Ensuite, la différenciation entre les bassins de vie provient des dynamiques observées sur certaines sous-périodes, influencées par les différentes composantes.

Pour les trois types de bassins de vie industriels, les 5 premiers axes résument environ 60 % de l'information contenue dans l'ensemble des vingt variables retenues. C'est à partir de ces cinq axes que la classification ascendante hiérarchique est construite, elle aboutit à :

- Cinq classes distinctes pour les bassins ex-industriels ;
- Quatre classes distinctes pour les bassins tradi-industriels ;
- Trois classes distinctes pour les bassins néo-industriels.

A partir de ces 12 dynamiques économiques différentes, quatre formes principales de trajectoires sont distinguées en fonction de l'évolution de l'emploi total et de l'emploi industriel sur l'ensemble de la période 1975-2012 [tableau 14].

Tableau 14 : Les différentes formes de trajectoires

Forme	Evolution de l'emploi total (1975-2012)	Evolution de l'emploi industriel (1975-2012)	Schéma (emploi total / emploi industriel)
Recomposition	Négative	Négative	
Mutation	Positive	Négative	
Evolution	Positive	Positive ou quasi-nulle	
Bifurcation	Positive (++)	Positive (++)	

La **recomposition** recouvre une situation dans laquelle l'emploi industriel recule sans que le rebond ne soit suffisant pour que l'emploi total retrouve son niveau antérieur au terme de la période d'étude. Ce recul industriel peut être amplifié par le déclin de l'emploi agricole. Nous retrouvons la recomposition suite à un déclin industriel dans deux classes distinctes (notamment par la période et

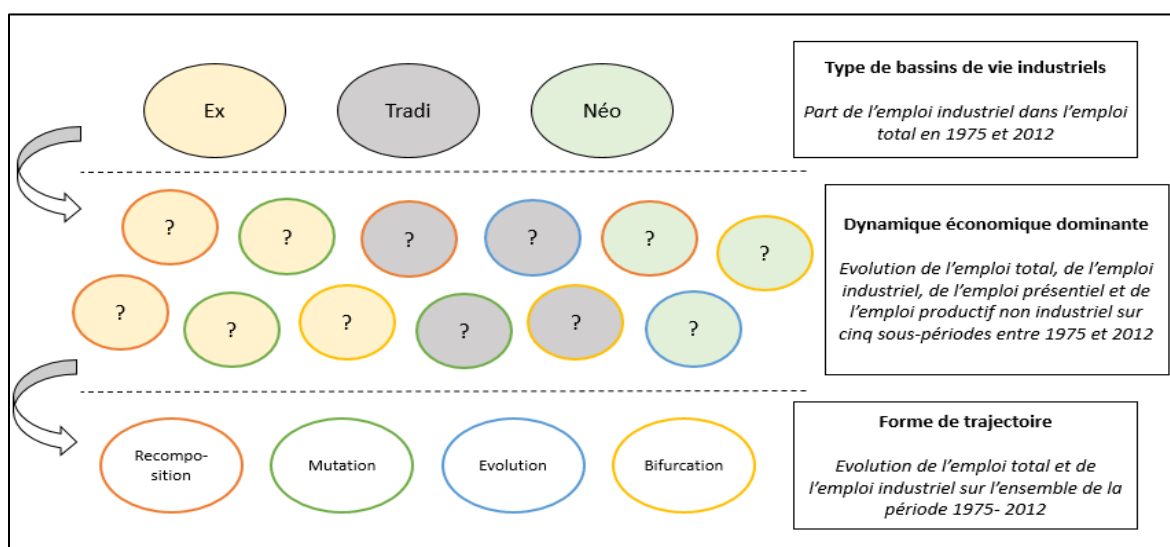
l'intensité de désindustrialisation) pour les bassins ex-industriels ainsi que dans une classe pour les bassins tradi-industriels. Une classe de bassins néo-industriels recouvre une trajectoire de recomposition dans laquelle le recul industriel succède à un déclin agricole prononcé.

La **mutation** traduit l'idée d'un changement relativement important dans les moteurs du développement économique des bassins étudiés. La nouvelle voie de développement, qui apparaît progressivement, se démarque assez fortement de celle dans laquelle le territoire était engagé initialement. La perte de l'emploi industriel est résorbée (quantitativement) par le déploiement de l'emploi présentiel ou par une combinaison de l'emploi présentiel et productif non industriel. La résorption peut être issue d'actions intentionnelles et/ou résulter de la localisation du bassin de vie en question. Parmi les bassins ex-industriels, se distinguent des bassins en mutation à tendance péri-productive et à tendance présentielle tandis que pour une classe de bassins encore industriels (les tradi-industriels), la mutation n'est pour l'heure que partielle. Cette trajectoire n'est pas opérationnelle pour les néo-industriels en raison de leur relativement récente industrialisation.

Dans une trajectoire **d'évolution**, l'industrialisation des bassins de vie se maintient ou se poursuit. Logiquement, ces trajectoires d'évolution ne ressortent pas dans les bassins ex-industriels, puisque ce sont ceux dans lesquels l'emploi industriel s'est effondré. Elles sont présentes dans les bassins tradi-industriels et néo-industriels.

Quant à la **bifurcation**, elle renvoie à une trajectoire relativement proche de la mutation. Mais la nouvelle voie de développement apparaît plus soudainement et se démarque très fortement de celle dans lequel le territoire était engagé initialement. Ce n'est pas une bifurcation de l'industrie mais bien une bifurcation du territoire, souvent due à une arrivée exogène, qui bouleverse la destinée économique du territoire. Cette catégorie de trajectoire se retrouve chez tous les types de bassins de vie industriels.

Figure 22 : Récapitulatif de la grille analytique



La figure 22 : résume les différentes strates constitutives de notre grille analytique.

Dans la suite du chapitre, les quatre formes de trajectoires sont examinées successivement. Pour chacune d'elle, nous précisons les dynamiques économiques possibles selon la typologie de bassins de vie établie précédemment. Chacun de 12 cas de figure obtenu est étudié grâce à une analyse fine de l'évolution des différentes composantes sur toutes les sous-périodes, à une analyse structurelle-résiduelle menée sur trois périodes distinctes (contrainte par la disponibilité des données) [annexe XIX-], à une lecture fonctionnelle [annexe XX- et XXI-] ainsi qu'à un regard porté aux tendances démographiques.

5.2. Des bassins de vie industriels en recomposition

Les bassins de vie industriels en recomposition sont fortement fragilisés par le processus de désindustrialisation. Le déclin de l'emploi industriel conduit à un recul de l'emploi total puisqu'il n'est que partiellement compensé par l'essor d'autres composantes de l'emploi. Ce déclin industriel ne revêt pas les mêmes temporalité, intensité et rapidité selon la typologie des territoires précédemment identifiée. On peut ainsi distinguer s'il s'agit d'un :

- Effondrement puissant et précoce (principalement entre 1975 et 1990). 31 bassins ex-industriels sont concernés et s'apparentent le plus souvent aux bassins sidérurgiques ;
- Déclin intense et régulier qui s'étale dans le temps. 72 bassins ex-industriels sont dans ce cas ;
- Déclin qui s'amplifie progressivement. 116 bassins tradi-industriels constituent ce groupe ;
- Déclin industriel succédant à un recul agricole prononcé. C'est le cas pour 69 bassins néo-industriels.

Le tableau 15 reprend les éléments permettant de dissocier leur dynamique économique dominante.

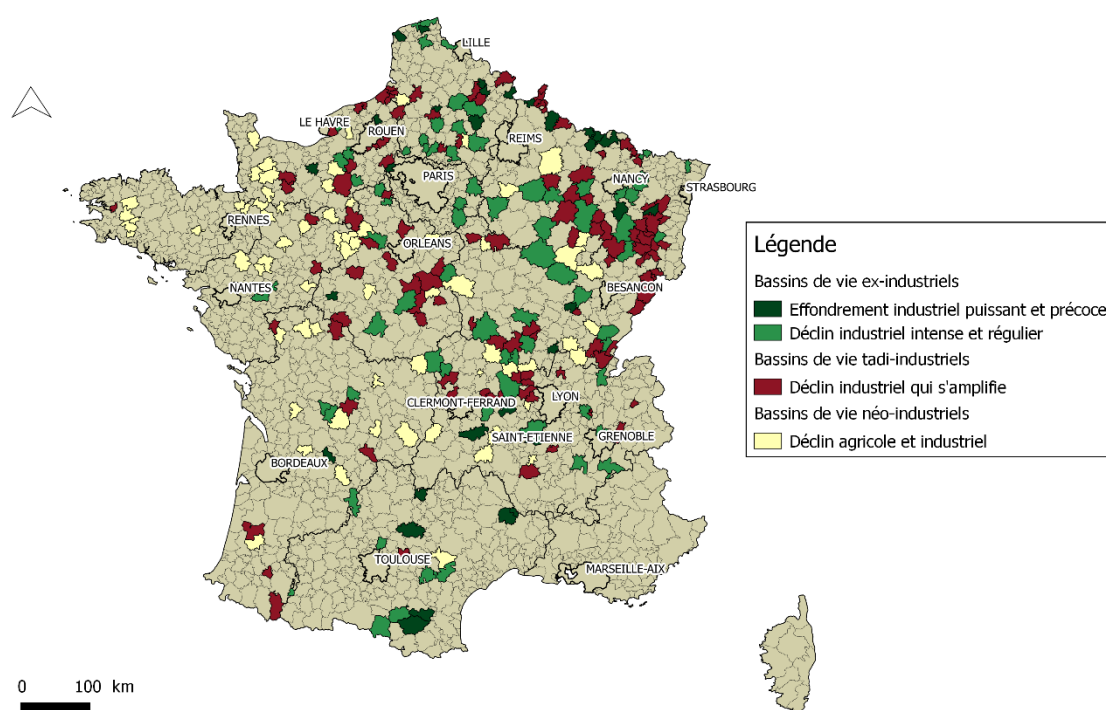
Quel que soient leur type, ces bassins sont principalement localisés au nord de la diagonale Le Havre-Marseille [carte 28]. On remarque notamment de nombreux bassins lorrains et situés à la frontière luxembourgeoise et belge. Nous en retrouvons également dans le pourtour lointain de la région parisienne. S'ils sont moins nombreux, certains bassins se trouvent aussi à l'ouest du pays. Il s'agit, pour beaucoup, de bassins de vie néo-industriels marqués par un déclin agricole et industriel.

Tableau 15 : Dynamiques économiques des bassins de vie en recomposition

Typologie industrielle	Ex-industriels		Tradi-industriels	Néo-industriels
Description de la dynamique économique dominante	Effondrement industriel puissant et précoce	Déclin industriel intense mais régulier	Déclin industriel s'amplifiant	Déclin agricole et industriel
Nombre de bassins	31	72	116	69
Exemples	Sedan, Thionville, Longwy, Villerupt	Montluçon, Dunkerque, La Mûre	Saint-Dié des Vosges, Tarare, Le Creusot, Thiers	Poligny, Jarnac, Langres, Mirebeau, Arlanc
Evolution de l'emploi sur la période 1975-2012 (%)				
Emploi total	-26,4 %	-9,5 %	-16,0 %	-12,9 %
Emploi industriel	-74,7 %	-64 %	-54,1 %	-11,2 %
Emploi présentiel	32,2 %	40,9 %	40,8 %	29,4 %
Emploi productif non industriel	-23,6 %	4,9 %	-3,3 %	-53,5 %
Période principale de désindustrialisation				
	1975-1990	2007-2012	2007-2012	1990-1999
Part de l'emploi industriel (%)				
En 1975	38,2 %	42,4 %	53,4 %	25 %
En 2012	17,2 %	17,1 %	29,2 %	25,5 %

Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

Carte 28 : Localisation des bassins de vie industriels en recomposition



Sources : INSEE - RP 1975, 1982, 1990, 1999 & 2012, IGN 2014. Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.

Si nous reprenons la catégorisation par espace (rural/périurbain/urbain, cf. annexe XI-), nous constatons que les bassins de vie ruraux sont majoritaires dans cette trajectoire de recomposition. Ils représentent 51,5 % des deux classes de bassins ex-industriels, 63 % de la classe de bassins tradi-industriels et 90 % de celle des bassins néo-industriels. Dans ces bassins, au processus de désindustrialisation s'adjoint une baisse de l'emploi agricole qui fragilise le tissu économique local.

Les analyses structurelles-résiduelles réalisées confirment que la spécialisation dans certains secteurs a été source de fragilité pour ces bassins en recomposition. Ces secteurs ont été les plus vulnérables face au processus de désindustrialisation (production de minerais, fonderie, textile/habillement, cuir/chaussure). Mais ce facteur explicatif s'avère insuffisant pour comprendre pleinement ces trajectoires. Des effets locaux accentuent souvent les effets structurels. Dans le cas des bassins ex-industriels en recomposition, aux effets de structure s'ajoute un effet local négatif sur toutes les sous-périodes, qui alimente tant un recul supplémentaire de l'emploi industriel qu'un déclin (ou essor ralenti) des services. Dans les bassins en recomposition tradi-industriels, entre 1975 et 1990, l'effet local pénalise la croissance de l'emploi essentiellement dans les services puisque la plupart des secteurs industriels résistent mieux que la moyenne nationale. En revanche, entre 1993 et 2007, l'effet local pénalise à la fois la plupart des secteurs industriels et les services adressés à la population. Les services productifs, eux, croissent plus vite que la moyenne nationale. Quant aux bassins en recomposition néo-industriels, ils dérogent à la règle générale dans la mesure où, sur toutes les sous-périodes, des effets locaux viennent atténuer le recul de l'emploi industriel voire permettre l'essor de certains secteurs. Ils freinent, en revanche, l'expansion des services, quels qu'ils soient.

Les bassins en recomposition recouvrent pour beaucoup, des territoires en décroissance, ayant perdu emplois et population dans le contexte de désindustrialisation. La spécialisation présente qui ressort en 2012, notamment celle des bassins ex-industriels en recomposition (68,6 % pour les bassins confrontés à un effondrement précoce et 66,0 % pour les bassins au recul plus régulier), n'est qu'un résultat mécanique et non lié à un réel dynamisme des activités présentes. En effet, les effets locaux négatifs dans la majorité des services adressés à la population en témoignent tout comme la variation de l'emploi présentiel, pour tous, inférieure à la moyenne nationale. Entre 1975 et 2012, leur population est restée stable ou a décliné, tendance s'expliquant principalement par des soldes migratoires négatifs, parfois combinés à un solde naturel négatif (pour les bassins néo-industriels). A partir de la fin des années 1990, la situation démographique évolue pour ces bassins, sans rapport quelconque avec la dynamique industrielle. Le solde migratoire devient positif pour les bassins ex-industriels dont l'effondrement industriel est désormais passé. Mais il le devient

également pour les bassins tradi-industriels, malgré l'accélération de la désindustrialisation. Il permet de compenser le déclin naturel pour les bassins néo-industriels.

Dans ces situations, les emplois publics ont joué un rôle d'amortisseur. Les fonctions de développement humain⁶³ constituent le principal surplus d'emplois entre 1982 et 2012, loin devant les fonctions aval⁶⁴ ou de production abstraite⁶⁵. Elles représentent le double du cumul des deux dernières pour les bassins ex-industriels et équivalent à leur cumul pour les bassins tradi-industriels et néo-industriels. Dans un contexte de crise des finances publiques et d'interrogation quant aux mécanismes de péréquation soutenant un modèle d'égalité territoriale, la situation de ces bassins peut inquiéter d'autant qu'ils ont été particulièrement vulnérables lors de la crise économique de 2008. Pour chaque type de bassin de vie, ce sont, en effet, ces bassins en recomposition qui ont le plus souffert, un effet local négatif s'étant adjoint à l'effet structurel pénalisant. Pour tous, l'emploi total décline à nouveau entre 2007-2012 après une sous-période de croissance, de 1999 à 2007. Si, pour certains bassins, la crise accélère quelque peu le recul industriel, le déclin de l'emploi total s'explique surtout par le ralentissement de l'essor (voire le recul) des autres composantes de l'emploi, notamment présentiels, qui ne compensent pas la désindustrialisation.

Explorons plus en détail les spécificités de chacune de ces dynamiques économiques.

5.2.1. Un effondrement industriel puissant et précoce (bassins ex-industriels)

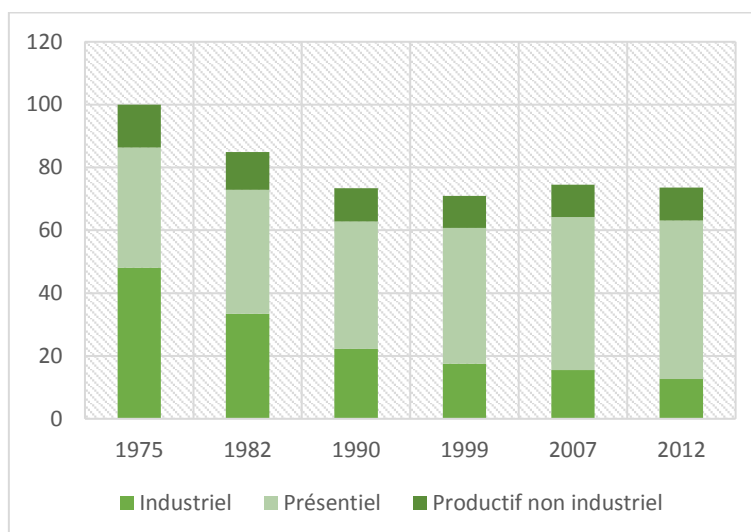
La première dynamique de recomposition, suivie par 31 bassins de vie ex-industriels, se démarque par un effondrement de l'emploi industriel très marqué dès 1975 (environ -30 % entre 1975 et 1982 puis entre 1982 et 1990). Le recul de l'emploi industriel ralentit dans les années 1990 (-21,3 % entre 1990 et 1999) mais accélère à la faveur de la crise bien qu'il n'y ait plus beaucoup d'emplois industriels. De 1975 à 2012, l'emploi présentiel ne progresse que faiblement tandis que le productif non industriel (sauf entre 2007 et 2012) recule, de moins en moins, tiré par la chute de l'emploi agricole dans ces bassins largement ruraux et périurbains (respectivement au nombre de 16 et 12). Cet effondrement industriel se traduit par un fort déclin de l'emploi total jusqu'en 1990 avant qu'il ne se stabilise. La forte part de l'emploi présentiel en 2012 dans l'emploi total (68,6 %), supérieure à la moyenne nationale, est davantage le fait d'un recul des autres composantes que de son propre essor.

⁶³ Administration publique, culture-loisirs, éducation-formation, santé-social.

⁶⁴ Distribution, entretien-réparation, services de proximité.

⁶⁵ Commerce inter-entreprises, conception-recherche, gestion, prestations intellectuelles.

Figure 23 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels à l'effondrement industriel puissant et précoce



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (273 750 emplois).

Ces bassins apparaissent en moyenne fortement spécialisés, en 1975, dans la production de minerais (18,5 %). Une analyse plus fine montre que certains d'entre sont aussi spécialisés dans la fonderie, dans le textile/habillement ou encore dans le bois/meuble pour ne citer que les secteurs plus représentés.

Comme en témoigne l'analyse structurelle-résiduelle⁶⁶, ces spécialisations sont en partie responsables de l'important recul industriel enregistré sur la période 1975-1990 (-12,3 %). Mais les pertes d'emplois enregistrées par les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois vont au-delà de la tendance nationale. C'est le cas pour la production de minerais et métaux ferreux, pour la fonderie, pour l'industrie textile/habillement, pour l'industrie du cuir et de la chaussure ou encore pour l'industrie du bois/meuble. Cela signifie que l'effet résiduel, ou local, n'atténue pas ce déclin mais l'accroît, et cela se vérifie sur toutes les périodes étudiées (-14,3 % entre 1975 et 1990 ; -8,9 % entre 1993 et 2007 ; -7,7 % entre 2007 et 2014). De plus, dans ces bassins, durant cette période d'intense désindustrialisation, les services rendus aux entreprises tout comme les services non marchands et les activités de commerce diminuent davantage qu'à l'échelle nationale. La chute de l'activité économique dominante entraîne avec elle une grande partie de l'économie locale. Notons toutefois, qu'avant que la crise ne vienne à nouveau bousculer ces bassins, entre 1993 et 2007, l'effet sectoriel (+14,5 %) alimente un regain de l'emploi total. Pour autant, les principaux secteurs

⁶⁶ Le tableau récapitulatif est disponible en ANNEXE XIX - .

industriels continuent de diminuer davantage qu'à l'échelle nationale et les secteurs tertiaires à progresser moins qu'à l'échelle nationale.

L'évolution de la population justifie, au moins en partie, le faible essor de l'emploi présentiel et probablement ce déclin résiduel. Ces bassins sont, en effet, confrontés à un déclin cumulatif puisque la population diminue également sur la période 1975-2012 (de 7 % en moyenne). La légère progression naturelle (+4 %) ne suffit pas à combler le déclin migratoire (-12 %) sur l'ensemble de la période. La tendance évolue néanmoins puisque le déclin migratoire très marqué dans les années 1970 ralentit fortement par la suite et s'inverse même à partir de 1999 permettant un accroissement démographique. Les soldes migratoires négatifs correspondant aux plus intenses périodes de désindustrialisation suggèrent de possibles départs de ces territoires pour des motifs socio-économiques.

L'analyse fonctionnelle révèle que ce sont les emplois publics ainsi que dans les services de proximité qui fournissent le plus grand nombre d'emplois supplémentaires (+28 940) sur la période 1982-2012. En d'autres termes, le déclin limité de la population et les emplois associés jouent un rôle d'amortisseur dans ces bassins, quelles que soient les sous-périodes considérées. Mais l'amortisseur n'est pas un moteur, ces emplois ne suffisent pas à prendre le relai de l'industrie périlissante (-37 309 emplois dans la fonction de fabrication sur la même période). Parmi les bassins ex-industriels ayant suivi cette trajectoire, nous trouvons en particulier des bassins sidérurgiques [encadré 6].

Encadré 6 : Trajectoire des bassins sidérurgiques

Situés principalement dans le quart nord-est du pays, forgés lors de la révolution industrielle, les bassins sidérurgiques ont lourdement subi la désindustrialisation dès la fin des années 1960 : Sedan, Thionville, Longwy, Decazeville, Villerupt pour ne citer que les noms les plus évocateurs. Cet effondrement industriel renvoie à la rupture irréversible causée par l'agonie de l'industrie charbonnière à laquelle s'ajoute la crise structurelle de la sidérurgie dès 1974 (Leboutte, 1997) et qui entraîne une fermeture des industries associées (en amont ou en aval). Dans ces bassins, « *la majeure partie des activités industrielles souvent issues de l'industrialisation mises en place depuis la fin du XIX^e siècle disparaissent sans être remplacées par des activités équivalentes, notamment en nombre d'emplois* » (Raggi, 2014, p.12). S'effondre le modèle social de la grande entreprise pourvoyeuse d'emplois et de la société ouvrière associée. Selon Leboutte (1997), les conséquences ne sont pas seulement économiques puisque l'effondrement d'un secteur traditionnellement considéré comme le fleuron d'une société moderne engendre un traumatisme psychologique profond qui freine les prises de décision et retarde la mise sur pied de politiques de reconversion.

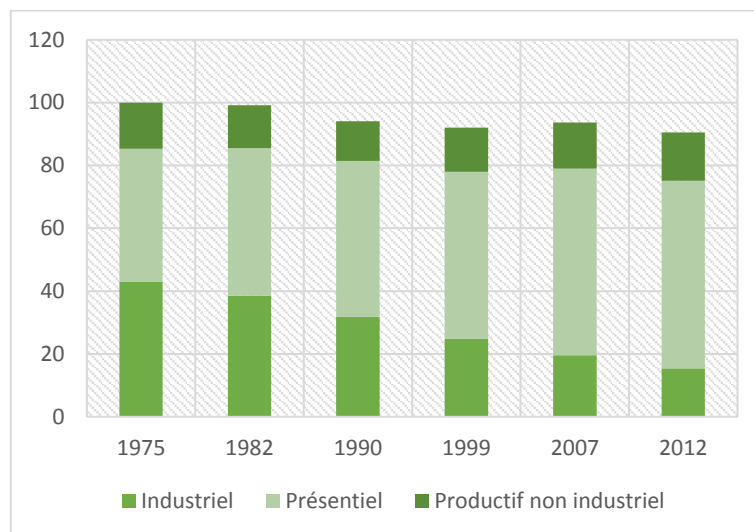
D'ailleurs Malézieux le souligne déjà « *si, dans le meilleur des cas, la crise de la sidérurgie française pourra être considérée comme résolue en 1983, subsisteront, et pour de longues années encore, les problèmes posés par les vieux bassins sidérurgiques, dont toutes les structures ont été ébranlées, et qui, pour survivre à la disparition de l'activité dominante, devront être l'objet de très profondes transformations.* » (Malézieux, 1980, p.195). De fait, ni les mesures étatiques ni les mesures prises par les acteurs locaux ne sont parvenues à entraver totalement la décroissance de ces territoires. Toutefois, pour le cas spécifique des anciens bassins sidérurgiques lorrains, « *le dynamisme exogène qui embrasse les cantons septentrionaux de la Lorraine a permis d'atténuer partiellement les difficultés liées à la désindustrialisation par les nombreux emplois offerts de l'autre côté de la frontière et ainsi d'infléchir favorablement les statistiques démographiques* » (Gingembre, 2016, p.16). La spécialisation résidentielle, qu'elle provienne de cette attractivité luxembourgeoise ou de la métropolisation nancéenne ou messine, peut constituer une nouvelle voie de développement bien qu'elle s'accompagne d'une rupture complète avec l'identité industrielle historique.

5.2.2. Un déclin industriel intense et régulier (bassins ex-industriels)

Cette deuxième dynamique économique est marquée par un recul industriel puissant mais régulier, contrairement à l'effondrement industriel rapide que l'on vient d'examiner. Elle touche 72 bassins ex-industriels en recomposition. La croissance de l'emploi présentiel sur toutes les sous-périodes ne suffit pas à combler ce recul qui s'étale dans la durée. Contrairement à la dynamique des bassins précédents, l'emploi productif non industriel prend son essor depuis le début des années 1990 (après un déclin, dû au recul de l'emploi agricole dans ces bassins en majorité ruraux). Au total, l'emploi décline depuis 1975 (excepté entre 1999 et 2007) mais de façon moins marquée que l'emploi industriel. La recomposition des moteurs de l'activité économique est amorcée [figure 24].

Si, en 1975, certains bassins sont très fortement spécialisés dans les mêmes activités industrielles traditionnelles (production de combustibles minéraux solides ; production de minerais, métaux ferreux, première transformation de l'acier ; textile et habillement ; cuir et chaussures ; bois et meuble) que ceux caractérisés par la première dynamique, ils affichent globalement une structure industrielle plus diversifiée.

Figure 24 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels au déclin industriel intense et régulier



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (1 088 285 emplois).

L'analyse structurelle résiduelle démontre que cette structure sectorielle est pénalisante sur la période 1975-1990 mais de façon plus limitée (-3,1 %) que celle de la première classe (-12,3 %). En revanche, l'emploi dans ces bassins diminue davantage que ne l'explique la structure sectorielle : sur l'ensemble des sous-périodes, la variation résiduelle est négative. Sur la même première période, l'industrie s'en sort relativement mieux que la moyenne nationale. Mais tous les secteurs ne sont pas dans cette situation. Fonderie, construction mécanique, construction électrique et électronique, automobile, construction navale et aéronautique, bois/meuble perdent davantage d'emplois que l'effet sectoriel ne le laisse présager. A l'inverse, l'emploi dans les secteurs de la production de combustibles minéraux solides, de la production de minerais, métaux ferreux, de l'industrie du verre, du textile/habillement et du cuir et de la chaussure recule moins qu'à l'échelle nationale. Toutefois sur cette sous-période, ce sont encore davantage les activités de services qui marquent le pas par rapport à la moyenne nationale : commerces non alimentaires, services marchands rendus aux entreprises, transports... Il résulte de ces dynamiques un indice de spécificité de ces bassins dans les activités industrielles encore notable en 1993. Ensuite, jusqu'en 2007, la structure sectorielle se montre assez favorable à une croissance de l'emploi (+13,5 %) même si l'effet local (-9,2 %) ralentit la croissance de l'emploi. La structure sectorielle industrielle est clairement pénalisante et toutes les activités industrielles, à de très rares exceptions près, contribuent à cet effet résiduel négatif. A l'inverse, la structure hors industrie est plutôt favorable mais l'emploi dans les activités tertiaires, qu'elles soient à destination de la population (commerces de détail, enseignement, activités pour la santé humaine) ou, de façon plus limitée, des entreprises (programmation, conseil et autres activités

informatiques, recherche-développement scientifique...) ne croît pas aussi rapidement que la moyenne nationale. La situation est semblable sur la période de crise.

La lecture fonctionnelle corrobore ces premiers constats. Les emplois dans la fonction de fabrication déclinent régulièrement (-185 072 au total entre 1982 et 2012). Les fonctions de développement humain fournissent davantage d'emplois supplémentaires sur la période 1982-2012 (+100 721) que les fonctions aval (+36 747) et que les fonctions de production abstraite (+ 21 900). L'évolution par sous-période n'atteste toutefois pas d'une reconversion aboutie dans le sens où l'essor des fonctions non liées à la production concrète ne va pas en s'accroissant mais varie fortement d'une période à l'autre. Les difficultés économiques liées au processus de désindustrialisation rampant ne sont pas totalement surmontées.

Parallèlement à ces dynamiques strictement économiques, entre 1975 et 2012, la population croît très faiblement (1 %) exclusivement grâce au solde naturel (13 %) puisque ces bassins enregistrent un déclin migratoire assez marqué (-11 %). Le déclin migratoire est toujours d'actualité même s'il ralentit depuis son pic des années 1990. Au contraire, l'essor naturel très prononcé entre 1975 et 1990 diminue et se stabilise. La combinaison des deux permet néanmoins une croissance de la population sur l'ensemble des sous-périodes (sauf 1999-2007).

Des territoires déjà mentionnés dans la première partie de ce manuscrit ont suivi cette trajectoire : Saint-Etienne et sa stratégie d'attractivité résidentielle et de redéveloppement à travers la création de la Cité du design ou encore Vitry-le-François où se déploient des politiques de démolitions et de transition énergétique plus alternatives (Miot & Rousseau, 2017). Sont également présents des bassins miniers tels que Montluçon, La Mûre ou Montceau-les-Mines, des territoires à l'image bien souvent dégradée, confrontés à un manque d'attractivité dans des environnements considérés comme ruraux. Il s'agit de fait, pour beaucoup, de territoires en décroissance dont la désindustrialisation s'est traduite par un déclin démographique ou tout au moins migratoire. L'emploi public a amorti partiellement ce recul industriel, généralement régulier, et des mesures ont été prises, localement ou non, pour relancer l'activité économique ces territoires, soit à travers une diversification industrielle soit à travers davantage d'attractivité résidentielle, sans que la reconversion ou le redéveloppement ne paraisse aujourd'hui totalement abouti. Prenons l'exemple de Dunkerque.

Encadré 7 : Trajectoire de Dunkerque

De 1975 à 2012, le bassin de vie de Dunkerque perd 14 839 emplois industriels, dont 11 648 entre 1982 et 1990 [tableau 16]. Il ne s'agit pas d'un bassin industriel issu de la révolution industrielle ni d'une phase de proto-industrialisation antérieure. Son industrialisation se déroule plus tardivement, après la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de l'Etat décidant de la construction d'une zone industrialo-portuaire. Cette zone draine l'implantation d'industries sidérurgiques qui voient l'opportunité d'importer les matières premières plutôt que d'être localisées à proximité directe des sources d'extraction, en fermeture. Cette implantation entraîne également le développement de toute la filière amont et aval. Dans les années 1970, alors que la sidérurgie lorraine se restructure, de nombreux emplois sont transférés de la Lorraine à Dunkerque (Malézieux, 1980).

Tableau 16 : Evolution de l'emploi dans le bassin de vie de Dunkerque (1975-2012)

	Total	Industriels	Productifs non industriels	Présentiels
1975	81 390	32 365	13 750	35 275
1982	87 472	32 464	14 636	40 372
1990	76 650	20 816	12 349	43 485
1999	80 772	20 197	13 257	47 318
2007	85 197	19 109	13 482	52 605
2012	83 631	17 875	13 209	52 546

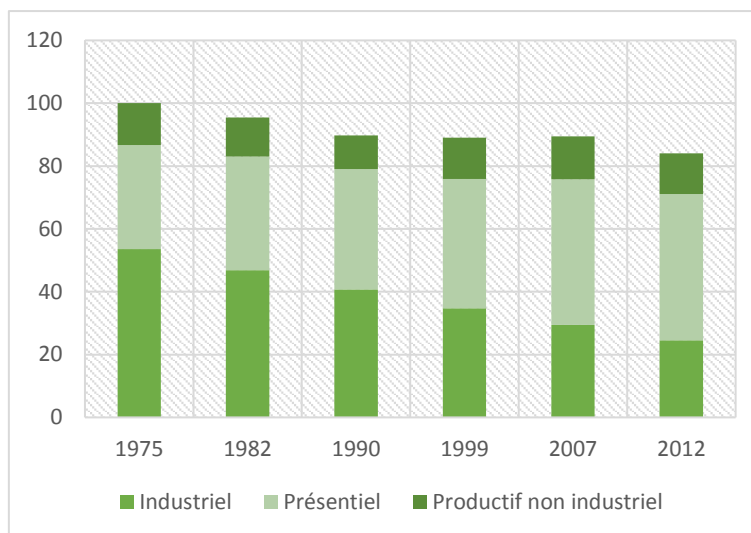
Sources : INSEE – RP 1975 & 2012, calculs de l'auteur.

Mais cela ne dure pas, des suppressions d'emplois sont entreprises à Dunkerque dans le secteur sidérurgique dès les années 1980. En 1984, le territoire est même désigné comme pôle de conversion (Laperche et al., 2011). S'ensuit une période de diversification orientée vers le développement d'autres types d'industries mais également la recherche d'un renforcement de l'attractivité de la ville (nouveau cadre urbain, amélioration de l'offre de services) dans un territoire marqué par les rejets et nuisances d'une industrie lourde. En parallèle, des démarches de symbioses industrielles, apparues dès les années 1960, s'accroissent au cours des années 1990 (Beurain & Brulot, 2011). Aujourd'hui, l'intérêt pour le soutien à l'industrie persiste et, selon Laperche et al., le territoire demeure fortement dépendant d'une industrie lourde dont les choix stratégiques ne sont pas pris localement : « A Dunkerque les actifs spécifiques accumulés (en termes d'infrastructures mais aussi de compétences) dans la phase d'industrialisation, comme dans la phase de reconversion sont majoritairement orientés vers le développement industriel. Les relations fortes entre les collectivités et les entreprises (souvent des établissements dépourvus de centres de décision) ont renforcé la situation de blocage, créant ainsi une forte dépendance de sentier. » (Laperche et al., 2011, p. 363). Le territoire semble finalement s'être progressivement enfermé dans une trajectoire qu'il subit plus qu'il ne choisit.

5.2.3. Un déclin industriel qui s’amplifie (bassins tradi-industriels)

116 bassins de vie tradi-industriels, majoritairement ruraux (62,9 %), suivent une trajectoire de recomposition caractérisée par une dynamique de déclin industriel qui va en s’amplifiant. Ils demeurent malgré tout parmi les bassins de vie les plus industriels en 2012. Sur l’ensemble de la période, l’emploi total décline (-16,0 %) de façon plus limitée que l’emploi industriel qui diminue de plus de moitié (-54,1 %). Ce recul de l’emploi industriel est relativement stable mais s’accélère au fil des sous-périodes (de -12,5 % entre 1975 et 1982 à -16,6 % entre 2007 et 2012). La progression de l’emploi présentiel, supérieure à 6 % sur toutes les sous-périodes exceptée la dernière, ne parvient pas à le compenser. L’emploi productif non industriel baisse, en raison du recul de l’emploi agricole dans ces bassins très ruraux, jusqu’en 1990, avant de croître fortement jusqu’en 2007. La combinaison de ces composantes engendre un recul important de l’emploi total jusqu’en 1990 qui se stabilise avant de chuter à nouveau entre 2007 et 2012 (-6 %). La sphère présentielle représente 55,4 % des emplois en 2012, une forte progression par rapport à 1975 (33 %), mais reste en retrait de 10 points par rapport à la moyenne nationale.

Figure 25 : Evolution des composantes de l’emploi dans les bassins tradi-industriels dont le déclin industriel s’amplifie



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l’auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (893 350 emplois).

Outre l’agriculture (10 %), ces bassins sont fortement spécialisés, en moyenne, dans l’automobile (9 %), la fonderie (8 %), la construction mécanique (5 %) et l’industrie du textile/habillement (8 %). Derrière cette moyenne, 57,3 % bassins affichent une spécialisation supérieure à la moyenne nationale dans l’agriculture, 52,1 % dans la fonderie, 49,6 % dans le bois/meuble, 39,3 % dans la construction mécanique, 40,2 % dans le textile/habillement, 30,8 % dans la production de matériaux de construction et 30,8 % dans le caoutchouc.

Entre 1975 et 1990, cette structure sectorielle s'avère pénalisante (-9,5 %). La plupart des secteurs industriels voit toutefois l'emploi diminuer plus faiblement que la moyenne nationale. Ce n'est pas le cas de la fonderie, de la construction électrique et électronique ou encore du bois/meuble dont l'emploi recule davantage ainsi que des industries agroalimentaires dont l'emploi progresse moins rapidement qu'à l'échelle nationale. L'effet local négatif (-0,7 %) s'explique en outre par l'essor relativement lent des services, notamment des services marchands rendus aux entreprises (-43 % par rapport à ce l'effet de structure laisse présager), des hôtels, cafés, restaurants (-21 %) et du commerce de détail alimentaire (-11 %). Sur la sous-période suivante, de 1993 à 2007, l'effet résiduel freine à nouveau, et plus fortement (-2,7 %), la hausse de l'emploi soutenue par un effet sectoriel positif (+6,5 %). Les dynamiques résiduelles des secteurs industriels sont très disparates mais sont en grande partie négatives. Parmi les résidus négatifs les plus importants (en valeurs absolues), citons l'industrie automobile (-6 %), la fabrication d'autres matériels de transport (-52 %) ou encore la fabrication de produits métalliques (-6 %). Les services à destination des particuliers contribuent également à cet effet local négatif : commerce de détail, transport, hébergement. A l'inverse, la hausse de l'emploi dans de nombreux services productifs est plus marquée qu'à l'échelle nationale (entrepôtage, activités des services financiers, activités des sièges sociaux, activités liées à l'emploi, activités administratives), laissant percevoir une réorientation productive à l'œuvre. Mais l'arrivée de la crise rompt ces prémices de réorientation. Entre 2007 et 2014, s'ajoutent un effet sectoriel négatif (-8,6 %), principalement du fait des spécialisations industrielles persistantes, et un effet local négatif (-5,7 %) pour la quasi-totalité des secteurs.

Entre 1982 et 2012, ce sont environ 160 000 emplois de fabrication que perdent ces bassins auxquels viennent se cumuler près de 50 000 emplois dans l'agriculture et 12 000 dans le BTP. La hausse de l'ensemble des autres fonctions ne comble pas recul. Les fonctions de développement humain progressent (+104,0 %) tout comme celles aval (+19,1 %) mais ne bénéficient pas d'un effet d'entraînement provenant de l'évolution de la population, qui reste relativement stable (+0,4 %) malgré un déclin migratoire (-3,2 %). Le rôle d'amortisseur joué par l'essor des fonctions attachées à l'emploi public est certain mais ne doit pas masquer la contribution des fonctions de production abstraite (+22,5 %), notamment entre 1990 et 2007. Cela corrobore le constat de réorientation productive. Reste que la crise économique impacte la majorité des fonctions entre 2007 et 2012 : seuls les emplois dans prestations intellectuelles et dans la fonction santé/social progressent véritablement.

Encadré 8 : Trajectoire du Cheylard

Le Cheylard constitue le deuxième grand pôle industriel de l'Ardèche après celui d'Annonay. Sa situation, au confluent de deux rivières, Dorne et Eyrieux, favorise un développement de l'industrie textile précoce, basé notamment sur des activités de moulinage de la soie (Férérol, 2014). En 1974, « *la vitalité économique et démographique du Cheylard est une réalité mesurable, basée sur une activité industrielle qui entraîne partiellement la vallée de la Dorne* » (Coustaury, 1974, p.122). Trois grandes firmes participent de cette vitalité :

- Chomarar, dont l'essor s'est fait principalement dans l'après-guerre, répartie en plusieurs entreprises dédiées à des activités distinctes : teinture, filature, tissage, confection... ;
- Bijoux G.L., une entreprise dont l'origine remonte à la fin du XIXème siècle spécialisée dans la création bijoutière ;
- Les établissements Perrier qui, au début des années 1960, passent d'une activité de l'entretien du matériel des usines locales vers la conception et la fabrication de machines d'embouteillage.

Malgré cette vitalité industrielle d'alors, le Cheylard perd 31,6 % de ses emplois industriels (-675) dans les quatre décennies suivantes, auquel s'ajoute un recul de l'emploi agricole. L'essor de l'emploi présentiel ne compense pas ces pertes d'emplois notamment parce que dans le même temps le bassin de vie enregistre une perte de 2 900 habitants (passant de 14 000 à 11 000) sous l'effet combiné d'un déclin naturel et d'un déficit migratoire (surtout entre 1975 et 1990).

Tableau 17 : Evolution de l'emploi dans le bassin de vie du Cheylard (1975-2012)

	Total	Industriels	Productifs non industriels	Présentiels
1975	4 830	2 135	1 210	1 485
1982	4 724	1 980	1 072	1 672
1990	4 456	1 920	812	1 724
1999	4 481	1 994	594	1 893
2007	4 548	1 649	602	2 296
2012	4 295	1 460	593	2 242

Sources : INSEE – RP 1975 & 2012, calculs de l'auteur.

Après une longue période de stabilité, l'emploi industriel diminue depuis le début des années 2000 en raison des difficultés de deux des trois grosses firmes historiques du bassin, qui assurent encore l'essentiel de l'activité économique [tableau 17]. En 2012, Chomarar met en œuvre un plan de restructuration se traduisant par des dizaines de licenciements et de départs volontaires ainsi qu'une réduction du temps de travail. Bijoux GL est placée en redressement judiciaire puis liquidée en 2013. Depuis les deux groupes semblent avoir retrouvé un certain dynamisme. Chomarar

bénéficie en 2017 d'une prime à l'aménagement du territoire et planifie 35 millions d'euros d'investissement pour innover, conquérir de nouveaux marchés et moderniser ses sites⁶⁷. Bijoux GL a été rachetée par le groupe Renaissance Luxury Group sauvant le savoir-faire et les emplois⁶⁸. Mais le territoire reste fortement tributaire de l'activité de ces entreprises qui ont forgé sur le temps long des productions spécifiques et les savoir-faire adaptés.

Citons également parmi ces bassins Châtellerauld⁶⁹, Saint-Dié des Vosges, Tarare, Le Creusot, Saint-Claude, Montbéliard, Morez, Ugine, Thiers, des bassins que l'on sait encore industriels mais dont les difficultés économiques font l'objet d'un large écho médiatique à l'instar du Cheylard. La dernière crise économique constitue une véritable accélératrice de la désindustrialisation dans ces bassins alors qu'ils semblaient, depuis 1990, avoir trouvé les bases pour une réorientation de leur activité économique. La tendance était d'ailleurs au ralentissement du déclin migratoire depuis la fin des années 1990. Si cette désindustrialisation se poursuit, ils rejoindront à terme les bassins ex-industriels en recomposition.

5.2.4. Un déclin industriel succédant au recul agricole prononcé (bassins néo-industriels)

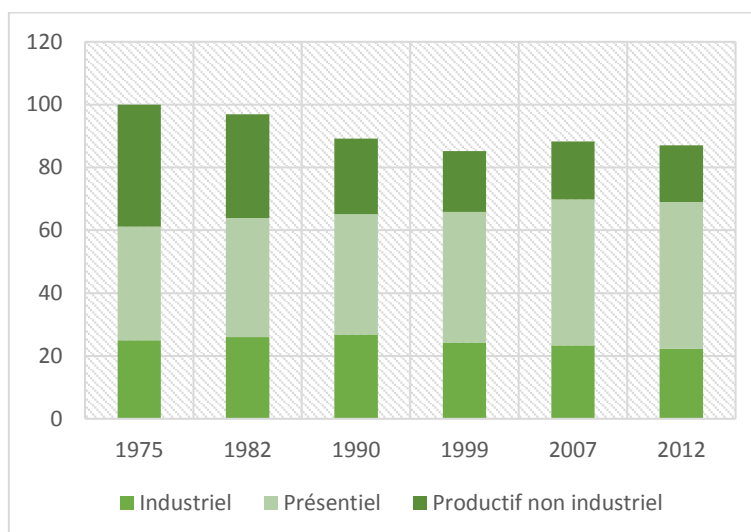
Les 69 bassins néo-industriels en recomposition, largement ruraux (89,9 %), sont marqués par un déclin industriel qui succède au recul agricole prononcé. Ils enregistrent, en effet, un recul très marqué de l'emploi productif non industriel jusqu'à la fin des années 1990 (-50,1 %) dû à un déclin de l'emploi agricole. Après une période de légère progression jusqu'en 1990, l'emploi industriel décroît lentement sans qu'il n'y ait de véritable accélération à la faveur de la crise de 2008. Quant à l'emploi présentiel, il progresse assez modérément (entre 1 et 12 % selon les sous-périodes). Etant donné l'ensemble de ces contributions, l'emploi total décline jusqu'à la fin des années 1990 (de -3 % à -8 % en fonction des sous-périodes). Après une période de reprise entre 1999 et 2007, il repart à la baisse pendant la crise (-1 %) entraîné par le déclin de l'emploi industriel (-5 %) et de l'emploi productif non industriel (-2 %).

⁶⁷ <http://chomarat.com/plan-dinvestissement-de-e35-millions-3-ans/>

⁶⁸ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/ardeche/ardeche-ex-bijoux-gl-renouent-croissance-deux-chiffres-grace-aux-georgettes-1424521.html>

⁶⁹ Ferru (2010) propose une analyse de la trajectoire du bassin industriel de Châtellerauld.

Figure 26 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins néo-industriels au déclin industriel et agricole



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (351 855 emplois).

Ces bassins de vie affichent, en 1975, une très forte spécialisation dans l'agriculture (34,9 % des emplois en moyenne) ainsi que dans l'industrie agroalimentaire (5 % si l'on ajoute l'industrie de la viande et du lait aux autres industries agricoles et alimentaires). Derrière ces moyennes, certains bassins sont spécialisés dans d'autres secteurs industriels tels que la fonderie, la parachimie, la production de minerais, la construction mécanique, le textile/habillement, mais rarement dans des proportions supérieures à 15 %.

Entre 1975 et 1990, l'emploi décline essentiellement en raison de la structure sectorielle (-9,8 %) à laquelle s'ajoute un léger résidu négatif (-1,0 %). L'emploi agricole recule fortement sous l'effet conjoint structurel (-45 %) et résiduel (-6 %). Dans l'industrie, l'influence positive des résidus locaux ne parvient pas toujours à inverser totalement la tendance structurelle de déclin de l'emploi. C'est le cas dans la construction mécanique, l'industrie textile/habillement, l'industrie du cuir/chaussure et la production de caoutchouc et plastiques. En revanche, ils permettent à certains secteurs d'enregistrer une croissance de l'emploi à rebours des tendances nationales comme dans les autres industries agricoles et alimentaires, la fonderie ainsi que dans la construction électrique et électronique. Quant à l'industrie de la viande et du lait, son essor est plus rapide qu'à l'échelle nationale. Sur la même période, les emplois dans les secteurs tertiaires progressent exclusivement sous l'impulsion de l'effet structurel puisque la plupart affichent des résidus négatifs influents : services non marchands (-14 % par rapport à l'évolution structurelle), services marchands rendus aux entreprises (-46 %), hôtels/café/restaurants (-31 %), télécommunication et postes (-24 %).

La période suivante, 1993-2007, voit une augmentation de l'emploi salarié privé nourrie par les variations structurelle (+10,5 %) et résiduelle (+7,8 %). L'emploi dans l'industrie reste relativement stable principalement grâce aux surplus résiduels :

- L'emploi dans l'industrie du cuir/chaussure décroît moins rapidement qu'à l'échelle nationale.
- L'emploi dans la métallurgie, la fabrication de produits métalliques ainsi que dans la réparation et installation de machines et d'équipements s'accroît alors qu'il recule au niveau national.
- L'emploi dans les industries alimentaires augmente plus vite que la moyenne nationale.

Notons une exception, l'emploi dans les industries de l'habillement, qui recule à la fois de façon structurelle et résiduelle. Dans les services, l'essor se poursuit à nouveau principalement grâce à un effet structurel, les résidus étant presque nuls. Seul l'essor très rapide des activités liées à l'emploi (+288 % par rapport à l'évolution structurelle) se distingue de cette remarque générale.

Sur la période 2007-2014, la tendance s'inverse puisque l'emploi salarié privé décline en raison à la fois d'une variation structurelle négative (-5,9 %) et d'une variation résiduelle négative (-1,9 %). L'emploi dans les secteurs industriels recule principalement en raison d'effets structurels. L'industrie automobile enregistre une hausse de l'emploi malgré un recul à l'échelle nationale (+44 % par rapport à l'évolution structurelle). Dans les secteurs tertiaires, l'emploi diminue, entraîné par un léger déclin résiduel hormis l'emploi dans les transports terrestres et transport par conduites (+13 %) et dans le commerce de gros (+9 %) qui enregistre une hausse plus importante qu'à l'échelle nationale.

En 2012, l'activité économique de ces bassins ne s'est pas complètement transformée par rapport à 1975 puisqu'ils possèdent, en moyenne, 10,6 % des emplois dans agriculture et 7,8 % dans industrie agro-alimentaire. Plus finement, dans un nombre assez réduit de secteurs, plus de 50 % des bassins sont davantage spécialisés que la moyenne nationale : c'est le cas dans fabrication de denrées alimentaires (59 % des bassins de vie), dans le travail du bois / industrie du papier (52 %) ainsi que dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (51 %).

L'analyse fonctionnelle complète ce constat. L'emploi total recule entre 1982 et 2012 (-34 640 / -10,2 %) en particulier en raison du déclin de l'emploi agricole (-70 086) et de l'emploi dans les fonctions de fabrication (-13 093) qui s'observe sous l'ensemble de sous-périodes. L'emploi dans le BTP et dans la distribution diminue également. L'essor des autres fonctions ne pallie pas ces différents reculs. Les emplois dans la fonction de production abstraite progressent sur toutes les sous-périodes (+45,2 % au total entre 1975 et 2012). Les fonctions liées à l'activité présente ne

s'accroissent pas grandement (+22,6 % pour les fonctions aval, +106,4 % pour les fonctions de développement humain) ce qui s'explique en partie par le déclin de la population entre 1975 et 2012 (-2 %) en raison d'un solde naturel négatif (-6 %), le solde migratoire étant quant à lui positif (+4 %).

Derrière la tendance générale d'évolution de la population, le solde naturel négatif est assez stable mais la contribution du solde migratoire se retourne dans le courant des années 1990 : légèrement négatif il devient positif à partir de 1999. Cette inversion relativement récente du solde migratoire pourrait alimenter un redéveloppement dans ces bassins de vie en recomposition qui, confrontés, à un déclin agricole intense dans les années 1970, n'ont semble-t-il pas trouvé de nouvelles voies de développement, du moins apparentes quantitativement. L'emploi industriel recule bien souvent moins vite qu'à l'échelle nationale grâce à des influences résiduelles positives mais l'essor des services, qu'ils soient à destination des entreprises ou de la population (en déclin jusqu'en 1999), est relativement faible. Citons quelques noms : Poligny, Jarnac, Langres, Mirebeau, Arlanc.

Pour d'autres bassins de vie industriels, le déclin de l'emploi industriel ne s'est pas traduit par un déclin de l'emploi total.

5.3. Des bassins de vie industriels en mutation

Le destin économique des bassins de vie industriels en mutation s'est progressivement délié de celui de l'industrie ce qui explique qu'une telle trajectoire n'ait pas été empruntée par les bassins de vie néo-industriels. Dans un contexte de désindustrialisation, les emplois industriels diminuent, parfois très fortement, alors que les emplois tertiaires prennent un essor rapide permettant une hausse de l'emploi total. L'augmentation de la population de ces bassins depuis 1975, soit alimentée uniquement par un essor naturel, soit sous l'effet conjugué des soldes migratoire et naturel, justifie en partie cette tendance. Pour autant, l'emploi présentiel n'est pas le seul à nourrir une hausse de l'emploi total. Pour certains, la tendance principale tient surtout au développement des emplois péri-productifs.

Nous pouvons distinguer trois dynamiques économiques prenant la forme d'une mutation [tableau 18] : deux concernant les bassins ex-industriels, la troisième relative aux bassins tradi-industriels. Elles sont détaillées ci-après.

Tableau 18 : Dynamiques économiques des bassins de vie en mutation

Typologie industrielle	Ex-industriels		Tradi-industriels
Description de la dynamique économique dominante	Mutation à tendance péri-productive	Mutation à tendance présenteielle	Mutation partielle
Nombre de bassins	46	33	56
Exemples	Grenoble, Lille, Annecy, Lyon	Valenciennes, Pontarlier, Romans, Bourgoin-Jallieu	Belley, Baccarat, Issoire
Evolution de l'emploi entre 1975 et 2012 (%) :			
Emploi total	24,4 %	23,6 %	7,9 %
Emploi industriel	-56,0 %	-49,2 %	-31 %
Emploi présentiel	61,8 %	89,7 %	61,7 %
Emploi productif non industriel	129,6 %	63,0 %	0,4 %
Période principale de désindustrialisation			
Période principale de désindustrialisation	2007-2012	1975-1990	1982-1990
Part de l'emploi industriel (%)			
En 1975	38,6 %	45,1 %	45 %
En 2012	13,7 %	18,5 %	28,8 %

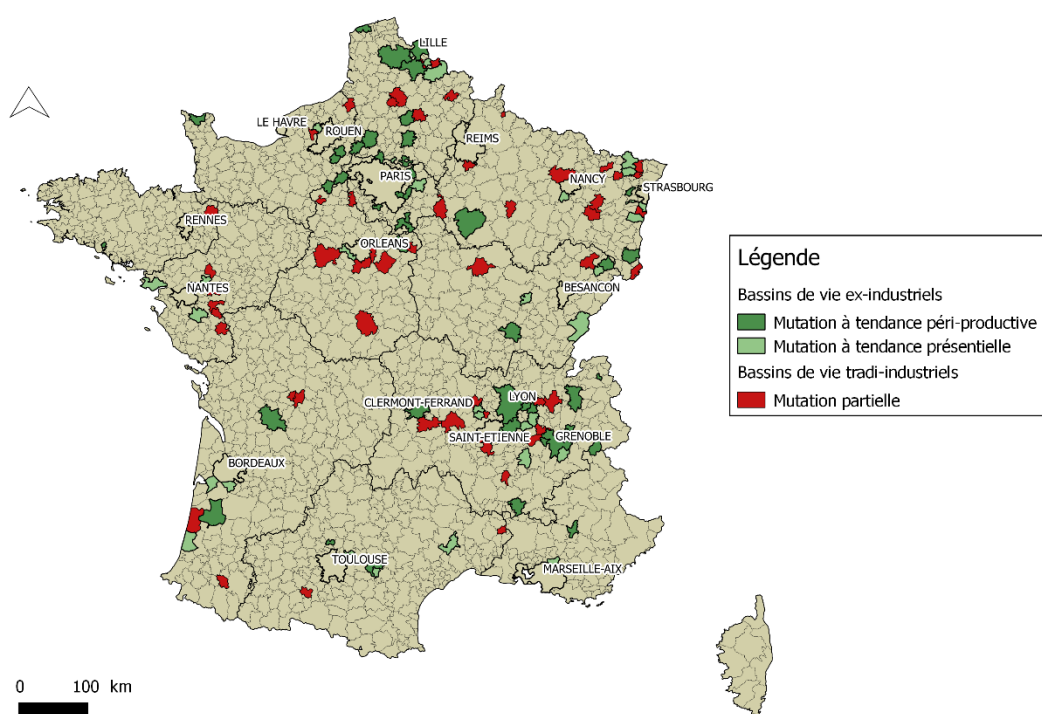
Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

Outre des spécialisations moindres dans des secteurs industriels plus variés (textile/habillement, fonderie, construction mécanique, construction électrique et électronique...), les 46 bassins ex-industriels en mutation vers un renouveau péri-productif connaissent un essor important des emplois dans les services quel qu'ils soient. Cet essor est particulièrement notable dans les fonctions de production abstraite dès les années 1980 puisque toujours supérieur (ou égal entre 2000 et 2007) à la moyenne nationale. Elles représentent plus du quart des emplois en 2012 (26,2 %), trois points de plus qu'à l'échelle nationale. Pour les 33 bassins ex-industriels en mutation vers un renouveau plus présentiel, la mutation est alimentée, plus tardivement, à partir des années 1990, principalement par une croissance résiduelle dans les services à la population. Cette orientation présenteielle dominante ne doit pas masquer la croissance rapide des emplois péri-productifs dans ces bassins essentiellement périurbains et/ou recouvrant des villes moyennes.

Pour les 56 bassins tradi-industriels en mutation partielle, la baisse de l'emploi industriel a été plus que compensée par la hausse des emplois dans d'autres composantes de l'emploi total. Pourtant, l'emploi industriel représente encore 28,8 % des emplois principalement grâce à des effets locaux. Les chiffres du tableau 18 attestent d'une hausse de l'emploi présentiel sur l'ensemble de la période bien plus importante que celle de l'emploi productif non industriel. Mais influencé dans un

premier temps par le recul marqué de l'emploi agricole, dans ces bassins périurbains et ruraux, il croît par la suite, à partir des années 1990. D'ailleurs, la croissance des emplois dans la fonction de production abstraite est supérieure à la moyenne nationale ce que l'analyse structurelle-résiduelle corrobore en montrant un essor de certains services péri-productifs tiré par des effets locaux. La mutation est également alimentée par la hausse de l'emploi présentiel, proche de la moyenne nationale (+61,7 % contre 56,2 %), permis par l'accroissement de la population. Cette mutation partielle peut être interprétée, selon les cas, comme une amorce de mutation ou comme une mutation incomplète.

Carte 29 : Localisation des bassins de vie industriels en mutation



Sources : INSEE - RP 1975, 1982, 1990, 1999 & 2012, IGN 2014.
Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.

Comme le montre la carte 29, l'espace est une clé de compréhension essentielle de cette trajectoire. Les bassins périurbains et urbains, tant métropoles que villes moyennes, sont ici surreprésentés. Pour les premiers, la localisation à proximité de bassins urbains dynamiques a pu contribuer, soit par desserrement résidentiel, soit par desserrement des activités péri-productives, à la mutation. Pour les seconds, la diversification initiale tout comme les mutations productives à l'œuvre ont pu favoriser une telle trajectoire.

Même si l'emploi total décline durant la crise économique de 2008, ces bassins ont été relativement épargnés par la conjoncture difficile. A des effets structurels relativement limités puisque la structure sectorielle s'est éloignée de l'industrie, se sont adjoints des effets locaux positifs.

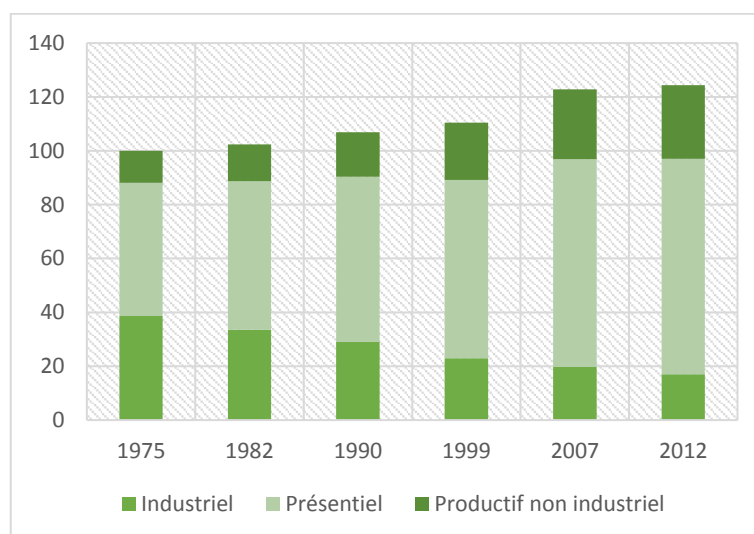
Se pose, en revanche, la question de l'inclusion de la population dans les bassins ayant suivi cette trajectoire. Il paraît difficile d'y répondre à l'aide d'une analyse quantitative. Si la mutation semble assurée d'un point de vue arithmétique, les créations d'emplois ne mobilisent pas les mêmes compétences, ni les mêmes qualifications que l'industrie en déclin. Dans quelle mesure la population la plus fragilisée par le processus de désindustrialisation, nous pensons notamment aux ouvriers non qualifiés, trouve-t-elle sa place dans les activités qui émergent ou arrivent sur les territoires ? L'écart entre le taux de chômage des ouvriers (pas uniquement industriels) et l'ensemble de la population particulièrement important dans les bassins en mutation à tendance péri-productive (8 points) apporte une brève de réponse.

Examinons plus finement les caractéristiques des trois dynamiques économiques distinctes présentées.

5.3.1. Une mutation à tendance péri-productive (bassins ex-industriels)

46 bassins de vie ex-industriels, essentiellement urbains (41 %) et périurbains (46 %), malgré le déclin industriel, se caractérisent par un essor de l'emploi total depuis 1975.

Figure 27 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels en mutation à tendance péri-productive



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (2 350 085 emplois).

Le déclin industriel est assez régulier allant de -13 % à -21 % en fonction des sous-périodes. Aucune accélération n'est enregistrée lors de la crise, entre 2007 et 2012. L'emploi présentiel et productif non industriel croissent, également de façon régulière, bien que la dynamique du second soit plus marquée. L'emploi présentiel surpassait déjà l'emploi industriel en 1975, et l'emploi productif non industriel le dépasse dès le début des années 2000. Sa part dans l'emploi total passe

de 11,9 % à 22,0 % entre 1975 et 2012, témoin d'une mue de l'économie de ses territoires. Quant à la hausse de la part de l'emploi présentiel (de 49,4 % à 64,3 %) qui rejoint en 2012 la moyenne nationale, elle ne résulte pas d'un effet mécanique.

L'étude de la spécialisation en 1975 démontre une structure sectorielle industrielle en moyenne assez diversifiée mais également un poids notable des services quels qu'ils soient. Ce sont les bassins ex-industriels dans ce cas de figure (trajectoire de mutation / dynamique à tendance péri-productive) qui enregistrent la plus forte part de services non marchands (15,4 %) et marchands rendus aux entreprises (3,9 %) comme aux particuliers (6,8 %). Derrière ces moyennes se cachent toutefois des disparités importantes. Certains bassins sont ainsi très spécialisés dans des secteurs industriels déjà cités, plutôt traditionnels, mais nous trouvons également de fortes spécialisations dans d'autres secteurs, parmi lesquels : construction électrique et électronique, construction mécanique ou navale et aéronautique.

Cette structure sectorielle est globalement favorable à la croissance de l'emploi (5,5 % entre 1975 et 1990 puis 23,3 % entre 1993 et 2007) excepté lors de la période de crise (avec -3 % entre 2007 et 2014, elle reste tout de même la moins pénalisante de toutes les classes). L'effet local est, en comparaison, moins influant (1,5 % entre 1975 et 1990 ; -2,1 % entre 1993 et 2007 ; 0,6 % entre 2007 et 2014). A cet effet local, contribuent globalement positivement les emplois tertiaires tandis que les emplois industriels décroissent plus que ce que n'indique la structure sectorielle. Entre 1975 et 1990, la quasi-totalité de secteurs industriels et tertiaires suivent cette remarque générale : ce sont au total 34 000 emplois industriels perdus en plus de la tendance nationale que compensent 57 800 emplois dans les services, quels qu'ils soient. Notons que les emplois dans la fonderie, l'automobile, la construction navale et aéronautique, la production de minerais et métaux ferreux déclinent moins qu'à l'échelle nationale. Sur la sous-période suivante, 1993-2007, certains secteurs industriels se démarquent à nouveau de la croissance nationale : c'est le cas de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+11 % par rapport à l'évolution structurelle), de la fabrication d'autres matériels de transport (+34 %) et des autres industries manufacturières (+7 %). Mais ce n'est sans commune mesure avec les secteurs des services qui prennent leur essor dans ces bassins, plus rapidement que la moyenne nationale : les activités des sièges sociaux et conseil de gestion (+76 %), les activités administratives et autres activités de soutiens aux entreprises (+40 %), les activités pour la santé humaine (+10 %) ou encore les activités des services financiers (+11 %). La sous-période 2007-2014 s'inscrit pleinement dans la continuité de ces dynamiques.

L'analyse fonctionnelle complète ce constat de mutation. Les emplois dans la fonction de fabrication déclinent sur toutes les sous-périodes entre 1982 et 1990. Hormis l'agriculture et le BTP,

les emplois dans toutes les autres fonctions augmentent. A la fin des années 1990, les fonctions regroupées dans la catégorie aval (services de proximité, distribution, entretien/réparation) ainsi que celles de production abstraite (conception-recherche, commerce inter-entreprises, gestion, prestations intellectuelles) supplantent celles de production concrète (fabrication, logistique). Les emplois dans les fonction aval sont dépassés par ceux de production abstraite cours des années 2000. Ces derniers représentent plus du quart des emplois en 2012 (26,1 %).

Ces bassins semblent de fait s'orienter vers un renouveau productif, désormais abstrait, marqué par la forte proportion des emplois péri-productifs. Parmi les bassins ex-industriels suivant cette trajectoire, se trouvent des métropoles (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Annecy, Lyon...) mais aussi des bassins appartenant à différentes aires urbaines. Tous suivent ce que Paulus (2004) a qualifié de processus de « *désindustrialisation-tertiarisation* ». En plus de leur structure sectorielle relativement diversifiée initialement, ils semblent bénéficier des mutations productives globales.

Cette composition paraît, par ailleurs, expliquer les grands traits de l'évolution de la population. Entre 1975 et 2012, la population augmente (17 %) alimentée exclusivement par le solde naturel (25 %) puisque le solde migratoire est négatif (-8 % avec une certaine stabilité sur les différentes sous-périodes). Nous faisons l'hypothèse qu'il traduit davantage un mouvement de desserrement de ces bassins que de fuite.

Encadré 9 : Trajectoire de Lille

La « *bifurcation* » métropolitaine lilloise (Paris & Stevens, 2000), que nous préférons qualifier de mutation, illustre parfaitement cette trajectoire [tableau 19]. Sur le temps long, « *d'abord cité marchande de son Plat Pays, puis ville industrielle et marchande, porte méridionale de la Flandre, [la ville de Lille] s'est trouvée coupée de son aire par la frontière française et donc ville d'Etat avant que l'époque industrielle ne la constitue en conurbation puissante puis l'abandonne comme métropole d'équilibre d'une région pantelante dans la crise* » (Ibid., p.267).

Tableau 19 : Evolution de l'emploi dans le bassin de vie lillois (1975-2012)

	Total	Industriels	Productifs non industriels	Présentiels
1975	420 205	158 025	50 340	211 840
1982	415 820	123 536	63 788	228 496
1990	410 955	90 830	74 942	245 183
1999	426 810	65 822	97 719	263 269
2007	471 007	50 052	116 429	304 527
2012	483 653	43 223	119 230	321 200

Sources : INSEE – RP 1975 & 2012, calculs de l'auteur.

Ville industrielle, pilier de l'industrie textile nationale, Lille s'est transformée au cours des décennies 1980-1990 en une véritable métropole européenne. Les chiffres de l'emploi en attestent : de 1975 à 2012, le bassin de vie lillois enregistre une perte de plus de 100 000 emplois industriels tandis que les emplois productifs non industriels sont multipliés par plus de 2 et les emplois présentiels par 1,5. Pendant que sa spécialisation dans l'industrie chute de 37,6 % à 8,9 %, son modèle de développement se recompose en profondeur.

Deux nouvelles valorisations des savoir-faire ancrés témoignent de l'inscription de sa réorientation vers une économie de la connaissance dans la continuité de son passé industriel (Liefoghe, 2006). Tout au long du XX^{ème} siècle, le déclin de l'industrie textile accélère le développement d'un pôle lillois autour de la grande distribution et de la vente par correspondance, basé sur la valorisation savoir-faire, non directement productifs, mais liés au management du développement industriel (connaissance des marchés, standardisation et organisation de la production, délégation de production à des sous-traitants, partenariats avec des fournisseurs, maîtrise des achats à l'international). Quant aux savoir-faire générés par les houillères, ils se redéployent partiellement vers d'autres secteurs. Les services de contrôle qualité ainsi que ceux liés à l'organisation des process industriels donnent naissance à des entreprises spécialisées sollicitées par l'industrie automobile implantée à proximité plus tardivement. De la même façon, l'expertise en matière d'environnement (telle que l'analyse des poussières et des atmosphères industrielles) donne lieu à la création d'entreprises dédiées.

La métamorphose lilloise n'est pas que le fait de mécanismes endogènes. La mutation s'est également opérée grâce à sa proximité et connexion aux grands centres financiers et économiques de l'Europe (Perrin, 2016). A mesure que l'économie se diversifiait, la métropole s'europanisait. A partir des années 1980, de nombreuses infrastructures désenclavaient le territoire : tunnel sous la Manche, intégration dans le réseau routier et ferroviaire nord-européen. Autour de la station Lille-Europe, se construit le quartier Euralille témoignant d'un renouveau de l'image de la ville et de sa vocation européenne. De nombreux logements et friches font l'objet d'une requalification (Paris & Stevens, 2000). Cette mutation est alimentée par des décisions nationales, voire internationales, mais aussi par l'action des collectivités territoriales. En témoigne, encore récemment, l'engagement des Hauts-de-France dans une troisième révolution industrielle.

La trajectoire lilloise se démarque de celle suivie par d'autres bassins industriels régionaux, laissant se dessiner de nouveaux clivages géoéconomiques. Comme l'exprime Liefoghe, « *le développement d'une économie de la connaissance dans le Nord-Pas-de-Calais risque à terme de creuser l'écart entre une métropole qui commence à trouver sa place sur la carte européenne et un*

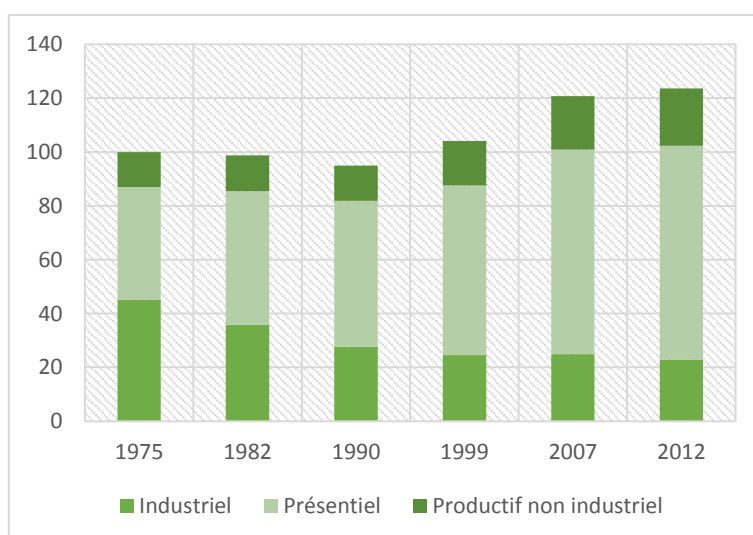
ancien bassin minier qui devient de plus en plus une périphérie » (Liefoghe, 2006, p.86). Outre les clivages avec les bassins voisins, cette trajectoire transformatrice n'est pas entièrement inclusive dans la mesure où de « nombreux problèmes sociaux subsistent [...], principalement en raison du chômage et de la précarité économique d'une grande partie de la population » (Perrin, 2016, p.77).

L'exemple grenoblois le prouve également. Les performances technologiques ne sont pas toujours associées à des indicateurs sociodémographiques dynamiques (Novarina & Seigneuret, 2015). Si l'économie de ces bassins en mutation péri-productive semble avoir pu se transformer au cours de ces dernières décennies, reste qu'elle n'intègre pas toujours les populations locales les plus fragilisées par le processus de désindustrialisation.

5.3.2. Une mutation à tendance présenteielle (bassins ex-industriels)

Pour 32 bassins de vie ex-industriels, majoritairement périurbains (70 %), l'emploi total décline jusqu'au début des années 1990 principalement sous l'influence du recul de l'emploi industriel. Ce dernier ralentit néanmoins jusqu'à se stabiliser dans les années 2000, avant de décliner à nouveau entre 2007 et 2012. En parallèle, l'emploi présenteiel croît (+90 % au total) tout comme l'emploi productif non industriel à partir de 1990 (+63 % au total). C'est l'effet conjoint du ralentissement de la désindustrialisation et de l'essor des autres composantes de l'emploi total qui inverse la tendance de recul de l'emploi total dès le début des années 1990.

Figure 28 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels à tendance présenteielle



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (346 315 emplois).

En 1975, beaucoup de ces bassins sont très spécialisés dans un secteur industriel spécifique. L'industrie textile/habillement (6 bassins spécialisés à plus de 15 %) ressort particulièrement ainsi

que le bois/meuble (4 bassins spécialisés à plus de 15 %). Notons également que 20 bassins (sur 33) enregistrent plus de 10 % des emplois dans l'agriculture.

L'analyse structurelle-résiduelle révèle que la structure sectorielle pénalise l'essor de l'emploi entre 1975 et 1990 (-4,9 %) malgré un résidu très légèrement positif (+0,1 %). Le déclin industriel va au-delà de ce que laisse présager la structure avec, en particulier, un recul important de la production de minerais (-21 % emplois par rapport à l'évolution structurelle) ainsi que de la construction navale et aéronautique (-24 % dû notamment à la présence parmi ces bassins de Saint-Nazaire). A l'inverse, les services portés par la croissance de la population croissent plus que la moyenne nationale (+13 % dans les services non marchands, +20 % dans les services marchands rendus aux particuliers). Entre 1993 et 2007, la structure (+19,8 %) tout comme l'effet local (+16,5 %) alimentent une forte augmentation de l'emploi. L'industrie automobile enregistre un essor de l'emploi plus fort que la moyenne nationale (+101 % par rapport à l'évolution structurelle en raison principalement de l'implantation de Toyota à Valenciennes qui appartient à cette classe de bassins ex-industriels). Côté services, ce sont les emplois dans le commerce de gros (+50 %) comme de détail (+19 %) qui contribuent positivement à l'effet local ainsi que l'intérim (+115 % d'emplois dans le secteur des activités liées à l'emploi). Sur la dernière sous-période, 2007-2014, la structure pénalise à nouveau l'essor de l'emploi (-4,4 %) malgré l'amortisseur de l'effet local (+2,9 %).

L'analyse fonctionnelle révèle un essor parallèle des emplois dans les fonctions aval et de développement humain depuis 1982 avec une période de forte expansion entre 1990 et 2007. Ils représentent en 2012 respectivement 27,7 % et 23,7 % des emplois dans ces bassins de vie. Les emplois dans les fonctions aval dépassent ceux de production concrète (fabrication, logistique) dès les années 1990. Ces évolutions témoignent de leur mutation à tendance non productive. Pour autant, les fonctions de production abstraite (commerce inter-entreprises, conception/recherche, gestion, prestations intellectuelles) se développent également, très fortement entre 1999 et 2007. Elles restent néanmoins inférieures à celles de production concrète en 2012.

Le développement économique de ces bassins s'est peu à peu délié de l'industrie déclinante tandis que l'essor de l'économie présentielle, perceptible dès 1982, dans une période d'intense désindustrialisation, assurait, en grande partie, la croissance de l'emploi. Cet essor procède, en partie, d'une importante croissance de la population (25 %), entre 1975 et 2012, alimentée par le solde naturel (17 %) ainsi que par un apport migratoire (7 %). La croissance de la population s'accélère véritablement après 1990 lorsque l'apport migratoire devient plus important. Le solde naturel assez élevé est stable sur l'ensemble de la période.

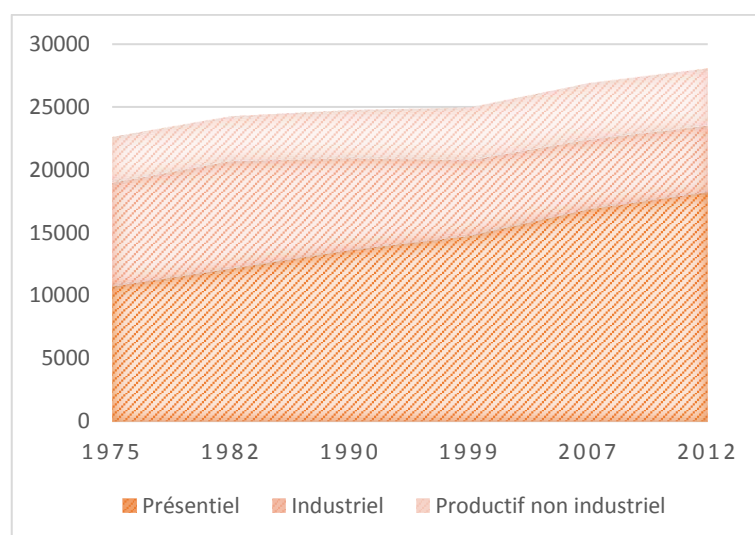
L'emploi présentiel représente, en 2012, 64,2 % de l'emploi total de ces bassins (très proche de la moyenne nationale de 65,6 %). Ce n'est donc pas étonnant de trouver parmi eux de nombreux bassins périurbains dont la reconversion économique a été nourrie par la proximité avec un espace urbain en plein essor. L'essor à rebours des fonctions de production abstraite pourrait néanmoins venir rapprocher ce développement de la situation des bassins précédemment décrits puisqu'en 2012 toujours, le nombre d'emplois productifs non industriels rejoint le nombre d'emplois industriels. Il est intéressant de noter à ce propos que cette trajectoire recouvre également celles de villes moyennes (Valenciennes, Pontarlier, Saint-Nazaire, Bourgoin-Jallieu...) au sujet desquelles de récents travaux (Deraëve, 2014, 2015; Tallec, 2012, 2014) démontrent les capacités d'innovation et donc, le potentiel positionnement productif par rapport aux métropoles.

Le bassin de vie romanais suit également cette dynamique. La mobilisation conjointe d'une analyse quantitative et d'une analyse qualitative permet de dépasser le constat de forme de trajectoire pour appréhender plus finement la façon dont s'opère la mutation à tendance présentielle.

La trajectoire de Romans-sur-Isère

Confronté au déclin progressif de sa mono-industrie, l'industrie de la chaussure de luxe, le bassin de vie romanais se meut, en quelques décennies, vers une structure économique plus diversifiée, moins empreinte d'industrie, davantage tournée vers l'économie présentielle.

Figure 29 : Evolution des composantes de l'emploi du bassin de vie de Romans-sur-Isère (1975-2012)



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Entre 1975 à 2012, malgré la perte de 3 000 emplois industriels, le bassin de vie romanais enregistre une croissance de l'emploi de 24 % (+5 470 emplois). Marqueur de la mutation à tendance

présentielle du bassin, la spécialisation présente se renforce, passant de 47,5 % à 64,5 % (+7 500 / +69,9 %). Les emplois productifs non industriels progressent pendant ce temps-là de 25,2 % (+ 1000) [figure 29]. Sur cette période, le bassin chemine progressivement vers une diversification économique industrielle, de nouveaux secteurs venant pallier le recul de la mono-industrie historique, et commerciale.

« On est plus sur une crise, effectivement, qui s'est installée au fil du temps et qui a perduré sur plusieurs décennies. C'est vraiment une caractéristique qui explique à la fois, je dirais, l'image qu'on a pu véhiculer de bassin industriel en crise parce que justement ça a duré très longtemps et, en même temps, ça a largement occulté d'un point de vue médiatique la reconversion industrielle qui s'est opérée en même temps que la crise se développait. Donc on n'a pas eu 1/ Crise 2 /Redéploiement. On a eu une espèce de processus itératif entre les deux. » (R1)

De 1975 à 1990, l'analyse structurelle-résiduelle effectuée montre que la croissance effective de l'emploi est due à un effet local (+11 %) puisque la structure sectorielle s'avère légèrement pénalisante (-2 %). En dépit du déclin amorcé de l'industrie de la chaussure, tel que relaté dans le chapitre précédent, le secteur résiste mieux que la moyenne nationale. Le résidu provient également d'un surplus dans le secteur de la production de minerais (+741 emplois par rapport à l'évolution nationale) ainsi que dans le commerce (+736). Les années 1970 voient effectivement l'arrivée de la FBFC (Franco-Belge Fabrication de Combustibles) sur le territoire, une unité de conditionnement d'uranium pour les centrales nucléaires, générant plus de 1 000 emplois.

Entre 1993 et 2007, la structure sectorielle (+16 %) contribue davantage que l'effet local (+8 %) à la croissance de l'emploi enregistrée. Soulignons parmi les principaux écarts à la moyenne nationale, la forte progression de la métallurgie, de l'industrie agroalimentaire, des travaux de construction spécialisés ainsi que du commerce de détail.

Deux tournants marquants de la diversification des moteurs économiques, pour lesquels les acteurs locaux semblent avoir joué un rôle majeur, se dégagent manifestement durant cette période. D'une part, à la fin des années 1990, autour de l'implantation d'une gare TGV, se développe la zone économique de Rovaltain sur la commune d'Alixan. Centre névralgique et trait d'union entre Romans-sur-Isère et Valence, elle accueille, sur 162 hectares, 130 entreprises et 2 100 emplois. Les entreprises appartiennent à 4 domaines principaux (économie verte, santé environnementale, numérique et bureaux d'études divers) liés à des emplois plutôt péri-productifs. D'autre part, en 1999, Marques Avenues, sous l'impulsion du maire de l'époque, s'installe à Romans-sur-Isère. Le centre commercial compte aujourd'hui 90 enseignes et permet à la ville d'occuper la place de premier pôle commercial au sud de Paris, attirant entre 1,5 et 1,7 millions de visiteurs par an.

Hors de ces deux tournants, jusqu'à la crise de la chaussure des années 2000, ce sont plutôt des dynamiques privées qui alimentent la diversification industrielle, à l'instar de ce qu'il se passe dans l'industrie du cuir. Elles ne comblent toutefois pas, en termes d'emplois, le recul de la production de chaussures de luxe.

Dès les années 1990, l'industrie cuir-chaussure se redéploie profondément vers le secteur de la maroquinerie de luxe grâce à la présence d'atelier sous-traitants ou appartenant directement à des marques de luxe (Vuitton, Hermès) situés au nord de Romans-sur-Isère sur les communes de Granges-Les-Beaumont et de Marsaz (hors bassin de vie) : « *On va dire que la maroquinerie de luxe a sauvé la filière cuir à Romans-sur-Isère. Filière cuir, c'est les tanneries, c'est les fabricants d'emportés-pièces comme nous, c'est les fabricants de composants, de boucles, c'est les sous-traitants découpe* » (R11). Cet essor de la maroquinerie de luxe contribue au réemploi d'une grande partie des anciens salariés de la chaussure ainsi qu'au maintien de la filière cuir sur le territoire (fournisseurs de matières premières, lacets, machines-outils...). Ce dernier est parfois alimenté très directement comme en 2012 lorsque le groupe LVMH, pour sécuriser ses approvisionnements en peaux, décide de racheter un acteur historique de la filière, les Tanneries Roux présentes depuis 1803 sur le territoire romanais. En parallèle, des entreprises travaillant auparavant exclusivement pour le secteur de la chaussure et du cuir réorientent leur activité et diversifient leurs débouchés à l'instar de Veyret Techniques Découpe (VTD) : « *Et ce qu'il s'est passé, c'est qu'au fur et à mesure que la crise de la chaussure gagnait en intensité et que donc, les parts de marché diminuaient pour toutes ces petites industries qui étaient liées à l'activité de la chaussure. Ces petites industries se sont reconverties au fil du temps et petit à petit, elles ont diversifié leur marché.* » (R1). Quant à l'industrie agro-alimentaire, elle se développe en valorisant les spécialités locales (ravigoles, pognes).

Il faut attendre le milieu des années 2000, c'est-à-dire les fermetures marquantes des entreprises Charles Jourdan et Kélian, pour que les acteurs locaux se mobilisent et œuvrent collectivement à la diversification. En 2006, le gouvernement français annonce la mise en place d'un contrat de site [section 2.1.2] sur le territoire romanais, piloté par un sous-préfet dédié. Il se traduit par une importante manne financière (émanant principalement de l'Etat) soutenant des actions largement diverses ayant toute la même finalité de revitalisation : « *L'idée du contrat de site, c'était à la fois d'accompagner les salariés qui allaient être licenciés et permettre au territoire de se développer sur d'autres choses, et de se prémunir d'autres choses.* » (R6). Il comprend trois volets que sont le développement exogène, l'emploi et l'industrie-recherche. Le volet emploi induit, en particulier, la création d'une plateforme de reclassement des salariés ainsi la création de la maison de l'emploi visant à renforcer le travail partenarial à ce sujet. Le volet industrie-recherche intègre un panel d'actions pour soutenir la filière cuir-chaussure en favorisant un travail des entreprises en synergie.

A travers ces deux volets, à ce moment de crise, bien que les retombées soient difficiles à estimer, il semble que ce contrat ait soutenu l'émergence de nouvelles proximités institutionnelles basées sur l'action collective. La directrice de la Maison de l'emploi l'exprime « *cette difficulté économique a impulsé des nouvelles manières de penser et de travailler* » (R5) tout comme la responsable du Pôle Mutations économiques de la DIRECCTE Drôme « *le contrat de site, il a induit, de manière directe ou indirecte, le travail entre entreprises.*» (R6). Quant au troisième volet relatif au développement exogène, il porte sur l'extension et l'aménagement de zones d'activité, dont celle de Rovaltain, ainsi que sur l'amélioration de la stratégie de communication économique et la construction de bâtiments relais sur deux zones d'activité pour favoriser l'accueil d'entreprises.

Malgré l'ancrage territorial de son industrie, le bassin de vie romanais a été fragilisé par le processus de désindustrialisation. La mutation d'une activité économique marquée par la mono-industrie de la chaussure, tant en termes de nombre d'emplois qu'en termes d'image, vers une structure économique diversifiée à tendance présentielle est le fruit de mécanismes endogènes comme exogènes. Le deuil de cette mono-industrie est relativement récent. Le chef de projet développement territorial de Romans l'exprime : « *il a fallu du temps avant que le deuil de l'industrie du cuir et de la chaussure soit réellement fait et que le virage se prenne pour une ouverture plus grande de ce territoire vers l'extérieur. C'est-à-dire que Romans a été un territoire qui réellement a été, pendant des décennies, béni des Dieux. Il n'y avait pas de chômage à Romans, tout allait bien. Les salariés, les employés changeaient d'entreprise quand ils le souhaitaient. Et on a d'une certaine façon cristallisé ce modèle en pensant qu'il pouvait être éternel, et il a vraiment fallu beaucoup de temps, il a fallu que beaucoup d'eau passe sous les ponts de l'Isère pour que la prise de conscience de la nécessité du changement de modèle et les diversifications économiques deviennent une évidence à la fois pour les gouvernants mais également pour les acteurs économiques.* » (R3). Ce cheminement rappelle, derrière les chiffres, les temporalités vécues par le territoire et sa population, à savoir les trois temps de la reconversion (Edelblutte, 2014) : à l'inaction succèdent les actions d'urgence puis les mesures de redéveloppement territorial. Ici, elles émergent à la faveur du contrat de site et de la démarche partenariale qui l'accompagne (Etat et collectivités territoriales notamment).

Finalement, en 2014, le secteur du commerce de détail est le plus pourvoyeur d'emplois (1 246 emplois, d'après les données ACOSS). En 2012, les emplois dans les fonctions aval (7 250) représentent ainsi 25,8 % de l'emploi total, soit un point de plus que la moyenne française. A la même date, les emplois dans les fonctions de production abstraite (5 446) sont presque aussi nombreux que ceux de production concrète (5 474), à l'image de l'ensemble des bassins de cette catégorie.

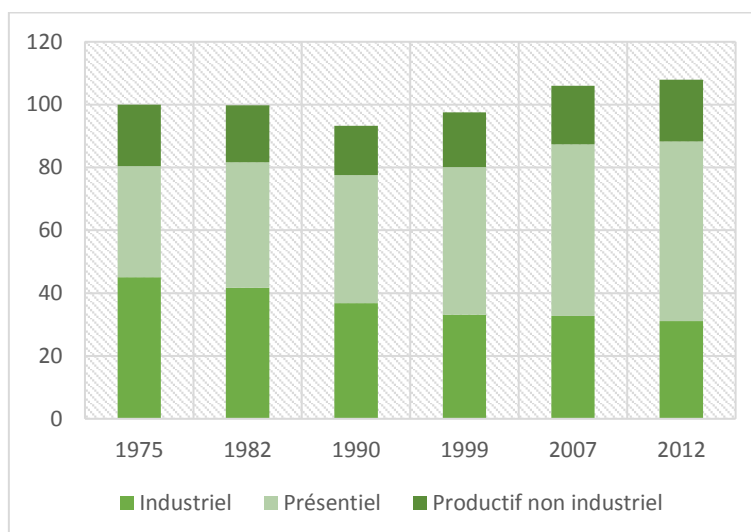
La reconversion et la diversification industrielles décrites semblent se rapprocher d'une trajectoire cognitive (Ferru, 2010), basée sur les compétences et savoir-faire accumulés au cours du temps, notamment avec le reclassement des salariés de la chaussure dans la maroquinerie. Mais hors industrie, la mutation à l'œuvre résulte avant tout d'une recherche d'attractivité que ce soit à travers l'installation de Marques Avenue ou l'aménagement de zones d'activités, en particulier celle de Rovaltain. Dans cette quête d'attractivité, la situation géographique du bassin, à la croisée du sillon alpin et de la vallée du Rhône, et les infrastructures correspondantes, constituent un atout. Aujourd'hui, à côté du redéveloppement territorialisé de la chaussure sur lequel nous nous appesantissons dans le dernier chapitre, l'attrait d'investisseurs extérieurs demeure l'un des axes majeurs de la politique économique locale. En témoigne l'opération « *Invest in Romans* » qui promeut les tènements immobiliers disponibles.

5.3.3. Une mutation partielle (bassins tradi-industriels)

56 bassins de vie tradi-industriels, principalement ruraux (53,6 %) et périurbains (41,1 %) suivent également, depuis 1975, une trajectoire de mutation [figure 30]. Malgré un recul notable de l'emploi industriel (-31 %), l'emploi total croît (+7,9 %) grâce à l'essor marqué de l'emploi présentiel (+61,7 %). L'emploi industriel décline fortement dès 1975 mais enregistre une période de quasi-stabilité entre 1999 et 2007, avant de subir l'effet de la crise économique (-5,2 %). La progression de l'emploi présentiel est puissante entre 1975 et 1982 (+12,6 %) puis entre 1990 et 2007 (+15,3 % puis +16,2 %). Quant à l'emploi productif non industriel, il recule jusqu'au début des années 1990 en raison du déclin agricole puis s'accroît fortement. Ces bassins confrontés à des pertes d'emplois jusqu'au début des années 1990 retrouvent la voie de la croissance, en particulier grâce à l'essor de l'emploi présentiel combiné, dans une moindre mesure, au développement des emplois productifs non industriels venu pallier le déclin des emplois industriels. La sphère présentielle regroupe 53 % de l'emploi total en 2012.

En 1975, aucune spécialisation industrielle n'est supérieure à 5 % en moyenne en raison de la diversité des secteurs que recouvrent ces bassins. En effet, plus en détail, 39 % des bassins enregistrent une spécialisation supérieure à la moyenne nationale dans l'industrie de la viande et du lait, 36 % dans la production matériaux de construction, 48 % dans la fonderie, 39 % dans la construction mécanique, 30 % dans la construction électrique et électronique, 39 % dans l'industrie textile/habillement, 32 % dans l'industrie cuir/chaussure, 59 % dans le bois/meuble, 30 % dans la production de caoutchouc et matières plastiques. Soulignons également que près de 80 % d'entre eux possèdent une part d'emplois agricoles supérieure à la moyenne nationale.

Figure 30: Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels en amorce de mutation à tendance péri-productive



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (334 855 emplois).

Entre 1975 et 1990, cette structure sectorielle pénalise l'essor de l'emploi tant en raison des spécialisations industrielles qu'agricoles. La plupart des secteurs industriels voient l'emploi décliner de façon plus limitée que la moyenne nationale exceptés la construction électrique et électronique (-14 % par rapport à l'évolution structurelle) et l'automobile (-9 %). En revanche, les services progressent légèrement moins vite que la moyenne nationale : hôtels, cafés, restaurants (-17 %), les services marchands rendus aux entreprises (-20 %) et les services non marchands (-5 %). L'effet local ne parvient pas, de fait, à compenser l'effet structurel (+1 %). Sur la sous-période suivante, de 1993 à 2007, la structure sectorielle est favorable à la croissance de l'emploi (8,2 %) quasi exclusivement en raison des spécialisations hors industrie. En revanche, l'effet local (+10,4 %) provient pour beaucoup du déclin limité de ces secteurs industriels par rapport à la moyenne nationale, en particulier dans l'industrie automobile (+78 % par rapport à l'évolution structurelle), dans la métallurgie (+31 %), dans la fabrication d'équipements électriques (+30 %). De façon similaire, de nombreux secteurs liés à l'activité péri-productive croissent plus rapidement que la moyenne nationale : activités liées à l'emploi (+123 %), entreposage (86 %), activités des services financiers (+33 %), activités des sièges sociaux (+180 %), activités d'architecture et d'ingénierie (+113 %). En revanche, les emplois de services adressés aux particuliers, hormis l'action sociale, croissent moins rapidement que moyenne nationale. Enfin, entre 2007 et 2014, leur structure sectorielle fragilise ces bassins face à la crise (-6,6 %) bien que de nombreux secteurs industriels résistent mieux qu'à l'échelle nationale (+1,9 %) : fabrication de produits métalliques (+9 % par rapport à l'évolution structurelle), industrie pharmaceutique (+32 %), fabrication d'autres produits minéraux non

métalliques (+13 %), métallurgie (+15 %) ou encore fabrication de machines et équipements (+12 %). En revanche, les emplois dans les activités liées aux services quels qu'ils soient (sauf ceux liés aux transports et à l'entreposage) déclinent davantage que la moyenne nationale.

En 2012, 75 % de ces bassins de vie affichent une spécialisation supérieure à la moyenne nationale dans la métallurgie et produits métalliques, 64 % dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, 59 % dans les autres industries manufacturières, 57 % dans la fabrication de denrées alimentaires, 52 % dans les industries extractives et dans le travail du bois / l'industrie du papier.

Après une forte chute des emplois dans l'agriculture et dans les fonctions de production concrète jusqu'aux années 1990, la tendance est à la stabilisation (jusqu'à la crise). L'analyse fine démontre que les emplois dans la logistique viennent en partie compenser le déclin des emplois de fabrication, en baisse depuis 1982. Le développement des autres fonctions, notamment entre 1990 et 2007, pallie cette chute : les emplois dans les fonctions aval s'accroissent de 41,4 % sur la période, les emplois dans les fonctions de production abstraite de 61,3 % et ceux des fonctions de développement humain de 134,6 %. Ceci s'explique notamment par l'augmentation de la population (+17,2 % entre 1975 et 2012) alimentée de façon presque équivalente par le solde naturel (9,8 %) et le solde migratoire (7,3 %). Après une relative stabilité, l'apport migratoire s'accroît depuis la fin des années 1990 quand le solde naturel positif reste stable tout au long de la période étudiée.

Dans cette catégorie, se trouvent des bassins tels que Belley, Baccarat et Issoire à propos desquels aucune monographie n'est disponible.

La désindustrialisation tout autant que le recul agricole a fragilisé ces bassins, principalement entre 1975 et 1990 puis lors de la crise. Néanmoins, comme l'a montré l'analyse structurelle-résiduelle, le déclin industriel a été plus limité que ce que laissait présager leur structure sectorielle. A cette relative résistance s'est adjointe une réorientation de l'activité économique au fil des dernières décennies. Pour autant, en 2012, ces bassins demeurent plus spécialisés que la moyenne nationale dans de nombreux secteurs industriels alors que très peu de bassins affichent des spécialisations plus importantes que la moyenne nationale dans les services destinés à la population. Notons également que 39 % de ces bassins de vie affichent un indice de spécificité supérieur à 1 dans les services administratifs et de soutien, soit des activités péri-productives. C'est donc à la fois une mutation vers un renouveau présentiel qui est à l'œuvre, drainée par la hausse de la population, ainsi que vers un renouveau péri-productif. Cette mutation n'est toutefois, pour l'instant, que partielle.

Pendant que les bassins de vie industriels en mutation déliaient leur destin de celui de l'industrie, d'autres bassins de vie industriels suivaient une trajectoire d'évolution marquée par le maintien d'un poids important de l'emploi industriel.

5.4. Des bassins de vie industriels en évolution

Durant les décennies de désindustrialisation, certains bassins de vie affichent une croissance de l'emploi total non pénalisée par le déclin de l'emploi industriel. Logiquement, cette trajectoire ne ressort pas pour les bassins ex-industriels. 47 bassins tradi-industriels sont marqués par une quasi stabilité de l'emploi industriel (-4,4 %), recul très faible lorsque l'on connaît l'ampleur des gains de productivité, et 114 bassins néo-industriels connaissent un essor industriel avec une progression de l'emploi industriel de +46,2 % [tableau 20].

Tableau 20 : Dynamiques économiques des bassins de vie en évolution

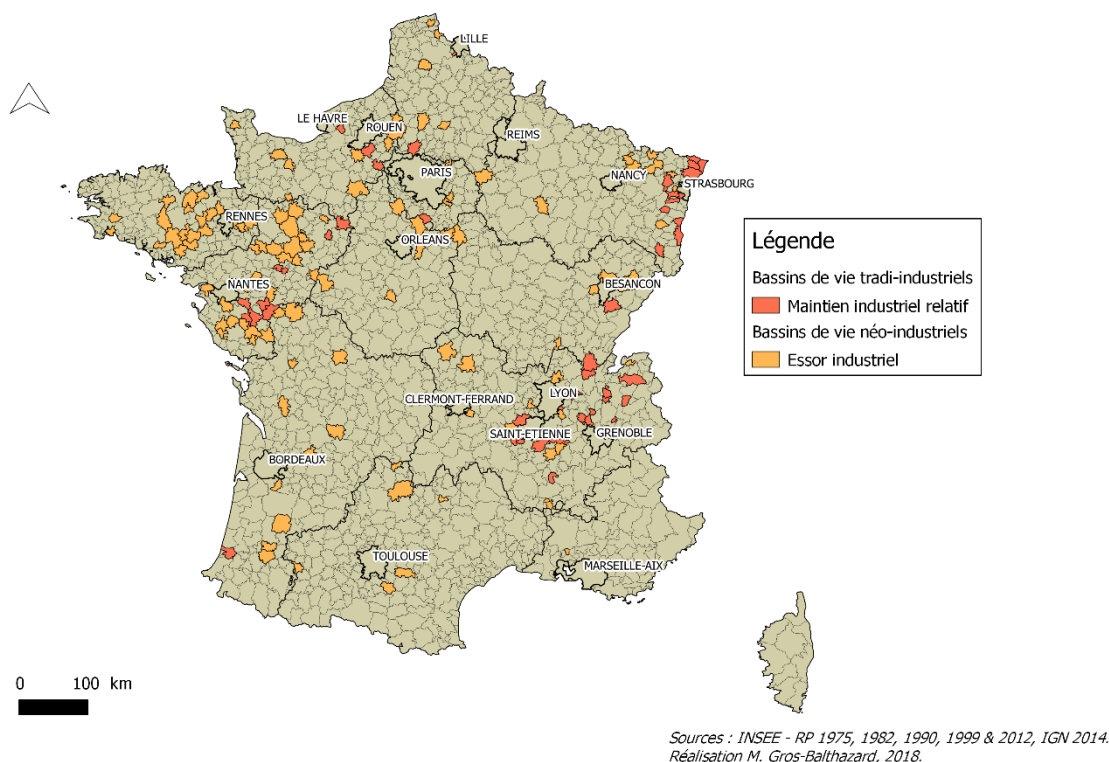
Typologie industrielle	Tradi-industriels	Néo-industriels
Description de la dynamique économique dominante	Maintien de l'industrie	Essor industriel
Nombre de bassins	47	114
Exemples	Les Herbiers, Rumilly, Obernai, Cholet	Vitré, Saint-Hermine, Châteaubourg, Figeac
Evolution de l'emploi entre 1975 et 2012 (%) :		
Emploi total	55,3 %	32,5 %
Emploi industriel	-4,4 %	46,2 %
Emploi présentiel	110,8 %	73,5 %
Emploi productif non industriel	108,4 %	-23,3 %
Période principale de désindustrialisation		
	2007-2012	2007-2012 (unique)
Part de l'emploi industriel (%) :		
En 1975	47,8 %	24,5 %
En 2012	29,4 %	27,0 %

Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

La vigueur industrielle de ces bassins de vie s'explique principalement par des effets locaux. Si l'origine et les mécanismes de ces effets ne sont pas toujours aisés à révéler, la trajectoire annonéenne démontre qu'ils ne tiennent pas de logiques purement endogènes. Toujours est-il que cette vigueur semble irriguer le développement plus global de ces territoires. L'emploi présentiel y progresse ainsi plus fortement qu'à l'échelle nationale, encouragé par une forte croissance de la population, drainée tant par le solde migratoire que naturel. Spatialement, nous remarquons une

surreprésentation des bassins périurbains pour les deux trajectoires, ainsi que des bassins urbains parmi les bassins tradi-industriels en maintien relatif. La carte 30 montre de fortes logiques macro-régionales : ces bassins sont particulièrement nombreux dans l'ex Région Rhône-Alpes, en Bretagne ainsi qu'en Alsace.

Carte 30 : Localisation des bassins de vie industriels en évolution



Les bassins de vie ex-industriels présentent des profils sectoriels très divers. Il n'y a, par contre, que peu de bassins sidérurgiques et miniers. Les bassins issus d'une phase de proto-industrialisation et ceux à industrialisation plus récente, que ceux forgés lors de la révolution industrielle, sont nombreux. Nous retrouvons, en effet, de nombreux bassins alsaciens ainsi que rhônalpins, et parmi eux, des systèmes productifs localisés révélés dans les années 1990 (Courlet & Pecqueur, 1992). Le relatif maintien dans le temps de l'emploi industriel ne signifie pas reproduction à l'identique dans le temps comme en attestent les changements dans les spécialisations industrielles entre 1975 et 2012. Y compris derrière cette trajectoire d'évolution, il existe de fortes mutations industrielles : « certains territoires vont de mue en mue et restent durablement marqués par le fait industriel » (Stoskopf & Woessner, 2007, p.296). Secteurs, entreprises et emplois se sont transformés, accompagnés par un fort développement de l'emploi productif non industriel.

Au sein des bassins néo-industriels, l'influence de l'essor de l'industrie agroalimentaire est certaine, comme en témoigne leur importante spécialisation, mais il serait erroné de limiter

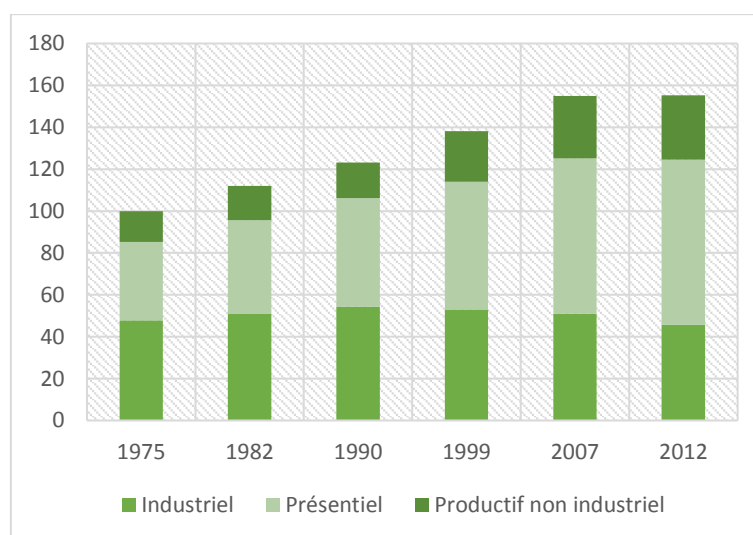
l'industrie à ce secteur dans ces bassins. Des résidus enregistrés dans de nombreux secteurs (automobile et autres matériels de transports, fabrication d'équipements électriques, fabrication de machines et équipements, fabrication de produits en caoutchouc et en plastique...) entraînent une hausse de l'emploi malgré la tendance nationale au déclin. La trajectoire du Bocage Bressuirais semble, à cet égard, emblématique de la diversification industrielle de ces bassins. Mais globalement, l'origine et les mécanismes soutenant ces surplus résiduels demeurent relativement méconnus en l'absence de monographie sur ces territoires d'industrialisation récente. Il est possible qu'ils fassent suite au développement d'établissements issus de la vague de décentralisation industrielle mais peuvent également avoir des racines plus territoriales dont les ressorts restent à explorer.

La crise économique de 2008 rompt le dynamisme de l'industrie dans ces bassins. L'emploi industriel recule sous l'effet conjoint d'un déclin structurel accentué et d'une réduction des effets locaux (qui demeurent positifs) et entraîne avec lui un recul de l'emploi total. 10 ans plus tard, il semble qu'il s'agisse plus d'une simple interruption conjoncturelle que d'une véritable rupture pour ces territoires. Cette crise est, néanmoins, venue rappeler leur vulnérabilité structurelle dans une économie mondialisée.

5.4.1. Un maintien relatif de l'industrie (bassins tradi-industriels)

47 bassins de vie tradi-industriels se distinguent par leur capacité dans le temps long à assurer un maintien de l'emploi industriel ainsi que par leur dynamique économique de croissance globale [figure 31].

Figure 31 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels en évolution



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (350 270 emplois).

Ils englobent des types d'espaces variés puisque la majorité d'entre eux est périurbains (51,1 %), 27,7 % sont ruraux et 21,3 % urbains. Sur l'ensemble de la période d'étude, l'emploi total est multiplié par 1,5, l'emploi productif non industriel et l'emploi présentiel par 2 tandis que l'emploi industriel ne recule que de 4,4 %. Ce chiffre apparaît relativement faible lorsque l'on considère les gains de productivité à l'œuvre sur cette même période. Plus finement, l'emploi industriel croît jusqu'en 1990 avant d'entamer un lent déclin que la crise vient accélérer. L'emploi total augmente, quant à lui, de façon régulière (supérieur à +10 %) jusqu'à la crise, alimenté à la fois par l'essor de l'emploi présentiel et de l'emploi productif non industriel.

Ces bassins sont, en 1975, particulièrement spécialisés dans l'agriculture (10 %), dans la fonderie (7 %) et dans le textile/habillement (6 %). Mais derrière ces moyennes, ils se caractérisent par des spécialisations industrielles très diverses. 62 % affichent ainsi un indice de spécificité supérieur à 1 dans le bois/meuble, 60 % dans la fonderie, 53 % dans l'industrie textile/habillement, 51 % dans la construction mécanique, 45 % dans la construction électrique et électronique, 38 % dans l'industrie de la viande et du lait, dans la production de matériaux de construction et dans la production de caoutchouc et matières plastiques, 32 % dans les autres industries agricoles et alimentaires, dans l'industrie cuir/chaussure et dans l'industrie du papier/carton.

Sur la période 1975-1990, cette structure sectorielle s'avère pénalisante (-3,9 %), exclusivement en raison des spécialisations agricoles et industrielles, mais dans une moindre proportion que celles des bassins tradi-industriels en recomposition et en mutation. Et, surtout, l'effet local positif puissant (+27,2 %) compense largement cette fragilité structurelle. A cet égard, notons qu'à l'exception de la production de combustibles, tous les secteurs enregistrent des variations d'emplois plus favorables que la moyenne nationale. Les plus importantes contributions résiduelles contribuent à :

- Une croissance de l'emploi malgré une tendance nationale au déclin dans les secteurs de la fonderie et travail des métaux (+38 % par rapport à l'évolution structurelle), de la production de caoutchouc et matières plastiques (+45 %), de la construction mécanique (+37 %), de la construction électrique et électronique (+36 %) et de l'automobile (+ 64 %).
- Une croissance plus rapide que la tendance nationale dans les secteurs des services non marchands (+23 %), des services marchands rendus aux particuliers (+43 %), des industries de la viande et lait (+103 %) et des autres industries agricoles et alimentaires (+60 %).

Par la suite (1993-2007), la contribution résiduelle (+15,2 %) continue d'être supérieure au concours structurel (+12,7 %), bien que celui-ci devienne positif. Les diverses spécialisations industrielles continuent d'être majoritairement pénalisantes mais évoluent quantitativement moins défavorablement ou plus favorablement qu'à l'échelle nationale, démontrant une capacité de

résistance de ces bassins pérenne. Quant aux services qu'ils soient péri-productifs ou à destination de la population, ils croissent de par l'effet structurel auquel s'ajoute, dans la majorité des cas, un effet local positif. Les exceptions se trouvent dans l'hébergement (-24 % par rapport à l'évolution structurelle), les transports aériens (-192 %) et l'hébergement médico-social (-14 %). Mais pour ces bassins dans lesquels la désindustrialisation avait été plutôt limitée, les effets de la crise s'avèrent très violents, essentiellement du fait de la structure sectorielle (-7,8 %), puisque là encore l'emploi industriel résiste mieux dans ces bassins qu'à l'échelle nationale.

En 2012, au niveau industriel, 83 % de ces bassins de vie sont davantage spécialisés que la moyenne française dans la métallurgie et les produits métalliques, 74 % dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, 70 % dans les autres industries manufacturières, 66 % dans la fabrication de denrées alimentaires, 64 % dans le travail du bois / industrie du papier, 62 % dans la fabrication d'équipements électriques et 53 % dans l'industrie textile/habillement.

L'analyse fonctionnelle complète le constat dressé puisqu'en 2012 la somme des emplois dans les fonctions de productions, concrète et abstraite, représente presque la moitié des emplois de ces bassins (49,2 %). Les emplois dans la fonction de fabrication sont assez stables jusqu'en 2007 tandis que les emplois dans toutes les autres fonctions croissent continuellement (commerce inter-entreprises, conception-recherche, logistique, gestion, prestations intellectuelles). Les emplois dans les fonctions de développement humain ainsi que celles dans les fonctions aval augmentent également sur l'ensemble des sous-périodes entre 1982 et 2012. Cette dynamique plus présente est tirée par la croissance de la population (+46 % entre 1975 et 2012) alimentée par le solde naturel (+29,9 %) ainsi que par un apport migratoire (+16,1 %). Très important jusqu'au début des années 1990, cet apport tend depuis à diminuer.

Dans cette catégorie, se trouvent quelques systèmes productifs localisés industriels emblématiques (vallée de l'Arve, Choletais, Oyonnax) dont la découverte scientifique a été resituée au cours du tournant territorial, au cours du troisième chapitre. Les dynamiques endogènes de ces espaces ruraux d'industrialisation diffuse, issus d'un héritage proto-industriel, participent à la pérennité de l'activité industrielle face aux mutations productives. Douze bassins alsaciens suivent également cette trajectoire (sur 47). Prenons l'exemple de la vallée de l'Arve [encadré 10] avant de nous pencher sur le cas des bassins de vie alsaciens [encadré 11].

Encadré 10 : Trajectoire de la Vallée de l'Arve

Historiquement, au sein de la vallée de l'Arve, l'activité économique principale évolue peu à peu passant de l'horlogerie à la visserie avant que les ateliers et entreprises ne se spécialisent dans la confection de pièces détachées, soit une industrie mécanique aux multiples débouchés. Celle-ci se maintient dans le temps long. En 1974, la production de la vallée représente 70 % du décolletage national (Houssel, 1989). Plus de 30 ans plus tard, en 2007, d'après le Centre technique des industries mécaniques et du décolletage, 65 % des entreprises nationales de décolletage se concentrent toujours dans la vallée⁷⁰. Au cours des années 1970, après la crise, les mutations technologiques n'engendrent pas un bouleversement de l'organisation territoriale locale, aux traits d'un SPL, mais donnent lieu à une modernisation du parc de machines ainsi qu'à davantage de flexibilité et une recherche de qualité pour répondre aux exigences des donneurs d'ordre (Gide & Houssel, 1992). Plus récemment, la crise de 2008 « *affecte le territoire et met les entreprises à l'épreuve* » (Cascino, 2010, p.37) en raison de la forte dépendance de la production locale à la demande des filières situées en aval, au premier rang desquels l'automobile. Les entreprises, pour la plupart désormais membres du pôle de compétitivité Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc doivent faire face, en sus des problèmes de demande conjoncturels, à certaines faiblesses structurelles en matière de compétitivité, productivité et rentabilité (*Ibid.*). La sous-capitalisation des PME/TPE pénalise leur essor alors même qu'elles sont relativement fragiles face aux exigences croissantes des donneurs d'ordre. Le maintien de l'activité industrielle depuis plusieurs décennies ne fait aucun doute dans cette vallée. Mais de nouveaux travaux mériteraient d'être menés, comme pour d'autres SPL, dans le contexte de l'après crise, pour prolonger l'analyse en lui adjoignant des considérations plus actuelles quant aux mécanismes que d'aucuns qualifient d'adaptation.

⁷⁰ <http://www.haute-savoie-sous-traitance.com/sous-traitance/savoir-faire-reconnu/historique-du-decolletage.html> [consulté le 16 septembre 2018]

Encadré 11 : L'industrie alsacienne

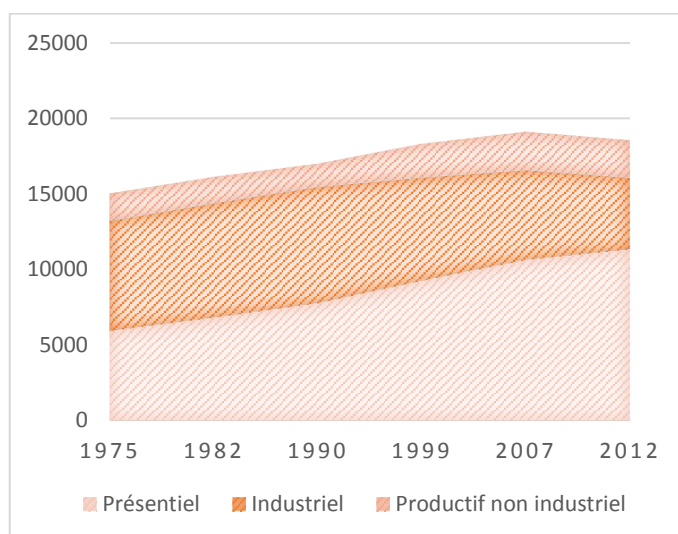
Depuis longtemps est avérée l'importance des facteurs culturels dans la compréhension du fait industriel alsacien comme l'explique Hau « une *grande partie de la croissance économique de l'Alsace (...) s'explique par des phénomènes qui n'appartiennent pas principalement au domaine des sciences économiques* » (Hau, 1987 cité par Stoskopf & Woessner, 2007, p.295). Le développement industriel alsacien résulte de deux phases historiques distinctes de développement industriel. Après une première phase d'industrialisation endogène qui s'étend jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'essor de l'industrie émane d'importants flux d'investissements exogènes, français comme étrangers. Côté français, ces flux s'inscrivent dans le mouvement de décentralisation. Dans un contexte de réconciliation franco-allemande, de nombreux champions nationaux (Rhône-Poulenc, Péchiney...) voient dans l'Alsace une localisation stratégique dans l'optique d'une réorientation géographique et structurelle du commerce extérieur. Les investissements étrangers sont davantage drainés par les disponibilités foncières et les spécificités de la main d'œuvre (dont le bilinguisme et une tradition de savoir-faire techniques). Des firmes suisses s'installent à proximité de la frontière, des firmes allemandes dans les villes moyennes de la plaine (comme Haguenau, présent dans nos bassins de vie tradi-industriels en évolution) tandis que les firmes américaines préfèrent les plus grandes villes. Cet essor exogène ralentit des années 1970 au milieu des 1980 bien que la pénétration du capital des entreprises alsaciennes par des groupes étrangers se poursuive (Stoskopf & Vonau, 2003). Les investissements étrangers reprennent par la suite, guidés par des facteurs d'attractivité classiques et soutenus par l'action d'organismes locaux dédiés. Ils « *renforcèrent le pôle automobile en Alsace, renouvelèrent le secteur de l'agroalimentaire, créèrent le secteur nouveau de la plasturgie, développèrent l'électronique et surtout le secteur des sciences de la vie* » (*Ibid.*, p.23) et participent ainsi à un processus de réindustrialisation permanente. Nonobstant l'importance de cette industrialisation exogène, l'Alsace ne peut être réduite à une région réceptacle (Stoskopf & Woessner, 2007). Le capitalisme régional se renouvelle en parallèle et, l'ancrage régional des firmes ne disparaît pas nécessairement lors d'un passage sous contrôle de capitaux étrangers. Depuis la fin des années 1990, ce modèle tend néanmoins à s'essouffler, des délocalisations sont à l'œuvre (*Ibid.*). Mais l'activité industrielle encore soutenue exerce un effet d'entraînement sur les services liés à la production : commerce de gros, transport et logistique, travail temporaire... (Stoskopf & Vonau, 2003). Derrière cette évolution, Stoskopf et Vonau insistent sur le rôle des acteurs locaux : « *cette persistance de l'activité manufacturière, étayée par l'essor des services à la production et des activités de recherche, cette capacité de résistance à la désindustrialisation par la reconversion, constitueraient le miracle alsacien si ce n'était le résultat d'une somme d'efforts mené depuis cinquante ans, en continu, par beaucoup de gens, décideurs, entrepreneurs, salariés, pour inscrire l'outil de production alsacien dans son siècle. Comme l'histoire n'est pas finie, l'acquis n'est pas assuré, mais l'expérience est un sérieux atout pour l'avenir.* » (*Ibid.*, p.32).

Hors de ces cas de figure aux spécificités socio-culturelles historiques fortes, d'autres bassins tradi-industriels comme Les Herbiers, Rumilly ou Ornans ont suivi cette trajectoire d'évolution ces dernières décennies. Ces bassins se distinguent par leur capacité dans le temps long à maintenir un poids élevé de l'industrie dans l'activité économique assurant la pérennité de leur identité industrielle. Cela ne signifie pas la sauvegarde à l'identique de leur structure industrielle : les entreprises, les emplois et parfois même les secteurs de spécialisation changent. Par ailleurs, ce maintien n'empêche pas, voire au contraire, semble conforté par l'essor des emplois péri-productifs (et des fonctions de production abstraite) comme en atteste l'exemple alsacien. Alors que ceux-ci ne cessent de progresser à l'échelle nationale, dans un contexte de désindustrialisation, cette évolution conjointe interroge leur possible complémentarité et les atouts potentiels d'une (re)connexion géographique. Bien que la crise vienne bousculer ce mouvement d'évolution, tel que dans la vallée de l'Arve, en 2012, la sphère productive représente encore 49,3 % des emplois (34,4 % en France) et les emplois industriels 29,4 % des emplois (12,9 % en France). Pour autant, nous excluons l'emploi du terme d'adaptation continue de ces bassins, mobilisé par Houssel (1989) renvoyant à l'idée de modifications internes en réponse à des mutations qui ne seraient qu'externes. Cette trajectoire résulte, comme les autres, d'une confrontation entre mécanismes endogènes et exogènes. S'il le fallait, l'exemple annonéen le prouve.

Trajectoire d'Annonay

La trajectoire du bassin de vie annonéen s'inscrit dans ce cas de figure. La mobilisation conjointe d'une analyse quantitative et d'une analyse qualitative permet d'appréhender finement la façon dont s'est produit le relatif maintien du poids de l'industrie dans l'activité économique.

Figure 32 : Evolution des composantes de l'emploi du bassin de vie d'Annonay (1975-2012)



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Entre 1975 et 2012, malgré la perte de 2 554 emplois industriels, le bassin de vie annonéen enregistre une croissance de l'emploi de 23 % (+3 519 emplois). La spécialisation présente se renforce, passant de 39,3 % à 61 % (+5 404), tandis que les emplois productifs non industriels progressent de 669 [figure 32]. Mais cette trajectoire est loin d'être linéaire. Les effets de la crise sont puissants : la sous-période 2007-2012 enregistre près de la moitié des pertes d'emplois industriels (-1 200). Les autres composantes compensant partiellement ces pertes, l'emploi total ne décline « *que* » de 3 % (-565).

Quatre secteurs industriels apparaissent comme spécifiques en 1975 :

- L'industrie papier/carton avec un indice de spécificité de 9,6 (1 000 emplois) ;
- L'automobile avec un indice de spécificité de 7,2 (2 570 emplois) ;
- L'industrie cuir/chaussure avec un indice de spécificité de 4,9 (485 emplois) ;
- L'industrie textile/habillement avec un indice de spécificité de 3,6 (1 755 emplois).

La construction de ces secteurs qui représentent alors 39 % de l'emploi total s'inscrit dans le temps long du territoire, comme vu lors de la présentation du cas d'étude effectuée dans le quatrième chapitre. Apparus successivement, ils se sédimentent plutôt qu'ils ne substituent les uns aux autres.

De 1975 à 1990, l'emploi croît de 13 % malgré une évolution structurelle défavorable (-5,4 %). Structurellement, les plus fortes spécialisations industrielles (automobile, industrie textile/habillement et industrie papier/carton) sont celles qui fragilisent le plus l'activité économique du bassin. Mais ces trois secteurs enregistrent une croissance résiduelle positive qui se traduit par un recul moins rapide de l'emploi dans l'industrie textile/habillement et papier/carton qu'au niveau national ainsi que par une hausse de l'emploi dans l'industrie automobile (qui recule à l'échelle nationale). Les résidus sont également importants dans les services marchands rendus aux particuliers (+292 emplois / +34,6 % par rapport à l'évolution structurelle) et les services non marchands (+148 / +7,7 %). Cela peut s'expliquer par la forte augmentation de la population sur cette période (+3 616 habitants) provenant plus d'un essor naturel (+2 440) que migratoire (+1 176).

Observant les industries historiques annonéennes marquer le pas, Maillot et Schulmann (1979) remarquent le développement d'autres secteurs dont ceux de l'industrie pharmaceutique et de l'agroalimentaire. Il est vrai que sur cette période, l'analyse structurelle-résiduelle atteste d'un résidu notable (+124 emplois / +31,8 %) dans le secteur agroalimentaire. Quant à l'emploi dans le secteur pharmaceutique, il croît de concert avec le reste du pays sans qu'il ne puisse être fait mention d'une dynamique locale particulière. Dans son panorama des vieilles régions d'industrie diffuse rhônalpines, Houssel considère le bassin annonéen comme une zone où prédominent les activités

de la révolution industrielle et au sein de laquelle le renouveau provient d'entreprises performantes se situant à l'écart du réseau ancien qui périclité. Il précise : « *Les activités d'hier - papeterie, tannerie, textiles - sont soit modernisées, soit remplacées par des productions comme les biens d'équipement. Elles sont arrivées par une génération nouvelle de patrons de PME, en liens directs avec fournisseurs, techniciens et clients à l'échelle nationale. Ils ne demandent à la région que sa main-d'œuvre, appréciée pour ses qualités formées dans la tradition.* » (Houssel, 1989, p. 243).

1975 est une date à laquelle correspond une volonté de diversification de l'activité économique du bassin, très industriel, dans la foulée de la crise du pétrole. Un parc animalier, le safari de Peaugres, est créé sous l'impulsion du conseil général ardéchois. Depuis, l'économie touristique, même si elle participe à la diversification, est loin d'avoir remplacé l'économie industrielle.

Sur la période suivante, s'étalant de 1993 à 2007, la structure sectorielle alimente (+6,9 %) la croissance de l'emploi salarié privé (+16,4 %). Ce sont à nouveau les industries dans lesquelles le territoire est le plus spécialisé qui freinent l'essor de l'emploi. L'emploi dans la fabrication de textiles et l'industrie du papier et du carton ne résistent pas mieux qu'à l'échelle nationale. Dans le secteur automobile et dans le secteur pharmaceutique, en revanche, l'emploi s'accroît, en raison d'un effet local important (respectivement +906 emplois / +50,3 % par rapport à l'évolution structurelle et +136 emplois / +33,3 %) puisqu'il décroît à l'échelle nationale. Et, à l'inverse, l'emploi dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique en légère hausse à l'échelle nationale recule localement assez lourdement (-597 / -68,8 %). De fait, l'effet sectoriel positif sur la période provient plutôt de la structure sectorielle tertiaire. Les emplois dans les secteurs de services, quels qu'ils soient, croissent suivant la moyenne nationale. Seuls l'action sociale sans hébergement (+275 / +106,9 %), les activités pour la santé humaine (+149 / +76,3 %) et les activités liées à l'emploi (+145 / +72 %) affichent des résidus positifs notables.

Enfin sur la dernière sous-période, de 2007 à 2014, le bassin annonéen subit violemment la crise, essentiellement en raison de sa spécialisation dans l'automobile. Les chiffres témoignent d'une perte de 400 emplois salariés privés. De nombreux résidus atténuent cette perte. Citons les activités liées à l'emploi (+753 emplois / +90,5 % par rapport à l'évolution structurelle), l'automobile (+195 / +7,5 %) et l'industrie pharmaceutique (+116 / +32,3 %). Le plus grand employeur, la firme Iveco connaît d'importantes difficultés tout comme d'autres entreprises locales dès 2008 : « *A partir de 2008, ça a été très rapide, il y a eu des fermetures d'usine. Il y avait une usine de feutres. Alors c'est des feutres industriels, pas des feutres pour écrire, sur Davézieux qui faisait 300 salariés qui a fermé. Iveco également qui a morflé. [...] L'usine Canson évidemment qui a souffert de cette crise, qui a eu des plans sociaux puis qui a fermé. [...] Il y a beaucoup d'usines qui ont fermé et dès 2008/2009, une*

montée du chômage à plus de 20 % sur la ville d'Annonay et plus de 13 % sur le bassin. A chaque crise de toute façon on y a le droit, y compris celle-là, à la prochaine ce sera pareil, c'est automatique... » (A1). Entre 2007 et 2012, l'analyse fonctionnelle révèle effectivement des pertes d'emplois très importantes dans les fonctions de fabrication (-845) et de gestion (-215) que l'essor des emplois dans les fonctions santé/social (+342) et services de proximité (+163) ne comblent pas. Il résulte de ces évolutions un passage d'une part de l'emploi présentiel de 55,5 % à 61 % de l'emploi total sur la même période. Dans le même temps, le territoire est concerné par un déficit migratoire (-260 habitants) que le solde naturel contrebalance (+538). Depuis, il semble qu'avec l'amélioration de la conjoncture économique globale, l'activité économique ait redémarré : « [...] il semblerait que depuis un an à peu près, l'hémorragie entre guillemets se soit arrêtée et qu'on ait basculé à nouveau sur de la création d'emplois avec des structures telles qu'Iveco qui est un petit peu le moteur industriel d'Annonay, qui recommence à embaucher plusieurs centaines de salariés intérimaires et du fait de cet emploi, forcément tout le tissu local repart. » (A4).

Les plus de 2 000 emplois industriels en moins dans le bassin de vie depuis 1975 en attestent : l'industrie annonéenne ne s'est pas pleinement maintenue. L'emploi dans les fonctions productives représente, en 2012, 41,9 % des emplois (dont 17,9 % dans la fonction de fabrication), soit 1,5 point de plus que la moyenne française. De nombreuses entreprises ont disparu : GPV, fabricant d'enveloppe, Voice Fabrics, fabricant de feutres, une partie de Canson... Le territoire est aujourd'hui fortement dépendant de l'activité d'Iveco, elle-même très sensible à la conjoncture internationale. Le secteur du cuir n'est quasiment plus présent quand les entreprises appartenant au secteur textile se sont spécialisées dans des marchés de niche. Mais comme Maillot et Schulmann (1979) l'avaient anticipé, d'autres secteurs se sont développés puisque le bassin compte aujourd'hui un tissu de PME relativement diversifié.

Outre l'impact marqué des crises conjoncturelles et la relative continuité sectorielle, que nous révèle l'étude de cette trajectoire annonéenne ? Alors que les spécialisations industrielles ont plutôt pénalisé l'essor de l'emploi, l'industrie locale a résisté comme l'ont montré les résidus des différentes analyses structurelles-résiduelles. Si pour parler de ces résidus, le terme « *d'effet local* » a été utilisé, ce qui se joue dans le territoire annonéen pour expliquer ces résidus est loin d'être purement endogène.

Le mouvement le plus endogène tient au développement de multiples entreprises locales appartenant à des secteurs assez variés jusqu'à devenir des PME dynamiques à l'instar de Frappa, entreprise familiale spécialisée dans le véhicule frigorifique (200 salariés – 40 millions de chiffres d'affaires) ou de Luquet Durantou (80 salariés – 12 millions de chiffres d'affaires) : « *Ils faisaient des*

dossiers patients...mais aujourd'hui ils font du logiciel intelligent qui permettra aux médecins quand ils vont à l'extérieur d'enclencher des procédures de vigilance. Ils font du papier intelligent avec de la traçabilité, du numérique, ils font des logiciels derrière » (A2).

En termes plus exogènes, le bassin a accueilli plusieurs implantations externes dont la plus notable, celle de MP Hygiène a soutenu l'activité du secteur papier/carton. Après un déménagement à Annonay à la fin des années 1990 et l'acquisition de plusieurs lignes de transformation, l'entreprise inaugure sa propre papeterie en 2013 sur le site historique des papeteries Canson/Montgolfier. Leurs produits d'hygiène à usage unique n'ont toutefois que peu à voir avec les produits de papeterie de Canson. Les deux entreprises n'ont d'ailleurs presque pas de liens comme l'a confirmé le directeur du site de Canson. MP Hygiène compte aujourd'hui 3 sites sur le bassin et plus de 200 salariés.

En parallèle, les plus grandes entreprises du territoire se sont internalisées au fil des rachats, fusions et autres prises de participation au capital. Pour ne prendre que quelques exemples :

- Canson, appartenant à Arjowiggins (Arjomari de 1976 à 1990), confronté à la surcapacité de production de papier en Europe à la fin des années 1990, a arrêté des machines. Après un rachat en deux temps par le groupe français Hamelin (la partie transformation et commerciale en 2006 puis la partie production de papier en 2011), l'entreprise appartient depuis 2016 au groupe italien Fila. Ce groupe, initialement spécialisé dans l'écrit et le tracé visant un public scolaire, se diversifie vers les beaux-arts et arts-créatifs à travers le rachat de différentes entreprises (Mairerie, DalerRowney, Cuthberts). Canson est le seul producteur de papier racheté laissant augurer de belles perspectives de croissance : *« C'est-à-dire que si on était resté chez Hamelin, les possibilités de croissance et de retournement de la situation étaient relativement faibles et on visait jusqu'à 40 départs ; on avait 20 à 25 volontaires. On se serait limité à ces 20 ou 25 volontaires. Mais entre-temps, le groupe a mis en vente Canson, Canson a été vendu à Fila qui a des projets de croissance importante » (A7).* Plus de 250 personnes travaillent encore sur les deux sites d'Annonay (contre environ 1 000 aux périodes les plus fastes).
- Iveco semble avoir répondu aux défis qui lui étaient posés notamment en matière de compétitivité et de productivité : *« Le premier employeur du bassin, c'est Iveco qui a su aussi rebondir avec des cars hybrides, des ventes à l'export qui sont en augmentation importante. Ils ont fait un gros travail aussi d'économie et de gains de productivité. On l'a vu encore avec la visite de F. Hollande, ils travaillent sur la question des approvisionnements, ils travaillent avec des sous-traitants, sur tout ce qui est économies d'énergie, tout ça a permis à l'entreprise d'aller bien » (A3).* En 1999, Renault Véhicules industriels fusionne avec Iveco

Bus Europe, faisant partie de Fiat Industrial Group ayant lui-même fusionné depuis avec sa filiale américaine pour devenir CNH Industrial, société de droit néerlandais.

- La firme Nutrition et Santé, aux multiples sites de production en France et aux filiales européennes et brésilienne, dont un établissement implanté à Annonay, a été rachetée en 2009 par un groupe japonais Otsuka Pharmaceutical. Une nouvelle ligne de production a été inaugurée en présence d'une délégation japonaise en 2012.

L'idée n'est pas ici de faire un portrait exhaustif de l'appartenance des établissements à des groupes ni même de questionner l'intensité de leur ancrage territorial. Pour comprendre le fil de la trajectoire, ces quelques exemples choisis démontrent que le maintien industriel a été soutenu, outre l'action des femmes et des hommes œuvrant dans ces entreprises, par de nombreux apports de capitaux extérieurs au bassin. L'effet local de relative résistance de l'industrie annonéenne doit donc être nuancé. Le rôle des acteurs publics territoriaux en matière de développement économique est difficile à estimer mais il ne semble pas, d'après les entretiens menés, que les interventions publiques influencent lourdement cette trajectoire. Par contre, elles assurent les conditions nécessaires pour l'installation et le développement des entreprises, notamment d'un point de vue foncier, comme par exemple le portage des bâtiments lors de la création de la papeterie par MP Hygiène.

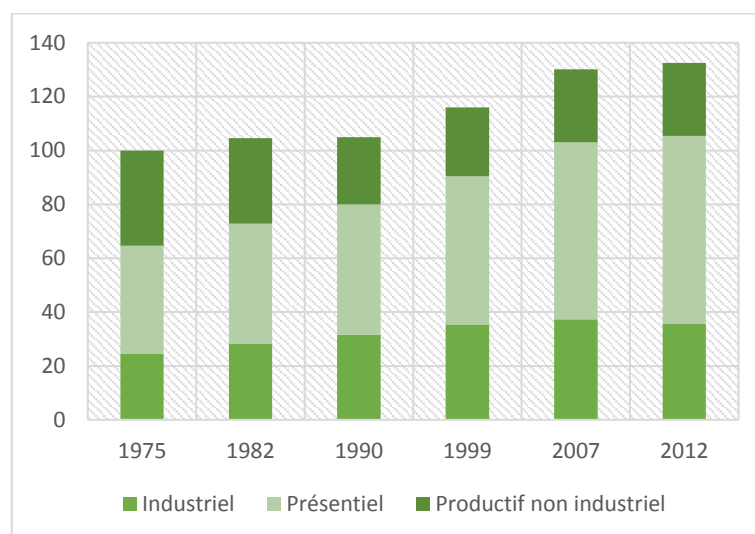
Le bassin annonéen s'est finalement laissé porter par les mouvements des entreprises, mouvements nourris de mécanismes endogènes et exogènes : *« C'est un ensemble de causes externes et internes propres aux équipes des industries, des entreprises qui ont pu s'adapter pour faire face à tout un contexte, un changement de plus en plus rapide concernant des normes, concernant l'environnement, concernant la demande de la clientèle. [...] Les bassins industriels historiques comme le nôtre, s'ils n'arrivent pas à se réinventer et à innover, ils vont être rapidement dépassés. Il faut absolument qu'on se place aussi au rythme de ces innovations au niveau mondial »* (A1).

5.4.2. Un essor industriel (bassins néo-industriels)

114 bassins de vie néo-industriels, principalement périurbains (48,2 %) et ruraux (47,4 %), se caractérisent par une croissance de l'emploi entraînée par l'essor de l'emploi présentiel (73 %) et par une légère hausse de l'emploi industriel (46,2 %). Ce dernier progresse jusqu'en 2007 avant d'être fortement affecté lors de la sous-période correspondant à la crise économique. La hausse de l'emploi présentiel est comprise entre 6 et 19 % selon les sous-périodes. L'emploi productif non industriel, après un déclin jusqu'en 1990, repart à la hausse traduisant certainement une profonde

modification de sa structure. L'emploi total progresse sur l'ensemble des sous-périodes, y compris lors de la dernière sous-période de façon très minime (+1,8 %).

Figure 33 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins néo-industriels en essor industriel



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (239 745 emplois).

Comme les autres bassins de vie néo-industriels, cette classe de bassins est marquée, en 1975, par une très forte spécialisation dans l'agriculture (en moyenne 30,1 % des emplois) et dans l'industrie agroalimentaire (5,8 % lorsque l'on ajoute l'industrie de la viande et du lait aux autres industries agricoles et alimentaires). Mais plus en détail, ces bassins affichent, comme les autres, des spécialisations industrielles très diverses dans des secteurs comme la chimie, la fonderie, la construction mécanique, la construction électrique et électronique, l'industrie textile/habillement, l'industrie cuir/chaussure, l'industrie bois/meuble, l'industrie papier/carton...

Entre 1975 et 1990, ces bassins affichent des surplus locaux notables (+11,4 %) qui participent à une hausse de l'emploi (+5,1 %) malgré une structure sectorielle pénalisante (-6,3 %). Le déclin de l'emploi agricole dépasse légèrement la tendance nationale. L'emploi industriel s'accroît essentiellement grâce aux résidus dans des secteurs qui perdent des emplois à l'échelle nationale : autres industries agricoles et alimentaires, fonderie et travail des métaux, construction mécanique, construction électrique et électronique, industrie automobile, industrie textile/habillement, industrie bois/meuble et production de caoutchouc et de matières plastiques. Dans les secteurs des industries de la viande et du lait ainsi que de la parachimie, ces effets locaux favorables s'ajoutent à une tendance nationale à la stabilité et dans la parachimie à une tendance à la hausse. A l'inverse, dans les services, la hausse de l'emploi provient plutôt d'un effet structurel même si les services

marchands rendus aux particuliers (+22 % par rapport à l'évolution structurelle), les transports (+30 %) et tous les commerces bénéficient d'un surplus par rapport à la croissance nationale.

Entre 1993 et 2007, la hausse de l'emploi se poursuit (limitée ici à l'emploi salarié privé) encore entraînée par de forts résidus (+25,9 %) auxquels s'ajoute une évolution structurelle favorable (+14,2 %). L'emploi industriel croît à nouveau essentiellement grâce à des surplus résiduels dans des secteurs dont l'emploi diminue à l'échelle nationale : la fabrication de boissons, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, la fabrication de machines et équipements ou encore l'industrie automobile pour ne citer que les plus importants. Ces effets locaux accentuent, par ailleurs, l'essor des emplois dans les secteurs dont l'évolution nationale est plus favorable : les industries alimentaires ainsi que la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. De la même façon que sur la sous-période précédente, les emplois dans les secteurs tertiaires progressent principalement sous l'impulsion d'un effet structurel positif. De très forts résidus (en valeurs absolues) sont toutefois enregistrés en particulier dans le commerce, quel qu'il soit, les transports terrestres, les activités liées à l'emploi et les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager.

Sur la sous-période la plus récente, de 2007 à 2014, correspondant à la crise économique, l'emploi salarié privé décline légèrement (-2,4 %). La croissance résiduelle (+3,5 %) ne pallie pas totalement la structure sectorielle pénalisante (-5,9 %). Dans de nombreux secteurs industriels, l'emploi décroît à nouveau moins vite qu'à l'échelle nationale : fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, fabrication de produits métalliques, industrie automobile, fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ou encore industries alimentaires. Les situations sont plus disparates dans les secteurs tertiaires, mais les effets locaux sont majoritairement positifs. L'emploi dans les activités des services financiers et dans le commerce de gros progresse alors qu'il décline à l'échelle nationale. Les activités liées à l'emploi reculent moins fortement qu'au niveau national. En revanche, et assez étonnement pour ces bassins très productifs, l'emploi dans les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises décroît, contrairement à la tendance nationale. D'autres secteurs progressent moins vite (hébergement médico-social, action sociale) ou décroissent plus fortement (hébergement) que la moyenne nationale.

Finalement, en 2012, ces bassins sont encore largement marqués par le poids de l'emploi agricole (7,0 % de l'emploi total en moyenne) ainsi que par l'industrie agro-alimentaire (10,0 %). Plus finement, 83,3 % de ces bassins sont davantage spécialisés que la moyenne nationale dans la fabrication de denrées alimentaires, 60,5 % dans la fabrication de produits en caoutchouc et en

plastique, 58,8 % dans la métallurgie et les produits métalliques et 50,0 % dans les autres industries manufacturières, pour ne citer que les secteurs les plus représentés.

Après une longue période d'essor, les emplois dans la fonction de production concrète déclinent entre 2007 et 2012 (-2,4 %), essentiellement du fait de la baisse des emplois dans la fonction de fabrication. Ils représentent, en 2012, 27,8 % des emplois (contre 16,8 % en France). A l'exception de l'agriculture, l'emploi dans l'ensemble des autres fonctions se développe fortement avant de se stabiliser lorsque la crise advient. Les fonctions de production abstraite représentent, en 2012, 15,4 % des emplois (23,6 % en France). Malgré l'essor de ces dernières, ces bassins demeurent de fait principalement industriels au sens strict.

Difficile de dire si la croissance de la population, entre 1975 et 2012 (+44 %), principalement issue d'apports migratoires, résulte ou entraîne la dynamique économique de ces bassins. En détail, le solde migratoire positif accélère après 1999. Le solde naturel est toujours inférieur au solde migratoire mais tend également à s'accroître après cette date, nous l'imaginons consécutivement au recul de l'âge de la population induit par le solde migratoire.

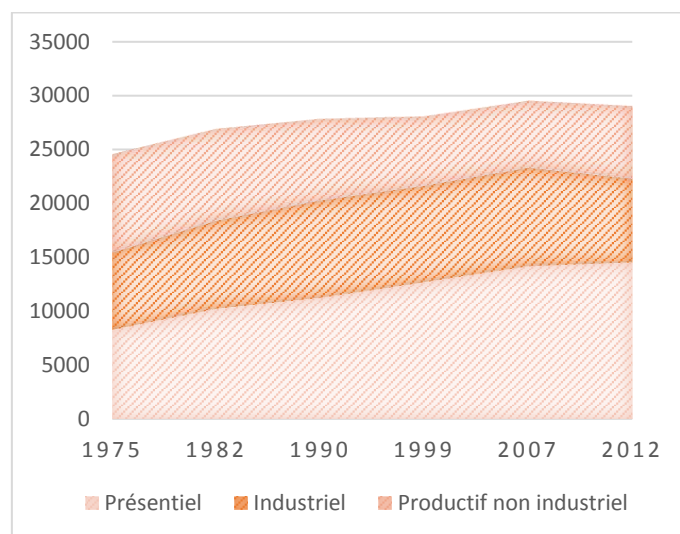
Parmi ces bassins, citons Thouars, Pithiviers, Vitré, Saint-Hermine, Châteaubourg ou encore Cognac. L'industrie n'était pas absente en 1975 mais s'est renforcée au fil des années, du moins jusqu'à la crise économique de 2008, au lieu de décliner comme à l'échelle nationale, entraînant avec elle un développement économique global. En 2012, dans ces bassins, la sphère productive représente près de la moitié des emplois (47,5 % contre 34,4 % en France) et les emplois industriels, 27,0 % des emplois (12,9 % en France). Aucune monographie ne permet d'appréhender une trajectoire singulière depuis 1975⁷¹ mais le cas d'étude du Bocage Bressuirais recouvre partiellement cette trajectoire.

Trajectoire du Bocage Bressuirais

Le Bocage Bressuirais s'étend sur plusieurs bassins de vie, dont celui qui avait retenu notre attention première : Nueil-les-Aubiers, néo-industriel suivant une trajectoire d'évolution. Les données quantitatives ainsi que les entretiens menés confirment le rôle de l'industrie comme moteur du développement économique du territoire, soutenu par de nombreuses substitutions sectorielles.

⁷¹ A propos de Cognac, aujourd'hui cluster spécialisé dans la production d'eau de vie, pour saisir la construction historique des activités complémentaires, voir Bouba-Olga, Ferru, & Guimond (2012).

Figure 34 : Evolution des composantes de l'emploi de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (1975-2012)



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Entre 1975 et 2012, l'emploi industriel croît (+8,2 %) malgré un recul important lors de la dernière sous-période (-15,1 %). L'emploi présentiel progresse parallèlement sur toutes les sous-périodes (+75,9 % au total). En découle une hausse de l'emploi total (+8,2 %), limitée par le déclin de l'emploi productif non industriel qui s'étale jusqu'en 2007. La part de l'emploi présentiel s'accroît graduellement pour atteindre 50 % en 2012, ce qui reste bien en-deçà (15 points de moins) que la moyenne française. Celle de l'emploi industriel dans l'emploi total diminue passant de 29,3 % en 1975 à 26,9 % en 2012 mais s'établissait encore en 2007 à 31,1 %. Et, en termes de nombre d'emplois, l'industrie fait plus que se maintenir puisqu'elle comptait 7 200 emplois en 1975 et plus de 9 000 en 2007, avant de retomber à 7 800 en 2012. La trajectoire cognitive du Bocage Bressuirais suivie au début du XX^{ème} siècle a été détaillée dans le quatrième chapitre, nous analysons ici plus spécifiquement la trajectoire suivie depuis les années 1970.

En 1975, outre l'agriculture (28,3 %), plusieurs spécialisations industrielles ressortent particulièrement comparativement à la moyenne nationale (indice de spécialisation supérieur à 1) : l'industrie textile/habillement (9,1 % des emplois), l'automobile (6,8 %), la fonderie (3,4 %), l'industrie cuir/chaussure (3 %) et l'industrie de la viande et du lait (2,4 %). Sur la période 1975-1990, si cette structure sectorielle pénalise la croissance de l'emploi (-11,2 %), des effets locaux inversent la tendance (+22,1 %). Le déclin de l'emploi agricole est ainsi moins fort que la tendance nationale (résidu de +10 %) et au niveau industriel, les gains résiduels permettent à certaines industries d'enregistrer :

- Une croissance de l'emploi plus forte qu'à l'échelle nationale : industrie de la viande et du lait, autres industries agricoles et alimentaires ;

- Une croissance alors que l'emploi dans le secteur recule au niveau national : principalement dans l'automobile (+1 193 emplois au total sur la période / +82 %) et dans l'industrie du bois/meuble (+605 / + 139 %) mais également dans la construction mécanique et la fonderie.
- Un déclin plus limité dans l'industrie textile / habillement (recul de -21 % / - 448 emplois au lieu de -44 %).

En revanche, l'emploi dans l'industrie cuir/chaussure diminue légèrement plus rapidement qu'au niveau national (- 78 emplois / -11 % par rapport à l'évolution structurelle).

Côté services, il s'agit plutôt d'une hausse structurelle qui s'accompagne parfois d'effets locaux positifs (services marchands rendus aux particuliers et services non marchands pour ne citer que les principaux), parfois négatifs (commerce de gros alimentaire, hôtels/cafés/restaurants et location crédit-bail immobilier).

Entre 1993 et 2007, la tendance à la hausse de l'emploi (ici circonscrite à l'emploi salarié privé) se poursuit alimentée par un effet de structure favorable (+4,7 %) mais aussi, et surtout, par des effets locaux positifs importants (+23,5 %). Cette période est marquée par le déclin de l'industrie textile/habillement ainsi que de la fabrication de meubles suivant une tendance nationale même si des effets strictement locaux l'atténuent. En parallèle, les industries alimentaires et automobile sont en plein essor, boostées également par des résidus positifs. Au cours de ces décennies, en particulier 1990, face aux difficultés de la confection, l'automobile et l'agroalimentaire prennent effectivement le relai.

Le mouvement de substitution sectorielle procède plutôt de mécanismes endogènes puisque peu d'entreprises viennent s'implanter de l'extérieur : *« La plupart des entreprises qui sont ici, sont pas des dynasties bourgeoises ou des entreprises qui viennent d'ailleurs. La plupart des entreprises sont dans un système classique de je travaille tout seul, je suis artisan et je deviens industriel »* (B5). En parallèle, le phénomène d'essaimage d'Heuliez se poursuit.

A une activité succède une autre entraînant une diversification du tissu ainsi qu'un reclassement des salariés, favorisé par les cellules de reclassement mises en place par les acteurs publics : *« Moi je me souviens parce qu'on a conduit des cellules de reclassement... des entreprises de confection se cassaient la figure et en même temps Heuliez récupérait un marché. Heuliez allait moins bien, c'est les entreprises agroalimentaires qui se développaient... il y a toujours eu...jusqu'où ça va aller je sais pas, je saurai pas dire. Enfin ça fait quand même 15/20 ans que ça dure. »* (B4). Ces transferts de main d'œuvre sont facilités par la faible qualification de la main d'œuvre, qui correspond aux postes proposés et permet le passage relativement aisé d'un secteur à l'autre : *« en fait les compétences*

développées sont transférables et les entreprises après ce qu'elles jugent c'est le savoir-être, mais comme partout quand on est sur des bas niveaux de qualification.» (B4).

Par exemple, dans la confection, la plupart des salariés (principalement des femmes) se sont reclassés dans l'automobile. D'autres ont pu se maintenir dans le secteur de la confection grâce à une montée en qualifications, vers davantage de polyvalence, accompagnant la montée en gamme des entreprises et le positionnement sur des niches : *« On avait des salariés issus de la confection, qui avaient des habitudes de travail sur des séries [...] Là on est bien dans les anticipations, dans les mutations économiques parce que voilà c'est fini les séries, en tout cas ici. Déjà il y a eu des aides de l'Etat importante et donc un gros travail avec la filière, les organisations professionnelles, les centres de formation [...] c'est intéressant, parce qu'on va former des gens spécifiquement pour, je dirai, les former sur les besoins en compétences précis. Par exemple sur de la haute couture, on va travailler de la soie très, très fine. C'est pas la salariée qui travaillait sur des vêtements bas de gamme, qui va pouvoir travailler là-dessus. On va faire monter les salariés en compétences et on va aussi les former à la polyvalence. Parce qu'elle va pas faire 50 robes par jour, en soie, en haut de gamme. » (B2).*

Dans le secteur du meuble, seules les entreprises innovantes et positionnées sur des niches se maintiennent : *« le meuble a subi une purge aussi. [Les entreprises] qui restent sont plutôt solides et puis sur des créneaux qui sont importants. » (B7).*

En parallèle, les entreprises appartenant au secteur agroalimentaire connaissent un essor rapide, importante exception au caractère endogène du renouvellement du tissu économique : *« Très clairement, une des industries de pointe, c'est l'agroalimentaire, c'est venu de l'extérieur sachant quand même que localement on est un territoire rural avec beaucoup d'élevage » (B1).* De grands abattoirs apparaissent, pourvoyeurs d'emplois à bas salaires requérant une main d'œuvre peu qualifiée.

La tendance structurelle à la hausse des emplois tertiaires est adjointe d'effets locaux positifs pour les activités des services financiers, les activités liées à l'emploi, l'enseignement et l'action sociale sans hébergement. Elle est, en revanche, associée à des résidus négatifs qui ralentissent l'essor de certains secteurs (restauration) voire même engendrer une baisse de l'emploi (entrepôt et services auxiliaires de transport, hébergement, activités des organisations associatives). En 2003, les transports Grimaud, dont le siège social est à Bressuire ferment leurs portes, expliquant cette chute importante dans le secteur de l'entrepôt et des services auxiliaires de transport.

Plus récemment, la crise économique de 2008 fragilise le développement économique local. L'emploi salarié privé décline (-6,4 %) entraîné par une structure sectorielle défavorable (- 10,2 %), en particulier industrielle, malgré des effets locaux globalement positifs (+3,8). Parmi les

secteurs de spécialisation industrielle locaux les plus pénalisants se trouvent l'industrie automobile, la fabrication de meubles, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que l'industrie de l'habillement. Dans l'industrie automobile, l'effet local négatif est, en plus, très puissant (-32 % auquel s'ajoute -23 % de variation structurelle) conduisant à une perte de 1 100 emplois. Après la crise de 2008, le territoire est, en effet, confronté à la fermeture de son pilier économique historique, Heuliez. Depuis toujours, de grosses fluctuations d'emplois étaient enregistrées au gré des commandes mais en une décennie, au cours de plusieurs vagues de licenciements successives, Heuliez passe de 3 000 salariés à 0, entraînant dans sa chute plusieurs sous-traitants et laissant derrière elle une grande friche. Il semble toutefois que l'impact social de cette disparition ait été contenu dans la mesure où nombre de salariés d'Heuliez venaient de l'extérieur du territoire mais aussi parce que les salariés locaux ont retrouvé du travail : *« Ça [...] n'a pas été la catastrophe qu'ont pu connaître certains territoires sinistrés, qui n'avaient pas à côté de la grosse entreprise locale, qui n'avait pas tout un ensemble de PME qui ont repris une part non négligeable des salariés d'Heuliez. La plupart des salariés qualifiés d'Heuliez ont retrouvé du boulot. »* (B1).

D'ailleurs sur cette sous-période, les secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de machines et équipements voient l'emploi progresser nonobstant le recul national. L'emploi dans les secteurs tertiaires suit globalement la tendance nationale excepté dans les activités liées à l'emploi (progressent alors que régression nationale) et dans les transports terrestres (essor plus fort qu'au niveau national).

Plus récemment, d'après les personnes rencontrées, l'ouverture d'une nouvelle voie routière à 2*2 voies conduit à l'implantation d'entreprises externes appartenant à des secteurs variés. La communauté d'agglomération se positionne comme un facilitateur de ce mouvement, en ayant choisi les zones d'activité situées à proximité de cette nouvelle voie comme zones d'intérêt majeur, et comme un incitateur, en œuvrant parallèlement à la promotion du territoire.

L'analyse de cette trajectoire s'est largement appuyée sur des considérations industrielles tant le maintien des emplois industriels apparaît comme un fait majeur dans un contexte de désindustrialisation. En outre, les effets locaux positifs dans les emplois tertiaires démontrent que leur essor n'est que faiblement issu de dynamiques touristiques ou même résidentielles remarquables. Il est plutôt guidé par des logiques productives avec, en particulier, un puissant développement de l'intérim. Mais cela ne doit pas masquer l'augmentation de la population, avec une attractivité grandissante. Entre 1975 et 2012, le territoire enregistre près de 6 200 habitants supplémentaires (soit +9,3 %). Le solde naturel toujours positif tend à décroître et, à l'inverse le solde

migratoire négatif (voire très fortement négatif entre 1990 et 1999), devenant positif à partir de 1999, contribue à compenser le ralentissement du solde naturel. Ces apports migratoires pourraient reconfigurer le développement économique. Les entreprises locales peinent, en effet, à recruter une main d'œuvre qualifiée : *« on est sur des entreprises de main d'œuvre, des entreprises familiales avec des tailles qui sont vraiment intermédiaires [...] il manque certainement dans certaines entreprises, des services R&D un peu plus poussé, pour aller un peu plus loin. Comme c'est de l'entreprise de main d'œuvre, on a beaucoup d'ouvriers, avec des cadres intermédiaires, mais peu de cadres supérieurs et, avec une difficulté forte aussi à les attirer »* (B4). Les acteurs locaux œuvrent à cette attractivité choisie via un élargissement de l'offre de services à destination des actifs les plus qualifiés. En sus d'une salle de spectacle, d'un théâtre et d'infrastructures plus communes (piscines, cinémas), *« il y a un golf qui se construit dans l'idée aussi d'ancrer des choses sur le Bocage Bressuirais, pour faire venir des cadres »* (B4). Les problèmes de recrutement concernent également aujourd'hui des profils peu qualifiés notamment dans l'agroalimentaire.

Alors que la transférabilité de la main d'œuvre peu qualifiée et la substitution de secteurs ont assuré le renouvellement du tissu industriel et le maintien de l'emploi, la pérennité du modèle peut être interrogée à la lumière de ces difficultés de recrutement plurielles. Elles rejoignent, au moins partiellement, la problématique de montée en qualification exposée dans le premier chapitre. Il existe, dans le Bocage Bressuirais, un véritable enjeu d'attraction et/ou de qualification de la main d'œuvre industrielle. Le cas de l'industrie agroalimentaire, fortement pourvoyeuse d'emplois peu qualifiés, semble à cet égard spécifique. Au-delà des problèmes d'attraits auprès des actifs, le positionnement de cette industrie, motrice du territoire, essentiellement sur des créneaux d'importants rendements à faible valeur ajoutée, ne sera sans doute pas sans être remis en cause en cas d'orientation vers une transition socio-écologique globale.

La dernière forme de trajectoire ressemble davantage à la trajectoire de mutation, dans un registre exacerbé.

5.5. Des bassins de vie industriels en bifurcation

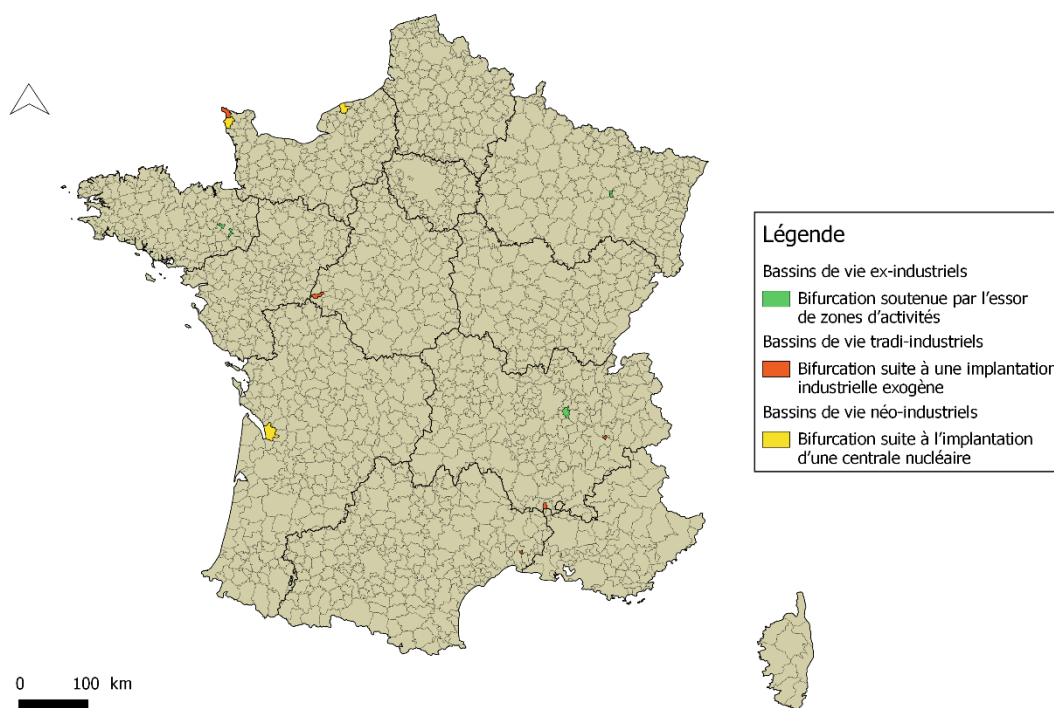
Chaque type de bassin de vie industriel enferme quelques bassins au destin marqué par une explosion de l'emploi total avant 1990. L'emploi industriel croît très fortement dans tous ces bassins ce que ne reflète pas son évolution en valeur relative puisque les emplois dans les autres composantes progressent également beaucoup (excepté l'emploi productif non industriel pour les bassins néo-industriels). Le tableau 21 recense les trois dynamiques économiques distinctes en fonction des types de bassin de vie industriel. La carte 31 démontre leur dispersion géographique.

Tableau 21 : Dynamiques économiques des bassins de vie en bifurcation

Typologie industrielle	Ex-industriel	Tradi-industriel	Néo-industriel
Description de la dynamique économique dominante	Essor de zones d'activités	Implantation exogène	Implantation d'une centrale nucléaire
Nombre de bassins	4	5	3
Exemples	Le Rheu, Villefontaine	Pierrelatte, Crolles	Les Pieux, Cany-Barville
Evolution de l'emploi entre 1975 et 2012 (%) :			
Emploi total	299 %	169,7 %	115,3 %
Emploi industriel	45,8 %	116,8 %	718,2 %
Emploi présentiel	341,2 %	294,3 %	214,8 %
Emploi productif non industriel	853,6 %	124,1 %	-36,7 %
Période principale de désindustrialisation			
	1999-2007	2007-2012	/
Part de l'emploi industriel (%) :			
En 1975	43,9 %	49 %	9 %
En 2012	16,1 %	39,4 %	34,2 %

Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, calculs de l'auteur.

Carte 31 : Localisation des bassins de vie industriels en bifurcation



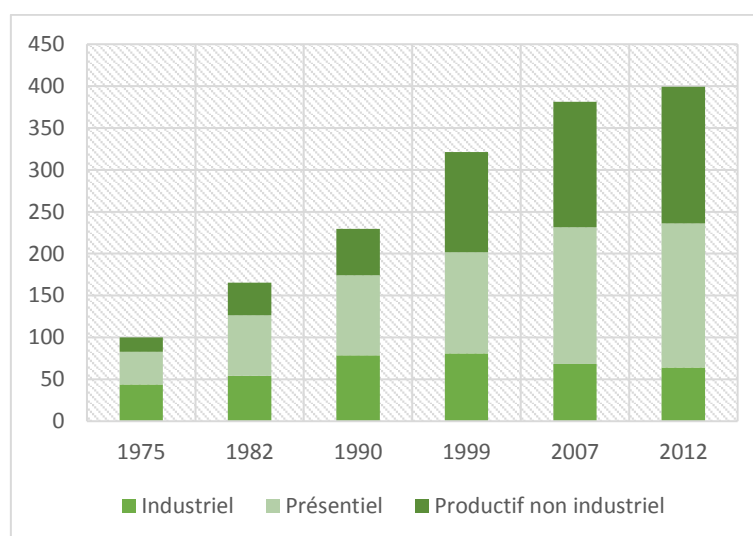
Sources : INSEE - RP 1975, 1982, 1990, 1999 & 2012, IGN 2014.
Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.

Ce sont essentiellement des effets non structurels qui génèrent ces bifurcations. Mais ces effets n'ont, en réalité, souvent rien de local : ils font suite à de lourdes implantations exogènes qui bouleversent totalement la structure économique de ces territoires. C'est le cas dans les bassins tradi-industriels, dont la part d'emplois industriels était, en 1975, assez élevée. C'est également le cas dans les bassins néo-industriels, bassins ruraux initialement très agricoles dans lesquels se sont installées des centrales nucléaires. Dans les bassins ex-industriels, la situation diffère quelque peu puisqu'elle résulte de l'extension de zones d'activités, notamment logistiques.

5.5.1. Bifurcation soutenue par l'essor de zones d'activités (bassins ex-industriels)

4 bassins de vie ex-industriels (4), uniquement périurbains, suivent une trajectoire caractérisée par un essor considérable des emplois (+299 %) s'expliquant à la fois par la hausse des emplois présentsiels (+341 %) et des emplois productifs non industriels (+854), même si la tendance est désormais au ralentissement. Les emplois industriels croissent jusqu'en 1999. La désindustrialisation est donc éminemment relative : elle s'explique par l'explosion des autres composantes de l'emploi.

Figure 35 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels en bifurcation



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (12 020 emplois).

En 1975, ces bassins affichent des spécialisations industrielles très diverses :

- Vern-sur-Seiche : 15 % d'emplois dans la production de pétrole et de gaz naturel et 14 % dans le secteur bois/meuble ;
- Le Rheu : 13 % d'emplois dans le secteur bois/meuble ;
- Villefontaine : 27 % d'emplois dans la construction électrique et électronique ;
- Ludres : 15 % d'emplois dans les industries de la viande et du lait ; 10 % d'emplois dans d'autres industries agricoles et alimentaires.

L'analyse structurelle-résiduelle révèle un essor résiduel considérable entre 1975 et 1990 (+127 % contre +2,6 % de croissance structurelle). A quelques emplois près, des écarts positifs à la moyenne nationale sont relevés dans tous les secteurs et, en particulier, les services qu'ils soient à destination des particuliers ou des entreprises. Sur la sous-période suivante, de 1993 à 2007, c'est sous l'effet conjoint de la composition sectorielle (+24,4 %) et d'un effet local (+34,5 %) que l'emploi progresse, exclusivement hors industrie. Puis, entre 2007 et 2014, ces bassins résistent mieux que la moyenne nationale, là encore, principalement en raison des emplois hors industrie.

L'évolution de la population semble suivre ces dynamiques économiques. Entre 1975 et 2012, ces bassins enregistrent une très forte hausse de la population (+166 %) sous l'effet combiné du solde naturel positif (+77 %) et du solde migratoire positif (89 %). Après de très forts apports migratoires jusqu'en 1990, correspondant à la période de progression conséquente des emplois, la tendance est au déclin migratoire depuis le début des années 2000. La population continue d'augmenter grâce à l'essor naturel mais beaucoup plus faiblement.

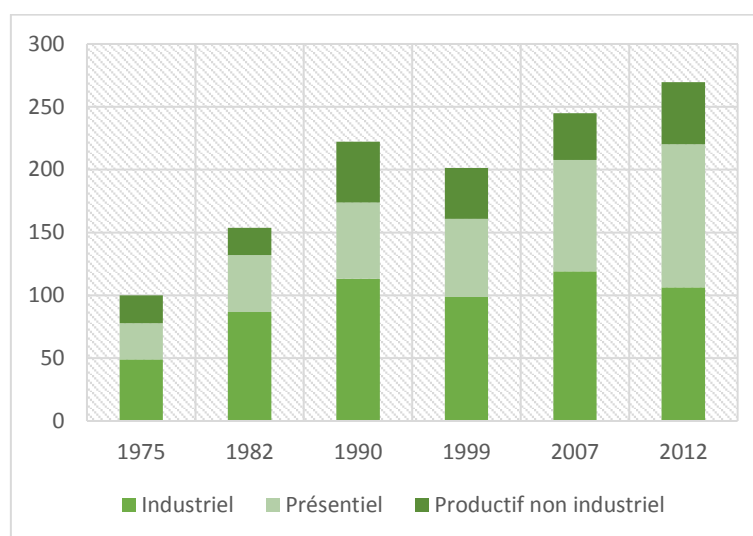
Entre 1982 et 2012, un examen fonctionnel approfondi démontre la forte contribution à la croissance de l'emploi total des emplois dans la logistique (+7 821) devant ceux de gestion (+3 515) et du commerce inter entreprise (+2 660). Et, en 2012, les emplois dans la logistique représentent 17 % des emplois à Rheu, 15 % à Vern sur Seiche, 24 % à Villefontaine, 25 % à Ludres. Bien qu'il n'y ait pas de monographie disponible, il semble que tous ces bassins accueillent des zones d'activité importantes ayant fortement drainé l'emploi dans les périphéries de Lyon (Villefontaine), Rennes (Le Rheu, Vern-sur-Seiche) ou Nancy (Ludres).

5.5.2. Bifurcation suite à une implantation industrielle exogène (bassins tradi-industriels)

5 bassins de vie (2 périurbains, 2 ruraux, 1 urbain) tradi-industriels bifurquent au cours des années 1980/1990 [figure 36]. Entre 1975 et 2012, l'emploi total croît de 169,7 %. Cet essor provient de toutes les composantes : l'emploi présentiel progresse de 294,3 %, l'emploi productif non industriel de 124,1 % et l'emploi industriel de 116,8 %. Toutes connaissent une hausse marquée jusqu'en 1990 avant de traverser une sous-période de repli : entre 1990 et 1999 pour l'emploi présentiel ; entre 1999 et 2007 pour l'emploi productif non industriel et entre 2007 et 2012 pour l'emploi industriel.

En 1975, ces bassins sont surtout spécialisés dans la chimie (17 %), l'agriculture (12 %), les autres industriels agricoles et alimentaires (9 %), la production de minerais, métaux demi-production non ferreux (9 %).

Figure 36 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels en bifurcation



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (14 365 emplois).

Ce n'est pas leur structure sectorielle qui explique l'explosion de l'emploi entre 1975 et 1990 (- 5,3 %) mais un puissant effet résiduel (+127,6 %). Celui-ci provient notamment de la production minerais, métaux demi-production non ferreux (+476 % par rapport à l'évolution structurelle) et des services marchands rendus aux entreprises (+1 230 %). Après ces décennies de croissance exceptionnelle, les périodes suivantes voient des évolutions plus proches de la situation des autres bassins. Sur la sous-période 1993-2007, l'emploi croît sous l'influence conjointe d'un effet de structure (+8,1 %) et d'un effet résiduel important (+25,4 %). Alors que la structure industrielle pénalise l'emploi, des résidus importants concourent à la hausse de l'emploi industriel dans l'industrie chimique (+21 % par rapport à l'évolution structurelle) mais surtout dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+909 %). Enfin, entre 2007 et 2014, ces bassins subissent également les effets de la crise économique en raison de leur structure sectorielle (-8,1 %) mais l'effet local compense largement (+12,4 %), en particulier dans les secteurs de la métallurgie (+24 %), de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+16 %) et des activités d'architecture et d'ingénierie (+80 %).

La lecture fonctionnelle démontre la forte expansion des emplois dans la quasi-totalité des fonctions (à l'exception du BTP et de l'agriculture). Les emplois des fonctions de développement humain croissent de 220 %, ceux des fonctions de production abstraite de 158,5 % et ceux appartenant aux fonctions aval de 70,8 %. Soulignons l'essor des emplois dans les fonctions de production concrète de 65,4 %. En valeurs absolues, ce sont les emplois dans la fonction de fabrication qui croissent le plus (+3 735) suivies par prestations intellectuelles (+2 587) et gestion

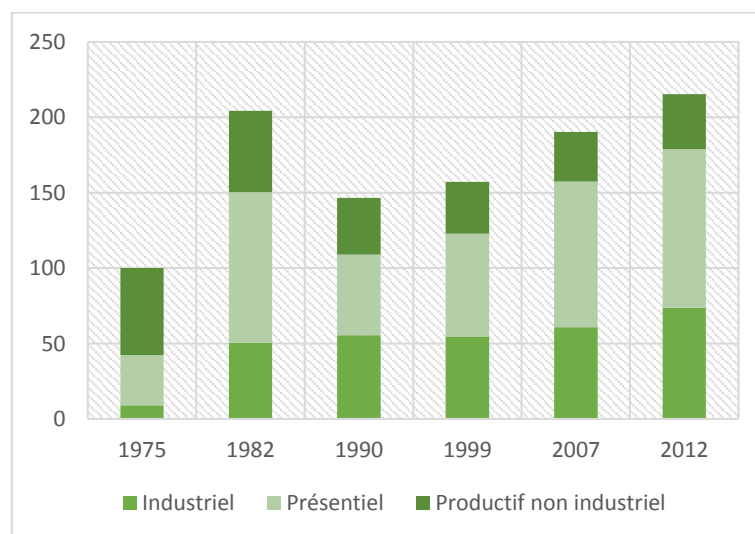
(+1 975). En 2012, ces bassins sont, de fait, très productifs avec 28,8 % d'emplois dans les fonctions de production abstraite et 30,2 % dans les fonctions de production abstraite.

Dans ces bassins, il s'agit davantage que d'un maintien industriel relatif. L'emploi industriel progresse fortement mais sa part diminue dans l'emploi total en raison du fort essor des autres composantes de l'emploi, y compris productives. Ces 5 bassins se caractérisent par l'installation d'un établissement industriel de grande taille sur leur périmètre ayant entraîné le développement économique du territoire, principalement avant 1990. D'ailleurs, jusqu'en 1990, la croissance de la population est intense en raison de l'apport migratoire élevé qui ralentit au fil des sous-périodes. Pour citer quelques exemples, le bassin de Beaumont-Hague est concerné par l'installation de l'usine de retraitement des déchets nucléaires. Celui de Pierrelatte accueille la centrale nucléaire du Tricastin. Le bassin de Crolles voit s'installer STMicroelectronics en parallèle de l'essor d'autres entreprises locales (Petzl, Aztec, Teisseire...).

5.5.3. Bifurcation suite à l'implantation d'une centrale nucléaire (bassins néo-industriels)

Dans trois bassins néo-industriels ruraux (Les Pieux, Cany-Barville, Saint-Ciers-sur-Gironde), l'emploi s'accroît très fortement (+115,3 %), essentiellement sur la période 1975-1982 (+104 %) [figure 37]. Les emplois industriels explosent véritablement (+718,2 %), principalement entre 1975 et 1982 (+461 %). L'emploi présentiel s'accroît également (+214,8 %) et particulièrement sur cette première sous-période (+199 %). Quant à l'emploi productif non industriel, il décline jusqu'en 2007 (-36,7 % au total entre 1975 et 2012).

Figure 37 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins néo-industriels en bifurcation



Sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012, calculs de l'auteur.

Lecture : Emploi total base 100 en 1975 (8 885 emplois).

Ces bassins sont, en 1975, principalement agricoles : le secteur agricole est de loin le principal secteur de spécialisation (53,3 % des emplois). En 2012, ces bassins restent marqués par le poids de l'emploi agricole (8,3 %) mais sont avant tout spécialisés dans la production et la distribution d'électricité, de gaz et de vapeur (24 %). Entre les deux, s'opère une importante bifurcation de l'activité économique.

Entre 1975 et 1990, l'essor de l'emploi est tiré par le surplus résiduel (+62,1 %) puisque la structure sectorielle, dominée par le poids de l'agriculture, s'avère défavorable. La progression de l'emploi industriel s'explique essentiellement par le résidu positif dans la production et distribution d'électricité, gaz et eau (variation résiduelle de +31 959 % !). Le nombre d'emplois dans la quasi-totalité des services s'accroît, mais sans commune mesure avec l'augmentation de l'emploi industriel.

Les chiffres de la sous-période 1993-2007 ne sont pas mobilisés puisqu'une anomalie a été détectée⁷².

Quant à la dernière sous-période d'analyse structurelle-résiduelle, 2007-2014, la hausse de l'emploi provient d'une structure sectorielle favorable (+2,3 %) mais aussi, et surtout, d'effets locaux positifs (+16,8 %). La principale explication provient une nouvelle fois de résidus dans le secteur de production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (+35 % d'emplois par rapport à l'évolution structurelle). Quant aux emplois dans les services, ils suivent l'évolution nationale sauf les activités liées à l'emploi, qui enregistrent un résidu positif notable (+148 %) et à l'inverse, l'action sociale dans hébergement dont la variation résiduelle est négative (-41 %).

L'analyse fonctionnelle n'apporte pas d'information complémentaire à propos de cette trajectoire.

Il s'agit de bassins de vie concernés par l'implantation d'une centrale nucléaire :

- Les Pieux : centrale nucléaire de Flamanville ;
- Cany-Barville : centrale nucléaire de Paluel ;
- Saint-Ciers-sur-Gironde : centrale nucléaire du Blayais ;

Comme le note Meyer, « *exception faite de Gravelines et de Nogent-sur-Seine, les dix-neuf communes choisies pour abriter des centrales partageaient le même caractère rural et souffraient de*

⁷² Aucun n'emploi n'est comptabilisé, en 1993, ni en 2007, au sein de ces trois bassins dans la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. En comparaison, en 2007, la base ACOSS indique que ce même secteur représente un total de 3 483 emplois dans ces bassins. La variation apparaît également très (trop) importante à l'échelle nationale : en 2007, les données UNEDIC relèvent 24 257 emplois dans ce secteur contre 162 524 à la même date selon les données ACOSS.

dépopulation et de l'absence d'industries. » (Meyer, 2014, p.154). Le choix de tels territoires, éloignés des centres urbains, répond à une logique de minimisation des risques d'opposition mais induit une véritable transformation du tissu économique local. La construction et l'opération des réacteurs se traduit, en effet, par l'arrivée d'un personnel qualifié qui nourrit une véritable explosion démographique. Dans ces trois bassins, le solde migratoire effectivement très fort entre 1975-1982 (+23 % / +6 787 habitants) conduit, avec l'appui d'un très faible solde naturel (+0,6 %), à une hausse significative de la population. Ces centrales se révèlent être, de plus, d'importantes mannes financières, notamment pour la commune d'accueil principale bénéficiaire de la fiscalité locale. Si cela est moins vrai depuis le passage de la taxe professionnelle à la contribution économique territoriale, ces bassins sont devenus, au fil du temps, des territoires de dépendance au nucléaire (*ibid.*).

Conclusion du chapitre 5

Ce chapitre offre un large panorama des principales trajectoires suivies par les bassins de vie industriels, en fonction la forme de la trajectoire empruntée, de la typologie construite préalablement (ex, tradi et néo) et des dynamiques économiques dominantes. Les introductions des sections 2, 3, 4 et 5 offrent un examen synthétique de ces résultats par forme de trajectoire. Nous en présentons ici une synthèse globale⁷³ avant d'examiner les indices quant à un potentiel avenir productif délivrés par l'examen de ces trajectoires.

Synthèse

Tableau 22 : Matrice des dynamiques économiques dominantes des bassins de vie industriels

		Type de bassin de vie		
		Ex (31,2 %)	Tradi (37,6 %)	Néo (31,2 %)
Forme de la trajectoire	Recomposition (48,3 %)	Effondrement industriel puissant et précoce (5,2 %)	Déclin industriel qui s'amplifie (19,5 %)	Déclin agricole et industriel (11,6 %)
		Déclin industriel intense et régulier (12,1 %)		
	Mutation (22,7 %)	Mutation à tendance péri-productive (7,7 %)	Mutation partielle (9,4 %)	/
		Mutation à tendance présentielle (5,5 %)		
	Evolution (27,0 %)	/	Maintien industriel relatif (7,9 %)	Essor industriel (19,1 %)
	Bifurcation (2,0 %)	Essor de zones d'activités (0,7 %)	Implantation industrielle exogène (0,8 %)	Implantation centrale nucléaire (0,5 %)

Note de lecture : En % est exprimée la part des bassins de vie industriels totaux concernés.

La **recomposition** renvoie à un recul de l'emploi industriel sans que le rebond ne soit suffisant pour que l'emploi total retrouve son niveau antérieur au terme de la période d'étude. Les territoires concernés par cette forme de trajectoire, qui représentent près de la moitié des bassins de vie industriels (48,3 %) se retrouvent dans tous les types de bassins de vie industriels, avec des dynamiques économiques dominantes distinctes. Celles-ci se différencient principalement par l'intensité, la rapidité et la temporalité du déclin industriel :

⁷³ Des cartes présentant les trajectoires des bassins de vie en fonction de la typologie industrielle sont disponibles en annexe ANNEXE XXII -

- 31 bassins de vie ex-industriels, principalement sidérurgiques, sont marqués par un effondrement industriel puissant et précoce, c'est-à-dire principalement compris entre 1975 et 1990.
- 72 bassins de vie ex-industriels connaissent un déclin tout aussi intense mais plus régulier dans le temps (Montluçon, Dunkerque, La Mûre...).
- 116 bassins de vie tradi-industriels se caractérisent par un déclin industriel qui va en s'amplifiant (Thiers, Le Creusot, Montbéliard...). Si la tendance se poursuit, ils rejoindront les bassins de vie ex-industriels.
- Pour 69 bassins néo-industriels, le recul de l'emploi industriel, bien que limité par rapport à l'échelle nationale, ne pallie pas totalement l'effondrement du modèle de développement agricole (Jarnac, Langres...).

Ces bassins industriels en recomposition, quel que soit le type, sont majoritairement ruraux et/ou pénalisés par leur structure sectorielle. Il s'agit pour beaucoup de territoires en décroissance pour lesquels la désindustrialisation s'est traduite par un déclin démographique ou, tout au moins, migratoire. L'emploi public a constitué un réel amortisseur face aux difficultés économiques et des mesures ont été prises, localement ou non, pour relancer l'activité économique de ces territoires, soit à travers une diversification industrielle soit à travers davantage d'attractivité résidentielle, sans que la reconversion ou le redéveloppement ne paraisse aujourd'hui totalement abouti.

La **mutation** traduit une résorption (quantitative) de la perte d'emplois industriels par le déploiement d'autres composantes de l'emploi. 22,7 % de l'ensemble des bassins de vie industriels sont concernés par cette forme de trajectoire. Notons que celle-ci n'apparaît pas dans les bassins néo-industriels dans la mesure où ils sont marqués par une industrialisation, au moins relative. Le destin de ces bassins, majoritairement urbains et périurbains, s'est progressivement délié de celui de l'industrie pour prendre des voies diverses.

Marqués par des spécialisations moindres dans des secteurs industriels très variés (textile/habillement, fonderie, construction mécanique, etc.), les 46 bassins ex-industriels en mutation à tendance productive connaissent un essor important des emplois dans les services, et de façon notable dans les activités péri-productives comparativement à la moyenne nationale. Se trouvent notamment parmi eux des villes industrielles devenues des métropoles (Grenoble, Lyon, Lille). Pour les 33 bassins ex-industriels en mutation à tendance plus présente, la diversification a été alimentée, plus tardivement, à partir des années 1990, principalement par une croissance dans les services à la population plus importante que la moyenne nationale. Quant aux 56 bassins tradi-industriels en mutation, ils sont affectés par un double déclin, agricole et industriel (Belley,

Baccarat...). Ils démontrent néanmoins une certaine capacité de résistance puisque l'emploi industriel recule moins que ne l'indique leur structure sectorielle. Ils se réorientent progressivement vers d'autres moteurs économiques serviciels, présents comme péri-productifs, la mutation restant pour l'heure partielle. Dans l'ensemble de ces bassins, quelle que soit l'orientation de la mutation, la question de l'inclusion de la population la plus fragilisée par le processus de désindustrialisation demeure saillante : dans quelle mesure est-elle partie prenante des activités participant au redéveloppement territorial ?

L'**évolution** recouvre un maintien relatif ou un accroissement des emplois industriels. Logiquement, les trajectoires d'évolution ne ressortent pas dans les bassins ex-industriels puisque ce sont ceux dans lesquels l'emploi industriel s'est effondré. Ces territoires en évolution, principalement situés hors de grandes zones urbaines, constituent aujourd'hui l'un des fondamentaux de notre économie productive.

Les trajectoires d'évolution des bassins tradi-industriels (47) se traduisent par un maintien industriel relatif au cours du temps en parallèle d'un essor des autres composantes de l'emploi. Suivent cette trajectoire, certains systèmes productifs localisés (vallée de l'Arve, Oyonnax, Cholet) ainsi que de nombreux bassins rhônalpins (Rumilly, Annonay...) et alsaciens (Obernai, Haguenau...). La plupart d'entre eux se caractérise par une industrialisation relativement récente ou sont issus d'une phase de proto-industrialisation. Cette conservation de l'emploi industriel ne signifie pas reproduction à l'identique puisque y compris derrière une telle trajectoire, il existe de forts changements industriels : secteurs, entreprises et emplois se transforment.

114 bassins de vie néo-industriels, principalement situés à l'ouest du pays, suivent également une trajectoire d'évolution dans le sens où l'économie industrielle se substitue progressivement à la combinaison initiale, alliant économie agricole et industrielle, et s'accompagne d'un développement des emplois présents suivant la tendance nationale. Les analyses structurelles-résiduelles menées attestent de l'importance des effets locaux positifs dans l'essor de l'emploi industriel ou dans l'atténuation de leur recul. Il est possible qu'ils fassent suite au développement d'établissements issus de la vague décentralisation industrielle et/ou peuvent avoir des racines plus territoriales dont les ressorts nécessitent d'être approfondis. L'influence de la croissance de l'industrie agroalimentaire est certaine dans la plupart de ces bassins, comme en témoigne leur importante spécialisation, mais il serait erroné de limiter l'industrie à ce secteur : de nombreux secteurs (automobile et autres matériels de transports, fabrication d'équipements électriques, fabrication de produits en caoutchouc et en plastique...) connaissent une hausse de l'emploi malgré leur tendance au recul à l'échelle nationale.

La **bifurcation** ne correspond pas à une bifurcation de l'industrie mais bien à une bifurcation du territoire souvent due à une arrivée exogène qui bouleverse la destinée économique du territoire. Des trajectoires de bifurcation existent dans les trois types de bassins de vie industriels. Pour 4 bassins ex-industriels, si l'emploi industriel progresse, ce n'est que faiblement en regard de l'explosion des autres composantes de l'emploi, notamment sous l'effet de l'essor de zones d'activités. Et, 5 bassins tradi-industriels et 3 bassins néo-industriels sont marqués par l'intensité des progressions de l'emploi, en particulier de l'emploi industriel, sous l'impulsion d'implantations exogènes diverses (dont des centrales nucléaires).

Cette synthèse témoigne de la grande diversité des territoires industriels en insistant sur leurs dynamiques économiques différenciées depuis 1975 : alors que certains territoires industriels sont confrontés à un déclin cumulatif, d'autres parviennent à résister, à s'ajuster voire à trouver de nouvelles voies de développement. La complémentarité entre analyses quantitative et qualitative révèle ici toute sa pertinence puisqu'elle permet de souligner que derrière les variations résiduelles, (qualifiées d'effets locaux) se trouve une multiplicité de mécanismes qui ne relèvent pas uniquement de dynamiques endogènes contrairement à ce que pourrait laisser penser la dénomination « *d'effets locaux* ». L'exemple annonéen en témoigne. Les différents exemples, basés sur des monographies ou sur nos cas d'étude, mobilisés tout au long du chapitre attestent, par ailleurs, de l'importance de la prise en compte de la variable historique pour comprendre les résultats présents (passé proto-industriel, construction de compétences spécifiques, essaimage d'entreprises...).

Au-delà des cas spécifiques, les différentes trajectoires identifiées dans ce chapitre nous livrent des indices quant à l'origine d'un potentiel avenir productif.

Les indices d'un potentiel avenir productif

Au sein des bassins industriels en **recomposition** (les plus nombreux), l'emploi total décline sur l'ensemble de la période en raison d'un déclin industriel prononcé que ne parvient pas entièrement à pallier l'essor d'autres composantes de l'emploi. Il s'agit des bassins dont l'avenir productif semble le plus incertain et dans lesquels les mesures de redéveloppement prises n'ont pour l'instant semblé-t-il pas totalement porté leurs fruits. Pourtant l'industrie n'a pas totalement disparu même si sa forme et son poids ont profondément évolué par rapport au passé industriel : il demeure un patrimoine matériel et immatériel industriel ainsi que des emplois industriels. Pour ces derniers, cela est d'autant plus vrai dans les bassins néo-industriels concernés (25,5 % d'emplois industriels en 2012) et tradi-industriels (29,2 % d'emplois industriels). Dans ces bassins fragilisés par le processus de désindustrialisation, pour la plupart ruraux, les nouveaux enjeux productifs peuvent réinterroger le caractère inéluctable du déclin industriel à l'œuvre. Mais plus encore, des mesures de

redéveloppement, adaptées aux situations locales, visant avant tout la réponse aux besoins des habitants, passant par des innovations sociales, pourraient être source de renouvellement productif.

La **mutation** d'une partie des bassins de vie, ex-industriels et tradi-industriels, se traduit par une compensation, en termes quantitatifs du déclin de l'emploi industriel par les autres composantes de l'emploi. Elle témoigne de la possible succession dans le temps des moteurs du développement économique. Mais, qu'elle soit qualifiée de transition d'une économie de la production à une économie de la connaissance ou encore de processus de désindustrialisation-tertiarisation, la trajectoire de mutation à tendance péri-productive suivie par de nombreuses villes industrielles atteste bien souvent d'une certaine continuité productive entre le passé industriel et les emplois productifs en progression, comme l'exemple lillois l'a montré. Derrière les valeurs relatives, se cachent en outre, des stocks d'emplois industriels encore importants démontrant la pérennité de certaines activités industrielles sur lesquels les pouvoirs publics ne peuvent faire l'impasse. Quant aux bassins de vie à mutation plus présente, s'ils semblent s'être davantage détachés du passé industriel, ils peuvent être considérés comme des lieux privilégiés pour une reconnexion de la production à la consommation.

Pour les bassins en **évolution**, l'avenir productif semble être plus évident puisqu'ils concentrent les bassins où les emplois industriels se sont relativement maintenus (bassins tradi-industriels) ou se sont accrus (bassins néo-industriels). Dans les bassins tradi-industriels, le maintien industriel s'est accompagné d'un développement des emplois péri-productifs participant au renouvellement productif. Même s'ils restent moins spécialisés que l'ensemble du territoire national dans celles-ci, la tendance suggère un mouvement de rattrapage qu'il convient de mettre en évidence dans un questionnement relatif à leur avenir productif : ces territoires ne se situent pas en marge des tendances productives nationales, ni métropolitaines. Des travaux européens émergent à ce sujet voyant dans le déploiement des services à forte intensité de savoir (KIBS) « *a big opportunity for local production systems and their reproductive capability* » (Bellandi & Santini, 2018, p.7) et, plus largement, pour une renaissance de l'industrie. Lafuente et al. expliquent, « *the renaissance of local manufacturing is stimulated by a virtuous circle in which the development of a solid KIBS sector and a sustainable system of new manufacturers forms more successfully in territories with an existing base of resilient manufacturers* » (Lafuente et al., 2017, p.25). Pour répondre à cette problématique découlant directement des mutations productives à l'œuvre, les enjeux de captation des flux de connaissances et de main d'œuvre ainsi que de flux financiers sont au cœur des trajectoires passées de l'ensemble des bassins de vie en évolution mais aussi et surtout des interrogations quant à leur avenir productif. Il semble effectivement extrêmement difficile de démêler dans les dynamiques

industrielles spécifiques ce qui relève de mécanismes purement endogènes. Les exemples annonéens et bressuirais le prouvent.

Enfin, dans les bassins de vie en **bifurcation**, le poids des établissements s'étant installés est tel, *a fortiori* pour les bassins tradi-industriels et néo-industriels, qu'il peut participer à enfermer ces territoires dans des sentiers de dépendance. S'ils devaient fermer, ce qui peut être le cas pour les centrales nucléaires à relativement court terme, ou déménager, cela bousculerait à nouveau la structure économique du territoire dans un sens bien différent et réinterrogerait en profondeur les racines d'un avenir productif.

Ces différentes pistes de réflexion sont approfondies dans le chapitre suivant en mettant la focale sur nos trois terrains d'étude, tous situés hors de grandes aires urbaines, pour lesquels, ce chapitre l'a souligné, les enjeux productifs sont plus prégnants (puisque moins concernés par les trajectoires de mutation quelles qu'elles soient).

Chapitre 6. Le renouvellement productif des territoires industriels : produire et innover hors des métropoles

Si beaucoup d'efforts en matière industrielle se focalisent sur les métropoles, qui seraient les nouveaux moteurs productifs nationaux, d'autres dénoncent cette obsession métropolitaine (Bouba-Olga & Grossetti, 2015). Les chapitres précédents ont démontré qu'une approche fonctionnaliste binaire ne tenait pas. Il n'y a pas d'un côté des territoires pour produire (métropoles) et de l'autre ceux pour vivre, consommer ou se récréer (Tallec, 2012). Mais force est de constater que les territoires industriels situés hors de grandes aires urbaines sont particulièrement concernés par les questionnements relatifs à leur avenir productif : certains parce qu'ils ont été puissamment fragilisés par le processus de désindustrialisation sans qu'une nouvelle voie de développement se dessine (bassins de vie en recomposition ex, tradi et néo-industriels), d'autres parce qu'ils restent très dépendants des dynamiques industrielles (bassins de vie en évolution tradi et néo-industriels).

L'état de l'art présenté dans le troisième chapitre démontre l'émergence, dans les années 1980, des travaux portant sur le rôle du territoire comme coordinateur des activités économiques et moteur des processus d'innovation. Ces travaux insistent sur la construction dans le temps long des ressources mobilisées par les dynamiques productives, en particulier via des processus d'accumulation de connaissances et de savoir-faire. C'est cette entrée qu'il nous semble nécessaire d'enrichir pour appréhender la capacité à produire et à innover, actuelle et future, des territoires industriels. Rappelons que l'innovation est essentielle dans une économie productive ancrée dans l'économie de la connaissance. S'il n'est pas utile de revenir sur la capacité des espaces non métropolitains à innover (Cordoba et al., 2014; Deraëve, 2014; Tallec, 2014), certaines particularités doivent être soulignées : « *Les bassins industriels historiques comme le nôtre, s'ils arrivent pas à se réinventer et à innover, ils vont être rapidement dépassés. Il faut absolument qu'on se place aussi au rythme de ces innovations au niveau mondial [...].* » [A1]

En prenant appui sur le troisième chapitre et les fondements territoriaux du développement économique, ce chapitre interroge les racines du possible renouvellement productif de ces territoires. Il se décline en cinq sections, chacune développant un levier d'action misant :

- Sur les ressources à mobiliser ;
- Sur les modes de gouvernance à mettre en œuvre ;
- Sur les enjeux de durabilité ;
- Sur les lieux à inventer ou ré-investir ;
- Sur les hommes et les femmes avec lesquels il faudra compter.

6.1. Combiner ressources endogènes et exogènes

Saisir la société contemporaine comme un ensemble de flux et de circulation (Vanier, 2015a) demande à inscrire les mécanismes d'innovation et de production dans la réalité mobile qui caractérise l'ensemble de l'économie productive (mobilités des facteurs de production, des biens et services). La trajectoire du bassin annonéen et, dans une moindre mesure, celle du Bocage Bressuirais, analysées dans le cinquième chapitre, ont montré le rôle qu'a pu jouer l'entremêlement de ressources endogènes et exogènes dans le maintien d'activités productives. C'est ce point que nous proposons d'approfondir ici, d'abord à la suite de Crevoisier & Jeannerat (2009) à propos des dynamiques de connaissances puis, en creusant les problématiques spécifiques de main d'œuvre et de capitaux.

6.1.1. Les dynamiques de connaissances

En raison du déploiement des technologies de l'information et de la communication, des faibles frais de transport, de l'expansion des activités immatérielles aussi bien dans la production que dans la consommation, les dynamiques de connaissances se complexifient dans le processus productif. Elles apparaissent « *désormais plus rapidement mobilisables et à plus longue distance* » (*Ibid.*, p.78). Or, dans la littérature sur les milieux innovateurs, et plus largement dans l'approche territoriale, le milieu (ou le territoire) mobilise principalement des connaissances cumulatives générées localement :

« *Schématiquement, dans les modèles territoriaux d'innovation traditionnels, l'apprentissage régional se fait de manière cumulative au fil des innovations. Les dynamiques de connaissances sont marquées par la flèche du temps (dépendance de sentier et irréversibilité) ainsi que par les interactions de proximité permettant les apprentissages riches et multifonctionnelles. Ces modèles reposent souvent sur un postulat de faible mobilité des facteurs de production (capital, connaissance et travail)* » (*Ibid.*, p.78).

Aydalot (1986b), cherchant les ressorts locaux de l'émergence de l'innovation, distingue trois trajectoires d'innovation : la polarisation à partir de la diffusion de la recherche, l'attractivité d'entreprises externes ou la rupture-filiation passant par un réemploi des savoirs-locaux [section 3.3.3]. Ces trajectoires d'innovation ignorent les dynamiques de connaissances multilocalisées tout comme la puissance des réseaux. Les travaux des chercheurs rattachés à l'école de la proximité, en focalisant leurs recherches sur les proximités non géographiques sont venus, depuis, pallier ce déficit en approfondissant le rôle de ces derniers dans les processus d'innovation (Bouba-Olga & Grossetti, 2010; Bouba-Olga & Zimmerman, 2004; Gilly & Torre, 2000; Pecqueur & Zimmermann, 2004; Rallet

& Torre, 2004). Les réseaux n'ont néanmoins pas pris totalement le dessus sur les territoires et c'est en cela que la perspective combinatoire introduite par Crevoisier et Jeannerat (2016 ; 2009) est extrêmement stimulante : elle n'oppose pas réseaux et territoires.

Dans notre société de flux, l'importance de la combinaison de compétences localisées en divers lieux s'accroît. Elle coexiste désormais aux côtés de l'accumulation et de la sédimentation des connaissances relatives au cycle de production et techniques, décrits par les modèles territoriaux d'innovation traditionnels. Les connaissances, quelle que soit la distance, étant rapidement mobilisables, pour les acteurs économiques, l'enjeu n'est « *plus seulement de cumuler des connaissances le long d'une trajectoire, mais de plus en plus de les articuler avec celles qui sont disponibles ailleurs* » (Crevoisier & Jeannerat, 2009, p.86). La co-localisation des partenaires ne peut être que temporaire (Torre & Tanguy, 2014) voire même disparaître. « *À ce titre, nous posons l'hypothèse que les lieux qui réussissent aujourd'hui sont ceux qui mobilisent l'ailleurs, qui interagissent et bougent avec l'ailleurs. Les dynamiques cumulatives de connaissance locales peuvent être un socle important à la compétitivité des régions mais l'enjeu est désormais de savoir composer avec les multiples connaissances présentes ailleurs. La spécification locale est le résultat de milieux multi-locaux qui se spécifient ensemble dans le contexte de la mondialisation.* » (Ibid., p.96).

Dans le cas d'un démarrage d'une nouvelle activité économique qui ne s'inscrit pas totalement dans la trajectoire territoriale, la combinaison de dynamiques de connaissances peut se révéler très précieuse. Pour créer et fabriquer un jean entièrement en France (excepté le coton), l'entreprise 1083, à Romans-sur-Isère, s'est appuyée sur une combinaison de savoirs et savoir-faire localisés partout en France pour monter en compétences sur sa propre production. Le gérant de 1083 nous l'explique : « *On croît beaucoup plus à une constellation d'ateliers qui travaillent les uns avec les autres. Encore faut-il être en capacité de faire cet échange-là et pour ça, nous on considère que le meilleur moyen d'être acteur de cette production, c'est de le faire aussi nous-mêmes. Donc en fait, on reconstitue un atelier, on est le seul atelier en France à faire tissage, coupe, confection et délavage de jean. Donc on connaît tous les savoir-faire liés au jean, on apprend progressivement, ça ne se fait pas du jour au lendemain.* » (R8).

Cet enjeu combinatoire, entre l'ici et l'ailleurs, cette capacité de mobilisation de compétences à distance, transparaît également clairement dans les pôles de compétitivité à propos desquels la littérature abonde (Darmon, 2004; Grandclément, 2012; Guillaume, 2008).

Nous pensons nécessaire d'insister sur une vision du territoire comme « *créateur de ressources productives dans une dynamique fondée sur la combinaison de logiques endogènes et exogènes de développement* » (Zimmermann, 2008, p.115). Pour les territoires industriels, situés hors des

grandes aires urbaines, qui ne bénéficient pas d'une concentration des facteurs de production, il s'agit de combiner efficacement ressources endogènes et exogènes. En d'autres termes, il ne s'agit pas de rechercher uniquement l'attractivité, pilier sur lequel repose souvent les politiques de redéveloppement des territoires fragiles, comme l'ont bien montré les travaux sur la création de ressources territoriales (Colletis & Pecqueur, 2005; Gumuchian & Pecqueur, 2007; Landel & Senil, 2009). Mais à l'inverse, il ne s'agit pas non plus de miser exclusivement sur l'endogène dans une société aussi fluide. La réflexion a été poussée par Crevoisier et Jeannerat à propos des dynamiques de connaissances. Nous proposons, par la suite, de l'élargir aux problématiques de main d'œuvre et de capitaux.

6.1.2. Une main d'œuvre qualifiée

Géographiquement, la répartition de la main d'œuvre, notamment la plus qualifiée, est largement inégale. Le processus de métropolisation va de pair avec l'accumulation du capital humain dans les plus grandes villes, renforçant leurs capacités d'innovation. A l'inverse, les territoires industriels hors grandes zones urbaines s'apparentent, souvent, à des terres ouvrières. Pour le Bocage Bressuirais, la faible qualification de la main d'œuvre s'est révélée être un atout dans les années 1990. Mais, nous l'avons soulevé à plusieurs reprises, les enjeux productifs contemporains appellent à une poursuite de la montée des qualifications [section 1.2.3]. Pour prendre l'exemple de la mécanique, comme l'explique le PDG de VTD à Romans : « *Les métiers de la mécanique aujourd'hui ce ne sont pas des métiers comme il y a 30 ans où on sortait noirs du bout des mains jusqu'au visage. Non aujourd'hui ce sont des métiers de haut niveau avec la nécessité d'avoir un bureau d'étude performant qui dessine des pièces, qui crée des outillages avec des programmeurs, avec des régleurs, avec des responsables qualité, avec tout ce qui est nécessaire aujourd'hui pour répondre aux exigences qualitatives que le marché attend de nous.* » (R11). La situation des territoires industriels, marquée par les réseaux d'interconnaissance, se rapproche de celle de territoires à faible densité dans lesquels, « *la proximité relationnelle, l'ancrage territorial des acteurs et l'identité forte de ces territoires, ainsi que les formes de solidarité particulières qui peuvent exister dans la faible densité, peuvent être sources de confiance entre acteurs et renforcent leur capacité d'action collective* » (Cordoba et al., 2014, p.44). En revanche, et c'est le cas pour nos trois cas d'étude, ils souffrent de la forte mobilité de la main d'œuvre la plus qualifiée (les jeunes qui font des études quittent le territoire et ne reviennent pas ou peu), certains parlant même de « *fuite des cerveaux* ». A l'opposé, ils retiennent les jeunes peu qualifiés qui ne répondent pas nécessairement aux besoins des entreprises.

Dans ces territoires situés loin des centres de formation, ou très spécialisés dans des formations spécifiques liées au développement industriel historique, outre le faible attrait général des métiers industriels, se pose la question de la montée en compétences de la population présente à laquelle les acteurs locaux tentent de trouver des réponses pérennes. Prenons trois exemples.

Dans le Bocage Bressuirais, la maison de l'emploi a d'abord testé une mutualisation des sessions de formation adressées aux DGS des collectivités territoriales. Etant donné l'intérêt manifesté par le club RH, elle a ensuite élargi le dispositif et propose désormais une action mutualisation de formations de base (1er secours, CACES...) : « *L'idée c'est de relocaliser les formations sur le territoire en organisant, enfin justement en créant des groupes entre entreprises qui permettent de compléter une formation. Une formation par exemple doit être faite par exemple avec 7 personnes. On trouve 7 personnes de plusieurs entreprises et ainsi la formation peut avoir lieu sur Bressuire plutôt que d'aller sur Niort, Poitiers, d'autres villes un peu plus éloignées, ce qui nécessite un peu plus de temps pour l'employé qui veut y aller.* » (B10). En plus de la formation des salariés, la tenue locale des sessions dynamise l'activité économique locale (location de salle, déjeuners...).

A Romans, la relance de l'activité de production de chaussures appelle un redéploiement des formations correspondantes : « *Les entreprises de la chaussure aujourd'hui, il y a eu cette crise de la chaussure au niveau romain, donc les personnes compétentes sont parties, retraite etc. les formations se sont arrêtées, soit elles ont perdu en qualité, soit elles sont moins nombreuses. Aujourd'hui qu'il y a des entreprises qui voudraient redémarrer un petit peu et qui seraient prêtes à recruter, sont freinées dans leur développement parce qu'il faut arriver à trouver des gens formés. Donc il faut les former, et quand on n'a pas les reins assez solides pour faire de la formation en interne, c'est un peu compliqué* » (R4). Avec un léger décalage temporel, à côté des formations dispensées par le lycée, et des formations organisées en interne par les entreprises de grande taille, l'AFPA a ainsi ré-ouvert en 2016 une formation continue pour la fabrication de chaussures.

Annonay se distingue des autres cas d'étude par l'existence de formations post-bac. Elles tendent, de plus, à se développer pour améliorer la possibilité d'acquérir des qualifications localement : « *Il n'y a pas encore de master. Il y a beaucoup de formations professionnalisantes, des licences professionnelles, des BTS évidemment. Il y a peut-être un projet de master qui se dessine, dans l'informatique justement, informatique et marketing, dans les nouvelles technologies un peu* » (A1). Mais l'objectif d'adéquation entre les besoins des entreprises et les personnes en demande d'emploi est, malgré tout, loin d'être atteint : « *Il faudrait arriver à mettre tous les acteurs de la formation et les entreprises pour bien identifier quels sont les besoins, pas les besoins de demain mais globalement quels sont les besoins de main d'œuvre qui ont vocation à donner du job sur le territoire*

pour essayer d'enclencher une dynamique de formation et de montée en qualification des gens en recherche d'emploi sur le territoire. » (A3).

Ces territoires, bien qu'ils ne concentrent pas de centres de formations diversifiés, peuvent accueillir des formations très spécifiques en fonction de leur trajectoire industrielle, qui disparaissent en même temps que l'emploi industriel sectoriel s'amenuise. Lorsque c'est le cas, comme à Romans, la relance des formations n'est pas facile, notamment en raison des financements publics à mobiliser, pouvant freiner le (re)démarrage de l'activité. Dans le cas d'un maintien de l'activité industrielle sur un temps long, l'enjeu se trouve dans l'accompagnement à la montée en compétences notamment via la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, conduite à l'échelle territoriale ainsi que dans l'anticipation des mutations économiques, ce qui n'est pas chose aisée : *« Anticiper les mutations économiques...est-ce qu'on est sûr ? Par exemple aujourd'hui on est sûr qu'il y a une filière qui fonctionne aujourd'hui, c'est l'aéronautique ou le numérique. L'objectif, c'est essayer de faire un diagnostic de la filière et de former des gens pour les faire travailler là où il y a des besoins en recrutement. Dans les faits, c'est pas si simple. » [B2].*

L'autre possibilité pour la montée en compétences dans ces territoires tient à l'attractivité d'une main d'œuvre déjà qualifiée. Nous rejoignons ici les problématiques d'attractivité résidentielle [section 2.3.1]. Ces territoires renvoient parfois l'image de fermeture sur l'extérieur comme c'est le cas du Bocage Bressuirais : *« Il faut des gens qui viennent d'ailleurs, qu'on accepte de faire venir. Il faut des gens qui soient rebrousses poils parce que quand on est en campagne, on est très Bocage ! » (B9).* Pourtant, outre les aménités offertes par le cadre de vie et le prix du foncier dont bénéficient les zones non métropolitaines, les acteurs de nos trois cas d'étude travaillent sur l'offre de services (animations, loisirs...) à destination des personnes qualifiées, notamment les cadres, et s'inscrivent, ce faisant, dans une logique résidentiale-productive. Valence Romans Agglo a ainsi lancé un pack accueil destiné aux nouveaux salariés qui regroupe des offres d'accompagnement *« sur le champ du logement, sur le champ de la petite enfance, sur le champ du tourisme, enfin vie associative et sur le champ de l'emploi du conjoint » (R4).*

Au-delà de la stricte question des qualifications, les nouveaux arrivants peuvent constituer des agitateurs d'idées en portant un regard novateur sur le territoire (Cordoba et al., 2014). A Annonay, par exemple, Arnaud Barbary témoigne *« en tant que nouvel arrivant, j'ai monté un petit Webzine, qui s'appelle Annonay Rhône Webzine. L'idée c'était de faire un petit guide de bienvenue pour les nouveaux arrivants et de donner une image un peu plus positive du territoire parce qu'il y avait une sorte de dépression locale qui faisait qu'on avait toujours un petit peu une vision passiste et négative du bassin. » (A9).* Cette initiative, via la rencontre avec une demi-douzaine de travailleurs

indépendants, a conduit à la création du réseau informel Digitales Solutions (prestation de services aux associations et aux entreprises), à l'origine de la proposition au Pôle entrepreneurial de Vidalon de création d'un espace de co-working.

Sans entrer dans une logique totale d'attractivité de talents ou de classe créative, la priorité restant de composer avec les compétences existantes et de valoriser les savoir-faire locaux, les acteurs des territoires industriels non métropolitains peuvent jouer un rôle pivot en assurant une combinaison de ressources endogènes et exogènes efficiente pour répondre au mieux aux besoins des entreprises : « *on voit qu'à un moment donné, ils ont un peu épuisé la main d'œuvre qualifiée, ou en capacité d'être qualifiée facilement sur le territoire et donc maintenant ils vont piocher et faire venir de la main d'œuvre de Lyon, de Saint-Etienne, de Valence.* » (A3). C'est ce même rôle pivot qui est primordial pour mobiliser les capitaux nécessaires à l'activité industrielle.

6.1.3. Capitaux et financements

Depuis la fin des années 1980, la financiarisation de l'industrie s'étend pendant que la mondialisation de la finance se poursuit [section 1.2.2]. La finance n'est désormais plus enchâssée dans les espaces de l'épargne et de l'investissement (Crevoisier et al., 2011). Une relation spatiale hiérarchique s'est installée entre la *global city*, constituée des principales places financières mondiales, et les autres régions, productrices et collectrices de l'épargne. Ces places concentrent les grands groupes cotés, dont les grandes banques et sociétés financières, captant ainsi l'essentiel des flux financiers (Theurillat, 2013, p.2). Cette déconnexion entre l'économie réelle et les lieux de l'industrie financière peut s'avérer pénalisante pour les territoires industriels non métropolitains. Voyons successivement les enjeux de captation de capitaux via les leviers de la finance classique et sociale puis de financements publics dans ces territoires.

La mondialisation de la finance induit à la fois un assèchement du crédit bancaire vers les PME régionales et un recentrage des stratégies des grandes entreprises sur les marchés financiers (*Ibid.*). Malgré tout, « *toutes les villes sont concernées, à des degrés certes divers, mais les firmes transnationales participent largement à faire entrer des villes spécifiques par leur taille, leur image, leurs fonctions, dans des réseaux d'envergure mondiale [...] toutes les villes peuvent constituer une opportunité d'investissement pour les firmes transnationales, chacune d'entre elles pouvant prétendre à capter une partie de ces investissements.* » (Finance, 2016, p.314-315). Nos trois terrains ne sont, effectivement, pas totalement en marge de l'économie financiarisée. Nombre des entreprises qui y sont localisées appartiennent à des groupes. La tendance allant en s'accroissant, à l'image du mouvement international, les relations firmes / territoire ne sont pas sans questionner. L'exposé de la trajectoire annonéenne a été l'occasion de présenter quelques cas, dont celui

emblématique de Canson. Selon le directeur du site, « *sans le groupe Fila, on serait resté dans les dimensions qu'on connaissait il y a encore un an* » (A7). Le rachat par Fila représente, selon lui, une véritable opportunité pour l'entreprise puisqu'en plus de l'apport en capitaux, il donne accès à un réseau commercial mondial qui conforte la production papetière historique. En revanche, à Romans, excepté Clergerie, la vente des grands noms de l'industrie, qui étaient les principaux employeurs du territoire, à des investisseurs attirés par la notoriété des marques mais peu soucieux du destin de la chaussure, et par-delà, du territoire romanais, a parachevé le délitement de l'organisation territoriale (Gros-Balthazard, 2018). L'attention portée à la production, aux savoir-faire et compétences, ainsi qu'aux investissements n'a plus été suffisante pour résister dans un contexte très concurrentiel. Ancrage et nomadisme dans les relations firmes / territoires ne s'excluent pas nécessairement (Colletis et al., 1997) mais la combinaison entre capitaux génériques très mobiles et tissu productif local ne conduit pas toujours, loin s'en faut, à un processus de spécification.

Outre ce lien aux firmes transnationales, des solutions, permettant de trouver les financements nécessaires au développement des entreprises, proviennent de la mobilisation d'une épargne moins distante, dans le cas de la relance d'une filière comme de créations d'activités industrielles nouvelles, à travers la finance solidaire et/ou participative.

La finance solidaire peut être définie comme « *un continuum d'activités d'accompagnement et de financement des personnes morales (très petites entreprises) et physiques en difficultés de trésorerie plus ou moins chronique, exclues des services bancaires et financiers de base* » (Taupin & Glemain, 2007, p.630). Depuis son émergence au début du XIX^{ème} siècle, elle évolue face aux mutations des enjeux socio-économiques. Afin de répondre aux difficultés d'insertion sur les marchés du travail et pallier les insuffisances des systèmes bancaires nationaux, elle prend depuis plusieurs décennies la forme du microcrédit, de clubs d'investisseurs solidaires (CIGALES) ou encore de sociétés financières solidaires (France Active, la NEF) et présente une forte dimension territoriale en ce qu'elle s'adapte aux spécificités territoriales (Cuénoud, 2017).

La finance participative (*crowdfunding*) apparaît plus récemment. Elle « *consiste pour un porteur de projet (quel que soit son statut : particulier, organisation marchande ou non marchande, etc.) à avoir recours aux services d'une plateforme de financement (généraliste ou spécialisée) afin de proposer un projet (finalisé ou non) auprès d'une communauté (large ou ciblée) de contributeurs qualifiés de soutiens (backers) en échange éventuellement de contreparties préalablement définies* » (Onnée & Renault, 2013, cité par Cuénoud, 2015, p.63). De plus, située à la croisée entre le développement de l'économie collaborative et l'usage massif des réseaux sociaux (Trassoudaine, 2016), elle répond au besoin grandissant de transparence et de compréhension chez les citoyens,

dans un contexte de montée de la défiance vis-à-vis de l'intermédiation opérée par les institutions financières classiques (notamment depuis la crise de 2008). Trois types de finance participative peuvent être distingués : les dons (avec ou sans contrepartie), les prêts et la prise de participation au capital. Si les plateformes de dons visent majoritairement le financement de projets culturels et solidaires portés par des associations ou des particuliers, les plateformes de prêts et de fonds propres promeuvent principalement des projets de développement d'entreprise (Cieply & Nadant, 2016). Toutes peuvent être perçues comme des palliatifs à la baisse des subventions publiques mais elles demeurent, pour les entreprises, marginales par rapport aux autres sources de financement (encours de crédits bancaires, investissement en fonds propres par capital-investisseurs) (*Ibid.*).

Prenant essentiellement la forme de sociétés anonymes, l'accompagnement à la création ou au développement des projets est quasi inexistant au sein de ces plateformes tout comme les liens réels entre porteurs de projets et financeurs (Cunéoud, 2017). De plus, alors que la finance participative est fréquemment présentée comme une alternative, Cieply et Nadant (2016) montrent qu'elle tend à s'intégrer au système financier classique par la réglementation, le parcours professionnel des fondateurs et dirigeants des plateformes ainsi que par les interactions croissantes entre intermédiaires financiers et plateformes de finance participative. Pour autant, en raison de l'effet de communauté de projet qui se constitue et procède à la sélection des projets, elle présente des atouts pour répondre aux contraintes auxquelles se heurtent actuellement les acteurs de la finance solidaire comme le montre le tableau 23 : diminution des encours financiers, orientation des fonds vers des actifs moins risqués, diminution des aides publiques, envie des citoyens.

Tableau 23 : Alternatives de la finance participative à la finance solidaire

Contraintes actuelles des acteurs de la finance solidaire	Solutions/alternatives de la finance participative	Risques potentiels à envisager	Actions à prévoir
Diminution des encours financiers alloués aux structures de financement solidaire (secteur financier traditionnel en crise)	Les plateformes de financement participatif permettent de drainer l'épargne des citoyens	Il n'est pas sûr que les citoyens orientent leur épargne vers les projets les plus pertinents au sens économique et sociétal	Les acteurs de la finance solidaire devront présélectionner les projets (Importance de l'accompagnement)
Orientation des fonds vers des actifs moins risqués (réglementations prudentielles), souvent au détriment du financement de l'économie locale	Les épargnants qui passent par les plateformes déterminent eux-mêmes le degré de risque qu'ils souhaitent prendre.		La dimension régionale de la plateforme peut permettre de créer des moments de rencontre (lien direct pour l'appréciation du risque)
Diminution des aides publiques aux acteurs de la finance solidaire (diminution du soutien aux missions d'intérêt général)	Les plateformes permettent d'effectuer des dons (monétaire, matériel, de compétences...) pour compenser la diminution des aides publiques.	Les dons sont de nature volatile, posant des problèmes de pérennité des actions envisagées.	Les acteurs de la finance solidaire doivent mutualiser leurs efforts pour diminuer les coûts et renforcer les spécificités de chacun (concurrence à exclure)
La crise financière de 2008 a questionné les citoyens quant au sens à donner à leur épargne	Les plateformes permettent de donner du sens et de la transparence vis-à-vis des projets proposés.	Une plateforme ne garantit pas la proximité géographique des projets (uniquement proximité virtuelle) et peut conduire à une ségrégation territoriale (rupture technologique)	Les acteurs de la finance solidaire doivent s'organiser pour créer du lien entre toutes les parties prenantes et garantir l'accessibilité à la plateforme sur tout le territoire.

Source : Cunéoud, 2017, p.43.

La finance solidaire présente, en retour, une dimension territoriale absente des plateformes de finance participative plutôt thématiques ainsi qu'un appui d'acteurs historiquement solidement ancrés. Aussi existe-t-il une réelle opportunité d'hybrider les deux (Cuénoud, 2017).

Plusieurs exemples recensés dans nos terrains signent les prémices de cette hybridation ou, tout au moins, démontrent le potentiel de leur complémentarité. En Nouvelle Aquitaine, Cuénoud (2015) analyse la création de la plateforme *jadopteunprojet.com* de finance participative régionale soutenue par la mobilisation des compétences des acteurs historiques de la finance solidaire. En Ardèche, l'expérience d'hybridation va moins loin : le service de développement économique départemental propose un portail territorial unique, reposant sur un travail de veille et partenarial pour recenser les projets ardéchois présents sur les différentes plateformes existantes de financement participatif. A Romans, il ne s'agit pas d'une hybridation mais les deux coexistent puisque les réseaux d'épargnants de proximité sont apparus comme des alternatives pour contrer les problèmes engendrés par la financiarisation de l'économie. Le développement de certains ateliers de production de chaussures ou textile a ainsi été, en partie, assuré par des plateformes de financement participatif : Milémil et 1083 (plateforme Ulule), Soulier Français (plateforme Raizers) (Perret & Gagnon, 2016). A côté, le groupe Archer, qui est un des principaux acteurs du renouveau, s'articule depuis 2007 autour deux principaux pôles : un pôle associatif et un pôle de sociétés. Ce dernier repose sur la SAS (société par action simplifiée) Groupe Archer qui compte plus de 300 salariés et est détenue par 112 actionnaires localisés à Romans ou à proximité : *« Ce sont des particuliers, dont certains sont des salariés d'Archer issus du milieu associatif, des chefs d'entreprise, des élus locaux, des associations et d'autres acteurs. Les prises de participation au capital vont de 300 € à 150 000 € pour le Comptoir de l'Innovation »* (Ibid., p.32). La SAS qui possède l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et suit les principes inspirés par les valeurs défendues par l'ESS a, en plus, bénéficié du soutien des acteurs de la finance solidaire⁷⁴. Autre exemple, au début des années 1990, alors que le déclin de la chaussure est bien engagé, l'entreprise Veyret Technique Découpes (VTD) se heurte au refus de financement des banques, comme l'explique son PDG *« lorsqu'on frappe à la porte des banquiers, qu'on leur dit qu'on est à 80 % sur une branche pourrie et qu'il faut qu'ils nous prêtent de l'argent pour redémarrer notre activité, la réponse ça a été tout simplement on n'a pas l'habitude de donner là où on a déjà donné. »* (R11). En 1993, 10 associés reprennent l'entreprise (30 collaborateurs) sous forme d'une SCOP. Avec le soutien des outils financiers du mouvement coopératif, elle réoriente progressivement son activité initialement presque entièrement tournée vers la chaussure et compte, désormais, 55 associés et 100

⁷⁴ La SAS Groupe Archer est lauréate en 2011 du grand prix de la finance solidaire co-organisé par *Le Monde* et *Finansol*.

collaborateurs. A Romans, ces circuits de financement alternatifs réduisent la distance entre investisseur et épargne, si ce n'est géographique (il est souvent difficile de connaître la localisation de l'épargne) au moins cognitive. Ils participent au redéveloppement industriel, après un déclin en partie causé par les excès de la financiarisation et confortent l'ancrage des nouvelles activités. Selon Christophe Chevalier, « *sans l'apport de ces actionnaires au capital, nous n'aurions [...] pas pu relancer l'activité chaussure. Nous avons répondu à une attente, à une désespérance du territoire, suite à la fermeture progressive de toutes les entreprises du secteur en vingt ans.* »⁷⁵.

La finance solidaire n'est pas nouvelle en soi mais peut se réinventer en se posant en complément ou en s'hybridant avec la finance participative. Cette combinaison permet de reconsidérer les opportunités offertes pour le financement du renouvellement productif, particulièrement dans un contexte d'émergence d'un modèle de développement résidentialement-productif qui pose l'hypothèse d'une reconnexion géographique entre consommation et fabrication (Talandier, 2016b).

Entre ces deux circuits de financement assez extrêmes, demeure la possibilité pour les territoires industriels non métropolitains de capter des financements externes, destinés en particulier au soutien de projets productifs liant plusieurs entreprises ou d'infrastructures novatrices. A Annonay, pour la réalisation du pôle entrepreneurial de Vidalon, qui réunit aujourd'hui pépinières d'entreprises, espace de co-working et hôtel d'entreprises, la communauté d'agglomération a bénéficié d'un financement européen provenant du FEDER, fond soutenant alors largement le développement des pépinières. A Romans, nous l'avons dit, le PTCE Pôle Sud a été lauréat de l'appel à projet lancé par l'Etat avec financement à la clé tout comme la démarche d'écologie industrielle et territoriale conduite par la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais a été lauréate de l'appel à projets lancé conjointement par l'ex Région Poitou-Charentes et l'ADEME (financement de 3 ans couvrant un poste d'animatrice et des moyens pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage). L'obtention de ces financements externes (départementaux, régionaux, nationaux et européens) permet aux territoires industriels de stimuler l'existant (comme l'EIT) ou de soutenir la relance d'activités productives (PTCE, Vidalon). Parce qu'elle repose sur la capacité des acteurs locaux à mobiliser les ressources nécessaires, en particulier en termes d'ingénierie de projet, et sur un appariement avec le tissu productif local, l'enjeu combinatoire est évident. Il est d'autant plus grand, dans un contexte de gestion de la pénurie de moyens publics marqué par « *une matrice des gains [...] particulièrement défavorable aux villes moyennes et aux territoires ruraux qui, dans un régime*

⁷⁵ <https://acteursdeleconomie.latribune.fr/evenements/2014-06-03/christophe-chevalier-le-territoire-a-coeur.html>

concurrentiel, disposent de ressources collectives limitées face aux grandes agglomérations. »
(Epstein, 2015, p.477).

Les dynamiques purement endogènes, au fondement du rôle du territoire dans la littérature sur développement territorial productif, se raréfient dans cette société de flux. Les territoires industriels non métropolitains, s'ils ne sont pas les mieux dotés en ce qui concerne les dynamiques de connaissance, de la main d'œuvre qualifiée ou des capitaux, peuvent néanmoins mobiliser leur capacité combinatoire à capter des ressources hors du territoire, le plus souvent génériques, en complément de ressources endogènes, potentiellement spécifiques. Sans tomber dans la totale injonction à la compétitivité et à l'attractivité, ces enjeux inscrivent les territoires dans une logique de compétition qui ne doit pas masquer leurs potentielles complémentarités. Ils ne peuvent, par ailleurs, être résumés à des raisonnements strictement productifs tant la logique résidentielle importe aujourd'hui (dans la captation d'actifs, dans les démarches de finance participative, etc.).

Outre les questions relatives aux ingrédients nécessaires à la cuisine territoriale à laquelle nous venons d'apporter quelques éléments, se posent celles en lien avec les nouvelles façons de cuisiner, que nous illustrons avec l'émergence des PTCE.

6.2. S'organiser face aux nouveaux enjeux productifs

Dans un contexte de restriction des dépenses publiques, avec un nombre et une diversité d'acteurs concernés par le développement économique territorial toujours plus important, les modes de gouvernance pouvant nourrir le renouvellement productif se transforment. En plus de la coordination entre acteurs, ces transformations touchent l'intermédiation territoriale, en amont de la gouvernance. Sujet d'étude encore peu investigué, l'intermédiation territoriale désigne « *une dynamique relationnelle et organisationnelle entre acteurs locaux, variable dans le temps et dans l'espace. Le territoire, fruit des interactions et des constructions sociales, jouant ici comme un véritable révélateur de leurs comportements, de leurs pratiques et des processus qui les animent* » (Nadou, 2013, p.10). A partir de l'exemple du PTCE Pôle Sud (Romans), nous montrons ici la façon dont les PTCE peuvent alimenter une réflexion globale quant au rôle du territoire dans le rebond productif, à travers plusieurs axes : localisation et objectifs, origines, actions, gouvernance et liens aux acteurs publics.

Les PTCE sont intrinsèquement marqués par un ancrage fort dans l'économie sociale et solidaire, et par-là même, par une réponse aux besoins socio-économiques identifiés localement. L'enclavement géographique est favorable à leur émergence (Podlewski, 2014). Cela se vérifie dans les territoires ruraux, dans les quartiers populaires urbains mais aussi, et cela retient

particulièrement notre attention, dans les territoires désindustrialisés (c'est le cas du PTCE Pôle Sud mais aussi du Pôle Sud Aquitaine, Culture et Coopération, Nord pas de Calais).

A Romans, le PTCE Pôle Sud est l'un des éléments essentiels de la relance de la production de chaussures. Il ne fait pas exception à l'inscription historique des PTCE, résultants souvent d'initiatives locales d'acteurs de l'ESS engagées depuis de nombreuses années (*Ibid.*). Il prend, en effet, ses racines dans la volonté du groupe Archer et de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) « *de fédérer des acteurs du bassin romanais pour conduire des actions de développement économique* » (Perret & Gagnon, 2016, p.31-32). Après la constitution d'un comité local de la CRESS, le déménagement du groupe Archer dans de nouveaux locaux signe le regroupement en un même lieu des acteurs locaux de l'ESS. Labellisé dans le cadre du premier appel à projet lancé par l'Etat et la Caisse des Dépôts, en 2013, il regroupe aujourd'hui plus de 25 organisations (entreprises de l'économie sociale et solidaire et représentants des réseaux, entreprises et groupements d'entreprises, collectivités territoriales et partenaires locaux emploi-formation et services aux salariés) qui ne se trouvent plus nécessairement sur le même site. Derrière la thématique principale, à savoir la promotion d'une activité industrielle locale, l'action du PTCE se décline en 4 axes majeurs :

- Centre de ressource à travers la mobilisation des organisations effectuant des missions de service public ;
- Rencontres et échanges entre acteurs formels et informels, promotion de nouveaux modèles de développement ;
- Animations économiques ;
- Actions économiques diverses allant de la reprise d'entreprise à la lutte contre la délocalisation.

Pour favoriser l'animation économique, le Pôle est à l'origine de deux associations de chefs d'entreprises : l'association Entreprise Romans Bourg de Péage (ERB) et l'association Romans Cuir. Cette dernière, qui rassemble une quinzaine d'ateliers de production (nouveaux acteurs de la filière et entreprises plus anciennes positionnées sur des niches), essentiellement des artisans, a pour objectif de renforcer la dynamique de coopération entre les entreprises appartenant au secteur du cuir et de la chaussure sur le bassin. Elle apparaît en cela comme le réel fédérateur de cet écosystème. En 2013, l'association est lauréate de l'appel à projets de soutien et de mise en valeur des produits de fabrication française lancé par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (Ministère du Redressement Productif), en proposant de développer un programme d'actions intitulé « *Accompagner le nouveau modèle économique des chausseurs romanais* ».

La production de chaussures qui renaît à Romans s'appuie sur des collections assez classiques et intemporelles, qui demandent, davantage que la chaussure de luxe, un maintien de prix abordables. La coopération est l'une des bases de leur compétitivité et de leur ancrage territorial. En effet, le PTCE tout comme l'association Romans Cuir favorisent les échanges directs d'informations ainsi que le partage de mêmes codes, règles et conventions. La coopération se traduit également par des actions concrètes, soutenues par les deux structures, déployées dans l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises, tant dans les processus de production que dans les canaux de distribution. Comme l'exprime Christophe Chevalier, « *nous faisons des approvisionnements groupés et surtout, nous abordons des clients qu'aucun de nous ne peut prendre seul du fait des volumes en jeu et des savoir-faire spécifiques que chacun développe* » (Chevalier, 2017, p.187). Ou encore, d'après le chargé de l'enseignement supérieur, de l'innovation et du tourisme de la communauté d'agglomération, « *dans le quotidien, c'est des coups de fil pour dire voilà j'ai 100 paires de chaussure à faire, j'ai pas le temps de faire les tiges, est-ce que tu peux me piquer des tiges etc. Ça fonctionne comme ça.* » (R1). Dans la lignée de la reprise de la ligne de production de Jourdan par Archer qui avait pointé la nécessité de trouver les ateliers complémentaires pour coproduire, les commandes, lorsque cela est nécessaire, continuent d'être réparties entre chacun des ateliers en fonction des compétences et des charges de travail respectives. Quant à la distribution, elle est aussi assurée en partie collectivement. A travers l'association Romans Cuir, les membres participent à des salons (tel que le Salon Made in France) au sein desquels ils peuvent promouvoir le label commun « *Véritable chaussure de Romans-sur-Isère* ». Ils mutualisent ainsi les coûts tout en construisant une vitrine commune.

Le PTCE Pôle Sud et l'association Romans Cuir repoussent, de fait, les limites de la coopération en matière productive. Malgré de fortes similitudes dans les pratiques de coordination, formelle ou non, les dynamiques territoriales engendrées par les PTCE ne sont pas celles découlant des systèmes productifs localisés ou des pôles de compétitivité. Nous dépassons, en effet, la logique de coopération qui prévalent dans ces derniers (coopération des firmes en termes de compétences mais concurrence sur les produits) : « *si les pôles de compétitivité exploitent le territoire comme une ressource pour devenir leader économique dans la compétition mondiale, dans le cadre d'un mode de production territorial technocratique/expert, les PTCE ont plutôt vocation à constituer une ressource pour le territoire et ses habitants, dans le cadre d'une logique coopérative et délibérative de développement. Les PTCE ne se limitent pas à développer les activités du pôle mais participent au dynamisme global du territoire* » (Matray & Poisat, 2014, p.2-3). Toutefois, pour le cas romanais, si la coopération semble très aboutie, son intensité peut être inhérente au fonctionnement des très petites entreprises (Clergerie ne participant pas à cette dynamique), celles-ci n'étant pas en capacité

de produire seules de grandes quantités. Plusieurs interlocuteurs évoquent ainsi, dans une logique de rentabilité, l'absence de réel choix de la part de ces TPE face à la coopération. Difficile dès lors de savoir si cette coopération constitue un nouveau modèle d'organisation territoriale en développement ou si l'accroissement de la taille des ateliers signera la fin des échanges au sein des deux structures. Reste qu'une coopération en matière de production et de distribution peut être une première étape dans l'optique d'une relance de filière.

Les PTCE appellent également à reconsidérer la place de l'action publique dans le développement économique territorial. A première vue, ils s'inscrivent dans une logique de pilotage à distance de l'Etat puisque sont issus d'une démarche d'appel à projets. Pourtant, les premiers PTCE sont mis en place avec soutien des collectivités locales sans financement national, plutôt dans une logique bottom-up. L'appel à projets n'arrive que dans un second temps (*Ibid.*). Les soutiens et implications des collectivités territoriales divergent (Podlewski, 2014) mais elles interviennent principalement à deux niveaux (Cornu, 2014) : lors de l'émergence des PTCE (aide au diagnostic des besoins et à la constitution de réseaux d'acteurs) puis dans l'accompagnement au démarrage de projets (infrastructures, mobilisation de ressources financières et d'ingénierie). Notons que les PTCE sont principalement situés à une échelle infra-départementale (Bernon, 2017) laissant la possibilité à tous les échelons des collectivités territoriales d'intervenir.

A Romans, il semble que les acteurs de l'ESS, à l'initiative du groupe Archer aient pris le relai, face à l'incapacité des pouvoirs publics à sauver la filière. Le PTCE et l'association Romans Cuir assurent quasi-entièrement la gouvernance territoriale de la filière entendue comme « *le processus institutionnel-organisationnel de construction d'une mise en compatibilité de différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches* » (Gilly et Wallet, 2001). Cette gouvernance est ici de nature privée mais collective puisque les deux acteurs clés sont des institutions formelles regroupant principalement des opérateurs privés (le PTCE inclue des acteurs publics) et impulsant une coordination de leurs stratégies. Aussi, soulignons que, comme souvent dans les PTCE (Podlewski, 2014), un leader charismatique tire la dynamique collective (ici Christophe Chevalier). Les acteurs publics s'ils sont partenaires de la démarche (tènement cédé au groupe Archer en 2007 et financements) n'en sont pas les initiateurs ni les principaux moteurs.

Le cas du PTCE Pôle Sud, en matière de relance productive, est assez exemplaire puisque d'après le labo de l'ESS « *les PTCE permettent notamment de recréer des filières, des emplois et de revitaliser des territoires sinistrés socialement et économiquement. Cette innovation tient à des formes de coopération économiques initiées par des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui, par leurs finalités sociales et environnementales, par leurs formes de gouvernance et leur ancrage*

territorial, contribuent à faire prévaloir coopération et mutualisation entre acteurs »⁷⁶. Ces PTCE interrogent l'intermédiation territoriale à deux niveaux. D'une part, les liens entre PTCE et collectivités territoriales démontrent le positionnement difficile de ces dernières et réinterroge, en ce sens, leur place dans l'animation du développement économique : entre une posture dominante, en cherchant à piloter la dynamique collective ou à instrumentaliser les acteurs et une posture mineure de simple financeur (Cornu, 2014). D'autre part, le PTCE Pôle Sud, par la promotion d'actions collectives et d'une logique de coopération approfondie, semble proposer une alternative au développement économique traditionnel et engager en partie le territoire dans une transition socio-écologique. Ce n'est pas un hasard puisque Matray et Poisat notent que « *les PTCE sont nés de l'ambition d'inventer un développement local participatif, de la volonté de créer un nouveau mode de gouvernance territoriale solidaire, source d'externalités positives, notamment en terme d'activités et d'emploi ; mode dans lequel la société civile jouerait un rôle central.* » (Matray & Poisat, 2015, p.2). Ils tempèrent néanmoins : « *au regard de leur évolution concrète, on peut se demander si les PTCE ne tendent pas à être instrumentalisés, institutionnalisés, en s'intégrant aux stratégies publiques territoriales, en s'associant à des entreprises marchandes et/ou capitalistes, en adoptant des outils managériaux « classiques », et en devenant un instrument de développement essentiellement économique* » (Ibid., p.2) aux dépens des potentialités d'alternatives qu'ils recèlent.

Aucun PTCE n'est relevé au sein de nos deux autres cas d'étude. Ils sont tous deux, en revanche, concernés par la mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale : le bassin annonéen est couvert par la démarche de Rhône-Médian mais se situe plutôt dans sa périphérie⁷⁷, celui du Bocage Bressuirais par la démarche nommée Recto-Verso. Ces démarches renouvellent les fondements des relations qui peuvent se nouer entre entreprises en posant l'enjeu de durabilité comme central.

6.3. Viser la durabilité des processus de production

Dans le contexte de crise écologique que nous connaissons, l'industrie se trouve au cœur des enjeux de durabilité [section 1.3.3]. Dans l'ensemble de nos cas d'étude, nous recensons de nombreuses entreprises s'engageant dans cette direction que ce soit à travers leurs processus de production et/ou dans leurs produits finaux. Si les adaptations individuelles engagées par les entreprises et les problématiques purement sectorielles qu'elles rencontrent ne sont pas au cœur du propos de cette thèse, les relations qu'elles peuvent tisser le sont pleinement. Nous passons donc

⁷⁶ Site du labo de l'ESS - <http://www.lalabo-ess.org/> [consulté le 29 août 2018].

⁷⁷ Pour une analyse approfondie de cette démarche, voir Herbelin, 2018.

rapidement sur le premier point avec le cas de la chaussure romanaise avant d'étudier les démarches d'écologie industrielle et territoriale.

A Romans, la promotion de produits « *Made in France* » et l'intégration de plus de durabilité dans les produits proposés participent d'une différenciation qualitative de la nouvelle offre de chaussures. Prenons l'exemple récent des sneak-up, chaussures éco-conçues et commercialisées grâce à une campagne de financement participatif. Elles sont fabriquées à Romans à partir de caoutchouc recyclé et de fins de série de tissus et de cuirs de l'industrie française. La reterritorialisation à l'œuvre suit des motifs socio-économiques et environnementaux révélant une prise de conscience d'une mondialisation ayant, dans ce secteur, atteint son paroxysme et traduisant l'inscription dans un mouvement de transition économique, sociale et environnementale.

Nous l'avons dit dans la première partie de ce manuscrit [section 3.2.2], la prégnance des enjeux de durabilité auxquels font face nos sociétés industrielles fonde la légitimité de l'écologie industrielle et territoriale qui peut se définir comme « *un processus de construction d'un « territoire productif » et d'un mode de coordination entre acteurs, en vue de renforcer la soutenabilité des procès de production* » (Beurain & Brulot, 2011, p.337). Contrairement aux PTCE, ce n'est pas tant la gouvernance de ces démarches qui retient notre attention que l'objet des relations qui se tissent entre entreprises, à savoir les flux de matières et d'énergie.

Le projet d'écologie industrielle et territoriale défendu par la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais est lauréat, en 2015 (au côté de trois autres projets), parmi 13 dossiers de candidature, de l'appel à projet lancé par le tandem Région Poitou-Charentes / ADEME donnant lieu à un financement sur trois ans. Suite à l'appel à projet, la première phase de la démarche consiste en un diagnostic des entreprises en présence visant l'identification de leurs besoins et de leurs flux de matières et d'énergie principaux. Selon la responsable de la démarche, ce diagnostic ambitionne de « *leur apporter de l'information pour qu'elles puissent mieux valoriser leurs déchets, mieux recycler pour que les ressources qui avant finissaient soit à l'enfouissement soit à l'incinération retournent dans la boucle sur le territoire. Si on réussit pas au moins bien collecter, bien valoriser ou sinon trouver un exutoire sur le territoire soit par une entreprise soit par une association soit par des formations qui ont besoin de matériel. Je pense par exemple à des chutes de bois qui plutôt que d'être mises en déchetterie pourraient servir dans des ateliers pour des formations professionnelles.* » (B10)

L'objectif initial établi à la rencontre de 40 entreprises est rapidement dépassé. Après avoir pris appui sur le club d'entreprises, sur le réseau du service de développement économique et sur la liste des entreprises engagées dans d'autres démarches durables, ce sont, dans un second temps, les entreprises elles-mêmes qui s'intéressent à la démarche (aujourd'hui plus de cent ont été

rencontrées). Alors que les PME étaient les principales cibles de la démarche, les plus grosses entreprises s'y joignent également, à travers leurs responsables QSE (Qualité Santé Environnement). Ces rencontres élargissent le spectre des problématiques pouvant être traitées dans le cadre d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale au sens strict : *« Il y a énormément de points sur lesquels il y a des pans de ressemblance et parfois il y a de la complémentarité. L'idée pour nous c'est de travailler avec elle pour déjà mieux connaître leurs besoins et c'est travailler sur des actions où à la fois elles peuvent gagner en termes d'économie »* (B10). A côté de la circularité des flux ou de l'économie circulaire qui mettent en jeu leur complémentarité, les entreprises du Bocage Bressuirais partagent des besoins similaires, pouvant appeler une réponse collective, même lorsqu'elles n'appartiennent pas au même secteur d'activité : les besoins des salariés, les achats en fourniture, la mobilité, les transports de marchandises, les prestations de services... C'est d'ailleurs la mise en place de la première action menée, à savoir le groupement d'achat pour l'électricité, qui rallie de nombreuses entreprises à la démarche.

Si la question de l'échelle et du territoire importe, car la proximité géographique a une incidence sur les coûts d'échange, c'est par-dessus tout la motivation des entreprises qui prédomine. De fait, au début limitée aux zones d'activité de Bressuire, la zone d'étude s'agrandit. Il faut donc constater par rapport au projet initial un élargissement des problématiques traitées, des entreprises concernées ainsi que du périmètre géographique. Finalement, il importe fortement *« que les entreprises se connaissent entre elles. Ça permet de les fédérer ensemble, de faciliter la connaissance entre elles. Elles se sentent moins isolées au niveau du territoire. Ça monte aussi l'attractivité du territoire, qu'elles bougent, qu'elles mettent en place des actions collectives. »* (B10). L'économie circulaire demeure tout de même au cœur de la démarche. Pour les entreprises intéressées par l'action relative aux déchets, une phase de mesure a été lancée en 2018 afin d'estimer les volumes exacts dans l'optique d'organiser une collecte mutualisée du carton, du plastique, des palettes, du métal, du polystyrène et du papier.

Impulsée par une double initiative publique, à la fois à travers les financements et le portage du projet, la démarche, pour être pérenne demande à voir s'opérer une substitution progressive un financement des entreprises au financement public qui s'étale sur une durée de 3 ans. Pour cela, les entreprises doivent percevoir l'intérêt de la démarche, d'un point de vue économique, mais pas seulement : *« globalement on en trouve de moins en moins d'entreprises qui en ont rien à faire de l'environnement. Le fait d'être dans un territoire semi agricole où on vit proche de la nature, on le voit l'impact de l'implantation d'entreprises ou les pollutions. »* (B10). Cette démarche s'inscrit totalement dans les attentes et bénéfices espérés en général lorsqu'une démarche d'écologie industrielle et territoriale est lancée [tableau 24].

Tableau 24 : Avantages d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale

Pour les entreprises	Pour les collectivités
<ul style="list-style-type: none"> - Économies d'échelle (achats groupés, collecte de déchets mutualisée...); - Réduction des coûts de transport et de traitement des déchets; - Nouvelles sources de revenus (vente de sous-produits); - Compétitivité et innovation; - Amélioration de l'image de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des impacts environnementaux et de la consommation de ressources naturelles; - Création d'activités, de filières et de services; - Renforcement de l'ancrage territorial avec une valorisation des ressources locales; - Développement de l'attractivité du territoire (offre de services / complémentarités); - Création et consolidation d'emplois locaux.

Source : site internet de l'association OREE [consulté le 2 juillet 2018].

Pour les collectivités, les intérêts sont assez larges allant d'une consolidation du tissu existant à son développement, en parallèle d'une réduction des impacts environnementaux. C'est sans doute cette palette d'intérêts qui fait qu'elles sont, la plupart du temps, à l'origine des démarches pour les plus locales et à la source du financement pour les régionales.

L'EIT va au-delà des échanges portant sur des codes et règles ou encore sur des compétences. Elle va également plus loin qu'un partenariat pour la production comme c'est le cas du PTCE romanais. Elle propose de prendre en compte la matérialité des flux qui irriguent les processus de production. Ces derniers devant nécessairement tendre vers plus de durabilité, il semble que les acteurs locaux aient un véritable rôle d'amorce à jouer dans les territoires où l'industrie pèse encore un poids important, qu'il se manifeste par le nombre d'emplois ou, plus encore, par les flux générés. En accroissant les liens entre entreprises, ces démarches semblent pouvoir participer à leur ancrage et ainsi au maintien de l'industrie dans les territoires encore industriels.

Alors que les logiques de localisation des entreprises se sont progressivement déliées de l'enjeu d'accès aux matières premières (Mérenne-Schoumaker, 2011), cette matérialité ne peut que difficilement aujourd'hui être ignorée face aux enjeux de durabilité. L'approche territoriale, qui s'est démarquée, à raison, de la stricte optimisation des facteurs de localisation pour fonder l'importance du territoire, défini comme construit social, se doit de réintroduire cette dimension tangible de la production. La question des lieux de production, elle aussi très tangible, est également au cœur des enjeux de renouvellement productif des territoires industriels.

6.4. Réinvestir des lieux emblématiques : l'unicité des lieux

Au fil du processus de désindustrialisation, le bâti délaissé n'a cessé de croître dans les territoires industriels : de l'usine en brique au hangar métallique. Comme explicité dans les rapports Lacaze (1986) et Grosdidier (1996), la multiplication des friches industrielles, dans un contexte de croyance en l'avènement d'une société post-industrielle, n'incite pas à une reconversion dédiée à des activités

productives [section 2.3.2]. Souvent patrimonialisées, les friches ont pu faire l'objet de reconversions intégrales (musées) ou indirectes c'est-à-dire englobées dans des opérations plus vastes à finalités commerciales, administratives, culturelles, résidentielles... Mais ces friches qui se multiplient peuvent être perçues comme une occasion d'assurer la continuité productive du territoire et de concrétiser celle-ci par une unicité des lieux, à haute valeur symbolique. Si les besoins en infrastructures et fonciers évoluent alors que mute l'industrie, rendant difficile l'adéquation avec l'offre de bâtiments existants, nous pensons qu'il existe des solutions productives tant ces friches sont variées de par leur taille, leur caractéristiques architecturales (parfois plus notables que d'autres) ou encore leur localisation. Il est, en outre, aujourd'hui possible de concevoir ces nouveaux lieux industriels différemment dans le sillon de l'essor des tiers-lieux [section 3.2.1]. Plusieurs exemples rencontrés au fil de nos recherches de terrains alimentent notre réflexion et permettent de dégager des axes structurants pour penser la valorisation de l'utilité productive des friches :

- Le réinvestissement des locaux d'Heuliez à Cerizay ;
- La reconversion diversifiée des friches le long de la Deûme à Annonay ;
- La reprise de l'usine Charles Jourdan par 1083 à Romans ;

A la fin des années 2000, au sein du Bocage Bressuirais, la fermeture du pilier économique local, Heuliez, se concrétise par l'abandon d'une zone de 40 hectares comprenant environ 100 000 mètres carrés de bâti. Ce bâti relativement récent par rapport à la manufacture royale de Canson (Annonay) et dans une moindre mesure par rapport aux locaux de Charles Jourdan (Romans), prend la forme d'un immense hangar métallique sans âme particulière ni traits architecturaux exceptionnels [figure 38]. Ces caractéristiques rendent difficilement concevable une patrimonialisation et offrent peu d'issues : s'il n'est pas détruit, il doit accueillir de nouvelles activités productives.

Figure 38 : Anciens locaux d'Heuliez à Cerizay



Source : site du journal *Courrier de l'ouest* [consulté le 29/06/2018].

En l'absence d'outil juridique aidant à la revitalisation (puisque liquidation judiciaire), suite à la fermeture est mis en place un comité de pilotage associant l'Etat, les collectivités territoriales, le député et les chambres consulaires pour envisager l'avenir du site : faut-il le scinder ? Faut-il chercher un sous-traitant automobile prenant la suite d'Heuliez ou viser le développement d'entreprises locales ? En 2013, une société d'économie mixte est créée (capitaux provenant majoritairement de la Région), la Fabrique Régionale du Bocage, pour gérer le site et l'ensemble du matériel de production présent ainsi que pour assurer la relance des activités. Une filiale est créée dans la foulée, Cartol, proche des activités d'Heuliez, spécialisée dans l'assemblage de sous-ensembles ou d'ensembles en tôlerie destinés à différents secteurs (défense, aéronautique, automobile...). Le site accueille en parallèle différentes entreprises : Ouest Emboutissage (fabrication de pièces embouties pour différents secteurs), Noun'Electrique (petites voitures électriques), HAS (filiale d'Eurocopter, production de pièces détachées pour hélicoptères). L'investissement initial engagé par la SEM pour concourir à la préservation du site, des outils de production et de dizaines d'emplois est conséquent. Elle se retire néanmoins peu à peu puisque sont cédés progressivement les locaux et que Cartol est repris en 2017 par 6 de ses salariés.

Les exemples pris au sein des deux autres cas d'étude s'inscrivent dans des lieux plus emblématiques et présentent des caractéristiques davantage hybrides, caractéristiques permises par les nouveaux enjeux productifs (notamment numériques).

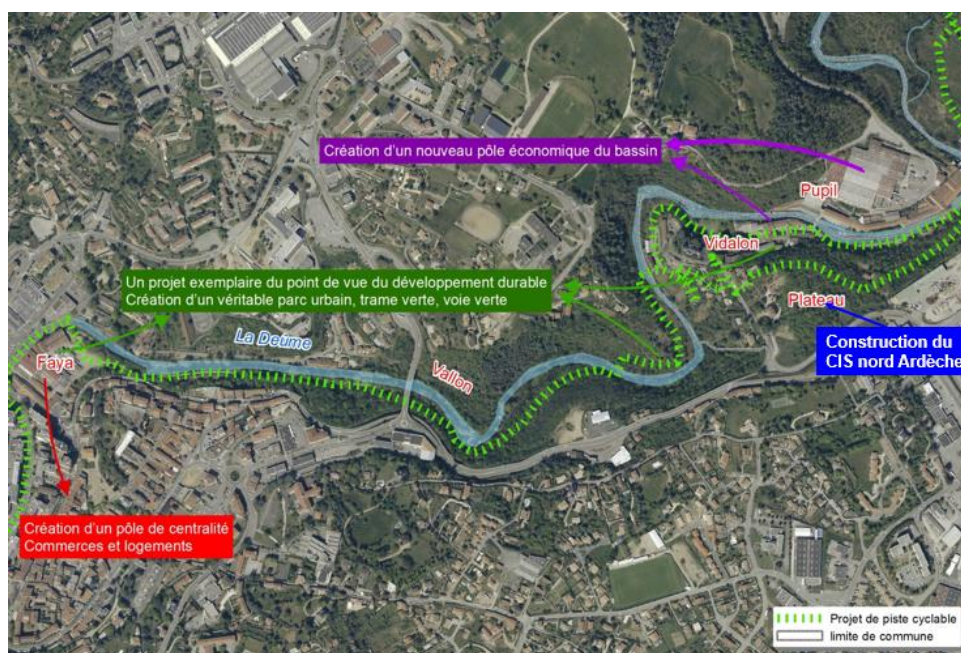
L'industrie du bassin annonéen s'est historiquement développée, nous l'avons dit, le long de deux rivières propices à la production de papier et de textile. Les mégisseries étaient très présentes le long de la Cance alors que l'histoire de l'entreprise Canson a marqué les bords de la Deûme, notamment à Annonay et Davézieux. Les friches issues de cette longue histoire industrielle n'ont pas la même destinée et la reconversion récente de différents sites Canson retient notre attention.

La fermeture progressive de nombreux sites Canson s'est traduite par l'abandon de bâtis variés. Le site de Vidalon, siège de la Manufacture Royale, constituait le cœur du système industriel paternaliste (usine, cités ouvrières, église, commerces...), les sites de Pupil et Faya, correspondant à un bâti plus récent, moins remarquable. La reconversion, opérée en plusieurs étapes, est aujourd'hui presque achevée et s'inscrit dans un projet global multidimensionnel, incluant une partie productive [carte 32]. La rivière, colonne vertébrale du projet, sera bordée d'ici peu par la ViaFluvia reliant les différents sites en privilégiant les modes de transports doux.

Certains sites de Canson ont fait l'objet d'un traitement assez classique. C'est le cas d'une partie du site de Vidalon. La maison natale des frères Montgolfier, reconvertie intégralement, accueille depuis plusieurs décennies le Musée Canson dédié à l'histoire du site, aux frères Montgolfier et à

l'entreprise Canson. Plus en aval, à proximité immédiate du centre-ville, une usine Canson construite en 1634, est déconstruite et le site dépollué pour laisser place à un pôle de centralité comprenant commerces et logements.

Carte 32 : Projets de reconversion tout au long de la Deûme (Annonay / Davézieux)



Source : Site internet d'Annonay Rhône Agglo [consulté le 28 août 2018].

Mais d'autres sites sont marqués par des projets plus ambitieux, à visée productive, largement soutenus à la fois par EPORA (Établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes) et par la communauté d'agglomération. Plus en amont, sur le site Pupill dans d'anciens locaux de Canson, les deux structures ont facilité l'installation de MP Hygiène en assurant son achat et les travaux de réhabilitation nécessaires puis en le mettant à disposition via un contrat de location-vente (s'étalant jusqu'en 2023). Cette installation qui signe un retour vers l'histoire du papier constitue une vraie opportunité pour le bassin. Par ailleurs, une partie du site de Vidalon a été reconvertie en un pôle entrepreneurial [figure 39]. 2000 mètres carrés ont déjà été réhabilités sur les 3000 prévus. La réhabilitation, incluant des travaux de désamiantage ainsi que de mise aux normes et conformité des réseaux électriques et d'assainissement a été prise en charge par des fonds publics pluriels (EPORA, Communauté d'Agglomération, Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes via le CDDRA Ardèche verte et le GPRA Rhône-Médian, Conseil Départemental ardéchois, Europe via le FEDER). L'objectif initial d'ouverture d'un espace de télétravail a progressivement évolué. Les locaux ont été aménagés au fur et à mesure veillant à adapter l'offre à la demande. Ce pôle accueille désormais une pépinière d'entreprises destinée aux créateurs et entrepreneurs du bassin (premier pépin accueilli en 2013), un hôtel d'entreprises, un espace de co-working (maîtrises d'œuvre, architectes, communication...).

Des permanences sont assurées par les partenaires de la création d'entreprises (les chambres consulaires, les coopératives d'activité, la CPME...), des services communs sont proposés (accueil, salles de réunion, espace détente, reprographie, visioconférence...), des sessions de formation sont organisées, des rendez-vous de l'entrepreneuriat sont planifiés. En plus de la réhabilitation, la communauté d'agglomération prend en charge l'animation de ce pôle à haute valeur symbolique :

« On entre dans ce lieu, il y a une âme, une histoire, il y a quelque chose. C'est assez porteur et prenant comme atmosphère et puis il y a beaucoup, beaucoup de personnes qui ont travaillé sur place et qui sont revenus, ou qui ont des parents ou des grands parents qui ont travaillé chez Canson puisqu'évidemment ça employait, ça drainait beaucoup de personnes. » (A6)

Figure 39 : Pôle entrepreneurial de Vidalon



Source : Site du réseau des pépinières et incubateurs Auvergne-Rhône-Alpes [consulté le 4 Juillet 2018]

Le pôle accueille en permanence une quinzaine d'entreprises (6 au sein de la pépinière, le reste au sein de l'hôtel) ce qui représente, en ajoutant les travailleurs indépendants ou télétravailleurs, plus de 100 personnes. Le travail d'animation mené et l'existence de ce lieu commun ont révélé de potentielles complémentarités ou similarités entre des entrepreneurs du territoire. Se sont créés des réseaux tels que Digitales Solutions déjà évoqué (entrepreneurs du numérique) et Les Audacieuses, un réseau de femmes entrepreneuses (échanges informels sur des problématiques communes). En plus d'être un incubateur, ce lieu se présente comme un catalyseur des initiatives entrepreneuriales locales. Il démontre également, par l'offre numérique, la non-exclusion du bassin par rapport aux dynamiques digitales.

Pour ce bassin annonéen dont les contraintes foncières sont souvent évoquées par les acteurs locaux comme un potentiel frein au développement économique, les reconversions à vocation productive de certains sites Canson participent à assurer, physiquement, la continuité de l'histoire industrielle locale. Cela est permis par une véritable impulsion de la part de la communauté

d'agglomération, de lourds investissements publics mais également par l'opportunité offerte par l'installation de MP Hygiène. Mais de telles actions ne sont pas toujours possibles comme en atteste l'absence de projet de reconversion pour les anciennes mégisseries se trouvant dans le quartier central de Cance à Annonay.

Dans le bassin romanais, c'est le rachat récent de la friche de l'entreprise Charles Jourdan par l'entreprise 1083 et son projet qui irrigue notre réflexion globale en mettant en lumière la possible hybridité des nouveaux lieux de l'industrie.

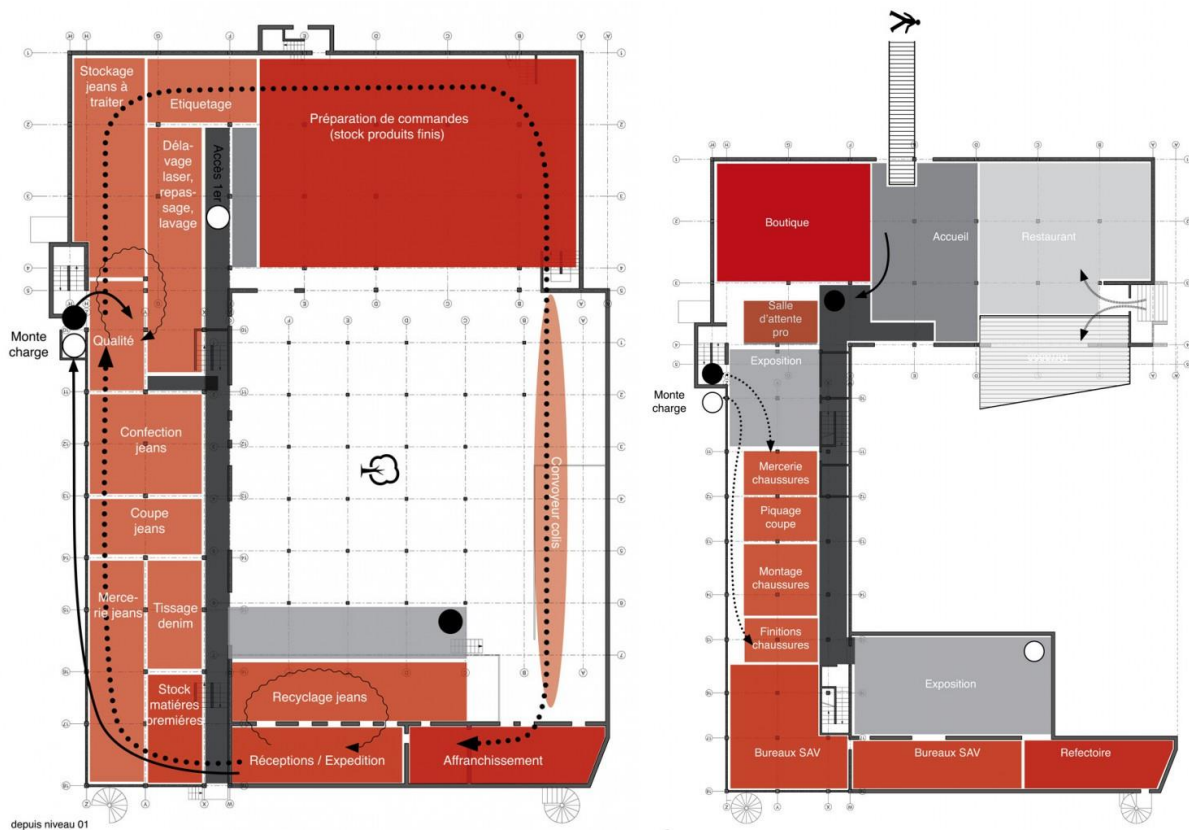
La fermeture de l'entreprise Jourdan se matérialise en 2007 par l'abandon d'un tènement à proximité directe du centre-ville de Romans. Pour ce tènement, propriété de la communauté d'agglomération depuis son rachat en 2005 (rachat effectué pour assurer un apport de trésorerie à l'entreprise alors en difficulté), est lancé un appel à projet en 2016. Parmi les principaux dossiers en concurrence, se trouvent un projet de maison de retraite et le projet soutenu par la jeune entreprise 1083 (qui prend en charge les coûts de dépollution et évite la déconstruction). Le fait que le choix de la communauté d'agglomération se porte sur ce dernier, face à un projet présentant d'importantes garanties financières, est lourd de symboles pour le territoire et sa dynamique économique : *« c'est vrai que d'un point de vue symbolique, savoir que ce lieu est potentiellement un lieu en développement avec une partie développement je dirai industriel ou artisanal, parce qu'on est pas à un stade, à une échelle industrielle. C'est énorme pour le territoire. Alors que ça aurait pu devenir une maison de retraite, symboliquement c'est très fort. »* (R6). Consciente de l'image véhiculée par le lieu, l'objectif affiché par l'équipe de 1083 est de faire vivre le patrimoine industriel en inscrivant sa réhabilitation dans une certaine continuité historique, en particulier grâce à la conservation des anciens ateliers. Sans modifier en profondeur l'identité et l'âme du lieu, ni du territoire, il invite à la faire évoluer. Dans le dossier de réponse à l'appel à projet, il est ainsi écrit :

« L'usine Charles Jourdan est un symbole emblématique de l'activité industrielle régionale. Il participe fortement à l'identité culturelle de la ville de Romans. Conserver et mettre en valeur ses volumes bâtis constitue le fil conducteur de notre intervention. Pour autant, intervenir avec respect sur un bâtiment existant ne suppose pas forcément de le conserver tel qu'il est dans son intégralité, ce qui reviendrait à le transformer en pièce de musée. Notre démarche, partagée par l'ensemble des acteurs, réside dans la volonté d'utiliser le bâtiment existant pour ses qualités intrinsèques et d'exploiter au mieux les possibilités qu'offre son architecture aux concepteurs, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de 1083 ».

Outre cette concurrence pour ce lieu emblématique de l'histoire industrielle de la chaussure romaine, c'est le projet hybride pensé par 1083 qui renouvelle le regard que l'on peut porter sur les friches industrielles.

Ce projet de réaménagement constitue une réelle opportunité tant pour 1083 que pour le territoire « nous avons par contre la conviction que cet appel à projets est l'occasion unique d'ancrer physiquement le développement de 1083 sur l'histoire industrielle de Romans, et de développer l'attractivité du territoire pour revitaliser le centre ancien. ». A un aménagement répondant aux besoins d'une entreprise classique, c'est-à-dire ateliers, bureaux et espace logistique, se greffe un volet commercial et touristique [figure 40].

Figure 40 : Plans prévisionnels du réaménagement de l'usine Jourdan par 1083 (Rez-de-chaussée et premier-étage)



Source : Site de 1083 [consulté le 3 Juillet 2018].

Il est prévu que le bâtiment, y compris les ateliers, soient ouverts au publics. Autour d'un travail scénographique faisant la pédagogie des différents métiers de l'entreprise, les visiteurs pourront découvrir les savoir-faire : la fabrication de chaussures et celle des jeans (tissage, confection, contrôle qualité, délavage). A la fin de la visite, seront proposés un espace commercial et un restaurant (menus préparés avec ingrédients provenant de moins de 183 kilomètres). L'équipe de

1083 réfléchit également à un fonctionnement du lieu s'apparentant à celui d'un espace de co-working en mettant à disposition d'entrepreneurs les outils de production.

En sus de sa valeur hautement symbolique pour le maintien de l'identité territoriale romanaise, ce projet hybride, s'il n'est pas encore réalisé, propose une vision novatrice de la façon dont les ateliers de production peuvent s'inscrire dans les territoires. A la frontière entre un stade de production artisanal et un stade de production industriel, il témoigne de la possible renaissance de la production concrète au cœur de la ville. Un tel réinvestissement des centres n'est certainement pas possible pour tous les types de production ni pour l'ensemble des secteurs industriels, en particulier ceux relatifs aux biens d'équipement. Mais c'est justement parce qu'il s'agit des biens de consommation qu'une telle action est pertinente pour au moins deux raisons. D'une part, ce sont les industries de biens de consommation, intensives en main d'œuvre, qui ont été particulièrement exposés à la concurrence internationale et donc qui se sont révélées être très vulnérables au processus de désindustrialisation. D'autre part, ce réaménagement permet de penser la logique productivo-résidentielle dans une perspective de transition socio-écologique en proposant une reconnexion des consommateurs aux processus de production, pas seulement dans une optique commerciale mais aussi pédagogique.

Ces trois exemples prouvent que les territoires industriels peuvent s'appuyer sur les lieux et leur matérialité, en plus de leur identité industrielle purement immatérielle, pour s'assurer un avenir productif. Une source de renouvellement productif peut, en effet, être offerte par l'unicité des lieux. Quelle que soit leur trajectoire, ces territoires disposent de traces matérielles mais il peut s'agir notamment pour les bassins néo-industriels de bâti moins exceptionnel, à l'instar du site d'Heuliez, que pour les bassins tradi-industriels et ex-industriels. Des initiatives privées peuvent être à l'origine de ces reconversions productives mais il semble que, bien souvent, l'action publique joue un rôle incontournable, notamment d'un point de vue financier tant les coûts de dépollution, de désamiantage et de mises aux normes peuvent être importants. Ces reconversions sont de fait, le fruit d'une volonté combinée des acteurs publics (retour sur investissement plus incertain que pour un projet purement résidentiel ou commercial) et des acteurs privés (adéquation à leurs besoins moins aisée que pour un projet neuf).

Après une tendance à la relégation en périphérie toujours plus lointaine, le réinvestissement et le réaménagement des friches, particulièrement lorsqu'elles sont anciennes, permettent de réintroduire les activités de fabrication à proximité du centre. Les tiers-lieux, quels qu'ils soient (espace de co-working, fab lab, etc.) offrent de nouvelles opportunités si tant est que les projets soient territorialisés et leur appropriation locale anticipée. Ces nouvelles formes que peuvent

prendre l'industrie, notamment l'industrie des biens de consommation, offre, en outre, l'occasion d'une reconnexion production-consommation. Dans l'optique d'une transition socio-écologique, ces traitements sont intéressants, d'abord, parce qu'en termes d'aménagement, dans une optique de lutte contre l'artificialisation des terres, « *la conservation du patrimoine industriel entre parfaitement dans le cadre du développement durable, car la récupération d'ancien bâtiments ou d'anciens terrains industriels permet de ne pas étendre la ville aux dépens de l'agriculture, tout en réduisant les coûts liés à une périurbanisation toujours plus éloignée des centres* » (Edelblutte, 2010, p.224). Ensuite, parce que nous pensons que les lieux de l'industrie ne peuvent aujourd'hui se réduire à des entrepôts logistiques ou des espaces commerciaux accueillant des produits importés, la reconversion indirecte lorsqu'elle débouche sur ces usages sont d'une symbolique forte pour le territoire, emblématique d'un allant-contre le processus de désindustrialisation.

En s'éloignant de l'aspect matériel, le dernier levier se concentre sur les hommes et femmes de ces territoires industriels, et notamment sur leurs besoins, qui peuvent irriguer un renouvellement productif.

6.5. Miser sur l'innovation sociale

L'analyse du rôle de l'innovation dans la dynamique territoriale a longtemps été focalisée sur la dimension technologique de l'innovation [section 3.1]. Depuis que se développe la littérature relative à l'innovation sociale, ses liens au développement territorial ont été appréhendés (Hillier, Moulaert, & Nussbaumer, 2004) mais il nous semble que sa potentielle incidence sur le (re)développement productif n'a été qu'approchée [section 3.2.1].

L'innovation sociale, reconnue comme *path dependent* et contextuelle, se traduit par un changement dans la dynamique des relations sociales notamment dans le sens d'une plus grande inclusion sociale : « *l'innovation sociale, en insistant sur l'encastrement des relations sociales, permet d'évaluer la mesure dans laquelle de nombreuses initiatives inventent des modes d'interaction originaux et innovateurs, tout en s'inscrivant dans les solidarités et des valeurs existantes. Autrement dit, l'innovation sociale implique aussi de tenir compte des trajectoires de développement (ou de déclin) qui permettent de mettre en valeur la région sociale et ses potentialités.* » (Ibid., p.140). Or, de la même façon que Castells et al. (2012) démontrent que la crise économique de 2008 est le terreau de l'émergence de pratiques économiques alternatives, pour les territoires industriels, la désindustrialisation peut, par les difficultés socio-économiques localisées qu'elle induit, être source de solutions innovantes. Pour le dire autrement, les atouts de ces territoires industriels situés hors des grandes aires urbaines peuvent provenir directement des besoins sociaux locaux.

Etant donné la fragilité du territoire romanais induite par le déclin de sa mono-industrie, il n'est pas étonnant que Romans soit particulièrement concerné par ces innovations sociales. En plus du recours au financement participatif déjà mentionné et de l'émergence du modèle précurseur des PTCE, l'initiative « *Start Up de Territoires* » est une innovation sociale notable par bien des aspects. Mais l'on en trouve également ailleurs, à l'instar de l'expérimentation du dispositif « *Territoire zéro chômage de longue durée* » dans le Bocage Bressuirais.

Romans fait partie des six territoires (aux côtés de Lons-le-Saunier, Strasbourg, Figeac, Romans, Marseille, Bordeaux) sur lesquels est expérimentée, entre 2016 et 2018, l'initiative Start Up de Territoire. Elle a pour vocation, comme le site dédié l'indique « *à décroisser, mettre en mouvement, inspirer les acteurs d'un territoire et accompagner la concrétisation de projets entrepreneuriaux porteurs de solutions et à fort impact dans les secteurs de demain : énergie, transports, agriculture, économie circulaire, etc.* »⁷⁸. Le CGET est associé au suivi du dispositif sur chacun de ces territoires. Aux sources de l'initiative, à Romans, comme ailleurs, se trouve le groupe Archer. En mobilisant de façon largement inclusive l'ensemble des acteurs du territoire, habitants inclus, l'enjeu est de réfléchir localement et collectivement aux réponses qui pourraient être apportées aux besoins sociaux éprouvés localement pour tendre vers un nouveau modèle de développement. L'objectif est ainsi d'imaginer, faire émerger, accompagner, construire des projets d'entreprises, de start-up, qui offrent des services dont le territoire a besoin. Start Up de Territoire s'entend donc comme un incubateur et catalyseur d'innovations sociales susceptibles de contribuer au renouvellement économique, potentiellement productif, du tissu local, et de créer des emplois.

A Romans, la première édition de la soirée s'est tenue en février 2016 :

*« 250 personnes, de tous horizons et métiers, venues de toute la Drôme, étaient rassemblées pour proposer leurs réponses aux défis économiques, environnementaux et sociaux locaux. Installées pour la soirée (et une partie de la nuit !) dans les locaux même de Pôle Sud Archer, elles ont investi l'univers de créativité de leur choix parmi 10 univers reconstituant les grands enjeux de l'époque (circuits courts de distribution alimentaire, développement des énergies de demain, création artistique et culturelle, économie collaborative...). Avec une animation menée tambours battants par une vingtaine de représentant-e-s de réseaux, nationaux et locaux, de toutes les mouvances de l'économie sociale et solidaire (COORACE, Mouves, Ronalpia, etc...) les participant-e-s ont fait émerger des centaines d'idées, et, in fine, une quinzaine de projets de start-up de territoire plébiscités par le collectif. »*⁷⁹

⁷⁸ <http://startupdeterritoire.fr/la-dynamique/> [consulté le 30 août 2018]

⁷⁹ <http://www.nosterritoiresontdelavenir.org/blank-11> [consulté le 30 août 2018]

La troisième soirée s'est déroulée en mars 2018, avec cette fois un partenariat noué avec Valence Romans Agglo. 1400 personnes étaient réunies pour faire émerger des idées innovantes de services ou entreprises répondant aux besoins locaux identifiés. Depuis ont été lancés les premiers groupes de travail. Cette démarche n'a pas assez d'antériorité pour que nous puissions en connaître les résultats. Mais sa construction est originale : ce sont les entrepreneurs locaux qui se mobilisent et qui sont à la fois à l'initiative et à la manœuvre. Tout en s'appuyant sur leur culture de l'entreprise, leur responsabilité sociale et territoriale est apparente. Dans la lignée des PTCE, qui sont d'ailleurs souvent derrière leur lancement, ces démarches réinterrogent le rôle des collectivités territoriales dans l'animation du développement économique.

Le Bocage Bressuirais, et plus particulièrement, la commune de Mauléon est également le territoire pilote d'une démarche expérimentale : territoire zéro chômeurs de longue durée (TZCLD). Une des spécificités historiques de ce territoire tient à son taux de chômage très faible, toujours situé en dessous des moyennes nationale et régionale. Pour autant, il reste des personnes loin de l'emploi. C'est ce constat qui a présidé la naissance, à la fin des années 1980, des Ateliers du Bocage. En lien avec les communautés Emmaüs, des emplois ont d'abord été créés en lien avec le recyclage des palettes perdues, du plastique et des cartons d'emballage récupérés auprès d'Heuliez, puis d'autres entreprises locales. Par la suite, une diversification s'est opérée en direction du recyclage des cartouches d'imprimante, l'approvisionnement s'établissant au niveau national.

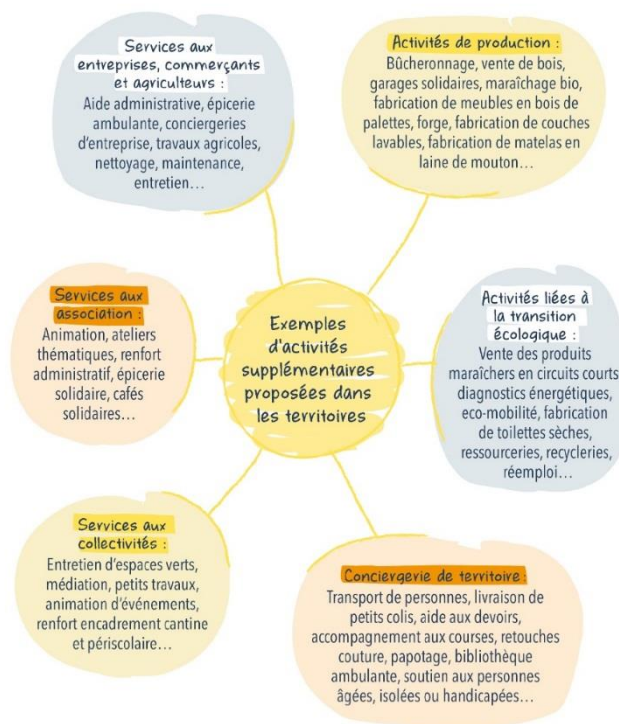
L'expérimentation TZCLD entend approfondir ces actions d'insertion. Le projet à l'échelle nationale a été porté, pour sa phase de démarrage, par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. Une association a été créée pour animer, soutenir et suivre le développement du projet. En novembre 2016, 10 territoires ont été sélectionnés par la ministre du travail pour mettre en place la démarche expérimentale pendant 5 ans (ruraux ou urbains comprenant entre 5000 et 10000 habitants). Mauléon, très actif pendant la construction du projet, a été retenu :

« On était 5 territoires au départ, ruraux, à nous réunir régulièrement à Paris pour préparer le projet de loi qui a été voté en Février 2016 [...]. Les décrets d'application ne sont parus qu'en fin juillet 2016. Ce qui fait que là on est tous dans les starting-block pour démarrer une loi d'expérimentation qui a limité à 10 maximum le nombre de territoires, des territoires de moins de 10000 habitants et de moins de 300 potentiels salariés. » (B1)

Les chômeurs deviennent les salariés de l'entreprise à but d'emploi créée localement. Le financement de cette dernière s'appuie à la fois sur une réaffectation des coûts (dépenses sociales, dépenses liées à l'emploi, coûts induits) et des manques à gagner dus à la privation durable d'emploi

(en impôts et cotisation sociales) ainsi que sur le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise. Les entreprises à but d'emploi, en fonction des besoins locaux, peuvent s'emparer de différentes activités en veillant à ne pas entrer en concurrence avec l'existant [figure 41].

Figure 41 : Exemples d'activités prises en charge par les entreprises à but d'emploi



Source : site TZCLD [consulté le 29/06/2018].

A Mauléon, avant même d'être sélectionné comme territoire pilote, a eu lieu une importante mobilisation, en particulier des chômeurs / futurs salariés pour la co-construction du projet. La recherche des chômeurs s'est faite par la tenue de permanences hebdomadaires organisées en partenariat avec la Maison de l'Emploi pendant 2 ans : « il y a une réunion hebdomadaire aussi de tout le noyau « moteur », ils sont je crois 30/40 à venir tous les mardi après-midi pour construire, préparer, maintenant à travers des commissions, il y en a 5, la mise en œuvre concrète de toutes les activités concrètes. On a recruté quelqu'un, un animateur pour l'entreprise. On est en train de créer l'association qui portera la structure administrative. On est en train de créer un conseil d'administration...parce que c'est pas un petit projet, quelques millions de CA, parce qu'on sait y'en aura mais on qu'il y aura peut-être entre 50 et 150 salariés. Créer comme ça en claquant des doigts une entreprise de 150 salariés, c'est un challenge qui n'existe nulle part ailleurs. Donc il demande beaucoup, beaucoup de préparation et de collaboration de toutes les forces vives du territoire » (B1).

Un comité local, où sont représentés les syndicats, les entreprises, les associations, les élus évidemment de Mauléon, du territoire, qui se réunit actuellement une fois par mois, veille à

l'exhaustivité (pas mettre de côté les plus fragiles) et la non-concurrence des activités imaginées pour l'entreprise. L'ENSIAM (entreprise solidaire d'initiatives et d'actions du Mauléonnais) a été créée, 51 chômeurs ont été embauchés au SMIC et en CDI : « on "dépanne" l'ADMR quand elle est confrontée à un arrêt maladie et qu'elle ne peut y faire face. On recycle les chutes d'une entreprise locale qui fabrique des profilés polyester. On aide une porcherie en lui mettant à sa disposition un ouvrier agricole que cette TPE n'aurait pas pu engager. Lorsqu'elle aura grandi, elle pourra embaucher cet ouvrier. Tri de tissu, recyclage bois, visites guidées sur des sites touristiques, création d'un camping de 50 emplacements etc. »⁸⁰.

Ces deux expérimentations, auxquelles s'ajoutent celles vues au fil des pages de ce chapitre (sociofinancement, PTCE, réaménagement hybride des locaux de Charles Jourdan...), montrent que les ressources de l'innovation dans ces territoires industriels situés hors zones métropolitaines peuvent résider dans la réponse aux enjeux sociaux locaux spécifiques. En d'autres termes, le renouvellement productif de ces territoires peut provenir de leurs faiblesses puisqu'elles appellent au développement de modèles alternatifs dans toute une diversité de registres. Ces innovations présentent en outre l'avantage, pour des territoires présentant de fortes fragilités socio-économiques, d'être largement inclusives.

⁸⁰ <http://www.modemplois17.fr/visite-de-lentreprise-a-but-demploi-ensiam-a-mauleon/> [consulté le 30 août 2018]

Conclusion du chapitre 6 : Transformer dans la continuité

Ce chapitre a été l'occasion, autour de cinq sections, d'interroger le potentiel avenir productif des territoires industriels situés hors zones métropolitaines. Le raisonnement, conduit sur la base des atouts que présentent ces derniers, ouvre de nouvelles pistes de réflexion pour cerner les différents leviers d'action dont disposent les acteurs territoriaux, en matière de développement économique et d'aménagement.

Pour reprendre les termes de Vanier (2015a), il s'agit pour ces territoires de (re)trouver leur place parmi les autres. Pour (re)fonder leur utilité à l'échelle nationale, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'entrer en concurrence avec d'autres mais plutôt de reconnaître leurs spécificités pour se poser en complémentarité de l'existant. Pour cela, l'action publique locale se doit de remobiliser les ressources et compétences spécifiques accumulées dans un temps passé, plus ou moins long, ainsi que la culture industrielle et entrepreneuriale, vers un futur productif. L'idée n'est pas de compenser le déclin mais d'accompagner et soutenir les initiatives existantes en termes de foncier, de main d'œuvre et de capitaux lorsque cela est possible tout en étant force de proposition dans la création de lieux d'échange, dans la réhabilitation de friches... Les coûts sont loin d'être neutres pour les collectivités territoriales et autres acteurs publics, qui peuvent à la fois chercher à tirer parti d'autres sources de financement, extra locales, ou à mobiliser une épargne de façon plus directe. La première section l'a, en effet, montré. Dans la société mobile, le développement de ces territoires ne peut pas être appréhendé uniquement à travers un prisme endogène. S'ils ne constituent pas les nœuds des réseaux, soit des lieux de concentration des ressources productives (connaissances, capital et travail), ils n'en sont pas exclus pour autant : la captation de ressources exogènes, dans une perspective combinatoire, peut révéler et renforcer le potentiel des ressources endogènes.

La mobilisation des exemples relatifs aux démarches de PTCE et d'EIT ont permis d'enquêter sur de nouvelles perspectives relatives aux potentiels racines et modes d'organisation pouvant soutenir un renouveau productif. Le temps long a, une fois de plus, toute son importance. C'est dans le caractère industriel passé, plus ou moins proche, que les PTCE et les démarches d'EIT trouvent leurs sources, de façon différenciée. Il semble que ces dernières soient un atout pour valoriser les entreprises existantes et leur production tout en favorisant leur ancrage par l'intensité des relations qui se tissent, ce qui justifie leur apparition dans le bassin annonéen, tradi-industriel, et le Bocage Bressuirais, néo-industriel. En revanche, les PTCE sont plutôt des dispositifs favorisant une relance productive dans des territoires aux fragilités socio-économiques marquées, pouvant provenir d'un déclin industriel soutenu, comme c'est le cas à Romans. Notons que la place de l'action publique varie de l'un à l'autre : elle est très souvent initiatrice et porteuse des démarches d'EIT alors qu'elle

est plus en retrait dans les PTCE, qui émanent plutôt, nous l'avons dit, des structures d'économie sociale et solidaire. Cette implication variée permet d'interroger la gouvernance contemporaine du développement économique territorial dans ces territoires industriels. Alors que l'Etat pilote désormais à distance, laissant les collectivités territoriales à la manœuvre du redéveloppement [section 2.1.2], se posent ouvertement la question de la place et de l'articulation entre ces dernières et les initiatives privées, qui peuvent, elles aussi, œuvrer à l'intérêt général (PTCE, Start-up de Territoires, territoire zéro chômeur de longue durée). Si l'action publique locale continue de jouer un rôle d'animateur des actions économiques, elle n'en est plus toujours le moteur et se doit, en conséquence, de (re)trouver sa place. Notons également que ces initiatives privées découlent directement d'innovations sociales. Ces territoires, cumulant faible densité de population et, pour les plus fragilisés par le recul de l'emploi industriel, existence de difficultés socio-économiques, sont effectivement des terres d'expérimentation.

Interroger l'avenir productif c'est aussi penser l'engagement dans la transition socio-écologique ainsi que la fin d'un détachement géographique entre territoires productifs et territoires résidentiels. Ce chapitre a présenté de nombreux éléments allant dans ce sens : la possibilité de reconnexion des lieux de fabrication aux lieux de consommation, la réutilisation des friches plutôt que l'expansion hors les murs, la combinaison entre l'attention portée aux besoins des populations locales et le renouvellement productif enfin, la prise en compte des flux matériels et énergétiques. Sur ce dernier point, si la nouvelle économie productive est une économie de la connaissance, faisant appel à de nombreuses ressources cognitives immatérielles, l'existence de ces flux nous rappelle qu'elle ne peut être pensée comme une économie pleinement dématérialisée et ce, d'autant plus face à la nécessité d'une plus grande durabilité des processus de production. Cette matérialité invite, qui plus est, à reconcevoir les ressorts d'une proximité géographique qui ne serait plus uniquement la base d'échanges immatériels.

Enfin, depuis plusieurs décennies, il n'était pas nécessairement recherché, à travers la reconversion du bâti industriel, à assurer la continuité productive par les lieux (Lacaze, 1986; Grosdidier, 1996). Ces friches, d'autant plus lorsqu'elles étaient remarquables d'un point de vue architectural, ont, pour beaucoup, fait l'objet d'une patrimonialisation intégrale ou indirecte dans des voies non productives. Aujourd'hui, l'hybridation des fonctions en leur sein peut permettre de redonner vie au patrimoine industriel en s'éloignant de sa muséification. La transformation des métiers de l'industrie, le renouvellement de l'attention portée aux fonctions de production concrète et l'encouragement à la renaissance des liens entre consommation et production sont autant de d'éléments qui l'envisagent et l'encouragent. Aussi, après des décennies de désertion des centres-villes par l'industrie, vers des horizons de plus en plus lointains, leur réinvestissement pose

également la question de l'articulation des échelles de l'industrie : des lieux aux territoires, du site au bassin.

Tous ces leviers d'action attestent de l'absence de totale rupture avec le passé : c'est justement parce qu'il ne s'agit pas de simples territoires hors métropoles mais de territoires à l'histoire industrielle prégnante qu'ils peuvent envisager un avenir productif. La combinaison entre les divers héritages (connaissances sédimentées, bâti existant...) et des innovations, aussi bien sociales que technologiques, peut conduire à un renouvellement productif. Mais à côté des dynamiques collectives locales qu'elles soient privées ou publiques, il existe aussi des histoires d'hommes, difficiles à anticiper ou prévoir, des leaders charismatiques qui influencent fortement les trajectoires et destinées territoriales.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Cette deuxième partie, en saisissant le mouvement des territoires industriels, révèle l'impossibilité de répondre de façon unique à notre question centrale relative à leur potentiel avenir productif. Il est effectivement nécessaire de prendre en compte toute leur diversité (quatrième chapitre) ainsi que leurs trajectoires passées (cinquième chapitre) avant de percevoir l'origine des signaux faibles de renouvellement productif, lorsqu'ils se situent hors de grandes aires urbaines (sixième chapitre). Cette partie, guidée par une proposition de typologisation des territoires industriels (**ex, néo, tradi**), propose d'analyser la pluralité des trajectoires qu'ils ont empruntées jusqu'à aujourd'hui pour révéler toute leur diversité et ainsi, mieux cerner les enjeux qui leur sont posés en matière productive.

Le quatrième chapitre explore notre triptyque. Tout en participant à une meilleure compréhension de la géographie actuelle de la France industrielle, il invite à reconsidérer la fragilité économique et sociodémographique comme caractéristique commune de l'ensemble des bassins de vie industriels. Les bassins ex et tradi-industriels, recouvrant en grande partie les régions de tradition industrielle, à l'histoire industrielle longue, en particulier lorsqu'ils sont ruraux, sont les plus fragiles. La présentation des cas d'étude – Bocage Bressuirais (néo-industriel), le bassin de vie romanais (ex-industriel), le bassin de vie annonéen (tradi-industriel) – donne corps à cette typologie et rend possible leur analyse dans les chapitres suivants. De premières trajectoires apparaissent derrière la construction de ce triptyque : mutation des bassins de vie ex-industriels, un développement industriel des bassins néo industriels et un relatif maintien industriel dans les bassins tradi-industriels. Mais l'hétérogénéité des catégories rend nécessaire leur approfondissement.

Cet approfondissement constitue l'objet du cinquième chapitre. Grâce à l'analyse de l'évolution de l'emploi total et plusieurs de ses composantes (emploi industriel, emploi présentiel, emploi productif non industriel), différentes formes de trajectoires sont distinguées :

- **Recomposition** : L'emploi industriel recule sans que le rebond ne soit suffisant pour que l'emploi total retrouve son niveau antérieur au terme de la période d'étude ; les dynamiques économiques se différencient principalement par l'intensité, la rapidité et la temporalité du déclin industriel.
- **Mutation** : La perte d'emplois industriels est résorbée (quantitativement) par le déploiement d'autres composantes de l'emploi. Se distinguent la mutation à tendance présentielle, à tendance péri-productive et celle qui ne demeure pour l'instant que partielle.

- **Evolution** : Les emplois industriels se maintiennent relativement (bassins tradi-industriels) ou s'accroissent (bassins néo-industriels).
- **Bifurcation** : Il s'agit d'une bifurcation du territoire souvent due à une arrivée exogène qui bouleverse la destinée économique du territoire.

En croisant typologie des bassins de vie industriels, formes de trajectoires et dynamiques économiques dominantes, nous obtenons douze cas de figure, exemplifiés dès que possible, via nos cas d'étude ou un recours à des monographies existantes. Ils donnent de premiers indices quant à l'avenir productif des territoires industriels.

L'exercice de synthèse découlant de ces résultats quantitatifs invite à la prudence puisque derrière les traits généraux, il n'y a que des situations particulières. Il n'empêche que ces trajectoires sont guidées par certains facteurs structurels, économiques comme spatiaux. D'une part, s'il n'existe pas de fatalité sectorielle, l'évolution globale favorable de quelques secteurs a pu bénéficier à certains territoires (agroalimentaire, aéronautique...) quand le recul plus inexorable de la plupart des secteurs en a pénalisé d'autres (sidérurgie, textile/habillement...). D'autre part, les effets spatiaux sous-tendant ces trajectoires sont manifestes, qu'ils renvoient au type d'espace (rural, périurbain, urbain) ou à l'influence macro régionale (localisation dans des régions globalement dynamiques ou à proximité des frontières). Bien que les dynamiques endogènes aient toute leur importance, ces bassins ne peuvent être appréhendés tels des îlots isolés. La mobilité des individus, qu'elle soit pendulaire ou résidentielle, participe pleinement aux dynamiques observées, comme en témoignent l'attractivité migratoire de la plupart des bassins néo-industriels de l'ouest de la France ou encore l'influence du processus de périurbanisation pour les ex bassins ex-industriels en mutation à tendance présente. De la même façon, les mobilités des individus, porteurs de savoirs et savoir-faire, ainsi que les flux de capitaux et de connaissances, parfois internationaux, participent à la dynamique industrielle des bassins. Ces mécanismes exogènes s'ajoutent et se confrontent à des mécanismes plus endogènes, liés aux contextes et spécificités territoriales construits historiquement, pour guider les traces des trajectoires territoriales.

La question de l'avenir productif de ces territoires, en particulier lorsqu'ils sont situés hors zones métropolitaines, demeure au cœur de vifs enjeux tant géographiques que socioéconomiques. Résumons :

- Le deuxième chapitre, tout en considérant l'influence du processus de métropolisation, appelle à dépasser le discours de la fracture territoriale ;
- Le quatrième chapitre montre que les territoires industriels ruraux sont plus dépendants à l'emploi industriel que les territoires industriels périurbains ou urbains.

- Le cinquième chapitre atteste, à travers l'examen des trajectoires, que les bassins de vie situés hors zones métropolitaines ont été, globalement, plus fragilisés par le processus de désindustrialisation (bassins de vie ex, tradi et néo-industriels en recomposition) ou bien demeurent largement dépendants des dynamiques de l'industrie (bassins de vie tradi et néo-industriels en évolution).

C'est la raison pour laquelle le sixième chapitre explore différents leviers d'action pouvant soutenir un renouvellement productif dans ces territoires. Qu'ils portent sur les ressources à mobiliser ou sur la façon dont il est possible de les mobiliser, tous démontrent l'intérêt de prendre en compte le caractère industriel de ces territoires, construit historiquement, dans sa dimension matérielle (bâti, flux de matières...) et immatérielle (connaissances, compétences...). Ils invitent, dans une société de flux, à appréhender le territoire comme opérateur de combinaisons efficaces entre ressources endogènes et exogènes, que ce soit en termes de dynamiques de connaissance, de main d'œuvre ou de capital. Ils démontrent que les enjeux sociaux comme écologiques, prégnants dans ces territoires, peuvent irriguer leur renouvellement productif (innovations sociales, démarches d'écologie industrielle et territoriale). L'existence de friches combinée à la possibilité d'invention de nouveaux lieux industriels permettent, par ailleurs, de reconsidérer l'unicité dans le temps des lieux productifs. Enfin, ils appellent à renouveler le regard porté à la gouvernance du développement économique territorial à laquelle contribuent désormais les initiatives privées, notamment issues des structures d'économie sociale et solidaire.

CONCLUSION GENERALE

Dans l'introduction, cette thèse se proposait de nouer de vifs enjeux socio-économiques et géographiques contemporains en posant la question d'un avenir productif des territoires industriels. Nous posons l'hypothèse d'un renouvellement productif possible dans les territoires industriels, y compris hors des grandes aires urbaines, renouvellement influencé par les trajectoires passées de ces territoires. Des racines du processus de désindustrialisation aux pistes possibles de ce renouvellement, notre travail de recherche s'est attaché, tout au long des six chapitres, à mettre en exergue les éléments théoriques, empiriques et méthodologiques les plus pertinents pour répondre à cette question et confirmer notre hypothèse. Avant de présenter les principaux résultats, revenons sur l'origine et les enjeux soulevés par ce questionnement qui ont été alimentés par la première partie de ce manuscrit.

Retours sur la problématique

Dans l'ensemble des pays industrialisés, de grands déterminants macroéconomiques sont aux sources du processus de désindustrialisation depuis plusieurs décennies. Alors que les effets de la mondialisation ne se résument pas, loin s'en faut, aux délocalisations, de puissants facteurs structurels doivent également être pris en compte. Gains de productivité et externalisation expliquent, en effet, en France, plus de la moitié du recul des emplois industriels. Les premiers participent à un mouvement de désindustrialisation considéré pour certains comme naturel (Rowthorn & Ramaswamy, 1997). Les seconds, s'ils ne sont pas neutres géographiquement (en particulier en matière de métropolisation et de mondialisation), correspondent quantitativement, pour beaucoup, à un transfert statistique du secteur industriel à celui des services. Le processus de désindustrialisation est, de plus, particulièrement marqué en France par rapport aux autres pays industrialisés tant du fait de sa structure sectorielle qu'en raison de choix politiques. Outre l'exposé de ces facteurs pluriels, le premier chapitre du manuscrit contribue à montrer que ce processus n'est pas le corolaire d'une fin de l'industrie mais de sa transformation (Holz & Housel, 2002). Elle s'éloigne progressivement de sa forme fordiste et se confronte à de nouveaux enjeux, dont la révolution numérique et la nécessité d'une plus grande durabilité. Ses emplois et fonctions évoluent. Le niveau de qualification s'accroît. Les limites avec le secteur tertiaire ne tiennent plus. Pourtant, l'industrie et la production de biens sont toujours moteurs de nos économies industrialisées (Colletis, 2012). Cette « *économie des choses* » (Veltz, 2012), bien que dans l'ombre, n'a pas disparu et structure encore les territoires.

Les changements sont profonds à l'échelle infranationale. Ils ne peuvent, toutefois, être uniquement perçus comme une résultante de l'évolution de ce contexte. La lecture territoriale du processus de désindustrialisation opérée tout au long de notre première partie permet de saisir le

territoire non pas simplement comme un support que la désindustrialisation impacte mais également comme son ressort.

Dans ce contexte, la littérature, française comme internationale, tend à insister sur le rôle des espaces métropolitains en matière productive (Davezies, 2016; Halbert, 2015; Krugman, 1991; Scott, 1992; Veltz & Moatti, 2015). Cette recherche fait, au contraire, le choix de s'intéresser aux territoires industriels, piliers historiques de l'économie nationale. S'ils paraissent fragilisés par les transformations décrites, ils ne demeurent pas figés. Notre deuxième chapitre commence à battre en brèche l'idée d'une stricte opposition entre métropoles productives et territoires industriels en déclin. Après une seconde moitié du XX^{ème} siècle au cours de laquelle l'Etat, par sa politique d'aménagement du territoire, soutient la reconversion des régions de tradition industrielle, il se fait plus distant, laissant aux collectivités territoriales gérer le traitement des difficultés et le redéveloppement.

Alors que l'industrie a été perçue, dans un premier temps (après la Seconde Guerre mondiale), comme la solution aux difficultés économiques des territoires industriels, de multiples travaux montrent désormais l'existence (et la mobilisation) de leviers résidentiels, patrimoniaux et touristiques leur permettant de s'engager dans de nouvelles voies de développement (Baudelle & Krauss, 2014; Boquet, 2014; Edelblutte, 2008 ;Fagnoni, 2003, 2004; Grelet & Vivant, 2014; Mortelette, 2014). Ces leviers, sans qu'ils ne puissent être perçus comme la panacée (exclusion, gentrification...) soutiennent des rebonds hors industrie qui participent à déconstruire l'idée binaire d'une fracture territoriale. Assez paradoxalement, l'avenir des territoires industriels n'est, en revanche, que rarement questionné à l'aune de problématiques productives. Pourtant, nous disposons d'éléments théoriques, dans la lignée du tournant territorial des années 1980, pour appréhender ce rôle et cet avenir productif comme une problématique située. L'approche territoriale apporte, en outre, une lecture non figée via l'intérêt accordé au rôle des constructions historiques. Contrairement à la géographie statique des coûts, elle incarne une géographie dynamique de l'organisation (Veltz, 1993) grâce au passage d'une logique d'allocation des facteurs à celle de construction de ressources (Colletis & Pecqueur, 1993). En s'appuyant sur ces éléments, cette thèse suggère d'améliorer la prise en compte des dynamiques de temps long, en proposant une approche par les trajectoires.

Sans prétendre apporter une réponse exhaustive à la question posée, nous présentons ici une synthèse de nos principaux résultats avant d'exposer les pistes de réflexions complémentaires envisagées pour la suite.

Principaux résultats

Nos résultats, en saisissant le mouvement des territoires industriels, montrent qu'aucune réponse uniforme ne peut être apportée quant à leur potentiel avenir productif.

Chaque territoire constitue, bien entendu, un construit social inédit et possède une trajectoire qui lui est propre, modelée par des modes d'organisation, des savoirs, des savoir-faire et, plus globalement, des ressources construites sur un temps long (Bouba-Olga, 2017). Les exemples issus de monographies et de nos cas d'étude le montrent bien. A partir de là, cette thèse n'a pas cherché le modèle de développement optimal des territoires industriels mais plutôt à mobiliser les outils nécessaires à une fine compréhension de leurs dynamiques. Notre travail repose ainsi sur deux principales grilles analytiques pour appréhender au mieux leur diversité (quatrième chapitre) à laquelle contribuent leurs trajectoires passées (cinquième chapitre). Il propose, *in fine*, des leviers pour un renouvellement productif, en particulier pour les territoires situés hors des grandes aires urbaines (sixième chapitre).

Cette attention portée au temps long se traduit par une méthodologie mixte combinant des éléments quantitatifs, à l'échelle de l'ensemble des bassins de vie industriels français, et qualitatifs à partir de trois cas d'étude : le Bocage Bressuirais, Romans-sur-Isère, Annonay. Soulignons que, pour les éléments statistiques mobilisés, nous avons dû composer avec les données disponibles à une échelle fine. Quant à l'analyse menée sur nos trois cas d'étude, en sus d'un travail bibliographique (dont littérature grise), trente entretiens ont été menés avec divers acteurs locaux (élus, techniciens de collectivités territoriales, acteurs économiques...).

Alors que nos représentations sont imprégnées des régions de tradition industrielle, les territoires industriels sont aujourd'hui largement divers. Pour explorer cette diversité, une première typologie, construite à partir de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total, en 1975 et en 2012, permet de considérer la coexistence de trois types de bassins de vie industriels :

- **186 bassins de vie ex-industriels** dans lesquels l'emploi industriel a relativement décliné entre 1975 et 2012 ;
- **224 bassins de vie tradi-industriels** dans lesquels l'emploi industriel s'est relativement maintenu entre 1975 et 2012 ;
- **186 bassins de vie néo-industriels** dans lesquels l'emploi industriel s'est relativement accru entre 1975 et 2012.

Par sa construction-même, cette typologie confirme le déploiement différencié du processus de désindustrialisation à l'échelle infranationale : certains bassins de vie s'industrialisent quand d'autres

se désindustrialisent. Géographiquement, les premiers sont majoritairement ruraux et se situent plutôt à l'ouest du pays. Les seconds, aussi bien ruraux, qu'urbains et périurbains, se situent principalement au nord de la diagonale Le Havre / Marseille. La disparition de cette frontière historique ne provient pas, à proprement parler, d'un déplacement de l'industrie même s'il faut considérer l'impact des politiques de décentralisation industrielle d'après-guerre (Albertini, 2006; Dézert & Verlaque, 1978; Georges, 1961; Guglielmo, 1985). De puissantes logiques sectorielles ont été à l'œuvre ces dernières décennies. Une comparaison des structures sectorielles des différents types de bassins de vie démontre la progression de l'industrie agro-alimentaire historiquement présente à l'ouest du pays en parallèle du déclin à l'est du pays de secteurs plus traditionnels (extraction de minerais, fonderie, sidérurgie...). Certains bassins de vie, *a fortiori* ex-industriels et tradi-industriels, ont pu être pénalisés par leur spécialisation dans des secteurs en déclin. Il n'existe, néanmoins, aucune fatalité sectorielle tant la désindustrialisation résulte d'une confrontation entre des mécanismes macroéconomiques et territoriaux.

L'examen de plusieurs variables socio-économiques confirme la plus grande fragilité des bassins de vie ex-industriels et tradi-industriels par rapport aux bassins néo-industriels, et encore davantage par rapport à l'ensemble des bassins de vie. En plus des pertes d'emplois industriels, nombre d'entre eux sont effectivement marqués, sur la période 1975-2012, par des pertes d'emploi total, un déclin de population ou encore un taux de chômage élevé. Cela n'est pas sans rappeler le caractère industriel de beaucoup de *shrinking cities* caractérisées par un déclin cumulatif (Reckien & Martinez-Fernandez, 2011). Cette fragilité est, néanmoins, loin d'être une caractéristique partagée par l'ensemble des bassins de vie industriels. L'étude attentive de cette typologie montre, par ailleurs, le poids important de l'emploi industriel dans beaucoup de territoires ruraux, en 2012, sans que cela ne découle nécessairement d'une moindre baisse de l'emploi industriel (à nouveau pour le cas des bassins tradi et ex-industriels). En l'absence d'une diversification économique, ce poids ne s'apparente pas véritablement à une plus grande résistance de l'industrie. Il atteste plutôt d'une faible attractivité économique et d'un faible effet d'entraînement de ces industries sur d'autres secteurs.

Bien qu'il soit possible d'étudier les dynamiques différenciées des trois types de bassins de vie industriels, la méthodologie ayant présidé à la construction de ce triptyque (une comparaison à deux instants t) demeure statique. Pour adopter une lecture plus dynamique de ce qu'il se passe, dans ceux-ci, entre 1975 et 2012, la première grille analytique a été approfondie (visant à révéler l'hétérogénéité interne). En effet, si l'on considère que les trajectoires de développement des territoires industriels sont déterminées en partie par la propriété de dépendance du passé, l'analyse menée doit permettre de « *saisir le contexte historique, c'est-à-dire institutionnel, social, culturel du*

fonctionnement des activités industrielles, afin de reconstituer les logiques d'évolution et les processus historiques qui sont à l'origine de la dynamique productive de longue période » (Lecoq, 1993, p.202). Pour comprendre le potentiel avenir productif des territoires industriels, il apparaît, de fait, nécessaire de comprendre la diversité de situations présentes, elle-même nourrit du passé de ces territoires. Il ne s'agit pas de faire l'histoire d'une géographie mais de comprendre comment l'une et l'autre ne cesse de s'influencer.

Notre deuxième grille analytique s'appuie sur une étude de l'évolution de l'emploi total, de l'emploi industriel, de l'emploi présentiel et de l'emploi productif non industriel sur cinq sous-périodes entre 1975 et 2012. Cette étude, réalisée pour chaque type de bassins de vie industriels, dévoile cinq grandes dynamiques économiques (appelées dynamiques économiques dominantes) pour les bassins de vie ex-industriels, quatre pour les bassins de vie tradi-industriels et trois pour les bassins de vie néo-industriels. Nous obtenons donc douze cas de figure, exemplifiés dès que possible, via nos cas d'étude et/ou un recours à des monographies existantes. Nos résultats montrent l'influence de facteurs structurels parmi lesquels effets sectoriels (sans que les liens ne soient purement mécaniques) et effets spatiaux, c'est-à-dire influences macro-régionale (localisation dans des régions dynamiques, à proximité de frontières...) et du type d'espace (rural, périurbain, urbain). Ces éléments sont constitutifs de la diversité des territoires industriels, en 2012, mais conditionnent également, en partie, les trajectoires et autres dynamiques de temps long de ces territoires. Notons également que les effets spatiaux sont directement liés à notre société mobile : les bassins de vie industriels constituent des espaces en liens avec d'autres, voisins ou plus lointains, dont les dynamiques sont influencées par la mobilité des individus, qu'elle soit pendulaire ou résidentielle.

A travers cette deuxième grille d'analyse, nous relevons quatre grandes formes de trajectoire, obtenues par comparaison entre l'évolution de l'emploi total et de l'emploi industriel sur l'ensemble de la période 1975- 2012. Selon la forme de la trajectoire, le type de bassins de vie industriels et la dynamique économique dominante, les indices quant à l'avenir productif des territoires industriels varient tout comme les enjeux soulevés par celui-ci. Détaillons, en revenant successivement sur les différentes formes de trajectoires relevées.

La mutation traduit une résorption (quantitative) de la perte d'emplois industriels par le déploiement d'autres composantes de l'emploi. 22,7 % de l'ensemble des bassins de vie industriels sont concernés par une trajectoire de ce type. Nous distinguons 46 bassins ex-industriels caractérisés par une trajectoire de mutation à tendance péri-productive, 33 bassins ex-industriels marqués par une trajectoire de mutation à tendance présentielle et 56 bassins tradi-industriels pour lesquels la mutation n'est, pour l'instant, que partielle. Le destin de ces bassins, majoritairement urbains et

périurbains, s'est progressivement délié de celui de l'industrie. Mais pour les bassins en mutation à tendance péri-productive, comprenant notamment d'anciennes grandes villes industrielles (Grenoble, Lyon, Lille), le présent est d'ores et déjà productif puisqu'ils concentrent des emplois péri-productifs. Il est probable que ces bassins continuent dans cette voie de production principalement abstraite en raison de leurs avantages comparatifs en la matière. Reste que ces grands bassins englobent encore de nombreux emplois industriels (en valeurs absolues), bien souvent issus de leur longue histoire industrielle. Ceux-ci peuvent également participer à leur avenir productif, à condition qu'ils ne soient pas ignorés. Pour les bassins en mutation à tendance présentielle, la situation diffère. L'économie présentielle s'est substituée à l'économie productive en déclin, à la faveur de l'expansion de la mobilité des individus. S'ils peuvent continuer de se penser dans une logique de complémentarité par rapport à des territoires plus productifs, à l'image de systèmes productivo-résidentiels (Davezies & Talandier, 2014), la production pourrait renaître grâce à l'émergence de nouveaux enjeux et notamment, d'une reconnexion aux consommateurs. Enfin, les bassins tradi-industriels, dont la mutation n'est que partielle, se situent à la croisée de ces deux chemins.

La bifurcation ne correspond pas à une bifurcation de l'industrie mais bien à une bifurcation du territoire souvent due à une arrivée exogène qui bouleverse la destinée économique du territoire. Des trajectoires de bifurcation existent dans les trois types de bassins de vie industriels (4 bassins ex-industriels, 5 bassins tradi-industriels, 3 bassins néo-industriels). Ces cas extrêmes, correspondant pour la plupart à d'importantes implantations exogènes (dont des centrales nucléaires), ne peuvent être exclus de l'analyse tant ils bouleversent la destinée des territoires concernés. Etant donné leur dépendance à ces grandes implantations qui correspondent à de grands pourvoyeurs d'emplois (notamment pour les bassins néo et tradi-industriels), leur destin productif est grandement lié à ceux-ci. Quant aux bassins ex-industriels ayant bifurqué à la faveur de l'expansion de zones logistiques, situés à proximité de métropoles, ils constituent des territoires supports à l'économie productive.

Résumons. Certains de ces premiers cas de figure peuvent se penser en complémentarité avec des territoires plus productifs, d'autres peuvent plus directement envisager un avenir productif. C'est également le cas des bassins de vie en évolution (27 %).

L'évolution recouvre un maintien relatif ou un accroissement des emplois industriels. Ces territoires en évolution, principalement situés hors de grandes zones urbaines, constituent aujourd'hui l'un des fondamentaux de notre économie productive que l'on ne saurait oublier au profit des espaces plus métropolitains. Les trajectoires d'évolution des bassins tradi-industriels (47) se traduisent par un maintien industriel relatif au cours du temps. Ils ont, de fait, montré une certaine

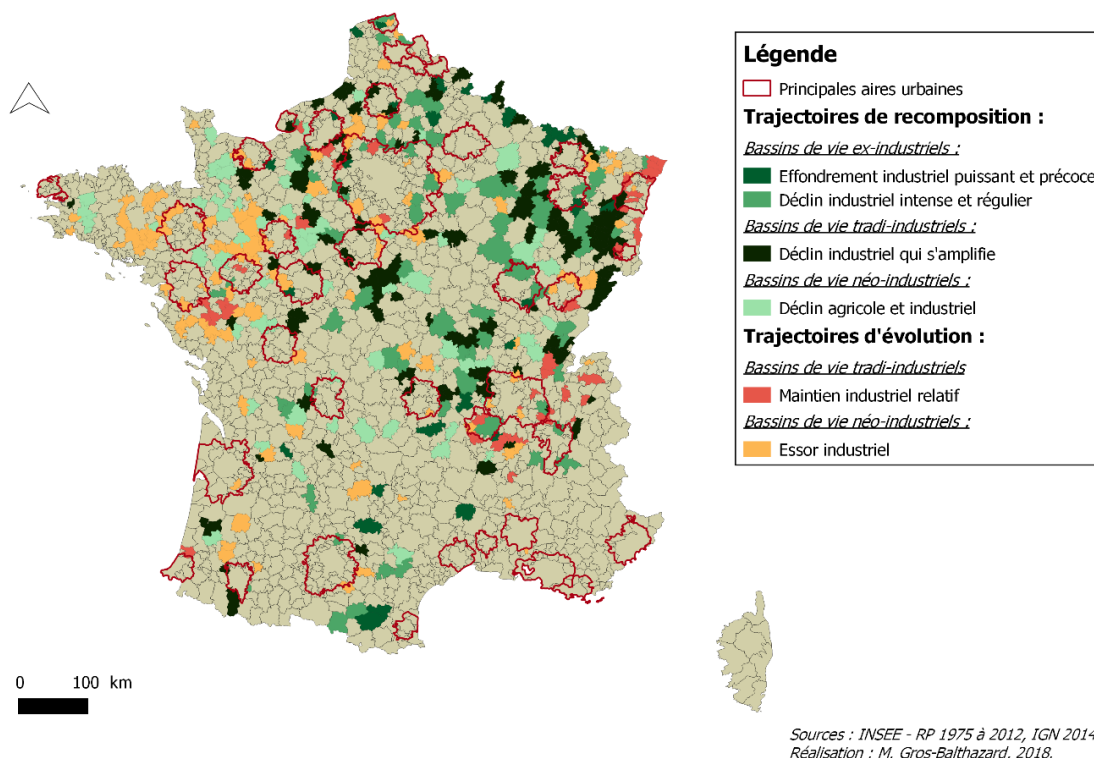
résistance dans le contexte que nous connaissons, non expliquée par des logiques sectorielles. La présence de systèmes productifs localisés suggère l'importance des enjeux de territorialisation des activités industrielles tandis que celle de nombreux bassins de vie alsaciens et rhônalpins (dont le bassin de vie annonéen) ramène à nouveau à la question des dynamiques macro régionales, qu'il conviendrait d'approfondir davantage (notamment la relation des bassins alsaciens à l'Allemagne proche). L'essor industriel que connaissent 114 bassins de vie néo-industriels, principalement situés à l'ouest du pays, s'explique en partie par la croissance de l'industrie agroalimentaire. De puissants effets locaux à l'œuvre montrent néanmoins qu'il ne s'agit pas de l'unique levier pour ces « *nouveaux* » territoires industriels.

La recomposition renvoie à un recul de l'emploi industriel sans que le rebond ne soit suffisant pour que l'emploi total retrouve son niveau antérieur au terme de la période d'étude. Ces territoires, qui représentent près de la moitié des bassins de vie industriels (48,3 %) se retrouvent dans tous les types de bassins de vie industriels, avec des dynamiques économiques dominantes distinctes. Celles-ci se différencient principalement par l'intensité, la rapidité et la temporalité du déclin industriel. 31 bassins de vie ex-industriels, principalement sidérurgiques, sont marqués par un effondrement industriel puissant et précoce, concentré avant 1990. 72 bassins de vie ex-industriels connaissent un déclin tout aussi intense mais plus régulier dans le temps. 116 bassins de vie tradi-industriels se caractérisent par un déclin industriel qui va en s'amplifiant. Ils pourraient rapidement rejoindre les bassins ex-industriels, dont le déclin semble davantage enrayé. Quant aux 69 bassins néo-industriels suivant une trajectoire de recomposition, le déclin industriel est venu succéder dans le temps au déclin agricole. Tous ces bassins en recomposition sont majoritairement ruraux et/ou pénalisés par leur structure sectorielle. Leur destin s'est progressivement délié de celui de l'industrie sans qu'un autre moteur économique ne prenne totalement, pour l'instant, le relai. Il s'agit pour eux de (re)trouver une place parmi les autres après avoir participé, plus ou moins longtemps, au développement productif national.

Les bassins de vie suivant des trajectoires prenant la forme de recomposition et d'évolution se situent presque exclusivement hors des grandes aires urbaines (excepté Saint-Etienne) [carte 33]. Les questions productives présentent un intérêt spécifique dans ces territoires :

- Soit parce qu'ils sont encore aujourd'hui industriels et que leur trajectoire atteste d'une certaine vigueur industrielle locale ;
- Soit parce que face au déclin de l'emploi industriel, aucun autre moteur n'est venu véritablement, pour l'instant, prendre le relai.

Carte 33 : Trajectoires de recomposition et d'évolution des bassins de vie industriels



Ces territoires possèdent des atouts qui diffèrent des territoires métropolitains ou situés dans de grandes aires urbaines, davantage concernés par des trajectoires de mutation. Pour assurer un potentiel avenir productif, plusieurs leviers ont été identifiés dans le dernier chapitre à l'aide de l'examen attentif de nos cas d'étude. Bien qu'ils aient emprunté des trajectoires différentes, plusieurs signaux faibles attestant d'un renouvellement productif ont guidé notre réflexion.

Deux leviers semblent plutôt appropriés aux bassins de vie industriels en évolution puisque davantage basés sur une contribution au maintien de l'industrie. Ceux-ci peuvent, d'une part, s'appuyer sur une combinaison efficace entre des ressources exogènes et les ressources productives endogènes spécifiques qu'ils s'agissent de dynamiques de connaissances, de capital (dont finance participative et solidaire) ou de main d'œuvre (du développement de formations *in situ* à l'attraction de main d'œuvre qualifiée). Pour soutenir des processus de production plus durables, en plus des logiques individuelles des entreprises industrielles, peuvent, d'autre part, être lancées et accompagnées des démarches d'écologie industrielle et territoriale. Celles-ci en se basant sur des activités industrielles existantes peuvent participer à leur ancrage.

Deux autres leviers, pouvant aussi soutenir l'activité industrielle dans ces bassins en évolution, pourraient alimenter un renouvellement productif des bassins de vie en recomposition. Un

réinvestissement des lieux industriels emblématiques (qualifiés de friches) peut s'opérer à la faveur de nouvelles formes de production (en grande partie liée à la révolution numérique) et de modalités novatrices d'usage des lieux, plus hybrides. Plusieurs exemples ont été apportés. Il est également possible, dans ces territoires aux besoins sociaux souvent marqués, de miser sur l'innovation sociale. Là encore, différents exemples ont montré la façon dont elle pouvait contribuer à réamorcer des activités économiques productives. Enfin, et plus globalement, dans tous ces territoires, les collectivités territoriales ne sont plus toujours initiatrices des démarches de développement économique locales. Dès lors, leur rôle doit être repensé pour qu'elles constituent le meilleur soutien qu'il soit (financier, technique...) dans l'accompagnement des démarches identifiées.

Les leviers identifiés découlent ainsi à la fois du caractère industriel de ces territoires et de l'apparition de nouveaux enjeux éclairés au cours de la thèse (numérique, durabilité, société mobile, place de l'innovation sociale...). Sur le premier point, c'est bien parce que ces territoires sont industriels ou l'ont été, parce qu'ils possèdent un passé industriel qu'ils peuvent envisager un futur productif. De nombreux éléments tangibles ou non, liés à un héritage industriel, relevant de leur identité industrielle (Harfst et al., 2018), peuvent être remobilisés en vue d'un avenir productif.

Dans ces territoires, il ne s'agit donc pas, ou plus, uniquement de gérer les difficultés mais de penser (à nouveau pour certains) que l'avenir peut être, au moins en partie, productif. Cela va sans dire qu'il s'agit d'une potentialité et qu'il revient aux acteurs de ces territoires (élus, habitants...) de décider collectivement de la voie dans laquelle s'engager.

Perspectives de recherche

A partir des limites qui incombent à ce travail condensé sur quatre années, plusieurs sujets sont envisagés pour prolonger la discussion et alimenter des pistes de recherche ultérieures.

La première partie de ce travail de thèse montre que la France n'est pas un cas isolé. S'il présente certaines spécificités, les problématiques de désindustrialisation, de métropolisation ou encore de divergences territoriales se posent à la majorité des pays industrialisés. Parmi ceux-ci, le continent européen, bastion des vieilles régions de tradition industrielle, est particulièrement concerné (Hoekstra, 2017). Or, notre travail s'est attardé spécifiquement sur le cas français dans la première partie et, exclusivement dans la deuxième partie. Dans le temps imparti, il a effectivement fallu faire des choix, en partie orientés par l'origine du financement de ce travail (ex-Région Rhône-Alpes). Une comparaison s'appuyant sur des cas d'étude internationaux permettrait d'enrichir et compléter ce travail en le replaçant dans un contexte plus global. Ce sujet intéresse d'ailleurs d'autres chercheurs

européens ainsi que l'Union européenne comme en atteste une recherche, en cours, sur l'avenir productif des petites et moyennes villes industrielles européennes⁸¹.

Par ailleurs, dans cette recherche, nous avons choisi de nous concentrer sur l'emploi et ses évolutions parce qu'il constitue l'un des éléments centraux de la relation firme / territoire. Il n'est toutefois pas le seul. L'application de problématiques foncières et fiscal-financière constitueraient des angles d'approche différents et complémentaires à ce travail. Alors que nous n'avons approché la question de l'usage du sol qu'à propos de la réutilisation des friches, elle est au cœur de nombreux enjeux tant les paysages et sols de l'ensemble des pays industrialisés ont été profondément modifiés par les transformations de l'industrie. Aujourd'hui, en France, 30 % des zones urbanisées sont occupées par des zones d'activités économiques, soit 10 % du territoire national (CEREMA, 2014). Sous l'influence des contraintes d'accessibilité et de coûts, ces zones tendent à se concentrer en périphérie des villes et engendrent une très forte consommation de foncier, impactant directement la réduction des surfaces agricoles. Des zones se créent, d'autres se vident sans pour autant disparaître. Dans une période où le zoning est désormais souvent perçu comme dépassé, de forts enjeux d'aménagement et de réaménagement de ces zones se posent. Une étude fine de l'inscription spatiale de l'industrie, de son évolution et de ses différentes formes pourrait être éclairante. Quant à la problématique fiscale, si la suppression de la taxe professionnelle a modifié le lien existant entre firme et territoire, elle ne l'a pas supprimé puisqu'une nouvelle fiscalité l'a remplacée (Durieux & Subremon, 2010; Gros-Balthazard, 2012). Abordée rapidement pour le cas des implantations de centrales nucléaires, cette source de revenus notable pour les collectivités territoriales n'est pas sans influencer les choix de redéveloppement.

A plusieurs reprises au long de ce manuscrit a été soulevée la question des inégalités de la population face aux mutations de l'industrie et de ses territoires. La classe ouvrière est particulièrement fragilisée par celles-ci. Quand certains sont soumis à des contraintes de mobilité, d'autres peinent à retrouver du travail localement. Dans les territoires s'engageant dans de nouvelles voies de développement, le différentiel de taux de chômage entre les ouvriers et le reste des actifs a contribué à en témoigner. Notre analyse, notamment qualitative, n'a toutefois pas poursuivi dans cette voie. Une entrée plus centrée sur les individus (salariés, habitants...) constitue, de fait, un élément essentiel pour approfondir ce travail d'autant plus lorsque nous considérons comme démocratique l'enjeu potentiel de renouvellement productif. Il pourrait ainsi être intéressant de

⁸¹ Projet 2017-2010 financé par le programme Horizon 2020 - *Bright Future for Black Towns: reinventing European industrial towns and challenging dominant post-industrial discourses*, coordonné par D. Bole (Research Centre of the Slovenian Academy of Sciences and Arts). Sont également impliqués : University of Eastern Finland, University of Amsterdam, University of Bucharest, Social Life Limited, The Young Foundation.

croiser nos recherches avec des travaux adoptant des approches plus sociales des mutations productives à l'instar de ceux de Nicolas Raimbault (2014) (dans le sillon du développement des activités logistiques, transformations des postes des ouvriers, affaiblissement de leur pouvoir politique, invisibilisation urbaine...) ou de Cécile Vignal (2003) (mobilités des salariés face aux restructurations d'entreprises).

D'un point de vue plus théorique, cette thèse s'inscrit au croisement des travaux d'économie territoriale et de l'*evolutionary economic geography*. Pour contribuer à ceux-ci, les recherches liées aux facteurs de changement territorial et à la façon dont ils façonnent les trajectoires territoriales mériteraient d'être approfondies. Au regard de notre intérêt pour les perspectives de temps long, nous pourrions re-mobiliser l'école de la régulation dans une version spatialisée pour poursuivre les premiers travaux menés en ce sens (Benko & Lipietz, 2002; Gilly & Pecqueur, 2002). Par ailleurs, des liens pourraient être tissés avec les *long-term socio-ecological studies* qui s'attachent à éclairer les trajectoires socio-écologiques en proposant d'autres grilles d'analyse du changement, centrées sur les flux de matières et d'énergie (Buclet, 2015; Fischer-Kowalski & Haberl 2007; Singh et al., 2013).

Enfin, avec les bouleversements liés à la révolution numérique, et notamment les enjeux de personnalisation, les recherches sur le making ou le faire, l'urban manufacturing se multiplient à l'échelle internationale (Bridgens et al., 2018; Carr & Gibson, 2016; Juraschek et al., 2018). La production de biens matériels n'est plus vue comme un sujet désuet. Mais, plus encore, nous pensons que dans un contexte où les enjeux de durabilité se font plus pressants, elle doit (re)devenir au centre des attentions. Des liens pourraient être noués avec des travaux d'écologie politique pour considérer pleinement les enjeux d'une reconnexion au faire ainsi que d'une reconfiguration des rapports entre production et consommation, semblant plus que jamais nécessaires pour qu'advienne une véritable transition socio-écologique.

BIBLIOGRAPHIE

- Albertini, J.-B. (2006), « De la DATAR à la nouvelle DIACT : la place des questions économiques dans la politique d'aménagement du territoire », *Revue française d'administration publique*, vol.119, n°3, pp.415-426.
- Ambrosino, C., & Andres, L. (2008), « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, n°134, pp.37-51.
- APEC (2013), « Industrie : évolution et tendances sur le marché de l'emploi cadre », *Les études de l'emploi cadre*, n°2013-09, 12p.
- Arena, R., & Lazaric, N. (2003), « La théorie évolutionniste du changement économique de Nelson et Winter », *Revue économique*, vol.54, n°2, pp.329-354.
- Artus, P., & Broyer, S. (2013), « France-Allemagne : une comparaison des effets de gamme dans l'industrie », *Revue d'économie industrielle*, n°144, pp.59-84.
- Astolfi, C.-P., Constantin, E., & Moulet, A. (2016), « Fabrication additive. Mobiliser les forces françaises », *Les documents de la Fabrique*, La Fabrique de l'industrie, 82p.
- Aubert, F., & Diallo, A. (2016), « L'industrie rurale entre déterminants urbains et dynamiques territoriales », *Pour*, n°229, pp.53-61.
- Aubert, P., & Sillard, P. (2005), « Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française », *L'économie française - Comptes et dossiers*, INSEE, 33p.
- Aydalot, P. (1984), « La crise économique et l'espace : Recherche sur les nouveaux dynamismes spatiaux », *Revue Canadienne de Sciences Régionales*, vol.3, n°1, pp.9-31.
- Aydalot, P. (1986a), *Milieus innovateurs en Europe*, Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, Paris, 361p.
- Aydalot, P. (1986b), « Trajectoires technologiques et modèles régionaux d'innovation », *Actes du colloque de l'ASRDLF*, pp.9-18.
- Bailly, A. (2009), « La science régionale en perspective », *Géographie, économie, société*, vol.11, n°1, pp.1-7.
- Bailoni, M. (2008), « Quelle place pour le patrimoine dans le renouveau d'une région postindustrielle ? Le cas du Nord-Est anglais », *Revue Géographique de l'Est* [en ligne], vol.48, n°1-2.
- Baldwin, R. E., & Martin, P. (1999), "Two Waves of Globalisation: Superficial Similarities, Fundamental Differences", Working Paper of National Bureau of Economic Research, n°6904, 35p.
- Baron, M., Cunningham-Sabot, E., Grasland, C., Rivière, D., & Van Hamme, G. (2010), *Villes et régions européennes en décroissance: maintenir la cohésion territoriale*, Hermès science, Paris, 345p.
- Barroca, B., DiNardo, M., & Mboumoua, I. (2013), « De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? », *EchoGéo*, n°24.

- Baudelle, G. (2015), « L'installation du Louvre à Lens : un cas déjà célèbre », in *Musées d'art et développement territorial*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp.101-114.
- Baudelle, G., & Fache, J. (2015), *Les mutations des systèmes productifs en France*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 374p.
- Baudelle, G., & Krauss, G. (2014), "The governance model of two French national museums of fine arts relocated in the province: Centre Pompidou Metz and Louvre-Lens", *Belgeo* [en ligne], n°1.
- Baudelle, G., & Tallec, J. (2008), « Les villes moyennes sont-elles les perdantes de la mondialisation ? », *Pouvoirs Locaux : les cahiers de la décentralisation*, vol.77, n°1, pp.89-94.
- Béal, V., Fol, S., Miot, Y., & Rousseau, M. (2017), "Varieties of right-sizing strategies: comparing degrowth coalitions in French shrinking cities", *Urban Geography*.
- Béal, V., Fol, S., & Rousseau, M. (2016), « De quoi le « smart shrinkage » est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines », *Géographie, économie, société*, vol.18, n°2, pp.211-234.
- Beaurain, C., & Brulot, S. (2011), « L'écologie industrielle comme processus de développement territorial : une lecture par la proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°2, pp.313-340.
- Becattini, G. (1979), « Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità di indagine dell'economia industriale », *Rivista di economia e politica industriale*, vol.5, n°1, pp.7-21.
- Becattini, G. (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Presses universitaires de France, Paris, pp.35-56.
- Beffa, J.-L. (2005), *Pour une nouvelle politique industrielle*, Rapport au Président de la République, 71p.
- Béhar, D., Loisel, M., Rio, N., & Talandier, M. (2015), *La ville ordinaire saisie par l'économie : entre système mondialisé et ancrage local*, rapport au PUCA, 124p.
- Bell, D. (1973), *The Coming of Post-industrial Society: A Venture in Social Forecasting*, Basic Books, New-York, 616p.
- Bellandi, M., & Santini, E. (2018), "Territorial servitization and new local productive configurations: the case of the textile industrial district of Prato", *Regional Studies*, Forthcoming special issue: Territorial Servitization.
- Benko, G. (2008), « La géographie économique : un siècle d'histoire », *Annales de géographie*, vol.664, n°6, pp.23-49.
- Benko, G., Dunford, M., & Lipietz, A. (1996), Les districts industriels revisités, in *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris, pp.119-134.
- Benko, G., & Lipietz, A. (1992a), « Le nouveau débat régional : positions », in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Presses universitaires de France, Paris, pp.13-34.

- Benko, G., & Lipietz, A. (dir.) (1992b), *Les Régions qui gagnent: districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Presses universitaires de France, Paris, 436p.
- Benko, G., & Lipietz, A. (2000a), « Géographie socio-économique ou économie géographique », in *La richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique*, Presses universitaires de France, Paris, pp.8-29.
- Benko, G., & Lipietz, A. (dir.) (2000b), *La richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique*. Presses universitaires de France, Paris, 586p.
- Benko, G., & Lipietz, A. (2002), « De la régulation des espaces aux espaces de régulation », in *Théorie de la régulation - l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, pp.293-303.
- Bernard, A.-S. (2015), « Le musée Guggenheim de Bilbao et la régénération urbaine : explorer les conditions d'un renouvellement urbain réussi », in *Musées d'art et développement territorial* Presses universitaires de Rennes, pp.35-44.
- Bernon F. (dir.) (2017), *Enquête d'analyse des PTCE. Synthèse des principaux résultats*, Le Labo de l'économie sociale et solidaire, 55p.
- Beslay, C., Daynac, M., Grossetti, M., Guillaume, R., Salles, D., & Tautelle, F. (1998), *La construction des politiques locales : reconversions industrielles et systèmes locaux d'action publique*, Editions L'Harmattan, Paris, 222p.
- Bessin, M., Bidart, C., & Grossetti, M. (2010), *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, 404p.
- Besson, R. (2017a), « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°34.
- Besson, R. (2017b), « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux Creusois », *Urbanews* [en ligne].
- Biagi, B., Faggian, A., & McCann, P. (2011), "Long and Short Distance Migration in Italy: The Role of Economic, Social and Environmental Characteristics", *Spatial Economic Analysis*, vol.6, n°1, pp. 111-131.
- Bidet-Mayer, T. (2015), « Automatisation, emploi et travail », *Les synthèses de La Fabrique*, La Fabrique de l'industrie, n°1, 12p.
- Bonnal, L., & Bouba-Olga, O. (2012), « Délocalisations et désinvestissements : une analyse empirique des régions "à risque" », *Économies et Sociétés*, vol.45, n°5, pp.1085-1099.
- Boquet, M. (2014), « L'impact touristique des nouveaux musées : analyse des relations entre l'environnement urbain et la spatialisation de l'impact à travers les exemples du Centre Pompidou-Metz et du Louvre-Lens », *Belgeo* [en ligne], n°1.,
- Bord, J.-P. (2013), « La carte, l'espace et le territoire », in *Lire les territoires*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, pp.207-218.
- Boschma, R. A., & Frenken, K. (2005), "Why is economic geography not an evolutionary science? Towards an evolutionary economic geography", *Journal of Economic Geography*, vol.6, n°3, pp.273-302.

- Boschma, R., & Martin, R. (2007), "Editorial: Constructing an evolutionary economic geography", *Journal of Economic Geography*, vol.7, n°5, pp.537-548.
- Boschma, R., & Martin, R. (2010a), "The aims and scope of evolutionary economic geography", in *The Handbook of Evolutionary Economic Geography*, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, pp.3-39.
- Boschma, R., & Martin, R. (2010b), *The Handbook of Evolutionary Economic Geography*, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, 577p.
- Bosserelle, E. (2005), *Dynamique économique*, Gualino, Issy-les-Moulineaux, 301p.
- Bost, F. (2014), *La France : mutations des systèmes productifs*, Editions Sedes, Paris, 152p.
- Bost, F. (2017), « Introduction : La désindustrialisation, objet géographique », *Revue Géographique de l'Est* [en ligne], vol.57, n°1-2.
- Bot, F. L., & Perrin, C. (2011), « Mobiliser l'industrie de la chaussure, mobiliser ses territoires », *Terrains & travaux*, n°19, pp.205-224.
- Bouba-Olga, O. (2009), *Les nouvelles néographies du capitalisme : Comprendre et maîtriser les délocalisations*, Seuil, Paris, 156p.
- Bouba-Olga, O., Bourdu, E., Ferru, M., Guimond, B., Perrier, B., & Mathé, J. (2010), *Prospective Nord Deux-Sèvres - Approche statistique du territoire des Maisons de l'Emploi Nord Deux-Sèvres*, Laboratoire CRIEF - MDE Nord Deux-Sèvres, 100p.
- Bouba-Olga, O., Coris, M., & Carrincazeaux, C. (2008), « Avant-propos », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, pp.279-287.
- Bouba-Olga, O., Ferru, M., & Guimond, B. (2012), « Organisation des activités et dynamiques territoriales : éléments d'analyse et application aux bassins de Cognac et de Châtellerauld », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°2, pp. 173-191.
- Bouba-Olga, O., & Grossetti, M. (2010), « Socio-économie de proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, pp. 311-328.
- Bouba-Olga, O., & Grossetti, M. (2015), *La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations territoriales*, 8e journées internationales de la Proximité, Tours, 20p.
- Bouba-Olga, O., & Zimmerman, J.-B. (2004), « Modèles et mesures de la proximité », in *Economie de proximités*, Hermès, Paris, pp.89-111.
- Bouchardeau, P. (2016), « L'économie romanaise : reprise, diversification et difficile reconversion (1960-2016) », in *Histoire de Romans-sur-Isère*, Privat, Toulouse, pp.409-422.
- Bouhlool, H., & Fontagné, L. (2006), *Deindustrialisation and the fear of relocations in the industry*, CEPIL, Working Paper, n°2006-07, 38p.
- Brassens, B., Moulet, S., Capdeboscq, G., Leibetseder, J., Paulot, J.-M., Dole, P., & Lepine, C. (2007), *Les dispositifs de revitalisation territoriale - contrats de site, conventions de revitalisation*, Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, de l'Inspection générale des finances, de l'Inspection générale de l'administration et du Contrôle général économique et financier, 227p.

- Bridgens, B., Powell, M., Farmer, G., Walsh, C., Reed, E., Royapoor, M., Heidrich, O. (2018), "Creative upcycling: Reconnecting people, materials and place through making", *Journal of Cleaner Production*, n°189, pp.145-154.
- Buclet, N. (2011), *Écologie industrielle et territoriale: stratégies locales pour un développement durable*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 310p.
- Buclet, N. (2014), « L'économie de fonctionnalité entre éco-conception et territoire : une typologie », *Développement durable et territoires*, vol.5, n°1, pp.1-14.
- Buclet, N. (dir.) (2015), *Essai d'écologie territoriale: l'exemple d'Aussois en Savoie*, CNRS éditions, Paris, 215p.
- Cantaroglou, F. (2000), *Le rôle de l'industrie dans la mise en oeuvre de la planification urbaine et de la planification territoriale en France de 1850 à 1946*, Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, Université Pierre Mendès France - Grenoble 2, 848p.
- Caron, J.-F. (2013), « Loos-en-Gohelle, la conversion d'un territoire », *Revue Projet*, n°336-337, pp.105-110.
- Carr, C., & Gibson, C. (2016), "Geographies of making: Rethinking materials and skills for volatile futures", *Progress in Human Geography*, vol.40, n°3, pp.297-315.
- Carré, D., & Levratto, N. (2009), « Politique industrielle et PME : nouvelle politique et nouveaux outils ? », *Revue d'économie industrielle*, n°126, pp.9-30.
- Carré, D., & Levratto, N. (2011), *Les performances des territoires. Les politiques locales, remèdes au déclin industriel*, Editions Le Manuscrit, Paris, 456p.
- Carré, D., & Levratto, N. (2013), *Les entreprises du secteur compétitif dans les territoires. Les déterminants de la croissance*, Rapport pour l'Assemblée des communautés de France (ADCF), 80p.
- Carroué, L. (2015), « De l'industrie au système productif : approches épistémologiques et conceptuelles », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol.92, n°4, pp.452-465.
- Cascino, G. (2010), « La restructuration industrielle dans la Vallée de l'Arve », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, n°3, pp.36-42.
- Castells, M., Caraça, J., & Cardoso, G. (2012), *Aftermath: the cultures of the economic Crisis*, OUP Oxford, Oxford, 331p.
- Cattan, N. (2010), « Des sociétés et des territoires mobiles », *Territoires 2040*, n°1, pp.71-74.
- Cavailhes, & Thisse, J.-F. (2013), « Faut-il choisir entre égalité des territoires et développement économique », in *Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques*, La Documentation Française, pp.383-399.
- CEREMA. (2014), *Zones d'activité économique en périphérie : les leviers pour la requalification*, Direction technique Territoires et ville, 40p.
- Chabault, D. (2006), « Les systèmes territoriaux de production : revue de littérature et approches théoriques d'un concept évolutif », *Cahiers de Recherche du CERMAT*, vol.19, 32p.

- Chatillon A. (coord.) (2011), *Rapport d'information sur la désindustrialisation des territoires*, Rapport présenté au Sénat, 342p.
- Chibani-Jacquot, P. (2015), *Loos-en-gohelle, ville pilote du développement durable*, Les petits matins, Paris, 192p.
- Chignier-Riboulon, F. (2017), « Les espaces fragiles, entre modestie, variabilité et perspectives de renouveau », in *Espaces fragiles. Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp.247-256.
- Christopherson, S., Michie, J., & Tyler, P. (2010), "Regional resilience: theoretical and empirical perspectives", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol.3, n°1, pp.3-10.
- Cieply, S., & Nadant, A.-L. L. (2016), « Le crowdfunding : modèle alternatif de financement ou généralisation du modèle de marché pour les start-up et les PME ? », *Revue d'économie financière*, n°122, pp.255-272.
- Clark, C. (1947), *The conditions of economic progress*, Macmillan, London, 612p.
- Clark, J., Huang, H.-I., & Walsh, J. P. (2010), "A typology of 'innovation districts': what it means for regional resilience", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol.3, n°1, pp.121-137.
- Claval, P. (1969), « Chronique de géographie économique IV : la localisation des activités industrielles », *Revue Géographique de l'Est*, vol.9, n°1, pp.187-214.
- Claval, P. (1979), « Chronique de géographie économique XIII : Les conceptions de l'espace économique », *Revue Géographique de l'Est*, vol.19, n°1, pp.135-154.
- Claval, P. (2008), « Espace et territoire », *Géographie, économie, société*, vol.10, n°2, pp. 157-184.
- Claval, P. (2010), « Les espaces de l'économie », *Annales de géographie*, n°664, pp.3-22.
- Cohen, D. (2006), *Trois leçons sur la société post-industrielle*, La République des idées, Paris, 106p.
- Cohen, E. (2007), "Industrial Policies in France: The Old and the New", *Journal of Industry, Competition and Trade*, vol.7, n°3, pp.213-227.
- Colletis, G. (2008), « Mobilité, attractivité et mondialisation », in *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, L'Harmattan, Paris, pp.181-200.
- Colletis, G. (2012), *L'urgence industrielle !*, Editions Le Bord de l'eau, Lormont, 193p.
- Colletis, G. (2018), « Réindustrialiser par les territoires », in *Renouveler la géographie économique*, Economica, Paris, pp.180-187.
- Colletis, G., Gilly, J.-P., Leroux, I., Pecqueur, B., Perrat, J., Rychen, F., & Zimmerman, J.-B. (1999), « Construction territoriale et dynamiques productives », *Sciences de la société*, n°48, pp.25-46.
- Colletis, G., Gilly, J.-P., Pecqueur, B., Perrat, J., & Zimmerman, J.-B. (1997), « Firmes et territoires : entre nomadisme et ancrage », *Espaces et sociétés*, n°88-89, pp.115-138.
- Colletis, G., & Lung, Y. (2006), *La France industrielle en question: Analyses sectorielles*, La Documentation Française, Paris, 156p.

- Colletis, G., & Pecqueur, B. (1993), « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp.489-508.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005), « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Economie et Institutions*, n°6-7, pp.51-74.
- Combal, C. (2017), « La fin des territoires de l'aluminium », in *La désindustrialisation: une fatalité ?*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, pp.175-191.
- Combes, P.-P., & Lafourcade, M. (2012), *Revue de la littérature académique quantifiant les effets d'agglomération sur la productivité et l'emploi*, Rapport pour la Société du Grand Paris, 64p.
- Cordoba, V., Planchat, C., & Talandier, M. (2014), *Innovation et territoires de faible densité. Potentiel et condition du renforcement de l'innovation*, Rapport au CGET, 120p.
- Coris, M., Fringant, V., Layan, J.-B., & Talbot, D. (2011), « Les dynamiques spatiales des activités productives », in *Industries, innovations, institutions : éléments de dynamique industrielle*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, pp.199-242.
- Cour des comptes (2015), *Bilan des conventions de revitalisation*, Communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, 89p.
- Courlet, C. (2002), « Les systèmes productifs localisés : un bilan de la littérature », *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n°33, pp.27-40.
- Courlet, C., & Pecqueur, B. (1992), « Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement », in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Presses universitaires de France, Paris, pp.81-102.
- Courlet, C., & Pecqueur, B. (2013), *L'économie territoriale*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 142p.
- Coustaury, A. (1974), « Déclin et vitalité en Ardèche : la région du Cheylard », *Géocarrefour*, vol.49, n°3, pp.211-239.
- Crevoisier, O. (2011), « La pertinence de l'approche territoriale », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, pp.969-985.
- Crevoisier, O. (2012), « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°1, pp.153-165.
- Crevoisier, O., & Jeannerat, H. (2009), « Les dynamiques territoriales de connaissance : relations multilocales et ancrage régional », *Revue d'économie industrielle*, n°128, pp.77-99.
- Crevoisier, O., Theurillat, T., & Araujo, P. (2011), « Les territoires de l'industrie financière : quelles suites à la crise de 2008-2009 ? », *Revue d'économie industrielle*, n°134, pp.133-158.
- Cuénoud, T. (2015), « jadopteunprojet.com, une plateforme de crowdfunding appuyée sur son territoire », *Entreprendre & Innover*, n°25, pp.62-70.
- Cusin, F. (2014), « Les dynamiques urbaines au prisme des mobilités résidentielles longues » in *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, pp.65-96.

- Dalmasso, A. (2017), « Territoires et désindustrialisations : trajectoires d'entreprises et marginalisation territoriale », in *La désindustrialisation: une fatalité ?*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, pp.139-151.
- Damette, F., & Beckouche, P. (1993), « Une grille d'analyse globale de l'emploi. Le partage géographique du travail », *Economie et statistique*, vol.270, n°1, pp.37-50.
- Damette, F., & Scheibling, J. (2003), *La France: permanences et mutations*, Hachette, Paris, 255p.
- Daniels, P. W., & Bryson, J. R. (2002), "Manufacturing Services and Servicing Manufacturing: Knowledge-based Cities and Changing Forms of Production", *Urban Studies*, vol.39, n°5-6, pp.977-991.
- DARES (2005), « Secteurs et métiers industriels : l'industrie n'est plus ce qu'elle était », *Premières Synthèses*, n°16.2, 6p.
- Darmon D. (coord.) (2004), *La France, puissance industrielle: une nouvelle politique industrielle par les territoires : réseaux d'entreprises, vallées technologiques, pôle de compétitivité*, Etude prospective de la DATAR, 132p.
- Daumalin, X., Daviet, S., & Mioche, P. (2006), *Territoires européens du charbon: des origines aux reconversions*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 286p.
- Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Seuil, Paris, 116p.
- Davezies, L. (2010), *La crise et nos territoires : premiers impacts*, Rapport pour l'ADCF, la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la recherche, 96p.
- Davezies, L. (2012), *La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale*, Seuil, Paris, 111p.
- Davezies, L. (2016), « Les nouveaux territoires de la croissance, in *Métropoles en chantiers*, Berger-Levrault, Boulogne-Billancourt, pp.81-102.
- Davezies, L., & Talandier, M. (2014), « L'émergence de systèmes productivo-résidentiels : Territoires productifs-territoires résidentiels : quelles interactions ? », *Travaux - La Documentation Française*, n°19, 133p.
- Daviet, S. (2005), *Industrie, culture, territoire*, L'Harmattan, Paris, 212p.
- Debrand, T., & Taffin, C. (2005), « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et statistique*, n°381-382, pp.125-146.
- Demmou, L. (2010a), *La désindustrialisation en France*, Document de travail de la Direction Générale du Trésor, n°2010/1, 52p.
- Demmou, L. (2010b), « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007. Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », *Economie et statistique*, vol.438, n°1, pp.273-296.
- Deraëve, S. (2014), *Stratégies territoriales d'innovation et mobilisation du capital humain dans les villes intermédiaires, les exemples d'Angers et de Reims*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et géographie, Université de Reims Champagne-Ardennes, 517p.

- Deraëve, S. (2015), « Les villes intermédiaires françaises face aux mutations des systèmes productifs : enjeux et stratégies territoriales », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol.92, n°4, pp.524-536.
- Derycke, P.-H. (2001), *40 ans de science régionale francophone*, ASRDLF, 44p.
- Dézert, B. (1985), « Désindustrialisation et reconversion industrielle dans les vieilles villes industrielles de la région parisienne (Petite couronne) », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 25, n°2, pp.179-190.
- Dézert, B., & Verlaque, C. (1978), *L'espace industriel*, Masson, Paris, 301p.
- Dieterich, F. (2014), « Le devenir des anciennes villes industrielles : l'exemple de Mulhouse », *Population & Avenir*, vol.720, n°5, pp.15-17.
- Dockès, P., & Rosier, B. (1983), *Rythmes économiques: crises et changement social : une perspective historique*, La Découverte, Paris, 309p.
- Doloreux, D., & Bitard, P. (2005), « Les systèmes régionaux d'innovation : discussion critique », *Géographie, économie, société*, vol.7, n°1, pp.21-36.
- Doloreux, D., & Parto, S. (2005), "Regional innovation systems: Current discourse and unresolved issues", *Technology in Society*, vol.27, n°2, pp.133-153.
- Dosi, G. (1988), "The nature of innovative process", in *Technical Change and Economic Theory*, Pinter Publisher, Londres, pp.221-238.
- Dosi, G., & Nelson, R. R. (1994), "An introduction to evolutionary theories in economics", *Journal of Evolutionary Economics*, vol.4, n°3, pp.153-172.
- Durand-Dastès, F. (2001), « Le temps, la géographie et ses modèles », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, vol.40, n°1, pp.5-13.
- Durieux, B., & Subremon, P. (2010), *Evaluation des effets de la réforme de la taxe professionnelle sur la fiscalité des collectivités locales et sur les entreprises*, Rapport de l'inspection générale des finances et inspection générale de l'administration, 69p.
- Dutraive, V. (2011), « La finance et l'industrie », *Revue d'économie industrielle*, n°134, pp.13-24.
- Edelblutte, S. (2010), *Paysages et territoires de l'industrie en Europe: héritages et renouveaux*, Ellipses, Paris, 272p.
- Elissalde, B. (2000), « Géographie, temps et changement spatial », *Espace géographique*, vol.29, n°3, pp.224-236.
- Epstein, R. (2005), « Gouverner à distance. Quand l'Etat se retire des territoires », *Esprit*, pp.96-111.
- Epstein, R. (2009), « Après la territorialisation : le gouvernement à distance », in *Territoires, Territorialités, Territorialisation*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp.131-141.
- Epstein, R. (2015), « La gouvernance territoriale : une affaire d'État La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires », *L'Année sociologique*, vol. 65, n°2, pp.457-482.

- Eychenne, F. (2012), *Fab Lab: L'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle*, FYP éditions, Limoges, 110p.
- Fache, J. (2006), *Les mutations industrielles*, Belin, Paris, 190p.
- Fache, J., & Hamdouch, A. (2014), « Quand l'innovation forge les territoires et vice-versa », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, vol.1, n°62, pp.25-33.
- Faggian, A., Gemmiti, R., Jaquet, T., & Santini, I. (2018), "Regional economic resilience: the experience of the Italian local labor systems", *The Annals of Regional Science*, vol.60, n°2, pp.393-410.
- Fagnoni, É. (2003), « La mise en itinéraires touristiques des sites ferrifères du vieux bassin industriel. Téoros », *Revue de recherche en tourisme*, vol.22, n°2, pp.22-27.
- Fagnoni, E. (2004), « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? » *Mondes en développement*, vol.125, n°1, pp.51-66.
- Fagnoni, É. (2015), « L'industrie versus patrimonialisation : questionnement autour d'une transition vers une économie culturelle », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol.92, n°4, pp.556-564.
- Ferchaud, F., & Dumont, M. (2017), « Les espaces de fabrication et d'expérimentation numérique sont-ils des tiers-lieux ? Une analyse du cas des fablabs à Rennes et Toulouse », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°34.
- Férérol, M.-E. (2014), Les petites villes des espaces interstitiels et l'industrie : un couple indissociable ? *Territoire en mouvement* [en ligne], n°23-24, pp.15-27.
- Ferru, M. (2010), « La trajectoire cognitive des territoires : le cas du bassin industriel de Châtellerauld », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, pp.935-955.
- Figuière, C., Boidin, B., Diemer, A., & Vivien, F.-D. (2014), *Économie politique du développement durable*, De Boeck, Louvain-La-Neuve, 300p.
- Finance, O. (2016), *Les villes françaises investies par les firmes transnationales étrangères : des réseaux d'entreprises aux établissements localisés*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1, 393p.
- Fischer-Kowalski, M., & Haberl, H. (dir.) (2007), *Socioecological transitions and global change: trajectories of social metabolism and land use*, Elgar, Cheltenham, 288p.
- Florida, R. (1995), "Toward the learning region", *Futures*, vol.27, n°5, pp.527-536.
- Florida, R. (2002), "The Economic Geography of Talent", *Annals of the Association of American Geographers*, vol.92, n°4, pp.743-755.
- Florida, R. (2014), *The Rise of the Creative Class--Revisited: Revised and Expanded*, Basic Books, New-York, 514p.
- FNAU (2011), *L'emploi local face à la crise 2008-2009 : Un révélateur des divergences territoriales* 86p.
- FNAU (2014), *La crise, l'industrie et les territoires, Dossier FNAU*, 24p.

- Fol, S., & Cunningham-Sabot, E. (2010), « 'Déclin urbain' et shrinking cities : une évaluation critique des approches de décroissance urbaine », *Annales de géographie*, n°674, pp.359-383.
- Fol, S., Miot, Y., & Vignal, C. (2014), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 255p.
- Fontagné, L., & Lorenzi, J.-H. (2005), *Désindustrialisation, délocalisations*, Rapport du Conseil d'analyse économique, n°55, 400p.
- Frenken, K., & Boschma, R. A. (2007), "A theoretical framework for evolutionary economic geography: industrial dynamics and urban growth as a branching process", *Journal of Economic Geography*, vol.7, n°5, pp.635-649.
- Frenken, K., Oort, F. V., & Verburg, T. (2010), Related Variety, Unrelated Variety and Regional Economic Growth. *Regional Studies*, vol.41, n°5, pp.685-697.
- Friedman, T. L. (2010), *La terre est plate: Une brève histoire du XXIe siècle*, Librairie Académique Perrin, Paris, 446p.
- Frigant, V., Jullien, B., & Lung, Y. (2006), « L'industrie automobile : une vigueur renouvelée », in *La France industrielle en questions - Analyses sectorielles*, La Documentation Française, pp.55-72.
- Frocrain, J.-P., & Giraud, P.-N. (2016), *Dynamique des emplois exposés et abrités en France*, Les Notes de la Fabrique de l'Industrie, 88p.
- Gabe, T. M., & Abel, J. R. (2016), "Shared Knowledge and the Coagglomeration of Occupations", *Regional Studies*, vol. 50, n°8, pp.1360-1373.
- Gaigné, C., & Goffette-Nagot, F. (2008), « Localisation rurale des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique ? », *Revue d'études en agriculture et environnement*, vol.87, n°2, pp.101-130.
- Gaigné, C., Piguet, V., & Schmitt, B. (2012), « Évolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographique sur données françaises », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°1, pp.3-30.
- Gallois, L. (2012), *Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, Rapport au Premier Ministre, 74p.
- Gannac, V. (2013), « Usines : du matériel au culturel ? », *Contreligne* [en ligne].
- Ganne, B. (1984), « Gens du cuir, gens du papier », *Terrain*, n°2, pp.5-17.
- Géneau de Lamarlière, I. (2008), « Une relecture des travaux d'Alfred Weber sur la localisation. À l'articulation de l'économie et du socioculturel », *Annales de géographie*, n°664, pp.50-69.
- Géneau de Lamarlière, I., & Staszak, J.-F. (2006), *Principes de géographie économique: cours, documents, travaux dirigés*, Bréal, Rosny-sous-Bois, 448p.
- Georges, P. (1961), « Nécessités et difficultés d'une décentralisation industrielle en France », *Annales de Géographie*, vol.70, n°377, pp.25-36.
- Giannakis, E., & Bruggeman, A. (2017), « Determinants of regional resilience to economic crisis: a European perspective », *European Planning Studies*, vol. 25, n°8, pp.1394-1415.

- Gide, C., & Houssel, J.-P. (1992), « Le décolletage dans la vallée de l'Arve : un district industriel face à la mutation contemporaine », *Revue de géographie de Lyon*, vol.67, n°3, pp.199-208.
- Gilly, J.-P., & Pecqueur, B. (2002), « La dimension locale de la régulation », in *Théorie de la régulation - l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, pp.304-312.
- Gilly, J.-P., & Torre, A. (2000), *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris, 302p.
- Gilly, J.-P., Wallet F., 2001, « Forms of proximity, local governance and the dynamics of local economy spaces: the case of industrial conversion process », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.23, n°3, pp. 553-570.
- Gingembre, J. (2016), « La spécialisation résidentielle dans le Sillon Lorrain », *Revue Géographique de l'Est* [en ligne], vol.56, n°3-4.
- Giraud, P.-N. (2014), « Les ressorts d'une renaissance industrielle », *Problèmes économiques*, n°3091, pp.24-29.
- Glückler, J., & Hammer, I. (2011), "A pragmatic service typology: capturing the distinctive dynamics of services in time and space", *The Service Industries Journal*, vol.31, n°6, pp.941-957.
- Gonnard, S. (2006), *L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ?*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Université Paris-XII, 380p.
- Gonnard, S., & Vignal, C. (2005), « Mobilité résidentielle et chômage : quelques réflexions sur l'orientation de l'emploi », *Passerelle - mobilités des savoirs*, n°2, p. pp.3-4.
- Grandclément, A. (2012), *Géographie des pôles de compétitivité : réseaux et territoires de l'innovation*, Thèse de doctorat en géographie, Université Aix-Marseille, 644p.
- Grasland, C., & Van Hamme, G. (2010), « La relocalisation des activités industrielles : une approche centre-périphérie des dynamiques mondiale et européenne », *L'Espace géographique*, vol.39, n°1, pp.1-19.
- Gravier, J.-F. (1947), *Paris et le désert français*, Flammarion, Paris, 317p.
- Greco, L., & Di Fabbio, M. (2014), "Path-dependence and change in an old industrial area: the case of Taranto, Italy", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol.7, n°3, pp.413-431.
- Grelet, M., & Vivant, E. (2014), « La régénération d'un territoire en crise par la culture : une idéologie mise à l'épreuve », *Belgeo* [en ligne], n°1.
- GREP (2016), « Les usines à la campagne », *Pour*, n°229, pp.35-41.
- Grimault, S., Crague, G., Kerbourc'h, J.-Y., Mériaux, O., Thevenot, N., Berta, N., Hervouet, M. (2011), *Étude portant sur le bilan 2008-2009 de la revitalisation des territoires*, IRES-Amnyos-LATTS-Centre d'Economie de la Sorbonne, 291p.
- Gros-Balthazard, M. (2018), « La chaussure à Romans-sur-Isère : de la capitale internationale à la renaissance territorialisée », *Annales de géographie*, à paraître.
- Gros-Balthazard, M. (2012), *Réforme de la fiscalité locale : le lien entreprises/territoires altéré ?*, Mémoire de Master 1, Sciences du Territoire - Ingénierie du développement territorial, Institut de Géographie Alpine - Université Joseph Fourier, Grenoble, 79p.

- Gros-Balthazard, M., & Talandier, M. (2017), « La mobilité résidentielle, une nouvelle opportunité pour les territoires de tradition industrielle », *Espacetemps.net – Travaux* [en ligne].
- Grosdidier, F. (1996), *Génération reconversion*, Rapport au Premier Ministre, 233p.
- Grossetti, M. (2004), « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux », *Géographie, économie, société*, vol.6, n°2, pp.163-177.
- Guglielmo, R. (1985), « Localisations industrielles et bassins d'emploi », *Espace, populations, sociétés*, vol.3, n°2, pp.375-394.
- Guillaume, R. (2008), « Des systèmes productifs locaux aux pôles de compétitivité : approches conceptuelles et figures territoriales du développement », *Géographie, économie, société*, vol.10, n°3, pp.295-309.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (dir.), (2007), *La ressource territoriale*, Economica, Paris, 252p.
- Halbert, L. (2004), *Densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines. Interpréter la concentration des activités d'intermédiation dans la zone centrale de la région francilienne*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris-I, 344p.
- Halbert, L. (2005), « Les métropoles, moteurs de la dématérialisation du système productif urbain français : une lecture sectorielle et fonctionnelle (1982-1999) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol.82, n°3, pp.279-297.
- Halbert, L. (2015), *L'avantage métropolitain*, Presses universitaires de France, Paris, 107p.
- Hamdouch, A., Demaziere, C., & Banovac, K. (2017), "The Socio-Economic Profiles of Small and Medium-Sized Towns: Insights from European Case Studies", *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, vol.108, n°4, pp.456-471.
- Harfst, J., Wust, A., & Nadler, R. (2018), "Conceptualizing industrial culture", *GeoScape*, vol.12, n°1, pp.1-9.
- Harvey, D. (2008), *Géographie de la domination*, Les Prairies ordinaires, Paris, 118p.
- Hassink, R. (2010a), "Locked in decline ? On the role of regional lock-ins in old industrial areas", in *The Handbook of Evolutionary Economic Geography*, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, pp.450-468.
- Hassink, R. (2010b), "Regional resilience: a promising concept to explain differences in regional economic adaptability?", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol.3, n°1, pp.45-58.
- Hecquet, V., & Lainé, F. (1999), « Structures industrielles locales et forme d'organisation économique », *Economie et statistiques*, n°326-327, pp.205-223.
- Hélie, T., & Krauss, G. (2015), « Une filiation ambivalente. La naissance du Centre Pompidou-Metz », in *Musées d'art et développement territorial*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp.115-123.
- Herbelin, A. (2018), *Ecologie territoriale et trajectoires de transitions : le cas de la moyenne vallée du Rhône*, Thèse en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Grenoble-Alpes.

- Herbelin, A., & Buclet, N. (2017), « L'agglomération de Roussillon en moyenne vallée du Rhône : une proximité historique remise en cause entre ville et industrie », *Flux*, n°109-110, pp.73-86.
- Hoarau, C. (2007), *Externalisation des services à l'industrie : enjeux du développement des groupes multiservices*, Rapport final pour le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, 123p.
- Hobor, G. (2013), "Surviving the Era of Deindustrialization: The New Economic Geography of the Urban Rust Belt", *Journal of Urban Affairs*, vol.35, n°4, pp.417-434.
- Hoekstra (dir.), M. (2017), *Bright future for black towns. Economic performance and place-based characteristics of industrial regions in Europe*, Comparative cross-national report, 79p.
- Holz, J.-M., & Houssel, J.-P. (2002), *L'Industrie dans la nouvelle économie mondiale*, Presses universitaires de France, France, 480p.
- Hoogstra, G. J., Florax, R., & Van Dijk, J. (2005), "Do « jobs follow people » or 'people follow jobs' ? A meta-analysis of Carlino-Mills studies", paper prepared for the 45th Congress of ERSA.
- Houssel, J.-P. (1989), « Les vieilles régions d'industrie diffuse face à la rupture de 1974 : l'exemple de Rhône-Alpes », *Hommes et Terres du Nord*, vol.4, n°1, pp.239-244.
- Hu, X., & Hassink, R. (2015), "Explaining differences in the adaptability of old industrial areas", in *Routledge Handbook of Politics and Technology*, Hilpert, Londres, pp.162-172
- Isard, W. (1956), *Location and space-economy: a general theory relating to industrial location, market areas, land use, trade, and urban structure*, M.I.T. Press, Cambridge, 380p.
- Isard, W. (1975), *Introduction to Regional Science*, Pearson Education, Londres, 536p.
- Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007), "Toward a Definition of Mixed Methods Research", *Journal of Mixed Methods Research*, vol.1, n°2, pp.112-133.
- Judet, P. (2017), Les désindustrialisations au XIXème siècle. Une étude de cas : l'éclatement de la nébuleuse métallurgique alpine, une désindustrialisation créatrice ?, in *La désindustrialisation: une fatalité ?*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, pp.193-212
- Juraschek, M., Becht, E. J., Büth, L., Thiede, S., Kara, S., & Herrmann, C. (2018), « Life Cycle Oriented Industrial Value Creation in Cities », *Procedia CIRP*, n°69, pp.94-99.
- Kakderi, C., & Tasopoulou, A. (2017), "Regional economic resilience: the role of national and regional policies", *European Planning Studies*, vol.25, n°8, pp.1435-1453.
- Kollmeyer, C. (2009), "Explaining Deindustrialization: How Affluence, Productivity Growth, and Globalization Diminish Manufacturing Employment", *American Journal of Sociology*, vol.114, n°6, pp.1644-1674.
- Koop, K., Landel, P.-A., & Pecqueur, B. (2010), « Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique », *EchoGéo* [en ligne], n°13.
- Krugman, P. R. (1991), *Geography and Trade*, MIT Press, Cambridge, 160p.
- Lacaze J.-P. (coord.) (1986), *Les grandes friches industrielles*, Rapport du groupe de travail interministériel, La Documentation Française, 149p.

- Lafuente, E., Vaillant, Y., & Vendrell-Herrero, F. (2017), "Territorial servitization: Exploring the virtuous circle connecting knowledge-intensive services and new manufacturing businesses", *International Journal of Production Economics*, n°192, pp.19-28.
- Landel, P.-A., & Senil, N. (2009), « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [en ligne], n°12.
- Laperche, B., Lorek, M., & Uzunidis, D. (2011), « Crise et reconversion des milieux industrialo-portuaires : dépendance de sentier ou renouveau économique ? Les exemples de Dunkerque (France) et de Gdansk (Pologne) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°2, pp.341-368.
- Le Blanc, G. (2005), *L'industrie dans l'économie française (1978-2003) : une étude comparée*, Note du Cercle de l'industrie / Institut de l'entreprise, 112p.
- Le Blanc, G. (2008), *L'industrie dans l'économie (1981-2006) : une réalité pour notre avenir ? Etude comparée de l'industrie française et des grandes puissances industrielles depuis 25 ans*, Note du Cercle de l'industrie / Institut de l'entreprise, 46p.
- Le Blanc, G. (2012), « Les espaces de la dynamique industrielle - état des lieux et problématiques », *Territoires 2040*, n°3, pp.78-99.
- Leboutte, R. (1997), *Vie et mort des bassins industriels en Europe, 1750-2000*, L'Harmattan, Paris, 594p.
- Lecoq, B. (1993), « Dynamique industrielle et localisation : Alfred Marshall revisité », *Revue française d'économie*, vol.8, n°4, pp.195-234.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1034p.
- Lichtenstein, C. (1993), « Les relations industrie-services dans la tertiarisation des économies », *Revue internationale P.M.E.*, vol.6, n°2, pp.9-33.
- Liefooghe, C. (2006), « Les services : le futur de l'industrie ? : Le devenir des savoir-faire industriels à haut niveau de connaissance dans le Nord Pas-de-Calais », *Territoire en mouvement*, n°1, pp.78-86.
- Liefooghe, C. (2015), *L'économie créative et ses territoires. Enjeux et débats*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 244p.
- Linossier, R. (2006), *La territorialisation de la régulation économique dans l'agglomération lyonnaise (1950-2005)*, Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, Université Lumière Lyon II, 486p.
- Lung, Y. (1995), « Modèles industriels et géographie de la production », in *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica, Paris, pp.85-110.
- Maillat, D. (2006), « Du district industriel au milieu innovateur, contribution à une analyse des organisations productives territorialisées », in *Milieus innovateurs. Théorie et politiques*, Economica, Paris, pp.129-153.
- Maillat, D., & Kebir, L. (1999), « Learning region et systèmes territoriaux de production », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, pp.429-448.

- Maillot, J.-P., & Schulmann, D. (1979), « Annonay ou du bon usage de l'innovation industrielle », *Culture technique*, n°1, pp.167-174.
- Malézieux, J. (1980), « Crise et restructuration de la sidérurgie française [Le groupe Usinor] », *Espace géographique*, vol.9, n°3, pp.183-196.
- Marsh, P. (2012), *The New Industrial Revolution*, Yale University Press, New Haven, 310p.
- Marshall, A. (1890), *Principes d'économie politique (Livre IV)*, version électronique proposée par Tremblay [en ligne].
- Martin, R., & Sunley, P. (2015), "On the notion of regional economic resilience: conceptualization and explanation", *Journal of Economic Geography*, vol.15, n°1, pp.1-42.
- Martin, Ron. (2010), "Rethinking Regional Path Dependence: Beyond Lock-in to Evolution", *Economic Geography*, vol.86, n°1, pp.1-27.
- Martin, Ron, & Sunley, P. (2000), « L'économie géographique de Paul Krugman et ses conséquences pour la théorie du développement régional : une évaluation critique », in *La richesse des régions*, Presses universitaires de France, Paris, pp.33-84.
- Martin, Ron, Sunley, P., Gardiner, B., & Tyler, P. (2016), « How Regions React to Recessions: Resilience and the Role of Economic Structure », *Regional Studies*, vol.50, n°4, pp.561-585.
- Martin, Ron, Sunley, P., Tyler, P., & Gardiner, B. (2016), "Divergent cities in post-industrial Britain", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol.9, n°2, pp.269-299.
- Matray, M., & Poisat, J. (2014), « Les PTCE, une dynamique citoyenne et institutionnelle d'innovations sociales », *Cahiers du Cirtes*, Hors-Série n°4, 13p.
- Matray, M., & Poisat, J. (2015), « Pôle territoriaux de coopération économique : l'entrepreneuriat territorial au risque de la transformation sociale et de l'alternative économique », *Cahiers du Cirtes*, 16p.
- Matteaccioli, A. (2004), *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale*, L'Harmattan, Paris, 415p.
- Mendels, F. F. (1972), « Proto-Industrialization: The First Phase of the Industrialization Process », *The Journal of Economic History*, vol.32, n°1, pp.241-261.
- Mendez, A., & Mercier, D. (2005), « Trajectoires territoriales et « empreinte » de l'histoire : le cas de Grasse et de la Ciotat en région PACA », *Géographie, économie, société*, vol.7, n°4, pp.347-364.
- Mérenne-Schoumaker, B. (2011), *La localisation des industries: Enjeux et dynamiques*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 263p.
- Messaoudi, D. (2014), « Les délocalisations industrielles dans les mutations des systèmes productifs français », *Revue Géographique de l'Est* [en ligne], vol.54, n°1-2.
- Meyer, T. (2014), « Du « pays perdu » du Blayais à l'« émirat de Saint-Vulbas » : les territoires de dépendance au nucléaire en France », *Hérodote*, n°155, pp.153-169.
- Minni, C., Maliverney, J., & Amand-Madelin, V. (1990), « L'industrie se déplace vers l'ouest et le sud-ouest », *Economie et statistique*, vol.230, n°1, pp.55-64.

- Miot, Y. (2015), « De la ville industrielle à la ville créative. Les cas de Roubaix et de Saint-Etienne », in *L'économie créative et ses territoires*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp.137-156.
- Miot, Y., & Rousseau, M. (2017), « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques* [en ligne].
- Miot, Y. (2012), *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle Mulhouse, Roubaix, Saint-Etienne*, Thèse de doctorat d'aménagement et d'urbanisme, Université Lille 1, 442p.
- Moati, P., & Mouhoud, E. M. (2005), « Les nouvelles logiques de décomposition internationale des processus productifs », *Revue d'économie politique*, vol.115, n°5, pp.573-589.
- Moretti, E. (2012), *The New Geography of Jobs*, Houghton Mifflin Harcourt, Boston, 310p.
- Mortelette, C. (2014), « La Cité du Design, un équipement culturel pour relancer le territoire stéphanois ? », *Belgeo* [en ligne], n°1.
- Mouhoud, E. M. (2008), « Délocalisations et relocalisations dans l'industrie et les services », in *Mondialisation et délocalisation dans les entreprises*, La Découverte, Paris, pp.33-48.
- Mouhoud, E. M. (2013), *Relocalisations d'activités industrielles en France - Synthèse*, DGCIS, DATAR, PIPAME, 12p.
- Moulaert, F., & Sekia, F. (2003), « Territorial Innovation Models: A Critical Survey », *Regional Studies*, vol.37, n°3, pp.289-302.
- Nadou, F. (2013), *Intermédiation territoriale et spatialisation des activités économiques. Cohérences et contradictions de l'action publique locale. Investigation par la planification stratégique*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université François-Rabelais de Tours, 687p.
- Navarre, F., & Talandier, M. (2017), *Les sites exceptionnels comme ressources des territoires*, Rapport au PUCA, 483p.
- Nelson, R. R., & Winter, S. G. (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Harvard University Press, Cambridge, 456p.
- Novarina, G., & Seigneuret, N. (dir.) (2015), *De la technopole à la métropole? l'exemple de Grenoble*, Éditions du Moniteur, Paris, 231p.
- OREE (2016), *Le recueil des démarches d'écologie industrielle et territoriale*, 76p.
- Paddeu, F. (2012), « Faire face à la crise économique à Detroit : les pratiques alternatives au service d'une résilience urbaine ? », *L'Information géographique*, vol. 76, n°4, pp.119-139.
- Paddeu, F. (2017), « Sortir du mythe de la panacée. Les ambiguïtés de l'agriculture urbaine à Detroit », *Métropolitiques* [en ligne].
- Paris, D., & Stevens, J.-F. (2000), *Lille et sa région urbaine: la bifurcation métropolitaine*, L'Harmattan, Paris, 265p.
- Paulus, F. (2004), *Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1, 409p.

- Pecqueur, B. (2005), « Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : le cas de l'agglomération grenobloise », *Géographie, économie, société*, vol.7, n°3, pp.255-268.
- Pecqueur, B. (2006), « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés*, vol.124-125, n°2, pp.17-32.
- Pecqueur, B., & Zimmermann, J.-B. (2004), *Économie de proximités*, Hermès, Paris, 264p.
- Perrat, J., & Zimmermann, J.-B. (2003), « Stratégies des firmes et dynamiques territoriales », in *Entreprises et territoire*, La Documentation Française, pp.15-32.
- Perret, C. (2015), « Du district industriel au pôle territorial de coopération économique. La chaussure de Romans-sur-Isère vers un renouveau productif ? », *Notes de Recherches de l'IREGE*, 15p.
- Perret, C., & Gagnon, C. (2016), « Le pôle territorial de coopération économique de Romans-sur-Isère dans la Drôme (France) : une organisation au service de la relance de la dynamique territoriale », *Organisations et territoires*, vol.25, n°2, pp.29-36.
- Perrin, T. (2016), « D'Euralille à la métropole européenne de Lille : l'Europe, axe majeur du développement métropolitain ? », in *Métropoles en chantiers*, Berger-Levrault, Boulogne-Billancourt, pp.63-78
- Perroux, F. (1969), *L'économie du XXe siècle (Troisième édition augmentée)*, Presses universitaires de France, Paris, 764p.
- Peyrache-Gadeau, V. (1995), *Dynamiques différenciées des économies territoriales : apports des analyses en termes de districts industriels et de milieux innovateurs*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Pierre Mendès France - Grenoble 2, 316p.
- Pfirsch, T., & Reitel, B. (2014), « Editorial : Les grands équipements culturels dans les espaces industriels en reconversion : de la requalification urbaine aux projets métropolitains ? », *Belgeo* [en ligne], n°1.
- Phelps, N. A., & Ozawa, T. (2003), "Contrasts in agglomeration: proto-industrial, industrial and post-industrial forms compared", *Progress in Human Geography*, vol.27, n°5, pp.583-604.
- Piore, M. J., & Sabel, C. F. (1984), *The second industrial divide: possibilities for prosperity*, Basic Books, New-York, 372p.
- PIPAME (2013), *Relocalisations d'activités industrielles en France - Revue de littérature*, 116p.
- Plaza, B., & Haarich, S. (2015), « Le musée Guggenheim de Bilbao et la régénération urbaine : explorer les conditions d'un renouvellement urbain réussi », in *Musées d'art et développement territorial*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp.45-60.
- Podlewski, T.-A. (2014), « Intelligence collective, dynamiques culturelles et cadre institutionnel : comment se construit un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) - Analyse de terrain comparée avec des études de cas », présenté à *XIVèmes rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire*, Lille, 21p.
- Polanyi, K. (2011), *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 476p.
- Pôle Emploi (2016), « L'emploi intérimaire en Janvier 2016 », *Statistiques et indicateurs*, n°16.011, 9p.

- Polèse, M., Shearmur, R. G., & Terral, L. (2014), *La France avantagée: Paris et la nouvelle économie des régions*, Odile Jacob, Paris, 219p.
- Pumain, D. (1999), « Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ? », *Revue de géographie alpine*, vol.87, n°2, pp.167-184.
- Quévit, M. (1994), « Les transformations productives et la modernisation économique dans les régions de tradition industrielle », in *Les villes européennes de tradition industrielle: mutations économiques et politiques urbaines*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, pp.39-50.
- Raggi, P. (2014), « Industrialisation, désindustrialisation, ré-industrialisation en Europe », *Rives méditerranéennes*, n°46, pp.11-28.
- Rallet, A., & Torre, A. (2004), « Proximité et localisation », *Économie rurale*, vol.280, n°1, pp.25-41.
- Ratti, R., Bramanti, A., & Gordon, R. (1997), *The Dynamics of Innovative Regions*, Ashgate, Farnham, 391p.
- Reckien, D., & Martinez-Fernandez, C. (2011), "Why Do Cities Shrink?", *European Planning Studies*, vol.19, n°8, pp.1375-1397.
- Rieniets, T. (2009), "Shrinking Cities: Causes and Effects of Urban Population Losses in the Twentieth Century", *Nature and Culture*, vol.4, n°3, pp.231-254.
- Rifkin, J. (2012), *La troisième révolution industrielle: Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Éditions Les Liens qui libèrent, Paris, 267p.
- Rifkin, J. (2014), « *La nouvelle société du coût marginal zéro: L'internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme* », Éditions Les Liens qui libèrent, Paris, 427p.
- Roth, H. (2017), « Introduction », in *Espaces fragiles. Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp.7-13
- Rousseau, M. (2008), « Richard Florida in Saint-Étienne ? : Sociologie de la « classe créative » stéphanoise », *Annales de la recherche urbaine*, n°105, pp.112-119.
- Roustan, M. (coord.) (2004), *Rapport d'information sur la désindustrialisation du territoire*, Rapport d'information à l'Assemblée Nationale, 219p.
- Rowthorn, R., & Ramaswamy, R. (1997), *Deindustrialization: Causes and Implications*, IFM Working Paper, 38p.
- Rowthorn, R., & Ramaswamy, R. (1998), *Growth, Trade, and Deindustrialization*, FMI, 28p.
- Saeger, S. S. (1997), "Globalization and deindustrialization: Myth and reality in the OECD", *Review of World Economics*, vol.133, n°4, pp.579-608.
- Sauvy, A. (1980), *La machine et le chômage*, Dunod, Malakoff, 315p.
- Schumpeter, J. A. (1911), *Théorie de l'évolution économique: recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Dalloz, Paris, 371p.

- Scott, A. J., & Storper, M. (1986), *High technology industry and regional development: a theoretical critique and reconstruction*, University of reading, Whiteknights, 25p.
- Scott, Allen J. (1982), "Locational Patterns and Dynamics of Industrial Activity in the Modern Metropolis", *Urban Studies*, vol. 19, n°2, pp.111-141.
- Scott, Allen J. (1992), « L'économie métropolitaine : organisation industrielle et croissance urbaine », In *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Presses universitaires de France, Paris, pp.102-120
- Scott, Allen J. (2000), "Economic geography: The great half-century", *Cambridge Journal of Economics*, vol.24, n°4, pp.483-504.
- Scott, Allen J. (2001), *Global City-Regions : Trends, Theory, Policy*, OUP Oxford, Oxford, 486p.
- Scott, Allen J. (2008), "Resurgent Metropolis: Economy, Society and Urbanization in an Interconnected World", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.32, n°3, pp.548-564.
- Sewell, W. (2010), « Trois temporalités : vers une sociologie événementielle », in *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, pp.109-146.
- Shearmur, R., Terral, L., & Polèse, M. (2013), « La géographie de la croissance d'emploi en France à l'aune de processus Nord-Américains : vers une théorisation du contexte », *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], document 631.
- Sigaud, T. (2015), « La mobilité géographique : ressource ou fragilité pour l'emploi ? », *Connaissance de l'emploi - Centre d'études de l'emploi*, n°125, 4p.
- Singh, S. J., Haberl, H., Chertow, M., Mirtl, M., & Schmid, M. (2013), *Long term socio-ecological research: studies in society-nature interactions across spatial and temporal scales*, Springer, Dordrech, 590p.
- Soulage, B., Pecqueur, B., & Courlet, C. (1993), « Industrie et dynamiques de territoires », *Revue d'économie industrielle*, vol.64, n°1, pp.7-21.
- Storper, M. (2013), *Keys to the city: how economics, institutions, social interactions, and politics shape development*, Princeton University Press, Princeton, 288p.
- Storper, M., Kemeny, T., Makarem, N. P., & Osman, T. (2016), "On Specialization, Divergence and Evolution: A Brief Response to Ron Martin's Review", *Regional Studies*, vol.50, n°9, pp.1628-1630.
- Stoskopf, N., & Vonau, P. (2003), « L'Alsace du second XXe siècle : la grande mutation industrielle », *Revue d'Alsace*, n°130, pp.159-192.
- Stoskopf, N., & Woessner, R. (2007), « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations : de 1746 à nos jours », in *Les territoires de l'industrie en Europe, 1750-2000 : entreprises, régulations et trajectoires*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, pp.295-321.
- Suire, R. (2016), « La performance des lieux de cocréation de connaissances, The performance of places of knowledge co-creation », *Réseaux*, n°196, pp.81-109.

- Tabariès, M. (2005), « Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs », *Cahiers de la Maison des Sciences Economiques*, Université Panthéon-Sorbonne, 24p.
- Talandier, M. (2007), *Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Université Paris-XII, 479p.
- Talandier, M. (2011), « L'accès aux services comme facteur de développement local ? », *Pour*, n°208, pp.91-94.
- Talandier, M. (2012), « L'économie résidentielle à l'horizon 2040 », *Futuribles*, n°388, pp.35-49.
- Talandier, M. (2013), « Redéfinir l'enjeu de l'économie présentielle et le rôle des femmes dans les économies locales », *Revue de géographie alpine* [en ligne], vol.101, n°1.
- Talandier, M. (2016a), « Flux et interdépendances : définir une nouvelle méthode d'analyse de l'économie métropolitaine », in *Métropoles en chantier*, Berger-Levrault, Boulogne Billancourt pp.137-160.
- Talandier, M. (2016b), *Mutation des systèmes territoriaux : vers un modèle résidentio-productif*, Habilitation à diriger des recherches - Volume 2, Université Grenoble Alpes, 327p.
- Talandier, M., & Davezies, L. (2009), *Repenser le développement territorial ? : confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, Plan urbanisme construction architecture, Paris, 144p.
- Talandier, M., Jousseume, V., & Nicot, B.-H. (2016), "Two centuries of economic territorial dynamics: the case of France", *Regional Studies, Regional Science*, vol.3, n°1, pp.67-87.
- Talbot, D. (2008), « Les institutions créatrices de proximités », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, pp.289-310.
- Talleg, J. (2012), « Les trajectoires économiques et les formes sociales de l'innovation dans les villes moyennes : les cas d'Albi (Midi-Pyrénées), d'Alès (Languedoc-Roussillon), de Fougères et de Quimper (Bretagne) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°2, pp.192-214.
- Talleg, J. (2014), *La construction socio-spatiale de l'innovation en ville moyenne face aux objectifs de compétitivité et d'attractivité des politiques d'aménagement*, Thèse de doctorat en géographie et en aménagement, Université Toulouse 2, 846p.
- Taupin, M.-T., & Glemain, P. (2007), « Les logiques d'acteurs des finances solidaires contemporaines: de la résistance à la résilience? », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol.78, n°4, pp.629-661.
- Ternaux, P. (2006), « Le textile-habillement : la fin d'une époque ? », in *La France industrielle en question. Analyses sectorielles*, La Documentation Française, Paris, pp.37-53.
- Terrier, C. (1998), *Les zonages : enjeux et méthodes*, INSEE Méthodes, n°83.
- Terrier, C. (2007), *Mobilité touristique et population présente : les bases de l'économie présentielle des départements*, Rapport au Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, 128p.

- Theurillat, T. (2013), *Une finance désolidarisée des territoires de l'économie réelle*, Grand Lyon Vision Solidaire, 5p.
- Thisse, J.-F. (1997), « L'oubli de l'espace dans la pensée économique », *Revue Région et Développement*, n°6, pp.13-39.
- Torre, A. (2015), « Théorie du développement territorial », *Géographie, économie, société*, vol.17, n°3, pp.273-288.
- Trassoudaine, F. (2016), « Introduction », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, n°1, pp.5-7.
- Van Niel, J. (2014), « L'économie de fonctionnalité : principes, éléments de terminologie et proposition de typologie », *Développement durable et territoires* [en ligne], vol.5, n°1.
- Vanier, M. (2015a), *Demain les territoires: capitalisme réticulaire et espace politique*, Hermann, Paris, 213p.
- Vanier, M. (2015b), « Des bassins, encore des bassins, toujours des bassins.... », *Cahiers de l'IAU*, n°172, pp.12-16.
- Veltz, P. (1993), « D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires », *Revue économique*, vol.44, n°4, pp.671-684.
- Veltz, P. (1997), *Mondialisation, villes et territoires: l'économie d'archipel*, Presses universitaires de France, Paris, 264p.
- Veltz, P. (2008), *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, Paris, 274p.
- Veltz, P. (2012), *Paris, France, Monde: Repenser l'économie par le territoire*, Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 127p.
- Veltz, P. (2017), *La Société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*, Le Seuil, Paris, 128p.
- Veltz, P., & Moatti, S. (2015), « L'industrie est dans les métropoles ! », *L'Économie politique*, vol.68, n°4, pp.7-19.
- Veltz, P., & Weil, T. (2015), *L'industrie, notre avenir*, Eyrolles, Paris, 343p.
- Vignal, C. (2003), *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi. Configurations résidentielles, logiques familiales et logiques professionnelles*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Université Paris-XII, 654p.
- Virard, M.-P., & Artus, P. (2011), *La France sans ses usines*, Fayard, Paris, 92p.
- Vivant, E. (2009), *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Presses universitaires de France, Paris, 92p.
- Wolff, M., Fol, S., Roth, H., & Cunningham-Sabot, E. (2013), « Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], document 661.
- Woronoff, D. (1998), *Histoire de l'industrie en France: du XVIe siècle à nos jours*, Le Seuil, Paris, 710p.
- Zanetti, T. (2011), « La Manufacture d'Armes de Saint-Étienne : un patrimoine militaire saisi par l'économie créative », *In Situ* [en ligne], n°16.

- Zanetti, T. (2012), *Une ville et sa multinationale, une multinationale et sa ville : emprise spatiale, organisation sociale, fonction économique et régulation politique du « territoire Michelin » à Clermont- Ferrand (fin XIXe à nos jours)*, Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, Université Lumière Lyon II, 215p.
- Zimmermann, J.-B. (2005). « Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial », *La Revue de l'Ires*, n°47, pp.21-36.
- Zimmermann, J.-B. (2008), « Le territoire dans l'analyse économique », *Revue française de gestion*, n°184, pp.105-118.
- Zimmerman, J.-B. (2010), « La question des bifurcations en économie : irréversibilités et processus de dépendance du sentier », in *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, pp.51-63.
- Zuindeau, B., & Chautard, G. (2001), « L'enjeu d'une reconversion durable des territoires de tradition industrielle : l'exemple du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais », *Espace, populations, sociétés*, vol.19, n°3, pp.325-339.

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Evolution de l'emploi industriel dans les départements de France métropolitaine (1975-2013)	14
Carte 2: Localisation des cas d'étude	20
Carte 3 : Zones d'emploi touchées par les délocalisations entre 1995 et 2001	40
Carte 4 : Les métropoles French Tech (2016)	67
Carte 5 : Localisation des fab labs français	68
Carte 6: Evolution de l'emploi industriel dans les bassins de vie entre 1975 et 2012	78
Carte 7 : Evolution de l'emploi dans la fonction de fabrication dans les bassins de vie entre 1982 et 2012	99
Carte 8 : Evolution de l'emploi dans les fonctions de conception-recherche et prestations intellectuelles dans les bassins de vie entre 1982 et 2012	99
Carte 9 : Les démarches d'écologie industrielle et territoriale en 2016	161
Carte 10 : L'emploi industriel dans les bassins de vie en 1975	195
Carte 11 : L'emploi industriel dans les bassins de vie en 2012	195
Carte 12 : Typologie des bassins de vie industriels.....	198
Carte 13: Evolution de l'emploi industriel dans les bassins ex-industriels (1975-2012)	207
Carte 14 : Evolution de l'emploi industriel dans les bassins tradi-industriels (1975-2012).....	207
Carte 15 : Evolution de l'emploi industriel dans les bassins néo-industriels (1975-2012)	208
Carte 16: Evolution de la population dans les bassins ex-industriels (1975-2012).....	215
Carte 17 : Evolution de la population dans les bassins tradi-industriels (1975-2012)	215
Carte 18 : Evolution de la population dans les bassins néo-industriels (1975-2012)	216
Carte 19 : Localisation du Bocage Bressuirais.....	222
Carte 20 : Villes, routes et cours d'eau principaux du Bocage Bressuirais	222
Carte 21 : Répartition de l'emploi industriel au sein du Bocage Bressuirais (2012)	225
Carte 22 : Localisation du bassin de vie romanais	229
Carte 23 : Villes, routes et cours d'eau principaux du bassin de vie romanais	229
Carte 24 : Répartition de l'emploi industriel au sein du bassin de vie romanais (2012)	235
Carte 25 : Localisation du bassin de vie annonéen.....	239
Carte 26 : Villes, routes et cours d'eau principaux du bassin de vie annonéen	239
Carte 27 : Répartition de l'emploi industriel au sein du bassin de vie annonéen (2012)	242
Carte 28 : Localisation des bassins de vie industriels en recomposition	253
Carte 29 : Localisation des bassins de vie industriels en mutation.....	270
Carte 30 : Localisation des bassins de vie industriels en évolution	285
Carte 31 : Localisation des bassins de vie industriels en bifurcation	305
Carte 32 : Projets de reconversion tout au long de la Deûme (Annonay / Davézieux)	339
Carte 33 : Trajectoires de recomposition et d'évolution des bassins de vie industriels.....	363

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : La désindustrialisation des pays de l'OCDE.....	11
Figure 2 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle (1990-2012).....	32
Figure 3 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle dans les pays industrialisés (1978-2002).....	33
Figure 4 : Evolution de la part de la valeur ajoutée industrielle dans les pays industrialisés (1975-2011)	33
Figure 5 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle française (1968-2015).....	34
Figure 6 : Evolution de la part de l'emploi industriel (1980-2012)	36
Figure 7 : Evolution de l'emploi industriel français (1968-2015)	36
Figure 8 : Evolution des emplois dans les fonctions de production (1982-1999).....	60
Figure 9 : Evolution des emplois dans les fonctions de production (1999-2012).....	60
Figure 10 : La Cité du Design à Saint-Etienne.....	123
Figure 11 : Racines théoriques des modèles territoriaux d'innovation	146
Figure 12 : Evolution de l'emploi industriel entre 1975 et 2012 (base 100 en 1975)	211
Figure 13 : Part des bassins de vie industriels selon l'évolution de l'emploi industriel et de l'emploi total entre 1975 et 2012	213
Figure 14 : Evolution du différentiel entre le taux de chômage des ouvriers et le taux de chômage des autres PCS selon le type de bassins de vie (1975-2012)	218
Figure 15 : Evolution de la part des ouvriers dans la population active selon le type de bassins de vie (1975-2012)	219
Figure 16 : Dynamiques des activités industrielles spécifiques du Bocage Bressuirais (2007-2014)	226
Figure 17 : Evolution de l'emploi salarié privé dans le secteur de la fabrication de chaussures dans le bassin de vie de Romans-sur-Isère.....	233
Figure 18 : Dynamiques des activités industrielles spécifiques du bassin de vie de Romans-sur-Isère (2007-2014)	236
Figure 19 : Site de l'ex-entreprise Jourdan.....	238
Figure 20 : Quartier de Cance à Annonay	241
Figure 21 : Dynamiques des activités industrielles spécifiques du bassin de vie d'Annonay (2007-2014)	243
Figure 22 : Récapitulatif de la grille analytique	251
Figure 23 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels à l'effondrement industriel puissant et précoce	256
Figure 24 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels au déclin industriel intense et régulier	259
Figure 25 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels dont le déclin industriel s'amplifie	262
Figure 26 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins néo-industriels au déclin industriel et agricole.....	266

Figure 27 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels en mutation à tendance péri-productive	271
Figure 28 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels à tendance présenteielle .	275
Figure 29 : Evolution des composantes de l'emploi du bassin de vie de Romans-sur-Isère (1975-2012)	277
Figure 30: Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels en amorce de mutation à tendance péri-productive	282
Figure 31 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels en évolution	286
Figure 32 : Evolution des composantes de l'emploi du bassin de vie d'Annonay (1975-2012)	291
Figure 34 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins néo-industriels en essor industriel	297
Figure 35 : Evolution des composantes de l'emploi de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (1975-2012)	300
Figure 36 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins ex-industriels en bifurcation	306
Figure 37 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins tradi-industriels en bifurcation	308
Figure 38 : Evolution des composantes de l'emploi dans les bassins néo-industriels en bifurcation	309
Figure 39 : Anciens locaux d'Heuliez à Cerizay	337
Figure 40 : Pôle entrepreneurial de Vidalon	340
Figure 41 : Plans prévisionnels du réaménagement de l'usine Jourdan par 1083 (Rez-de-chaussée et premier-étage)	342
Figure 42 : Exemples d'activités prises en charge par les entreprises à but d'emploi	347

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de l'emploi industriel dans les pays industrialisés (1991-2010).....	35
Tableau 2 : Répartition du recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007	48
Tableau 3 : Données économiques par sphère économique (2013).....	62
Tableau 4 : Structure économique et résilience régionale	82
Tableau 5 : Evolution de la part de l'emploi industriel entre 1954 et 1975 par grandes zones géographiques	86
Tableau 6 : Répartition des emplois salariés par sphère et par type de territoires	100
Tableau 7 : Les différentes méthodes d'analyse de la résilience régionale	172
Tableau 8 : La diversité dans la création de trajectoires	180
Tableau 9 : Récapitulatif - Part de l'emploi industriel en fonction du type de bassins de vie.....	197
Tableau 10 : Principales caractéristiques des trois types de bassins de vie industriels.....	199
Tableau 11 : Evolution de l'emploi industriel selon le type de bassins de vie – rural, périurbain, urbain.....	209
Tableau 12 : Evolution de l'emploi industriel et intérimaire entre 2007 et 2014.....	212
Tableau 13 : Part des bassins de vie industriels selon leur tendance démographique (1975-2012).....	217
Tableau 14 : Les différentes formes de trajectoires	250
Tableau 15 : Dynamiques économiques des bassins de vie en recomposition	253
Tableau 16 : Evolution de l'emploi dans le bassin de vie de Dunkerque (1975-2012).....	261
Tableau 17 : Evolution de l'emploi dans le bassin de vie du Cheylard (1975-2012).....	264
Tableau 18 : Dynamiques économiques des bassins de vie en mutation	269
Tableau 19 : Evolution de l'emploi dans le bassin de vie lillois (1975-2012)	273
Tableau 20 : Dynamiques économiques des bassins de vie en évolution	284
Tableau 21 : Dynamiques économiques des bassins de vie en bifurcation	305
Tableau 22 : Matrice des dynamiques économiques dominantes des bassins de vie industriels	312
Tableau 23 : Alternatives de la finance participative à la finance solidaire.....	326
Tableau 24 : Avantages d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale	336

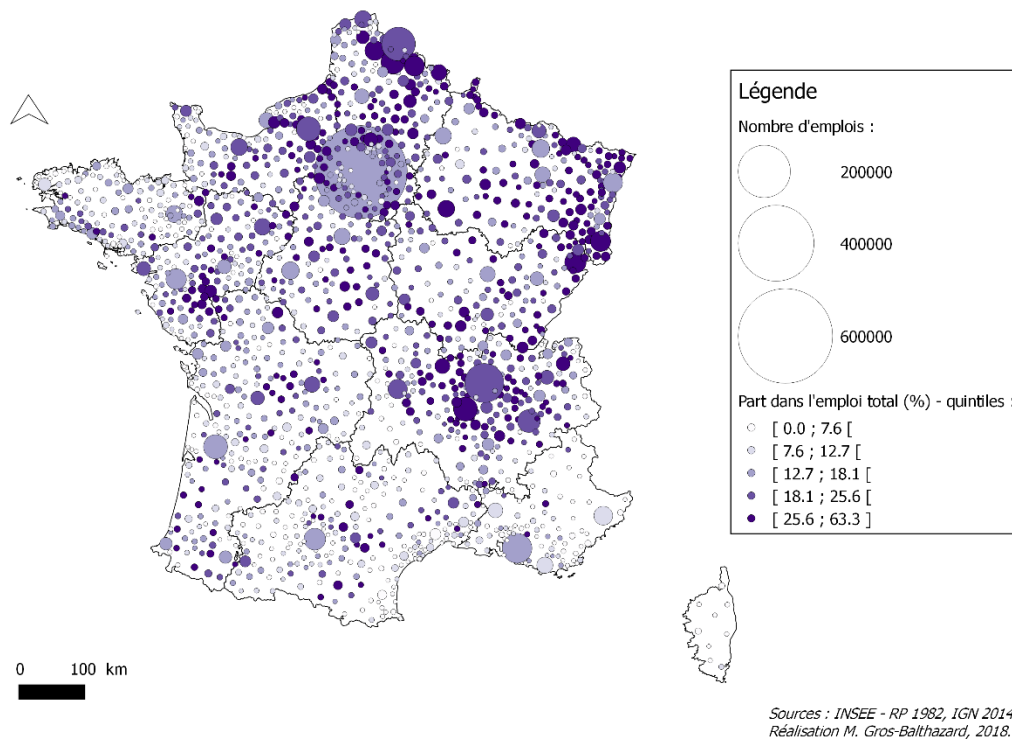
TABLE DES ENCADRES

Encadré 1 : Le programme Industrie du Futur en France	65
Encadré 2 : Spécificités sectorielles	79
Encadré 3 : Projet Cycling Lab Oisans.....	155
Encadré 4 : L'exemple du Mile-End	157
Encadré 5 : Répartition spatiale des secteurs industriels les plus pourvoyeurs d'emplois en 1975 et 2012...201	
Encadré 6 : Trajectoire des bassins sidérurgiques.....	257
Encadré 7 : Trajectoire de Dunkerque.....	261
Encadré 8 : Trajectoire du Cheylard	264
Encadré 9 : Trajectoire de Lille.....	273
Encadré 10 : Trajectoire de la Vallée de l'Arve	289
Encadré 11 : L'industrie alsacienne	290

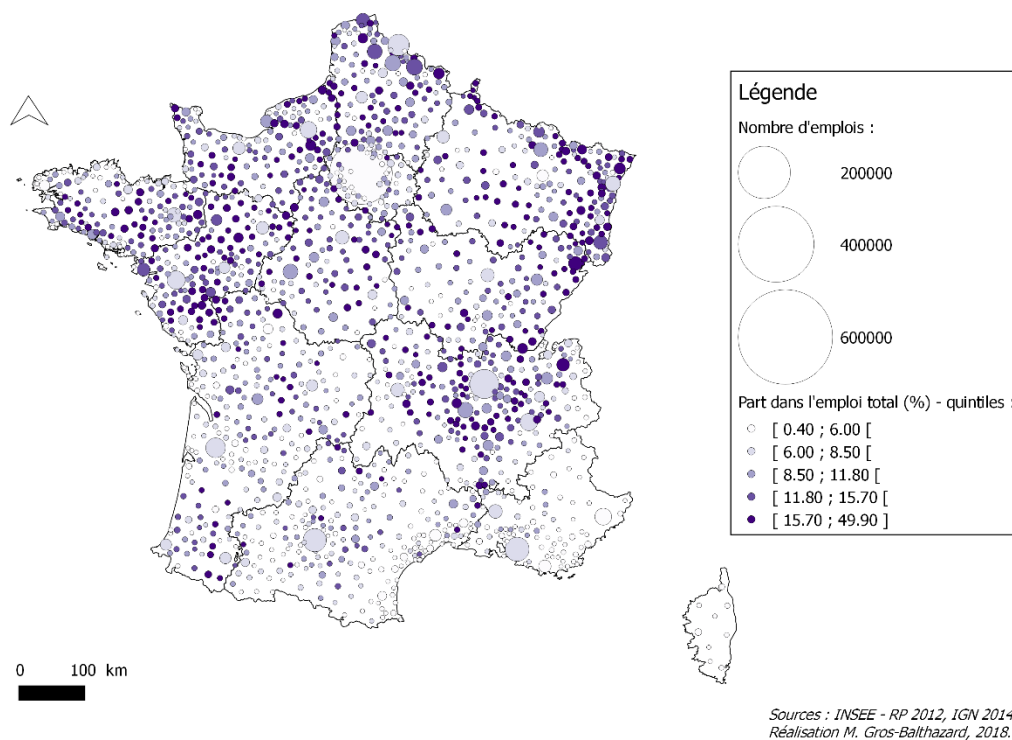
ANNEXES

ANNEXE I - Evolution de la localisation des emplois productifs entre 1982 et 2012

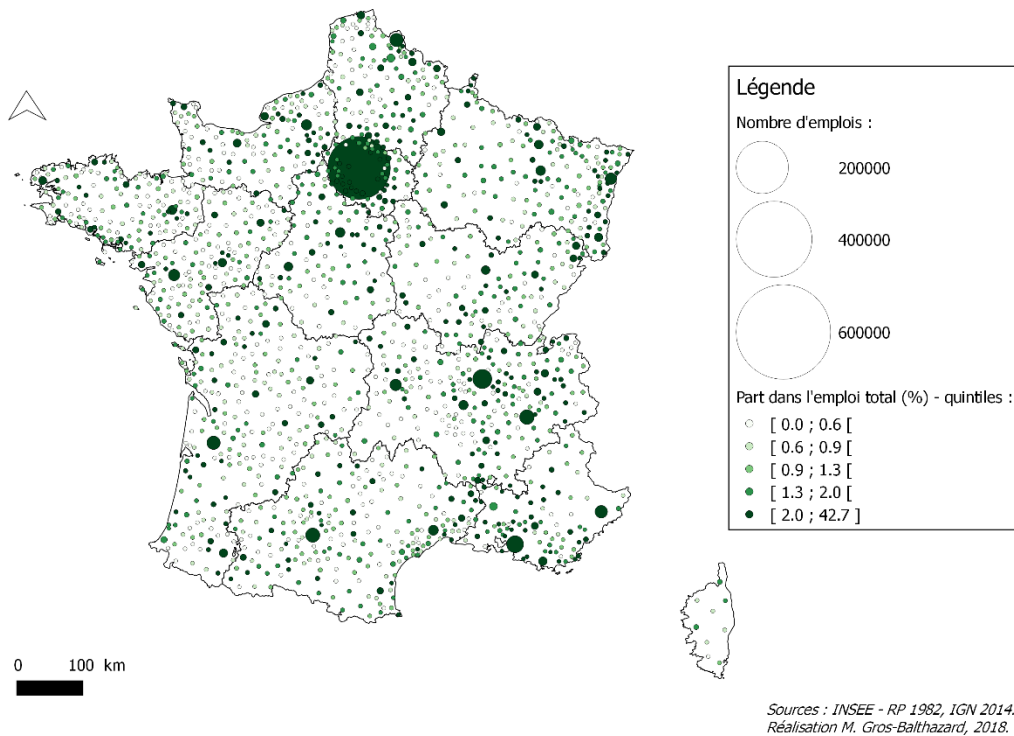
Emplois dans la fonction de fabrication dans les bassins de vie en 1982



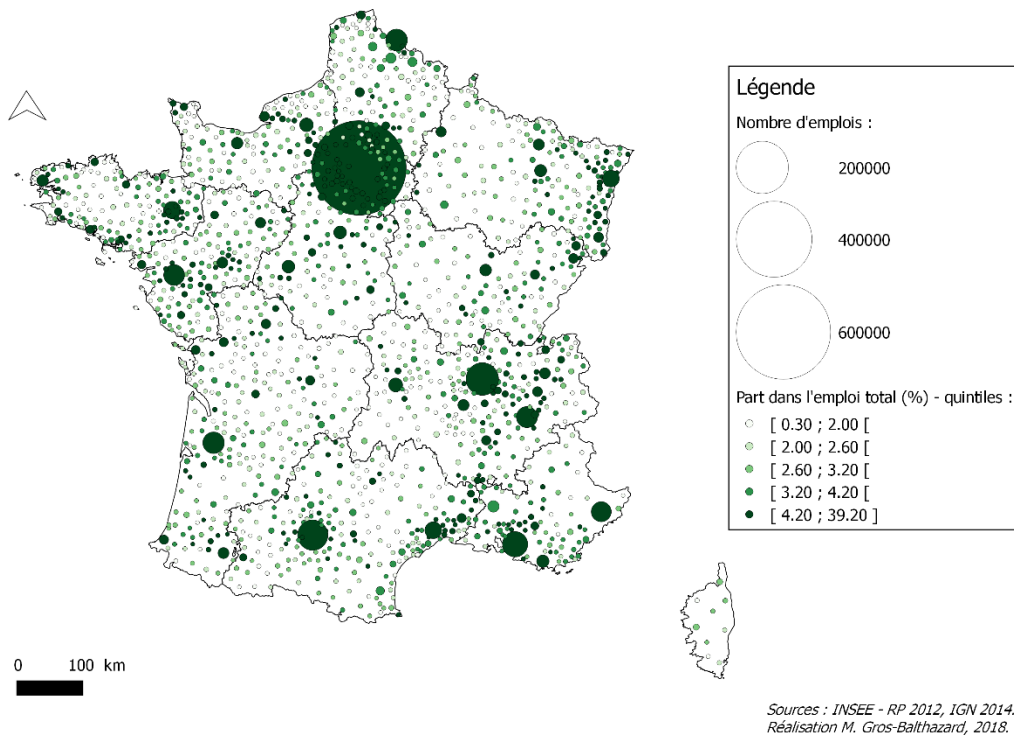
Emplois dans la fonction de fabrication dans les bassins de vie en 2012



Emplois dans les fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles dans les bassins de vie en 1982



Emplois dans les fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles dans les bassins de vie en 2012



ANNEXE II - Les perceptions de l'innovation dans les différents modèles territoriaux d'innovation
(Moulaert & Sekia, 2003, p.294)

Features of innovation	Model		
	<i>Milieu innovateur</i> (innovative milieu) (MI)	Industrial district (ID)	Regional innovation systems (RIS)
Core of innovation dynamics	Capacity of firms to innovate through the relationships with other agents of the same milieu	Capacity of actors to implement innovation in a system of common values	Innovation as an interactive, cumulative and specific process of research and development (path dependency)
Role of institutions	Very important role of institutions in the research process (university, firms, public agencies, etc.)	Institutions are 'agents' and enabling social regulation, fostering innovation and development	As in the NSI, the definitions vary according to authors, but they all agree that the institutions lead to a regulation of behaviour, both inside and outside organizations
Regional development	Territorial view based on milieux innovateurs and on agent's capacity of innovating in a cooperative atmosphere	Territorial view based on spatial solidarity and flexibility of districts; this flexibility is an element of this innovation	View of the region as a system of 'learning by interacting/ and by steering regulation'
Culture	Culture of trust and reciprocity links	Sharing values among ID agents; trust and reciprocity	The source of learning by interacting
Types of relations among agents	The role of the support space: strategic relations between the firm, its partners, suppliers and clients	The network is a social regulation mode and a source of discipline. It enables a coexistence of both cooperation and competition	The network is an organizational mode of 'interactive learning'
Type of relations with the environment	Capacity of agents in modifying their behaviour according to the changes in their environment. Very 'rich' relations: third dimension of support space	The relationships with the environment impose some constraints and new ideas; must be able to react to changes in the environment; 'rich' relations; limited spatial view of environment	Balance between inside specific relations and environment constraints; 'rich' relations
Features of innovation	Model		
	New industrial spaces	Local production systems	Learning region (synthesis?)
Core of innovation dynamics	A result of R&D and its implementation; application of new production methods (JIT, etc.)	Same as for ID	As for RIS but stressing co-evolution of technology and institutions
Role of institutions	Social regulation for the coordination of inter-firm transactions and the dynamics of entrepreneurial activity	Same as for ID, but with focus on role of governance	As in RIS but with a stronger focus on role of institutions
Regional development	Interaction between social regulation and agglomerated production systems	Diffuse industrialization, i.e. socio-economic development based on an evolutionary process without rupture	Double dynamics: technological and techno-organizational dynamics; socio-economic and institutional dynamics
Culture	Culture of networking and social interaction	Role of local social-culture context in development	As in NIS but with a strong focus on interaction between economic and social cultural life
Types of relations among agents	Inter-firm transactions	Inter-firm and inter-institution networks	Networks of agents (embeddedness)
Type of relations with the environment	The dynamics of community formation and social reproduction	Close to MI	As in RIS

ANNEXE III - Guide d'entretien : consignes, thèmes et sous-thèmes

Ont été données 2 grandes consignes liées aux deux grandes parties de l'entretien :

- Une première partie axée sur la trajectoire de ce territoire industriel autrement dit consacrée à l'histoire récente de ce territoire en matière industrielle (environ 1/3 du temps)
- Une seconde partie axée sur l'actuel développement économique de ce territoire, et plus particulièrement sur le maintien de l'activité industrielle (environ 2/3 du temps).

1. Pouvez-vous me décrire la trajectoire industrielle de ce territoire ?	
<i>Emergence et croissance de l'industrie</i>	<p>Conditions d'émergence</p> <p>Secteurs industriels principaux</p> <p>Entreprises (grandes/petites) et dirigeants</p> <p>Organisation de la production entre les entreprises</p> <p>Marché du travail</p>
<i>Déclin de l'industrie</i>	<p>Elément(s) déclencheur(s)</p> <p>Secteur(s) concerné(s)</p> <p>Conséquences sur l'emploi et plus largement sur le territoire</p> <p>Mesures défensives/palliatives prises – quels acteurs ?</p> <p>Friches/Patrimoine industriels ?</p>
2. Selon vous, quelle place occupe aujourd'hui l'industrie dans le développement économique du territoire ? Quels sont les enjeux pour son maintien ?	
<i>Tissu économique et industriel</i>	<p>Secteur de spécialisation/spécificités/filière ; position sur la chaîne de valeur (production, conception...)</p> <p>Entreprises « moteur » / acteurs moteur</p> <p>Liens entre les entreprises :</p> <p>Organisation de la production (sous-traitance, externalisation, coopération...)</p> <p>Appartenance à des réseaux et liens avec les territoires proches ou lointains</p> <p>Chômage, activité et qualification des personnes présentes sur le territoire ; savoir-faire</p> <p>Attractivité du territoire en matière économique et surtout industrielle – quels atouts ?</p> <p>Localisation des activités industrielles – en lien avec le passé industriel ? (Unicité des lieux)</p> <p>Réflexions en cours sur le renouveau industriel – nouveaux produits, nouvelles formes de production, nouvelles formes d'organisation productives</p>
<i>Mutations productives et freins au développement industriel</i>	<p>Identification des facteurs objectifs de fragilité : désindustrialisation, délocalisations, concurrence internationales, mutations industrielles...</p> <p>Concurrence vis-à-vis des autres territoires industriels français/des métropoles</p> <p>Perception des risques ou entraves au maintien de l'activité industrielle ?</p> <p>Crise économique et ses effets</p>
<i>Actions/stratégies/politiques en faveur du maintien industriel</i>	<p>Stratégie de développement économique du territoire et place accordée à l'industrie</p> <p>Actions menées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les entreprises industrielles et favoriser leur essor - Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises industrielles - Attirer les entreprises et investisseurs de l'extérieur du territoire <p>Outils et financements à disposition, proviennent du territoire ? de l'Etat ?</p> <p>Actions interterritoriales/Relations entre acteurs</p>

ANNEXE IV - Entretiens

Bocage Bressuirais

Numéro entretien	Date de l'entretien	Fonction	Structure
B1	21/09/2016	Ancien directeur	Ateliers du Bocage
B2	22/09/2016	Responsable Pôle Mutations économiques	Unité départementale Deux-Sèvres
B3	22/09/2016	Directeur	Unité départementale DIRRECTE Deux-Sèvres
B4	22/09/2016	Directeur	Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais
B5	23/09/2016	Maire/Président	Ville de Bressuire/Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
B6	26/09/2016	Directeur du Service de Développement Economique	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
B7	26/09/2016	Député	
B8	26/09/2016	Ancienne directrice	Club des entreprises
B9	27/09/2016	Chef de Projet "Transformation des entreprises"	Agence de Développement et d'Innovation – Nouvelle Aquitaine
B10	16/11/2017	Chargée de la démarche Ecologie Industrielle et Territoriale	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

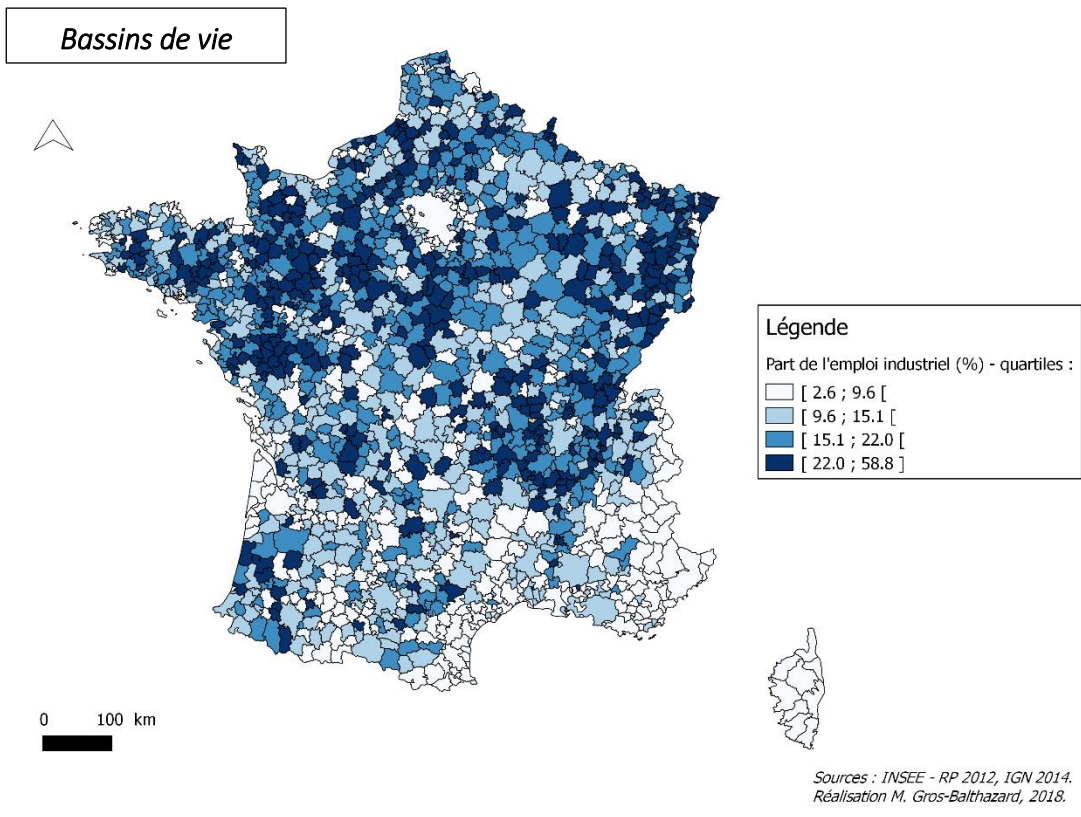
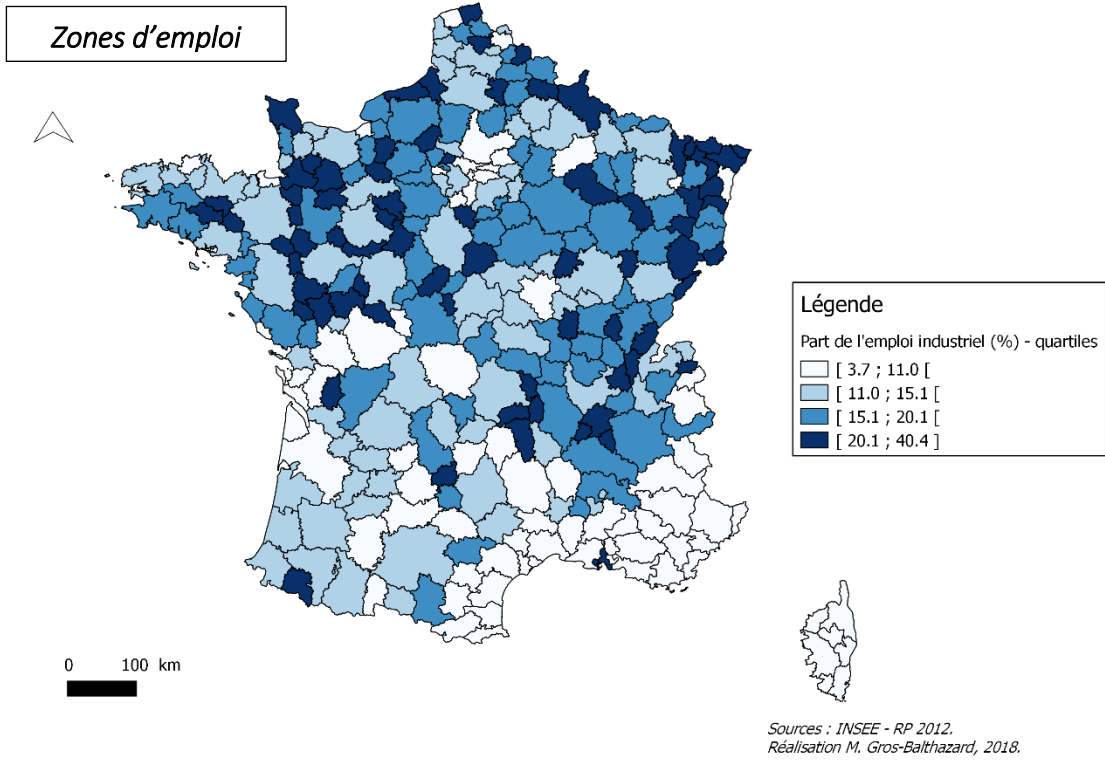
Romans-sur-Isère

Numéro entretien	Date de l'entretien	Fonction	Structure
R1	02/11/2016	Chargé de l'enseignement supérieur, de l'innovation et du tourisme	Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes
R2	03/11/2016	Maire	Ville de Romans-sur-Isère
R3	07/11/2016	Chef de projet développement territorial	Ville de Romans-sur-Isère
R4	10/11/2016	Chargée de mission	Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation
R5	10/11/2016	Directrice	Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation
R6	10/11/2016	Responsable Pôle Mutations économiques	Unité départementale DIRECCTE Drôme
R7	15/02/2017	Enseignant-Chercheur	Université Grenoble-Alpes
R8	13/03/2017	Gérant	1083
R9	13/03/2017	Responsable d'affaires Industrie Sud Rhône-Alpes	AFPA Rhône-Alpes
R10	22/03/2017	Développeur territorial	Espace Régional de Rovaltain - Direction Aménagement du Territoire et de la Montagne – Région Rhône-Alpes Auvergne
R11	27/03/2017	Président Directeur Général	Veyret Techniques Découpe

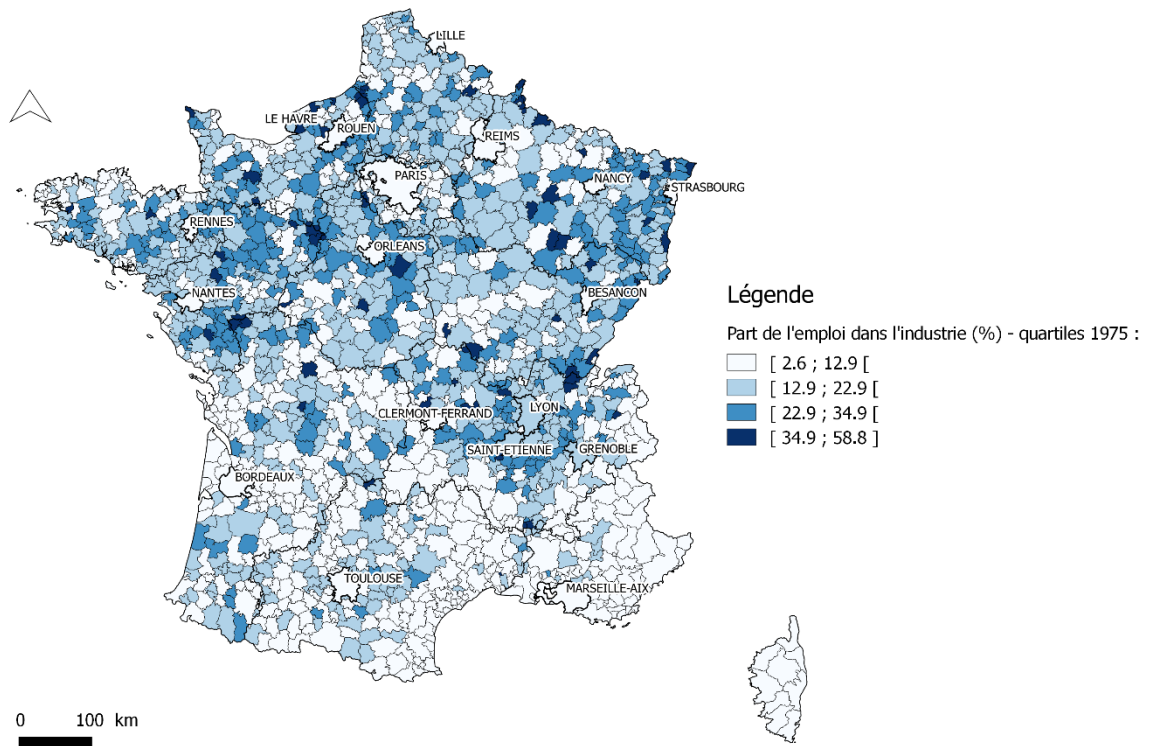
Annonay

Numéro entretien	Date de l'entretien	Fonction	Structure
A1	25/04/2017	Responsable départemental Information économique	CCI de l'Ardèche
A2	26/04/2016	Chargée de développement économique	Ville d'Annonay/Annonay Rhône Agglo
A3	26/04/2016	Président	Annonay Rhône Agglo
A4	22/05/2017	Animatrice territoriale Centre-Ardèche	Unité départementale DIRECCTE Ardèche
A5	23/05/2017	Chef du service Ardèche Développement	Département de l'Ardèche
A6	23/06/2017	Chargée de mission Relations entreprises	Ville d'Annonay/Annonay Rhône Agglo
A7	23/08/2017	Directeur des sites	Canson
A8	25/08/2017	Propriétaire Dirigeant	Frappa
A9	13/11/2017	Créateur/Conseiller numérique territorial	Annonay Rhône Webzine/Société Adverbe

ANNEXE V - Choix du zonage : zones d'emploi et bassins de vie industriels en 2012



ANNEXE VI - L'emploi industriel dans les bassins de vie en 2012 (seuils = quartiles de 1975)



Sources : INSEE - RP 2012, IGN 2014.
Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.

ANNEXE VII - Typologie des bassins de vie industriels

BV	Libellé géographique	Type d'espace	Typologie industrielle	Trajectoires	Dynamique économique dominante
01033	Bellegarde-sur-Valserine	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
01034	Belley	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
01093	Châtillon-sur-Chalaronne	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
01202	Lagnieu	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
01269	Nantua	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
01283	Oyonnax	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
01457	Vonnas	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
02095	Bohain-en-Vermandois	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
02558	Le Nouvion-en-Thiérache	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
02691	Saint-Quentin	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
02722	Soissons	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
02738	Tergnier	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
02795	Vic-sur-Aisne	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
03082	Commentry	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
03084	Cosne-d'Allier	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
03102	Dompierre-sur-Besbre	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
03185	Montluçon	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
03236	Saint-Germain-des-Fossés	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
03254	Saint-Pourçain-sur-Sioule	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
04049	Château-Arnoux-Saint-Auban	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
07010	Annonay	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
07064	Le Cheylard	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
07204	Saint-Agrève	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
07324	Tournon-sur-Rhône	Urbain	Néo	Evolution	Essor industriel
07349	La Voulte-sur-Rhône	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
08090	Carignan	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
08185	Fumay	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
08190	Givet	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
08302	Monthermé	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
08328	Nouzonville	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
08363	Revin	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
08367	Rocroi	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
08409	Sedan	Urbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
08491	Vrigne-aux-Bois	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
09160	Lavelanet	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
09185	Mazères	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
09306	Tarascon-sur-Ariège	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
10033	Bar-sur-Aube	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
10268	Nogent-sur-Seine	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
10323	Romilly-sur-Seine	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
10387	Troyes	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
11129	Espéraza	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
11304	Quillan	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
12033	Bozouls	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
12089	Decazeville	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
13074	Peyrolles-en-Provence	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
13105	Sénas	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
14174	Condé-sur-Noireau	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
14478	Orbec	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
14654	Saint-Pierre-sur-Dives	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
14689	Thury-Harcourt	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
14752	Villers-Bocage	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
14762	Vire	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
16015	Angoulême	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
16070	Chabonais	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle

16102	Cognac	Urbain	Néo	Evolution	Essor industriel
16167	Jarnac	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
16192	Roumazières-Loubert	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
16223	Montbron	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
16281	La Rochefoucauld	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
18003	Les Aix-d'Angillon	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
18015	Aubigny-sur-Nère	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
18109	Henrichemont	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
18141	Mehun-sur-Yèvre	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
18207	Saint-Florent-sur-Cher	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
18279	Vierzon	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
19028	Bort-les-Orgues	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
19073	Égletons	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
19121	Lubersac	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
21038	Auxonne	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
21154	Châtillon-sur-Seine	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
21292	Genlis	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
21317	Is-sur-Tille	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
21425	Montbard	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
21554	Saint-Jean-de-Losne	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
22046	Collinée	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
22093	Lamballe	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
22172	Plancoët	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
22262	Quintin	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
23031	Boussac	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
24064	Brantôme	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
24223	Lalinde	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
24294	Montpon-Ménéstérol	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
24309	Neuvic	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
24311	Nontron	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
24354	La Roche-Chalais - Saint-Aigulin	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
24547	Terrasson-Lavilledieu	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
25047	Baume-les-Dames	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
25315	L'Isle-sur-le-Doubs	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
25356	Maïche	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
25388	Montbéliard	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
25411	Morteau	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
25434	Ornans	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
25462	Pontarlier	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
25463	Pont-de-Roide-Vermondans	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
26116	Donzère	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
26165	Livron-sur-Drôme	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
26235	Pierrelatte	Urbain	Tradi	Bifurcation	Implantation industrielle exogène
26281	Romans-sur-Isère	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
26301	Saint-Donat-sur-l'Herbasse	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
26307	Saint-Jean-en-Royans	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
26324	Saint-Paul-Trois-Châteaux	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
26325	Saint-Rambert-d'Albon	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
26333	Saint-Vallier	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
27016	Les Andelys	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
27051	Beaumont-le-Roger	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
27056	Bernay	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
27112	Breteuil	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
27116	Brionne	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
27226	Étrépagny	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
27230	Ézy-sur-Eure	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
27246	Fleury-sur-Andelle	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
27275	Gaillon	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive

27284	Gisors	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
27375	Louviers	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
27428	Le Neubourg	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
27448	Pacy-sur-Eure	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
27469	Pont-de-l'Arche	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
27493	Romilly-sur-Andelle	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
27679	Verneuil-sur-Avre	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
27681	Vernon	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
28015	Auneau	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
28061	Brou	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
28088	Châteaudun	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
28103	Cloyes-sur-le-Loir	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
28134	Dreux	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
28140	Épernon	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
28199	Janville	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
28227	Maintenon	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
28279	Nogent-le-Roi	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
28280	Nogent-le-Rotrou	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
28348	Saint-Lubin-des-Joncherets - Nonancourt	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
28373	Senonches	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
29004	Bannalec	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
29020	Briec	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
29027	Châteauneuf-du-Faou	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
29058	Fouesnant	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
29081	Huelgoat	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
29274	Scaër	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
29302	Pont-de-Buis-lès-Quimerch	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
30037	Bessèges	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
30132	La Grand-Combe	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
30141	Laudun-l'Ardoise	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
30344	Vergèze	Périurbain	Tradi	Bifurcation	Implantation industrielle exogène
31324	Martres-Tolosane	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
31451	Revel	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
31584	Villemur-sur-Tarn	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
33051	Biganos	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
33213	La Brède	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
33327	Podensac	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
33389	Saint-Ciers-sur-Gironde	Rural	Néo	Bifurcation	Implantation centrale nucléaire
33478	Saint-Seurin-sur-l'Isle	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
34111	Ganges	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
34284	Saint-Pons-de-Thomières	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
35001	Acigné	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
35004	Antrain	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
35068	Châteaubourg	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
35115	Fougères	Urbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
35162	Louvigné-du-Désert	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
35184	Montauban-de-Bretagne	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
35223	Plélan-le-Grand	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
35240	Le Rheu	Périurbain	Ex	Bifurcation	Essor de zones d'activités
35257	Saint-Brice-en-Coglès	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
35297	Saint-Méen-le-Grand	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
35337	Tinténiac	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
35352	Vern-sur-Seiche	Périurbain	Ex	Bifurcation	Essor de zones d'activités
35360	Vitré	Urbain	Néo	Evolution	Essor industriel
36031	Buzançais	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
36034	Chabris	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
36088	Issoudun	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
37014	Azay-le-Rideau	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce

37022	Beaumont-en-Véron	Rural	Tradi	Bifurcation	Implantation industrielle exogène
37063	Château-Renault	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
37115	Descartes	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
37123	Langeais	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
38001	Les Abrets	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
38006	Allevard	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
38012	Aoste	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
38013	Apprieu - Le Grand-Lemps	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
38022	Les Avenières	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
38053	Bourgoin-Jallieu	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
38085	Charvieu-Chavagneux	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38138	Crémieu	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38140	Crolles	Périurbain	Tradi	Bifurcation	Implantation industrielle exogène
38185	Grenoble	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38189	Heyrieux	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
38247	Montaliu-Vercieu	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
38261	Morestel	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
38269	La Mure	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
38314	Pontcharra	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38384	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
38399	Saint-Jean-de-Bournay	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
38412	Saint-Laurent-du-Pont	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
38509	La Tour-du-Pin	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
38511	Le Touvet	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38517	Tullins	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38544	Vienne	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
38553	Villefontaine	Périurbain	Ex	Bifurcation	Essor de zones d'activités
38562	Vizille	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
39097	Champagnole	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
39154	Clairvaux-les-Lacs	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
39368	Morez	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
39434	Poligny	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
39475	Saint-Amour	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
39478	Saint-Claude	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
39487	Saint-Laurent-en-Grandvaux	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
39526	Tavaux	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
40119	Hagetmau	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
40134	Labouheyre	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
40184	Mimizan	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
40197	Morcenx	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
40245	Roquefort	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
40282	Saint-Sever	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
40284	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
40310	Soustons	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
40313	Tartas	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
41143	Mondoubleau	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
41151	Montrichard	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
41232	Salbris	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
41269	Vendôme	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
42011	Balbigny	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
42019	Boën-sur-Lignon	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
42023	Bourg-Argental	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
42052	Charlieu	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
42059	Chazelles-sur-Lyon	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
42094	Feurs	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
42149	Montrond-les-Bains	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
42165	Panissières	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
42168	Pélussin	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
42187	Roanne	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier

42204	Saint-Bonnet-le-Château	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
42218	Saint-Étienne	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
42279	Saint-Just-Saint-Rambert	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
43087	Dunières	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
43112	Langeac	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
43137	Monistrol-sur-Loire	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
43177	Saint-Didier-en-Velay	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
43224	Sainte-Sigolène	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
44003	Ancenis	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
44029	La Chapelle-Basse-Mer	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
44036	Châteaubriant	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
44043	Clisson	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
44180	Saint-Mars-la-Jaille	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
44184	Saint-Nazaire	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
44187	Saint-Père-en-Retz	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
44188	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
44213	Varades	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
45028	Beaugency	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
45030	Beaune-la-Rolande	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
45053	Briare	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
45082	Châteauneuf-sur-Loire	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
45083	Château-Renard	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
45115	Courtenay	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
45145	Ferrières-en-Gâtinais	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
45146	La Ferté-Saint-Aubin	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
45155	Gien	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
45173	Jargeau	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
45191	Malesherbes	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
45203	Meung-sur-Loire	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
45208	Montargis	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
45252	Pithiviers	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
45315	Sully-sur-Loire	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
46029	Biars-sur-Cère	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
46102	Figeac	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
47106	Fumel	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
49023	Beaupréau	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
49054	Candé	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
49063	Chalonnès-sur-Loire	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
49080	Châteauneuf-sur-Sarthe	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
49092	Chemillé-Melay	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
49099	Cholet	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
49127	Durtal	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
49180	Longué-Jumelles	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
49214	Montreuil-Juigné	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
49228	Noyant	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
49301	Saint-Macaire-en-Mauges	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
49313	Saint-Pierre-Montlimart	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
49323	Saint-Sylvain-d'Anjou	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
49331	Segré	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
50041	Beaumont-Hague	Rural	Tradi	Bifurcation	Implantation industrielle exogène
50082	Bricquebec	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
50099	Carentan	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
50129	Cherbourg-Octeville	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
50359	Mortain	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
50402	Les Pieux	Rural	Néo	Bifurcation	Implantation centrale nucléaire
50601	Torigni-sur-Vire	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
50639	Villedieu-les-Poêles	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
51030	Ay	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
51248	Fère-Champenoise	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel

51380	Montmirail	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
51507	Sainte-Menehould	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
51649	Vitry-le-François	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
52250	Joinville	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
52269	Langres	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
52331	Montier-en-Der	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
52332	Val-de-Meuse	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
52353	Nogent	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
52448	Saint-Dizier	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
52550	Wassy	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
53003	Ambrières-les-Vallées	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
53062	Château-Gontier	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
53084	Craon	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
53096	Ernée	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
53097	Évron	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
53147	Mayenne	Urbain	Néo	Evolution	Essor industriel
53152	Meslay-du-Maine	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
53188	Renazé	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
53271	Villaines-la-Juhel	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
54039	Baccarat	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
54159	Dombasle-sur-Meurthe	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
54280	Joeuf	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
54323	Longwy	Urbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
54328	Ludres	Périurbain	Ex	Bifurcation	Essor de zones d'activités
54329	Lunéville	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
54397	Neuves-Maisons	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présentielle
54425	Piennes	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
54431	Pont-à-Mousson	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
54580	Villerupt	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
55122	Commercy	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
55291	Ligny-en-Barrois	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
55427	Revigny-sur-Ornain	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
55463	Saint-Mihiel	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
55533	Vaucouleurs	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
56036	Caudan	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
56053	Elven	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
56066	Gourin	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
56091	Josselin	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
56117	Locminé	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
56124	Malestroit	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
56127	Mauron	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
56165	Ploërmel	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
56177	Pluvigner	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
56178	Pontivy	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
57089	Bitche	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présentielle
57106	Bouzonville	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
57160	Creutzwald	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
57177	Dieuze	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
57209	Falquemont	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
57227	Forbach	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
57413	Longeville-lès-Saint-Avold	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
57483	Morhange	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
57606	Saint-Avold	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
57628	Sarralbe	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
57631	Sarreguemines	Urbain	Néo	Mutation	Essor industriel
57672	Thionville	Urbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
58086	Cosne-Cours-sur-Loire	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
58095	Decize	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
58134	Imphy	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie

59011	Annoeullin	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
59017	Armentières	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
59067	Bergues	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
59094	Bourbourg	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
59136	Le Cateau-Cambrésis	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
59139	Caudry	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
59178	Douai - Lens	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
59183	Dunkerque	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
59239	Flines-lez-Raches	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
59249	Fourmies	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
59350	Lille	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
59392	Maubeuge	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
59449	Orchies	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
59466	Pont-à-Marcq	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
59526	Saint-Amand-les-Eaux	Urbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
59571	Solesmes	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
59580	Steenvoorde	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
59606	Valenciennes	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
59653	Wavrin	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
60057	Beauvais	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
60103	Bresles	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
60104	Breteuil	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
60143	Chaumont-en-Vexin	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
60159	Compiègne	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
60175	Creil	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
60176	Crépy-en-Valois	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
60188	Trosly-Breuil	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
60245	Formerie	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
60395	Méru	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
60439	Mouy	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
60471	Noyon	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
60482	Orry-la-Ville	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
60500	Le Plessis-Belleville	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
60509	Pont-Sainte-Maxence	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
60533	Ressons-sur-Matz	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
61169	Flers	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
61181	Gacé	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
61214	L'Aigle	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
61230	Longny-au-Perche	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
61483	Bagnoles-de-l'Orne	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
62119	Béthune	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
62193	Calais	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
62560	Marquise	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
62765	Saint-Omer	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
62767	Saint-Pol-sur-Ternoise	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
63003	Ambert	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
63010	Arlanc	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
63050	Brassac-les-Mines	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
63113	Clermont-Ferrand	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
63125	Courpière	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
63178	Issoire	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
63231	La Monnerie-le-Montel	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
63291	Puy-Guillaume	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
63338	Saint-Éloy-les-Mines	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
63349	Saint-Georges-de-Mons	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
63430	Thiers	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
63457	Vic-le-Comte	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
64061	Artix	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
64062	Arudy	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie

64410	Mourenx	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
64453	Pontacq	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
65304	Maubourguet	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
67028	Benfeld	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
67061	Bouxwiller	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
67066	La Broque	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
67105	Drulingen	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
67130	Erstein	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
67152	Geispolsheim	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67180	Haguenau	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67222	Ingwiller	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
67281	Marckolsheim	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67282	Marlenheim	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
67300	Molsheim	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67348	Obernai	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67372	Pfaffenhoffen	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
67388	Reichshoffen - Niederbronn-les-Bains	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
67411	Rosheim	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
67434	Sarre-Union	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
67437	Saverne	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67462	Sélestat	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
67463	Seltz	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67474	Soultz-sous-Forêts	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67507	Villé	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67519	La Wantzenau	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
67520	Wasselonne	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
67544	Wissembourg	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
67550	Woerth	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
68063	Thann - Cernay	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
68112	Guebwiller	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
68162	Kaysersberg	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
68201	Masevaux	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
68224	Mulhouse	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
68226	Munster	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
68292	Saint-Amarin	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
68297	Saint-Louis	Urbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
68298	Sainte-Marie-aux-Mines	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
68352	Neuf-Brisach	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
69006	Amplepuis	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
69066	Cours-la-Ville	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
69123	Lyon	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
69220	Saint-Laurent-de-Chamousset	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
69243	Tarare	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
69287	Saint-Laurent-de-Mure	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
70120	Champagney - Ronchamp	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
70198	Dampierre-sur-Salon	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
70285	Héricourt	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
70310	Lure	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
70311	Luxeuil-les-Bains	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
70334	Marnay	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
70421	Port-sur-Saône	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
70447	Rioz	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
70467	Saint-Loup-sur-Semouse	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
71014	Autun	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
71047	Bourbon-Lancy	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
71076	Chalon-sur-Saône	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
71120	Chauffailles	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
71133	La Clayette	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel

71153	Le Creusot	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
71158	Cuisery	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
71176	Digoin	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
71230	Gueugnon	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
71263	Louhans	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
71275	Marcigny	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
71306	Montceau-les-Mines	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
71310	Montchanin	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
71342	Paray-le-Monial	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
71543	Tournus	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
72054	Champagné	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
72090	Connerré	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
72132	La Ferté-Bernard	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
72138	Fresnay-sur-Sarthe	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
72168	Loué	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
72176	Le Lude	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
72180	Mamers	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
72189	Marolles-les-Braults	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
72264	Sablé-sur-Sarthe	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
72269	Saint-Calais	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
72334	Sillé-le-Guillaume	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
72346	La Suze-sur-Sarthe	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
72373	Vibraye	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
73010	Albens	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
73171	Montmélian	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
73261	Saint-Michel-de-Maurienne	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
73303	Ugine	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
74010	Annecy	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
74043	Bons-en-Chablais	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
74081	Cluses	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
74123	Faverges	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
74225	Rumilly	Périurbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
74276	Taninges	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
76035	Aumale	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
76057	Barentin	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
76101	Blangy-sur-Bresle	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
76114	Bolbec	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
76159	Cany-Barville	Rural	Néo	Bifurcation	Implantation centrale nucléaire
76164	Caudebec-en-Caux	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
76222	Duclair	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
76255	Eu	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
76312	Gournay-en-Bray	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
76384	Lillebonne	Urbain	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
76400	Luneray	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
76482	Offranville	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
76647	Saint-Romain-de-Colbosc	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
76648	Saint-Saëns	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
77053	Brie-Comte-Robert	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
77079	Champagne-sur-Seine	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
77100	Le Châtelet-en-Brie	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
77131	Coulommiers	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présenteielle
77182	La Ferté-Gaucher	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
77192	Fontenay-Trésigny	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
77284	Meaux	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
77305	Montereau-Fault-Yonne	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
77317	Mormant	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
77327	Nangis	Périurbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
77333	Nemours	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
77437	Saint-Supples	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel

78531	Rosny-sur-Seine	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
79005	Airvault	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
79061	Celles-sur-Belle	Périurbain	Néo	Mutation	Essor industriel
79062	Cerizay	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
79079	Mauléon	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
79179	Moncoutant	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
79195	Nueil-les-Aubiers	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
79329	Thouars	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
80016	Albert	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
80212	Corbie	Périurbain	Tradi	Mutation	Mutation partielle
80308	Feuquières-en-Vimeu - Fressenneville	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
80318	Flixecourt	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
80368	Friville-Escarbotin	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
80373	Gamaches	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
80410	Ham	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
80561	Montdidier	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
80570	Moreuil	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
80606	Oisemont	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
80620	Péronne	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
80685	Roye	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
80799	Villers-Bretonneux	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
81060	Carmaux	Rural	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
81065	Castres	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
81105	Graulhet	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
81120	Labruguière	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présentielle
81124	Lacaune	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
81163	Mazamet	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
81271	Saint-Sulpice-la-Pointe	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance présentielle
82079	Labastide-Saint-Pierre	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
84138	Valréas	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
85003	Aizenay	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
85051	Chantonnay	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
85059	La Châtaigneraie	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
85084	Les Essarts	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
85109	Les Herbiers	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
85146	Montaigu	Rural	Ex	Mutation	Mutation à tendance présentielle
85151	Mortagne-sur-Sèvre	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
85152	La Mothe-Achard	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
85178	Le Poiré-sur-Vie	Périurbain	Néo	Evolution	Essor industriel
85182	Pouzauges	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle
85215	Saint-Fulgent	Rural	Tradi	Evolution	Maintien industriel relatif
85223	Sainte-Hermine	Rural	Néo	Evolution	Essor industriel
86066	Châtelleraut	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
86140	Lussac-les-Châteaux	Rural	Néo	Mutation	Essor industriel
86160	Mirebeau	Périurbain	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
87014	Bessines-sur-Gartempe	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
87126	Rochechouart	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
87154	Saint-Junien	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
88075	La Bresse	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88078	Bruyères	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88090	Charmes	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
88095	Châtenois	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88114	Contrexéville	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88160	Épinal	Urbain	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
88196	Gérardmer	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88319	Moyenmoutier	Périurbain	Ex	Recomposition	Effondrement industriel précoce
88321	Neufchâteau	Rural	Ex	Recomposition	Déclin industriel intense et régulier
88367	Rambervillers	Rural	Tradi	Mutation	Mutation partielle

88372	Raon-l'Étape	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88383	Remiremont	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88413	Saint-Dié-des-Vosges	Urbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88468	Le Thillot	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
88516	Vittel	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
89257	Migennes	Rural	Néo	Recomposition	Déclin agricole et industriel
89345	Saint-Florentin	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
89464	Villeneuve-sur-Yonne	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
90009	Beaucourt	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
90010	Belfort	Urbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
90033	Delle	Rural	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
90052	Giromagny	Périurbain	Tradi	Recomposition	Déclin industriel qui s'amplifie
91226	Étréchy	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive
95487	Persan - Beaumont-sur-Oise	Périurbain	Ex	Mutation	Mutation à tendance péri-productive

ANNEXE VIII - Spécialisation sectorielle des bassins de vie industriels en 1975 (source : RP, INSEE)

Secteurs	France	Ex-industriels		Tradi-industriels		Néo-industriels		Autres	
	Spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation
Agriculture, sylviculture, pêche	10 %	12,2 %	1,2	13,6 %	1,3	34,1 %	3,4	30,1 %	2,98
Industrie de la viande et du lait	1 %	1,0 %	1,2	1,4 %	1,8	2,4 %	3,1	1,0 %	1,33
Autres industries agricoles et alimentaires	2 %	2,2 %	1,1	2,7 %	1,3	2,8 %	1,3	2,4 %	1,12
Production combustibles minéraux solides, cokéfaction	0 %	1,0 %	2,4	0,3 %	0,6	0,1 %	0,1	0,0 %	0,10
Production de pétrole et gaz naturel	0 %	0,2 %	0,7	0,4 %	1,7	0,0 %	0,1	0,1 %	0,24
Production et distribution d'électricité, gaz et eau	1 %	0,7 %	0,8	0,6 %	0,8	0,3 %	0,4	0,5 %	0,61
Production minerais, métaux ferreux, 1ère transformation en acier	1 %	2,7 %	2,5	2,5 %	2,3	0,1 %	0,1	0,2 %	0,17
Production minerais, métaux demi-production non ferreux	0 %	0,6 %	2,0	0,9 %	2,9	0,1 %	0,5	0,3 %	0,92
Production matériaux de construction, minéraux divers	1 %	2,1 %	1,9	1,9 %	1,8	1,7 %	1,5	1,3 %	1,22
Industrie du verre	0 %	0,8 %	2,2	0,9 %	2,5	0,1 %	0,4	0,1 %	0,24
Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	1 %	1,3 %	1,5	1,6 %	1,8	0,4 %	0,4	0,3 %	0,33
Parachimie, industrie pharmaceutique	1 %	0,6 %	0,8	0,8 %	1,1	0,3 %	0,4	0,3 %	0,39
Fonderie et travail des métaux	3 %	4,1 %	1,5	6,8 %	2,5	2,8 %	1,1	1,6 %	0,59
Construction mécanique	3 %	3,6 %	1,3	4,8 %	1,7	2,2 %	0,8	1,5 %	0,51
Construction électrique et électronique	3 %	3,3 %	1,2	3,4 %	1,2	0,8 %	0,3	0,9 %	0,31
Automobiles et autres matériels de transport terriens	2 %	1,7 %	0,7	3,0 %	1,2	0,5 %	0,2	0,5 %	0,23
Construction navale et aéronautique, armement	1 %	0,4 %	0,4	0,5 %	0,4	0,2 %	0,2	0,3 %	0,29
Industrie textile et habillement	3 %	6,7 %	2,1	7,1 %	2,2	2,3 %	0,7	1,9 %	0,58
Industrie du cuir et de la chaussure	1 %	2,1 %	3,3	1,8 %	2,7	1,1 %	1,7	0,7 %	0,99
Bois, meuble, industries diverses	2 %	4,1 %	2,3	3,7 %	2,0	2,9 %	1,6	2,2 %	1,18
Industrie du papier et du carton	1 %	1,2 %	1,8	1,5 %	2,2	0,8 %	1,2	0,4 %	0,60
Imprimerie, presse, édition	1 %	0,6 %	0,5	0,5 %	0,4	0,3 %	0,3	0,3 %	0,32
Caoutchouc et matières plastiques	1 %	1,9 %	1,7	2,2 %	2,0	1,1 %	1,0	0,5 %	0,43
Bâtiment, génie civil et agricole	9 %	8,7 %	1,0	8,2 %	0,9	9,6 %	1,1	11,2 %	1,23
Commerce de gros alimentaire	1 %	0,9 %	0,7	0,9 %	0,7	2,0 %	1,6	1,6 %	1,22
Commerce de gros non alimentaire	3 %	1,5 %	0,6	0,9 %	0,4	1,3 %	0,5	1,4 %	0,52
Commerce de détail alimentaire	3 %	2,4 %	0,9	2,3 %	0,9	2,4 %	0,9	2,8 %	1,04
Commerce de détail non alimentaire	5 %	3,6 %	0,8	2,8 %	0,6	2,9 %	0,6	3,6 %	0,78
Réparation et commerce de l'automobile	2 %	1,5 %	0,9	1,2 %	0,7	1,5 %	0,9	1,7 %	1,00
Hôtels, cafés, restaurants	3 %	2,3 %	0,9	2,2 %	0,8	2,5 %	0,9	3,4 %	1,28

Secteurs	France	Ex-industriels		Tradi-industriels		Néo-industriels		Autres	
	Spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation
Transports	4 %	2,7 %	0,7	2,1 %	0,5	2,1 %	0,5	2,6 %	0,62
Télécommunication et postes	2 %	1,3 %	0,7	1,0 %	0,5	1,2 %	0,6	1,6 %	0,81
Services marchands rendus aux entreprises	4 %	1,9 %	0,5	1,5 %	0,4	1,4 %	0,4	1,9 %	0,51
Services marchands rendus aux particuliers	7 %	5,0 %	0,7	3,4 %	0,5	4,0 %	0,6	5,9 %	0,85
Location et crédit-bail immobilier	0 %	0,2 %	0,6	0,1 %	0,4	0,1 %	0,2	0,1 %	0,45
Assurances	1 %	0,1 %	0,2	0,1 %	0,1	0,1 %	0,2	0,2 %	0,26
Organismes financiers	2 %	0,8 %	0,4	0,6 %	0,3	0,6 %	0,4	0,8 %	0,45
Services non marchands	16 %	11,8 %	0,7	9,8 %	0,6	10,8 %	0,7	14,0 %	0,86

ANNEXE IX - Spécialisation sectorielle des bassins de vie industriels en 2012 (source : RP, INSEE)

Secteurs	France	Ex-industriels		Tradi-industriels		Néo-industriels		Autres	
	Spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation
Agriculture, sylviculture et pêche	3 %	4,5 %	1,6	4,5 %	1,6	9,0 %	3,2	9,4 %	3,4
Industries extractives	0 %	0,2 %	2,5	0,2 %	2,1	0,2 %	2,5	0,2 %	2,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 %	2,6 %	1,1	4,3 %	1,9	9,2 %	4,0	3,4 %	1,5
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0 %	0,8 %	1,7	1,5 %	3,1	1,0 %	2,0	0,4 %	0,8
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1 %	1,4 %	1,6	2,5 %	2,8	1,9 %	2,2	1,1 %	1,2
Cokéfaction et raffinage	0 %	0,0 %	1,1	0,0 %	0,8	0,0 %	0,9	0,0 %	0,3
Industrie chimique	1 %	0,7 %	1,2	1,4 %	2,5	0,6 %	1,1	0,4 %	0,7
Industrie pharmaceutique	0 %	0,2 %	0,6	0,5 %	1,4	0,3 %	0,9	0,1 %	0,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1 %	2,0 %	1,8	3,9 %	3,5	3,1 %	2,8	1,0 %	0,9
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2 %	2,8 %	1,8	6,5 %	4,2	3,1 %	2,0	1,3 %	0,9
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0 %	0,3 %	0,6	0,7 %	1,3	0,5 %	1,0	0,3 %	0,5
Fabrication d'équipements électriques	0 %	0,6 %	1,4	1,3 %	3,0	0,9 %	1,9	0,2 %	0,5
Fabrication de machines et équipements (non compris ailleurs)	1 %	1,0 %	1,5	1,7 %	2,4	1,6 %	2,2	0,5 %	0,7
Fabrication de matériels de transport	1 %	0,8 %	0,6	2,0 %	1,5	1,0 %	0,7	0,6 %	0,4
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1 %	1,5 %	1,2	2,3 %	1,9	2,0 %	1,7	1,2 %	1,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 %	0,5 %	0,7	0,8 %	1,2	0,9 %	1,2	0,3 %	0,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 %	0,9 %	1,2	0,7 %	1,0	0,8 %	1,1	0,7 %	1,0
Construction	7 %	8,5 %	1,2	7,9 %	1,2	8,5 %	1,2	9,4 %	1,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13 %	13,1 %	1,0	10,6 %	0,8	10,7 %	0,8	13,0 %	1,0
Transports et entreposage	5 %	5,0 %	1,0	4,1 %	0,8	4,0 %	0,8	4,2 %	0,8
Hébergement et restauration	4 %	3,3 %	0,8	2,8 %	0,7	2,8 %	0,7	4,4 %	1,1
Edition, audiovisuel et diffusion	1 %	0,3 %	0,4	0,2 %	0,2	0,2 %	0,2	0,3 %	0,3
Télécommunications	1 %	0,2 %	0,3	0,1 %	0,1	0,1 %	0,1	0,1 %	0,2

Secteurs	France	Ex-industriels		Tradi-industriels		Néo-industriels		Autres	
	Spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation	Spécialisation	Indice de spécialisation
Activités informatiques et services d'information	1 %	0,5 %	0,3	0,4 %	0,3	0,3 %	0,2	0,4 %	0,3
Activités financières et d'assurance	3 %	1,8 %	0,5	1,6 %	0,5	1,4 %	0,4	1,8 %	0,5
Activités immobilières	1 %	0,9 %	0,6	0,6 %	0,4	0,5 %	0,3	0,9 %	0,7
MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	4 %	2,5 %	0,6	2,1 %	0,5	1,7 %	0,4	2,1 %	0,5
Recherche-développement scientifique	1 %	0,2 %	0,3	0,1 %	0,2	0,1 %	0,1	0,3 %	0,4
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 %	0,6 %	0,6	0,5 %	0,5	0,5 %	0,5	0,6 %	0,7
Activités de services administratifs et de soutien	5 %	4,7 %	0,9	5,2 %	1,0	4,7 %	0,9	3,9 %	0,7
Administration publique	10 %	8,6 %	0,9	6,3 %	0,6	5,8 %	0,6	8,6 %	0,9
Enseignement	7 %	7,7 %	1,0	6,2 %	0,8	5,7 %	0,8	7,2 %	1,0
Activités pour la santé humaine	7 %	6,1 %	0,9	3,9 %	0,6	3,7 %	0,5	5,8 %	0,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	7 %	10,0 %	1,3	8,3 %	1,1	9,6 %	1,3	10,7 %	1,4
Arts, spectacles et activités récréatives	2 %	1,2 %	0,8	0,8 %	0,5	0,9 %	0,6	1,5 %	1,0
Autres activités de services	3 %	3,0 %	0,9	2,8 %	0,9	2,3 %	0,7	2,9 %	0,9
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	1 %	0,7 %	1,3	0,6 %	1,2	0,6 %	1,3	0,7 %	1,4
Activités extraterritoriales	0 %	0,0 %	0,1	0,0 %	0,1	0,0 %	0,0	0,0 %	0,1

ANNEXE X - Spécialisation fonctionnelle des bassins de vie industriels en 1982 et 2012 (sources : RP, INSEE)

Fonctions	France		Ex-industriels		Tradi-industriels		Néo-industriels		Autres	
	1982	2012	1982	2012	1982	2012	1982	2012	1982	2012
Administration publique	6,7 %	8,9 %	4,1 %	7,6 %	2,9 %	5,4 %	2,7 %	5,0 %	4,7 %	7,4 %
Agriculture	8,2 %	2,7 %	10,5 %	4,2 %	11,7 %	4,2 %	27,9 %	8,5 %	25,1 %	8,9 %
Bâtiment-Travaux Publics	8,6 %	6,4 %	9,5 %	8,3 %	8,8 %	7,7 %	10,3 %	8,1 %	11,4 %	9,1 %
Commerce inter-entreprises	2,7 %	3,8 %	1,7 %	2,9 %	1,6 %	3,1 %	1,6 %	2,8 %	1,7 %	2,5 %
Conception, Recherche	1,7 %	2,8 %	1,0 %	1,4 %	1,3 %	2,0 %	0,5 %	1,4 %	0,5 %	0,9 %
Culture, Loisirs	1,0 %	2,4 %	0,6 %	1,6 %	0,4 %	1,2 %	0,4 %	1,2 %	0,8 %	1,9 %
Distribution	7,3 %	7,5 %	7,2 %	7,8 %	6,3 %	6,5 %	6,6 %	6,5 %	7,9 %	7,9 %
Education, Formation	4,4 %	5,0 %	4,5 %	5,4 %	3,7 %	4,4 %	3,5 %	4,1 %	4,3 %	5,0 %
Entretien, Réparation	7,3 %	7,2 %	7,4 %	8,5 %	6,9 %	8,7 %	5,9 %	8,4 %	6,2 %	8,1 %
Fabrication	17,3 %	8,7 %	26,7 %	11,4 %	32,8 %	20,0 %	18,4 %	17,8 %	11,5 %	8,1 %
Gestion	12,8 %	13,3 %	8,3 %	9,3 %	7,6 %	8,9 %	6,0 %	8,1 %	6,5 %	8,6 %
Transports, Logistique	8,7 %	8,0 %	7,7 %	8,9 %	7,2 %	9,2 %	6,5 %	9,2 %	6,8 %	7,5 %
Prestations Intellectuelles	1,6 %	3,8 %	0,8 %	2,2 %	0,7 %	2,0 %	0,6 %	1,8 %	0,8 %	2,1 %
Santé, Action Sociale	4,9 %	9,3 %	3,6 %	9,2 %	2,3 %	6,5 %	2,5 %	6,7 %	3,9 %	9,3 %
Services de Proximité	6,8 %	10,2 %	6,2 %	11,3 %	5,7 %	10,0 %	6,5 %	10,4 %	7,8 %	12,6 %

ANNEXE XI - Classification urbain/périurbain/rural (source : INSEE – ZAU 2010)

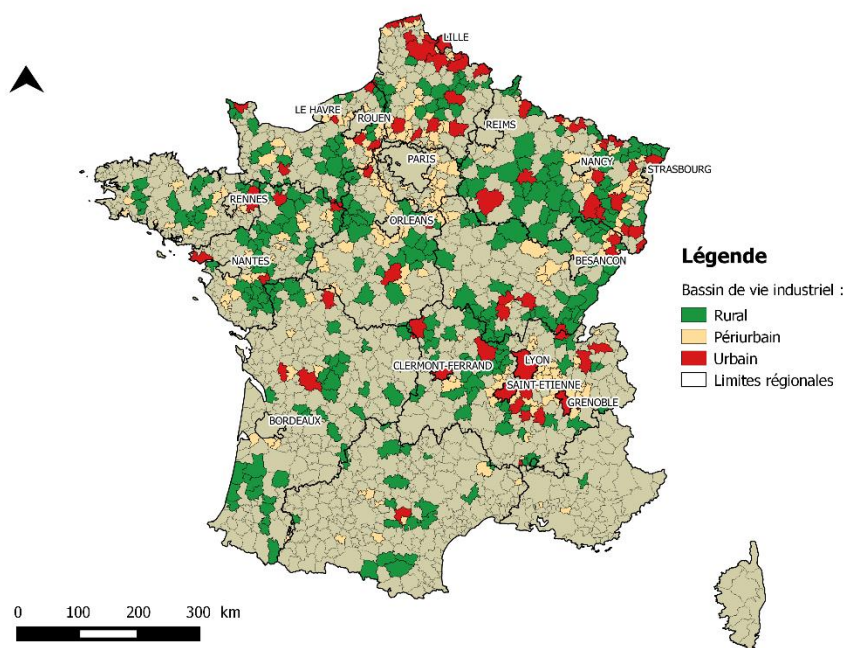
La classification a été établie à partir du zonage ZAU 2010. 3 types de bassins sont distingués :

- **Urbain** : la majorité de la population du bassin habite une commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus).
- **Périurbain** : la majorité de la population du bassin habite une commune appartenant à la couronne d'un grand pôle ou une commune multi-polarisée des grandes aires urbaines.
- **Rural** : les bassins restants.

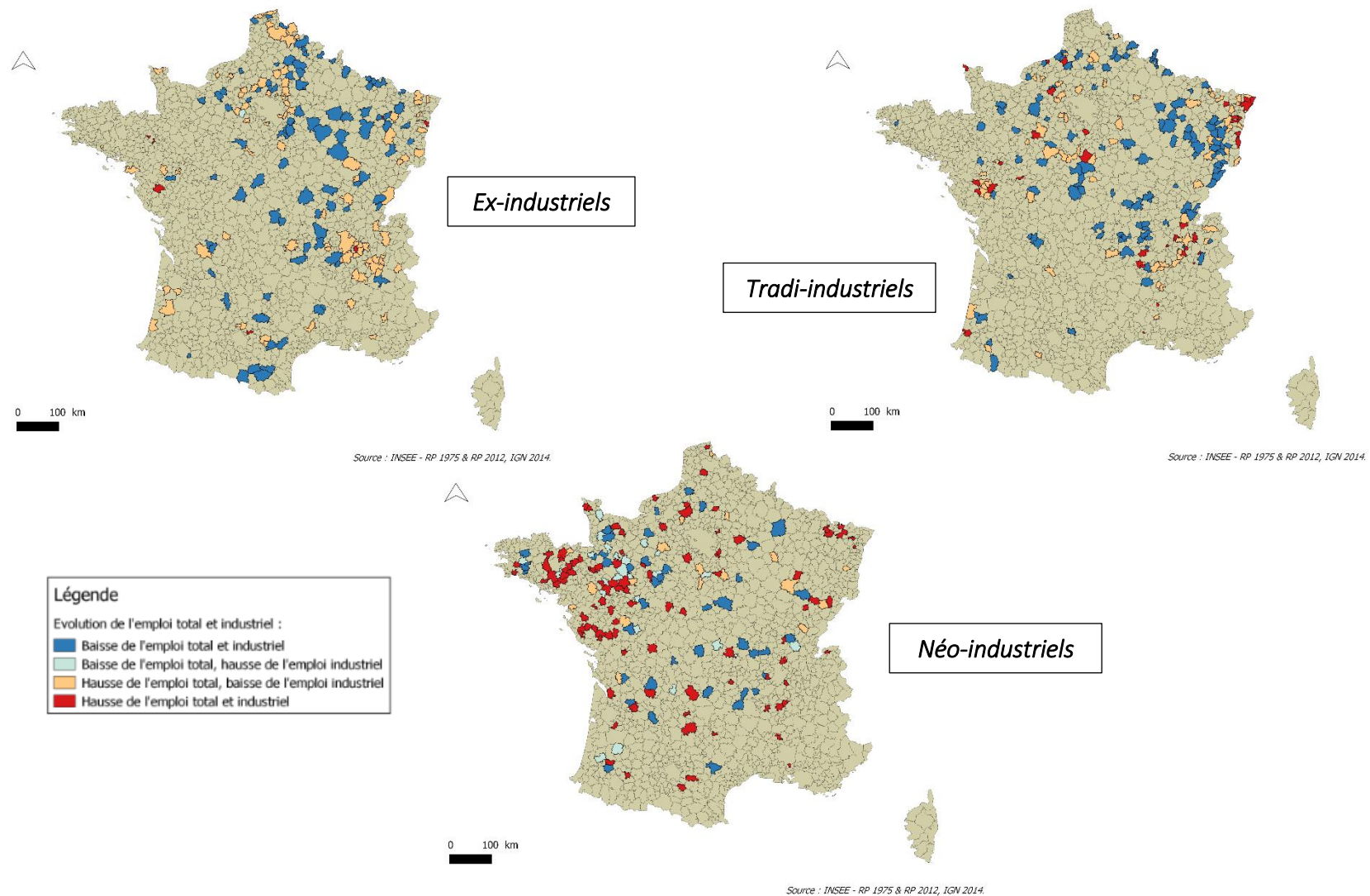
Classification (urbain, périurbain, rural) des bassins de vie selon leur type

Type de bassin de vie	Urbain	Périurbain	Rural	Total
Ex-industriels	41	79	66	186
Tradi-industriels	24	82	118	224
Néo-industriels	5	62	119	186
Autres	136	391	520	1047
Total	206	614	824	1644

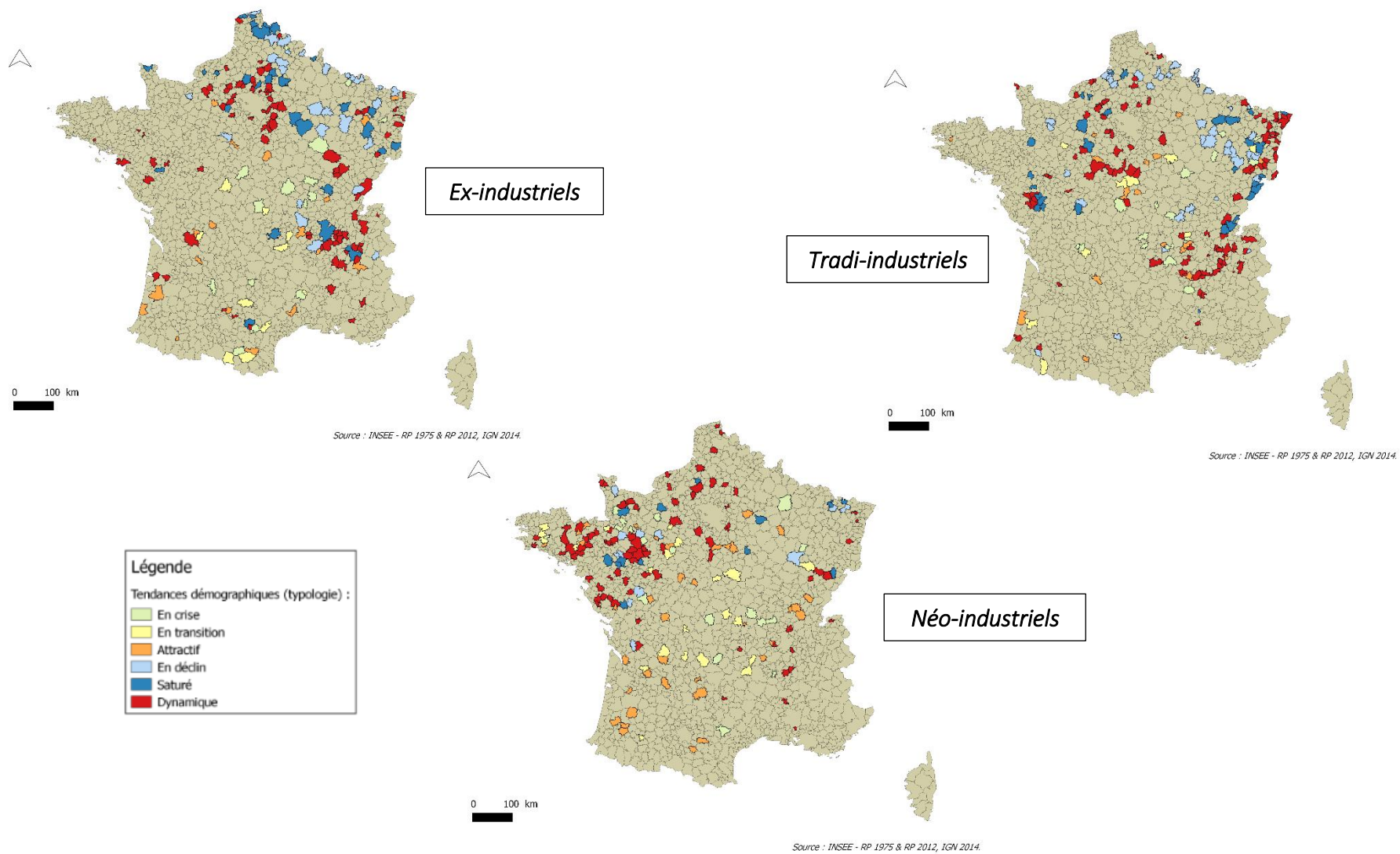
Classification (urbain, périurbain, rural) des bassins de vie industriels



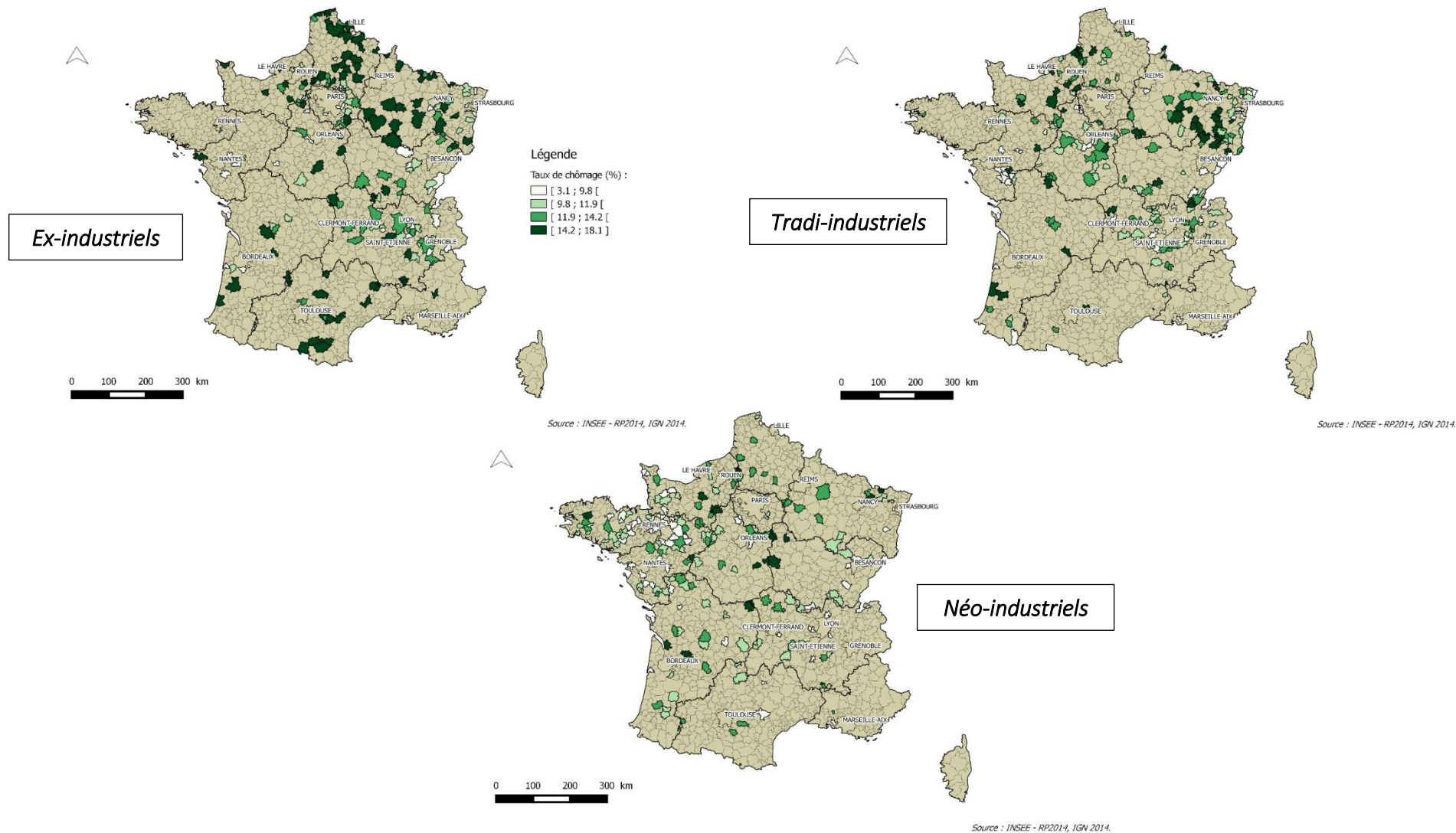
ANNEXE XII - Evolution de l'emploi total et industriel dans les bassins de vie industriels (1975-2012)



ANNEXE XIII - Tendances démographiques des bassins de vie industriels (1975-2012)



ANNEXE XIV - Taux de chômage dans les bassins de vie industriels (2014)

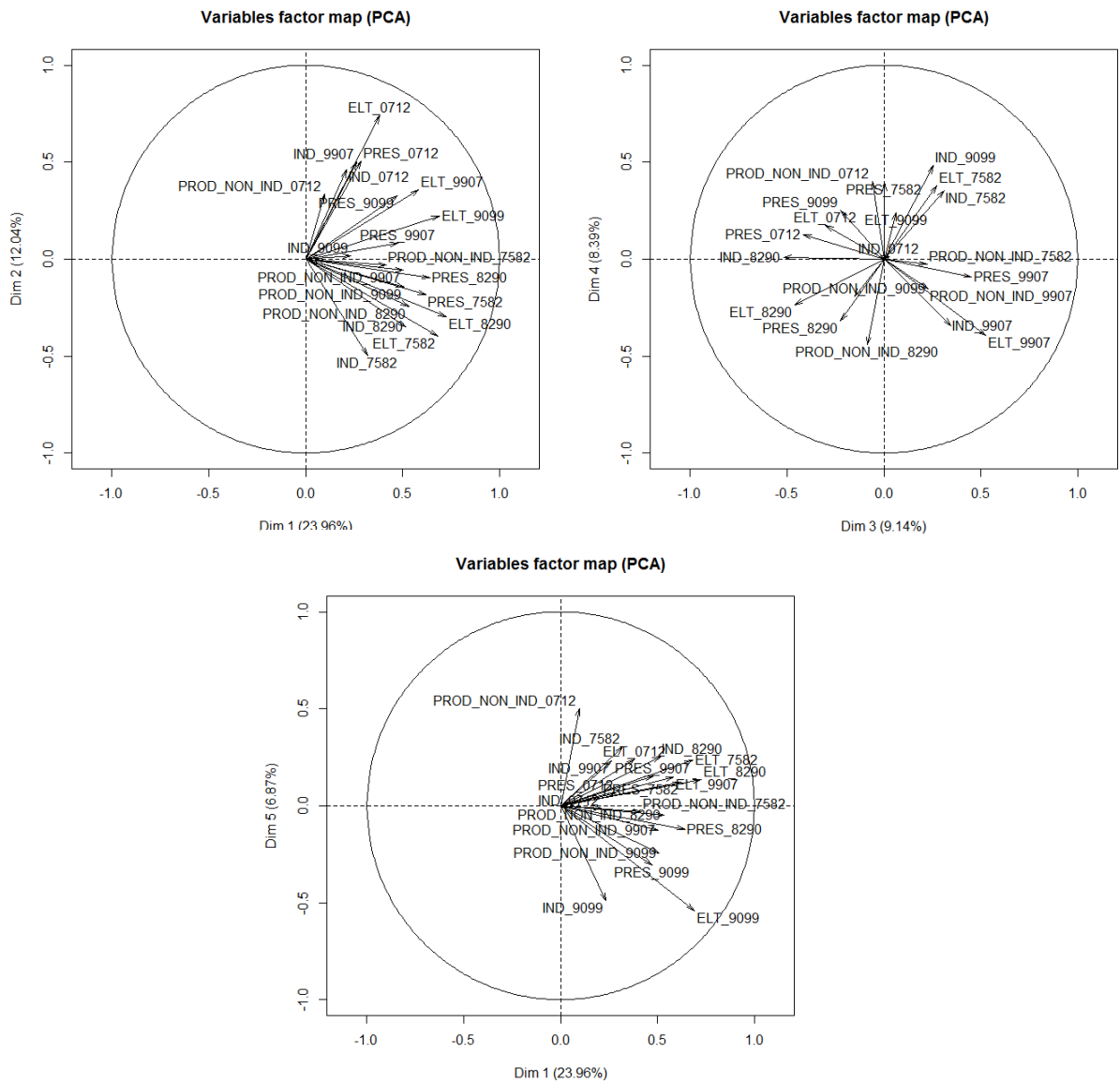
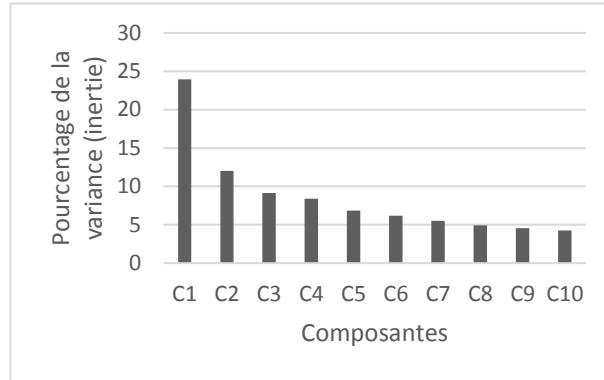


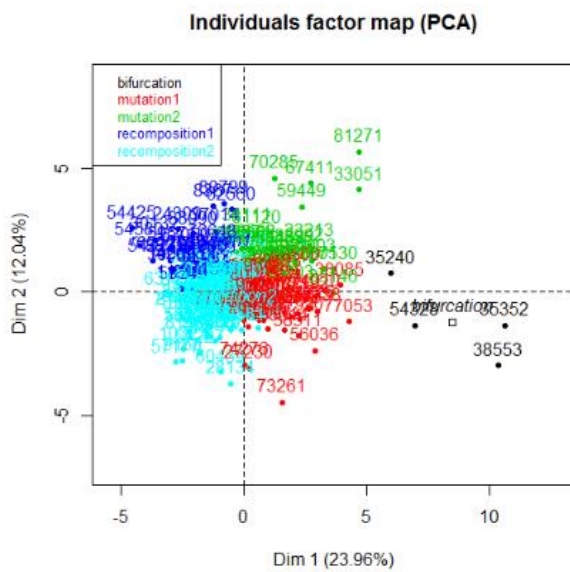
ANNEXE XV - Ouvriers dans les bassins de vie industriels (sources : INSEE – RP 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 & 2012)

			Ex-industriels	Tradi-industriels	Néo-industriels	Autres
1975	Taux de chômage	Ouvriers	2,5 %	1,9 %	2,5 %	3,3 %
		Autres	1,4 %	1,1 %	0,9 %	1,5 %
	Part des ouvriers dans la pop. active		45,2 %	46,9 %	34,2 %	33,3 %
1982	Taux de chômage	Ouvriers	6,6 %	5,9 %	6,3 %	7,2 %
		Autres	4,3 %	4,0 %	3,2 %	4,0 %
	Part des ouvriers dans la pop. active		41,3 %	45 %	35,2 %	31,4 %
1990	Taux de chômage	Ouvriers	11,8 %	9,7 %	10,1 %	12,4 %
		Autres	7,0 %	6,3 %	6,0 %	7,1 %
	Part des ouvriers dans la pop. active		38,3 %	43 %	37,1 %	30,8 %
1999	Taux de chômage	Ouvriers	13,6 %	10,8 %	9,9 %	13 %
		Autres	8,9 %	8,1 %	7,4 %	9,0 %
	Part des ouvriers dans la pop. active		33,7 %	38,7 %	35,6 %	28,3 %
2007	Taux de chômage	Ouvriers	12,4 %	10,7 %	9,0 %	11,2 %
		Autres	7,7 %	7,0 %	6,4 %	7,4 %
	Part des ouvriers dans la pop. active		29,4 %	34,7 %	33,1 %	25,9 %
2012	Taux de chômage	Ouvriers	15,6 %	13,4 %	11,3 %	13,8 %
		Autres	8,4 %	7,9 %	7,2 %	8,0 %
	Part des ouvriers dans la pop. active		27,4 %	32,5 %	31,7 %	24,7 %

ANNEXE XVI - Résultats de l'analyse en composantes principales pour les bassins de vie ex-industriels

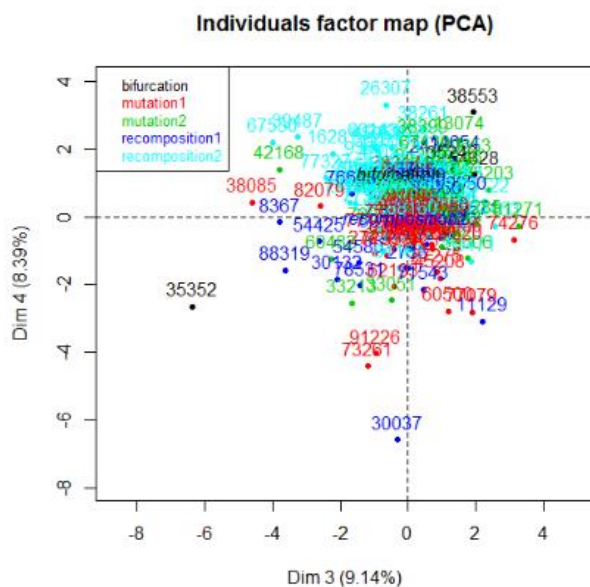
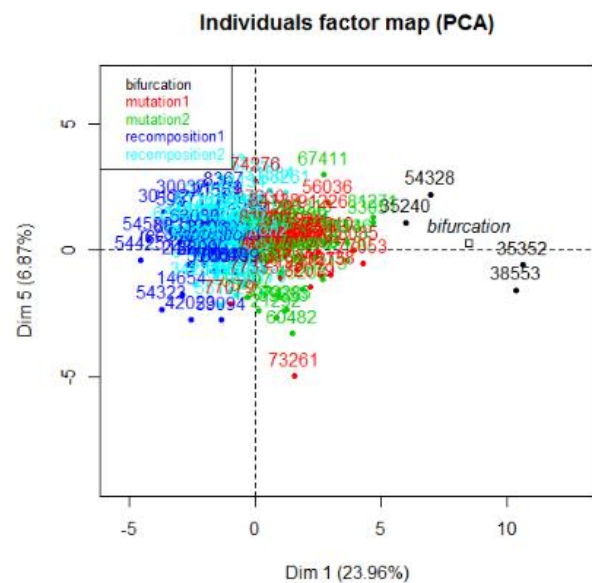
L'analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée pour l'ensemble des 186 bassins de vie ex-industriels sur le logiciel R.



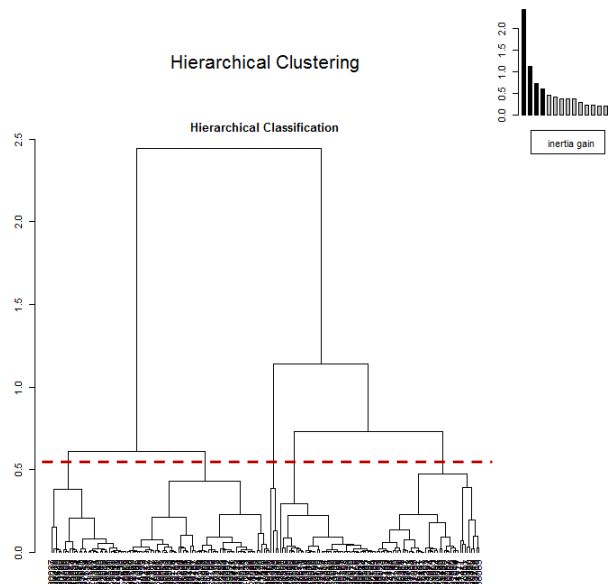


Pour les bassins ex-industriels, le premier axe factoriel - avec la variance expliquée la plus élevée (24 %) - oppose les bassins de vie industriels dont l'évolution des variables témoigne d'une croissance de l'emploi à ceux en décroissance. Le deuxième axe (12 % de l'information) oppose les bassins quant à l'intensité de la désindustrialisation sur la période 1975-1990. Le troisième axe (9,1 %) distingue les bassins dynamiques sur la période 1999-2007 à ceux en

croissance présente et industrielle sur la période 1982-1990. L'axe 4 (8,4 %) dissocie les bassins aux dynamiques productives non industrielles et présentes marquées sur la période 1982-1990 aux bassins dont l'emploi présentiel et industriel se développent entre 1975 et 1982. Enfin, le cinquième axe (6,9 %) distingue les bassins en fonction de leur dynamisme sur la période 1990-1999.



La classification ascendante hiérarchique (CAH) est réalisée sur les coordonnées des variables sur les cinq premiers axes principaux de l'ACP (réalisée sur le logiciel R), toujours pour les 186 bassins de vie ex-industriels. Le dendrogramme de la CAH est le suivant :

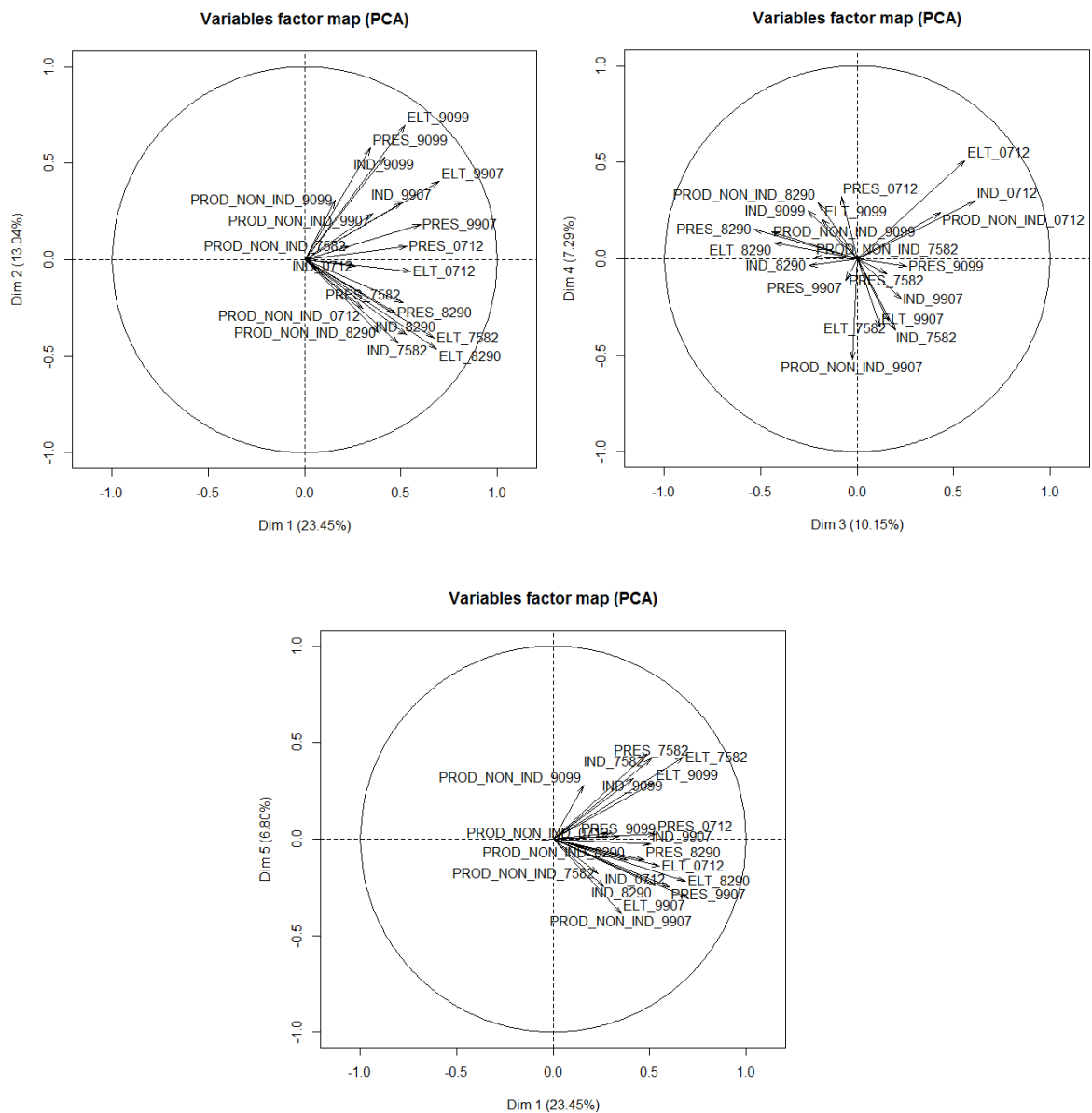
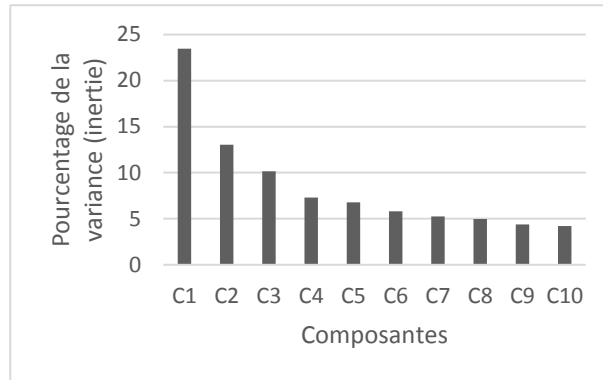


Ces classes désignent les bassins suivants (repris dans l'ordre de leur apparition sur le dendrogramme) :

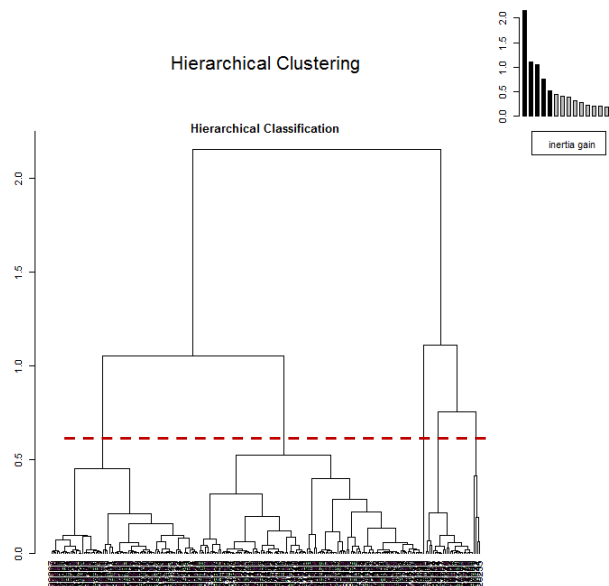
- C1 : Bassins en recomposition – effondrement industriel précoce
- C2 : Bassins en recomposition – déclin industriel intense et régulier
- C3 : Bassins en bifurcation – essor de zones d'activités
- C4 : Bassins en mutation à tendance présenteielle
- C5 : Bassins en mutation à tendance péri-productive

ANNEXE XVII - Résultats de l'analyse en composantes principales pour les bassins de vie tradi-industriels

L'analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée pour l'ensemble des 224 bassins de vie tradi-industriels sur le logiciel R.



La classification ascendante hiérarchique (CAH) est réalisée sur les coordonnées des variables sur les cinq premiers axes principaux de l'ACP (réalisée sur le logiciel R), toujours pour les 224 bassins de vie tradi-industriels. Le dendrogramme de la CAH est le suivant :

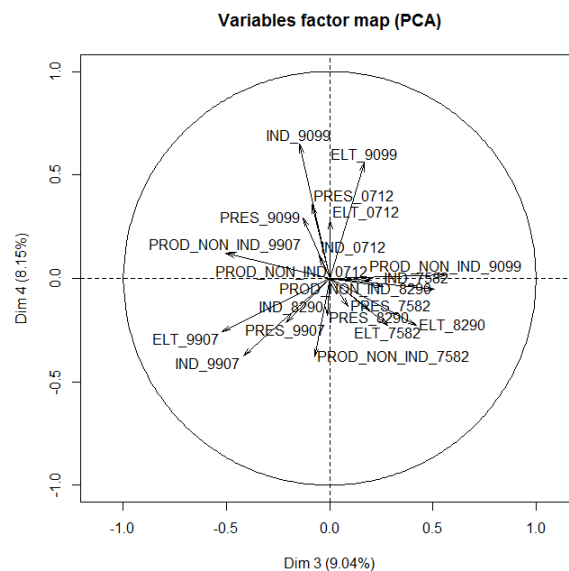
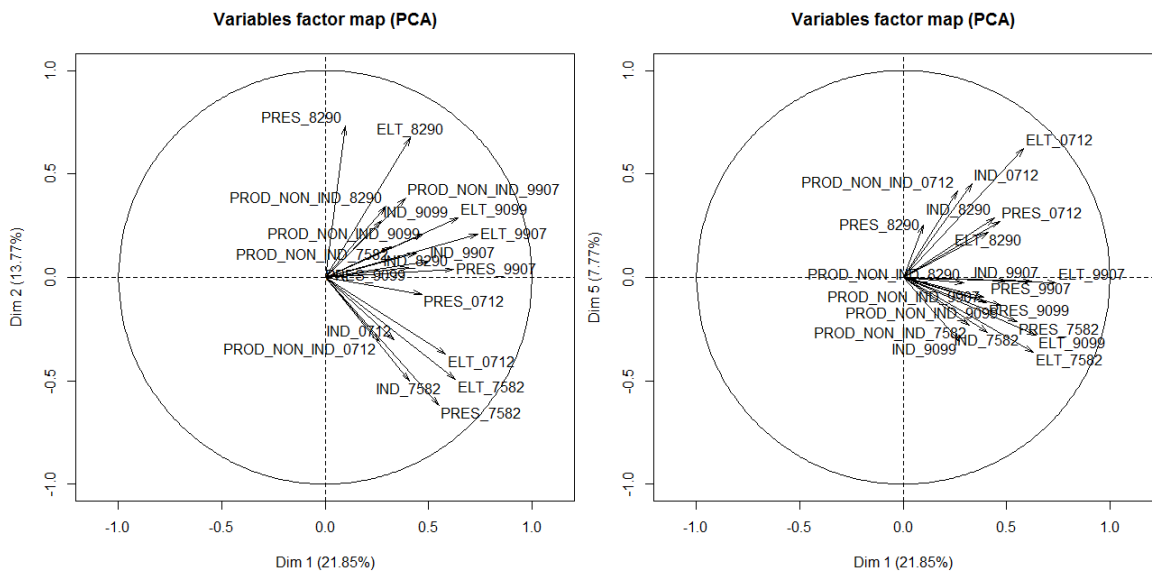
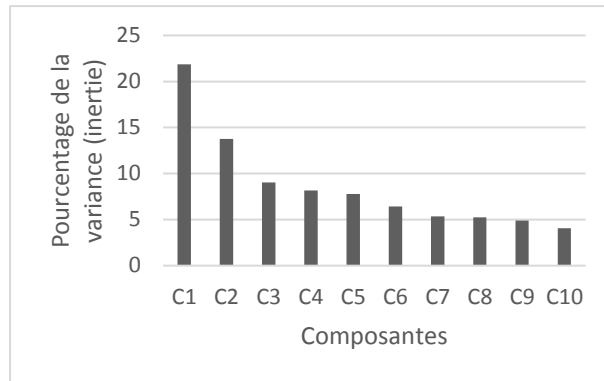


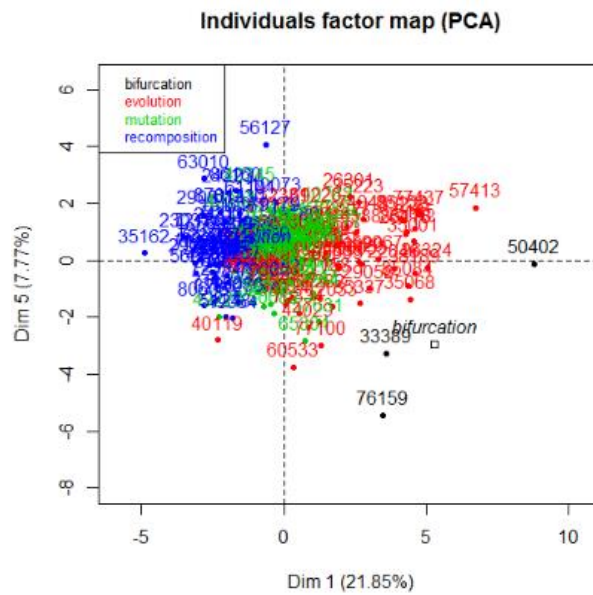
C4 qui ne contenait qu'un seul individu a été incorporé dans C6 aux caractéristiques proches. Dans la même optique de simplification des résultats, au regard des caractéristiques de leurs variables, les classes C2 et C3 ont également été regroupées. Au final, les classes désignent les bassins suivants (repris dans l'ordre de leur apparition sur le dendrogramme).

- C1 : bassins en mutation partielle
- C2 (C2 + C3) : bassins en recomposition – déclin industriel qui s'amplifie
- C5 : bassins en évolution – maintien industriel relatif
- C6 (C4 + C6) : bassins en bifurcation – implantation industrielle exogène

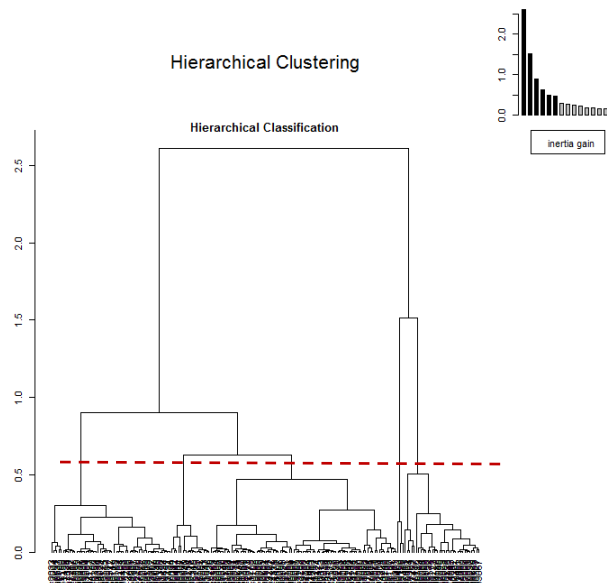
ANNEXE XVIII - Résultats de l'analyse en composantes principales pour les bassins de vie néo-industriels

L'analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée pour l'ensemble des 186 bassins de vie néo-industriels sur le logiciel R.





La classification ascendante hiérarchique (CAH) est réalisée sur les coordonnées des variables sur les cinq premiers axes principaux de l'ACP (réalisée sur le logiciel R), toujours pour les 186 bassins de vie néo-industriels. Le dendrogramme de la CAH est le suivant :



Au regard de leurs caractéristiques proches, C2, C3 et C5 ont été regroupées. Les classes désignent donc les bassins suivants (repris dans l'ordre de leur apparition sur le dendrogramme) :

- C1 : Bassins en recomposition – déclin agricole et industriel
- C2 (C2 + C3 + C5) : Bassins en évolution – essor industriel
- C4 : Bassins en bifurcation – implantation d'une centrale nucléaire

ANNEXE XIX - Synthèse des analyses structurelles-résiduelles

Trois analyses structurelles-résiduelles ont dû être réalisées pour tenir compte des ruptures de nomenclature et des données disponibles :

- 1975-1990 : les données du recensement de la population de l'INSEE ont été mobilisées (nomenclature NAP 40)
- 1993-2007 : les données UNEDIC relatives à l'emploi salarié privé ont été utilisées (nomenclature NAF 88)
- 2007-2014 : les données ACOSS relatives à l'emploi salarié privé ont été utilisées (nomenclature NAF 88)

Forme de trajectoire	Type de BV	Dynamique économique dominante	1975-1990			1993-2007			2007-2014		
			Variation réelle	Variation structurelle	Variation résiduelle	Variation réelle	Variation structurelle	Variation résiduelle	Variation réelle	Variation structurelle	Variation résiduelle
Recomposition	Ex	Effondrement industriel puissant et précoce	-26,7 %	-12,3 %	-14,3 %	5,6 %	14,5 %	-8,9 %	-11,4 %	-3,8 %	-7,7 %
		Déclin industriel intense et régulier	-6,0 %	-3,1 %	-2,9 %	4,3 %	13,5 %	-9,2 %	-9,8 %	-4,8 %	-5,0 %
	Tradi	Déclin industriel qui s'amplifie	-10,2 %	-9,5 %	-0,7 %	3,7 %	6,5 %	-2,7 %	-14,3 %	-8,6 %	-5,7 %
	Néo	Déclin agricole et industriel	-10,8 %	-9,8 %	-1,0 %	18,3 %	10,5 %	7,8 %	-7,7 %	-5,9 %	-1,9 %
Mutation	Ex	Mutation à tendance péri-productive	7,0 %	5,5 %	1,5 %	21,1 %	23,3 %	-2,1 %	-2,4 %	-3,0 %	0,6 %
		Mutation à tendance présenteielle	-4,9 %	-5,0 %	0,1 %	36,3 %	19,8 %	16,5 %	-1,4 %	-4,4 %	2,9 %
	Tradi	Mutation partielle	-6,8 %	-7,8 %	1,0 %	18,6 %	8,2 %	10,4 %	-4,7 %	-6,6 %	1,9 %
Evolution	Tradi	Maintien industriel relatif	23,3 %	-3,9 %	27,2 %	28,0 %	12,7 %	15,2 %	-4,0 %	-7,8 %	3,8 %
	Néo	Essor industriel	5,1 %	-6,3 %	11,4 %	40,1 %	14,2 %	25,9 %	-2,4 %	-5,9 %	3,5 %
Bifurcation	Ex	Essor de zones d'activités	129,6 %	2,6 %	127,0 %	58,9 %	24,4 %	34,5 %	-2,1 %	-3,9 %	1,7 %
	Tradi	Implantation industrielle exogène	122,3 %	-5,3 %	127,6 %	33,5 %	8,1 %	25,4 %	12,4 %	-8,1 %	20,5 %
	Néo	Implantation centrale nucléaire	46,5 %	-15,6 %	62,1 %	27,6 %	23,4 %	4,2 %	19,1 %	2,3 %	16,8 %

ANNEXE XX - Emplois selon les fonctions dans les bassins de vie industriels en 1982 (source : INSEE – RP 1982)

Forme de trajectoire	Type de BV	Dynamique économique dominante	Agriculture	Administration publique	Culture – loisirs	Éducation – formation	Santé – social	Distribution	Entretien –Réparation	Services de proximité
Recomposition	Ex	Effondrement industriel puissant et précoce	20084	9160	1076	11584	8436	17648	20224	13208
		Déclin industriel intense et régulier	72116	53240	5876	48304	47304	78080	86452	60160
	Tradi	Déclin industriel qui s’amplifie	76456	25212	3856	32588	23052	55744	60932	46204
	Néo	Déclin agricole et industriel	101024	8644	1548	11812	8684	22748	19892	20956
Mutation	Ex	Mutation à tendance péri-productive	57000	153840	19608	112796	124732	171144	191860	138848
		Mutation à tendance présentielle	24252	16876	2044	18196	15348	29212	30260	21952
	Tradi	Mutation partielle	44616	11092	1404	13332	8612	21404	22984	19744
Evolution	Tradi	Maintien industriel relatif	29904	13968	1780	15192	11924	25464	28172	20224
	Néo	Essor industriel	124564	15808	2436	19716	16160	34712	32148	33528
Bifurcation	Ex	Essor de zones d’activités	1052	504	112	964	736	984	1656	1112
	Tradi	Implantation industrielle exogène	1548	740	72	520	360	700	2820	1140
	Néo	Implantation centrale nucléaire	3624	272	24	360	168	636	1356	948

Pour répondre aux besoins de l’analyse, certaines fonctions ont parfois été regroupées comme suit :

- Fonctions de développement humain : Administration Publique ; Culture-loisirs ; Education-formation ; Santé-social.
- Fonctions aval : Distribution ; Entretien-réparation ; Services de proximité.
- Fonctions de production concrète : Fabrication ; Logistique.
- Fonctions de production abstraite : Commerce inter-entreprises ; Conception-recherche ; Gestion ; Prestations intellectuelles.

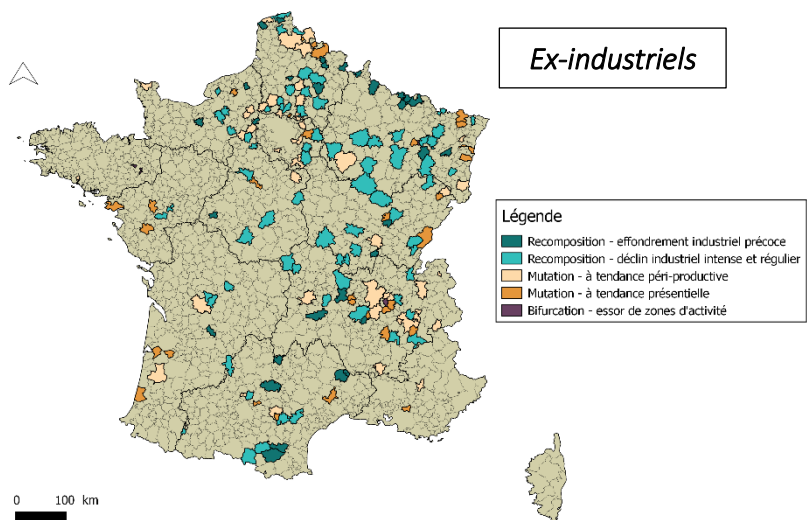
Forme de trajectoire	Type de BV	Dynamique économique dominante	Bâtiment et travaux publics	Commerce inter-entreprises	Conception - recherche	Gestion	Prestations intellectuelles	Fabrication	Logistique
Recomposition	Ex	Effondrement industriel puissant et précoce	21120	3260	3092	19564	1628	61464	21000
		Déclin industriel intense et régulier	90236	19288	12736	101940	9468	301860	92188
	Tradi	Déclin industriel qui s'amplifie	66108	12300	11196	66748	5680	306248	60736
	Néo	Déclin agricole et industriel	31724	4500	1756	19224	1888	65584	21180
Mutation	Ex	Mutation à tendance péri-productive	191912	68124	50980	312800	37456	528340	223256
		Mutation à tendance présenteielle	36224	6956	4344	33632	3416	91920	29724
	Tradi	Mutation partielle	30688	5724	4080	25324	2428	99904	22804
Evolution	Tradi	Maintien industriel relatif	33036	8536	5328	37496	3264	126820	31108
	Néo	Essor industriel	50076	9280	2680	35336	3432	96956	35344
Bifurcation	Ex	Essor de zones d'activités	1900	896	332	2328	264	4256	2800
	Tradi	Implantation industrielle exogène	2788	240	1720	1940	416	5240	1824
	Néo	Implantation centrale nucléaire	5260	184	172	688	252	3300	912

ANNEXE XXI - Emplois selon les fonctions dans les bassins de vie industriels en 2012 (source : INSEE – RP 2012)

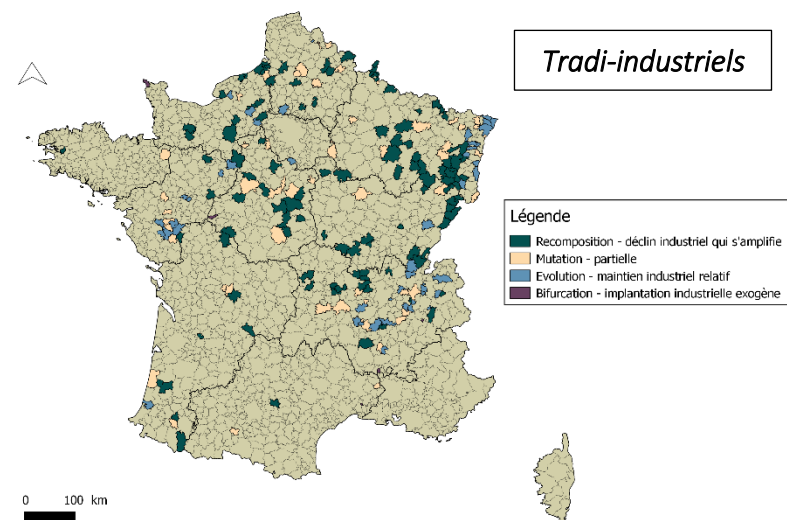
Forme de trajectoire	Type de BV	Dynamique économique dominante	Agriculture	Administration publique	Culture – loisirs	Éducation – formation	Santé – social	Distribution	Entretien – Réparation	Services de proximité
Recomposition	Ex	Effondrement industriel puissant et précoce	7525	15553	2573	11691	20157	16506	18141	24034
		Déclin industriel intense et régulier	29773	87096	13645	54003	100700	77507	85894	98039
	Tradi	Déclin industriel qui s’amplifie	27210	45069	9485	35668	56338	53397	66401	74134
	Néo	Déclin agricole et industriel	30938	16130	3873	12487	21644	20847	25988	31140
Mutation	Ex	Mutation à tendance péri-productive	25668	254737	57061	154663	278668	216977	209174	266157
		Mutation à tendance présentielle	9645	31756	6997	25102	44047	39441	37756	49097
	Tradi	Mutation partielle	16586	20745	4593	15681	24851	23666	31034	36009
Evolution	Tradi	Maintien industriel relatif	12382	29955	7022	22924	35828	38964	45196	46626
	Néo	Essor industriel	42905	33336	7967	27793	46419	43838	53278	64172
Bifurcation	Ex	Essor de zones d’activités	315	2320	566	1634	2661	2560	3787	2949
	Tradi	Implantation industrielle exogène	765	1541	479	1080	1487	1372	4168	2418
	Néo	Implantation centrale nucléaire	1494	1003	230	526	856	1030	2148	1903

Forme de trajectoire	Type de BV	Dynamique économique dominante	Bâtiment et travaux publics	Commerce inter-entreprises	Conception - recherche	Gestion	Prestations intellectuelles	Fabrication	Logistique
Recomposition	Ex	Effondrement industriel puissant et précoce	16326	4272	2218	18405	3619	24155	16279
		Déclin industriel intense et régulier	70189	27507	13658	102722	21445	116788	86192
	Tradi	Déclin industriel qui s'amplifie	54186	20184	15854	67204	14223	147074	64784
	Néo	Déclin agricole et industriel	24780	7297	3597	24282	4568	52491	26460
Mutation	Ex	Mutation à tendance péri-productive	172232	122751	99809	414484	120110	260249	242640
		Mutation à tendance présenteielle	34651	15573	6971	46682	10943	58670	38461
	Tradi	Mutation partielle	27123	11710	8375	32833	7668	67233	33333
Evolution	Tradi	Maintien industriel relatif	37595	21702	12940	56450	13184	105813	57489
	Néo	Essor industriel	49209	20291	9427	57100	12941	118004	62351
Bifurcation	Ex	Essor de zones d'activités	2706	3556	1685	5843	1975	4787	10621
	Tradi	Implantation industrielle exogène	2592	1588	2650	3915	3003	8975	2708
	Néo	Implantation centrale nucléaire	2127	500	518	1407	575	3643	1170

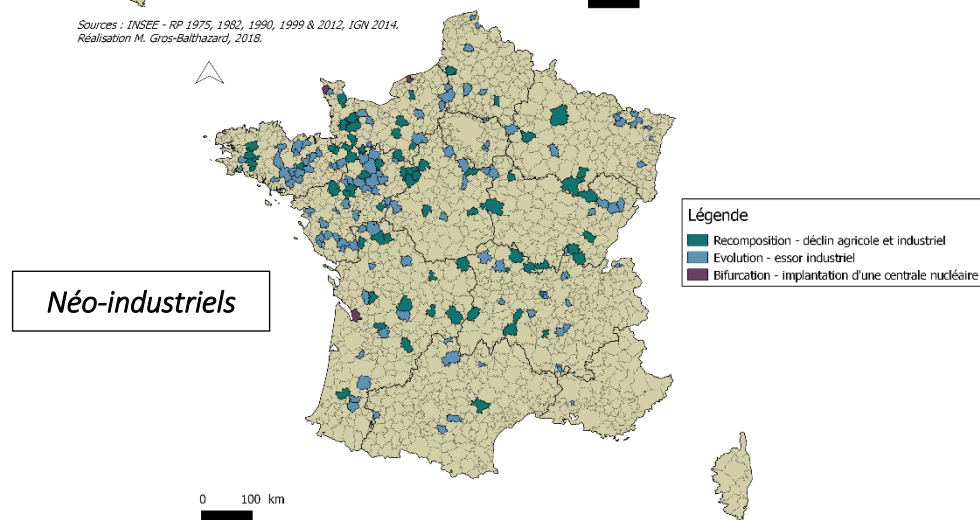
ANNEXE XXII - Formes de trajectoires et dynamiques économiques dominantes selon le type de bassins de vie industriels



Sources : INSEE - RP 1975, 1982, 1990, 1999 & 2012, IGN 2014.
Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.



Sources : INSEE - RP 1975, 1982, 1990, 1999 & 2012, IGN 2014.
Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.



Sources : INSEE - RP 1975, 1982, 1990, 1999 & 2012, IGN 2014.
Réalisation M. Gros-Balthazard, 2018.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	5
AVANT-PROPOS	6
Financement de la recherche	6
Logiciels et fonds de cartes utilisés.....	6
Sigles utilisés	6
INTRODUCTION GENERALE	9
Industrie et mutations productives	10
Désindustrialisation et territoires	12
Question et hypothèse de recherche	15
Outillage théorique.....	16
Méthode et terrains.....	18
Démarche de la thèse	21
PREMIERE PARTIE. UNE LECTURE TERRITORIALE DU PROCESSUS DE DESINDUSTRIALISATION..	23
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	24
CHAPITRE 1. LES FONDEMENTS DU PROCESSUS DE DESINDUSTRIALISATION	27
1.1. Formation de la géographie industrielle française.....	28
1.2. Une désindustrialisation structurelle commune aux pays industrialisés.....	31
1.2.1. Les marqueurs de la désindustrialisation : production et emploi	31
L'évolution de la valeur ajoutée industrielle	32
Le recul marqué de l'emploi industriel.....	35
1.2.2. Mondialisation, concurrence et financiarisation	37
Mondialisation, compétitivité et délocalisations	38
Globalisation financière et financiarisation des stratégies industrielles	41
1.2.3. Des mutations structurelles : gains de productivité et externalisation	43
Gains de productivité et montée en qualification	43
Externalisation : recentrage des entreprises.....	45
Contribution des trois déterminants au déclin de l'emploi industriel.....	47
1.2.4. Des déterminants spécifiquement français.....	49
Structure sectorielle et rôle des grands groupes.....	49
Mythe d'une économie postindustrielle et lacunes de la politique industrielle française.....	50
1.3. L'avènement d'une économie « hyper-industrielle »	53

1.3.1. L'obsolescence de la frontière industrie / services.....	54
1.3.2. De nouvelles grilles de lecture	56
L'essor des emplois péri-productifs	57
La contraction des emplois exposés	60
Le poids de l'économie d'intermédiation	61
1.3.3. De nouveaux enjeux pour la production.....	63
Les bouleversements de la révolution numérique	64
La nécessité d'une plus grande durabilité	69
La quatrième vague de relocalisations industrielles	71
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	74
CHAPITRE 2. DESINDUSTRIALISATION ET TERRITOIRES : CAUSES, EFFETS ET MESURES DE REDEVELOPPEMENT	76
2.1. Des territoires industriels fragilisés.....	77
2.1.1. Les facteurs locaux et territoriaux du recul de l'emploi industriel	77
L'influence de la structure sectorielle.....	78
La mise en concurrence par les coûts et la désépécification	83
2.1.2. Des politiques d'aménagement pour répondre aux difficultés des territoires industriels	84
De l'aménagement du territoire aux logiques de reconversion	85
La crise des régions de tradition industrielle	87
De la reconversion au redéveloppement territorial	89
Les outils territorialisés face au processus de désindustrialisation	91
2.2. Une fracture territoriale ?	94
2.2.1. Les métropoles, une concentration des moteurs productifs	94
Le processus de métropolisation	95
Localisation des fonctions de production et de l'économie d'intermédiation	97
Une obsession métropolitaine	101
2.2.2. De multiples divergences territoriales	102
La crise économique de 2008, révélatrice des divergences territoriales françaises.....	102
Des divergences territoriales dans l'ensemble des pays industrialisés	103
Dépasser la lecture en termes de fracture territoriale	105
2.3. Des leviers de redéveloppement culturels et résidentiels	107
2.3.1. De multiples voies pour un renouveau résidentiel des territoires industriels.....	108
Les leviers de l'économie résidentielle	108
L'influence des mobilités résidentielles	111
Déclins urbain et industriel : les shrinking cities.....	112
2.3.2. La culture, au cœur de nombreux projets de redéveloppement.....	116
La valorisation du patrimoine industriel	117
Les grands équipements culturels	119

2.3.3. Au croisement du résidentiel et du productif.....	121
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	125
CHAPITRE 3. LES TERRITOIRES INDUSTRIELS FACE AU CHANGEMENT : APPROCHES THEORIQUES.....	127
3.1. Le territoire dans la dynamique industrielle	128
3.1.1. La naissance du dialogue entre espace et économie	128
L'intégration marginale de l'espace dans la pensée économique ou l'exception marshallienne	129
L'émergence de la science régionale.....	134
3.1.2. Vers une conception renouvelée de l'espace : le tournant territorial.....	136
Le territoire comme coordinateur des activités économiques : du district industriel au système	
productif localisé	137
Le territoire, au cœur des processus d'innovation	142
3.1.3. Les fondements d'un développement territorial productif.....	147
De l'allocation à la construction de ressources territoriales	147
Les trois logiques de développement territorial productif.....	148
Proximités géographiques et proximités organisées.....	149
3.2. Le territoire face aux nouveaux enjeux productifs.....	152
3.2.1. De l'innovation technologique à l'innovation sociale.....	152
Les systèmes urbains cognitifs	153
Les tiers-lieux et fab labs	154
Gouvernance et innovation sociale	157
3.2.2. L'écologie industrielle et territoriale	159
3.3. Le territoire en mouvement : des héritages au changement territorial	162
3.3.1. Prendre en compte le temps : de la géographie statique à l'économie évolutionniste.....	162
Géographie, temps et héritages.....	162
En économie, l'innovation comme levier du changement	164
Vers une temporalité événementielle.....	167
3.3.2. Dépasser la résilience	168
Le concept de résilience appliqué à des contextes socio-économiques	168
Mesures et déterminants de résilience économique régionale	171
Se démarquer de la résilience régionale	173
3.3.3. Le changement territorial	174
Irréversibilité et dépendance de sentier	175
Les origines du changement territorial.....	178
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	181
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	183

DEUXIEME PARTIE : DES TERRITOIRES INDUSTRIELS EN MOUVEMENT.....	185
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	186
CHAPITRE 4. DIVERSITE ET FRAGILITE CONTRASTEE DES TERRITOIRES INDUSTRIELS.....	189
4.1. Des territoires aux bassins de vie industriels.....	190
4.1.1. Localiser les territoires industriels : exposé d’une démarche.....	190
L’échelle : le bassin de vie	190
Le fait industriel : la part de l’emploi industriel	192
4.1.2. Les bassins de vie industriels en 1975 et en 2012	194
4.1.3. Proposition de typologie de territoires industriels	196
4.2. La fragilité contrastée des bassins de vie industriels.....	205
4.2.1. Des dynamiques économiques variées	206
Un déclin industriel inégal, mais de même ampleur dans le rural et l’urbain	206
Une accélération à la faveur de la crise économique de 2008	211
L’emploi total majoritairement en hausse : un signe de redéveloppement ?	213
4.2.2. Population des territoires industriels.....	214
Tendances démographiques.....	214
Taux de chômage	218
4.3. Présentation des trois cas d’étude.....	221
4.3.1. Le Bocage Bressuirais (néo-industriel)	221
4.3.2. Le bassin de vie de Romans-sur-Isère (ex-industriel).....	228
4.3.3. Le bassin de vie d’Annonay (tradi-industriel).....	238
Conclusion du chapitre 4.....	245
CHAPITRE 5. LES TRAJECTOIRES DES TERRITOIRES INDUSTRIELS	247
5.1. Saisir les trajectoires économiques.....	248
5.1.1. Eléments méthodologiques	248
5.1.2. Premiers résultats de l’analyse	249
5.2. Des bassins de vie industriels en recomposition.....	252
5.2.1. Un effondrement industriel puissant et précoce (bassins ex-industriels)	255
5.2.2. Un déclin industriel intense et régulier (bassins ex-industriels)	258
5.2.3. Un déclin industriel qui s’amplifie (bassins tradi-industriels)	262
5.2.4. Un déclin industriel succédant au recul agricole prononcé (bassins néo-industriels)	265
5.3. Des bassins de vie industriels en mutation.....	268
5.3.1. Une mutation à tendance péri-productive (bassins ex-industriels).....	271
5.3.2. Une mutation à tendance présentielle (bassins ex-industriels).....	275
La trajectoire de Romans-sur-Isère.....	277
5.3.3. Une mutation partielle (bassins tradi-industriels)	281

5.4. Des bassins de vie industriels en évolution	284
5.4.1. Un maintien relatif de l'industrie (bassins tradi-industriels)	286
Trajectoire d'Annonay	291
5.4.2. Un essor industriel (bassins néo-industriels)	296
Trajectoire du Bocage Bressuirais	299
5.5. Des bassins de vie industriels en bifurcation	304
5.5.1. Bifurcation soutenue par l'essor de zones d'activités (bassins ex-industriels).....	306
5.5.2. Bifurcation suite à une implantation industrielle exogène (bassins tradi-industriels)	307
5.5.3. Bifurcation suite à l'implantation d'une centrale nucléaire (bassins néo-industriels)	309
Conclusion du chapitre 5	312
Synthèse	312
Les indices d'un potentiel avenir productif	315
CHAPITRE 6. LE RENOUVELLEMENT PRODUCTIF DES TERRITOIRES INDUSTRIELS : PRODUIRE ET INNOVER HORS DES METROPOLES	318
6.1. Combiner ressources endogènes et exogènes.....	319
6.1.1. Les dynamiques de connaissances	319
6.1.2. Une main d'œuvre qualifiée	321
6.1.3. Capitaux et financements	324
6.2. S'organiser face aux nouveaux enjeux productifs	329
6.3. Viser la durabilité des processus de production	333
6.4. Réinvestir des lieux emblématiques : l'unicité des lieux	336
6.5. Miser sur l'innovation sociale.....	344
Conclusion du chapitre 6 : Transformer dans la continuité.....	349
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	352
CONCLUSION GENERALE	355
Retours sur la problématique	356
Principaux résultats	358
Perspectives de recherche.....	364
BIBLIOGRAPHIE.....	367
TABLE DES CARTES.....	390
TABLE DES FIGURES.....	391
TABLE DES TABLEAUX	393
TABLE DES ENCADRES	394

ANNEXES.....	395
ANNEXE I - EVOLUTION DE LA LOCALISATION DES EMPLOIS PRODUCTIFS ENTRE 1982 ET 2012	396
ANNEXE II - LES PERCEPTIONS DE L'INNOVATION DANS LES DIFFERENTS MODELES TERRITORIAUX D'INNOVATION	398
ANNEXE III - GUIDE D'ENTRETIEN : CONSIGNES, THEMES ET SOUS-THEMES.....	399
ANNEXE IV - ENTRETIENS.....	400
ANNEXE V - CHOIX DU ZONAGE : ZONES D'EMPLOI ET BASSINS DE VIE INDUSTRIELS EN 2012	402
ANNEXE VI - L'EMPLOI INDUSTRIEL DANS LES BASSINS DE VIE EN 2012 (SEUILS = QUARTILES DE 1975).....	403
ANNEXE VII - TYPOLOGIE DES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS	404
ANNEXE VIII - SPECIALISATION SECTORIELLE DES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS EN 1975	415
ANNEXE IX - SPECIALISATION SECTORIELLE DES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS EN 2012	417
ANNEXE X - SPECIALISATION FONCTIONNELLE DES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS EN 1982 ET 2012	419
ANNEXE XI - CLASSIFICATION URBAIN/PERIURBAIN/RURAL	420
ANNEXE XII - EVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ET INDUSTRIEL DANS LES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS (1975-2012).....	421
ANNEXE XIII - TENDANCES DEMOGRAPHIQUES DES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS (1975-2012).....	422
ANNEXE XIV - TAUX DE CHOMAGE DANS LES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS (2014).....	423
ANNEXE XV - OUVRIERS DANS LES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS	424
ANNEXE XVI -RESULTATS DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES POUR LES BASSINS DE VIE EX-INDUSTRIELS.....	425
ANNEXE XVII -RESULTATS DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES POUR LES BASSINS DE VIE TRADI-INDUSTRIELS...	428
ANNEXE XVIII -RESULTATS DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES POUR LES BASSINS DE VIE NEO-INDUSTRIELS....	431
ANNEXE XIX -SYNTHESE DES ANALYSES STRUCTURELLES-RESIDUELLES	434
ANNEXE XX - EMPLOIS SELON LES FONCTIONS DANS LES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS EN 1982.....	435
ANNEXE XXI - EMPLOIS SELON LES FONCTIONS DANS LES BASSINS DE VIE INDUSTRIELS EN 2012.....	437
ANNEXE XXII - FORMES DE TRAJECTOIRES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES DOMINANTES SELON LE TYPE DE BASSINS DE VIE INDUSTRIELS.....	439
TABLE DES MATIERES	440
RESUME.....	446
ABSTRACT.....	446

RESUME

Depuis les années 1970, un processus de désindustrialisation est à l'œuvre dans l'ensemble des pays industrialisés. Ce processus provient en partie de l'exacerbation de la concurrence internationale mais aussi de mutations structurelles. L'industrie continue de désigner l'ensemble des activités qui concourent à la production de biens matériels. Ses emplois et ses fonctions évoluent cependant, entraînant de profondes divergences territoriales.

Dans ce contexte, les territoires de tradition industrielle seraient fragilisés. Face à leur probable déclin, de multiples pistes de redéveloppement s'appuyant sur des leviers culturels, patrimoniaux, touristiques ou encore résidentiels sont mises en évidence. Leurs capacités productives futures ne sont paradoxalement que rarement interrogées. Cette thèse pose la question d'un avenir productif pour ces territoires, en France, en particulier lorsqu'ils se situent hors de grandes aires urbaines.

En admettant que les origines du changement territorial peuvent être aussi bien exogènes qu'endogènes et que les territoires sont majoritairement dépendants de leur passé, cette thèse propose une analyse tenant compte des trajectoires locales au cours des cinquante dernières années. Cette recherche s'appuie sur une méthodologie mixte combinant des éléments quantitatifs, à l'échelle de l'ensemble des bassins industriels français, et qualitatifs à partir de trois cas d'étude : le Bocage Bressuirais, Romans-sur-Isère et Annonay. Elle invite à prendre en compte la diversité des territoires et à reconsidérer leur fragilité économique et sociodémographique d'ensemble. Ce faisant, elle montre qu'un renouvellement productif y est possible et détaille les multiples trajectoires empruntables face à l'apparition de nouveaux enjeux numériques, de durabilité ou encore, liés à l'innovation sociale.

Mots clés : *désindustrialisation, développement territorial, économie territoriale, territoires industriels, trajectoires, fracture territoriale.*

ABSTRACT

Since the 1970s, a process of deindustrialisation has taken place in all industrialized countries. This process comes partly from the exacerbation of international competition but also from structural changes. The industry continues to designate all activities that contribute to the production of material goods. Its jobs and functions evolve, however, leading to deep territorial divergences.

In this context, the traditionally industrial territories are said to be weakened. Faced with their probable decline, multiple avenues of redevelopment are highlighted, based on cultural, heritage, tourism or residential levers. Paradoxically, their future productive capacities are rarely questioned. This thesis raises the question of a productive future for these territories, in France, especially when they are located outside large urban areas.

Assuming that the origins of territorial change can be both exogenous and endogenous, and that territories are largely dependent on their past, this thesis proposes an analysis that takes into account local trajectories over the last fifty years. This research is based on a mixed methodology combining quantitative elements, at the scale of all French industrial living areas, and qualitative from three case studies: Bocage Bressuirais, Romans-sur-Isère and Annonay. This thesis invites us to take into account the diversity of territories and to reconsider their overall economic and sociodemographic fragility. In doing so, it shows that a productive renewal is possible. The thesis finally details the multiple paths that can be borrowed face to the emergence of new challenges like digital, sustainability and social innovation.

Key words: *deindustrialization, territorial development, territorial economy, industrial territories, trajectories, territorial divide.*